This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1817
ARTES SCIENTIA VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

Z
1007
.B586

48

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E
DES OUVRAGES
DES SAVANS
DE L'EUROPE.

Pour les Mois de

JANVIER, FEVRIER & MARS,

1743.

TOME TRENTIEME.

Prémière Partie.

BIBLIOTHEQUE DU LION CARUT
BERGEN

A AMSTERDAM,
Chez J. WETSTEIN.
MDCCXLIII.

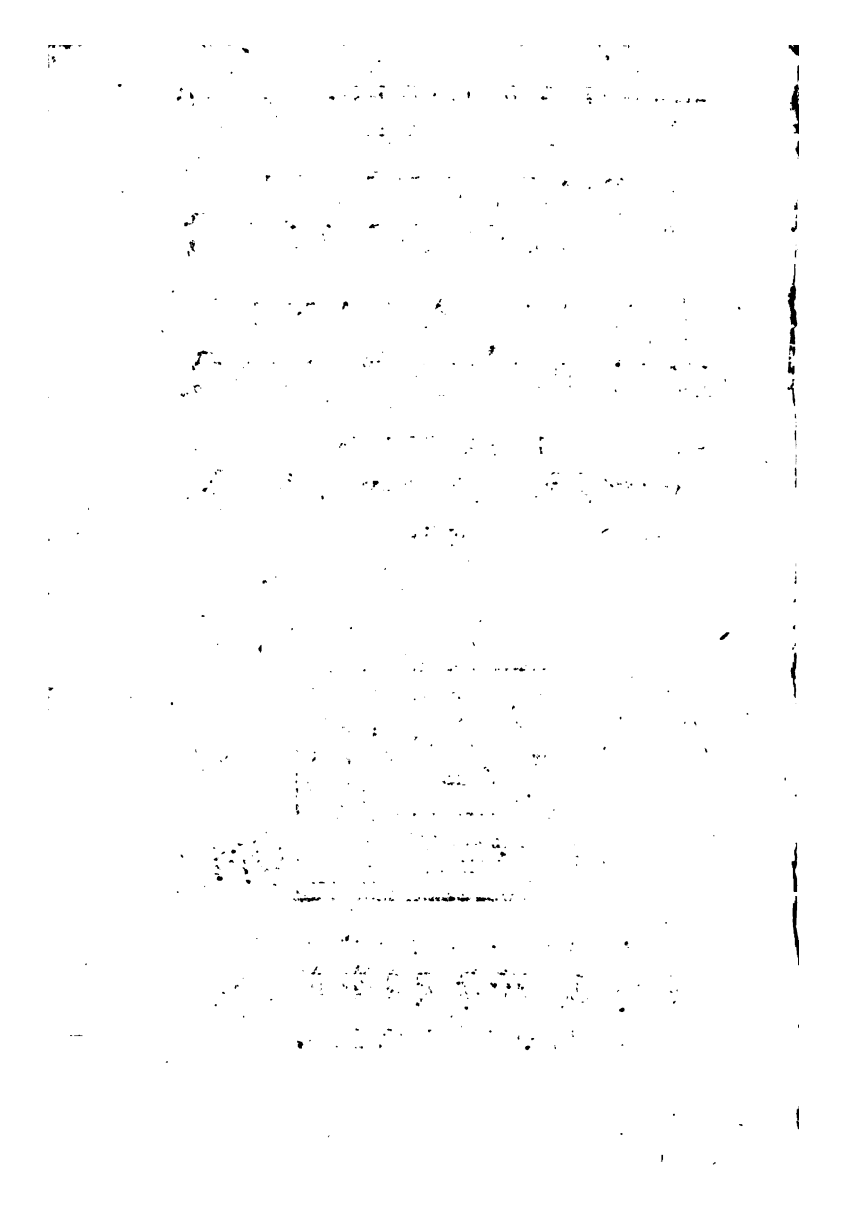

Libraria Nijhoff 9-4630 Pag. 3

BIBLIOTHEQUE RAISONNÉE DES OUVRAGES DES SAVANS DE L'EUROPE.

Pour les Mois de Janvier, Février, & Mars, 1743.

ARTICLE I.

Explication de quelques Paſſages ſur l'Imitation de la Divinité.

APrès avoir prouvé que l'Imitation de J. C. (a) telle qu'elle nous eſt preſcrite dans l'Evangile, eſt un précepte qui n'a rien d'outré ni de trop vague, il faut venir préſentement à l'exemple de Dieu lui-même, qui nous eſt auſſi propoſé dans l'Evangile. Nous avons fait voir, ſur le prémier article, que les Ecrivains ſacrés

(a) Voyez l'Article prémier du Tome XXIX. Partie Seconde.

crés déterminent toujours en quoi nous devons ſuivre le Sauveur, & que le vertus qu'ils veulent que nous imitions ſont des vertus praticables. Mais voici un Modèle qui paroit entierement au-deſſus de notre portée, c'eſt celui de Dieu lui-même.

Sans examiner encore la poſſibilité de cette imitation, & à la regarder d'une vue générale, il faut convenir que c'eſt avoir une belle idée de la Religion que de la faire conſiſter à imiter la Divinité. Les Sages Paiens eux-mêmes l'ont conçue de cette manière. Ils ont dit que le véritable culte de la Divinité conſiſtoit à copier ſes vertus (*a*).

Il y a une raiſon particulière pourquoi l'Evangile nous a fait un Précepte de cette Imitation de la Divinité. C'eſt une alluſion manifeſte à ce qui eſt dit dans la Genèſe que l'Homme avoit été *formé à l'image de Dieu* (*b*). Cette Image conſiſte dans divers traits de reſſemblance avec la Divinité, mais dont quelques-uns avoient été fort défigurés par le péché. Depuis la chute de l'homme ſes paſſions n'étoient plus ſoumiſes à la Raiſon comme auparavant. La Copie étoit devenue fort différente de ſon Original, ſur-tout à l'égard de la Sainteté & de la rectitude Morale? Une des vues de J. C. lorſqu'il eſt venu ſur la Terre, étoit donc de rétablir en nous l'Image de Dieu, à demi effacée. Suivant ce plan, il a dû exhorter vivement les hom-

(*a*) On a cité bien des fois ce beau mot de Senèque: *Satis illum coluit quisquis imitatus eſt.*

(*b*) *Geneſ. I.* 26.

hommes à faire leurs efforts pour ressembler, autant qu'il leur sera possible, à la Divinité, & à imiter les vertus de l'Etre Suprême qui sont un peu à leur portée.

Entre les vertus de la Divinité que nous devons tâcher de copier, l'Evangile insiste principalement sur sa bonté, sa bénéficence à l'égard même de ses ennemis. *Aimez vos ennemis*, nous dit J. C. *faites du bien à ceux qui vous haissent . . . afin que vous soyiez enfans* c'est-à-dire les imitateurs *de votre Père qui est dans le Ciel, car il fait lever son soleil sur les méchans & sur les bons, &c.* (*a*).

Ce qui fait la difficulté sur cette matière c'est l'étendue que l'Ecriture donne à ce devoir d'imiter notre Créateur. Ce n'est pas quelques-unes de ses vertus en particulier, c'est l'assemblage de toutes les perfections divines qui doivent se trouver dans le Chrétien. J. C. veut que nous *soyions parfaits comme notre Père Céleste est parfait* (*b*). Voila qui est précis. Ecoutons le Commentaire de l'Abbé *du Guet* sur l'obligation que le Sauveur nous impose d'être parfaits. " J. C. qui est la vérité même, „ dit-il, & incapable par conséquent d'exagé„ ration, nous a commandé en termes précis „ *d'être parfaits comme notre Père Céleste est* „ *parfait*. Il n'a mis entre son Père & nous „ aucun intervale. Il ne nous a point donné „ l'Ange pour modèle, ni aucune Créature, „ pour sublime qu'elle fût. Il n'a point dit

„ aux

(*a*) *Matth. V.* 44.
(*b*) *Matth. V.* 48.

„ aux Apôtres que c'étoit par un privilège par-
„ ticulier qu'il les deſtinoit à une ſi haute per-
„ fection, & que les autres ne pouvoient y pré-
„ tendre. Il n'a point permis à ceux qui man-
„ quoient de courage de ſe contenter de moins
„ (a).

Ce Précepte entendu de cette manière donne aſſurément lieu à de grandes difficultés. Rien ne paroit plus outré que de nous impoſer l'obligation d'être parfaits. On a beau nous aider, en nous mettant devant les yeux un modèle de la perfection, ce devoir n'en eſt pas moins impraticable. L'exemple, j'en conviens, eſt un puiſſant encouragement. Son principal uſage eſt de nous faire voir la poſſibilité de ce que l'on éxige de nous. Il nous convainc que les vertus que l'on nous demande ne ſont pas impoſſibles à pratiquer. Mais il faut pour cela que ceux qui marchent à notre tête ſoient des hommes comme nous. Si l'on entreprenoit dans cette vue, de nous propoſer ſeulement l'exemple des Anges, & leur promtitude à obéir aux ordres de Dieu, nous prétexterions d'abord l'excellence, la ſupériorité de leur nature. Nous ne ſommes pas des Anges, diſons-nous en ſemblable cas. On eſt donc beaucoup moins fondé à nous propoſer l'exemple de Dieu lui-même. Un Modèle, comme celui de l'Etre tout parfait, ne paroit pas propre à diriger journellement notre conduite. Ses Perfections infinies ſont plus propres à nous éblouir, qu'à éclairer nos démarches, & à nous faire ſuivre le

(a) *Inſtitution d'un Prince*, Tom. III. pag. 333.

le chemin de la vertu. En nous proposant un exemple si sublime, on diroit que la Religion vise plutôt au merveilleux qu'au possible.

La plupart des Moralistes, pour adoucir un peu la rigueur de ce Précepte, disent que quand J. C. veut que nous *soyons parfaits*, cela signifie seulement que nous devons tendre à la perfection, & ils prouvent fort bien que nous y sommes tous obligés. Ils nous font sentir que dans les afaires mêmes de la vie, il y a quantité de personnes animées de ce noble dessein. Que de fatigues n'essuie-t-on pas dans le service Militaire, disent-ils, pour parvenir, s'il se peut, à ce dégré de valeur & d'expérience, qui fait les Héros & les Conquérans? Si les gens d'étude passent les jours & les nuits dans l'étude, c'est par le désir d'aquérir enfin une science consommée. Tout est plein de simples Artisans qui se donnent beaucoup de peine, parce qu'ils se piquent d'émulation, & qu'ils voudroient ne le pas céder en habileté à aucun de leur profession. Un Chrétien ne se piqueroit-il pas aussi de tendre à la perfection? Tandis que l'on voit les gens du monde n'épargner rien pour faire, s'il se peut, une grande fortune; tandis qu'ils ne mettent point de bornes à leurs désirs, n'y aura-t-il que le Chrétien qui se contente des vertus ordinaires, & qui ne se pique point d'aspirer au plus haut dégré?

Le célèbre *Wolf* dans sa Harangue *sur la Philosophie des Chinois*, a fait voir que la Règle fondamentale de la Morale de *Confucius* étoit d'exciter continuellement ses Disciples à une plus grande perfection. Les Admirateurs de ce

Philosophe Chinois ajoient beaucoup sur la beauté de cette maxime, & ne manquent pas à lui en faire honneur. Pourquoi n'admirerions-nous pas aussi ce Précepte quand nous le trouvons dans l'Evangile? C'est donc une fort belle Règle que celle que nous donnent les Ecrivains Sacrés, d'aspirer à la perfection la plus sublime, quoique nous n'y puissions pas atteindre, & de nous proposer pour cela le modèle le plus acompli. Ils veulent par-là nous inspirer des sentimens nobles & élevés, nous faire tendre à la vertu la plus Héroïque, & qui approche, s'il se peut, de celle de l'Etre tout parfait. En nous mettant devant les yeux la perfection même de la Divinité, ils veulent nous élever au-dessus de nous-mêmes, & nous rendre en quelque manière, *participans de la nature divine*, comme parle l'Ecriture.

Mais les meilleurs Interprêtes expliquent un peu autrement le Précepte dont il s'agit. Ils conviennent de l'engagement où nous sommes de tendre en général à la perfection; mais ils disent que dans ces paroles, *soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait*, il s'agit d'une perfection, ou d'une vertu particulière, c'est-à-dire de la miséricorde, & de l'amour des ennemis, dont J. C. venoit de parler dans les versets précédens. Cela paroit clairement par le Parallèle de S. Luc, où au-lieu de *soyez parfaits*, comme l'a S. Matthieu, on lit *soyez miséricordieux, comme votre Père Céleste est miséricordieux* (a)! J. C. après avoir vivement pressé

(a) *Luc VI.* 36.

de l'amour des ennemis, finit cette exhortation de cette manière, *soyez donc parfaits*, c'est-à-dire, exercez la Charité d'une manière parfaite. Faites du bien à vos ennemis mêmes, à l'imitation de votre Père Céleste. Les Traducteurs de Berlin remarquent fort bien que la perfection dont il s'agit ici, est une opposition à la Justice imparfaite des Pharisiens, dont il a dit au vers 20 de ce Chapitre, que les Chrétiens ne devoient pas se contenter.

On allègue un second Passage où la Sainteté de Dieu nous est proposée comme un Modèle que nous devons imiter en tout. *Comme celui qui vous a appellés est saint*, dit S. Pierre, *soyez aussi saints vous-mêmes dans toute votre conduite* (*a*). Ce Précepte, dit-on, est absolu, & la critique des Interprêtes y chercheroit inutilement quelque vue particulière. Ecoutons encore l'Abbé *du Guet* sur ces paroles.

„ S. Pierre, dit-il, ne donne point d'autre „ Modèle de Sainteté à l'homme que celle de „ Dieu même. Nous pensons que la perfec„ tion est arbitraire, & qu'il est libre de s'arê„ ter où l'on veut, sans porter plus loin ni „ ses vues, ni ses desseins. Nous nous trompons. „ Ce n'est pas notre choix qui est notre Règle, „ la Sainteté de Dieu est le Modèle de tous. „ Quiconque se contente d'une légère imita„ tion est coupable. On ne lui a point dit, vous „ irez jusques-là, on vous dispense du reste. On „ lui a dit, au contraire, efforcez-vous d'attein„ dre ce qui vous surpassera toujours infini„ ment

(*a*) *I. Pierre I.* 15.

„ ment, & ſi votre progrès eſt borné, que vos „ déſirs au moins ſoient infinis (*a*).

Voila qui eſt fort beau. L'Auteur a raiſon de condamner ceux qui croient qu'à l'égard de la Sainteté on eſt libre de s'arrêter où l'on veut. Cependant on peut faire ici une queſtion fort naturelle, c'eſt s'il n'y a point de milieu entre ce plan arbitraire de ſanctification, & le projet d'aſpirer juſqu'à la ſainteté de Dieu même? Ce milieu ſemble être le ſage plan de conduite que nous preſcrit l'Evangile.

Pour expliquer ce Précepte de S. Pierre avec un peu plus de préciſion, il faut remarquer qu'on peut l'entendre de deux manières. Il ſemble d'abord qu'il pourroit ſignifier que nous devons être Saints comme Dieu eſt Saint. Mais cet Apôtre ne ſauroit exiger de nous que notre ſainteté ſoit la même que celle de Dieu, qu'elle ſoit portée à un ſi haut dégré. Ce ſeroit là une Morale des plus outrées.

Comme celui qui vous a appellés eſt Saint, ſoyez auſſi Saints vous-mêmes. L'autre ſens que l'on peut donner à ces paroles, & qui eſt le plus naturel, c'eſt que puisque Dieu qui nous a appellés au Chriſtianiſme eſt parfaitement Saint, il convient que nous nous attachions à la ſainteté. Les paroles ſuivantes prouvent que c'eſt là la penſée de S. Pierre. *Selon qu'il eſt écrit*, ajoute-t-il, *ſoyez Saints, car je ſuis Saint.* C'eſt une citation du Chapitre XIX du Levitique. *Soyez Saints*, diſoit Dieu aux Iſraélites, *parce que je ſuis Saint* (*b*).

S.

(*a*) *Inſtitution d'un Prince*, Tom. III. p. 331.
(*b*) *Levit. XIX.* 2.

S. Pierre aporte donc ici une raiſon de convenance ſemblable à celle qu'emploie S. Paul quand il exhorte les Coloſſiens à *ſe conduire d'une manière digne de Dieu* (*a*). Cet Apôtre explique cette expreſſion *d'une manière digne de Dieu*, par les paroles ſuivantes, *tâchant de lui plaire en toutes choſes, portant des fruits de toutes ſortes de bonnes œuvres.* Se conduire d'une manière *digne de Dieu*, c'eſt donc pratiquer toutes les vertus qui nous ſont préſcrites dans l'Evangile. S. Paul nous exhorte encore ailleurs à nous conduire d'une manière *digne de l'Evangile*, ce qui revient au même ſens. Ces différentes expreſſions donnent beaucoup de jour au Paſſage de S. Pierre. On voit à préſent qu'il doit ſignifier ceci: Puiſque Dieu qui vous a appellés à la Religion Chrétienne, eſt un Etre très ſaint, conduiſez-vous d'une manière digne de lui & de l'Evangile dont vous faites profeſſion.

La Sainteté de Dieu eſt trop différente de celle des Hommes pour qu'on nous la puiſſe propoſer préciſément pour notre modèle. La diſtance infinie qu'il y a entre le Créateur & la Créature, met auſſi une différence totale entre la Sainteté de l'Etre tout-parfait, & la nôtre, non ſeulement pour le dégré, mais même pour les vertus qui la compoſent. La Sainteté eſt l'aſſemblage de toutes les vertus, & dans ce dénombrement combien n'en trouvons-nous pas qui ne ſauroient convenir à la Divinité, à cauſe de l'excellence même de ſa nature? La patien-

(*a*) *Coloſſ. I. 9. 10.*

tience dans les maux, l'humilité, la chasteté, la sobrieté, & bien d'autres sont de ce genre. On peut voir là-dessus un Passage de *Puffendorff*, où il rend la chose fort sensible.

„ Parmi les Hommes, dit-il, on donne ordinairement le titre de *Saints*, à ceux qui s'abstenant des vices les plus grossiers, s'attachent sincèrement à remplir leurs devoirs; „ mais ce qu'on appelle Sainteté en Dieu ne „ peut pas être la même chose que chez les „ Hommes. Aristote lui-même l'avoit senti. „ *Quelles actions attribuerons-nous aux Dieux*, „ disoit-il, *des actions de valeur*? *Sera-ce donc* „ *afin qu'ils soutiennent courageusement des* „ *maux terribles, & qu'ils s'exposent à de grands* „ *dangers pour le maintien de la vertu*? *Des* „ *actions de Tempérance*? *Mais la belle louange pour eux que de n'être point sujets à des* „ *passions déréglées*!

Monsieur *Barbeyrac* dans sa Note sur cet endroit, aporte encore d'autres exemples. „ Il „ y a, dit-il, plusieurs Actes de la Justice humaine qui ne sauroient convenir à Dieu, à „ cause de l'excellence de sa nature. Qui oseroit, par exemple, raisonner ainsi: Paiez „ vos dettes, parce que Dieu paie les siennes? „ Soiez reconnoissans, parce que Dieu l'est envers ceux qui lui ont fait du bien. Obéissez „ à votre Souverain, parce que Dieu obéit à „ ses Supérieurs. Honorez vos Parens, parce que Dieu honore les siens. Ces raisonnemens ne sont-ils pas manifestement absurdes?

Il fait voir ensuite de quelle manière nous

nous

nous ſommes fait une idée de la Sainteté de Dieu. Il fait ſentir que ce n'eſt que par une eſpèce d'analogie, & d'une manière fort imparfaite. „ Comme nous ne connoiſſons Dieu „ que par ſes Ouvrages, dit-il, & en remontant de l'effet à la cauſe, nous ne connoiſ„ ſons non plus les perfections divines qu'en „ retranchant des perfections des Hommes, tout „ ce qu'il y peut avoir de défectueux, & attri„ buant enſuite à Dieu ces perfections ainſi épu„ rées. Après avoir remarqué que ce ſont des „ perfections dans les Hommes de tenir ce „ qu'on a promis, de ne faire tort à perſonne, „ de rendre inviolablement la Juſtice, nous „ concluons qu'elles doivent ſe trouver en „ Dieu, mais d'une manière beaucoup plus „ excellente & digne de l'Etre Souverain & in„ dépendant (*a*). " Il y a donc une certaine claſſe de vertus dont on peut compoſer la Sainteté de Dieu, mais il y a un grand nombre de vertus humaines qui n'y ſauroient entrer, parce qu'elles ne ſont pas dignes de lui. Il faut rappeller ici ce principe ſi connu, mais que l'on ne ſauroit trop répéter; c'eſt que lorſque l'Ecriture parle des Perfections divines, c'eſt à la manière des hommes, & en s'accommodant à la foibleſſe de notre eſprit.

C'eſt ce qui a engagé quelques Théologiens Philoſophes à ſe faire de la Sainteté de Dieu une idée un peu différente de l'idée vulgaire. Ils diſent que la Sainteté en Dieu eſt pro-

pre-

(*a*) *Pufendorff*, Liv. II. Chap. III. §. 5.

prement l'amour de l'ordre, l'amour de la vertu. Dieu eſt ſaint, principalement parce qu'il goute la Sainteté, qu'il l'aime, qu'il la recommande, qu'il veut la récompenſer magnifiquement, & punir ſévèrement le vice. La Sainteté de l'Etre ſuprême c'eſt l'approbation conſtante des actions vertueuſes, un éloignement toujours égal, une averſion toujours ſoutenue pour toutes les actions vicieuſes. Suivant cette idée, la conſéquence de l'exhortation de S. Pierre eſt juſte, *ſoiez Saints, car je ſuis Saint*, c'eſt.à-dire, appliquez-vous à la Sainteté, parce que je l'aime, que je la protège, & que je veux la récompenſer.

Mais, ſans aller juſques-là, on peut donner un bon ſens au Précepte de cet Apôtre. *Comme celui qui vous a appellés eſt Saint, ſoiez auſſi Saints vous-mêmes dans toute votre conduite*; cela peut ſignifier, „ Comme Dieu eſt Saint à ſa manière, c'eſt-à-dire, d'une manière aſſortie à „ l'excellence de ſa nature, & digne de ſes „ Perfections; ſoiez auſſi Saints comme doivent l'être des Créatures, des Etres dépendans. En général, élevez-vous autant que „ vous pourrez au-deſſus des foibleſſes humaines, & dans les vertus qui conviennent à „ Dieu & à l'Homme, aiez toujours devant „ les yeux ce beau modèle, pour approcher, „ autant qu'il vous ſera poſſible, de la Sainteté „ primitive.

Reſte encore le Précepte de S. Paul dans l'Epitre aux Epheſiens, où cet Apôtre nous exhorte à imiter l'exemple de Dieu notre Père. *Soiez imitateurs de Dieu*, dit-il, *comme étant ſes chers*

En-

Enfans (*a*). Voila qui paroit énoncé d'une manière générale, & par conſéquent qui donne lieu à bien des difficultés. Tout le monde convient qu'un Fils doit imiter ſon Père, c'eſt-à-dire ſur-tout que quand il eſt parvenu à un certain âge, il doit entrer dans ſes vues, ſeconder ſes intentions & ſes projets. Mais quand l'Enfant eſt fort jeune, & que le Père eſt élevé à une grande dignité, qu'il ſe trouve chargé de fonctions fort importantes, on ſent aſſez qu'alors l'imitation ne peut être que fort imparfaite. Dans cet âge tendre, les principaux devoirs d'un Enfant ſont la ſoumiſſion, l'obéiſſance, le reſpect pour ſes Parens, & voila des devoirs dont il ne trouve pas le modèle dans ſon Père, ſuivant la remarque de Monſieur *Barbeyrac*, que nous avons déja citée. Les différentes rélations de Père, & d'Enfant fort jeune, les mettent l'un & l'autre dans des circonſtances ſi différentes que leur conduite ne ſauroit guère ſe reſſembler. Et qui ne ſait qu'à l'égard de Dieu, nous ſommes toute notre vie des Enfans dans le bas âge? Il ſemble donc que ce Précepte de S. Paul manque de juſteſſe, qu'il eſt exprimé d'une manière vague, & qu'il renferme une Morale outrée. Mais toutes ces difficultés diſparoitront ſi on lit avec un peu d'attention ce qui précède. On n'a qu'à jetter les yeux ſur la fin du Chapitre précédent, & l'on verra que l'Apôtre a déterminé en quoi doit conſiſter principalement cette imitation.

Bar-

(*a*) *Epheſ. V.* 1.

Bannissez d'entre vous toute aigreur, dit-il, *toute animosité*; *soiez doux les uns envers les autres, miséricordieux, vous pardonnant mutuellement, comme Dieu vous a pardonné. Soiez donc les imitateurs de Dieu* en cela, veut-il dire au commencement du Chapitre V. C'est encore ici où une mauvaise division des Chapitres envelope & obscurcit la pensée de l'Ecrivain Sacré, comme nous l'avons remarqué précédement sur le commencement du Chap. XI. de la prémière aux Corinthiens. L'exhortation à imiter Dieu comme notre Père, est visiblement la conclusion du Chap. IV. & ne devoit point en être détachée.

ARTICLE II.

LETTRES DE CRITIQUE, DE LITTERATURE, &c. écrites à divers Savans de l'Europe par feu Monsieur GISBERT CUPER, *Bourguemaitre de la Ville de Deventer, Député des Etats de la Province d'Overyssel à l'Assemblée des Etats Généraux des Provinces-Unies des Pais-Bas, ensuite Conseiller Député de la même Province, &c. &c.* Publiées sur les Originaux par Monsieur de B** Amsterdam chez *J. Wetstein*, 1742. Grand Quarto, p. 583, sans la Préface & l'Indice, avec plusieurs Figures gravées en Taille douce.

LEs Lettres des Grands-hommes ont, en général, quelque chose de plus intéressant, que leurs Ouvrages les mieux finis. On y trouve

vé cette variété admirable qui assurément plait davantage aux Lecteurs, que les discussions les plus détaillées; &, qui plus est, on y trouve une peinture naturelle du Cœur & de l'Esprit de leurs Auteurs. Dépouillés du scrupule qu'impose le Public, ils y étalent leurs inclinations particulières, leurs études chéries, leurs hypothèses favorites: on y trouve les traits de leur caractère particulier, on les y voit même s'élever d'une jeunesse souvent timide & quelquefois présomtueuse, à un âge mur & solide; passer du doute à la précision, ou retourner du ton décisif à une sage retenue, suivant qu'ils ont aquis des lumières pour soutenir, ou pour rejetter une opinion embrassée à la hâte. Cette partie de l'Histoire naturelle du Cœur humain n'est jamais mieux exprimée, que dans ces Ouvrages dictés par le cœur, dont une prudente lime n'a pas adouci les traits naïfs. Un autre avantage que l'on retire des Lettres des Savans, c'est une connoissance authentique & intérieure de l'Histoire Littéraire de leur tems; des dates exactes des Ouvrages que la mort ou quelque hazard a fait supprimer; les caractères des Savans du Siècle, leurs défauts, leurs jalousies; tout cela & mille autres particularités curieuses, ne se trouvent jamais dans un Ouvrage lié, le sujet en paroit trop vaste, & le détail trop petit. A des préjugés si favorables le caractère de l'Auteur peut en ajouter infiniment encore, s'il a été curieux, sincère, & délicat; si son commerce a été étendu & choisi, & si ses Lettres ont effleuré des matières d'un gout universel; c'est alors ce qui peut s'offrir de plus délicieux

pour le Public. Quel tréſor, par exemple, que les Epitres de Cicéron à Atticus pour les Perſonnes de ſon gout; on peut dire que tous ces avantages ſe réuniſſent dans le Recueil dont nous parlons, & dont on a l'obligation à Mr. *Royer* Paſteur à la Haye, à Mr. *P. Marchand*, Mr. *Dumont* Profeſſeur à Rotterdam, Mr. *Cailland*, Mr. *Chais* auſſi Paſteur à la Haye, Mr. *Driebergen* Profeſſeur en Théologie parmi les Remontrans, & à Mr. *l'Abbé D'Olivet*. Nous nommons avec plaiſir ces Savans, plus touchés de l'utilité publique, que d'une mauvaiſe gloire, fort commune & ſemblable à celles de certains Fleuriſtes qui ſe croient honorés d'avoir quelque choſe dont ils puiſſent priver le Public.

GISBERT CUPER, dont nous annonçons les Lettres, naquit en 1644 d'un père Magiſtrat. Son ſavoir l'éleva fort jeune à une chaire d'Hiſtoire, dont il s'eſt élevé à une des prémières Magiſtratures de la plus floriſſante République du monde. Il y mourut en 1716, âgé de 72 ans. Son caractère eſt peint au naturel dans ſes Lettres. Sincère, bon ami, rempli de bienveillance pour les Gens de Lettres, éloigné de toutes ſortes de faſte, ennemi des querelles & des groſſieretés qui deshonorent la diverſité des ſentimens, ſi néceſſaire pour les intérêts de l'Erudition; avide d'apprendre, toujours occupé à faire des réconciliations, obligé à tous ceux qui l'éclairoient, & ſur-tout zélé Chrétien vivement perſuadé de nos divins Myſtères, exemt de cette tiedeur, qui gagne l'Univers, & qui deſarme de plus en plus le parti de la vérité. L'Humilité de Mr. CUPER eſt pouſſée à

un

un dégré extraordinaire; il ſe préfère nombre de Savans que le Public, & même le Public Lettré mettoit bien au-deſſous de lui. Il révoque ſes opinions hazardées ſans aucun de ces ménagemens, que dicte la fauſſe gloire, il ſe fait un honneur infini de tenir place dans certaines Académies, qu'un homme de ſon rang croit ſouvent honorer extrêmement en y donnant ſon nom.

Le Recueil entier eſt de cent ſeptante & quelques Lettres. Les noms des Savans auxquels elles ſont adreſſées, doivent prévenir les Lecteurs. On ne s'attendra pas à voir un homme, tel que Mr. CUPER, écrire des bagatelles à des *La Croze*, *des Bignons*, *des Huets*. Les Lettres à Mr. *La Croze* tiennent le prémier rang. Il y en a cinquante-cinq qui commencent en 1708, & finiſſent avec la mort de l'Auteur. Ce ſont celles de toutes où Mr. CUPER s'ouvre le plus, on y eſt charmé de voir le Magiſtrat écrire trois & quatre fois pour attacher une réponſe à un Savant, qui, pour ſe l'attacher, n'avoit que du mérite. C'eſt parmi ces Lettres ſeules que l'on trouve des deſſeins de Médailles, de Caractères d'Animaux & de quelques autres curioſités. Les 51 Lettres à Mr. l'Abbé *Bignon* commencent à la même année, & ne finiſſent de même qu'à la mort de Mr. CUPER. L'adreſſe avec laquelle notre Auteur parle à cet Illuſtre Abbé fait un de ſes beaux Eloges. Entre autres il lui dit fort agréablement, que c'eſt un double plaiſir pour un Républicain d'apprendre des Nouvelles de la France par un Conſeiller d'un Roi puiſſant & ennemi de ſa Patrie, quand

on parle à cœur ouvert à un homme d'une Nation ennemie, & d'une Religion plus ennemie encore, parce qu'elle ne donne jamais de trêve ni de paix aux autres Communions; c'eſt qu'on eſt bien aſſuré d'avoir afaire à un honnête homme, dont les ſentimens puiſſent réſiſter à l'eſprit de parti. Mr. *Le Clerc* eſt le troiſième des Correſpondans, & le plus ancien en date: ſon commerce avec Monſieur CUPER a duré 21 ans. Il faut, pour une amitié ſi durable, une certaine douceur d'eſprit, qui puiſſe ſupporter la contradiction & les foibleſſes d'un ami. C'eſt aſſurément quelque choſe de bien rare dans toutes les claſſes des hommes, & plus rare encore parmi les Savans, plus expoſés à différer dans leurs opinion, & plus ardens ordinairement à les défendre. La réputation d'un Savant lui tient lieu de terres, de dignités & de fonds, il regarde avec jalouſie toute oppoſition qui pourroit en diminuer l'éclat; au-lieu qu'un homme du monde a d'autres biens & d'autres grandeurs à défendre, & devient par-là plus tranquille ſur la contradiction; c'eſt pour cela qu'il faut excuſer un peu l'impoliteſſe de bien des Savans. Montrez-leur une faute, c'eſt leur arracher une partie de leur être, & vous attirer à coup ſûr leur haine & leur indignation. Les Lettres écrites à Mr. *Le Clerc* ſont au nombre de vingt-trois.

Les onze Lettres à Mr. *Basnage* marquent un peu moins de cordialité, une grande partie même y eſt employée à critiquer l'*Hiſtoire des Juifs* de ce Savant; & on trouve des paſſages dans les Lettres à Mr. *de la Croze*, ou Mr. CUPER décide en faveur du dernier contre les ſen-

ſentimens, & même contre les manières de Mr. *Basnage*. Il n'y en a que huit à Mr. *Nicaiſe*, & elles ſont des plus anciennes; ſix à Monſieur le Paſteur *Martin*; quatre au célèbre *Jurieu*; une au P. *Banduri*. Les treize Lettres à Mr. *van Dalen* ſont des plus longues & des mieux travaillées. Tout le Recueil ſe termine par treize Lettres de Monſieur *Huet* à Mr. CUPER. Quoique le Titre de l'Ouvrage paroiſſe les exclure, on eſt perſuadé que perſonne ne ſera fâché de les voir conſervées.

Il y a encore par-ci par-là des Lettres iſolées à Mr. *Galand*, au P. *Montfaucon*, au Chanoine *Voſſius*, &c.

Il nous reſte à parler en détail de ce que ces Lettres ont de plus important. Nous nous attacherons principalement à celles que l'Auteur adreſſe à Mr. *de la Croze*. La grande inclination de Mr. CUPER étoit pour les Antiquités, les Médailles, les Inſcriptions, l'ancien Langage, le Gouvernement, les Habillemens, les Mœurs des Peuples des âges reculés. Voila ce qui faiſoit les délices de Mr. CUPER. Moins touché de cette autre eſpèce de Littérature, où la plupart des Littérateurs s'occupent à éplucher les ſillabes & les mots des Auteurs, à en rapporter des Variantes & à en rectifier l'ortographe. Il eſt aiſé de juger quelle eſpèce de Littérature doit être la moins utile. A la tête de ces Lettres il y a une Epitre Latine, dans laquelle Mr. CUPER relève vivement la témérité effrontée du P. *Hardouin*. Nous ne craignons pas de nous ſervir de ce terme en parlant d'un homme, qui s'eſt moqué du bon-ſens du Genre Humain, & pen-

dant ſa vie & après ſa mort. Quel ſiſtême ridicule & abſurde de vouloir nous arracher, d'un ſeul trait de plume, tous les Poëtes, les meilleurs Hiſtoriens, & les Pères, attribuer tant d'Ouvrages admirables à des Savans imaginaires d'un ſiècle barbare, accuſer d'impoſture cette infinité d'Inſcriptions, & de Marbres répandus ſur toute la Terre; & tout cela pour fonder ſur les ruines de l'Hiſtoire une Tradition ſans bornes & ſans pudeur! Ce n'eſt pas ſans raiſon que Mr. CUPER fait de ſérieuſes réfléxions ſur la conduite de l'Ordre, dont étoit ce téméraire ou cet écervelé. La Société approuvoit-elle ces Dogmes monſtrueux, ou bien ſi elle les déſaprouvoit que n'en empêchoit-elle la publication, elle qui gouverne avec une puiſſance illimitée, non un petit Savant de ſon Ordre, mais la plus grande & la plus belle partie du monde. N'eſt-on pas fondé à croire que cette artificieuſe Société a voulu laiſſer échaper ces Paradoxes pour préparer les eſprits, & les accoutumer d'entendre ſans frémir des Doctrines qui révoltent à la prémière Génération, mais que des Conciles, des Inquiſitions & des *Auto-da-fé* peuvent rendre orthodoxes dans un autre Siècle. N'a-t-elle pas permis d'imprimer *Mariana*? Ne l'a-t-elle pas ſoutenu? Voila les réflexions qu'avoit faites Mr. CUPER, & que la douceur de ſon eſprit lui faiſoit ſouhaiter de ſupprimer.

Monſieur CUPER s'oppoſe avec jugement à la prétendue Médaille de *Phidon*, l'Auteur des Monnoyes en Grèce; ce ſeroit trop de bonheur, ſi des Monnoies d'une antiquité ſi reculée, frappées dans une ſeule Ville, & dans un petit eſpace

pace de tems, avoient échapées aux refontes, aux saccagemens des Villes, & à tous les accidens qui ont bouleversé la surface de la Terre.

Il fait voir que l'explication du mot Grec Κοσμ, telle que l'a imaginée *Hardouin*, choque également la Grammaire, l'Histoire & la nature des choses. Quel vaste champ pour les erreurs, dont la vérité tient le milieu! Ce visionnaire est allé d'un côté jusqu'aux extrémités de l'incrédulité; il faudroit se réfugier dans le scepticisme pour défendre ses doutes fanatiques: de l'autre, il pousse l'Hypothèse & la crédulité jusqu'au delà des bornes de la bonne fable; seroit-on intéressé à se jouer de la raison, à desarmer les hommes d'une défense dangereuse aux Oppresseurs de la vérité? Dans la huitième Lettre il parle de ces dents de Mamouth, véritables dents d'Eléphans que l'on trouve sur les rives des Fleuves de la Sibérie. L'Illustre Baronet *Hans-Sloane* a mis hors de doute, quelles appartiennent à ce vaste Animal, & on convient qu'elles n'ont pu être portées dans ces Climats glacés que par une Inondation universelle. Quelle autre puissance auroit pu porter sur les sommets des montagnes Suisses, des Algues & des Mousses marines, que nous y avons trouvées parfaitement conservées, & sans autres changemens que d'être devenues des Pierres.

La Médaille qui est gravée p. 30, dont les Caractères sont inconnus, & que l'on a prise pour un Darique, quoiqu'il n'y ait point d'Archer, paroit se rapporter à l'evènement qui fit monter sur le Trône Darius fils d'Hystaspe. Le valet qui y tient une Cavale y a beaucoup de ressem-

ſemblance. On doit être ſatisfait de trouver les prémiers Eloges, & la réputation naiſſante de Meſſieurs *Paſſionei*, *Schmincke*, *Schultens*, *Drakenborch*, *Bourguet* (*a*), qui paroiſſent de nos jours avec tant d'avantage dans les différentes Claſſes de la République des Lettres.

La Lettre XVIII adreſſée au P. *Montfaucon*, eſt une Critique de quelques endroits de la *Palæographia Græca* de ce ſavant Bénédictin. On y voit auſſi un Traité aſſez curieux ſur le Papier tiré de la plante de ce nom, & du Papier fait de Mauve, qui nous rappelle l'idée de celui que l'on fait au Japon d'une eſpèce de Meurier aſſez reſſemblant aux Mauves par les feuilles. *Kæmpfer* en a donné un Mémoire fort complet & fort curieux.

Les petites Statues trouvées à *Winterthur*, dont les figures ont été communiquées à l'Auteur par feu Monſieur *Scheuchzer* l'ainé, nous font ſouvenir des Lampes de Bronze, que l'on a trouvées à *Muri* près de *Berne*, il y a une dizaine d'années, & du petit Pavé Moſaïque parfaitement beau, que l'on a trouvé à *Avanches* en 1734. Je ne ſai pas ce qui empêche que le Public ne ſoit mieux informé de ces Antiqui-

(*a*) Ce Savant auroit pu enrichir ce Recueil. Mr. CUPER parle ſouvent de ſon commerce de Lettres avec Mr. *Bourguet*, qui demeuroit à Veniſe dans ce tems-là. Ce commerce regardoit principalement l'Origine des Lettres, la Langue Chinoiſe & les effets prodigieux du Déluge. Il doit y avoir auſſi des Lettres de Mr. CUPER chez les Héritiers de Mr. *Iſelin* à Baſle. Voyez p. 134. de même que chez les Héritiers de Mr. *Fabricius* à Hambourg, pag. 186.

tiquités. La Suisse ne manque point de Savans, & les Savans n'y manquent pas non plus de loisir, Seroit-ce l'indolence, fruit d'une heureuse médiocrité qui les en empêchât?

Je ne sai pas si nous ferons bien de parler de la Figure de Licorne que l'Auteur donne à la p. 86 d'après Mr. *Witsen*. Il paroit ajouter foi à l'existence de cet Animal. La figure approche fort d'un Ane, à sa Corne près, qu'elle porte entre les yeux, il n'y a pas apparence pourtant qu'elle existe. Tant de Voyageurs ont fait le tour de l'Asie, où généralement on aime à conserver des Bêtes rares, & aucun n'a dit en avoir vu de ses yeux. On croit assez généralement que les Cornes du Narwhal ont donné l'origine à cet Animal fabuleux.

L'histoire de la découverte des Médaillons d'or d'un poids extraordinaire, trouvés à Velp proché d'Arnheim, est racontée p. 179, & dans plusieurs autres Lettres. On y trouve un Médaillon de *Galla Placidia*, environné de différens Cercles du même Métal, & un autre semblable d'*Honorius*, dont le revers est fort commun entre les Médailles des *Constantins* & des Empereurs de leur Siècle. Il y a dequoi s'étonner, qu'on ait pu la prendre pour une espèce (*a*) d'*Arlequin*. La plupart de ces Lettres sont écrites en François, d'un style négligé & mêlé de Latin, tel qu'il convient à un Savant, qui ne pense qu'aux choses, & qui écrit à des amis qui pensent de même. Les fautes que l'on y trouve con-

(*a*) Page 183.

contre la pureté du langage ne diminuent rien de leur prix. Quelques autres Lettres, & celles de Mr. Huet, ſont Latines.

ARTICLE III.

HISTOIRE CIVILE DU ROIAUME DE NAPLES, traduite de l'Italien de PIERRE GIANNONE, Juriſconſulte & Avocat Napolitain, avec de nouvelles Notes, réflexions, & Médailles fournies par l'Auteur, & qui ne ſe trouvent point dans l'Edition Italienne. *In quarto*, 4 Volumes, & ſe vend à la Haye, chez *Pierre Goſſe* & *Iſaac Beauregard* Libraires. 1742. Le prémier Volume eſt diviſé en huit Livres, & contient 656 pages, ſans l'Avertiſſement des Libraires, l'Epître dédicatoire, & l'Introduction, qui contiennent 28 pages.

POur faire l'éloge de ce Livre, il ſuffit de dire que c'eſt une Traduction de celui qui a paru en Italien, l'an 1723 en IV Vol. in 4to dédié à l'Empereur Charles VI de glorieuſe mémoire, par Mr. *Pierre Giannone*, connu dans la République des Lettres pour un homme infiniment eſtimable par ſon ſavoir exact & judicieux, & par une certaine candeur, modeſtie, & ſimplicité de mœurs, dans le gout antique. Ce Livre eſt d'autant plus curieux, que ce n'eſt pas un ſimple narré hiſtorique, mais un tableau politique, où l'on répréſente l'origine des

des révolutions, & où l'on remonte à la ſource des Loix, & des changemens arrivés dans le Gouvernement, ſans oublier la part qu'y ont eue les affaires Eccléſiaſtiques. Quand ce Livre a paru en Italien, en 1723, il a fait d'autant plus de plaiſir qu'outre l'exactitude, & la fidélité dont l'Auteur ſe pique, on a été charmé de voir paroître enfin une Hiſtoire complette du Royaume de Naples, d'autant plus encore que perſonne n'avoit entrepris de faire pour ce Royaume, ce que tant d'autres ont fait ailleurs pour l'honneur de leur Patrie, négligence bien ſurprénante ſans doute dans un Païs ſi étendu, & ſi fertil en beaux Eſprits, dont les ouvrages font même aſſez voir qu'il n'y avoit point d'études plus cultivées chez eux, que celle du Droit. L'Auteur commence l'Hiſtoire de ce Royaume en remontant juſques aux Romains, à qui les Provinces qui compoſent aujourdhui le Royaume de Naples, ont été longtems aſſujeties. Il ſe propoſe de donner comme par préliminaire une idée de la forme, & de la conſtitution de l'Empire Romain, de ſes Loix, & de ce que firent pluſieurs Empereurs pour les perfectionner; & de deux célèbres Académies qu'il y avoit alors pour l'étude du Droit, l'une à Rome pour l'Occident, & l'autre à Beryte pour l'Orient. Son deſſein eſt de faire juger par-là de la décadence de ce Royaume, & des révolutions qui y ſont arrivées, depuis que Conſtantin trouva à propos de transférer le Siège Impérial à Conſtantinople, & de former ainſi deux Empires au-lieu d'un.

Il commence d'abord par donner une deſcription

tion de Naples, qui eſt environnée de la Mer Adriatique & de celle de Toſcane, & bornée de tous côtés dans le continent par l'Etat de l'Egliſe. Il y fait l'éloge du Gouvernement, & des Loix des Romains, en remarquant que toutes les Nations de l'Europe les regardent comme des Loix univerſelles, & le finit par ce trait d'un Edit des Empereurs Diocletien & Juſtinien, que le Code Grégorien nous a conſervé.

„ Nos Loix, *diſoient ces Empereurs*, ne protègent „ rien qui ne ſoit Sacré, & digne du reſpect des „ hommes, & ſi par la faveur de toutes les Divi- „ nités, l'Empire Romain s'eſt élevé à un ſi „ haut dégré de Puiſſance, c'eſt parce que „ toutes ſes Loix ſont fondées ſur la crainte „ des Dieux, & la pureté des mœurs. *Nihil* „ *niſi Sanctum, ac venerabile, noſtra jura cu-* „ *ſtodiunt, & ita ad tantam magnitudinem Ro-* „ *mana Majeſtas cunctorum Numinum favore* „ *pervenit, quoniam omnes ſuas leges, Religio-* „ *ne ſapienti pudorisque obſervatione devinxit.* Cod. Gregor. Lib. 5. tit de Naples.

Le prémier Livre traite d'abord de la différente condition des Villes d'Italie: on y voit que comme toutes ces Villes ne furent pas traitées également par les Romains, ce fut delà que prirent naiſſance, les diſtinctions, & les différens dégrés qu'ils leur accordèrent, les unes aiant le droit de Bourgeoiſie de Rome, & les autres étant appellées Villes Municipales, Colonies, Droits des Latins, Préfectures & Villes alliées. Elles jouiſſoient toutes de différentes prérogatives. L'Auteur traite enſuite de la condition des Provinces, de la diſpoſition de l'Empire

piré ſous Auguſte, de la diſpoſition & de la forme du Gouvernement des Provinces qui compoſent aujourdhui le Royaume de Naples, de la condition de leur Ville & de la Ville de Naples aujourdhui capitale de ce Royaume; & fait voir que dans ce tems-là elle n'étoit ni une République entierement libre, ni indépendante des Romains, qui lui avoient accordé des prérogatives extraordinaires dont elle jouiſſoit, comme d'autant de bienfaits, & de récompenſes pour prix de ſa fidélité à leur égard; & parce que les ſéjours agréables qu'ils y faiſoient, les diſpoſoient favorablement pour cette Ville, comme le prouve ce paſſage de *Paterculus* en parlant de Naples & de Cumes dans le prémier Livre de ſon Hiſtoire. *Utriusque Urbis eximia ſemper in Romanos fides, facit eas nobilitate atque amœnitate ſuâ digniſſimas.*

En parlant enſuite des Ecrivains Illuſtres, on auroit peine, dit l'Auteur, à donner un compte exact du grand nombre de génies élevés, d'eſprits ſublimes, & qui dûrent leur naiſſance aux Villes d'Italie que nous avons nommées ci-deſſus; ou qui par leur ſéjour, & en y cultivant les Sciences, perfectionnèrent leurs talens; Philoſophes, Mathématiciens, Orateurs, & principalement Poëtes, leurs ouvrages contenant tout ce que l'Antiquité a produit de plus admirable dans ces différens genres.

L'éloge qu'il fait des Juriſconſultes & de leurs Livres montre combien cette ſcience y étoit cultivée. Il prouve que l'étude de la Juriſprudence ne fut jamais tant honorée & eſtimée que parmi les Romains; & c'eſt ajoute-

t-il

t-il à cet amour qu'on trouvoit chez les perſonnes du prémier rang pour l'étude des Loix, qu'il faut principalement attribuer l'autorité & le relief qu'elles aquirent. En effet, dit-il, qui peut-on comparer aux grands Juriſconſultes de Rome, tels que les Claudius, les Sempronius, les Scipions, les Mucius, les Catons, les Brutus, les Craſſus, & tant d'autres d'un nom également illuſtre. Ne ſoyons donc pas étonnés ſi Cicéron diſoit que toutes les Loix & les coutumes des autres Nations lui paroiſſoient ridicules, lorſqu'il les comparoit à celles des Romains. La fin de ce Livre contient les Conſtitutions des Princes, les Codes Papyrien, Grégorien, & Hermogenien, & les fameuſes Académies de Rome en Occident, & de Beryte en Orient. Arrêtons-nous un peu au ſujet de ces deux fameuſes Académies. Avant le Règne d'Adrien, Rome n'avoit point d'Académies. Les Maitres enſeignoient la jeuneſſe dans leurs Maiſons particulières, & le lieu où ils recevoient leurs Ecoliers, ſe nommoit *Pergole* ou *Galleries*. Les Juriſconſultes eux-mêmes ne ſe refuſoient point à ces fonctions, indépendemment de leurs occupations, pour expliquer les Loix, écrire, répondre, & donner des conſeils, ils enſeignoient le Droit dans leurs Maiſons à de jeunes gens. Cicéron dit qu'il avoit été diſciple de Quintus Scevola, fils de Publius, quoique ce fameux Juriſconſulte *nemini ad docendum ſe dabat*. Adrien fut le prémier qui fonda un Collège à Rome pour enſeigner en public les Sciences & les Belles-Lettres. Cet édifice fut placé dans la huitième région de Rome,

au

au pied du Mont Aventin, & conſerve encore aujourdhui la mémoire de Ecoles des Grecs, car on y enſeignoit également l'éloquence Grecque & Latine. Alexandre Sévère aggrandit & orna cet établiſſement, il aſſigna des appointemens aux Rhéteurs, Médecins, Grammairiens, & à tous les autres Profeſſeurs; fonda des Auditoires publiques & des penſions pour les Etudians, dont les parens étoient pauvres, mais de condition libre.

La réputation de cette fameuſe Académie attiroit à Rome de toutes les parties de l'Empire une infinité de jeunes gens, pour y étudier les Sciences, & particulierement la Juriſprudence; &, quoique les Grecs paruſſent n'avoir bonne opinion que d'eux-mêmes, & de ce qui leur appartenoit, ils reconnurent cependant que pour ſe former dans les bonnes mœurs, il falloit en aller puiſer les principes dans l'étude des Loix Romaines.

Les Empereurs donnèrent une attention particulière à tout ce qui intéreſſoit la proſpérité de l'Académie de Rome. Lorſque cette Ville fut déchue de ſon ancienne ſplendeur, ſous Valentin le vieux, les bonnes règles établies pour le maintien de l'Académie ne s'obſervèrent plus. Mais ce Prince, pour remédier à de tels deſordres, publia ſa fameuſe Conſtitution, qu'il adreſſa en l'année 370 à Olybrius Préfet de la Ville. Elle contient onze réglemens Académiques pour remédier à tous les abus. Par ce moyen l'Académie fut entièrement rétablie dans ſon prémier luſtre, & c'eſt par-là que Rome put mériter, même dans les tems les plus bar-

barbares, les louanges que plusieurs Auteurs de ces bas Siècles, & que Savaron a rassemblées dans ses Notes sur *Sidonius Apollinaris*.

Pour ce qui regarde l'Académie de Beryte, qui est une Ville de la Phénicie en Orient, l'on n'est pas certain par qui elle fut fondée, mais on ne sauroit douter que dès longtems avant le règne de l'Empereur Dioclétien, elle ne se fût rendue déja célèbre. On en trouve la preuve dans une Constitution de ce Prince, que le Code Justinien a rapportée, & qui est adressée à Severin, & à d'autres Etudians d'Arabie, qui demeuroient à Beryte pour y apprendre le Droit.

Environ l'année de Christ 350, sous les Règnes de Constance & de Constant, l'Académie de Beryte étoit encore en tout son lustre. Justinien lui donna le nom de Ville des Loix, & voulut que comme la Jurisprudence ne pouvoit être enseignée en Occident qu'à Rome, de même, pour ce qui regardoit l'Orient, l'Académie de Beryte jouît seule de ce privilège, avec celle de Constantinople qui se trouvoit déja établie par Théodore le jeune dès l'an 425. nous voyons au Livre second que l'Auteur met au commencement du quatrième Siècle, suivant l'Ere Chrétienne, & dans le cours des années suivantes, la décadence de l'Empire Romain. La raison qu'il en apporte est que ces Romains courageux & magnanimes devinrent lâches & efféminés, n'étant plus sensibles qu'aux attraits de la volupté, & que le luxe & les brigues prirent la place de toutes les vertus qu'on avoit admirées jusques alors. Cette Nation, qui avoit subjugué tout le monde, fut vaincue elle-même & exposée aux plus considé-

ra-

tables révolutions; la décadence de l'Empire ne fut pas avec le tems moins considérable en Orient. En un mot, toutes les Provinces de l'Empire Romain furent vaincues & conquises, cette époque peut servir aussi pour la décadence des Belles-Lettres qui périrent avec l'Empire.

Dans la suite de ce Livre l'Auteur rapporte les Nouvelles Loix, & la Nouvelle Jurisprudence, sous les règnes de Constantin & de ses Successeurs, l'établissement de l'Accadémie de Constantinople, les Constitutions des Princes dont fut formé le Code Théodosien, & l'usage & l'autorité de ce Code, en Occident, & dans les Provinces du Royaume de Naples. Nous donnerons un précis de ce qu'il dit à ce sujet. Après que Théodose eut relevé & rétabli dans les Académies la Jurisprudence qui étoit tombée en décadence, il crut qu'il étoit nécessaire de dissiper les ténèbres que le grand nombre de Livres de Droit, & la multitude des Constitutions Impériales contraires les unes aux autres répandoient sur cette Science. Pour y réussir il forma la résolution de faire un nouveau Code, à la composition duquel il donna toute son attention. Pour cet effet il retrancha tout ce qui étoit superflu, & n'y admit que ce qu'il jugea nécessaire pour la décision des Procès; ce fut en 438 qu'il fut publié, quoique Ciron & quelques Auteurs ayent écrit faussement qu'il le fut dès l'an 435. Huit Jurisconsultes d'une probité reconnue & d'une Science profonde furent emploiés à cet ouvrage: leur Commission consistoit à rassembler les Constitutions de divers Princes qui étoient à peine

connus, d'en faire un corps, d'en corriger les fautes, & les altérations, & enfin d'en former un abrégé auſſi concis qu'il leur ſeroit poſſible. Leur ouvrage cependant ne put être contenu que dans ſeize Livres, s'agiſſant de raſſembler toutes les Conſtitutions, données pendant le cours de cent vingt-ſix ans. Depuis 312 juſques à 438, ſous le régne de ſeize différens Empereurs: aucune partie du Droit Public & Privé ne fut négligée dans la compoſition de ce Code; enfin cet Ouvrage ne laiſſe rien à déſirer ſur cette matière. Le Droit Eccléſiaſtique y trouve auſſi ſa place. Les Conſtitutions qui le concernent compoſent un Livre entier, & l'on peut dire enfin que le Code Théodoſien comprend toutes les parties du Droit Privé, Public, & Divin. Il ne fut pas plutôt publié qu'il fut reçu dans les deux Empires. En Orient, à peine eut-il paru que Théodoſe adreſſa une de ſes nouvelles à Florentius Préfet du Prétoire, ſous le Titre de *Theodoſiani Codicis autoritate*, par laquelle il ordonna qu'à l'avenir on ne pourroit plus ſe prévaloir d'aucune autre Conſtitution que de celles qui étoient raſſemblées dans ce Code. Quoique Théodoſe ne regna pas en Occident, cet Ouvrage ne laiſſa pas cependant d'y être également reçu & approuvé. Avant de l'entreprendre, il en avoit communiqué le projet à Valentinien ſon Collègue. L'un & l'autre travailloient de concert, & pour arriver au même but; ainſi d'abord que ce nouveau Code eut paru en Orient, le Prince lui donna force de Loix en Occident, & l'on peut dire que c'étoit en partie ſon ouvrage, puiſque pour en faciliter la collection, il avoit

avoit envoyé à Théodose, & aux Jurisconsultes chargés de ce travail, les Registres des Constitutions publiées en Occident par les Princes ses Prédécesseurs, & de celles données par lui-même pendant toute l'année 425 qu'il séjourna à Aquilée, à Rome, ou à Ravenne dont il fit le Siège de l'Empire. Voila en substance ce que l'Auteur nous apprend du fameux Code Théodosien, de son usage, & de son autorité en Occident, & dans les Provinces qui composent aujourdhui le Royaume de Naples. Voyons à présent quel changement la Conversion de Théodose apporta dans la police Ecclésiastique.

La Conversion de ce Prince, dit l'Auteur, assura la paix & la tranquilité à l'Eglise ; cet Empereur ayant accordé sa protection à la Religion Chrétienne, dont il fit depuis profession, de sorte que les Evêques, qui se chargoient pendant ces trois prémiers Siècles du Gouvernement des Eglises, situées dans les Villes dépendantes de l'Empire, & qui exerçant leurs fonctions étoient continuellement exposés aux funestes effets de la persécution, firent depuis une profession publique de leur créance, fondèrent des Eglises, élevèrent des autels pour en maintenir le culte ; & à proportion de l'importance des Villes, où ces Eglises étoient situées, les Evêques, qui les conduisoient, prirent différens rangs, & parvinrent à de nouvelles & à de plus grandes dignités. On commença alors à connoitre ces titres de Métropolitains, de Primat, de Patriarche, dont les fonctions dans le Spirituel répondoient pour le plus ou le moins d'étendue, à celles des Magistrats prépofés au

Gouvernement des mêmes Provinces. Ceci ſert à prouver que ce fut ſous le règne de Conſtantin que les Eccléſiaſtiques commencèrent à ſortir de cette ſimplicité des prémiers Siècles, & que l'ambition & le déſir de commander & d'amaſſer des richeſſes prirent la place de la charité, de la pauvreté, & de la modération, qui étoient auparavant les ſeules armes qu'ils oppoſoient à la perſécution, deſorte que l'on peut dire que le règne de Conſtantin a été l'époque de la grandeur de l'Egliſe, & que ce Prince a jetté lui-même les fondemens de cette puiſſance ambitieuſe qui pendant pluſieurs Siècles s'eſt arrogé le droit de dépoſer les Rois, de mettre leur Royaume en interdit, de délier les Peuples du Serment de fidélité qu'ils devoient à leur Souverain, & qui a voulu même s'attribuer ſur le temporel des Princes, un pouvoir auſſi abſolu que ſur le Spirituel.

Dans le Livre troiſième l'Auteur parle de Juſtinien qui ſuccéda à l'Empire, à Juſtin Empereur d'Orient, & mérita par ſes belles actions le nom de Grand qu'on lui donna; ce fut un Prince également illuſtre & dans la Paix, & dans la Guerre, qui rendit à l'Empire ſa prémière Majeſté, & en rétablit les forces par les exploits de Béliſaire, & de Narſès ſes Généraux, & par les ſoins & les travaux des Juriſconſultes qu'il employa: les prémières grandes entrepriſes furent commencées en tems de paix. Dès les prémières années qu'il monta ſur le trône, il forma le projet de donner une meilleure forme à la Juriſprudence. Ce Prince n'étoit par encore entré dans la ſeconde année

de

de son règne, quand il publia au mois de Février 528 un Edit, adressé au Sénat de Constantinople, par lequel il ordonna la Compilation d'un nouveau Code. Il choisit dans les trois Ordres des Magistrats, des Professeurs, & des Avocats, ceux qui s'étoient aquis la plus grande réputation, & les chargea de ce travail. Le fameux Tribonien fut le Président de cette Commission. Le plan qu'on donna à ces Jurisconsultes fut de rassembler les Constitutions des Princes qui se trouvoient dans les Codes Grégorien, Hermogénien, & Théodosien, & d'y joindre les Loix publiées dès-lors, & de tems à autre par les Empereurs, à compter depuis Théodose le jeune, jusqu'à celles de Justinien inclusivement, & de composer de tout ce travail un seul Volume. Ces Jurisconsultes employèrent un peu plus d'une année au nouveau Code, ainsi il fut achevé & publié au commencement de la troisième année du Règne de Justinien, & nommément au mois d'Avril 529. L'usage des trois prémiers fut absolument interdit, & ce Prince ordonna par un Edit, sous le titre *de Justiniano Codice confirmando*, que les Juges conformeroient leurs jugemens à ces décisions, & que les Avocats y puiseroient comme dans l'unique & véritable source, toutes les Loix qu'ils citeroient dans les Procès. Des-lors le Code Théodosien tomba en oubli en Orient, mais il eut un meilleur sort en Occident, surtout en Italie, où celui de Justinien ne fut pas reçu, tant que les Goths y régnèrent. Voici ce qui regarde le prémier Code de Justinien. A l'égard des Pandectes, des Instituts de son second Code,

& de ſes Nouvelles, & de l'uſage & de l'autorité qu'eurent ces Livres en Italie, & dans les Provinces du Royaume de Naples, les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de nous étendre davantage ſur ces articles.

Après avoir rapporté les entrepriſes pacifiques de Juſtinien, voyons à préſent ſes expéditions militaires en Italie contre Théodat Succeſſeur d'Athabaric. Après que ce Prince eut exécuté, comme nous avons dit ci-deſſus, le deſſein qu'il avoit de donner une forme fixe & ſtable à la Juriſprudence Romaine, il abandonna le ſoin de Légiſlateur, pour s'adonner aux affaires de la Guerre, & par-tout il remporta d'heureux ſuccès. Dans l'entrepriſe auſſi grande que difficile des Loix, il eut le bonheur d'être ſecondé par d'excellens Juriſconſultes, tels qu'étoient Tribonien, Théophile, Dorothé, &c.

Dans le Militaire il eut des Généraux d'une habilité & d'une valeur diſtinguée. Un Bélifaire, un Narſès, & quelques autres, dont les fameux exploits ne contribuèrent pas moins à la gloire de cet Empereur qu'à l'agrandiſſement de l'Empire, par le nombre de leurs conquêtes. Il dut aux victoires qu'ils remportèrent ſur tant de Nations ces titres avec leſquels ſon nom a paſſé à la poſtérité, d'Allemanique, de Gothique, de Francique, de Germanique, d'Alanique, de Vandalique, d'Africain; & la Fortune de ce Prince ne ſe borna pas à lui donner de grands Capitaines, elle eſt également marquée par les occaſions favorables qui ſe préſentèrent ſous ſon règne de faire de promtes conquêtes, principalement dans la Guer-

Guerre contre les Goths. Ce Prince eut toujours d'heureux succès, jusqu'à ce qu'ayant eu quelques soupçons de l'infidélité de Bélisaire, il le rappella, & renvoya en sa place en Italie Jean & Vitalis. Mais la valeur & la conduite de ces Généraux n'approchant pas de celle du prémier, les Goths reprirent courage, & élurent pour Roi Totila. Ce Prince par son mérite & par sa valeur ranima le courage abatu des Goths, qui reprirent plusieurs Provinces, dont Bélisaire s'étoit rendu le maitre. Totila battit l'Armée Impériale, & reconquit la Toscane; peu après il soumit également les Provinces qui composent aujourdhui le Royaume de Naples; le Samnium tomba sous sa puissance; il emporta de force Bénevent, l'abandonna au pillage, & en fit raser les murailles. Passant ensuite dans la Campanie il assiégea Naples, prit Cumes, & toutes les autres places le long de la Mer. Tandis qu'il étoit occupé au siège de Naples, ses Lieutenans lui soumirent la Pouille, la Calabre, & les autres Provinces qui s'étoient déclarées en faveur de Justinien; il en tira des sommes immenses qui avoient été levées pour l'Empereur.

Jusqu'à ce tems-ci les Evêques de Rome ne s'étoient point mêlés d'affaires d'Etat: bien loin de régenter les Princes, ils ne prenoient pas même connoissance de leurs démêlés. Les Papes Sylvestre & Vigile furent les prémiers qui y prirent part. En quoi leurs Successeurs ne les ont que trop bien imités. Vigile mit tout en œuvre pour déterminer Justinien à renvoyer Bélisaire en Italie, pour s'opposer aux pro-

grès de Totila. Juſtinien y conſentit, mais n'ayant pas donné à Béliſaire les forces ſuffiſantes pour réuſſir dans cette entrepriſe, cette ſeconde expédition loin d'ajouter à ſa gloire, lui fit plutôt perdre la grande réputation qu'il s'étoit aquiſe dans la prémière; car ce Général étant campé à Oſtie, Totila ſous ſes yeux ſe rendit maitre de Rome, & comme il ne pouvoit garder cette Ville, & qu'il ne vouloit point l'abandonner, il réſolut d'en détruire la plus grande partie, en fit ſortir le peuple, & emmena avec lui les Sénateurs. Voila un abrégé concis, à la vérité, de ce que l'Auteur rapporte de Juſtinien & de Totila, mais qui pourra cependant donner une idée de ces deux grands Princes. Totila mourut après avoir regné environ 10 ans. Juſtinien reconquit après ſa mort ce qu'il avoit perdu pendant la vie de Totila, mais au même inſtant que ce Prince eut entierement délivré l'Italie des Goths, il fallut donner tous ſes ſoins à la ſeconde Guerre qu'il eut contre les Perſes, & à repouſſer l'invaſion des Huns, & peu de tems après en 565, ce Prince mourut âgé de 82 ans, en ayant regné 38 & huit mois. Les Empereurs d'Orient ne jouirent pas longtems de leurs conquêtes ſur les Goths, leur nouvelle domination ne fut pas d'une longue durée, les Pandectes, les Codes, & toutes leurs Loix ſuivirent leur ſort. Après la mort de Juſtinien, l'Italie & le Royaume de Naples rentrèrent ſous la domination des Lombards qui deſcendoient des Goths. La mort de Juſtinien fut l'époque à laquelle tombèrent toutes ſes entrepriſes & ſes projets; dès-

dès-lors la fortune des Empereurs d'Orient commença à décliner comme auparavant. Juſtin le jeune Fils de Vigilance, qui étoit ſœur de Juſtinien, en ſuccédant à l'Empire n'hérita point des grands talens & des bonnes qualités de ce Prince. D'un caractère ſtupide, ſe laiſſant gouverner par ſa femme Sophie, il rappella d'Italie Narſès, & envoya en ſa place Longin, en l'année 568, qui ſous le nom d'Exarque, y commit toutes ſortes d'exactions, qui aculèrent & facilitèrent la perte de l'Italie.

Le quatrième Livre traite d'Alboin prémier Roi d'Italie, qui établit ſa réſidence à Pavie, & des autres Rois ſes Succeſſeurs. Alboin étoit Roi des Lombards, qui, après qu'il eut fait la conquête de l'Italie, le proclamèrent Roi, lui en firent hommage en cette qualité, avec de grandes acclamations de joye, & en lui mettant en main une pique qui étoit alors parmi eux la marque de la Royauté. Lorſque ces peuples éliſoient un Roi, toute la cérémonie pour le reconnoître conſiſtoit à l'élever ſur un bouclier au milieu de l'Armée, & le proclamer Roi avec des cris de joie, en lui remettant la pique, Simbole de la Royauté. C'eſt ici le commencement de la Domination des Lombards en Italie, ſous Alboin qui en fut proclamé le prémier Roi au mois de Janvier 570.

L'Auteur rapporte enſuite l'origine des Fiefs en Italie qui a paru aux Ecrivains du ſiècle paſſé ſi difficile à connoître, qu'ils l'ont regardée comme auſſi cachée que la ſource du Nil. Dans leurs recherches, pour en faire la découverte, ils ont donné aux Fiefs des commencemens ſi

différens les uns des autres, que loin de nous préſenter quelque éclairciſſement ſolide ſur cette queſtion, ils ont au contraire augmenté les ténèbres dont elle eſt environnée. L'Auteur a évité l'écueil où les autres ſont tombés, & ceux qui ſe donneront la peine de lire cette Section, conviendront qu'on ne pouvoit lever cette difficulté avec plus de clarté & de ſcience.

Le reſte de ce Livre traite de la ſucceſſion des Rois de Lombardie, & de l'expédition de Conſtans, Empereur d'Orient en Italie. Ce Prince étoit fils de Conſtantin, qui ne poſſéda le trône que quatre ou ſix mois, Martine ſa Belle-mère l'ayant fait mourir, pour y placer Héraclien ſon propre fils, il en fut auſſi chaſſé au bout de ſix mois, & relégué avec ſa mère. Conſtans lui ſucceda en 642. Ce nouvel Empereur ſouhaitoit ſi ardemment de réunir l'Italie à l'Empire d'Orient, qu'il croyoit ne pouvoir porter avec honneur la Couronne Impériale, qu'autant qu'il réuſſiroit à reprendre deſſus les Lombards tout ce qu'ils avoient conquis. Cette entrepriſe lui parut ſi importante, il s'y livra avec tant d'ardeur, que ne voulant pas la confier à ſes Généraux, il préféra de partir de Conſtantinople, & de ſe mettre lui-même à la tête de ſon Armée : ſpectacle nouveau, ajoute l'Auteur, puiſque ce fut pour la prémière fois qu'on vit un Empereur d'Orient ſe mettre en marche pour venir en Italie & à Rome, mais les mauvais ſuccès qu'il eut, lui firent perdre toute eſpérance de vaincre les Lombards ; accablé de chagrin il ſe rendit à Rome. Le Pape le reçut avec de grandes marques

ques de reſpect ; il y ſéjourna douze jours, & pour tirer quelque parti de ſon voyage d'Italie, il dépouilla cette Ville de ſes plus précieux ornemens, enleva tout ce qu'il y trouva de plus rare, en or, argent, bronze, & marbre, & le fit embarquer pour être tranſporté à Conſtantinople ; il s'en retourna enſuite à Naples, paſſa delà à Reggio, où ſes Troupes furent défaites par les Bénéventins pour la troiſième fois ; il ſe rendit enfin en Sicile, & après y avoir fait quelque ſéjour, il fut aſſaſſiné à Syracuſe, dans le bain, par ſes propres Domeſtiques l'an 668. Les richeſſes immenſes qu'il emportoit de Rome & d'autres endroits, tombèrent entre les mains des Sarazins, & ne furent point conduites à Conſtantinople, mais à Alexandrie.

Quoique l'origine de la Langue Italienne ne ſoit pas néceſſaire abſolument à ſavoir, nous en dirons cependant un mot, & renvoyerons à l'Auteur les perſonnes qui déſireront un éclairciſſement plus ample à ce ſujet. Sur la fin du neuvième Siècle, l'on ne ſe ſervoit preſque plus de la Langue Latine que lorsqu'on écrivoit, elle étoit déja très corrompue. On avoit introduit un nouveau Langage, dont le Peuple ſe ſervoit ordinairement, formé par le mêlange de la Langue Latine avec celle des différentes Nations étrangères, & qu'on nomma Langue Italienne. On ne ſauroit douter que cette Langue ne fût déja en uſage, & aſſez répandue dans ce tems, car elle eſt plus ancienne qu'on ne croit, & Fournier atteſte que ſous le règne de l'Empereur Juſtinien il s'étoit déja ſtipulé à Ravenne un acte *conceptum eo Sermone quo nunc Vulgus*

gus Italiæ utitur. Environ l'année 910, Conſtantin Porphyrogénète, en parlant de Veniſe & de Bénévent, les appelloit *Citta nova.* Le ſéjour des différentes Nations dans pluſieurs Contrées du Royaume de Naples a été la cauſe de cette grande diverſité qu'on remarque aujourdhui dans le Langage des habitans des Provinces, quoiqu'en général ils parlent tous Italien.

Bardanès avoit été le prémier des Auteurs d'Orient qui tenta de proſcrire le culte des Images; mais Léon l'Iſaurien qui poſſédoit dans ce tems-là l'Empire, ſe livra avec tant de fureur à cette entrepriſe, qu'il en aquit le ſurnom *d'Iconoclaſte.* On peut voir dans ce Livre de quelle façon cet Empereur s'y prit, & trouva le moyen de faire trembler le Pape, dont la puiſſance temporelle commençoit déja à s'aggrandir conſidérablement: l'on y verra que la crainte qu'il eut que cet Empereur venant l'attaquer, il ne fût trop foible pour pouvoir lui réſiſter, l'obligea d'avoir recours au Roi de France. C'eſt ici le prémier exemple que nous avons de la demande que les Papes ont faite aux Rois de France de leur protection; mais pour éclaircir un peu ce ſujet, il eſt néceſſaire de dire en peu de mots, en quel état ſe trouvoit pour lors la Cour de Rome.

Le Pape Grégoire Second ſe trouvoit réduit à de grandes extrémités; l'Empereur Léon lui ayant fait dire que s'il ne rénonçoit au culte des Images, il le dépoſſéderoit, & nommeroit un autre Pape à ſa place. Grégoire ſe flattoit que le Roi des Lombards le défendroit contre l'Empereur, mais il n'ignoroit pas que ce même

me Roi étoit bien moins occupé du deſſein de lui rendre ſervice, & de veiller à ſa conſervation, que de celui de profiter des occaſions favorables que les diſcordes pourroient faire naître, & par ce moyen étendre ſa domination; deſorte qu'il n'ôſoit, ni ne pouvoit ſe fier à lui. Dans cette extrémité il crut qu'il falloit mettre les Romains de ſon côté, il y réuſſit par la crainte qu'il leur donna de l'ambition de l'Empereur & des Lombards, & les engagea à le reconnoître pour Souverain, ce qu'ils firent. Ce fut là l'origine & le prémier fondement ſur lequel les Papes parvinrent enſuite à établir la Principauté & Souveraineté Temporelle dont ils jouiſſent à préſent en Italie. L'Empereur, irrité de plus en plus contre ce Pontife, confiſqua tous les biens que l'Egliſe de Rome poſſédoit en Sicile, dans la Calabre, & dans les autres Provinces de l'Empire. Il ſe diſpoſa lui-même avec une nombreuſe Armée à punir l'infidélité des Romains, qui avoient reconnu le Pape pour Souverain, & à tirer une vengeance éclatante du Pape, qu'il regardoit comme l'auteur de la revolte. Dans cette extrémité le Pape réſolut de s'adreſſer aux François, qui avoient toujours été conſtamment attachés à la Foi Catholique depuis plus de quinze ans. Charles Martel gouvernoit ce Royaume. Le Roi, incapable de regner, avoit remis ſon autorité à ce Grand-homme qui étoit Maire du Palais. Ce fut à ce vrai maitre du Royaume que Grégoire envoya une ſomptueuſe Ambaſſade; aucun Pape n'avoit encore fait de ſemblable démarche. Mais Grégoire voulut par cet-

cette distinction engager Charles Martel à lui donner le secours dont il avoit besoin, & à prendre l'Eglise de Rome sous sa protection. Les Ambassadeurs furent bien reçus, & Charles Martel accorda tout ce que le Pape lui demandoit, & promit de passer en Italie pour défendre l'Eglise & les Romains, en cas qu'ils fussent attaqués. Le Pape, content de cette négociation, finit peu de tems après ses jours en paix en l'année 731. Il eut pour Successeur Grégoire III. Je me suis un peu étendu sur cet article, pour faire connoître l'origine temporelle des Papes, la soupleſſe qu'ils employèrent pour engager les puissances à les y maintenir, & les moyens dont ils se servirent ensuite pour s'agrandir, même au préjudice de ceux qui avoient empêché leur ruine. La mort de Léon arriva environ dans ce tems-là, & Constantin Copronime lui succéda; le Roi des Lombards ne lui survêçut pas longtems, & il eut pour Successeur Rachis, qui peu de tems après abdiqua la Couronne pour se faire Moine au Mont Cassin. Ce fut dans ce tems-là que la Couronne de France passa de la race des Merovingiens à celle des Carlovingiens; nous aurons occasion de parler autre part de cet évènement.

Rachis ayant abdiqué la Couronne, les Lombards mirent sur le trône Aistulfe. Ce Prince, aussi capable d'exécuter que de former de grands projets, porta son Royaume au comble de la grandeur, & causa par-là la décadence & la ruine des Lombards en Italie, par la jalousie que sa puissance donna aux autres Princes, qui se liguèrent pour la détruire. Il médita d'abord de

de ſe rendre maître de Ravenne, & de l'Exarchat, qui étoient encore entre les mains des Grecs. Il raſſembla ſon Armée, ſous différens prétextes, marcha bruſquement contre Eutiche, & tout droit à Ravenne Capitale de l'Exarchat qu'il inveſtit, & preſſa vivement. L'Exarque hors d'état de ſoutenir l'aſſaut rendit la Ville, & ne voyant plus d'apparence de ſecours, il abandonna tout, & s'en retourna en Grèce. Auſſitôt que Ravenne fut entre les mains du vainqueur, les autres Villes ſe ſoumirent auſſi. Telle fut la fin de l'Exarchat de Ravenne, & de ſes Exarques, qui avoient conſervé pendant cent quatre-vingt-trois ans la puiſſance des Empereurs d'Orient en Italie. Aiſtulfe enflé par ces ſuccès, crut avoir des droits ſur toutes les dépendances de l'Exarchat de Ravenne, & en particulier ſur le Duché, & la Ville de Rome. Il envoya, en conſéquence, au Pape, des Députés chargés de lui dire nettement, que ſi les Romains refuſoient de ſe ſoumettre, & de payer annuellement le Tribut d'un écu par tête, il viendroit inceſſamment ſaccager la Ville de Rome, dont le peuple ſeroit paſſé au fil de l'épée. Le Pape envoya des Ambaſſadeurs au Roi pour l'appaiſer, mais voyant que rien ne pouvoit le détourner de ſon deſſein, il réſolut d'avoir recours à la protection du Roi de France, comme ſes Prédéceſſeurs avoient fait: il dépêcha donc ſecretement au Roi Pepin une perſonne de confiance, qui lui expoſa l'extrémité où étoit le Pape, & l'envie qu'il avoit de ſe réfugier en France, ſi on lui envoyoit des Ambaſſadeurs, avec qui il pût faire ce voyage en ſureté.

reté. Pepin agréa cette demande, & envoya au Pape deux des principaux Seigneurs de ſa Cour pour le conduire en France. Ces Ambaſſadeurs arrivant à Rome trouvèrent les Lombards prêts à inveſtir la Ville, & le Pape ayant ſu que le Roi des Lombards vouloit le faire arrêter, ſe laiſſa conduire en France par les Ambaſſadeurs de Pepin, qui lui rendit, à ſon arrivée, tous les honneurs qu'on pourroit faire aux plus puiſſans Rois de la Terre. Pepin, pour ſe faire plus reſpecter de ſes Sujets, & affermir la Couronne ſur ſa tête, & ſur celle de ſa poſtérité, ſe fit ſacrer par le Pape, & lui promit de paſſer en Italie, & d'obliger les Lombards à lui reſtituer le Duché de Rome, & de reprendre ſur eux l'Exarchat de Ravenne & de la Pentapole, dont il feroit préſent à S. Pierre & à ſes Succeſſeurs. Pepin tint ſa parole, car il força les Alpes, mit en déroute l'Armée du Roi des Lombards qui s'y oppoſoit, la pourſuivit jusques aux portes de Pavie où il l'aſſiégea, & l'obligea enfin, après avoir reçu des Otages préliminairement, à reſtituer le Duché de Rome; il lui prit encore Ravènne, & vingt autres Villes, & les joignit cette année 754 au Domaine de S. Pierre. Pepin, après avoir fait ces expéditions, retourna en France.

L'on voit dans le ſixième Livre ce qui ſe paſſa à l'Election de Charlemagne à l'Empire Romain, & la part que Léon III y eut. Cet évènement eſt aſſez intéreſſant pour que nous en faſſions mention. Voici un abrégé de ce qu'en dit l'Auteur. Tandis que Pepin & Grimoald ſe faiſoient la ſanglante Guerre dont on

a

a parlé dans les Chapitres précédens, Charlemagne après avoir vaincu les Saxons, & parcouru divers endroits soumis à sa vaste domination; s'arrêta enfin en l'année 795 à Aix la Chapelle. Enchanté de la situation de cette Ville & de ses environs, il y fit bâtir une superbe Eglise. Pendant son séjour, il reçut la nouvelle que le Pape Adrien étoit mort à Rome, en l'année 796, il en eut un chagrin inexprimable. Peu de tems après il apprit que le Clergé & le Peuple de Rome avoient élu pour Pape Léon Prêtre & Cardinal, qui prit le nom de Léon III. Ce nouveau Pontife envoya des Ambassadeurs à ce Prince, pour lui faire part de son élection, & l'informer de ses sentimens. Il le fit assurer qu'à l'exemple de ses Prédécesseurs, il ne vouloit reconnoitre que lui pour son protecteur & celui de l'Eglise, & lui envoya comme au Patrice de Rome l'Etendart de la Ville, avec plusieurs autres présens, le priant en même tems d'envoyer un des Seigneurs de sa Cour pour recevoir en son nom le Serment de fidélité, que vouloit lui prêter le Peuple Romain, qui depuis longtems avoit commencé à se soustraire de la Domination des Grecs, & désiroit de s'en délivrer entierement.

Charlemagne accepta ces présens, & l'hommage que lui offroit la prémière Ville du Monde. Il choisit son Gendre Anghilbert pour aller recevoir le serment de fidélité des Romains, qui le reconnurent pour leur Seigneur. En effet ce fut alors, & par les Négociations qu'il y eut entre ce Prince & le Pape Léon III, que de Patrice il devint maitre, exerça dans Rome les

Droits de la Souveraineté, y faisant administrer la Justice par ses Commissaires, & par lui-même, ainsi que Pierre de Marca l'a soigneusement remarqué.

Les bons Offices du Pape méritoient bien quelque récompense, aussi Charlemagne lui envoya-t-il une grande partie des trésors immenses qu'il avoit gagnés dans la Guerre contre les Huns, qu'il venoit de finir heureusement par la conquête de la Pannonie. Léon s'étoit fait de grands ennemis qui intentèrent contre lui plusieurs chefs d'accusation, & qui ne pouvant les prouver, se jettèrent sur lui un jour qu'il faisoit quelque fonction publique & sacrée, lui portèrent plusieurs coups mortels, le traînèrent ensuite dans les rues, s'efforçant de lui crever les yeux, & de lui couper la Langue; mais il eut le bonheur d'échaper à ses Assassins, & le Duc de Spolette étant acouru à son secours le conduisit à Charlemagne, qui le reçut à Paderborn avec toute la magnificence possible. Ce Prince jugea ensuite à propos de le renvoyer à Rome avec un cortège superbe, & de nommer dix Commissaires pour se transporter aussi à Rome, suivis d'un grand nombre de François, & y prendre une connoissance juridique de cette affaire. Léon fut reçu à Rome, au milieu des applaudissemens publics, & Charlemagne arrivé en Italie peu de tems après, s'y transporta en personne, pour prendre connoissance par lui-même des accusations qu'on intentoit contre le Pape, & lui rendre justice. Sans entrer dans un plus ample détail de cette affaire, il suffit de dire qu'elle tourna à l'a-

l'avantage du Pape. A meſure que les bienfaits de Charlemagne augmentoient, Léon cherchoit comment il pourroit lui en marquer ſa reconnoiſſance. Ce fut alors qu'on mit en œuvre la plus belle invention, qu'on pût jamais imaginer pour engager Charlemagne, de plus en plus, à ſoutenir les intérêts du S. Siége, invention dont les Succeſſeurs de Léon ſurent tirer un ſi grand parti, que d'une fonction qui dans ſon commencement ne fut autre, qu'une ſimple Cérémonie, ils s'en ſervirent enſuite comme de l'une des plus fortes preuves de la Souveraineté qu'ils prétendent leur appartenir, & qu'ils voudroient bien pouvoir exercer ſur tous les Païs Catholiques. Cette invention pour élever cet étonnant ſyſtème de Souveraineté, & pour attacher inviolablement Charlemagne aux intérêts du S. Siège, fut de lui donner au-lieu de la qualité de Patrice de Rome, qu'il poſſédoit, celle d'Empereur Romain. Le jour de Noël, qui fut fixé pour cette Cérémonie, Charlemagne ſe rendit en grand appareil à l'Egliſe de S. Pierre pour célébrer cette auguſte Fête; il y entra accompagné du Pape, d'un grand nombre de Prélats, & Magiſtrats Romains, & ſuivi de tous les Seigneurs François & autres de ſa Cour. Charlemagne alla faire ſes prières aux Sépulchres des Saints Apôtres; après qu'il les eut finies, le Pape qui avoit fait préparer le Manteau Impérial, & une riche Couronne d'or, fit un ſigne aux Magiſtrats Romains & aux Seigneurs qui étoient auprès du Prince, pour les avertir de ſe tenir prêts; s'avançant enſuite, il lui plaça la Cou-

ronne ſur la tête, & tous enſemble ſe mirent à crier, Vie & Victoire à Charles Auguſte Empereur des Romains. Après quoi Léon qui avoit préparé toutes choſes pour une ſi grande Cérémonie, donna à Charlemagne l'onction ſacrée, & le vêtit d'un long Manteau Royal à la Romaine, & ce Prince fut reconnu pour Souverain, après avoir reçu tous les honneurs qu'on rendoit aux anciens Empereurs Romains. Ce fut pour lors que ce Prince quitta le Titre de Patrice, & prit ceux d'Auguſte & d'Empereur, qu'il transmit à ſa poſtérité; voila ce qu'on appelle la Tranſlation de l'Empire d'Occident aux François.

La décadence des Princes Lombards, le rétabliſſement de l'autorité des Grecs dans les Provinces du Royaume de Naples, les courſes & les dégats qu'y firent les Sarazins, ſont le ſujet du ſeptième Livre; l'on y voit les funeſtes évènemens qui ſe ſuccédèrent les uns aux autres, & qui réduiſirent ces Provinces à la plus déplorable ſituation. Les Princes Lombards diviſés entre eux, ruinèrent leurs propres Etats, affoiblis par leur diſcorde; ils furent obligés de plier ſous l'autorité des Empereurs d'Occident, & au-lieu du tribut qu'ils leur payoient, de ſe ſoumettre à eux à titre de Vaſſaux. D'un autre côté les Sarazins achevèrent d'apporter la déſolation par-tout.

Entre les évènemens les plus remarquables du huitième & dernier Livre de ce Volume, la Tranſlation de l'Empire des Italiens aux Allemans, & l'origine des Electeurs de l'Empire, ſont ceux qui paroiſſent les plus intéreſſans. Les Sou-

Souverains qui abuſent de leur autorité, & ſe livrent à la Tirannie, malgré toutes les précautions qu'ils peuvent prendre, ont toujours à craindre le juſte reſſentiment d'un Peuple ſenſible à ſes malheurs, & qui n'a plus de conſeil à recevoir que de ſon deſeſpoir. Après que le Royaume d'Italie fut paſſé des François aux Italiens, Berenger, dit le jeune, & Adalbert ſon Fils firent gémir ces Peuples ſous l'oppreſſion. Cette ſituation les porta à implorer le ſecours d'Othon Roi d'Allemagne. Ce Prince avoit déja ſoumis les Saxons & les Eſclavons, & par un nombre de belles actions, s'étoit aquis dans toute l'Europe une réputation qui ne le cédoit en rien à celle de Charlemagne. Ce Prince alla à leur ſecours, battit leurs Ennemis, & fut nommé Empereur; c'eſt ce qu'on appelle la Tranſlation de l'Empire des Italiens aux Allemans. Voyons à préſent ce qui concerne l'origine des Electeurs de l'Empire.

C'eſt en ce tems-ci qu'on rapporte le plus communément l'origine des Electeurs de l'Empire. On prétend qu'Othon Trois qui n'avoit pas d'Enfans mâles, prévoyant les troubles que cauſeroient à ſa mort l'Election d'un Succeſſeur, penſa à les prévenir, & choiſit pour cet effet par le conſeil, & ſous l'approbation de Grégoire V, dans la multitude des Princes d'Allemagne, qui concouroient tous auparavant à l'Election de l'Empereur, ſept d'entre eux des plus conſidérables qui auroient ce Droit à l'avenir primativement aux autres; ce ſont ces ſept Princes qu'on nomme aujourdhui Electeurs de l'Empire. Ce que nous venons de dire prouve

que *Bellarmin*, & ceux qui l'ont ſuivis ſe ſont trompés, lorſqu'ils ont avancé que l'établiſſement du Collège des Electeurs fut fait par l'autorité abſolue des Papes. En effet, ni le Pape, ni l'Empereur n'avoient pas le pouvoir de priver les Princes d'Allemagne, ſans leur conſentement, de donner leur ſuffrage pour l'élection, & de réduire le nombre des Electeurs à ſept, il ne paroît pas non plus par l'Hiſtoire qu'ils l'ayent fait. On a le témoignage de *Léopold* qui dit, qu'au tems d'Othon III privé d'Enfans mâles, on conféra à quelques Princes Officiers de l'Empire ou de la Cour Impériale, le pouvoir d'élire l'Empereur. *Nauclere* eſt encore plus circonſtancié ſur ce ſujet: il dit de même qu'Othon III n'ayant pas d'Enfans mâles, fit avec le conſentement des Princes d'Allemagne, une Conſtitution, par laquelle il établit qu'après la mort de l'Empereur, on procéderoit à l'élection d'un Succeſſeur dans la Ville de Francfort; que les trois Archevêques, & les quatres Princes Officiers de l'Empire ſeroient chargés de ce ſoin; & c'eſt de-là qu'a prévalu l'uſage qu'il n'appartiendroit qu'à ces ſeuls ſept Electeurs d'élire l'Empereur; & même il ne prenoit d'abord que le Titre de Céſar, & Roi des Romains, & ne ſe nommoit Empereur, qu'après avoir été couronné à Rome par le Pape.

C'eſt encore de ces Electeurs, comme repréſentant tous les Princes de l'Allemagne, que l'Empereur lui-même tient toute ſon autorité; l'uſage qu'avoient ſuivi les Empereurs de ſe faire couronner à Rome d'une Couronne d'or

par

par le Pape, n'étoit régardé que comme une ſolemnité de pure cérémonie, de même que la coutume qu'ont ſuivie les Rois d'Italie, de France, ou d'Eſpagne, de ſe faire oindre & couronner par des Evêques de leur Royaume, & leurs Sujets. Perſonne n'ôſera dire ſans doute, que ces Princes croient tenir la Souveraineté de l'Evêque qui les ſacre & les couronne. *Guichardin* remarque auſſi très judicieuſement, que l'Empereur Maximilien, dans une Harangue qu'il fit aux Electeurs, leur dit: „ Je vais en Italie pour y recevoir ſolemnelle„ ment la Couronne Impériale, ſuivant la „ coutume de pure Cérémonie, & ſans ſubs„ tance, comme on le ſait bien, je reconnois „ que c'eſt pleinement de votre élection que „ nait la Dignité, & l'autorité Impériale.".

Quoiqu'il puiſſe donc être vrai que le Collège Electoral fut inſtitué dans le tems d'Othon III, l'Election de Henri Duc de Bavière ſe fit cependant par tous les Princes & Prélats d'Allemagne, ſuivant l'ancien uſage. Les Italiens, à la mort d'Othon qui ne laiſſoit pas de Succeſſeur, ſe prévalurent de la circonſtance, pour s'emparer de l'Empire, & du Royaume d'Italie; mais Henri y envoya Othon Duc de Saxe, à la tête d'une Armée, pour chaſſer Ardouin, qui s'étoit fait proclamer Empereur; & ce Prince s'y rendit bientôt en perſonne avec une puiſſante Armée, & aſſiéga Pavie, où Ardouin s'étoit retiré. Cette place fut bientôt priſe, ſaccagée & réduite en cendres. L'Empereur triomphant & redouté vint à Milan, où s'étant fait couronner Roi d'Italie par l'Archevêque, ſes parti-

ſans s'empreſſèrent de ſe ſoumettre à lui. Auſſitôt qu'Henri ſe vit le maitre abſolu du Royaume, il vint en l'année 1013 à Ravenne, d'où il envoya à Rome des Ambaſſadeurs au Pape Bénoît VIII, pour lui annoncer qu'il ſe diſpoſoit à y aller prendre la Couronne Impériale; il s'y rendit en effet, fut bien reçu du Pape & des Romains; on le couronna avec toutes les Cérémonies accoutumées, & on le proclama Auguſte. Henri s'en retourna bientôt après en Allemagne. C'eſt ainſi que l'Empire & le Royaume d'Italie paſſèrent de la Maiſon des Othons à celle des Ducs de Bavière, en la perſonne d'Henri ſecond.

La fin de ce Livre contient la Police Eccléſiaſtique pendant le dixième Siècle, juſqu'à l'arrivée des Princes Normands qui y firent les changemens qu'il leur plut d'ordonner, lorſque maitres abſolus, ils réunirent un ſi grand nombre d'Etats différens, à une vaſte & puiſſante Monarchie; c'eſt ce que nous verrons dans les Volumes ſuivans de cette Hiſtoire.

ARTICLE IV.

EXPLICATION *de la prémière Epitre de* S. PAUL *aux Corinthiens*. Par J. L. MOSHEIM, en Allemand, à Altona & Flensbourg, 1741, in quarto, pag. 1068, ſans la Préface.

CE Commentaire doit ſa naiſſance à des Leçons que Mr. l'Abbé donnoit à ſes Etudians,

dians, ſans les avoir couchées par écrit. Ce qui lui réuſſit mieux qu'à d'autres, auxquels on a fait de miſérables chicanes, en leur imputant les fautes qu'on avoit trouvées dans les Cahiers de leurs Ecoliers. Mr. *Mosheim* fit ſes Leçons en Allemand, pour être plus intelligible à ſes Auditeurs; & ceux-ci eurent l'honnêteté de lui remettre leurs papiers, pour les revoir & les corriger. Il ne crut pas devoir ſe refuſer à leur ſollicitation, il retoucha ſon Ouvrage, & y ajouta une Paraphraſe de toute l'Epitre.

L'Introduction contient prémièrement une deſcription de la Ville de *Corinthe* & de ſa ſituation avantageuſe, des richeſſes de ſes Habitans, de leur amour pour les Belles-Lettres & pour les Sciences, de leurs vices, dont les principaux furent l'Orgueil & l'Impureté. On paſſe, en ſecond lieu, à la conſidération de l'état des Chrétiens à Corinthe. S. *Paul* y avoit bâti l'Egliſe, dans laquelle *Apollo* & S. *Pierre* venus après, ſelon notre Auteur, firent entrer beaucoup de Juifs convertis par leurs inſtructions. La différence de l'éducation & du gout cauſa d'abord des diviſions parmi ces Proſélytes, d'où, ſelon les conjectures de notre Auteur, ſortirent quatre Sectes qui tenoient leurs Aſſemblées chacune à part. Les Sectateurs de S. *Paul*, c'étoient les Payens convertis; les Sectateurs de S. *Pierre*, les Juifs convertis; les Sectateurs d'*Apollo*, c'étoient ceux qui mépriſant la ſimplicité des Apôtres, admiroient l'éloquence & la Philoſophie; enfin les Chrétiens tout court. Il y ſurvint auſſi des diſputes particulières ſur le cas d'un homme qui avoit commis inceſte, ſur la

réſurrection des morts, ſur l'uſage des viandes conſacrées aux Idoles, &c. La dernière conſidération préliminaire roule ſur les circonſtances dans lesquelles S. *Paul* ſe trouva, quand il écrivit cette Epitre, & ſur les occaſions qu'il eut de l'écrire. S. *Paul* l'écrivit à Ephèſe, la ſeconde année de Néron, tant pour répondre aux queſtions qui lui furent propoſées par des perſonne envoyées de la part de l'Egliſe de Corinthe, que pour expliquer ce qu'il leur avoit écrit dans une Epitre précédente, dont ils avoient mal compris le ſens; ayant reçu, outre cela, des informations de l'état de l'Egliſe de Corinthe par le moyen des Domeſtiques de Chloé, ce fut une nouvelle raiſon pour l'obliger à leur adreſſer ſes exhortations.

L'Epitre ſe diviſe naturellement en deux parties principales. Dans les ſix prémiers Chapitres l'Apôtre blâme la diſſenſion & les mauvaiſes mœurs des Chrétiens de Corinthe, en ayant été averti par les Domeſtiques de Chloé. Dans les dix derniers il répond aux queſtions que les Corinthiens eux-mêmes lui avoient faites, & aux doutes qu'ils avoient formés.

La prémière partie eſt ſoudiviſée en cinq Sections. Dans la 1. l'Apôtre tâche d'apaiſer les brouilleries arrivées dans l'Egliſe au ſujet de ſes Docteurs. Après la ſalutation & l'Exorde il remarque, en général, que la diſſenſion des Chrétiens étoit contre la Doctrine de leur Maitre; & en particulier, que l'Eloquence & la Philoſophie ne faiſoient pas partie de cette Doctrine; ce qu'il prouve par la nature de cette Doctrine, par la qualité des Membres de l'E-

l'Egliſe de Corinthe, qui n'étoient, pour la plupart, ni Philoſophes ni Rhétoriciens; par la nature des preuves de la vérité de cette Doctrine, qui ne ſe tiroient pas de la Philoſophie, mais des Miracles; par la conſidération que la Doctrine de Chriſt étoit toute différente de ce qu'enſeignoient les Philoſophes, &c. Il fait voir enſuite, que les Docteurs ne ſont pas les Maitres, mais plutôt les Miniſtres de l'Egliſe, & que tous ne dépendent que d'un ſeul Chef, J. C. lui-même; deſorte que c'eſt ſans raiſon qu'on veut élever l'un au deſſus de l'autre. Enfin il fait ſon Apologie, & maintient ſon autorité Apoſtolique contre ceux qui vouloient y donner atteinte. Ch. I--IV.

La ſeconde Section contient un ordre précis d'excommunier l'Inceſtueux. Ch. V. 1--8.

La troiſième enſeigne, qu'il faut éviter tout commerce familier avec des perſonnes ſcandaleuſes, pour expliquer ce que l'Apôtre leur avoit écrit auparavant dans une autre Epitre. Ch. V. 9--13.

Dans la quatrième il leur reproche, qu'ils faiſoient fort mal de porter leurs procès devant des Juges Payens, plutôt que de les terminer par des Arbitres Chrétiens. Ch. VI. 1--11.

Dans la cinquième Section il leur fait ſentir, que la fornication n'eſt pas une choſe indifférente, mais un péché défendu par la Doctrine de J. C. Ch. VI. 12--20.

La ſeconde Partie contient les réponſes à ſept queſtions que les Corinthiens lui avoient propoſées. 1. Sur le mariage & le divorce. Ch. VII. 2. Sur les repas des Payens, dans leſquels on ſer-

ſervoit des viandes conſacrées aux Idoles. Ch. VIII. IX. X. 3. Sur l'habillement des femmes, que la bienſéance demande qu'elles aſſiſtent voilées au Service Divin. Ch. XI. 1—16. 4. Sur la manière de célébrer la S. Cène. v. 17-34. 5. Sur les dons ſpirituels & extraordinaires, & comment il en falloit uſer pour conſerver l'ordre & la paix dans l'Egliſe. Ch. XII, XIII, XIV. 6. Sur la réſurrection des morts. Ch. XV. 7. Sur les aumones, &c. Ch. XVI.

Donnons préſentement quelques exemples des explications qui nous ont paru remarquables par leur nouveauté & leur ſingularité. Ch. I. 2. Notre Auteur ſuit la verſion de *Luther : ceux qui invoquent notre Seigneur Jéſus-Chriſt en tous leurs lieux & en tous nos lieux*. Mais il en donne une interprétation nouvelle. Il ſuppoſe que les Chrétiens de Corinthe diviſés en pluſieurs Sectes, tenoient auſſi des Aſſemblées ſéparées. Les uns s'aſſembloient dans les lieux que S. *Paul* avoit choiſis pour cela lui-même, & où il leur avoit prêché l'Evangile, pendant que les autres avoient *leurs lieux* d'Aſſemblée autre part. Il y a pourtant deux difficultés qui ſe préſentent naturellement contre cette explication. 1. Le moyen de concilier, ſelon cette hypothèſe, le témoignage que l'Apôtre leur donne, qu'ils invoquent J. C. ſans diſtinction *en tous lieux* ; & le reproche qu'il leur fait immédiatement après, d'avoir abandonné les lieux d'Aſſemblée établis par lui-même, & de tenir des Conventicules à part *dans leurs lieux* ? 2. Si on entend les termes de l'Original du lieu de l'Aſſemblée, on ſera contraint, par la force des mêmes termes,

mes ; d'avouer que le lieu de l'un étoit auſſi bien le lieu de l'autre ; mais, ſelon l'interprétation, c'étoient des lieux très différens, deſorte que ceux qui fréquentoient l'un, ſe faiſoient conſcience de fréquenter l'autre.

Sur le Ch. VII. 15. „ La plupart des Interprê-
„ tes entendent les dernières paroles de l'Apô-
„ tre, que le Chrétien peut paſſer aux ſecondes
„ noces, & qu'il n'eſt plus lié à l'Infidèle, dès
„ que ce dernier s'en ſépare. Mais quelques-
„ uns, qui ſont d'opinion que le mariage ne
„ peut être diſſous que par l'Adultère, emplo-
„ yent tout leur eſprit pour s'efforcer à leur
„ donner un autre ſens. Au-lieu de réfuter
„ ces Interprêtes, je les prierai ſeulement de
„ lire ces paroles avec la même attention &
„ avec la même liberté d'eſprit, avec laquelle
„ on doit lire l'Ecriture, quand on ne veut pas
„ lui donner une interprétation fauſſe ; & je
„ ſuis ſûr, quand ils feront cela, qu'ils adop-
„ teront volontiers l'interprétation commune.
„ L'Apôtre répréſente l'état de Mariage com-
„ me un état d'*Eſclavage*. Il dit que cet *Eſcla-*
„ *vage* ceſſe par la ſéparation de l'infidèle ; ce
„ qui ſignifie néceſſairement, que le fidèle ren-
„ tre dans ſa liberté entiere, & par conſéquent
„ qu'il peut ſe remarier ; car ſi cela ne lui é-
„ toit pas permis, il reſteroit encore dans l'*Eſ-*
„ *clavage*, & l'Apôtre n'auroit pas pu dire οὐ
„ δεδούλωται ". Ce qui reſte à prouver, pour ſoutenir ce raiſonnement, c'eſt que le Mariage eſt un *Eſclavage* ſelon S. *Paul* ; c'eſt-à-dire, que la femme eſt l'Eſclave de ſon Mari, & que même le Mari eſt l'Eſclave de ſa Femme.

Ch.

Ch. VIII. 10. *Sa conſcience ne ſera-t-elle pas édifiée à manger des viandes offertes aux Idoles.* Les Interprêtes ſont fort embaraſſés ſur le ſens du mot *édifier*. Quelques-uns ſe ſont voulu tirer d'affaire en corrigeant ce mot; d'autres, en ſoutenant qu'il ſe peut prendre en bien & en mal. L'explication de notre Auteur eſt également ſimple & ſatisfaiſante. Il dit que le terme retient ſa ſignification ordinaire, mais qu'il doit être pris *ironiquement*. „ Au-lieu que vous devez édifier votre prochain, vous le détruiſez en „ l'engageant à manger des viandes conſacrées „ aux Idoles, & à agir contre ſa Conſcience ".

Ch. X. 4. *La pierre qui ſuivoit*, & qui fourniſſoit de l'eau aux Iſraélites dans le Déſert, eſt encore une pierre d'achopement pour les Interprètes. Pour lever toute difficulté, Mr. Mosheim fait la conjecture ſuivante. „ Ils buvoient de la pierre qui obéiſſoit à Moïſe, & „ fourniſſoit de l'eau dès qu'il l'eut frappée, & „ qu'il le lui eut commandé ".

Ch. XV. 29. *Que feront ceux, qui ſont baptiſés pour les morts?* Mr. Mosheim traduit: *à cauſe* ou *à l'occaſion des morts*. „ Je ſuppoſe, „ dit-il, que pluſieurs infidèles de Corinthe ont „ vu mourir leurs parens ou domeſtiques Chrétiens, qui quittoient le monde pleins d'une foi „ vive, & d'une entière confiance en l'immortalité de l'ame, & la réſurrection des corps. „ Je m'imagine que ces infidèles, qui avoient „ été auparavant ennemis de la Doctrine de „ Chriſt, ont été tellement touchés par la joie, „ la foi, & le courage de leurs amis ou domeſtiques mourans, que s'étant défaits des préjugés

„ gés & de la haine contre la Religion Chrétien-
„ ne, ils ont pris la réſolution de l'embraſſer &
„ de la confeſſer. Je ſuppoſe enfin que le zèle &
„ la conviction de ces ennemis de la foi les a
„ pouſſés à demander le Batême ſur le champ,
„ & à ſe faire batiſer à l'inſtant & ſans délai par
„ les Docteurs des Chrétiens qui y étoient pré-
„ ſens; & cela tout proche des corps des défunts,
„ dans la même maiſon, & peut-être dans la mê-
„ me chambre, dans laquelle leurs amis avoient
„ rendu l'ame. Cette conduite étoit très dange-
„ reuſe. Il y avoit ſans doute beaucoup d'infidèles
„ & d'ennemis de Chrétiens autour du lit du
„ mourant. Il y avoit des Prêtres & des Pleureu-
„ ſes, & autres gens ſuperſtitieux, aux inſultes
„ desquels s'expoſoit celui qui faiſoit profeſſion
„ ſolemnelle de la Religion Chrétienne. Sup-
„ poſé qu'il n'y ait point de réſurrection des
„ morts, quel jugement porterez-vous de ces
„ Chrétiens? Ne direz-vous pas que ce ſont des
„ foux & des inſenſés, qui s'expoſent aux plus
„ grands dangers ſans néceſſité, & qui riſquent
„ leurs vies, leurs honneurs, & tout ce qu'ils
„ ont au monde pour une eſpérance vaine"?

On peut dire, en général, que bien des Commentaires faits à loiſir ne répandent pas tant de lumière ſur l'Epitre aux Corinthiens, que cet inpromtu de Mr. Mosheim. La clarté, la modeſtie, & le jugement ſe montrent par-tout. Il eſt donc à ſouhaiter que ce ſavant Auteur continue ce travail, afin que nous ayons avec le tems une Paraphraſe raiſonnée ſur tout le Nouveau Teſtament; c'eſt un Ouvrage qui manque encore aux Proteſtans, & qui ne leur ſeroit pas moins utile que commode.

AR-

ARTICLE V.

NUMMOPHYLACIUM REGINÆ CHRISTINÆ, quod comprehendit Numismata ærea IMPERATORUM ROMANORUM, Latina, Græca, atque in Coloniis cusa, quondam a *Petro* SANTE BARTOLO, summo artificio, summaque cura æri incisa, tabulis æneis 63. Nunc primum prodeunt cum Commentario SIGEBERTI HAVERCAMPI.

C'est-à-dire:

MEDAILLES de grand & de moyen bronze du Cabinet de la REINE CHRISTINE, frappées, tant par ordre du Sénat, que par les Colonies Romaines, & par les Villes Greques, gravées aussi délicatement qu'exactement d'après les Originaux par le célèbre *Pietro Sante Bartolo*, en 63 Planches expliquées par un Commentaire traduit du Latin de SIGEBERT HAVERCAMP, Professeur en Histoire, en Eloquence, & en Langue Greque dans l'Académie de Leide, & membre de l'Académie de Cortone en Toscane. A la Haye chez *Pierre de Hondt* MDCCXLII. *in folio.* pag. 464.

CE Cabinet contient plus de huit cent Médailles de la prémière grandeur, en quarante-deux Planches, & au delà de six cent cinquante Médailles de la seconde & troisième grandeur en vingt-une Planches. Parmi ces Médailles il s'en trouve quel-

quelques centaines, dont il n'y a que le revers qui ſoit repréſenté. Outre cela il y en a environ une trentaine, que le Graveur a laiſſées en blanc, ſoit qu'elles ayent manqué au Cabinet, ſoit qu'elles ayent été ſi effacées & rongées qu'il ne les a pas ſu déchifrer.

Nous voyons par les Lettres que *Nicolas Heinſius* écrivit à la *Reine Chriſtine* & à *Iſaac Voſſius*, que ce Cabinet apartenoit autrefois à *François Gotofredi*, Chevalier Romain; que ce Chevalier avoit fait copier ſes Médailles par un habile Graveur, dans l'intention d'en donner la Deſcription au Public; qu'il les eſtimoit ſix mille écus; que la Reine entra en négociation avec lui dès l'année 1652, & qu'elle ne les avoit pas encore achetées en 1662, parce que le Chevalier ne voulant pas vendre ſa Copie avec les Originaux, les gens employés par la Reine étoient d'avis que cela diminueroit beaucoup la rareté, & par conſéquant le prix des Médailles, dont l'acheteur riſqueroit de voir bientôt une Copie authentique entre les mains de tout le monde. Il faut pourtant bien que la Reine ait enfin acheté les Médailles. Pour ce qui regarde les Planches, elles reſtèrent dans l'oubli très longtems, car il n'y a que deux ou trois ans qu'elles furent aportées de *Rome* en *Hollande*, où *le Sr. Pierre de Hondt, Libraire à la Haye, les acheta pour une ſomme conſidérable*, comme Mr. *Havercamp* nous l'aprend dans la Préface.

Le Libraire fit bien d'autres dépenſes, pour rendre cette Edition auſſi belle & parfaite, qu'il étoit poſſible. Son prémier ſoin fut d'engager Mr. *Havercamp* d'écrire un Commentaire

ſur ces Médailles. Ce qui eſt particulier on a jugé à propos de joindre une Traduction Françoiſe à côté du Commentaire Latin, afin que les Lecteurs puiſſent choiſir celle des deux Langues, qu'ils entendront le mieux, ou qui ſera plus de leur goût. Je ne dirai rien ni de la beauté de la gravure des Médailles, ni de celle des caractères dont on s'eſt ſervi pour l'impreſſion du Commentaire, puiſque chacun peut en juger, en jettant ſeulement les yeux ſur l'Ouvrage même. Mais ce qui ſatisfera le plus les Curieux, c'eſt la rareté des Médailles, qu'on expoſe ici à la vue pour la prémiére fois. *Magna ſui parte incognita hactenus atque inedita Antiquariis* Muſæum *hoc continet Numiſmata. Nihil ego proornanda Helena loquar, inſpiciunt curioſi oculi, quos adprobent, quod mirentur, &c.* Les Médailles de ce Cabinet, comme nous l'aſſure Mr. *Havercamp* ont été inconnues, pour *une grande partie*, aux *Antiquaires* mêmes.

J'ai trouvé pourtant qu'il s'eſt gliſſé deux ou trois fautes dans l'interprétation des Médailles Greques, par l'inadvertance du Copiſte, par exemple, pag. 112, il faut lire CTPATονίδου, au-lieu de CTPAτιάς; pag. 154, XII. KOINON au-lieu de KOINONίας; pag. 216, Φλαυιανῶν au-lieu de Φλαυίας. pag. 330, XXI. *l'an* CXIV. au-lieu de XV. pag. 337, XV. ΑΓΡΙΒΙΝΑ au-lieu d'ΑΓΡΙΒΙΝΑς.

Je n'ajouterai qu'une remarque. On ſait que les Antiquaires ſont aux priſes avec les Critiques, auxquels ils objectent que leur art eſt conjectural & vain, n'étant fondé que ſur le témoignage d'Ecrivains particuliers & partiaux, ſur de vieux MSS. dont l'écriture eſt effacée, &

ſur

sur des Copies défectueuses : au-lieu que les Médailles étant frappées par ordre du Sénat, sont des Monumens originaux & authentiques.

Il y a pourtant lieu d'être surpris que les Antiquaires eux-mêmes donnent tant aux conjectures, non seulement quand ils veulent nous commenter des Médailles rongées par le tems, mais aussi quand ils rencontrent des Devises ou des Titres un peu difficiles à expliquer. Mr. *Havercamp* trouve souvent à redire aux Planches gravées par *Pietro Sante Bartolo*, & croit voir, aidé d'un *Ver qui grossissoit les objects* (*a*), ce que peut-être tout autre que lui ne verra point. Quand il prétend, par exemple, que la Femme de la IV. Médaille, pag. 37, n'a point de Couronne sur la tête, sans nous dire pourtant ce qu'elle représente; quand il nous assure que la Médaille II. pag. 125, *représente les quatre saisons de l'année*; & quand, à la pag. 333, XV. il parle comme si l'année I E. c'est-à-dire, *quinze* d'Agrippa, étoit marquée sur la Médaille, au-lieu que dans la Planche du Sr. *Bartolo* nous trouvons B A. qui ne ressemble en rien à l'autre. Ni l'un ni l'autre de ces nombres ne peut convenir; le dernier ne signifie absolument rien, & le prémier ne peut convenir à une Médaille frappée à l'honneur de *Vespasien*, qui ne fut élu Empereur que la *vintième* année du Règne d'*Agrippa*. Dirons nous que peut-être il y avoit K A. sur la Médaille, c'est-à-dire la *vintunième* année, & que le Graveur l'a changée en B A? Mais cela marqueroit l'année de la prise de Jerusalem, époque qui ne conviendroit

(*a*) Pag. 4.

pas trop bien avec *une figure de Femme, qui tient des épis de la main droite, & une corne d'abondance à la gauche : ſymboles qui indiquent la fertilité de la Judée, & l'abondance dont ſes habitans jouiſſoient.* Ou bien dirons-nous qu'il faut lire BA, au-lieu de BA ? Ce changement ſeroit le moindre de tous, mais il faudroit prouver auparavant, qu'*Agrippa* Roi des Juifs a regné *trente-deux* ans. Il ne paroit pas, au moins, que ces matières ſoient encore miſes en évidence, comme elles le méritent ; & il y a lieu d'eſpérer que d'habiles Antiquaires les examineront, & qu'ils auront ou plus de loiſir, pour comparer les Copies avec les Médailles elles-mêmes & avec d'autres ſemblables, ou plus de bonheur pour déterrer des Médailles inconnues, qui éclairciront celles que nous avons déja, mais que nous n'entendons pas parfaitement.

ARTICLE VI.

LES POESIES DU ROI DE NAVARRE, avec des Notes & un Gloſſaire François, précédées de l'Hiſtoire des révolutions de la Langue Françoiſe, depuis *Charlemagne* juſqu'à S. *Louis* ; d'un Diſcours ſur l'ancienneté des *Chanſons Françoiſes*, & de quelque autres Pièces. 2 vol. in 12. A Paris chez *Hyppolite-Louis Guerin* & *Jaques Guerin*, Libraires, 1742. Tom. I. pag. 262. Tom. II. pag. 317.

M. l'Evêque de..... Auteur de cette Edition des Chanſons du Roi de Navarre, com-

commence par réfuter un préjugé hiſtorique qui avoit fait croire juſqu'à préſent que ce Prince amoureux de la Reine Blanche de Caſtille, Mère de S. Louis, avoit compoſé pour cette Princeſſe les Chanſons qui nous reſtent de lui. Il étoit naturel, dit M. L. d'eſpérer de trouver dans des Chanſons, quelque déſignation qui indiquât celle qui les avoit inſpirées. Thibaut fait à la vérité de ſa Maitreſſe, une beauté des plus rares de ſon Siècle, mais cela lui eſt commun avec tous les Poëtes, & tous les Amans. „ Nul Peintre n'a le pinceau auſſi flateur, le co„ loris auſſi vif, & auſſi animé que l'Amour „ quand il veut flatter ſon Idole. " Il a donc fallu recourir à d'autres indications. Un Manuſcrit de la Bibliothèque du Roi préſente une Leçon qui frappe: *la Blonde couronnée peut bien dire que pour elle l'Amour s'eſt hâté.* Ce mot *couronnée* peut faire juger que l'opinion commune n'eſt point ſans fondement; mais c'eſt, ſelon M. L. une erreur de Copiſte, qui a dû mettre la *Blonde coulorée*, ce que Thibaut repète dans pluſieurs Chanſons: le mot de *couronnée* ne s'y trouve qu'une ſeu le fois; ſi ſon ſecret lui eût échappé une fois, auroit-il eu tant d'attention dans les Chanſons à cacher le nom ou le rang de celle à qui il les adreſſoit. Cette preuve conduit M. L. à une autre. Le Portrait que Thibaut fait de ſa Maitreſſe, non-ſeulement ne doit point faire juger que ce ſoit la Reine Blanche, mais ſur ce Portrait on doit penſer le contraire: „ c'eſt une jeune Dame gracieuſe, avi„ ſée, douce, plaiſante: il apprehende qu'elle „ ne manque d'expérience, & que penſant fa-

„ vorablement pour lui elle n'ôſe le lui déclarer ". Blanche de Caſtille étoit née, ſelon Auteuil, en 1186; Thibaut en 1207: il étoit donc de beaucoup plus jeune qu'elle. Eſt-il naturel qu'un homme amoureux d'une femme, plus agée que lui de 20 ans, craigne qu'elle nait point d'expérience en Amour. Ce Siècle-ci n'en fournit point aſſez d'exemples, pour qu'on puiſſe en inférer ce que l'on doit croire des Siècles paſſés. M. L. en examinant ces Chanſons, y voit par-tout l'Amant le plus tendre & le plus paſſionné. Le Langage d'un Amant aux pieds d'une Reine ou d'une autre Dame eſt, dit-il, à peu de choſe près, le même; mais il y a quelques circonſtances, & des expreſſions qui font voir que l'objet dont Thibaut étoit épris, n'étoit point la Reine: *Je préfère*, dit-il, *en mon endroit, le plaiſir charmant d'être aimé de vous, & de répéter ſouvent votre nom, à celui d'être le maitre du Royaume de France.*

Miex aime de li l'accointance,
Le douz non
Que le Royaume de France.

Cette expreſſion ne prouveroit rien, on ſépare toujours en amour la Perſonne aimée de ſon Rang & de ſa Dignité.

Ce n'eſt point au Sultan,
Qu'Atalide ſe donne,
C'eſt à Soliman,

Dit une Sultane dans une Pièce de Théâtre.

Thi-

Thibaut peut faire entendre de même que c'eſt auprès de Blanche, & non auprès de la Reine, qu'il ſe plait à paſſer ce tems que l'Amour fait couler ſi rapidement; mais ſi cette paſſion de Thibaut pour la Reine avoit exiſté, on en trouveroit des monumens dans les Auteurs contemporains. Aucun Auteur n'en parle, & par conſéquent leur ſilence combat ou rend ſuſpect, au moins, ce que d'autres ont avancé. Cette raiſon pourroit être déciſive dans un Siècle comme celui-ci, où la malignité fait naitre tant d'Ecrits infectés de venin, de la médiſance ou de la calomnie, qui ne reſpectent ni rangs ni dignités. Nos Ancêtres donnoient autant de ſujet que nous à la médiſance, mais médiſoient moins; c'eſt toute la différence de leur tems au nôtre.

Mathieu Paris, Auteur Anglois, animé d'un eſprit de haine & de partialité contre la Maiſon de Philippe Auguſte, à cauſe des guerres qu'elle fit aux Anglois & aux Albigeois, eſt ſelon M. L. le prémier Auteur de cette calomnie. Louis VIII, allant faire la guerre aux Albigeois, & voulant faire paſſer ſes Troupes par Avignon, qui appartenoit au Comte Raymond, cette Ville ayant refuſé le paſſage, fut aſſiegée par l'Armée des Croiſés. *Thibaut, Comte de Champagne, mécontent*, dit Mezeray, *partit du Camp ſans congé*. C'eſt ſur cette retraite que Mathieu Paris a imaginé qu'il avoit quitté l'Armée, par une impatience amoureuſe qui le ramenoit auprès de Blanche. Il avoit alors 25 ans, elle étoit agée pres de 50. Cette vivacité n'eſt pas fort ordinaire. On en a cependant un exemple dans un des Succeſſeurs de Louis VIII. On peut juſtifier ce

qu'on dit de Thibaut pour la Reine Blanche par l'amour d'Henri II. pour Diane de Poitiers. Mezeray en donne même la raiſon. *Ce jeune Prince*, dit-il, *s'étoit piqué de Galanterie pour elle, plutôt par vanité de Courtiſan, que par la force des charmes d'une femme qui avoit plus de* 40 *ans*. M. L. prétend que Thibaut ne quitta le ſiège que pour ne point donner atteinte aux Privilèges de Grand-Fief, un Vaſſal pouvant ſe retirer après avoir ſervi quarante jours. Pour que cette réponſe fût ſatisfaiſante, on auroit dû faire voir qu'il avoit effectivement ſervi les 40 jours.

Les Grandes Chroniques de France ont, dit-il, donné plus de cours à l'amour. Le Comte s'étant révolté une ſeconde fois, le Roi fit une extrême diligence, & prévint ſes deſſeins; la Reine étoit à l'Armée, & remontra à Thibaud, combien il avoit eu tort de leur être contraire. Le Comte la regarda, *elle qui tant estoit belle & ſage que de ſa grande beauté il fut tout ébahy, & lui jura que ſon cueur, ſon corps & toute ſa Terre eſtoit à ſon commandement. Après avoir obtenu ſon pardon du Roi, il s'en retourna tout rêveur, & ſe rappellant ſouvent le doux regard de la Reine & ſa belle contenance, &c.*

Tout ce récit, ſelon M. L. ne contient que des circonſtances fauſſes. Il obſerve d'abord que les Grandes Chroniques de France ont été compilées par pluſieurs Auteurs, & n'ont paru que 200 ans après la mort de Thibaut, ayant été imprimées pour la prémière fois en 1476. La Date de l'Impreſſion ne prouve rien contre leur autenticité, on voit au contraire le cas que l'on

l'on en faiſoit, puiſqu'elles ont été imprimées dès la naiſſance de l'Imprimerie. La meilleure raiſon pour combattre l'Article de ces Chroniques eſt que Thibaut, ayant été élevé tout jeune à la Cour de Louis VIII, avoit toujours vu la Reine. De plus, lors de ces évènemens, elle avoit 50 ans, ce n'étoit plus un âge à faire naître une paſſion *ſubite* dans le cœur d'un jeune homme.

Fauchet, *Pasquier*, *Brantôme*, *Varillas*, *Bayle*, le Père *Daniel*, ont tous parlé de ces Amours. *Fauchet* s'appuie d'une bonne Chronique manuſcrite qu'il avoit, dit-il, entre les mains. M. L. conjecture que cette bonne Chronique eſt celle de *Philippe Mouskes*, Auteur avide de fables, ſelon M. *Ducange*, excellent juge en ces matières.

Le ſentiment de M. L. avoit été combattu par le P. *Pelletier* Chanoine de Ste. *Geneviève*, dont on trouve deux Lettres pour ſoutenir ce qu'on a toujours dit de ces Amours. Toutes ſes preuves ſe réduiſent à dire que *Mathieu Paris* ne mérite point d'être rabaiſſé autant que l'a fait M. L.; que les grands Emplois qu'il a eu éxigent qu'on ajoute plus de foi à ce qu'il a écrit; mais M. L. prouve, par les propres termes de cet Hiſtorien, ce qu'il avoit déja dit. *Mathieu Paris* ne parle que ſur des ouï-dire, *ut ferebatur*, & s'exprime ſur ces Amours, & ſur les ſentimens qu'on attribue encore à la Reine Blanche pour le Légat, en termes ſi peu meſurés, qu'il fait voir qu'il cherchoit plus à décrier cette Princeſſe qu'à établir un Fait hiſtorique. Il fait plus, il confond les noms & les lieux, nom-

mant *Henri* le Comte de Champagne, dont il eſt queſtion, & faiſant faire à Louis VIII, un voyage à l'Abbayé de *Montpenſier*, quoiqu'il n'y ait jamais eu d'Abbayé de ce nom.

Ce qui fait, à cet égard, le plus d'impreſſion, c'eſt que le bruit ayant couru que Thibaut avoit empoiſonné Louis VIII, pour ſe défaire d'un Mari incommode, on convoqua tous les Pairs pour le Sacre de Louis IX, ſon Fils, & Thibaut y fut invité comme les autres. La Reine, qui n'ignoroit pas ce qu'on imputoit au Comte, l'auroit-elle appellé à ſa Cour, ſi elle ne l'avoit juſtifié dans ſon cœur. Il n'y vint point, il étoit alors engagé dans une Ligue dont les principaux le députèrent peu de tems après à la Reine pour trouver des moiens de conciliation; c'eſt préciſément parce qu'il ne vint point au Sacre, & par la Députation dont il fut chargé, que l'on peut détruire ce que *Mathieu Paris* a avancé. Pluſieurs autres Pairs n'y vinrent point, ils avoient des raiſons particulières: on peut en attribuer à Thibaut de pareilles, & où l'amour n'avoit aucune part. Eſt-il vraiſemblable que ſi on l'eût cru l'Amant de la Reine, & qu'elle l'eût favoriſé, les Chefs de la Ligue l'euſſent député vers cette Princeſſe. Ne devoient-ils pas ſentir que l'Amour auroit toujours triomphé de la Politique & des intérêts; &, d'un autre coté, s'il eût été ſoupçonné avec juſtice d'avoir empoiſonné le Roi, quel ſuccès pouvoit-on eſpérer de ſa Négociation, à une Cour encore en deuil de ce Prince. C'eſt ce que l'on peut dire de plus vraiſemblable ſur ce fait, cru depuis longtems ſans diſcuſſion.

Un

Un Poëte galant ne ſe pique pas ordinairement de conſtance, il adreſſe ſes Vers à plus d'une belle. Sans doute le Roi de Navarre a fait de même; ainſi l'on ne peut rien aſſurer ſur l'objet de toutes ſes Chanſons, ainſi il faut ſe borner à trouver quelque circonſtance, qui indique une de ſes Maitreſſes, & que M. L. croit trouver dans la Chanſon XXXV, faite au ſujet de la Fille de *Perron*, que ſon Père veut marier à un Baron Etranger (*a*).

La Langue Françoiſe a été ſujette à bien des révolutions, avant que de parvenir au point où elle eſt. M. L. examine dans la Diſſertation qui ſuit ces révolutions depuis Charlemagne juſqu'à St. Louis. Charlemagne, ſelon Eginhard, parloit ſi bien ſa Langue, qu'il avoit voulu en faire une Grammaire. Cette Langue nommée par les Auteurs du tems, *Franciſca* ou *Theodiſca*, dont il ne nous reſte aucun veſtige, étoit encore appellée *Romane* ou *Ruſtique*, l'uſage étant de nommer *Ruſtics*, ceux qui n'avoient point de teinture de Lettres. Quoique Charlemagne poſſédât ſi bien ſa Langue, & qu'il l'aimât, il fut cependant cauſe de ſa décadence. Le deſſein qu'il forma de rappeller les Sciences dans ſon Empire, l'engagea à faire venir de différens endroits des Savans, qui, ignorant la Langue Françoiſe, n'écrivirent & n'enſeignèrent qu'en Latin (*b*). L'Empereur lui-même parlant Latin, auſſi bien que ſa Langue

(*a*) Mr. L. croit que ce *Peron* ou *Pieron* eſt Pierre de *Villebeon*, Grand Chambellan de S. *Louis*.

(*b*) *Alcuin*, & pluſieurs autres.

gue naturelle, le Latin devint peu à peu la Langue du bel uſage, & le François fut abandonné au Peuple. Les Décrets des Conciles, les Ordres des Rois, les Jugemens des Tribunaux, les Actes entre particuliers, tout fut écrit en Latin, comme nous le voyons encore pratiquer en Pologne.

La néceſſité d'enſeigner les vérités de la Religion au Peuple, qui n'entendoit pas le Latin, fit que l'on ordonna de traduire les Homélies en Langue vulgaire, ce qui contribua à la conſerver. Sans cela, le Latin l'auroit entièrement fait perdre, puiſqu'il l'avoit réduite à la ſimple Converſation familière, & l'avoit exclue de tout les Ecrits. La Traduction de ces Homélies, ſelon M. L. réfute ce que quelques Auteurs ont avancé, que le Latin étoit alors la Langue générale, & qu'il n'y en avoit point d'autre uſitée en France.

Louis le Débonnaire conſerva les établiſſemens de l'Empereur ſon Père, mais un paſſage de l'Annaliſte de Metz fait voir que le Latin n'étoit pas ſa Langue naturelle, puiſqu'on le loue de ce qu'il parloit Latin très facilement: *Latinam vero Linguam ſicut naturalem æqualiter loqui poterat.*

M. L. rapporte enſuite pluſieurs Faits hiſtoriques, pour prouver cette exiſtence de la Langue Françoiſe.

Charles le Chauve aima les Lettres & ſa Langue, mais ſous le Gouvernement foible des Princes qui lui ſuccédèrent on vit s'élever quantité de Seigneurs particuliers, qui révoltés contre leur Souverain, ſe firent à chacun une Cour

où

où l'on parla une Langue particulière; ce qui eſt l'origine des différens Dialectes encore uſités dans le Royaume. Le Latin devint alors la Langue générale, dont on ne pouvoit ſe paſſer pour s'entendre, ſouvent à des diſtances très peu éloignées.

Cela ſubſiſta ainſi juſqu'au Règne de *Hugues Capet*, ſous lequel on commença à faire uſage, dans les Ecrits, du François, qui rentra, pour ainſi dire, dans une partie du Patrimoine qu'il avoit ſouffert qu'une autre Langue lui ravît. Selon M. L. c'eſt à Rouen que s'étoit conſervé le Roman dans toute ſa pureté.

Nous n'avons rien dans les Hiſtoriens des Règnes de Henri & de Philippe I, qui puiſſe éclaircir l'hiſtoire de la Langue, ce que l'on a de plus ancien eſt une Traduction d'un Traité Latin des Pierres précieuſes de *Marobod*, Evêque de Rennes, qui vivoit ſous ce Prince. Cette Traduction eſt, dit-on, du tems même de l'Original, ce que M. L. révoque en doute, & recule à la fin du douzième Siècle.

Il n'eſt pas plus perſuadé que la Traduction Françoiſe, que nous avons des Loix Angloiſes, renouvellées par *Guillaume le Conquérant*, ſoit du tems de ce Prince, ſon Règne, quoique long, ayant été trop court pour ſupprimer entièrement la Langue Angloiſe, & la faire remplacer par la Françoiſe.

Quoique diſe M. l'Abbé *Maſſieu*, de la quantité de Poëtes qui ſuivirent *Godefroy de Bouillon*, à la conquête de Jéruſalem, & du nombre des Ouvrages que cette conquête fit éclore, comme

il

il ne nous en reſte aucun, M. L. eſt porté à croire que tout ce qu'on en a dit, n'a aucun fondement. Le plus ancien Poëte que l'on connoiſſe, qui ait mis en Langue Vulgaire la priſe de Jéruſalem, eſt un Chevalier nommé *Bechada* qui écrivoit en 1120 ſous le Règne de Louis le Jeune. C'eſt à ce tems qu'il faut fixer l'époque du rétabliſſement de la Langue Vulgaire, le Latin ayant juſqu'alors été d'un uſage plus général; & c'eſt à la Normandie qu'on doit ce rétabliſſement. Nos prémiers Romans, le Livre des Brétons, le Roman du Chevalier au Lyon, & autres, étant de ce tems, & faits par des Sujets des Ducs de Normandie Rois d'Angleterre, qui cherchoient à plaire à leurs Maîtres; deſorte que c'eſt à la Normandie que la France doit la conſervation de ſa Langue, & ſes prémiers Poëtes. Ainſi cette Province, lorſqu'elle étoit détachée de la Couronne de France, ou depuis qu'elle y a été réunie, a eu la gloire de voir naître dans ſon ſein ceux qui ont cultivé les prémiers la Poëſie, ou qui lui ont fait le plus d'honneur, comme les *Malherbes*, les *Corneilles* & les *Fontenelles*. Au commencement du treizième Siècle on vit la Langue paſſer des Ouvrages Poëtiques, & des Sujets frivoles, aux Ecrits purement hiſtoriques. *Geoffroy de Ville Hardouin* écrivit en François l'Hiſtoire des Guerres faites en Aſie.

Sous S. *Louis* on commença à bannir le Latin des Actes Publics. Les Ordonnances de ce Prince ſont en François, de même que les Inſtructions particulières qu'il laiſſa à *Philippe*, ſon

ſon Fils, & à ſa Fille *Iſabelle* Reine de Navarre. On fit beaucoup de Traductions, entre autres, celle de la Réthorique d'*Ariſtote*, par *Brunetti*, Italien réfugié en France.

C'eſt au Règne de ce Prince que finiſſent les recherches de M. L. ſur les changemens arrivés dans la Langue Françoiſe. Elle en a ſouffert bien d'autres, dont l'Hiſtoire ne ſeroit pas moins curieuſe ; mais cette Hiſtoire n'entrant point dans le plan de l'Auteur, il ſeroit à ſouhaiter que quelqu'un continuât où il a ceſſé, on verroit peut-être par un examen ſcrupuleux de la Langue Françoiſe, que ſi elle a gagné par le tour & l'harmonie, elle a auſſi bien perdu par la ſuppreſſion de certains mots qui avoient une ſignification bien plus préciſe que ceux qu'on a voulu ſubſtituer ; mais il n'eſt pas queſtion de l'examiner ici.

Dans la Diſſertation ſur l'ancienneté des Chanſons, qui ſuit les révolutions de la Langue Françoiſe, M. L. après avoir dit ce que tout le monde ſait de l'origine de la Poëſie, Fille du Plaiſir & Sœur de la Muſique, que tous les Peuples avoient leurs eſpèces de Chanſons, en trouve (*a*), dès la prémière race de nos Rois, écrites & rimées en Latin, & cite une Elégie de *Goteſcal*, à un de ſes amis qui le preſſoit de lui envoyer un Chant agréable. Toute la preuve que M. L. donne que cette Elegie étoit une Chanſon, c'eſt que le mot de *Cantare* y eſt emploié, mais ce mot étant plus ſouvent Poëtique que Muſical, ne prouve rien.

Mr.

(*a*) Pag. 194.

Mr. l'Abbé *Maſſieu* s'eſt déclaré contre la Rime dans ſon Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe. On voit ici pluſieurs exemples, tirés d'Ovide & de Virgile, de Vers rimés; c'eſt le hazard qui a produit ces Rimes, & les Poëtes Latins n'étant point dans l'obligation de rimer, ont pu adopter ou rejetter la Rime, comme il convenoit à la penſée ou à l'harmonie de leurs Vers, au-lieu que les François ſont ſouvent obligés d'y ſacrifier le ſens, s'ils n'ont pas les talens des *Racines* & des *Deſpréaux* de traiter la Rime en Eſclave. Ainſi les exemples que M. L. cite, ne détruiſent pas ce qu'a dit M. l'Abbé *Maſſieu*.

C'eſt en Latin qu'étoient les Vaudevilles Satyriques ſur un jeune homme auquel, par rapport à ſes mœurs ſcandaleuſes, on avoit donné le nom de *Flora*, & dont parle Ives de Chartres dans une de ſes Lettres. C'eſt en Latin qu'étoient les Chanſons amoureuſes d'*Abaylard* pour *Heloïſe*, du moins c'eſt ce que M. L. veut perſuader. Comme ces Poëſies ne ſont point venues juſqu'à nous, il eſt plus naturel de croire que ces Vaudevilles étoient en François, & qu'*Abaylard* chantoit ſes amours en François. La délicateſſe de ſon eſprit lui avoit attiré une grande réputation parmi les femmes. *Heloïſe* dit que la plupart envioient le bonheur qu'elle avoit d'être aimée d'un homme ſi ſpirituel. Quoique le Latin fût alors beaucoup plus en uſage qu'aujourdhui, les femmes l'entendoient-elles aſſez communément pour ſentir toute la fineſſe des Vers d'*Abaylard*? Nous voyons tous les jours des Chanſons faites en jar-

jargon des différentes Provinces. Le Peuple de ces Provinces les chante; il en pouvoit être de même de la Langue dont *Abaylard* ſe ſervoit.

C'eſt ſous le Règne de *Philippe Auguſte*, que l'on vit naître les Chanſons en Langue Vulgaire, nommées *Lais*, du mot Latin *Leſſus*, qui ſignifie *Complainte*, parce que les Poëtes chantoient ordinairement les rigueurs & les maux de l'Amour. Les Provençaux fournirent enſuite le modèle d'une autre eſpèce de Chanſons, telles que ſont celles du Roi de Navarre. C'eſt vers ce tems qu'écrivit ce Prince, c'eſt auſſi la fin des Recherches de M. L., qui refute M. l'Abbé *Maſſieu*, ſur ce qu'il avoit avancé d'après *Fauchet*, que le Roi de Navarre s'étoit fait aider dans ſes compoſitions par Gaſſé Brûlé.

Quelques éclairciſſemens ſur les Inſtrumens de Muſique, dont on ſe ſervoit alors, terminent la fin de ce Volume. La Harpe étoit la plus en uſage, & le Violon tel qu'il eſt actuellement. M. L. donne pourtant la figure d'un Violon à deux chevalets, tel qu'il eſt répréſenté ſur un Baſſin de cuivre doré & emaillé qui paroit avoir appartenu à un de nos Rois.

Outre la Harpe & le Violon, il y avoit encore un nombre infini de différens Inſtrumens à cordes & à vent, tous hors d'uſage, dont on voit les noms dans un paſſage d'un Manuſcrit, de la Bibliothèque du Roi; & l'on ne voit, dit M. L. nulle trace de la Viele que les Partiſans de cet Inſtrument veulent annoblir par un air d'antiquité.

Le ſecond Volume contient les Chanſons, qui ont donné lieu aux Diſſertions précédentes, avec un Gloſſaire. Elles ſont au nombre de 66, elles juſtifient ce que dit M. l'Abbé *Maſſieu*, que c'eſt à ce Prince que l'on peut attribuer l'origine de toutes les phraſes langoureuſes dont ſe ſervent les Poëtes qui, parlant de leurs Amours, ne nous entretiennent que de leurs fers & de leurs martyres imaginaires. Preſque tous le ſont dans ce gout-là. Il y a auſſi de ce qu'on appelle des Tenſons ou jeux-partis, qui contiennent des queſtions galantes à décider, ces Chanſons n'ayant leur prix que pour ceux qui curieux des Etymologies veulent ſavoir, comme diſoit la Reine *Chriſtine* au ſujet de *Ménage*, d'où un mot vient, où il va, & ce qu'il fait. On n'en donnera qu'un ſimple échantillon pris au hazard; c'eſt la prémière Strophe de la Chanſon 24.

Empereres ne Rois n'ont nul povir
Envers amors, ce vos vuil-je prover.
Il puent bien donner de l'or, avoir
Terres, & fiez, & forfex pardonner,
Mes amors puet home de mort garder
Et doner joie qui dure
Pleine de bonne aventure.

Il y en a auſſi quelques-unes où l'on voit toute la ſimplicité des Ecrits de nos Ayeux dans les choſes où leurs mœurs n'étoient pas plus ſimples que les nôtres. Telle eſt la Chanſon 41, où il fait le récit d'une bonne fortune qu'il eut avec une Bergère, qu'il rencontra dans les champs. Comme elle n'eſt pas lon-

gue

gue on croit pouvoir l'inſérer ici en entier.

CHANSON XLI.

En Mai la Rouſée, que n'eſt la flor
Que la Roſe eſt bele au point du jor,
Parmi cele arboie,
Cilvi ſelon s'envoiſent,
Et mainent grand Baudor,
Quant j'oi la leur joie,
Pour rien ne m'i tendroie
Damer bien amor.

La Paſtore eſt bele & avenant,
Ele a les yeux vairs, la bouche riant:
Beneet ſoit le maitre,
Qui tele la fit naitre,
Bien eſt a mon talent,
Je m'aſſis a dextre,
Je lis dis, Damoiſelle,
Vos amors vos demant.

Ele me reſpont, Sire Champenois,
Par voſtre priere ne m'aurois,
Des moi, car je ſuis amie,
Au filz Dame Marie,
Robinet le cortois,
Qui me chauce & lie,
Et ſi ne me l'ait mie,
Sans biau chapiau d'or frois.

Quant vi, que priere ne mi vaut noiant,
Couchai la a terre tout maintenant;
Levai li la chamiſe
Si li vi la char ſi blanche,

Tant fui-je plus ardent,
Fis li la folie:
Ele ne contrediſt mie
Ains le vout bonement.

Quant de la Paſtore ait fet mon talent
Sus mon Palefroi montai maintenant
Et ele ſacrie:
Au filz Sainte Marie
Chevalier vos comant
Ne m'oublies vos mie,
Car je ſuis voſtre amie.
Mes revenes fovent.

Il paroit que M. L. a fait une grande étude de nos vieux Auteurs. Son Stile, quoique vif, s'en reſſent en plus d'un endroit, où l'on pourroit lui faire quelque chicane Grammaticale, mais c'eſt trop peu de choſe pour s'y arrêter.

ARTICLE VII.

OUVRAGES *de* MORALE *&* *de* POLITIQUE *de Mr. l'Abbé de* S. PIERRE, CHARLES-IRENE'E CASTEL, *de l'Académie Françoiſe, Abbé de Tiron.* Tome XVI. *in* 8. *pagg.* 539. A *Rotterdam*, chez *Jean-Daniel Beman*, 1741.

IL y a dans ce Volume une grande variété de Sujets, tous importans, intéreſſans, & qui tendent tous à rendre les Hommes plus ſages,

ges ; plus heureux. Il y en a pour réformer les abus du Gouvernement Ecclésiastique & Civil, pour les Rois, pour leurs Ministres, & pour tous les Ordres du Clergé. Les Grands & les Petits y trouvent par-tout dequoi s'instruire & se perfectionner dans la pratique de la Vertu. Les règles, qu'on leur prescrit, sont d'autant plus faciles à suivre, qu'elles n'ont rien de rebutant, rien de gênant, rien qui ne soit engageant, & qu'elles sont toutes fondées sur le Principe le plus universel, le plus naturel à tous les Hommes, qui est celui de l'Amour propre bien reglé. Il n'y a point d'Homme au monde qui ne souhaite, & ne cherche en effet, de rendre sa condition meilleure, d'augmenter ses plaisirs, son bonheur, & d'étendre même sa félicité au-delà du terme de cette vie.

Ce désir, ce panchant, avec lequel nous naissons tous, vient de ce grand Principe d'Amour propre, que Dieu a mis en nous, pour être continuellement attentifs à la conservation de notre Etre, de notre Individu. Or, dit l'Abbé de *St. Pierre*, vous ne sauriez jamais être heureux dans cette vie, vous ne sauriez jamais jouir agréablement & paisiblement des plaisirs qui s'y trouvent, ni espérer de pouvoir posséder aucun bonheur après la dissolution de votre corps, sans chérir la Vertu & la mettre en pratique. Donc, si vous vous aimez vous-même, & si vous avez à cœur vos intérêts, votre bien-être, vous devez être vertueux, & plus vous le serez, plus vous augmenterez votre bonheur ici bas & après cette vie.

Voila, si je ne me trompe, à quoi se réduit toute

la Doctrine de notre ſage Abbé. Voila ce qu'il tâche d'inculquer dans tous ſes Ouvrages & par tous ſes raiſonnemens. Peut-on prêcher une plus belle Morale, & peut-on en recommander la pratique par de plus puiſſans motifs? C'eſt prendre l'Homme par ſon foible, ſi cependant c'en eſt un que de s'aimer ſoi-même.

J'adopterois volontiers de ſi belles & de ſi magnifiques idées, dira quelque Incrédule, & je n'aurois nulle difficulté à propoſer contre ce Raiſonnement, ſi vous n'y ſuppoſiez comme déja démontrés certains Principes, que je ne ſaurois ni croire ni nier, ni recevoir ni rejetter, parce qu'ils me paroiſſent enveloppés de ténèbres ſi épaiſſes, & hériſſés d'un ſi grand nombre de difficultés, que mon eſprit, tout rempli de doutes & d'incertitudes, ſemble avoir perdu toute liberté d'opter & de ſe déterminer. Vous ſavez que c'eſt l'excès de la force des raiſons qui doit l'emporter ſur nous, c'eſt leur poids qui doit nous porter à donner notre *aſſentiment* à quelque vérité que ce ſoit, & à reconnoitre que telle ou telle propoſition eſt vraie ou fauſſe, probable ou incertaine. Or comment le poids des raiſons peut-il l'emporter là où je ne vois que ténèbres & obſcurités? Vouloir me donner pour vrai ce qui me paroit encore fort douteux, & ne ſe préſente à moi qu'à travers un voile fort épais, c'eſt ſuppoſer mal-à-propos que j'ai les mêmes lumières que vous, & que le même objet ſe préſente à moi ſous le même point de vue qu'à vous, auſſi clairement, auſſi diſtinctement. Vous êtes injuſte, en jugeant de ce qui ſe paſſe en moi, par ce

que

que vous ſentez & que vous éprouvez en vous-même. La manière dont vous enviſagez un objet ne doit être le motif & la règle de vos déciſions qu'à l'égard de vous-même, l'eſprit des autres ne doit point être ſoumis à votre empire. Voudriez-vous charger ſur les épaules d'une homme foible le même fardeau que peut porter l'homme le plus robuſte?

L'eſprit de chaque homme eſt renfermé dans une certaine ſphère qui lui eſt propre: nous n'avons tous qu'un certain dégré de lumières, au-delà duquel nous ne voyons plus. Les lumières de l'eſprit peuvent être très bien comparées à celles de la Vue. L'un voit diſtinctement à cent pas de lui un objet, qu'un autre ne voit qu'à ſoixante, & un troiſième à quarante pas. Le prémier décide hardiment de ſa figure, de ſa grandeur, de ſa couleur, & de ſes autres modifications; le ſecond & le troiſième, poſtés à la même diſtance de cent pas, ne voient abſolument rien, mais raprochés & placés à la portée naturelle de leur vue, ils portent de l'objet le même jugement que le prémier. Dites-moi, je vous prie, ſi celui qui diſcerne l'objet à cent pas de lui, doit éxiger des deux autres qu'ils le voient à la même diſtance. Nous avons la vue trop foible, vous répondront-ils, pour apercevoir de ſi loin l'objet que vous voyez; &, ſi vous voulez que nous en jugions comme vous, changez auparavant la diſpoſition & la ſtructure de nos yeux. Ce qu'il y a de fâcheux, dans les matières de ſpéculation, c'eſt que l'objet eſt ſouvent placé dans un ſi grand éloignement pour certaines perſonnes, que de quelque ma-

nière que l'on s'y prenne, pour le mettre à leur portée, ils ne ſauroient ni le voir, ni diſtinguer ce qui lui eſt propre : d'autres l'entrevoient, mais ſi obſcurément, ſi confuſément, que l'idée qu'ils s'en forment n'eſt nullement conforme à ce qu'il eſt en effet.

Ces réfléxions ſont juſtes, & le galant homme, qui les propoſe, mérite qu'on le ſatisfaſſe. Lui aller dire qu'il s'aveugle de propos délibéré, qu'il ne veut point voir la lumière même qui l'éclaire & que tant d'autres aperçoivent, ce ſeroit le rebuter, ce ſeroit agir à ſon égard contre toutes les règles de l'équité & de la charité. Il a d'ailleurs raiſon ſur ce point : Je ne vois point, dit-il, ce que vous voyez, parce qu'il ne le voit effectivement point. S'il parloit autrement, il mentiroit.

J'avoue donc que l'Abbé de S. *Pierre*, dans le Raiſonnement que je viens de lui prêter, & qui eſt fondé ſur les Principes qu'il établit par-tout, ſuppoſe comme démontrées certaines Vérités qui ne ſont pas univerſellement reçues des Philoſophes, puiſqu'il y en a qui forment des doutes ſur l'exiſtance de l'Ame, ou d'une Subſtance ſpirituelle unie à nos Corps, ſur la Vie future, ſur la félicité dont on doit y jouir, ou ſur les peines & les tourmens qu'on doit y ſouffrir, enfin ſur la diſtinction des bonnes & des mauvaiſes Oeuvres. Mais, ſans compter que notre Abbé a étalé, en divers endroits de ſes Ouvrages, tout ce qu'on peut alléguer de plus fort & de plus convaincant pour démontrer ces Vérités, il a encore recours à un autre argument qui lui paroit ſans replique, à un motif extrême-

ment preſſant, qui doit furieuſement ébranler les plus incrédules, & les réduire au moins à garder ſur ce qu'on leur propoſe un ſilence reſpectueux.

Rien de plus raiſonnable que ce qu'il exige d'eux. Il leur demande ſeulement de ſe déterminer pour ce qu'il y a de plus vraiſemblable, & d'agir enſuite conformément. Reſte à prouver cette vraiſemblance par rapport aux points conteſtés. C'eſt ce qu'il a fait, & même en plus d'un endroit. „ On peut, dit-il „ (*a*), aiſément démontrer par raiſon qu'entre „ cette Propoſition: *Il y a un Paradis deſtiné „ aux bienfaiſans, & une punition deſtinée „ aux méchans après la mort*; & celle-ci: *Il „ n'y a point de Paradis à eſpérer pour les bienfaiſans, ni de punition à craindre pour les „ malfaiſans*; la plus grande ſupériorité de „ vraiſemblance eſt certainement pour la prémière; or cette grande ſupériorité de vraiſemblance ſuffit pour agir en conformité ".

Voila donc déja, ſuivant notre Abbé, deux Propoſitions démontrées comme vraiſemblables. Quant à la ſpiritualité de l'Ame & à ſon immortalité, voici les preuves qu'il en fournit. „ On peut, continue-t-il, emprunter de *Deſ„ cartes* la preuve de la diſtinction des deux „ Subſtances qui compoſent l'Homme, & „ prouver que les Ames ſéparées des Corps „ ſont auſſi durables que le ſont les Corps qui „ dureront toujours. On peut tirer des Méditations de ce Philoſophe dequoi montrer „ qu'il y a autant d'impoſſibilité que le Corps

(*a*) Voyez le *Tome* XV, *pag.* 95.

„ ſoit ſenſible au plaiſir & à la douleur, ou „ que l'Ame ſoit diviſible, qu'il y a d'impoſſi- „ bilité qu'un Triangle ſoit quarré, ou qu'un „ Quarré ſoit triangle, & qu'ils peuvent ſub- „ ſiſter tous deux l'un ſans l'autre ſéparément. „ De la nature de l'Ame, qui eſt plus noble „ que la nature du Corps, on peut conclure „ qu'il eſt beaucoup plus vraiſemblable que les „ Ames dureront du moins autant que les „ Corps, qui dureront toujours, & qu'ainſi la „ grande ſupériorité de vraiſemblance eſt pour „ l'Immortalité de l'Ame, & que pour la „ conduite la plus prudente des actions de la „ vie vers la charité bienfaiſante, il n'eſt ques- „ tion que de connoitre qu'il eſt infiniment „ vraiſemblable que l'Etre parfait eſt infiniment „ juſte & bienfaiſant. Or de l'Immortalité de „ l'Ame, c'eſt-à-dire, de ſon exiſtance per- „ pétuelle, de la durée perpétuelle de ſes ſen- „ timens & de ſes idées, on peut aiſément con- „ clure que notre bonheur ou notre malheur „ après la mort dépend du bon uſage de notre „ liberté, de nos bonnes ou de nos mauvaiſes „ actions, ou de notre bienfaiſance ou de no- „ tre injuſtice. De la perfection des attributs „ de la Divinité, c'eſt-à-dire, de ſa toute- „ puiſſance, de ſa juſtice & de ſa bienfaiſance „ infinie, on peut aiſément conclure qu'il eſt „ plus vraiſemblable que l'Ame d'un très mé- „ chant homme ſera traitée différemment après „ la mort, que l'Ame d'un homme très juſte „ & très bienfaiſant.

Admirez, je vous prie, comment notre Abbé, dans cette file de raiſonnemens, va de prin-

principes en principes, qui ſont tous enchaînés l'un avec l'autre, & avec quelle habileté il tire les concluſions qui en découlent naturellement. Toutes ces choſes bien prouvées, bien démontrées, on eſt alors en droit d'apoſtrofer celui qui doute & qui délibère quelle conduite il tiendra pour arriver au plus grand bonheur dont il ſoit capable, en lui adreſſant ces paroles. *Quels biens immenſes riſquez-vous de perdre? Quels maux riſquez-vous de vous attirer à votre mort, ſi vous prenez la voie de l'injuſtice; & quels biens immenſes riſquez-vous d'aquerir en prenant la voie de la juſtice & de la bienfaiſance?* „ Cet argument de prudence a une for-
„ ce infinie, quand on a démontré la ſupério-
„ rité de vraiſemblance pour l'immortalité de
„ l'Ame, & pour la juſtice & la bonté infinie
„ de l'Etre parfait.

Les Philoſophes raiſonnables, ceux qui aiment ſincèrement la Vérité, & qui ne cherchent ni à s'éblouir, ni à s'égarer, doivent avoir lieu d'être contens de cette belle réponſe de l'Abbé aux Incrédules, puiſqu'il oppoſe à leurs doutes & à leurs incertitudes preſque tout ce qu'on peut alléguer de plus fort & de plus convainquant ſur des vérités qu'il ſuppoſe ſeulement pouvoir être démontrées comme vraiſemblables.

J'aurois ſeulement ſouhaité, qu'en faveur de ceux qui ont l'eſprit moins pénétrant que lui, il nous eût donné quelque choſe de plus précis ſur la diſtinction des deux Subſtances dont l'Homme eſt compoſé. Se contenter de dire *qu'on peut en emprunter la preuve de Deſcartes*, c'eſt ſuppoſer

ſer que ce Philoſophe a bien prouvé cette thèſe, & que ceux qui liront cette preuve, la trouveront démonſtrative, ou du moins vraiſemblable. Si cette preuve eſt ſi forte, ſi elle ſuffit pour faire voir *la diſtinction des deux Subſtances*, pourquoi tant de Philoſophes qui ſont venus depuis, & qui ſans doute ont lu les Ouvrages de *Deſcartes*, ont-ils douté de la ſpiritualité de l'Ame, & de ſon immortalité? Vous trouvez des Auteurs Anglois & autres, qui vous diſent crûment, que vouloir ſe former l'idée d'un *Eſprit*, ou d'une *Subſtance ſpirituelle & diſtincte du Corps*, c'eſt vouloir ſe repréſenter & concevoir un *Rien*. La preuve de *Deſcartes* devient donc inutile pour ces Philoſophes; elle n'eſt ni vraiſemblable, & encore moins démonſtrative, pour les *Locks*, les *Voltaires*, pour tant d'autres qui marchent ſur leurs traces, & qui vous demandent ſi Dieu n'a pu donner à quelque portion de matière, organiſée de telle ou telle manière, la faculté de penſer.

Mais, dit l'Abbé, il eſt *autant impoſſible que le corps ſoit ſenſible au plaiſir & à la douleur, ou que l'Ame ſoit diviſible, qu'il y a d'impoſſibilité qu'un Triangle ſoit quarré, ou qu'un Quarré ſoit triangle, &c.* Voila juſtement, dira-t-on, ce qu'il faut prouver, mais que *Deſcartes* n'a pas fait, & que l'Abbé de *S. Pierre* aura bien de la peine à faire. On dira toujours qu'*un Triangle ne ſauroit être quarré*, parce qu'on voit & qu'on connoit les propriétés d'un Triangle & d'un Quarré. Quant à l'Ame, qui vous a dit & comment ſavez-vous que ce

qui

qui n'eſt point Corps peut penſer, & que ce qui eſt Corps ne ſauroit penſer? On ne ſuppoſe que trop ſouvent ce qui eſt en queſtion, & c'eſt ce que fait ici notre Abbé. Ce qu'il nous apprend de plus certain, c'eſt qu'il croit qu'on peut donner, & qu'on donne en effet des preuves vraiſemblables de la diſtinction des deux Subſtances; mais comme ce qui eſt évident, vraiſemblable, prouvé, démontré pour quelques Philoſophes, ne l'eſt pas toujours pour d'autres, on n'ôſeroit ſe flatter que les preuves en queſtion puiſſent être approuvées & adoptées de tous ceux qui les examineront. Chacun a ſa Lunette particulière, ſon Microſcope particulier, qui repréſente & fait voir différemment le même objet.

Pour le bien de la paix, pour éviter la chicane, les brouilleries, les diſſentions, les diviſions, les animoſités, les querelles, qui ne ſurviennent que trop ſouvent à l'occaſion de la différence des ſentimens, parlons toujours comme parle notre Abbé pacifique, diſons comme lui: *cela eſt bon pour moi, cela n'eſt pas bon pour moi; cela eſt vraiſemblable ou démontré pour moi, cela n'eſt pas vraiſemblable ou démontré pour moi.* Par-là on évitera une infinité de diſputes, & on conſervera l'amitié; au-lieu que ſi je dis tout court: *cela eſt démontré*, quelqu'un, qui ne penſera pas comme moi, prendra ſur le champ la parole, & me dira, *vous vous trompez, cela n'eſt point démontré*; voila le ſignal d'une bataille, le prélude d'une diſpute qui ne ſe termine ſouvent que par des injures atroces, & dont l'effet eſt une haine réciproque qui dégrade l'humanité. Diſ-

pu-

putons, tant qu'il vous plaira, parlons même, ſi vous voulez, avec chaleur, avec action, ſoyons de ſentimens différens, puiſqu'on ne ſauroit toujours l'éviter; mais après la diſpute, en nous quittant, en nous ſéparant, reſtons bons amis, & vivons en paix & en concorde.

Je me borne à ces refléxions générales ſur ces grands Principes répétés tant de fois dans les Ouvrages de l'Abbé de St. *Pierre*, mais dont on n'avoit preſque rien dit dans les Extraits précédens. Le Seizième Tome, dont je vai maintenant rendre compte, contient encore diverſes Remarques ſur le même ſujet, avec quantité d'autres Obſervations ſur des matières de pure Politique & de Morale. Je ſuis bien fâché de ne pouvoir m'étendre, autant que je le ſouhaiterois, ſur des ſujets dont la plupart intéreſſent ſi fort le bien de la Société, l'avantage des Etats, & le bonheur des Peuples.

Obſervations ſur le Teſtament Politique *du Cardinal de* Richelieu.

Si l'on en croit notre Abbé, le *Teſtament Politique* du Cardinal de *Richelieu* étoit, ſans contredit & à tout prendre, le meilleur Ouvrage, ſoit des Anciens, ſoit des Modernes, qui eût paru juſqu'en 1642, en Europe, ſur la ſcience du Gouvernement des Etats. Il n'y manquoit que d'être encore plus étendu & plus aprofondi. Ce Cardinal avoit habilement profité de tout ce qui avoit paru juſques-là de plus raiſonnable en Politique, & y avoit beaucoup ajouté de ce qu'il avoit lui-même apris par ſa pro-

propre expérience dans le maniment des Affaires publiques. Il eſt bon de remarquer ici que ces Obſervations de notre Auteur ſur ce Teſtament doivent ſuivre les Chapitres ſur leſquels elles ont été faites, ſi l'on veut en bien comprendre toute l'utilité. Nous croions qu'il ſuffira de donner ici l'extrait de quelques-unes.

Le Cardinal de *Richelieu* avoit dit, en parlant de l'*Ordre du Clergé*, qu'*il n'y a pas peu de difficulté de bien diſtinguer l'étendue & la ſubordination de la Puiſſance des Papes de celle des Rois*. Notre Abbé, qui ne viſe certainement pas au Cardinal, & qui ne paroit avoir guère moins d'envie que le plus zèlé Proteſtant, d'abaiſſer le pouvoir de cette Tête à triple Couronne qui gouverne la Grande Babylone, ne trouve pas que *Richelieu* ait bien fait d'éviter d'entrer dans quelque examen de cette grande queſtion; &, pour y ſuppléer, il établit deux Principes capables de le faire bruler vif à Rome, s'il s'y trouvoit. Une centaine de braves Eccléſiaſtiques comme lui, en France, feroit bientôt perdre au St. Père un des plus beaux fleurons de ſa Couronne. Il faut l'entendre parler lui-même; c'eſt un charme.

„ Le prémier Principe, *dit-il*, c'eſt que tout „ ce qu'il eſt néceſſaire de croire pour le Sa„ lut eſt décidé, tant par le Symbole des A„ pôtres, que par la ſoumiſſion à l'Egliſe re„ préſentée par les Conciles Généraux. Cette „ ſoumiſſion ſuffit pour n'être pas dans une „ erreur qui puiſſe exclure du Salut. Delà il „ ſuit que, s'il arrive quelque nouvelle Diſ-

„ pu-

„ pute entre les Théologiens, il n'y a qu'à „ la laiſſer indéciſe, ſans aſſembler de Conci- „ le, & dire que comme on s'eſt bien ſauvé „ juſqu'à préſent ſans déciſion, il n'eſt pas „ néceſſaire pour le Salut de la décider; qu'il „ ſuffit d'être unis dans le Symbole du *Credo* „ des Apôtres; ainſi, de ce côté-là, nous n'a- „ vons point beſoin de la déciſion ni des Papes „ ni des Conciles, mais nous avons beſoin de „ calme, & par conſéquent de ſilence ſur une „ queſtion dont la déciſion n'eſt point néceſſai- „ re à Salut.

Ceux, qui aiment la paix & la concorde, diront que l'Auteur a raiſon, & loueront ſes maximes. Quels biens ont jamais produit les diſputes des Théologiens; & quels affreux déſordres, au contraire, n'en eſt-il pas réſulté? On peut citer, pour exemple, l'effet qu'a produit en France la Conſtitution *Unigenitus:* le feu de la diviſion, qu'elle a allumé, n'eſt pas encore éteint, & ne le ſera peut-être pas ſitôt. Ces beaux Meſſieurs, les Janſéniſtes & ſurtout les Jéſuites, auroient été capables d'exciter une guerre civile pour l'amour de Dieu & pour ſa gloire, ſi la Cour ne les eût tenus en bride. Ces ardens & zélés défenſeurs de la Foi ſont de vrais brouillons, des perturbateurs du repos public, & mériteroient d'être punis comme tels.

Le ſecond Principe, établi par notre Auteur, „ c'eſt qu'à l'égard de ce qu'il faut faire „ pour obtenir le Paradis; le néceſſaire, l'eſſen- „ tiel, c'eſt de faire pour les autres *ce que* „ *nous voudrions qu'ils fiſſent pour nous*, &c.

„ On

„ On peut disputer sur les Cérémonies; mais
„ ce n'est rien d'essentiel au Salut. Delà il suit
„ que, ni les Conciles, ni les Papes, n'ont
„ point de puissance qui nous soit nécessaire
„ pour notre Salut. Nous avons tout ce qui
„ nous est nécessaire pour le Salut, pour ob-
„ tenir le Paradis. Delà il suit que la puissan-
„ ce du Pape étant nulle à notre égard, si ce
„ n'est entant que le Roi lui en donne sur nous,
„ elle est nulle aussi, par la même raison, par
„ raport à la puissance du Roi. Delà il suit
„ qu'avec de pareils Principes, il y auroit à la
„ vérité quelques diversités d'opinions entre
„ les Théologiens sur les Cérémonies des Na-
„ tions Chrétiennes; mais nul sujet essentiel
„ de Schisme ou de division, qui mérite l'In-
„ tolérance & la persécution mutuelle si oppo-
„ sée à la Charité mutuelle bienfaisante, qui
„ seule est essentielle au Salut. Delà il suit que
„ l'Eglise Chrétienne, ou la Société des Chré-
„ tiens unis dans le *Credo*, peut se passer d'a-
„ voir un Chef unique pour toutes les Nations,
„ & que chaque Chrétien ne laissera pas de
„ pouvoir se sauver avec son *Credo*, & en pra-
„ tiquant la justice & la bienfaisance envers
„ tout le monde pour plaire à Dieu.

Telle est la Morale & la Doctrine de l'Abbé de S. *Pierre*, & telle devroit être celle de tous les Chrétiens, si on ne cherchoit que la paix, l'union, & le bonheur de la Société. Mais quoi! Peut-on donc se sauver avec son seul *Credo*, sans reconnoitre ni l'autorité d'un Pape, ni celle des Conciles, des Synodes, ni par conséquent celle des Evêques, des Prê-

tres, & autres Miniſtres de l'Evangile, pourvu qu'on pratique la juſtice & la bienfaiſance? Pourquoi pas? Un bon Charbonnier, qui ne ſait que ſon *Credo*, & qui peut-être n'en ſauroit ſavoir davantage, ne ſera-t-il pas ſauvé en pratiquant la juſtice? Ce qui ſuffit au plus groſſier de tous les hommes, pour être ſauvé, doit ſuffire à tous les autres. *Jéſus-Chriſt* n'a donné qu'un ſeul Evangile pour tous les hommes; & ce que cet Evangile renferme d'eſſentiel eſt contenu dans le Symbole des Apôtres. Du tems des prémiers Chrétiens on n'avoit ni agité, ni décidé mille queſtions inutiles, dont il a plu à Meſſieurs les Eccléſiaſtiques de faire autant d'Articles de Foi: Or je demande ſi ces Chrétiens étoient moins dignes du Paradis que ceux qui ont dans la ſuite ſi prodigieuſement augmenté la liſte des Articles de Foi renfermés dans le Symbole? Il ne faut prendre ici ni les Papes, ni les Prêtres pour Juges, car ils ſont Parties dans cette Cauſe.

Rien n'arrête notre Abbé, quand il eſt queſtion de propoſer de nouveaux moyens pour réformer les abus, détruire le Vice, faire pratiquer la Vertu, regner la paix, & rendre les hommes plus heureux. Vous venez de voir avec quelle force il parle contre la puiſſance du Souverain Pontife, & comme il démontre que la Société des Chrétiens pourroit fort bien ſe paſſer de nourrir & d'entretenir un ſi grand Coloſſe. Il n'épargne pas plus les Rois, quand il les trouve en défaut. Voici un trait par lequel on pourra d'autant mieux en juger, qu'il regarde un Prince, dont l'un de ſes deſcendans

eſt

est actuellement sur le Trône. C'est de *Louis* XIII, Roi de France, dont il est question. Voici en quels termes il en parle. „ *Louis* XIII „ étoit crédule, timide, impatient, défiant, & „ par conséquant léger & inconstant, tous dé- „ fauts communs aux enfans; ainsi je suis é- „ tonné qu'il n'ait pas eu durant son règne plu- „ sieurs Ministres Généraux, au-lieu d'un seul, „ & qu'il ait gardé si longtems le Cardinal de „ *Richelieu*.

Ce n'est pas un grand mal, si même c'en est un, d'avoir dit tout cela; mais vous m'avouerez qu'il ne faut être ni lâche, ni flateur, pour ôser parler & écrire si librement au milieu de la Cour même, & parmi une foule d'envieux & de Courtisans. C'est au même endroit qu'il nous apprend comment le Cardinal sçut se ménager & conserver si longtems la faveur de ce Prince. „ Le Cardinal, *dit-il*, étoit parvenu „ à lui faire craindre sa Mère, son Frère, les „ Grands, le Parlement, & les Souverains ses „ voisins; ainsi il le gouvernoit par la crainte „ de ses ennemis du dedans & du dehors, par „ la joie qu'il lui inspiroit avec de bonnes es- „ pérances, & par la plus excessive flaterie. Il „ lui avoit persuadé qu'il eût été beaucoup plus „ habile que son Prémier Ministre & que les „ autres Ministres subalternes, s'il eût voulu „ s'en donner la peine. Pour le Cardinal, il „ craignoit que ses envieux ne parvinssent à le „ rendre formidable lui-même au Roi son Mai- „ tre; & delà il suit que l'on ne doit point être „ étonné de ce que disoit le Cardinal, *qu'il étoit* „ *obligé d'employer plus d'heures à gouverner*

„ *le Roi & ſon Cabinet, qu'à gouverner toutes*
„ *les affaires du dehors & du dedans du Ro-*
„ *yaume.* Le Cardinal *Mazarin* n'avoit pas
„ la même peine à gouverner la Reine Régen-
„ te; & voila pourquoi, à comparer les entre-
„ priſes & les ſuccès de l'un aux ſuccès de l'au-
„ tre, je regarde l'habileté, le courage, & le
„ génie de *Richelieu* comme beaucoup ſupé-
„ rieurs au génie & au courage de *Mazarin.*

On lira avec plaiſir quantité de belles Maximes ſur ce qui concerne le *Conſeil du Roi.* Après avoir établi qu'un Prémier Miniſtre *doit avoir pour but dans toute ſa conduite la plus grande utilité publique*, il examine s'il convient qu'il faſſe quelque choſe en faveur de ſa propre Famille. Ce qu'il dit là-deſſus eſt divin.

„ Il eſt juſte, *dit-il*, qu'elle ſe reſſente de
„ ſa grande fortune; mais non pas aux dépens
„ de la Juſtice, qu'il doit à toutes les autres
„ Familles: Or, s'il y a dans le Royaume
„ quelqu'un qui, par les ſervices importans
„ qu'il a rendus à l'Etat & par ceux qu'il eſt
„ en état de lui rendre, mérite mieux d'être
„ fait ou Miniſtre, ou Duc & Pair, que le
„ Neveu du Miniſtre, jamais le Miniſtre juſte
„ & bienfaiſant ne lui préférera un Neveu,
„ qui n'a rendu aucun ſervice important à l'E-
„ tat, à moins qu'il n'ait les talens & les ver-
„ tus néceſſaires pour faire eſpérer qu'il lui en
„ rendra de conſidérables. C'eſt que, comme
„ Miniſtre, il doit la Juſtice à toutes les Fa-
„ milles du Royaume, & ne doit diſtribuer les
„ graces aux Familles, qu'en conſultant la
„ Juſtice, pour la plus grande utilité du Ro-

„ yau-

„ yaume ; &, s'il eſt injuſte dans cette diſtribu-
„ tion, le voilà devenu homme du commun, qui
„ préfère ſon petit intérêt particulier au grand
„ bien public : nous ne pouvons plus le regar-
„ der comme Grand-homme, mais comme
„ homme du commun. La ſeule choſe, que
„ puiſſe faire un grand Miniſtre, en faveur de
„ ſa Famille, c'eſt de dire dans ſon Teſtament ;
„ *Si j'ai rendu au Roi & à l'Etat quelque ſer-*
„ *vice important, c'eſt à Sa Majeſté d'en mar-*
„ *quer ſa reconnoiſſance à ma Famille.* C'eſt
„ que cette ſorte de reconnoiſſance des Rois,
„ après la mort du Bienfaiteur de la Patrie,
„ peut augmenter le courage & la conſtance de
„ leurs Miniſtres futurs, pour les grandes en-
„ trepriſes pour le ſervice de l'Etat.

Une petite réfléxion ſur ces dernières paroles de notre Abbé. Il me ſemble que cette reconnoiſſance d'un Roi, après la mort d'un Miniſtre bienfaiteur, vient un peu tard, & qu'elle n'eſt pas capable d'encourager beaucoup les autres Miniſtres qui lui ſuccéderont. Bien des Miniſtres diront : *Qu'ai-je affaire de gloire après ma mort ; & que m'importe que ma Famille, mon Frère, ou mon Neveu, occupent des Poſtes d'honneur, & qu'ils ſoient un peu plus ou moins riches ? Encore paſſe, ſi, après mon départ de cette vie, je pouvois en reſſentir les effets ; mais qui ſait ce qui en ſera, peut-être n'aurai-je pas la moindre idée de ce qui ſe paſſera ici bas, peut-être auſſi que ſi j'en ai quelque idée, elle ne pourra qu'augmenter mes douleurs, ou diminuer mes plaiſir :* Bienheureux ſont les pauvres : *Or ſi la pauvreté eſt un bien,*

ne ſerai-je pas fâché, & n'aurai-je pas tout à craindre de voir ma Famille dans des Poſtes éminens & dans l'abondance?

Je crois donc que, pour encourager davantage un Prémier Miniſtre, & lui donner de nouveaux ſujets de ſignaler ſon zèle pour le bien de l'Etat, un Roi ne ſauroit mieux faire que de répandre de bonne heure ſur lui & ſur ſa Famille des bienfaits proportionnés à ſon mérite & à ſes ſervices. Il n'y a rien de tel que de l'argent comptant, & un bonheur préſent. Un jeune Pariſien nommé Mr. *Petit*, qui étudioit en Médecine, témoigna un jour qu'il vouloit faire des Vers à la louange de *Guy Patin*, Philoſophe très indépendant, & qui écrivoit, comme le dit Mr. *de Fontenelle* (*a*), avec une liberté non ſeulement entière, mais quelquefois exceſſive. *J'aime mieux*, répondit ce Médecin, *qu'il les faſſe pendant ma vie, qu'après ma mort, afin que je les puiſſe lire & en juger: car dès que je ſerai mort je ne verrai plus goute. Le Soleil ſe couche, & ſe relève le lendemain: mais dès que notre lumière ſe couche, c'eſt une nuit, & ſans l'eſpérance que nous avons par la Foi nous ſerions bien malheureux* (*b*). L'eſpérance eſt quelque choſe, mais elle nous trompe ſouvent. *Qui m'aſſurera*, dira un Prémier Miniſtre, *qu'après ma mort, le Roi ſe ſouviendra de moi & de ma Famille, peut-être me ſuivra-t-il*

(*a*) Dans l'*Eloge* qu'il a fait de Mr. *Dodart*. Voyez l'*Hiſt. de l'Acad. Roy. des Scienc.* An. 1707.

(*b*) Voyez les *Let.* de *Guy Patin*, Vol. I. *Let.* 74, pag. 313, 314.

a-t-il lui-même de près, & que son Successeur s'embarassera fort peu de payer ses dettes. Il faut du réel & du présent, un avenir trop éloigné & si incertain ne sauroit ni me tenter, ni me porter à me tant sacrifier. C'est peut-être pour cela que la plupart des Prémiers Ministres n'attendent jamais si longtems pour remplir leur bourse: ils disent en eux-mêmes; *Si je ne prens rien, on pourra bien ne me rien donner, ainsi prenons toujours.* C'est pour cela qu'il y en a qui meurent bien gras & bien dodus, comme *Mazarin*, qui laissa, en mourant, bien plus d'argent comptant que n'en avoit son Maitre. Parlez-moi de cela, c'est l'entendre!

Le Cardinal de *Richelieu* avoit pour maxime, *qu'il est avantageux à l'Etat d'entretenir une Négociation continuelle chez tous les Souverains puissans.* L'Abbé de S. *Pierre* approuve cette maxime, pour les raisons suivantes. 1. Parce qu'un Ministre Général est plutôt averti, & de plus de choses & de plusieurs côtés, des desseins des Souverains voisins, & sur-tout des desseins ambitieux & injustes. 2. Il est ainsi mieux instruit, par raport au Commerce, du prix de chaque Marchandise. 3. Avec une Négociation continuelle, il peut plus facilement emprunter de ses Voisins de nouvelles Manufacteurs utiles, & de bons Manufacturiers. 4. Il peut plus facilement engager, avec des Pensions, des hommes excellens en diverses Professions les plus utiles. 5. Il peut plus facilement apprendre à imiter les bons Etablissemens & les bons Réglemens, qui ont du succès chez les Etrangers.

Sur ce Texte du *Teſtament* du Cardinal de *Richelieu*, *viſer à augmenter la puiſſance du Roi*, notre Auteur prêche la plus belle Morale du monde, mais qui n'eſt guère du gout d'aujourdhui; &, pour s'en convaincre, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur ce qui ſe paſſe actuellement dans la plus grande partie de l'Europe, tant au dehors qu'au dedans de chaque Etat. Ecoutez l'Abbé parler, & puis vous ferez l'application de ce qu'il dit; elle ne ſera pas difficile à faire. „ Il paroit, *dit-il*, que le Cardi-„ nal déſiroit plus la puiſſance pour ſe faire „ craindre, que pour ſe faire aimer. Il faut ſe „ faire craindre des méchans, des injuſtes, ſoit „ Sujets, ſoit Voiſins; mais il eſt encore plus „ agréable pour le Roi de ſe faire aimer de ſes „ Sujets & de ſes Voiſins, en obſervant & fai-„ ſant obſerver la juſtice, & en leur procurant „ de plus quelques avantages qu'il ne leur doit „ point. Delà il ſuit qu'un bon Miniſtre doit „ encore plus s'appliquer à découvrir de nou-„ veaux moyens d'employer la puiſſance du „ Roi, telle qu'elle eſt, pour le plus grand „ avantage de ſes Sujets & de ſes Voiſins, que „ de s'appliquer à trouver de nouveaux moiens „ d'augmenter cette puiſſance par des conquê-„ tes, aux dépens de ſes Voiſins. Il faut que „ le Miniſtre Général viſe plus à rendre le „ Roi aimable par ſes bienfaits, que formidable „ par le mal qu'il peut faire.

Voila de belles leçons pour les Princes conquérans, & pour les Miniſtres qui les portent à faire des conquêtes. En voici d'autres pour les Princes juſtes, qui s'en tiennent aux derniers

niers Traités, & qui ne veulent point conquérir. „ Il leur ſuffit, dit l'Abbé, d'être ſur la „ défenſive, & de n'augmenter leurs Troupes „ ordinaires qu'à meſure que leurs Voiſins aug„ mentent les leurs. Delà il ſuit que les Voi„ ſins moins puiſſans peuvent demander, avec„ juſtice, à un Voiſin ambitieux plus puiſſant, „ de congédier partie de ſes nouvelles Trou„ pes, pour n'être pas toujours en crainte & à „ ſa diſcrétion. Delà il ſuit que, dans les „ Traités de Paix, il eſt raiſonnable de ſtipuler „ le nombre de Troupes qu'il ſera permis d'en„ tretenir. Delà il ſuit que, dans chaque Trai„ té, il ſeroit raiſonnable de convenir d'Arbi„ tres; 1. pour garantir l'exécution du Trai„ té; 2. pour terminer ſans guerre les petits „ différends qui peuvent naître.

Fort bien, répondra-t-on, on ne ſauroit rien dire de plus beau, tout cela va le mieux du monde. Il n'y a perſonne, en effet, qui ne convienne qu'il faut *s'en tenir aux derniers Traités*; que les Voiſins les moins puiſſans ſont en droit de *demander à un Voiſin plus puiſſant de congédier partie de ſes Troupes*; que rien enfin n'eſt plus raiſonnable que de *convenir d'Arbitres dans chaque Traité*. Mais ſi le plus puiſſant de ces Souverains, de ces Rois, ou de ces Princes, vient à armer de ſi nombreuſes Troupes, que les petits Souverains ſes voiſins ne ſe trouvent pas en état de lui réſiſter, quelles meſures doit-on prendre? Vouloir le forcer, les armes à la main, de *s'en tenir aux derniers Traités*, ce ſeroit s'expoſer ſoi-même à tomber ſous le joug, & à ſe voir réduit à ſubir la

loi du plus fort, pour avoir pris parti en faveur de ſon voiſin. D'ailleurs, ſi quelques-uns de ces petits Souverains voiſins viennent à s'unir au plus puiſſant, qui eſt l'aggreſſeur, quel riſque ne courront pas ceux qui perſiſteront à s'oppoſer à ſes injuſtes prétenſions? Aujourdhui (*a*), par exemple, conviendroit-il au Prince de Liège de ſe déclarer ou en faveur de la Reine de Hongrie contre la France, ou en faveur de la France contre cette Princeſſe? Il ſeroit bientôt accablé par l'une ou l'autre de ces deux Puiſſances. Il a cru mieux faire en prenant le parti de la Neutralité, ou d'une demi-Neutralité (*b*).

Vous me propoſez, dira un de ces petits Souverains à notre Abbé, de me joindre actuellement à d'autres pour m'oppoſer aux vaſtes & ambitieux projets d'un Voiſin redoutable; mais je ſuis un de ceux qui riſquent le plus, je ſuis peu puiſſant & preſque à ſa porte, & ſi j'ai du deſſous avec mes Alliés, je ſuis ruiné, perdu ſans reſſource, moi & mes Sujets, & je cours riſque de perdre mes Etats avec ma liberté. Vous me répondrez, mon cher Abbé, qu'en laiſſant accabler mes Voiſins, je me prive par-là des ſecours que je pourrois en attendre pour l'avenir, que ſa foibleſſe augmentera la mienne, & que s'il vient à ſuccomber, je me verrai tôt ou tard moi-même au pouvoir de l'Ennemi. Je l'avoue; mais ces malheurs à venir que vous me

(*a*) J'écris ceci ſur la fin de Novembre.

(*b*) Je dis demi-Neutralité, parce qu'il a fourni quelques Troupes auxiliaires à l'Empereur qui eſt allié du Roi de France.

me faites envisager, me paroissent encore si incertains, & dans un si grand éloignement, que j'aime mieux m'exposer pour mes descendans au danger de tomber sous le joug, que de perdre à présent la tranquilité dont je jouis avec mes Sujets. Peut-être aussi que, dans cinquante ans, dans vingt-cinq ans, cette énorme Puissance contre laquelle vous voulez me faire déclarer, se trouvera renversée par quelque coup imprévu, par des guerres intestines, ou par quelque autre révolution.

On voit, par ces réflexions, que le Système de notre Abbé n'est pas fort facile à être mis en pratique dans une infinité de cas. C'est un beau plan, je l'avoue, dans la spéculation; mais lorsqu'on vient à en examiner tous les côtés, les obstacles se présentent en foule, & en empêchent souvent l'exécution. Ce panchant à devenir plus riche, plus grand, plus puissant que son Voisin, nait avec l'Homme, c'est un effet de son Amour-propre; ainsi, tandis qu'il y aura des Hommes sur la Terre, la tyrannie, l'injustice y regneront. Parcourez toute l'histoire du Genre-humain, depuis *Adam* jusqu'à présent, & vous verrez qu'il y a toujours eu des Guerres, des révolutions d'Empires, des chutes & des renversemens d'Etats. Rien de stable ici bas. Faites des Traités, tant qu'il vous plaira, vous n'y gagnerez rien. Ceux que l'on vient de jurer aujourdhui avec les Sermens les plus solemnels, seront demain cassés, annulés, foulés aux pieds. Notre Abbé n'a pas pensé que l'Homme nait injuste, & que pour le rendre naturellement juste, il faudroit

le

le refondre & réformer ſa nature. Ce grand changement ne ſe fera que dans l'autre vie.

Le Cardinal de *Richelieu* conſeille au Roi, dans ſon *Teſtament*, d'être plus fort que les Anglois ſur Mer, en tems de guerre. L'eſſentiel étoit de lui en indiquer & donner les moiens ; & c'eſt ce qu'il a oublié de faire. L'Abbé de S. *Pierre* propoſe à ce ſujet quelques expédiens. „ Il faudroit, *dit-il*, qu'en „ tems de paix la France entretînt, par le „ Commerce, plus de Matelots que les Anglois, au-lieu qu'ils en entretiennent dix fois „ plus que nous. Il faudroit, pour cela, que „ le Roi prêtât aux Commerçans, qu'il formât des Colonies, qu'il augmentât les Colonies formées. Il faudroit donner la Nobleſſe aux riches Marchands, à condition „ que leurs Enfans, qui ſortiroient du Commerce avant cent ans, dérogeroient. Le „ ſuccès de notre Compagnie prouve deux choſes. La prémière, que les François ſont „ capables de grandes & de longues entrepriſes, „ contre l'opinion du Cardinal. La ſeconde, „ que la partie de la Politique, qui regarde le „ Commerce, peut ſe perfectionner en France, malgré l'impatience, l'inquiétude, & la „ légereté de la Nation ; c'eſt qu'il y a dans „ chaque Nation des tempéramens différens, „ & que tous les hommes ſont ſoumis aux habitudes, & les habitudes ſoumiſes à la récompenſe. Les Romains d'aujourdhui reſſemblent-ils aux Romains de *Céſar* ? Mais „ ils ſont de même pâte, & à la ſeconde, ou „ à la troiſième Génération, & avec le ſecours

„ des

„ des nouvelles habitudes ſoutenues par la ré-
„ compenſe, ils deviendront des Romains ſem-
„ blables aux contemporains de *Céſar*.

Voila d'excellens avis; mais les ſuivra-t-on en France. La Nobleſſe y mépriſe trop le Négociant, & ne verroit peut-être pas de bon œil un établiſſement ſi avantageux. Ne ſait-elle donc pas que le Marchand & le Païſan la font vivre, & qu'ils ſoutiennent l'Etat, dont ils ſont la plus ſaine partie. Sans eux, combien de Nobleſſes grélées & délabrées! „ En France, „ dit *Voltaire* (*a*), eſt Marquis qui veut, & qui-„ conque arrive à Paris du fond d'une Province, „ avec de l'argent à dépenſer, & un nom en *ac* „ ou en *ille*, peut dire, *un homme comme moi! „ un homme de ma qualité!* & mépriſer ſouve-„ rainement un Négociant; le Négociant en-„ tend lui-même parler ſi ſouvent avec dédain „ de ſa profeſſion, qu'il eſt aſſez ſot pour en „ rougir. Je ne ſai pourtant lequel eſt plus „ utile à un Etat, ou un Seigneur bien poudré, „ qui ſait préciſément à quelle heure le Roi ſe „ leve, à quelle heure il ſe couche, & qui ſe „ donne des airs de grandeur en jouant le rôle „ d'Eſclave dans l'Antichambre d'un Miniſtre; „ ou un Négociant, qui enrichit ſon Païs, „ donne de ſon cabinet des ordres à Suratte „ & au Caire, & contribue au bonheur du „ monde.

Pro-

(*a*) Dans ſes *Lettres ſur les Anglois*. *Let.* X, *pag.* 67, 68.

Projet pour le perfectionnement du Clergé en France.

La Religion de notre Abbé eſt toute de pratique. Il la fait preſque entierement conſiſter *à être juſte & bienfaiſant.* Lorsqu'il parle de ce qu'on devroit enſeigner dans les Seminaires, il ne dit rien ni de la Foi, ni de tous ces Myſtères, où l'on ne comprend rien, & qui ne rendent pas les hommes meilleurs. Comme le Peuple a beſoin d'inſtructions, il veut qu'il y ait des Evêques, des Curés, des Vicaires, il exige même qu'ils ſoient ſuffiſamment rentés. Mais d'où tirer l'augmentation de leurs rentes? D'où? Le voici. Des revenus des Prieurés & des Abbaïés. Belle invention, dira-t-on, de prendre aux uns pour donner aux autres! Il n'y a rien là que de raiſonnable, répond notre Abbé, *il eſt juſte que les Officiers les plus utiles, tels que ſont les Officiers des bonnes Mœurs, ſoient mieux traités que les Fainéans.* Quels blaſphèmes, diront les Moines & les Abbés! *Il faudroit* encore, ajoute-t-il, *comme autrefois, & comme chez les Grecs prémiers Chrétiens, permettre le Mariage aux Vicaires, aux Curés, aux Evêques & aux autres Eccléſiaſtiques.* Oh! le vilain Abbé, dira-t-on. Quoi! Permettre aux Prêtres de faire des enfans! Quelles abominations, quelles horreurs! Point tant de vacarme, répondra l'Abbé, que cette propoſition ne vous effarouche pas. Je ne propoſe rien que pour le bien de la Société. *Il eſt de l'intérêt de l'Etat & de l'Egliſe de multiplier les Fidèles & les Sujets, & il eſt même à préſumer que les Familles*

milles des Ecclésiastiques seront mieux instruites, plus justes, plus bienfaisantes, & plus heureuses que les autres Familles. Qu'en pensez-vous? Le Célibat n'est-il pas opposé à la Loi de Moïse & à celle de toute la Nature?

Discours sur le Plan de l'Académie Françoise.

Qu'ont fait les Membres de cette Académie depuis plus de cent ans que le Cardinal de *Richelieu* l'a fondée? Un *Dictionnaire* en deux *in folio*. Que feront-ils dans la suite? Ils publieront peut-être, dans vingt ans, quelque autre *in folio* de *Remarques sur la Grammaire Françoise*. Tels ont été les fruits des travaux de cet Illustre Corps, & tels sont ceux qu'on doit en attendre, si l'on ne réforme ses Statuts. C'est pour rendre cette Compagnie d'une plus grande utilité que notre Auteur propose ici divers réglemens, dont la pratique pourroit alors la rendre digne de l'attention du Roi & de ses bienfaits.

Sur le Système de la Paix perpétuelle en Europe.

Voici un sujet traité bien des fois, & tourné de bien des façons par l'Abbé de S. *Pierre*. Les bonnes choses ne sauroient être trop souvent répétées, sur-tout lorsqu'on les accompagne chaque fois de nouveaux éclaircissemens qui les font mieux gouter. C'est ce qu'on trouvera dans cet Article, dont je me contenterai de

de raporter ce qu'il renferme de plus curieux & de plus intéreſſant.

Mr. *de Fontenelle* écrivit au Cardinal *de Fleury*, au commencement de l'année 1740, pour lui ſouhaiter une heureuſe année. Il le félicitoit de la paix qu'il avoit faite, & de celle qu'il avoit procurée entre les Chrétiens & les Turcs; & il l'invitoit, comme excellent Médecin des maladies des Nations, à calmer la fièvre qui commençoit à ſe montrer en Europe entre les Eſpagnols & les Anglois. Le Cardinal lui répondit ſur le même ton de plaiſanterie, par une Lettre fort obligeante, & dans cette Lettre il diſoit, en raillant, qu'il faudroit que les Princes priſſent quelque doſe de l'Elixir du *Projet de Paix perpétuelle de l'Europe* de Mr. l'Abbé de S. *Pierre*, un des amis de Mr. *de Fontenelle*. Ce dernier montra cet article à notre Abbé, qui, comprenant que peut-être le Cardinal auroit quelque envie de ſe ſervir de ce plan pour rendre la paix durable en Europe, ſi le plan étoit praticable, lui écrivit la Lettre ſuivante, en lui envoyant les cinq Articles fondamentaux pour l'établiſſement d'une Diète générale des Puiſſances de l'Europe.

Je ſuis fort aiſe, Monſeigneur, *que vous m'ayez ordonné d'apliquer mon remède univerſel pour guérir la fièvre de nos Voiſins, vous m'avez ainſi autoriſé à vous demander avec plus de raiſon, quel homme il y a en Europe qui puiſſe plus habilement que vous faire l'application de ce remède univerſel. Voila pourquoi je prens la liberté*, Monſeigneur, *de vous envoyer en cinq Articles la compoſition de ce mer-*

veil-

meilleur remède, que les malades prendront volontiers de votre main, dès que vous l'aurez pris vous-même par précaution, & il deviendra ainsi parfaitement à vous, puisque vous seul en pouvez faire l'application. Et tous les Etats de l'Europe vous remercieront de leur avoir ainsi indiqué un si bon remède & un si bon préservatif contre les maladies futures. Paradis aux bienfaisans, l'Abbé de S. Pierre. *Je ne suis que l'Apoticaire de l'Europe, vous en êtes le Médecin: n'est-ce pas au Médecin à ordonner & à appliquer le remède?*

Le Cardinal de *Fleury* fit à notre Abbé la Réponse suivante, qui étoit écrite de sa main.

Vous avez oublié, Monsieur, *un Article Préliminaire pour base aux cinq que vous me proposez, c'est de commencer, avant de les mettre en pratique, d'envoyer une troupe de Missionnaires pour y préparer l'esprit & le cœur des Princes contractans, en vous confirmant la dignité d'Apoticaire de toute l'Europe, de préparer des Potions calmantes & adoucissantes pour tenir les humeurs liquides & solides dans un juste équilibre.*

L'Abbé de S. *Pierre* répondit d'abord, en peu de mots, à cette Lettre du Cardinal *de Fleury*, & il y fit quelque tems après une autre Réponse un peu plus ample. Ces deux Lettres se trouvent dans ce Volume. Voici la prémière.

J'admire votre bonté, Monseigneur, *dans les six lignes que vous m'écrivez de votre main, & c'est cette même bonté qui me donne la confiance d'y répondre. Il s'agit, par rapport au*

Roi, de savoir si, tout bien pesé, il y a beaucoup à gagner pour lui & pour sa Postérité à signer les cinq Articles fondamentaux, & de les proposer à signer à ses Voisins. Pour s'en convaincre, il n'a pas besoin d'autre Missionnaire que vous, Monseigneur, & pouvez-vous jamais lui exposer de plus grands motifs que les sept principaux avantages de la Signature?

Contre l'opinion de Mandeville, *que toutes les Passions sont des Vices, & que les Passions, même injustes, sont plus utiles que nuisibles à l'augmentation du bonheur de la Société.*

Tout cet Article, qui contient environ quinze pages, se trouve déja presque mot pour mot dans le Tome XV (*a*). Pourquoi faire acheter au Public deux fois la même chose? Est-ce la faute du Libraire, ou celle de l'Abbé? Je n'en sai rien. Il y a encore dans ce Tome XVI quelques autres Articles, qui ont aussi paru en entier dans le Volume précédent. On est, ce me semble, en droit de se plaindre d'une erreur si grossière, de quelque part qu'elle vienne. Puisque nous n'avons encore rien extrait de cet Article, nous en dirons ici quelque chose, tant pour donner une idée générale des sentimens de *Mandeville*, exposés dans son Ouvrage sur *les Abeilles*, que pour faire connoître le jugement qu'en porte l'Abbé de St. *Pierre*.

Sui-

(*a*) Pag. 197, & *suiv.*

Suivant notre Auteur, *Mandeville* a tiré des conclusions très fausses, de Principes moitié vrais, moitié faux, & cela faute d'avoir distingué trois espèces de Plaisirs, & trois espèces de Passions. Il y a des *Plaisirs permis & innocens*, que l'on prend sans offencer personne, & sans faire aucun tort à personne. Tels sont les Plaisirs de la Musique, ceux de la Table, de la Lecture, des Amans mariés, ceux du Jeu, de l'Admiration & des différens amusemens. Tel est aussi l'Amour-propre & la Passion d'un Marchand qui desire avec ardeur d'amasser de grandes richesses, sans faire tort à personne, & qui hazarde sa vie sur Mer, afin de faire une grande fortune aux Indes pour sa Famille. Telle est encore la Passion d'un Savant qui, sans blesser, sans offenser personne, emploie les jours & les nuits à cultiver la Science qu'il a choisie, afin de se procurer le plaisir de surpasser de beaucoup ses pareils & d'être beaucoup plus estimé que ses concurrens. L'amour des richesses & de l'estime des hommes est donc un amour permis, selon notre Abbé. Mais cela s'accorde-t-il avec la Morale sevère de l'Evangile?

En second lieu, il y a des *Plaisirs vertueux*, des *Passions vertueuses & dignes de louange*, & un *Amour-propre vertueux*. Tel est le plaisir du Marchand devenu riche, qui cherche le plaisir d'être estimé & loué, pour avoir bâti & fondé un Hopital pour les Pauvres malades de son Païs. Tel est aussi le plaisir d'un Général, qui a remporté une victoire très importante au bonheur de ses Concitoiens. Telle

eſt encore l'ambition d'un Miniſtre qui, dans ſes travaux, viſe, à la vérité, toujours à ſon plaiſir, à ſa propre ſatisfaction, mais qui viſe toujours en même tems à une plus grande utilité publique. Telle eſt enfin la paſſion d'un Phyſicien ambitieux, qui, pour avoir le plaiſir de ſurpaſſer ſes pareils, en procurant de plus grands bienfaits qu'eux à leurs Concitoiens en particulier, ou à tous les hommes en général, & pour en recevoir de plus grandes louanges qu'eux, cherche particulierement à perfectionner les Arts les plus utiles à la Société.

Il y a donc, ſelon notre Auteur, des Paſſions innocentes, permiſes, vertueuſes, dignes de louange. Mais il y en a auſſi d'injuſtes, de honteuſes, de blâmables, de puniſſables. C'eſt un Amour-propre très injuſte, par exemple, que de travailler pour avoir des richeſſes, des honneurs, des biens, qui appartiennent aux autres, & cela par de mauvaiſes voies. Il ſe fait enſuite une objection, mais il en démontre en même tems le peu de fondement & de ſolidité. „ Il eſt vrai, *dit-il*, que les Paſſions injuſtes excitent au travail, mais que les Paſſions vertueuſes „ n'y excitent pas moins. L'Amour-propre innocent & l'Amour-propre vertueux ſont actifs, „ auſſi bien que l'Amour-propre injuſte. Ils excitent les hommes au travail, & ſervent tous à „ augmenter les richeſſes & le bonheur des Républiques; mais les Paſſions pleines d'injuſtices, qui font du bien à l'Etat, lui font auſſi plus „ de mal que de bien; c'eſt que nul Etat ne „ peut être heureux où règne l'injuſtice ". Voila ce qui s'appelle, *prêcher la Vertu*. Et

peut-

peut-on la prêcher plus avantageuſement pour le bien du Genre-humain, & le bonheur de la Société ?

C'eſt de ces Principes que l'Abbé de S. *Pierre* déduit diverſes conſéquences entierement oppoſées au Syſtême de *Mandeville*. Cet Auteur a tort, 1. de ne pas reconnoître parmi les hommes des Paſſions innocentes & permiſes, & même des Paſſions vertueuſes & louables. 2. De ne pas reconnoître que ces Paſſions ſuffiſent pour mettre les hommes en mouvement, pour la plus grande utilité publique. 3. De vouloir faire entendre que les Paſſions injuſtes, pour s'enrichir, ſont plus deſirables pour enrichir les Etats & les rendre plus heureux, que ne ſeroient des deſirs permis, des Paſſions innocentes, & des ambitions vertueuſes ; c'eſt que l'injuſtice bannit la tranquilité, y cauſe des diviſions dans tous les Membres, & à la fin détruit la Société.

Notre Auteur nous apprend que *Mandeville* s'eſt fait un grand nombre d'Ennemis en Angleterre, parmi les gens de bien, pour avoir ſoutenu que *les Paſſions & les Vices injuſtes ſont les ſeules Paſſions qui puiſſent exciter au travail & être utiles à la Société.* Il faut avouer que cette propoſition eſt tout-à-fait choquante ; mais, pour condamner celui qui en eſt l'Auteur, il faudroit ſavoir quel ſens il lui donne, & comment il l'explique. Cet examen ne convient pas ici. C'eſt à *Mandeville* à ſe juſtifier contre les accuſations de l'Abbé, & il y eſt d'autant plus intéreſſé qu'on l'accuſe encore d'*avoir auſſi employé bien de mauvaiſes*

raiſons à ſoutenir d'autres thèſes pernicieuſes à la Société. C'eſt dommage, dit notre Auteur, *que Mandeville ait eu beaucoup d'eſprit, & ſi peu de bon eſprit.* Cela ſignifie, ſi je ne me trompe, que *Mandeville* eſt un mauvais génie.

„ Au-lieu d'un deſſein ſage, ajoute l'Abbé, il „ a voulu ſe ſingulariſer, en choiſiſſant un but „ extravagant, en prétendant follement prou- „ ver des thèſes pernicieuſes à la Société. Il „ a montré de l'eſprit, ſans ſe ſoucier ſi ſon „ Païs en pourroit retirer aucune augmentation „ de bonheur. Il a prouvé effectivement que „ l'on pouvoit avoir de l'eſprit, & de la force „ dans l'eſprit, mais que l'on pouvoit s'en „ ſervir comme un *Fou*; deſorte que, contre „ ſon intention, il s'eſt fait ſoupçonner avec „ fondement d'avoir eu de mauvais deſſeins „ contre la Religion, & contre le bonheur de „ la Société. Voila ce que lui a produit non „ une Paſſion vertueuſe pour la diſtinction, „ mais une Paſſion folle & injuſte pour des „ ſingularités pernicieuſes.

Voila le ſignal d'un combat entre un Anglois & un François. Ces deux Nations ne ſe regardent pas déja de trop bon œil (*a*), elles ſe cherchent noiſe l'une à l'autre. Gare les coups, puiſqu'on en eſt aux invectives & aux injures!

Enfances des Hommes, dignes d'indulgence.

Feu Mr. *de la Motthe Houdart*, moins Poëte

(*a*) J'écris ceci le 3 Décembre 1742.

de que Philoſophe, aporta un jour à Mr. *de Fontenelle* deux petits Vers, pour y en ajouter deux autres, qui en fiſſent une Moralité. Voici ces deux petits Vers.

C'eſt que déja l'Enfant eſt Homme:
C'eſt que l'Homme eſt encore Enfant.

Mr. *de Fontenelle* y rêva un moment, & lui rendit ces quatre Vers.

L'Enfant ſur ſes pareils veut emporter la pomme,
C'eſt que déja l'Enfant eſt homme.
L'Homme s'abat pour rien, pour rien eſt triomfant,
C'eſt que l'Homme eſt encore Enfant (*a*).

Ces Vers ſervent de Texte à l'Abbé de S. *Pierre*. Les deux prémiers contiennent une vérité dont tous les Hommes conviennent. C'eſt que l'Homme, qui cherche en tout du plaiſir, en trouve toujours à ſurpaſſer ſes pareils, au jugement des autres Hommes, c'eſt même un de ſes plus grands plaiſirs. Les deux derniers Vers renferment une autre Vérité, qui peut devenir auſſi fort utile. Ceux qui aiment les Moralités, peuvent conſulter l'Ouvrage même, auquel nous renvoyons: il ſuffit d'en avoir indiqué le ſujet, comme on indique un

(*a*) Ces Vers ont déja été inſérés dans le *Tome* XV, *pag.* 112, & on n'a preſque fait aucun changement au Commentaire qui les accompagne.

un Texte à ceux qui ont manqué un Sermon.

Lettres Morales.

La prémière de ces Lettres eſt adreſſée à Madame la Marquiſe *de Lambert*, qui avoit demandé à notre Abbé ſi il ſe trouvoit mieux de la vie de la Cour, où il avoit acheté une Charge, que de la vie retirée qu'il menoit auparavant à Paris. „ J'étois bien, répond-il à „ cette Dame, dans ma Cabane du Faubourg „ S. *Jaques*, occupé aux Sciences; mais je „ me trouve encore un peu mieux ici dans une „ vie aſſez diſſipée. J'ai augmenté mon bon„ heur de quelque choſe, du moins je le crois; „ &, après tout, il ne m'importe ſi ce n'eſt „ de le ſentir & de le croire; & la ſorte de vie „ que je mène a pour moi l'agrément de la „ nouveauté ". Il lui dit enſuite qu'il n'avoit point quitté Paris, dont il jouiſſoit agréablement, qu'il *n'avoit fait qu'ajouter les plaiſirs de la nouvelle vie de la Cour aux plaiſirs qu'il goutoit à jouir des plaiſirs de la Ville*; qu'en faiſant plus d'exercice à la Cour, il y avoit aquis plus de ſanté qu'il n'en avoit dans ſa Solitude du Faubourg S. *Jaques*; que le ſpectacle étant un des plaiſirs de ceux qui aiment à refléchir, il le trouvoit plus beau à la Cour, & même plus intéreſſant qu'en aucun lieu du monde; qu'en prenant une Charge à la Cour, il n'avoit fait qu'acheter une petite Loge, pour voir de plus près ces Acteurs qui jouent ſouvent, ſans le ſavoir, ſur le théatre du monde, des ro-

roles très importans au reſte des Sujets.

Voila, ſans doute, dequoi ſcandaliſer toutes les bonnes ames. A-t-on jamais prêché, dira-t-on, une Morale plus relachée? Eſt-ce là la vie que doit mener un Chrétien, & ſur-tout un Eccléſiaſtique? Certainement cet Abbé eſt un ſenſuel, un Epicurien, qui ne parle que de plaiſirs, qui ne cherche qu'à les augmenter, & à les rendre plus ſenſibles & plus agréables. Jamais Théologien n'a plus parlé que lui du Paradis. Eſt-ce donc en prenant ici bas ſes aiſes & ſes plaiſirs qu'on peut y aller? Si cela eſt, buvons, mangeons, & divertiſſons-nous. Plaiſirs ici bas, plaiſirs dans l'autre vie. Le galant homme que cet Abbé, de nous prêcher une ſi belle Morale!

Vous, qui vous recriez tant ſur la conduite de cet Eccléſiaſtique, que penſeriez-vous de lui, ſi je vous diſois qu'outre les plaiſirs qu'il vient de recommander, il recommande encore de boire de bon vin; qu'il exhorte ceux qui ont quelque chagrin, des ſoucis, des inquiétudes, ou à qui il eſt arrivé quelque malheur, de noyer toutes leurs peines & leurs maux dans cette agréable Liqueur, en en prenant un peu plus qu'à l'ordinaire? C'eſt dans une Lettre (*a*) à Madame *du Tort* que notre Abbé enſeigne de ſi belles maximes. Liſez-la cette Lettre, ſi vous voulez apprendre à vivre heureux & content. En voici un morceau qui pourra vous faire juger du reſte. Tout y inſpire la joie & le

(*a*) Elle eſt datée de Verſailles le 4 Janvier 1697.

le plaiſir. „ Nous dinions, dit-il, l'autre jour „ à *S. Cloud* chez Mad. *de Mortagne*, dans „ ce charmant Salon qui eſt au bout du Mail. „ Mr. votre Père trouvoit le Vin de Champagne agréable. Nous en avions bu un peu „ plus qu'à l'ordinaire. Nous parlions, le „ verre à la main, de ce bonheur, de cette „ tranquilité, que Senèque ſe vantoit de faire „ trouver aux hommes, malgré la mauvaiſe „ fortune, dans la Philoſophie des Stoïciens. „ *Ma foi*, me dit-il, *Monſieur l'Abbé*, en m'attaquant le verre à la main, *c'eſt le bon Vin* „ *qui donne ce que cette Philoſophie promet*, „ & tout de ſuite but ſon Vin gaiement. Ce „ mot, cette action de gaieté nous fit d'autant plus de plaiſir, qu'elle nous ſurprit, & „ que nous ne l'attendions pas d'un homme de „ 75 ans, de mœurs ſévères & ſérieuſes.

Voila, me direz-vous, une Philoſophie toute Epicurienne, ou du moins fort approchante de celle que ſuivoient, en Angleterre, Mr. *de S. Evremond* & ſon bon ami le Docteur *Sylveſtre*, tous deux bons vivans, aimans la joie & la bonne chère. Ne croyez pourtant pas que notre Abbé n'ait rien à alléguer pour ſa juſtification. Ses raiſons paroiſſent ſi fortes, ſi ſolides, & ſont en même tems ſi pathétiques, que je ne doute preſque pas qu'il n'enlève la plupart des ſuffrages, & ne ſe faſſe un bon nombre de partiſans. Ce ſeroit ne pas s'aimer, & ne pas entendre ſes intérêts que de refuſer de ſuivre un Guide, qui ne marche qu'accompagné des graces & des plaiſirs. „ Que les Sots „ diſent, (*c'eſt l'Abbé même qui parle*) qu'il „ eſt

„ eſt honteux de devoir à un peu plus de vin
„ qu'à l'ordinaire une choſe auſſi précieuſe que
„ la joie, & que l'Ame d'un Homme raiſon-
„ nable capable de ſi grandes choſes ſoit ainſi
„ aſſujettie au corps, comme ſi notre Ame,
„ à cauſe de ſon union, n'avoit pas beſoin d'or-
„ ganes & d'objets corporels pour ſentir des
„ plaiſirs & de la joie. Qu'ils diſent donc auſſi
„ qu'il eſt honteux d'avoir beſoin d'oreilles,
„ de cordes de violon, d'archets, de morceaux
„ de bois troués, pour nous faire jouir du plai-
„ ſir des plus agréables Concerts. Qu'ils di-
„ ſent qu'il eſt honteux de devoir du plaiſir à
„ une bonne pêche; s'ils ſont honteux de n'ê-
„ tre que des Hommes, tant pis pour eux.
„ Pour moi, je ſerois fort honteux de placer
„ ſi mal ma honte; ce qui eſt de honteux, c'eſt
„ de tomber dans des excès, c'eſt d'être in-
„ juſte, intempérant, mais non pas de prati-
„ quer la modération dans les plaiſirs innocens,
„ que l'Ame prend à l'occaſion de la bonne
„ diſpoſition de ſa machine. A m'entendre
„ faire les éloges du Vin, pris quelquefois en
„ plus grande quantité qu'à l'ordinaire, vous
„ me prendriez pour quelque yvrogne; mais,
„ à me voir boire un grand verre d'eau pour a-
„ voir la permiſſion de boire ſans crainte un
„ demi-verre de Vin d'Auvillers, vous me
„ prendrez ſans peine pour un Homme qui
„ n'eſt pas aſſez mal-aviſé pour chercher le
„ plaiſir dans l'excès. Je n'achète rien au prix
„ de ma ſanté, j'en ai trop peu pour la riſquer;
„ mais, après tout, je ne ſuis pas fâché de re-
„ garder une demi-bouteille de bon Vin, tan-

„ tôt

„ tôt comme un remède, tantôt comme pré-
„ ſervatif contre un certain excès de ſérieux,
„ qui reſſemble fort à la mauvaiſe humeur.

Ajoutons un mot à cette juſtification. Le corps humain eſt une eſpèce de machine hydraulique qui a de tems en tems beſoin d'être remontée. Tantôt il faut ranimer ſes eſprits trop engourdis, tantôt il faut les calmer lorſqu'ils ſont dans une trop grande agitation. La pauvre Ame, qui lui eſt ſi intimement unie & qui en reçoit toutes les impreſſions, doit auſſi être tenue dans un juſte équilibre pour bien faire toutes ſes fonctions. Ces deux Subſtances ont donc chacune beſoin de remèdes particuliers pour que tout ce compoſé ſe trouve dans une parfaite harmonie. D'ordinaire ce qui eſt avantageux à l'une l'eſt en même tems à l'autre, tant eſt grande leur union.

Toute la queſtion ſe réduit par conſéquent à ſavoir ſi cette machine ſi artiſtement faite, ſi précieuſe, doit être réparée, lorſqu'elle eſt une fois dérangée, par quelque moien que ce ſoit, pourvu qu'il n'en réſulte aucun inconvénient ni pour elle-même, ni pour les autres machines de même eſpèce, je veux dire ſans faire tort à perſonne. Ce ſeroit ne pas s'aimer ſoi-même, ce ſeroit vouloir être ſon propre meurtrier, que de prétendre le contraire. Cela poſé, dira-t-on qu'il n'eſt pas permis de recourir à quelques verres de bon Vin, lorſqu'il faut redonner le branle & remettre en jeu les eſprits engourdis du Cerveau, où l'Ame tient ſon trône, & où elle reçoit elle-même avec tant de ſatisfaction les douces vapeurs de cette divine

Li-

Liqueur. Pourquoi ſe priveroit-on d'un mêts bien apprêté, bien aſſaiſonné, lorſqu'il flatte agréablement le palais, & qu'il eſt capable de reveiller l'appétit? L'ennui, le chagrin, la mélancolie ſe diſſipent par la diſtraction, par la vue d'objets agréables & frapans. Or rien ne diſtrait plus que les Spectacles, le Jeu, la Chaſſe, la Muſique, les belles Compagnies.

Chacun a ſon gout, ſes panchans, ſes inclinations. La Muſique eſt un remède admirable contre la Mélancolie, elle redonne le ton aux fibres trop relâchées du Cerveau, elle les ébranle, leur donne de douces ſecouſſes, qui chaſſent & diſſipent cette humeur noire qui offuſque l'eſprit, & ne lui inſpire que des penſées triſtes & affligeantes. D'autres aiment les Spectacles, la Comédie, l'Opéra. Les différens objets qu'on y voit, la grande variété de perſonnages qu'on y joue, frappent agréablement leur vue, & font en même tems ſur l'Eſprit, l'impreſſion la plus capable de le reveiller, & de lui faire oublier ſes peines, ſes chagrins. Le jeu, comme le Billard, la Paume, & quantité d'autres de cette nature, ſont admirables pour mettre en mouvement toute la machine, en faiſant circuler violemment toutes les humeurs; ils ouvrent tous les conduits, enlèvent les obſtructions, fortifient les muſcles, procurent une douce tranſpiration inſenſible, augmentent l'appétit, diſſipent les mauvaiſes humeurs, & rendent par-là l'Eſprit plus propre à l'étude & aux occupations ſérieuſes. La Chaſſe produit à peu-près le même effet. C'eſt un des plus grands divertiſſemens des Rois & des Princes.

C'eſt

C'eſt un plaiſir qui, en nous fixant & en nous arrêtant fortement ſur un objet, nous abſorbe preſque entierement, & nous fait perdre de vue tous les desagrémens de la vie.

Aimons donc tous les plaiſirs que nous offre la Nature, jouiſſons-en ſans en abuſer, & prenons-les comme des remèdes à nos maux, à nos foibleſſes, à nos infirmités. Ils ſont permis, comme le dit notre Abbé, lorſque nous n'offenſons ni Dieu, ni les Hommes. Le chemin du Paradis, tel qu'il nous l'indique, eſt tout parſemé de lis & de roſes. C'eſt être dans l'erreur que de s'imaginer qu'il ſoit hériſſé de ronces & d'épines. Il ne nous enſeigne point qu'il faille ſe priver d'aucun des plaiſirs innocens & permis, il les recommande au contraire. Tout ce qu'il exige de chaque particulier, c'eſt *de ne point faire à autrui ce qu'il ne voudroit pas qu'on lui fît.* C'eſt ce que doit auſſi nous dicter la Raiſon, la Religion bien épurée & dégagée de tout préjugé. L'homme le plus ſauvage, le plus ſtupide, un Hottentot, un Iroquois, qui obſerve ponctuellement cette belle maxime, eſt cent fois plus digne de récompenſe, qu'un faux dévot, qui fait conſiſter l'eſſence de ſa Religion dans des ſpéculations arides & infructueuſes de quelque paquet de paroles myſtérieuſes, où les plus habiles ne comprennent rien.

Songe que du très haut la Sageſſe immortelle
A gravé de ſa main dans le fond de ton cœur
La Religion naturelle.
Crois que ta bonne foi, ta bonté, ta douceur,
Ne ſont point les objets de ſa haine éternelle.

Crois

Crois que devant ſon trône, en tous temps, en tous lieux,
Le cœur du juſte eſt précieux.
Crois qu'un Bonze modeſte, un Dervis charitable,
Trouve plutôt grace à ſes yeux
Qu'un Janſéniſte impitoyable,
Ou qu'un Pontife ambitieux.

ARTICLE VIII.

MEMOIRES *pour ſervir à l'*HISTOIRE NATURELLE *des* PETRIFICATIONS *dans les quatre Parties du Monde.* Avec *Figures* & divers *Indices* auſſi méthodiques que néceſſaires. *In* 4. *pagg.* 254, & 16 pour la *Préface* & l'*Epitre Dédicatoire.* A la *Haye* chez *Jean Neaulme.*

PLus un Philoſophe s'applique à connoître le Monde qu'il habite, à en contempler les beautés, l'ordre merveilleux qui y règne, & la prodigieuſe variété de ſes productions, plus il eſt ſurpris & frappé d'admiration du ſpectacle étonnant que lui offrent de toutes parts tant d'objets différens, & ſi dignes de ſes réflexions & de ſes recherches. De toutes ces productions que renferme par-tout dans ſon ſein la vaſte étendue de la Terre, il n'y en a guère qui ſoient plus

plus intéreſſantes pour le Genre-humain, ni qui méritent davantage toute ſon attention, que celles qui lui fourniſſent des preuves inconteſtables de l'état où ſe trouvoit autrefois notre Globe, & de la cataſtrophe qui lui a fait changer entierement de face, par le bouleverſement preſque général auquel il a été expoſé.

Qui auroit cru que la Nature elle-même dût jamais offrir aux hommes des monumens autentiques d'une ſi grande & ſi terrible révolution ! Rien cependant de plus certain & de mieux averé. Ces monumens ſe rencontrent & ſe préſentent preſque par-tout. D'un bout de la Terre à l'autre, vous en voyez ſur ſa ſurface, & dans les endroits les plus profonds de ſes entrailles. Ils ſubſiſtent tels à peu près qu'ils étoient il y a plus de quatre mille ans. On trouve en effet, dans toutes les parties du Monde, des Plantes, des Inſectes, des Poiſſons, des Hommes mêmes, comme embaumés dans des plaques de différentes ſortes d'Ardoiſes. On y voit une infinité d'Eſpèces de Plantes, de Coquilles, & d'Animaux de Mer pétrifiés. On y remarque enfin des Arbres & des Oſſemens de quantité d'Animaux terreſtres, changés en pierres, ou conſervés dans des lits de terre bitumineuſe, & dans des couches d'argile & de ſable.

Mais, pour donner une idée encore plus claire de tant de faits ſurprenans, & de ces eſpèces d'Hiſtoires écrites de la main même de la Nature, je tranſcrirai ici ce que dit à ce ſujet Mr. *de Fontenelle* dans ſon *Hiſtoire de l'Aca-*

cadémie (*a*). Voici ſes paroles. „ Des veſtiges „ très anciens & en très grand nombre d'Inon- „ dations qui ont dû être très étendues (*b*) & la „ manière dont on eſt obligé de concevoir que „ les Montagnes ſe ſont formées (*c*) prouvent „ aſſez qu'il eſt arrivé autrefois à la ſurface de „ la Terre de grandes révolutions. Autant „ qu'on en a pu creuſer, on n'a preſque vu que „ des ruines, des débris, de vaſtes décombres „ entaſſés pêle-mêle, & qui, par une longue „ ſuite de Siècles, ſe ſont incorporés enſemble „ & unis en une ſeule maſſe, le plus qu'il a „ été poſſible. S'il y a dans le Globe de la „ Terre quelque eſpèce d'organiſation régu- „ lière, elle eſt plus profonde, & par conſé- „ quent nous ſera toujours inconnue, & tou- „ tes nos recherches ſe termineront à fouiller „ dans les ruines de la croute extérieure. El- „ les donnent encore aſſez d'occupation aux „ hommes.

Comment rendre raiſon de tous ces phénomènes ſi ſurprenans, ſi ſinguliers, mais dont la réalité ſe confirme de jour en jour par de nouvelles découvertes? C'eſt ce qu'on a entrepris de faire dans les *Mémoires* que nous annonçons, & dont nous allons rendre compte. On conçoit bien qu'une matière ſi importante ne ſauroit être traitée dignement que par un Philoſo-

(*a*) An. 1718, *pag.* 3. Voyez auſſi les *Mémoires* de cette Année, pag. 363.

(*b*) Voyez l'*Hiſt.* de 1703, *pag.* 7, & *ſuiv.*; de 1706, *pag.* 11, & *ſuiv.*, & de 1708, *pag.* 41, & *ſuiv.*

(*c*) Ibid. *Hiſt.* de 1708, *pag.* 36, & *ſuiv.*, & de 1716, *pag.* 8, & *ſuiv.*

losophe, qui ait puisé tout ce qu'il avance, tout ce qu'il produit, dans le sein même de la Nature. Il faut qu'il ait recueilli un assez grand nombre de monumens, qu'il les ait examinés avec soin, & qu'il soit en état, par ses lumières, par une grande pénétration, & beaucoup de sagacité, de former un Système bien suivi, bien lié & bien soutenu, à l'aide duquel il rende raison de toutes les singularités qui se font appercevoir dans les pièces mêmes qu'il doit produire en preuves de ce qu'il avance.

L'Auteur de cet Ouvrage réunit tous ces talens, & l'accueil favorable qu'ont fait les Philosophes à une autre production (*a*) antérieure à celle-ci, paroit lui garantir d'avance l'heureux succès de tout ce qu'il peut entreprendre sur l'Histoire Naturelle. Pour donner une idée de ce qu'il publie aujourdhui, & qui n'est qu'une légère ébauche d'un Ouvrage encore plus important (*b*) qu'il a promis il y a déja quelques années, nous allons commencer par exposer le plan général de ces Mémoires, dont nous

(*a*) Je veux parler des *Lettres Philosophiques sur la formation des Sels & des Crystaux, & sur la Génération & le Méchanisme organique des Plantes & des Animaux*, &c. dont Mr. BOURGUET est l'Auteur. On en a donné l'Extrait dans le *Tome* IV, *Partie* II, *pag.* 243 de cette *Bibliothèque*; & dans le *Tome* VI, *Partie* I, *pag.* 202, on trouve une *Lettre* de Mr. *Bourguet*, laquelle sert de réponse à quelques objections proposées dans l'Extrait de son Ouvrage.

(*b*) C'est un *Essai d'une nouvelle Théorie de la Terre*, dont son *Mémoire sur la Théorie de la Terre*, inséré à la suite de ses *Lettres Philosophiques*, doit être regardé comme l'avant-coureur.

nous extrairons ce qu'ils contiennent de plus essentiel & de plus intéressant.

L'Ouvrage est divisé en deux Parties. La Prémière renferme, outre la *Preface*, la *Dédicace*, & un *Discours sur l'Origine des Pierres*, diverses *Lettres*, qui roulent sur les matières suivantes. LETTRE I. *Sur l'Origine des Pétrifications qui ressemblent aux Corps marins.* Cette Lettre est adressée à Mr. *Jallabert*, Professeur en Philosophie expérimentale, & en Mathématique, à Genève. LETTRE II. *Sur un Phénomène remarquable contre l'augmentation prétendue du volume de la Terre.* Cette Lettre est adressée à Mrs. *David Rognon*, Pasteur à la Côte-aux-Fées ; *Henri-François Rognon*, Pasteur à Couvet ; *Louis Ostervald*, Pasteur à Travers ; *Pierre Cartier*, Pasteur à la Chaux-du-Milieu. LETTRE III. *Sur la Pétrification de petits Crabes de Mer de la Côte de Coromandel, & sur les Poissons pétrifiés qu'on trouve en Europe & en Asie.* Cette Lettre est dédiée à Mr. *Garcin*, Docteur en Médecine, Membre de la Société Royale de Londres, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris. LETTRE IV, de M. C***. à M. B***. *Sur les Fossiles.* LETTRE V, à Mr. *de Luze*, ci-devant Pasteur de Vallangin, à présent Ministre à Neuf-chatel, *sur le Squelette d'un Eléphant pétrifié.* LETTRE VI, *sur les Pierres à Fusil*, adressée à Mr. *d'Ortous de Mairain*, Sécrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences. Telles sont les matières renfermées dans la Prémière Partie de l'Ouvrage. On trouve dans la Seconde,

I. Un *Arrangement des Foſſiles, proprement ainſi nommés.* II. Un *Indice de pluſieurs Auteurs qui ont écrit ſur les Pétrifications.* III. Un ſecond *Indice de divers Endroits des quatre Parties du Monde, où l'on trouve des Pétrifications.* IV. Un troiſième *Indice pour les Figures.* V. *Quelques Remarques ſur les Figures des Planches.*

Parcourons en peu de mots tout ce qui eſt contenu dans chacune de ces Pièces. Sans m'arrêter à la *Préface*, où l'Auteur expoſe le but & l'utilité de ſon Recueil, ni à la *Dédicace* adreſſée à Mr. *de Reaumur*, & dans laquelle il fait l'éloge de ce grand Philoſophe, ſans lui rien attribuer que ce qui eſt effectivement dû à ſon mérite, je paſſerai tout d'un coup à la prémière Pièce du Corps de l'Ouvrage, qui eſt une des mieux travaillées & des plus intéreſſantes, mais dont la matière paroit être encore ſujette à de très grandes difficultés.

I. *Diſcours ſur l'Origine des Pierres.*

Pour traiter ce Sujet avec ordre, l'Auteur le diviſe en cinq Parties. Il donne, dans la prémière, une diviſion des diverſes Eſpèces de Pierres, qu'il partage en deux Claſſes générales, par raport à leur matière, telle qu'elle paroit à l'œil, ſans avoir égard à la grandeur ou à la petiteſſe de leur maſſe, non plus qu'à la différence de leur couleur. Il parle, dans la ſeconde, de la formation journalière de diverſes Pierres; &, dans la troſième, il examine ſi l'on peut attribuer à une pareille origine la quan-

tité

té prodigieuſe de Pierres, qu'on trouve par toute la Terre. Quoiqu'il faſſe ſur tout cela bien des remarques curieuſes, nous ne nous y arrêterons cependant pas, afin de pouvoir nous étendre un peu plus ſur ce qu'il dit dans la quatrième Partie, où il étale avec beaucoup de clarté, d'ordre & de netteté, un *Syſtême nouveau, qui explique l'origine primitive & générale des Pierres.* Nous ménagerons néanmoins le terrain de telle manière, qu'il y ait encore aſſez de place pour dire un mot du Sujet qu'il traite dans la cinquième Partie, & qui roule entierement ſur les *Pierres qui ſe forment dans le Corps de l'Homme & dans ceux des Animaux.*

L'Auteur conçoit d'abord, 1. que le ſeul mouvement naturel ou primitif ſe fait en ligne droite, & qu'il eſt le prémier effet de la réſiſtance réciproque de tous les prémiers Corpuſcules produits des Elémens que Dieu créa pour former le Monde, dès que cette tendance au mouvement peut trouver moins de réſiſtance dans quelque endroit que ce ſoit. 2. Les Corpuſcules primitifs diffèrent tous entre eux, quoiqu'il y en ait une infinité de même eſpèce, qui forment des amas homogènes. 3. Le mouvement en ligne droite fit naitre le mouvement circulaire entre tous les Corpuſcules, à cauſe des diverſes réſiſtances qu'ils rencontrèrent les uns à l'égard des autres. De ce mouvement qu'une infinité de molécules ſe communiquèrent dès leur exiſtance, il ſe forma de grands Tourbillons. Celles qui étoient les plus actives & en plus grande quantité produiſirent de

vaſtes globes, dont le mouvement de turbination ſe communiqua auſſi loin que leur action put s'étendre. Dans ces eſpaces plus ou moins grands ſe formèrent divers globes, ou plus petits Tourbillons, conformément à la configuration de leurs corpuſcules, à leur quantité, & à leur facilité à s'accommoder au mouvement de turbination des maſſes énormes, auxquelles les centres de leur rotation échurent.

Telle eſt, ſuivant notre Auteur, l'origine des Syſtêmes Solaires ou Planétaires, & en particulier de celui de notre Soleil & de la Terre. En conſéquence de cette origine, la quantité prodigieuſe de Sable & de Gravier qu'il y a dans notre Globe, y compris celui qui compoſe tous les Bancs de Molaſſe, de Rochers, & la maſſe d'une infinité de Marrons & de Pierres communes, eſt due à une criſtalliſation précipitée, qui ſe fit d'une infinité de molécules différentes dès le moment que notre Globe commença à ſe former.

Quant aux Cailloux & à la plupart des Pierres communes, voici de quelle manière ils ſe formèrent. Une partie des molécules terreſtres précipitées, qui furent la matière des couches du Globe, ſe mêlèrent avec une certaine portion de particules criſtallines, ou de Sable; & de ce mélange il ſe forma quantité de maſſes ou corps, qui aquirent une figure ſphérique ou ſphéroïde, par la différente réſiſtance d'autres corps environnans, & par la rotation que l'eau agitée du Globe leur communiqua pendant qu'ils avoient encore quelques dégrés de moleſſe. Ces maſſes ou corps de figure

ſphé-

sphérique ou sphéroïde sont les Cailloux & presque toutes les Pierres communes, qui, avec divers sédimens de différentes terres, & d'autres matières minérales & métalliques, forment les prémières couches de notre Globe.

Tel est le *Système nouveau*, à l'aide duquel notre Auteur explique non seulement *l'origine primitive & générale des Pierres*, mais encore celle de notre Soleil & de notre Terre.

Ce Système, quelque beau, quelque magnifique qu'il soit, me paroit sujet à des difficultés presque insurmontables, &, de quelque manière que je l'envisage, je ne saurois jamais le regarder que comme une Hypothèse ingénieuse, qui n'est nullement applicable à l'état actuel des corps, & sur-tout de ceux dans lesquels on remarque quelque régularité. Du nombre de ces difficultés, qui se présentent naturellement à mon esprit, en voici quelques-unes que je prendrai la liberté de proposer à l'excellent Auteur de ce *Discours*, sans prétendre néanmoins par-là vouloir le priver des éloges que méritent sa grande pénétration & sa sagacité.

1. Tous les Philosophes conviennent aujourdhui que le Globe de la Terre est un Corps organisé, & qui n'est pas moins parfait dans son tout & dans l'arrangement admirable de chacune de ses parties, que celui des Végétaux, des Animaux & de l'Homme même. Comme je suppose cette proposition bien établie & entierement démontrée, je me contenterai de renvoyer sur cet article à un des plus beaux & des plus magnifiques Ouvrages de

Phyſique que nous ayons, à l'*Hiſtoire Phyſique de la Mer* du Comte *de Marſilli*, & à l'élegante & ſavante Préface Latine que le célèbre Mr. *Boerhaave* a miſe à la tête, & où il donne une juſte idée des riches découvertes faites par ſon illuſtre Auteur (*a*).

Or

(*a*) *Voici en quels termes en parle* Mr. Boerhaave *dans cette Préface.* Atqui talem Liber hic materiem, atque eam quidem uberrimam, gratis tibi exhibet. Imo vero & talem, quam vix ullus prius attigit, in qua nemo tantum profecit. Quid vero dicam, non eſt & alia ulla magis neceſſaria ad intelligenda Phyſica. Ita quidem, ut nobili hoc Opere carere poſſit nemo, cui cura eſt rerum naturam diſcere: quum aliunde nequeat hic deſcripta cognoſcere. Lecta enim undique Experimenta nos docent, univerſum, quem incolimus mortales, GLOBUM TELLURIS vere CORPUS eſſe ORGANICUM, quod ex variis partibus ita conflatum, ut dum ſingulæ quæque harum proprio ſuo ingenio opus abſolvunt, interim totum Terræ molimen per adunatos partium omnium effectus, opera perficiat majora, quæ a concurſu omnium ſimul unitarum partium & harum conſpirantibus effectis pendeant.

Je joindrai ici la traduction de ce paſſage en faveur de ceux qui n'entendent pas le Latin. *Vous avez ici cette matière, ſans dépenſes, ſans peines, & ſans perte de tems; vous la trouvez dans le Livre qu'on vous préſente, en ſi grande abondance, & telle, qu'il n'y a preſque perſonne qui l'ait touchée auparavant; perſonne abſolument qui l'ait portée auſſi loin. Je dirai plus, c'eſt une matière ſi néceſſaire, pour entendre celles qui appartiennent à la Phyſique, qu'on ne peut ſe paſſer de cet Ouvrage, pour peu qu'on ſoit curieux d'apprendre la nature des choſes, puiſqu'on y trouve une infinité de deſcriptions, qu'on chercheroit inutilement ailleurs. Car les Expériences, que nous avons de tous côtés, nous apprennent que tout le* GLOBE *de la* TERRE *que nous habitons eſt véritablement un* CORPS ORGANISE', *& tellement compoſé de différentes parties, que, tandis que chacune d'elles, en particulier, fait la fonction qui lui eſt propre, l'effort général de toute la Terre, par-*

les

Or en ſuppoſant la Terre un Corps organiſé, compoſé d'une infinité de parties régulières, diſpoſées & arrangées dans le plus bel ordre que l'on puiſſe jamais imaginer, & dont toutes les opérations tendent enſemble à un ſeul & même but, je demande ſi la formation d'un Corps ſi merveilleux peut être le réſultat des ſimples Loix du Mouvement, ainſi que notre Auteur le prétend. N'eſt-ce pas une choſe tout-à-fait chimérique de s'imaginer, que *de ce Mouvement qu'une infinité de molécules ſe communiquèrent dès leur exiſtance, il ſe forma de grands Tourbillons, de vaſtes Globes, un Soleil, une Terre & quantité d'autres Planètes*? Que toutes les parties de ces Corps immenſes allèrent prendre la place qui leur étoit deſtinée, & cela en conſéquence du branle & de la prémière impreſſion qu'elles avoient reçue? Ne conçoit-on pas au contraire que le choc mutuel de ces parties, la réſiſtance des unes contre les autres, leur froiſſement, leur mêlange, étoient beaucoup plus capables de produire dans toutes ces maſſes énormes, un dérangement total & un horrible confuſion, au-lieu de l'ordre, de l'harmonie, & de l'arrangement qu'on y remarque aujourdhui?

2. Dans la ſuppoſition de notre Auteur, la formation de l'Univers eſt poſtérieure à la création des parties dont il eſt compoſé. Il fait aſſez comprendre que Dieu créa d'abord des maſ-

les effets raſſemblés de toutes les parties, achèvent de plus grands ouvrages, qui dépendent du concours de toutes les parties enſemble, & de l'harmonie de leurs effets.

maſſes informes, un cahos de matériaux mêlés confuſément les uns avec les autres, & que leur ayant enſuite communiqué un *Mouvement* qui ſe fit en *ligne droite*, ils ſortirent tous de la confuſion où ils étoient, que ceux qui occupoient la ſurface du cahos allèrent ſe ranger au centre où ils devoient être placés, tandis que d'autres, qui ſe trouvoient dans le centre, alloient ſe porter vers la circonférence où ils devoient ſe placer en conſéquence du Mouvement qu'ils avoient reçu.

Or cette ſuppoſition ne me paroit point du tout conforme à l'idée qu'on doit ſe former de la Toute-puiſſance de Dieu, puiſqu'on lui fait faire à deux repriſes ce qu'il pouvoit faire d'un ſeul coup. Je n'examine pas ici comment l'Etre Suprême tira la matière du néant, la choſe eſt inexplicable (*a*); mais je voudrois ſeulement ſavoir de notre Auteur pourquoi il prétend que Dieu, en créant la matière, ne lui donna pas, dans le même inſtant, tout l'ordre & l'arrangement que chacune de ſes parties devoit occuper. N'eſt-ce pas ſuppoſer que Dieu s'eſt conduit, dans la création & la formation du Monde, comme un Ouvrier qui a beſoin de raſſembler prémièrement ſes matériaux pour les ranger enſuite chacun dans leur place, afin d'en

(*a*) La manière que Mr. *Newton* a imaginée pour expliquer la Création eſt ſujette à de très grandes difficultés, & ne ſauroit contribuer à nous la faire concevoir. L'opinion de ce grand Philoſophe ſur cette matière eſt expoſée dans l'*Eſſai Philoſophique* de Mr. *Lotke*, Liv. IV. Chap. 10. dans une des Notes de la *pag.* 523. *Edit.* de 1742.

d'en former un Edifice régulier ? Dire que Dieu créa l'Univers dans un instant, & tel qu'il est à présent, est, à mon avis, un Système bien plus digne de la Toute-puissance, que celui que notre Auteur établit ici.

3. La formation des Animaux, des Végétaux, & de tous les autres Corps organisés, est-elle aussi le résultat du Mouvement, ou l'effet immédiat de la volonté du Créateur, qui les a formés, tels qu'ils sont, dans un instant & dans le même moment qu'il a créé la matière de toutes les parties & de tous les organes qui les composent ? Si vous dites que l'organisation de ces Corps est l'effet du Mouvement, vous vous engagez dans un labyrinthe affreux, dont vous ne sauriez jamais sortir sans vous perdre & vous égarer ; car comment le Mouvement communiqué à la matière peut-il former des millions de Machines toutes différentes les unes des autres, & si artistement travaillées, que l'Esprit humain se perd & se confond lorsqu'il vient à les contempler. Soit que vous admettiez, que ce Mouvement a produit ces Corps organisés dans leur état de perfection, & entierement développés, ou qu'il n'en ait produit que les *Rudimens* & les Semences, vous tombez toujours dans le même embaras, puisque ces Rudimens & ces Semences doivent nécessairement contenir en un petit volume toutes les parties & les organes du Corps parfait qui en doit résulter.

Si vous admettez que la formation de ces Corps organisés ne sauroit dépendre des Loix du Mouvement, & que vous recouriez pour cet

cet effet à la Toute-puiſſance de Dieu, qui en a arrangé toutes les parties d'une manière connue à lui ſeul, pourquoi prétendez-vous que le Soleil, la Terre, & tant d'autres maſſes énormes, toutes régulières, toutes organiſés, & dont chaque partie eſt dans un ordre admirable, puiſſent avoir aquis une forme, une ſtructure ſi merveilleuſe, en conſéquence de ce *Mouvement naturel & primitif*, qui, comme vous le dites, ſe fit *en ligne droite*, & *fit naitre le Mouvement circulaire entre tous les corpuſcules*? Suppoſez, tant qu'il vous plaira, un Mouvement quelconque dans une portion de matière donnée, il ne s'en formera jamais un Homme, ni aucun Animal, pas même le moindre Inſecte: Or puiſque notre Globe eſt, ſelon tous les Philoſophes modernes & ſelon vous-même, un Corps organiſé, non moins parfait dans ſon tout & dans l'arrangement de chacune de ſes parties, que celui de quelque Animal que ce ſoit, pourquoi faites-vous dépendre ſon organiſation d'un Mouvement qui ne ſauroit jamais produire celle des Animaux les moins compoſés dans la ſtructure & l'arrangement de leurs parties?

Pour donner plus de force à cette objection que je forme ici contre le Syſtême de mon Auteur, je tranſcrirai ce qu'a écrit ſur cette même matière un de nos Philoſophes, dont les Ouvrages, ornés de toutes les beautés de notre Langue, ſe font lire avec un plaiſir infini. „ Permettons un moment, dit-il (*a*), à ceux, „ qui

(*a*) Le *Spectacle de la Nature*, Tom. III, Part. II, *pag.* 506, *& ſuiv.*

„ qui ne veulent point voir l'action de Dieu
„ dans la Nature, ou qui n'y veulent que le
„ Mouvement une fois imprimé, permettons-
„ leur de former la Terre de telle façon qu'ils
„ le jugeront à propos : donnons-leur une ma-
„ tière abondante, un Mouvement circulaire,
„ une durée tout auſſi grande qu'ils voudront.
„ Qu'ils choiſiſſent ou des Loix de *Deſcartes*,
„ ou de celles de *Newton*. Voila la Terre
„ formée ſelon leurs idées. Mais cette Terre
„ eſt nue. Je n'y vois ni verdure, ni habitans.
„ Qu'on mette ici en œuvre toutes les Loix &
„ toutes les combinaiſons des Mouvemens,
„ cette Terre ne ſera jamais qu'un Déſert af-
„ freux. Si la moinde Plante y monte, ſi le
„ moindre Ver y rampe, c'eſt une intelligen-
„ ce, c'eſt une volonté particulière, qui en a
„ formé & fait jouer les organes. Le Mou-
„ vement qui ne peut conſtruire les anneaux
„ & les entrailles de ce Ver, ni les vaiſſeaux
„ de cette Plante, pourra-t-il donc ordonner
„ une Terre & la rendre habitable? Pourra-t-
„ il en proportionner les différentes couches
„ aux beſoins de ſes habitans; lui départir ſa
„ juſte meſure d'air, d'eau, & de feu; la pla-
„ cer à un tel point de diſtance à l'égard du
„ Soleil, qu'elle ne ſoit ni glacée par trop
„ d'éloignement, ni brulée par une proximité
„ trop grande? Si les Plantes & les habitans de
„ cette Terre y ſont introduits par des volon-
„ tés ſpéciales, peut-on douter que la même
„ ſageſſe, qui a créé les Plantes & les Ani-
„ maux, ne leur ait préparé par une volonté
„ auſſi expreſſe, un terrain propre, & une de-

„ meu-

„ meure conforme à leurs beſoins ? Cette Ter-
„ re, ſi elle étoit compoſée ſelon les idées des
„ Philoſophes, aſſembleroit autour d'un cen-
„ tre commun pluſieurs couches de matières
„ rangées l'une ſur l'autre, ſelon leur peſan-
„ teur ſpécifique, c'eſt-à-dire, les plus péſans
„ par-deſſous, & les plus légers par-deſſus.
„ Mais elle ſeroit ſans utilité, parce qu'elle ſe-
„ roit ſans Organes. Point d'Atmoſphère, dont
„ elle pût reſſentir tour à tour la peſanteur & le
„ reſſort. Point de diverſité dans la couche
„ extérieure pour ſe proportionner à la diverſi-
„ té des Graines. Point de Baſſin creuſé pour
„ être le receptacle du Sel & des Eaux ſi né-
„ ceſſaires à la fécondité de la ſurface. Point
„ de Montagnes pour recueillir l'évaporation
„ de la Mer, & pour précipiter de haut les
„ Fleuves ſur les Plaines. Point de corps d'A-
„ rènes préparées pour contenir longtems les
„ eaux des Fontaines. Point de corps de Glai-
„ ſe pour ſoutenir & arrêter les eaux dans les
„ Arènes. Point d'Eaux ſouterraines pour
„ voiturer de côté & d'autre le Sel, le Bitu-
„ me, le Sable, le Limon, le Vitriol, le
„ Mercure, & les Soufres, dont la diſperſion,
„ le concours & la fermentation pourront for-
„ mer enſuite, ici des Eaux minérales, ou des
„ Bains chauds; là des Pierres précieuſes; ail-
„ leurs des Pierres à bâtir, & peut-être des
„ Métaux. Comment ſe perſuadera-t-on qu'u-
„ ne mécanique & des opérations ſi ſupérieu-
„ res à toutes nos connoiſſances ſe pourroient
„ exécuter dans les croutes maſſives de notre
„ Soleil obſcurci ? Cette Terre, philoſophi-

„ que-

„ quement conſtruite, ne ſera donc propre à
„ rien, & l'appareil merveilleux des Organes
„ de notre Globe démontre non une croute,
„ une tache, ou un accident arrivé dans la Na-
„ ture; mais une création expreſſe, & un ar-
„ rangement plein de deſſeins & de précau-
„ tions.

4. L'Univers eſt une Machine d'une grandeur énorme & indéfinie, dont toutes les parties principales, qui ſont autant de Mondes, dépendent les unes des autres, & peut-être même de telle manière que ſi une ſeule venoit tout à coup à s'anéantir, ou à ſe bouleverſer, tout le reſte de la Machine ſe dérangeroit entierement, ou ceſſeroit du moins de faire ſes fonctions dans le même ordre & avec la même régularité qu'auparavant.

Cela poſé, ne conviendrez-vous pas avec moi, qu'il y a tout lieu de croire que la formation de notre Terre s'eſt faite en même tems que cette multitude indéfinie d'autres Globes qui compoſent l'Univers; car ſi vous admettez une priorité ou poſtériorité d'exiſtance par raport à leur formation, vous les expoſez à tous les inconvéniens qui réſulteroient néceſſairement du défaut du concours mutuel de toutes les parties de la Machine, & des ſecours qu'elles ſe donnent réciproquement, pour exercer naturellement & ſans aucun obſtacle les fonctions qui conviennent à chacune d'elles en particulier.

Delà j'infère que le branle une fois donné à cette portion de matière qui compoſe l'un de ces Globes, a dû être communiqué en même

me tems à toutes les autres portions de matière des autres Globes. Ce branle, cette ſecouſſe, eſt, ſuivant notre Auteur, un *Mouvement en ligne droite*, &c. & ce Mouvement eſt pour tous les Globes, puiſqu'il eſt, à ce qu'il prétend, *l'origine des Syſtême Solaires & Planétaires*. Or dites-moi, je vous prie, s'il eſt concevable qu'un même Mouvement puiſſe avoir formé un nombre ſi prodigieux de Globes, ſi différemment compoſés, ſi différemment organiſés. Ne ſeroit-il pas abſurde de ſuppoſer que les mêmes loix de Mouvement ont produit l'organiſation de tant de différentes Eſpèces d'Animaux, d'Inſectes, de Poiſſons & de Végétaux, dont la Terre eſt remplie? C'eſt cependant ce que l'on ſuppoſe ici à l'égard des Globes, qui compoſent l'Univers, & dont la ſtructure n'eſt pas moins diverſifiée que celle des différentes Eſpèces d'Animaux.

Telles ſont les principales difficultés que j'ai cru devoir propoſer contre le Syſtême de notre Auteur; &, comme il déduit de ces prémiers Principes, l'origine & la formation de cette *quantité prodigieuſe de Sable & de Gravier qu'il y a dans notre Globe*, de même que celle d'une *infinité de Pierres communes & de Cailloux de figure ſphérique ou ſphéroïde*, je laiſſe au Lecteur à juger du dégré de probabilité qu'il doit donner à l'Hypothèſe de ce Philoſophe ſur *l'Origine primitive & générale des Pierres*.

Outre cette prémière Origine des Pierres, notre Auteur en indique une ſeconde beaucoup poſtérieure à celle que nous venons d'expoſer.

„ Les

„ Les couches mêmes de la Terre, dit-il, &
„ les bancs des Montagnes, tels qu'ils ſont
„ aujourdhui, ont été faits longtems après la
„ prémière formation doit je viens de parler.
„ Il eſt certain que l'on découvre, dans une
„ infinité de couches, des dépouilles du règne
„ végétal & du règne animal, ſouvent réduites
„ en Pierres ou en Cailloux, c'eſt-à-dire, en
„ Pierres à fuſils. Cela eſt ſi connu & ſi
„ commun aujourdhui, qu'il n'y a preſque au-
„ cun lieu dans les quatre parties du Monde,
„ où l'on ne trouve des Plantes, des Bois, des
„ Coraux, des Oſſemens d'Animaux, des
„ Poiſſons & des Coquillages de toutes les Eſ-
„ pèces, pétrifiés en tout ou en partie, ou
„ moulés; deſorte que les Curieux & les Phi-
„ loſophes de tous les Païs en ornent leurs Ca-
„ binets. Toutes ces productions prouvent
„ démonſtrativement qu'il a été un tems pen-
„ dant lequel elles furent introduites dans tous
„ les endroits où on les découvre à préſent.
„ Mais, comme le Sable, le Gravier, les Pier-
„ res communes & les Cailloux, auſſi bien que
„ les ſédimens de toutes ces matières ne purent
„ être dès le commencement de l'exiſtance du
„ Globe, que dans un fluide, de même, les
„ Pierres, les Cailloux, & les couches du ſe-
„ cond ordre, n'ont pu ſe former qu'en conſé-
„ quence d'une diſſolution des particules des
„ couches antérieures dans un fluide, & d'une
„ nouvelle formation d'autres couches, dans
„ leſquelles dûrent entrer tous les corps hété-
„ rogènes du règne minéral, du règne végé-
„ tal & du règne animal, qui s'y trouvent au-

„ jourdhui. Il s'enſuit que, pour expliquer ce
„ dernier phénomène, il faut montrer com-
„ ment s'eſt faite la diſſolution des couches an-
„ térieures, & la formation des poſtérieures.

Après avoir fait voir de quelle manière arriva un changement ſi ſurprénant, notre Auteur expoſe la raiſon générale de la différente ſituation des Pierres d'un volume déterminé, tant dans les couches de terre que dans les bancs des Rochers. Delà il paſſe à leur formation, à leur âge, & à leur configuration. Il explique enſuite comment on peut diſtinguer à quelle claſſe les Pierres appartiennent, par raport au tems de leur formation.

Il finit enfin cette importante & curieuſe matière par un expoſition de la manière dont s'engendrent les Pierres dans le corps des Hommes & dans celui des Animaux. Tout ce qu'il dit ſur ce dernier article eſt inſtructif, & peut être d'une très grande utilité. Il réduit ces Pierres à trois claſſes, qui ſont les *Tofeuſes*, les *Béſoardiques*, & les *Criſtalliſées*. Les prémières ſont compoſées de matières terreſtres; les ſecondes contiennent quelque portion de matière pierreuſe & ſouvent criſtalline; & la matière criſtalline abonde davantage dans celles qu'il appelle *criſtalliſées*. Il prétend que c'eſt dans les alimens & la boiſſon qu'il faut chercher la matière de ces Pierres, ſans négliger néanmoins d'avoir auſſi égard à la bonne ou mauvaiſe conſtitution des organes principaux qui ſervent à la digeſtion. La raiſon pour laquelle les Animaux ſont en général moins ſujets que les Hommes à la Pierre, c'eſt que leur boiſſon eſt toujours

la

la même, que leurs alimens ſont moins variés, & que d'ordinaire ils ne font point d'excès en mangeant. Les Pierres qu'on trouve dans le corps des Animaux ſont rarement auſſi dures que celles que l'on découvre dans les Hommes. D'où vient cette différence? Elle ne peut venir, dit l'Auteur, que de la différente façon de ſe nourrir des uns & des autres.

L'origine de la Pierre eſt toujours la même dans l'Homme & dans les Animaux. Elle eſt produite par l'arrêt & le ſéjour de quelque portion de matière hétérogène dans quelque organe que ce ſoit. Tous les abſcès, où il ſe forme des concrétions; toutes les extravaſations des ſucs, qui ſe coagulent en tout ou en partie, l'épaiſſiſſement de tous les excrémens, font voir évidemment d'où viennent les Pierres dans le Corps humain. Les Vieillards, & ceux qui boivent trop de Vin & de Liqueurs, ſont plus ſujets à la Pierre, auſſi bien que les perſonnes dont les organes n'ont pas aſſez de reſſort, ou dont la configuration eſt vicieuſe; car, & le défaut de reſſort & le trop de rigidité des organes peuvent également contribuer à l'amas des matières, qui, en ſe coagulant, produiſent les Pierres, dont la figure dépend des endroits du Corps humain où elles ſe ſont formées. Voilà tout ce qui ſe trouve de plus digne de remarque dans le *Diſcours ſur l'Origine des Pierres* (*a*).

II. *Let-*

(*a*) On ne nous apprend nulle part à qui ce *Diſcours* doit être attribué. *Mr. Bourguet* n'en ſeroit-il pas l'Auteur?

II. *Lettre ſur l'Origine des Pétrifications qui reſſemblent aux Corps marins* (*a*).

Cette *Lettre*, dédiée à Mr. *Jallabert*, roule ſur une matière extrêmement curieuſe. On y expoſe un Syſtême qui donne lieu à mille belles réfléxions, & qui n'eſt pas moins digne de la curioſité du Public, que de l'attention & de l'examen des plus grands Philoſophes. Toute la queſtion ſe réduit à ſavoir quelle eſt l'origine des Pierres figurées, & de cette multitude innombrable de Foſſiles de toutes eſpèces, répandus ſur la ſurface & dans le ſein de la Terre. Cette matière, dont j'ai déja dit quelque choſe au commencement de cet Extrait, eſt traitée ici avec beaucoup d'ordre & de clarté; & le Syſtême, qu'on y établit, eſt appuié de toutes les plus fortes preuves que l'on puiſſe alléguer en ſa faveur. Cependant, malgré l'évidence apparente de ces preuves, malgré le dégré de probabilité qu'on veut leur donner, & que l'on tâche même de convertir en démonſtration, elles ne laiſſent pas d'être ſujettes à de très grandes difficultés, qui ébranlent furieuſement les principaux fondemens du Syſtême de l'Auteur. J'ai déja propoſé dans cette

(*a*) Cette *Lettre* qui n'a d'autre ſignature qu'un C. eſt datée de Neuchâtel, 5 Janvier 1741. Il n'y a pas lieu de croire qu'elle ſoit de Mr. *Bourguet*, puiſqu'on y parle de lui comme d'un grand Phyſicien, *dont la capacité eſt connue à Mr.* Jallabert, *& à qui la République des Lettres rend déja en partie la juſtice qui lui eſt due.*

cette *Bibliothèque* (*a*) quelques-unes de ces difficultés, auxquelles je me contenterai de renvoyer le Lecteur, pour ne pas trop groſſir cet Extrait.

Tout ce que les Phyſiciens ou autres Savans ont écrit ſur le ſujet des Pierres figurées, peut être raporté à ces deux ſentimens. Le prémier, & qui a été le plus général, eſt que tous ces Foſſiles ſont des Minéraux ou des Corps terreſtres. Le ſecond établit, au contraire, que toutes ces Pierres ſont des Plantes & des dépouilles d'Animaux qui viennent de la Mer. Quelques-uns de ceux qui ont ſuivi la prémière de ces deux opinions, ſe ſont imaginés que ces Foſſiles doivent leur forme, & les traits qui y ſont empreints, à un ſimple hazard; & delà vient qu'ils les nomment des *Jeux de la Nature*. D'autres ont ſuppoſé qu'il y avoit dans le ſein de la Terre des Moules ou des Matrices, dans leſquels une partie de la matière même des couches a pris différentes formes, ſans s'embaraſſer comment ces Moules ont pu avoir été produits. D'autres, enfin, ont prétendu que ces Foſſiles ſont provenus d'une matière ſéminale originaire de la Mer, laquelle ils ſuppoſent avoir été portée dans le ſein de la Terre, où elle s'eſt développée, & où elle a pris ſon accroiſſement.

Pour repandre quelque lumière ſur cette queſ-

(*a*) Dans l'Extrait de la *Géographie Phyſique, ou Eſſai ſur l'Hiſtoire Naturelle de la Terre* de Mr. *Wodward*. Cet Extrait ſe trouve dans le *Tome* XVIII, *Part.* I, *pag.* 66 de ce Journal.

queſtion, & voit laquelle de ces Hypothèſes eſt la mieux fondée, notre Auteur a cru devoir diſtinguer trois états, où ſe trouvent actuellement tous ces Corps, & en particulier les Coquillages. Il y en a qui paroiſſent n'avoir ſouffert aucune altération dans la terre, & qui ſont encore ſi beaux & ſi entiers, qu'ils ne diffèrent en rien de ceux qui ſe voient ſur le rivage de la Mer. On en trouve de tels en Angleterre, au raport de Mr. *Wodward*. On en rencontre auſſi en France, près de Reims & ailleurs, ſans aucune adhéſion de matière, ſoit dans l'intérieur, ſoit dans l'extérieur, dont les uns ont conſervé le poli ou le brillant, & les autres ſont comme calcinés, ſans que la figure de ces Coquillages & leurs traits ayent rien ſouffert. Le ſecond état de ces Foſſiles eſt celui d'une pétrification réelle & ſenſible. Tel eſt l'état des Coquillages qui contiennent de la Marne durcie, de la Pierre, des matières métalliques & minérales; en un mot, de la matière même des couches, où ils ſe trouvent enſevelis, matières qui ſont adhérantes à ces Corps, & qui ont même pénétré dans leurs pores & dans leur ſubſtance, mais ſans détruire le Coquillage qui s'y voit encore très diſtinctement. Il y a, enfin, des Corps d'Argile, de Marne, de Sable pétrifié, de Marbre, de Pierre à fuſil, & d'autres matières minérales & métalliques, qui ſe ſont moulés dans les Coquillages, ou qui en ont reçu l'empreinte extérieure, ſans qu'ils paroiſſent avoir rien retenu de la matière même du Corps marin.

Du nombre de ces derniers, il y en a dont la ſu-

ſuperficie a été ſimplement appliquée à la concavité du Coquillage, & moulée dans l'intérieur, ſans avoir pénétré dans le corps même. Dans quelques autres, la matière pétrifiée ou durcie a pénétré juſques dans la ſubſtance du Coquillage, à meſure qu'il périſſoit, ou ſe conſumoit, deſorte qu'elle a reçu comme en ébauché la forme extérieure du Corps marin. Dans d'autres enfin, la matière du *Stratum*, qui avoit pénétré le Coquillage, le remplaçant à meſure qu'il ſe conſumoit, a rempli tout le vuide, & a reçu l'empreinte que le Coquillage avoit donné à la matière qui l'environnoit, ou qui le preſſoit extérieurement.

Une autre remarque encore bien eſſentielle à faire, c'eſt la grande reſſemblance qui ſe trouve entre les Coquillages naturels, & ceux qui ſe rencontrent dans le ſein de la Terre. 1. Ces Coquillages conſidérés extérieurement paroiſſent abſolument les mêmes, lorſqu'on regarde leur ſuperficie ou convéxité, leur groſſeur, leur figure, leurs contours, leurs diviſions, leurs lignes, leurs traits, leurs reliefs, leurs nœuds, leurs mammelons, leurs ſutures, & même les points imperceptibles à l'œil. 2. Cette reſſemblance n'eſt pas moins ſenſible dans l'intérieur. C'eſt à l'égard des uns & des autres la même ſubſtance, le même tiſſu ; la matière qui les compoſe eſt la même, elle eſt diſpoſée & arrangée de la même manière ; la direction de leurs fibres & des lignes ſpirales qu'on y obſerve eſt auſſi la même, auſſi bien que la compoſition des petites lames formées par les fibres. On découvre une nouvelle conformité dans

le poids de ces Corps : la gravité ſpécifique des Coquillages foſſiles eſt, au juſte, la même que celle de leurs Eſpèces qu'on trouve ſur le rivage. Une autre conformité eſt celle que forment les accidens ordinaires aux Coquillages de Mer. „ C'eſt ainſi que ces Foſſiles ſont attachés quelquefois l'un à l'autre, les plus petits aux plus gros ; ils ont des conduits vermiculaires : on y trouve des Perles, & autres choſes ſemblables.

Après quelques autres remarques, que nous pouvons paſſer ici ſous ſilence, notre Auteur expoſe quel eſt ſon ſentiment ſur l'origine de ces Foſſiles, & l'appuie enſuite de toutes les preuves que lui ont pu fournir les meilleures Obſervations, & les plus ſolides fondemens de la bonne Phyſique. L'eſſentiel de ſon Syſtême eſt renfermé dans les paroles ſuivantes. „ Je „ dois prouver, dit-il, que ces Corps originaires de la Mer ſont ſortis de ſon fond, ou „ ont quitté le rivage & les côtes où ils habitoient ; que le déplacement & le tranſport „ de ces Coquillages & de ces Plantes marines „ doivent être attribués à une cauſe différente „ de toutes celles qu'on peut appeller ordinaires „ ou naturelles ; que cet effet eſt infiniment ſupérieur à tout ce que les Marées les plus „ hautes, les tempêtes les plus furieuſes, les „ inondations particulières, les tremblemens „ de terre, les ſoulevemens du fond de la Mer, „ ont jamais produit, ou peuvent être capables „ d'opérer, & qu'ils ne ſauroient, en un mot, „ être expliqués que par une inondation générale & un bouleverſement entier ſurvenu dans

„ la

„ la croute de notre Globe, & qui ſe ſoit mê-
„ me étendu juſqu'à une profondeur conſidé-
„ rable.

Pour donner du poids à toutes ces aſſertions, l'Auteur conſidère le nombre de ces Corps, l'état où nous les voyons, les lieux où ils ſe trouvent, & leur ſituation dans la place qu'ils occupent.

1. Le nombre de ces Corps, qu'il prétend être originaires de la Mer, eſt prodigieux, & il y en a d'un grand nombre d'Eſpèces. Il s'en trouve à peu près dans tous les endroits connus de la Terre ferme & dans les Iles, & on en découvre même, en pluſieurs lieux, des amas prodigieux. Il n'y en a pas moins dans les autres Païs qu'en Angleterre, où on en trouve à foiſon. La Suiſſe en eſt remplie. On peut s'en convaincre par ce que dit l'Auteur touchant les découvertes qu'il a faites lui-même dans la Principauté de Neuchâtel. „ Jaſſurerai
„ mes Lecteurs, dit-il, qu'ayant examiné avec
„ un peu de ſoin divers endroits de cette Prin-
„ cipauté, j'y ai découvert dans de petits eſpa-
„ ces des milliers de Coquillages. Le Roc,
„ qui eſt à deux pas du chemin de Neuchâtel
„ à Valangin, au haut de la deſcente du pré-
„ mier de ces endroits au ſecond, & où les
„ Trompettes marines & autres Coquillages de
„ cette Eſpèce forment des figures en relief par
„ milliers, eſt connu des Curieux depuis plu-
„ ſieurs années; & chacun peut ſe convaincre,
„ en creuſant un peu dans le déblai qui ſe trou-
„ ve au pied de ces Bancs de Roc, ou à une
„ très petite diſtance, qu'on pourroit charger

„ plusieurs chars de morceaux tout parsemés „ de ces reliefs. Je puis aussi avancer, sans „ hyperbole, que dans cet endroit de la grande „ Joux qui domine sur le chemin des *Ponts à* „ *Morteau*, un peu plus haut que la *Moleta*, „ il se trouve autant de pointes d'Hérissons de „ Mer, de Tubulaires de différentes Espè- „ ces, de petites Ecailles d'Huitres, qu'il peut „ y avoir de Fourmis dans tout ce District. „ J'ai découvert des amas de ces pointes d'Hé- „ rissons de Mer en si grand nombre dans un „ Paturage, qui est au revers du petit Village „ dit *le Paquier* dans le Comté de Valangin, „ qu'on pourroit s'imaginer que tous les Crus- „ tacées de cette Espèce, qui éxistoient avant „ le Déluge, ont été là ensevelis. Et, pour „ finir ces particularités par le récit de ce qui „ se trouve aux portes de notre Ville, je dirai „ qu'ayant supputé combien d'Hérissons de „ Mer, de l'Espèce des *Spatagi*, il peut y a- „ voir dans la Marne, qui sert de base à cette „ masse de Roc qui s'étend depuis le Donjon „ jusqu'à *Vauxseyon*, ce qui fait environ un „ quart de lieue, & encore à ne prendre que „ dix pieds de largeur sur cinq de profondeur; „ j'ai trouvé que le nombre de ces Coquilla- „ ges monteroit à quatre cens mille, sans par- „ ler des Pétoncles, des Moules, des Bucar- „ des, & des Cornes d'Ammon, qui s'y trou- „ vent pêle-mêle.

Que doit-on conclurre de ces Observations? Elles nous portent à croire qu'il y a eu un Déluge & un bouleversement général. C'est ce que prétend l'Auteur. En effet, cette

te multitude innombrable de Foſſiles de tant d'Eſpèces ne ſauroit jamais avoir été aportée & placée où elle eſt, par des Hommes qui auroient habité les Côtes, ou par des Oiſeaux de proie, par de hautes Marées, ou par des Inondations particulières, en un mot, par aucun autre moien imaginable, ſi l'on en excepte un Déluge & un bouleverſement de notre Globe.

2. Une autre conſidération, qui n'eſt pas moins favorable à cette Hypothèſe, c'eſt l'état où l'on trouve actuellement un grand nombre de ces Foſſiles, qui, malgré leur grande fragilité, n'ont pas laiſſé d'être conſervés entiers. Il faut certainement que quelque grande Inondation ait pu les élever, les tenir ſuſpendus, les agiter, ſans les mettre en pièces, & les dépoſer enſuite dans les différentes couches de la Terre où ils ſe rencontrent: il faut même ſuppoſer que ces couches étoient alors ou détrempées, ou dans un état de fluidité, ſur-tout pour les Foſſiles dont la ténuité eſt telle que le ſeul poids du Sable, qui les auroit couverts, n'eût pas manqué de les écraſer. Joignez encore à cela que la matière, qui remplit exactement la capacité du plus grand nombre de ces Corps, eſt toujours ſemblable à celle de ces couches, il faut donc qu'ils ayent nagé dans un fluide imprégné de cette matière, &, qu'ayant pris fond, ils ayent été envelopés & couverts de la même maſſe détrempée.

3. Ces Coquillages & ces Plantes originaires de la Mer ſe trouvent dans tous les Païs du Monde, au moins dans les quatre parties de

la

la Terre, & au milieu du Continent, ou dans les Régions les plus éloignées de l'Océan & des autres Mers. On en découvre dans les lieux les plus élevés, ſur la ſuperficie de la Terre & dans ſon ſein, à quelque profondeur qu'on la creuſe. Il s'en rencontre, qui ſont enchaſſés dans les corps les plus durs & les plus ſolides, dans les matières les plus compactes, dans le Marbre, dans les Pyrites & les Pierres à fuſil. Comment expliquer tout cela ſans ſuppoſer que la Terre ait été couverte des eaux de la Mer?

4. La diſpoſition & l'arrangement de ces Corps marins dans la Terre prouvent encore qu'ils ſont deſcendus dans les profondeurs & aux endroits où ils ſe trouvent, en s'y précipitant par leur propre poids, & à raiſon de leur peſanteur ſpécifique, avec les matières qui forment les différentes couches. C'eſt ce que *Wodward* a fait voir, en marquant, avec la dernière préciſion, la peſanteur ſpécifique des différentes eſpèces de Sable pétrifiées, des Coquilles de Pétoncles, des Ecailles d'Huitres, d'Heriſſons de Mer, &c.

Une grande difficulté que notre Auteur entreprend de réſoudre, eſt celle que quelques Philoſophes ont propoſée contre la poſſibilité phyſique du Déluge, & les changemens qu'il a dû cauſer à la Terre. „ Si l'on me demande, „ dit-il, de quelle manière le Déluge aura „ produit tous ces effets qu'on y raporte, je ré„ pondrai qu'il n'eſt pas fort difficile de com„ prendre que les diverſes matières, qui com„ poſent les couches de la Terre, ont pu être „ ar-

„ arrangées & disposées comme elles se trou-
„ vent aujourdhui, aux petits changemens près
„ arrivés depuis, *par le seul Mouvement du*
„ *Globe autour de son Axe, qu'un simple acte*
„ *de la volonté de Dieu, aura accéléré, sus-*
„ *pendu, ou ralenti & modifié*, s'il a été né-
„ cessaire; il suffit, pour cela, que la matière
„ dont la prémière Terre étoit composée, ou
„ qui incrustoit le Globe jusqu'à une certaine
„ profondeur, ait été dissoute; ce qui ne doit
„ pourtant pas être entendu comme si aucun
„ morceau de l'ancienne croute n'avoit pu ré-
„ sister à l'action de l'eau ou du dissolvant.
„ C'est ainsi que je conçois que les débris de
„ la couche supérieure, liés & entrelacés par
„ les racines des Arbres & des Plantes, ont
„ pu floter sur l'eau, & demeurer en quel-
„ ques endroits sur le sédiment supérieur après
„ la retraite des eaux, dont une partie se pré-
„ cipita dans les Abîmes, ou dans les vuides
„ & les cavités inférieures, que l'affaissement
„ des couches molles & la rupture des couches
„ formèrent en divers endroits; une autre par-
„ tie ayant été retenue sur la superficie de la
„ Terre par des enfoncemens qui ne commu-
„ niquoient point avec ces cavités souterraines,
„ & ayant formé des Lacs, ou les Mers par-
„ ticulières, & les autres eaux s'étant jointes
„ à celles qui étoient retenues dans l'ancien lit
„ de la Mer, ou s'étant élevées dans l'Atmos-
„ phère par la chaleur du Soleil, & par les
„ autres causes qui ont agi dès-lors sur les
„ fluides.

L'ex-

L'excellent Auteur (*a*) que j'ai déja cité ci-deſſus, donne une explication tout-à-fait ingénieuſe de ce phénomène ſurprenant. Cette explication eſt fondée ſur deux ſuppoſitions, qui, à ce qu'il prétend, *ne bleſſent ni l'Hiſtoire, ni la Phyſique, & d'où découlent aſſez naturellement toutes les circonſtances que nous trouvons réunies dans la Tradition des Anciens, & dans l'état préſent du Monde.* Il ſuppoſe d'abord que la prémière Terre décrivoit autour du Soleil ſon Cercle annuel ou ſon Orbite ovale, ſans pancher ſon Axe d'un côté plus que d'un autre ſur le plan de cette Orbite. Il ſuppoſe, en ſecond lieu, que cette Terre étant deſtinée à loger des habitans d'une vie fort longue, & qui ſe devoient multiplier extrêmement, la ſurface en étoit plus grande que celle de la Mer, & que, pour donner aux Hommes plus d'eſpace, la Mer étoit en partie à découvert, en partie cachée & enfoncée ſous terre, en ſorte qu'il y eût de côté & d'autre de grands amas d'eau, ou différentes Mers, qui s'entre-communiquoient ſous terre par un profond Abîme qui les uniſſoit toutes.

La Terre, ainſi diſpoſée, n'inclinoit point ſon Axe (*b*) ſur le plan de ſa route annuelle, &

(*a*) Mr. l'Abbé *Pluche*, Auteur du *Spectacle de la Nature*. Voyez le *Tome* III, *Partie* II, *pag.* 521, *& ſuiv.*

(*b*) L'Axe d'un Globe eſt une ligne qui le traverſe de part & d'autre, comme une éguille qui traverſeroit une Orange. La Terre, en tournant ſur cette ligne, amène & abaiſſe ſucceſſivement tous ſes points devant le Soleil. Comme nous ne voyons pas le Mouvement de la Terre, & que juſqu'à midi elle nous approche du So-

& préſentoit toujours ſon Equateur au Soleil. A l'exception du milieu de la Torride (*a*), tous les autres Climats jouiſſoient d'une douce température. Le jour & la nuit étoient partout de douze heures, l'air toujours pur, le Printems perpétuel. Sans aucune diverſité de Saiſons le Soleil & la Lune ne laiſſoient pas de regler le cours de l'année par des changemens ſenſibles. La Terre, en parcourant ſon Cercle annuel autour du Soleil, ſe trouvoit ſucceſſivement placée ſous les douze Conſtellations du Zodiaque. Quand elle étoit ſous la Balance, elle voyoit le Soleil ſous le Bélier. Quand elle paſſoit ſous le Scorpion, elle voyoit le Soleil dans le Taureau. La révolution, que le Soleil paroiſſoit faire en un an, la Lune l'achevoit réellement de mois en mois. Elle renouvelloit ſes phaſes comme aujourdhui; ainſi les deux Flambeaux qui préſidoient, l'un au jour, l'autre à la nuit, ſervoient auſſi de règle à la Société pour fixer la durée de l'Année & de ſes parties.

Tel étoit, ſuivant cet Auteur, l'état de la Terre avant le Déluge, qui arriva de la maniére ſuivante. Une ligne déplacée (*b*) dans la Nature ſuffit à Dieu pour en changer la face. *Il prit l'Axe de la Terre, & l'inclina quelque peu vers les Etoiles du Nord.* „ Cette interruption de l'ordre ancien parut introduire de

„ nou-

Soleil, & enſuite nous en éloigne, nous jugeons que c'eſt le Soleil & tout le Ciel qui tournent.

(*a*) Ibid. *pag.* 52.

(*b*) Ibid. *pag.* 526, *& ſuiv.*

„ nouveaux Cieux & une nouvelle Terre. Par
„ cet abaiſſement de l'Axe, l'Equateur ſe trou-
„ va néceſſairement plus bas que le Soleil.
„ Tous les feux du Soleil ſe firent ſentir en
„ ce moment dans un Hémiſphère, & le froid
„ le plus aigu dans un autre. Delà les reſſer-
„ remens, les débandemens & tous les chocs
„ de l'air. Delà les Vents violens. L'Atmoſ-
„ phère en fut troublé. Ils ſe gliſſèrent entre
„ les eaux de l'Abîme & la croute qui les cou-
„ vroient. Les Eaux ſupérieures par leur choc
„ ſe précipitèrent comme une Mer. Les Ca-
„ taractes du Ciel furent ouvertes. La Terre,
„ ébranlée par une ſecouſſe univerſelle, ſe
„ briſa ſous les pieds de ſes infames habitans,
„ & s'éboula dans les Eaux ſouterraines. Les
„ réſervoirs du grand Abîme furent rompus,
„ & les Eaux s'en élancèrent par des maſſes
„ proportionnées au volume des terres qui les
„ chaſſoient en s'y abaiſſant. Du concours
„ des Eaux ſupérieures & des Eaux inférieu-
„ res, il ſe forma un Déluge univerſel, & le
„ Globe fut noyé. Le Soleil & les Vents,
„ que Dieu avoit employés pour enſevelir la
„ Terre, lui prêtèrent enſuite leur miniſtère
„ pour la découvrir. Ils lui rendirent la vie
„ par la fuite des Eaux. Les unes s'arrêtèrent
„ dans les lieux les plus enfoncés, & où les
„ jambes des grandes pièces de terre s'étoient
„ appuiées l'une contre l'autre, le reſte des
„ Eaux remonta dans l'Atmoſphère. Depuis
„ ce tems-là la Terre, inclinant toujours ſon
„ Axe de vingt-trois dégrés vers le Nord, &

„ pré-

„ préſentant au rayon direct du Soleil des
„ points différemment diſtans de ſon Equa-
„ teur, éprouva des aſpects, qui varient tous
„ les jours durant ſix mois, & qui ſe renou-
„ vellent lorsqu'elle parcourt l'autre moitié
„ de ſa route annuelle.

Il faut avouer que cette idée, que nous donne Mr. *Pluche*, d'une ſi grande cataſtrophe & des ſuites qu'elle a eues, eſt tout-à-fait bien inventée & pleine d'eſprit. Mais à combien d'inconvéniens ce Syſtême n'eſt-il pas ſujet, & dans quels embaras ne jette-t-il pas, lorsqu'on vient à en examiner toutes les parties. J'avoue qu'il fait deux Suppoſitions qui le mettent à l'abri de bien des coups qu'on pourroit lui porter. Mais ces Suppoſitions ne ſont-elles pas imaginaires, & un Philoſophe ne ſera-t-il pas en droit de lui en demander des preuves? A-t-il bien penſé qu'en dérangeant ainſi toute l'œconomie de notre Globe, il expoſe tous les autres, avec leſquels il eſt comme lié, à de terribles révolutions, & peut-être même à un bouleverſement & renverſement de toute la Machine de l'Univers? J'entrevois un trop grand nombre de difficultés dans cette Hypothèſe, pour ôſer entreprendre de les expoſer dans un Extrait. Ce ſeroit à Mr. *Pluche*, & à mon Auteur, qui eſt à peu près dans les mêmes idées, à donner ſur tout cela de plus grands éclairciſſemens.

J'avoue que, parmi les faits que produit notre Auteur en faveur de ſon Syſtême, il s'en trouve quelques-uns dont il paroit d'abord difficile de rendre raiſon, ſans ſuppoſer un Dé-

luge universel, & un bouleversement presque général de notre Globe. La preuve qui me paroit la plus forte, la plus convainquante, & à laquelle je ne vois pas encore que l'on puisse rien opposer de solide, c'est celle-ci: *D'un bout de la Terre à l'autre, dans les grands Continens & dans les petites Iles, sur la Côte des Montagnes, & bien avant sous terre, on trouve d'une manière uniforme des lits entiers de Coquillages, quelquefois tout différens, souvent d'une même Espèce, des Dents de Poissons de Mer, des Poissons pétrifiés, des Oeufs de Poissons de Mer, des Plantes marines ou pétrifiées ou empreintes sur des pierres; en un mot toutes les dépouilles de la Mer. Qui peut les avoir dispersées dans tout le Globe, sinon un évènement universel* (a).

Quant à la preuve tirée de la découverte de quantité d'Arbres, trouvés sur des Montagnes ou enfoncés bien avant dans la terre, elle n'est nullement en faveur du Déluge, puisqu'on rend raison de ce phénomène sans être obligé de recourir à une révolution si étonnante. Cependant c'est cette preuve que notre Auteur & Mr. *Pluche* allèguent comme un

(a) Voyez le *Spect. de la Nat.* ibid. *pag.* 516. On peut consulter sur la même matière les Rélations de plusieurs Voyageurs, & en particulier de *Misson*; les *Mémoires de l'Acad. des Scienc.*; l'Abrégé Anglois des *Transactions Philosophiques*, Tom. II. Chap. de la *Minéralogie*; le Recueil du Chevalier *Wallisnieri*, intitulé, *de Corpi Marini che su monti si Trovano*; la *Théorie de la Terre* par *Thomas Burnet*; l'*Essai* de Mr. *Wodward*; la Pièce de *Scheuchzer* intitulée *Querela Piscium*, &c.

un des monumens les plus autentiques du Déluge & comme un des fondemens les plus solides de tout leur Système. „ On trouve, dit „ le premier (*a*), quantité d'Arbres dans des „ Marais & des Fondrières, & cela dans plu„ sieurs Païs, dans les Iles, & bien avant dans „ la Terre ferme, comme dans ce Comté, & „ dans des lieux plus éloignés encore de la „ Mer ; & ces Arbres se trouvent enfoncés „ & placés dans la terre, de manière qu'on „ ne sauroit en rendre raison que par le moyen „ de notre Système. On trouve aussi de ces „ Arbres déracinés sur des Montagnes, & „ dans des endroits où la qualité de l'air & le „ froid s'opposent à la formation des Végé„ taux, & où aucun des Agens naturels, si „ l'on en excepte l'eau, n'auroit pu les por„ ter. On en voit qui sont même enchassés „ dans la substance & dans la matière des Car„ rières & des Rochers, ou ensevelis dans la „ Marne, dans la Craie, dans des lieux où „ les couches n'avoient point été dérangées, „ & dans des profondeurs où les racines des „ Arbres ne parviennent point. Ajoutez que „ les Arbres, qui se rencontrent dans ces en„ droits, n'appartiennent à aucune des Espè„ ces que le Païs peut produire.

Détrompez-vous, Monsieur, on peut rendre raison de tous ces phénomènes, même fort naturellement, & sans être obligé d'avoir recours à votre Système. Lisez, je vous prie, l'*Extrait* qu'on a donné de la *Géographie de Woodward*,

(*a*) Pag. 60.

ward, dans un des Volumes de cette Bibliothèque (*a*), & vous verrez comment tous ces faits extraordinaires peuvent s'expliquer, ſans qu'il ſoit beſoin de ſuppoſer ni Déluge, ni bouleverſement de notre Globe. J'y ai allégué un fait tiré du *Voyage de* Jean Huyghens *de* Linſchoten *au Waeigatz*, qui nous apprend que les rivages d'une certaine Ile du Nord ſont *ſi pleins de bois flottant, & même en ſi grande quantité en des endroits, qu'il y étoit entaſſé l'un ſur l'autre fort haut & fort loin.* Entre les pièces de ce bois flottant *Linſchoten* remarqua *un Arbre de plus de* 60 *pieds de longueur, & d'une demi-braſſe de diamètre, avec ſes racines, auſſi droit qu'un mât. Il y en avoit pluſieurs autres plus petits.* Vous direz, ſans doute, que voilà un des monumens du Déluge, & vous ſerez d'autant plus porté à le croire, que *Linſchoten* ajoute qu'*il n'y avoit point de terre de ce côté-là, où il eût vu l'ombre d'un Arbre, ni aucune apparence de Plante.* Cependant, Monſieur, ce fait-là ne prouve abſolument rien pour vous, il eſt même contre vous, & renverſe votre Syſtême. Une ſeule circonſtance dévrouvre tout le myſtère, & fait diſparoitre tout ce qu'il y a de plus merveilleux dans ce récit. Quelle eſt donc cette circonſtance, me repliquerez-vous? La voici. *Nous trouvames*, dit encore *Linſchoten, avec ce bois flottant, des Planches du bordage d'un* Lodding *de* 38 *pieds, où l'on voyoit encore les trous & les*

(*a*) Voyez le *Tome* XVIII, *Part.* I, *pag.* 66, & ſurtout *pag.* 82, *& ſuiv.*

les coutures, car les bordages des Loddings de Ruſſie ſont couſus & liés enſemble avec des cordages. Nous trouvames auſſi des arrêtes de Cabillau *& de* Merlan *ou* Schelviſch..... *Les têtes & oſſemens de* Chevaux marins, *& les côtes de* Baleines *n'y manquoient pas non plus.* Je voudrois bien ſavoir ſi les Planches de ce *Lodding, où l'on voyoit encore les trous & les coutures*, ſont auſſi un monument du Déluge? On n'oſeroit le dire. On croira bien plutôt que le bordage de ce *Lodding* avoit été jetté là par les eaux de la Mer, qui, ſortant quelquefois de leur lit, portent & entrainent avec elles tout les corps étrangers qu'elles rencontrent, & les vont dépoſer dans les lieux où elles pénètrent & qu'elles inondent. On portera le même jugement touchant ces têtes, ces arrêtes & oſſemens de Poiſſons.

Mais, me direz-vous, d'où venoient donc tous ces Arbres, puiſque *Linſchoten* n'en avoit vu aucun dans tous les environs? Et moi je vous demande, à mon tour, d'où venoient tous ces bordages de Lodding? Le ſavez-vous? Notre Voyageur me fournit ailleurs une réponſe qui n'eſt pas ſans vraiſemblance. Sur une autre Côte du Waeigatz il découvrit encore quantité de bois entaſſé; *&, ce qu'il y a*, dit-il, *de plus admirable, il y avoit là des Arbres entiers avec leurs racines; & même ſi gros & ſi grands, qu'en cas de beſoin on en eût pu faire des mâts & des vergues. Il y en a qui ſont portés fort avant dans les terres & dans des lieux fort élevés, ſans qu'on ſache comment cela s'eſt pu faire..... Nous*

jugeames que cela s'étoit fait par les Neiges, qui, ſe mêlant avec la Mer & groſſiſſant peut-être extraordinairement, s'élèvent & élèvent en même tems ces Arbres; après quoi ces eaux s'écoulant, laiſſent tout ce bois à ſec. Il ajoute que tout ce bois pouvoit venir de Terre ferme, ou de quelques Iles voiſines qu'il n'avoit pas encore découvertes. Ayant continué ſa route il trouva plus loin, dans les terres, la Quille d'un *Lodding* de 40 pieds de longueur, & pluſieurs pièces du bordage. Un peu plus loin delà, & encore plus avant dans les terres, il y rencontra, en différens endroits, des bois qu'il dit y avoir été jettés par la Mer.

Voilà des conjectures, mais des conjecturer bien mieux fondées que celle qui attribue le tranſport de tous ces bois au Déluge, & au bouleverſement de notre Globe. Voulez-vous quelque choſe de plus précis encore que tout cela? Je le tirerai de la Rélation de l'Iſlande & du Groenland par *la Peyrère*. „ Les glaces, dit-il, qui abordent en Iſlande des Terres plus ſeptentrionales, ſont quelquefois chargées d'Arbres prodigieuſement grands. „ Lorſque ces glaces détachées du Nord ſont „ jointes à celles de l'Iſlande, les Habitans „ de l'Ile courent à la quête du bois, & à la „ chaſſe de quantité de Bêtes, qui s'étant engagées trop avant dans la Mer glacée, voguent deſſus, & abordent où les glaces les „ portent ". Tout cela ſe trouve confirmé par le témoignage de *Guillaume de Veer*, qui nous a donné la curieuſe Rélation des trois

Vo-

Voyages entrepris par les Hollandois vers le Nord.

Veut-on ſavoir au juſte d'où viennent ces bois & ces Arbres entiers, du moins pour la plupart? On peut l'apprendre de l'Auteur qui nous a donné la deſcription de la Sibérie. „ Je „ ne m'etonne pas, dit-il, que le *Waeigatz* „ ſoit extrêmement rempli, & pour ainſi dire, „ bouché de glaçons vers le Nord, parce que „ les deux grands Fleuves d'*Oby* & de *Je-* „ *miſsea* y en charient une prodigieuſe quanti- „ té, auſſi bien qu'une infinité d'autres Rivières „ qui s'y déchargent, & dont on ne ſait pas „ les noms. Tous ces Fleuves y portent une „ ſi grande abondance de glaçons, & de gros „ bancs de glace, que c'eſt une choſe incom- „ préhenſible. Ils entrainent même des Bois „ entiers & des Bocages de leurs bords qu'ils „ inondent, &c.

Voila des faits atteſtés par des témoins oculaires, & dont je pourrois groſſir la liſte s'il étoit néceſſaire. Que doit-on penſer, après cela, de ce que dit notre Auteur, qu'*on ne ſauroit en rendre raiſon que par le moyen de ſon Syſtême*, c'eſt-à-dire, en ſuppoſant un *Déluge*, & un *bouleverſement de la Terre*? Mais que dira-t-on de la plaiſante imagination de Mr. *Pluche*, qui a cru ne pouvoir expliquer ces phénomènes qu'en ſuppoſant qu'il y avoit avant le Déluge un *Printems & une fécondité univerſels*, & qu'au tems de cette grande révolution, *Dieu prit l'Axe de la Terre & l'inclina quelque peu vers les Etoiles du Nord* (*a*),

(*a*) Voyez ci-deſſus, *pag.* 160.

d'où il arriva que *les feux du Soleil ſe firent ſentir en ce moment dans un Hémiſphère, & le froid le plus aigu dans un autre.*

Si l'on en croit cet Abbé, toutes ces Iles du Nord, qui ne produiſent guère que de la Mouſſe, étoient couvertes d'Arbres & de verdure avant le Déluge, & il y regnoit un Printems perpétuel. C'eſt ce qu'il dit ailleurs bien clairement, & cela dans la vue de rendre raiſon d'un phénomène qu'il ne pouvoit comprendre, & que de ſimples Mariniers expliquent le plus naturellement du monde. „ On „ a trouvé, dit-il (*a*), ſur une des pointes des „ Alpes les plus hautes & les plus ſtériles un „ très gros Arbre renverſé & parfaitement „ conſervé. On a trouvé ſous terre, dans les „ Iles voiſines du Nord, où il ne croît qu'un „ peu de Mouſſe, des Arbres très gros & de „ différente Eſpèce. Ces deux ſingularités ſi „ ſurprenantes deviennent ici des choſes fort „ naturelles. Ces lieux ſi ſtériles aujourdhui „ ne l'étoient point avant le Déluge, parce „ que le Printems & la fécondité étoient uni„ verſels. Si donc le Soleil échauffoit autre„ fois le voiſinage même du Nord, il faut „ néceſſairement que l'Axe, en ſe déplaçant, „ y ait produit un nouvel aſpect moins propre „ à les fertiliſer. Si le ſommet des Alpes „ nourriſſoit autrefois de grands Arbres, la „ ſtérilité de ces rochers eſt donc l'effet d'un „ éboulement qui les a dégarnis de leur terre.

Les obſervations que je viens de citer renver-

(*a*) *Spect. de la Nature*, Tom. III. Part. II. *pag.* 534.

verſent de fond en comble tout cet édifice de Mr. l'Abbé *Pluche*, du moins à l'égard des Iles du Nord, qu'il ſuppoſe ſans nul fondement avoir été autrefois fertiles en Arbres & échauffées par le Soleil. Son Hypothèſe s'accorde cependant aſſez avec ce que dit Mr. de *Maupertuis* dans la *Lettre* qu'il vient de publier ſur la Comète qui avoit été découverte à l'Obſervatoire le ſecond de Mars de l'Année 1742 (*a*). „ On voit aſſez, dit-il, la poſſi-„ bilité qu'une Comète rencontre une Planè-„ te, ou même notre Terre ſur ſa route; & „ l'on ne peut douter qu'il n'arrivât de terri-„ bles accidens, à la ſimple approche de ces „ deux corps: il ſe feroit, ſans doute, de grands „ changemens dans leurs mouvemens, ſoit que „ ces changemens fuſſent cauſés par l'Attrac-„ tion qu'ils exerceroient l'un ſur l'autre, ſoit „ qu'ils fuſſent cauſés par quelque fluide reſ-„ ſerré entre eux. Le moindre de ces mou-„ vemens n'iroit à rien moins qu'à changer „ la ſituation de l'Axe & des Poles de la Ter-„ re. Telle partie du Globe, qui auparavant „ étoit vers l'Equateur, ſe trouveroit après „ un tel évènement vers les Poles; & telle, „ qui étoit vers les Poles, ſe trouveroit vers „ l'Equateur.

Toute la différence que je trouve entre le ſentiment de ces deux Philoſophes, c'eſt que l'Abbé ſuppoſe l'évènement comme déja arrivé, & que l'Académicien le regarde ſeulement com-

(*a*) Voyez l'Extrait de cette *Lettre* dans le *Journal des Savans* de l'Année 1742, Sept. *pag.* 25, *& ſuiv.*

comme poſſible. Il me ſuffit d'avoir fait voir que le phénomène ſur lequel on s'appuie, pour prouver ce changement de la ſituation de l'Axe & des Poles de la Terre, peut s'expliquer tout naturellement, & ſans qu'il ſoit beſoin de recourir à une ſi terrible révolution. Du reſte, je renvoie le Lecteur, pour ce qui me reſte à dire ſur cette matière, à l'Extrait (*a*) de la *Géographie Phyſique* de *Woodward* dans un des Volumes de cette Bibliothèque (*b*).

ARTICLE IX.

COMMENTARIUS ad Legem Decemviralem de Inope Debitore in partes diſſecando, quem in Scholis Juridicis Cantabrigiæ recitavit, cum pro gradu ſolemniter reſponderet, JOANNES TAYLOR, L. L. D. Collegii D. Joannis Socius, &c.

C'eſt-à-dire:

COMMENTAIRE *ſur la Loi des Décemvirs, de la Diſſection du Débiteur inſolvable.* Prononcé aux Ecoles de Droit de l'Univerſité de Cambridge, par JEAN TAYLOR, agré-

(*a*) Tom. XVIII. Part. I. Voyez ſur-tout les *pagg.* 89, 90, 91, & *ſuiv.*.

(*b*) Nous donnerons la ſuite de cet Extrait dans le Volume ſuivant.

grégé au Collège de S. *Jean*, lorſqu'il ſoutint publiquement pour ſes Grades, &c. *Cambridge*, 1742.

QUoique la matière de ce Commentaire ſoit intéreſſante par elle-même, elle le devient encore davantage par la manière dont elle eſt traitée; toutes les preuves que cite Mr. *Taylor*, pour autoriſer ſon ſentiment, ſont claires, évidentes, & appuiées par les témoignages des meilleurs Auteurs de ce tems-là. Les amateurs de l'Antiquité ne pourront lui refuſer les éloges qu'il mérite, pour avoir entrepris de vanger une Nation auſſi reſpectable que la République Romaine, du reproche que l'on lui faiſoit d'avoir établi une Loi ſi cruelle, & ſi contraire à l'humanité, dont elle ſe faiſoit gloire. C'eſt tout le but que l'Auteur ſe propoſe dans cet Ouvrage; & je crois que les Lecteurs équitables trouveront qu'il l'a rempli parfaitement.

Les Décemvirs étoient des Magiſtrats de Rome, qui ſuccédèrent aux Conſuls l'an 303 de la fondation de cette Ville, le Peuple Romain leur donna le pouvoir de faire des Loix, on envoya pour cela à Athènes, & dans les Villes les plus policées de la Grèce pour s'y inſtruire de leurs mœurs, & de leurs coutumes, & on compoſa de ces Loix étrangères, celles des douze Tables.

Parmi ces Loix des Décemvirs il y en avoit une qui, priſe à la lettre, paroitroit non ſeulement trop ſévère, mais même barbare & inhumaine; ſavoir que le Débiteur inſolvable paye-

yeroit de ſa tête, ou, s'il devoit à pluſieurs, qu'il ſeroit mis en pièces pour être partagé entre ſes Créanciers. Peut-on penſer qu'il y ait jamais eu ſous le Ciel une Nation aſſez féroce pour établir une ſemblable Loi? Car qu'y a-t-il de plus cruel & de plus éloigné de l'humanité & de la raiſon, qu'une Loi par laquelle un Débiteur dans une Ville libre auroit plus à craindre qu'un criminel, & qu'un ſcélérat? Enſorte qu'un homme qui auroit perdu tous ſes biens par un incendie, ou par un naufrage, ſe trouveroit de pire condition qu'un Voleur qui les lui auroit enlevés; & qu'un Fils, qui auroit conſumé ſon patrimoine par le jeu ou par la débauche, ſeroit puni plus rigoureuſement que celui qui auroit commis un parricide? Voici les termes de la Loi tirés d'*Aulugelle*.

„ Qu'on accorde un délai de trente jours „ à celui qui ſera juridiquement convaincu de „ devoir, ou qui aura avoué ſa dette en juge- „ ment. Après ce terme expiré qu'il ſoit mené „ au Préteur pour être adjugé comme Eſclave „ à ſon Créancier, qui aura droit de le mettre „ en priſon, ou dans les fers, enſorte que le „ poids de ces fers ne ſoit pas moindre de 15 „ livres, mais ils pourront être plus peſans à „ la volonté du Créancier.

Il y a ici une erreur manifeſte, car afin que cette Loi ne ſe contrediſe pas elle-même, il faut lire avec les plus ſavans Juriſconſultes, *Sciopius*, *Cujace*, *Saumaiſe*, le contraire du Texte d'*Aulugelle*: *Enſorte que le poids ne ſoit pas plus de 15 Livres, mais il pourra être moindre à la volonté du Créancier*. Car la Loi pourſuit ainſi:

„ Le

„ Le prisonnier peut vivre, s'il lui plaît, à ses „ dépens, autrement celui qui le retient captif „ lui donnera tous les jours une livre de Fro„ment (qui étoit la nouriture d'un Esclave), „ ou s'il le veut il lui en donnera davantage". Jusqu'ici ce sont les propres termes de la Loi, dans *Aulugelle* : ce qui reste de plus cruel, c'est cet Auteur qui nous l'a donné du sien, je ne sai à quelle intention.

Pendant ce tems-là les parties pouvoient s'accorder. S'il n'y avoit point d'accord, le prisonnier restoit 60 jours dans les fers, & pendant cet intervalle on le menoit trois jours de marché public devant le Préteur, où l'on prononçoit à haute voix de combien il étoit redevable, & au troisième jour, ou il perdoit la tête, ou il étoit vendu au-delà du Tibre; que s'il avoit non pas un, mais plusieurs Créanciers, il leur étoit permis, s'ils vouloient, de le mettre en pièces, & de partager son corps entre eux.

Je remarque d'abord que suivant *Cicéron* & *Tite-Live* (excepté un seul exemple de cruauté dans un Chef ennemi, qui étant pris fut tiré à quatre chevaux, exemple féroce, & qui ne fit point d'honneur au nom Romain) les Loix des douze Tables avoient décerné très peu de peines de mort, de façon que le Peuple de Rome pouvoit se glorifier qu'il n'y avoit point de Nation plus douce dans ses jugemens. Pour ce qui regarde *Aulugelle*, j'ôse dire que partie à cause de l'obscurité des expressions peu Latines, & peu intelligibles même aux anciens Auteurs, partie à cause du peu d'usage & d'au-

d'autorité que les Loix des douze Tables ont conservé dans la suite, les Jurisconsultes contemporains d'*Aulugelle* pouvoient difficilement les comprendre, ou les expliquer mieux que nous, puisque les plus anciens & les plus habiles Jurisconsultes d'entre les Romains, entr'autres *Ælius Sextus*, & *Lucilius*, qui étoient regardés dans leur tems comme les plus savans dans le Droit, ont avoué qu'ils ne les entendoient pas comme il faut. Ce qui contribua beaucoup à les rendre plus obscures, ce fut le peu d'usage & d'autorité de ces Loix, qui, au raport de *Cicéron*, furent abrogées dans la suite.

Mais cette dispute étant de telle nature, qu'elle reçoit plus de poids de l'Histoire de ces tems-là, que de toutes les raisons qu'on pourroit alléguer, il est à propos de remonter jusqu'à l'origine des Loix des douze Tables: or nous ne voyons pas qu'on ait jamais usé d'une telle cruauté contre les Débiteurs insolvables parmi les Nations, dont le Peuple Romain a tiré ses Loix & ses coutumes. Les Loix de *Solon*, ce Législateur des Grecs, étoient fort modérées, & pleines de Sagesse; & les Egyptiens avoient établi d'une manière admirable que les biens & les facultés étant choses privées & particulières, on pouvoit les hypothéquer, les engager, les saisir, mais que les hommes apartenans à la République & à la cause commune, on ne pouvoit ni les saisir, ni les retenir comme Esclaves. Sur quoi ils trouvoient de l'absurdité dans les coutumes des Grecs, qui ne vouloient pas qu'on pût saisir la charue du Laboureur, ni les ar-

armes du Soldat, & qui permettoient de tenir & d'empriſonner les hommes, qui ſeuls pouvoient rendre ces Inſtrumens utiles à la Société.

Avant que les Romains euſſent emprunté les mœurs & les coutumes de ces Peuples, ils vécurent près de ſoixante ans, après avoir chaſſé les Rois & juſqu'au tems des Décemvirs, ſous un Gouvernement arbitraire, ſans Loix & ſans Juriſprudence; &, comme il n'y avoit point de Tribunal ni de Jugement reglé, & que le Créancier pouvoit impunément ſaiſir ſon Débiteur, & le trainer en priſon chez lui, il s'éleva de grandes diſſentions entre le Peuple qui étoit pauvre, pour la plupart, & chargé de dettes, & les riches & les puiſſans de la République, la Maiſon de chacun de ces Créanciers étant devenue comme une priſon particulière, ou non contens de laiſſer gémir un Débiteur dans les fers, ils le tourmentoient encore par les fouets & par les ſupplices, comme nous en avons un exemple remarquable dans *Tite-Live*, ce qui fut cauſe qu'on fit ceſſer ces abus, & qu'on établit les Décemvirs pour donner des Loix qui puſſent mettre plus d'égalité entre les Grands & le Peuple; & ce furent ces Décemvirs, qui, après avoir recueilli ce qu'il y avoit de meilleur parmi les coutumes des autres Nations, en compoſèrent les Loix des douze Tables.

Or eſt-il à croire, ou peut-on ſeulement penſer que des Loix qui renfermoient ce qu'il y avoit de meilleur parmi toutes les autres; que des Loix établies par les Hommes les plus éclairés & les plus ſages de la République, que le Peu-

Peuple & le Sénat avoient choiſies exprès pour rétablir l'égalité, & faire ceſſer tous les déſordres; que des Loix enfin qui devoient être favorables au Peuple, & apaiſer les murmures & les plaintes, euſſent eu ſi peu d'égard pour le même Peuple indigent, vexé, & opprimé; qu'au-lieu de remédier aux maux de la priſon, des mauvais traitemens, & de l'eſclavage, elles y euſſent au contraire mis le comble, en décernant la mort & les plus affreux ſupplices contre le Débiteur impuiſſant & devenu inſolvable?

Ajoutez à cela que depuis la Loi portée par les Décemvirs contre les Débiteurs, juſqu'au Conſulat de *Patelius* & de *Papirius*, pendant l'eſpace de cent ans, après leſquels elle fut abrogée, aucun Hiſtorien ni aucun Auteur n'a jamais fait mention de cette cruauté prétendue, mais qu'au contraire tout y paroit humain, raiſonnable, & modéré, ce qui eſt une preuve convaincante de la fauſſeté de cette ſuppoſition; car toute l'Hiſtoire Romaine étant pleine des plaintes des Débiteurs obérés, & ceux-ci ſe lamentant continuellement de ſe voir ſoumis à la priſon, à l'eſclavage, aux fers, aux entraves, aux fouets, & aux autres mauvais traitemens, comment ce Peuple irrité s'eſt-il pu taire ſur les ſupplices & ſur la mort cruelle qu'on leur auroit fait ſouffrir; pourquoi ce ſilence déraiſonnable dans une ſi juſte occaſion de ſe plaindre, & comment cette plainte auroit-elle été juſte dans les moindres peines, ſi la Loi les ſoumettoit aux capitales & aux plus grandes?

On ceſſa enfin, ſous le Conſulat de *C. Pa-*

te-

blius; & de *Lucius Papirius*, d'exercer aucunes violences contre les Débiteurs, & quelle qu'eût été auparavant la ſévérité de la Loi des Décemvirs, elle fut alors abrogée à l'occaſion de *Caius Publilius*, qui ſe trouvant inſolvable, & étant devenu pour cette raiſon l'Eſclave de *Papirius*, ce méchant Magiſtrat en qui l'âge & la beauté de ce jeune homme avoit fait naître une paſſion criminelle, le trouvant inflexible à ſes ſollicitations, à ſes promeſſes, & à ſes menaces, le fit dépouiller & battre de verges; mais ayant eu le bonheur d'échaper à ſes boureaux, & de ſe montrer tout déchiré qu'il étoit dans la Place publique, le Peuple en fut ſi ému & ſi irrité, qu'il fit incontinent abolir cette Loi, non pas celle qui condamnoit le Débiteur à la mort, ou à être mis en pièces, car on n'en voit aucun veſtige dans une rencontre où il étoit ſi naturel d'en parler, mais celle qui portoit la peine de la priſon & de l'eſclavage contre les Débiteurs inſolvables; ainſi dans la ſuite on ſe contenta de la ceſſion des Biens, avec cette différence cependant qu'elle étoit accompagnée d'infamie dans ceux qui s'étoient rendus inſolvables par leur faute, & nullement dans ceux qui l'étoient devenus par accident, n'étant pas juſte de confondre enſemble, & de mettre au même rang, dit *Sénèque*, un Libertin qui s'eſt endetté par le jeu, par la diſſipation, & par la débauche, & un honnête homme qui a perdu ſon bien avec celui des autres, ou par un incendie, ou par un vol, ou par un naufrage, ou par quelque autre accident plus imprévu & plus triſte encore.

Après avoir ſuivi avec le plus de fidélité qu'il m'a été poſſible, l'origine & le cours du Droit Romain, au ſujet des Débiteurs, il ne me reſte plus qu'à propoſer en peu de mots la penſée & le ſentiment de l'Auteur ſur ce ſujet.

Comme avant les Décemvirs on vivoit ſans Loi & ſans Juriſprudence, ce qui étoit cauſe que les Créanciers abuſant de la Licence de ces tems ſe ſaiſiſſoient de leurs Débiteurs, & les traînoient chez eux en priſon, où ils leur faiſoient ſouffrir mille indignités, on introduiſit la Loi des douze Tables pour modérer ces excès, & faire ceſſer ces deſordres; ainſi on accorda d'abord à ces derniers un délai d'un mois, enſuite on les reſſerroit en priſon pendant ſoixante jours, mais ſans exercer d'inhumanité à leur égard: ce tems étoit accordé pour en venir, s'il étoit poſſible, à un accommodement, au défaut duquel on les dénonçoit trois fois en public, & enfin ils étoient ou vendus, ou condamnés à perdre la tête, c'eſt-à-dire, à perdre la liberté, & à payer leur dette par leur travail & par la ſervitude.

Nous voyons en effet, pour authoriſer cette interprétation, que le nom de *tête* s'employoit communément pour le terme de *liberté*, parmi les anciens Auteurs, enſorte qu'on ne comptoit pour tête que les hommes libres, & qu'on diſoit d'un homme *qu'il avoit perdu ou racheté ſa tête*, lorſqu'il étoit devenu eſclave, ou qu'il étoit redevenu libre; ainſi parlent *Horace*, *Ciceron*, *Boëce*, *Plaute*, *Terence*, & tous les meilleurs Auteurs, Poëtes, Grammairiens, Orateurs, Juriſconſultes, &c.

Pour

Pour ce qui regarde la diſſection ou le partage d'un Débiteur entre pluſieurs Créanciers, il eſt viſible que cette expreſſion ſe doit prendre métaphoriquement, & non à la lettre ; on voit qu'il s'agit en cet endroit d'un partage qui ſe doit faire, ou dans les fruits du travail d'un Débiteur eſclave, ou dans le produit de la ſomme provenue de la vente, ou dans ſes biens & facultés, mais nullement dans ſa perſonne, ce qui ſeroit de la derniere inhumanité, & hors de toute vraiſemblance. Figurez-vous, par exemple, *Sempronius* prêt à mourir, qui lègue par ſon Teſtament *Pamphile* ſon eſclave à ſes héritiers, de façon qu'ils en ayent chacun une égale part, s'enſuit-il pour cela qu'il faut le mettre en pièces pour le leur partager également, ce ſeroit une idée auſſi abſurde que ridicule. Combien de choſes qui ne ſe diviſent que dans l'eſprit, & jamais dans la réalité ! Le mot de *diviſion*, de *ſection*, de *partage en pluſieurs pièces*, eſt donc un terme de Juriſprudence qui ſignifie une ſéparation morale & d'eſtimation, mais non pas une ſéparation corporelle, & une diviſion de membre. Ainſi, au raport de *Cicéron*, on appelloit *Coupeur*, *Déchireur*, *Diſſéqueur*, celui qui achetoit en gros les dépouilles des ennemis, ou les biens que l'on vendoit à l'encan, pour les revendre enſuite en détail, & en retirer par-là un plus grand profit.

Tous les meilleurs Auteurs cités dans le Commentaire ſe ſont ſervis en ce ſens de ces termes diſſéquer, couper, diviſer, mettre en pièces. Enfin on peut dire, pour ne plus rien laiſſer à déſirer ſur cet article, que pluſieurs

perſonnes très ſavantes ont entendu & expliqué cette Loi des Décemvirs comme une menace, & non comme un décret; que c'étoit ſeulement pour inſpirer aux Débiteurs une crainte ſalutaire, qui les éloignât de la diſſipation ou de la négligence, & qui fût comme un rempart pour la ſureté de la foi publique, & des contracts civils; c'eſt ainſi que s'en explique *Aulugelle* même, qui, après avoir raporté cette Loi dans les termes les plus rigoureux & les plus révoltans, ajoute enſuite ces paroles remarquables: *Rien de plus inhumain, rien de plus féroce que cette Loi, ſi ce n'eſt qu'on s'apperçoit aiſément qu'une Loi ſi ſévère n'a été établie qu'afin qu'elle ne fût jamais miſe à exécution, c'eſt-à-dire, afin qu'elle inſpirât tant de terreur, qu'on ne fût jamais obligé d'en venir à une telle extrémité.* Voila à peu près tout ce qu'on peut dire pour donner une idée juſte de ce Commentaire. Les perſonnes, qui ſeront curieuſes de lire l'Original, ſeront bien récompenſées de leurs peines, ayant omis pluſieurs choſes qui n'auroient pas manqué de leur faire plaiſir, mais ſur leſquelles on a été obligé de paſſer légèrement, les bornes d'un Extrait ne permettant pas de s'étendre davantage ſur ce ſujet. Les Amateurs de l'Antiquité y trouveront auſſi une Epigramme Greque ſur une Statue dédiée à *Jupiter*, avec des Notes très ſavantes de l'Auteur, & une explication d'une Inſcription Greque que Mr. *Taylor* a trouvée ſur un ancien marbre; ces deux pièces ſont extremement curieuſes. Mr. *Taylor* à enfin fini ſon Ouvrage par un petit Commentaire en

An-

Anglois des Hiſtoriens & des Antiquités d'Angleterre. Comme le tout demanderoit une explication fort étendue pour en avoir une parfaite connoiſſance, l'on s'eſt borné à extraire avec tout le ſoin poſſible ce qu'il y avoit de plus curieux dans ſon Commentaire ſur la Loi des Décemvirs, & l'on renvoye à l'Original ceux qui ſouhaiteront avoir une idée plus parfaite des autres fragmens de l'Antiquité ci-deſſus, que Mr. *Taylor* explique avec autant de netteté & de préciſion que de ſcience.

ARTICLE X.

VERHANDELING *tot een Proeve, om te weeten de probable menigte des Volks, in de Provintie van Holland en Weſtfrieſland, &c.* Twede Verhandeling, *&c.* Derde Verhandeling, *bevattende eerſtelyk een Vertoog over de Proportie der menigte des Volks, tegens het getal der Geboorenen, en ten tweede de Waardye van Lyfrente, in proportie van Losrente.*

C'eſt-à-dire:

TRAITE', *ſervant d'eſſai pour prouver le nombre probable des Habitans de la Province de Hollande & Weſtfriſe, &c.* Second Traité ſur le même ſujet, &c. Troiſième Traité qui contient une *Démonſtration de la proportion du nombre des Habitans avec celui*

des Naiſſances, & la valeur des Rentes Viagères, proportionnée aux Obligations rembourſables, &c. A la Haye chez *Jean van den Berg*; in 4. 42 pag. pour le prémier, 65 pour le ſecond, & 71 pour le troiſième.

L'Ouvrage, dont on vient de lire le Titre, eſt une de ces productions d'autant plus rares qu'elles ſont le fruit d'une étude particulière, & d'autant plus dignes de l'attention & de la reconnoiſſance du Public qu'elles ont pour but ſon utilité. Il n'en eſt pas des Auteurs de tels Traités comme de ceux des Romans, des Hiſtoriettes, des Traités de Droits & de Chicane, des Traités de Théologie & de Dévotion; on les compte par douzaines, & quelquefois par Groſſes dans chaque genre, ſuivant le génie de la Nation. La France eſt fertile en Ecrivains ſuperficiels, pour un *Fontenelle* il y a cent *Marivaux* & mille *Mouhy*; pour un *Rollin*, il y a vingt *Catrou*; pour un *Racine*, il y a cinquante *Pradons*. L'Allemagne fourmille de Livres de Droits de toutes eſpèces, l'Angleterre & la Hollande fourniſſoient des Bibliothèques de Théologiens; & l'on ne trouve qu'un *Bernouilli* en Suiſſe, un *King* & un *Halley* en Angleterre, un *s' Graveſande* & un *Struyck* en Hollande, qui ſe ſoient apliqués à la ſcience des nombres pour l'uſage & l'avantage du Public. Mr. *Guill: Kerſeboom*, Auteur des trois Traités, qui font le ſujet de cet Extrait, a porté, par une aplication ſurprenante, cette étude plus loin encore que ceux dont je viens de raporter les noms célè-

bres,

bres, ſoit en profitant de leurs lumières, ſoit en découvrant les fautes dans leſquelles ils ſont tombés; & c'eſt le louer aſſez que de dire qu'il a ſacrifié tout ſon tems avec ſuccès au Bien public, en faiſant une étude particulière de tout ce qui a raport aux Finances, à l'avantage de la République & de ſes Habitans. Les trois Traités dont nous donnons l'Extrait en font preuve.

L'Auteur ſe propoſe de détruire l'erreur populaire où l'on ſe trouve ſur le nombre d'Habitans que contient un Etat, Province ou Ville, qu'on fait ſouvent monter à des millions d'ames, pendant que leur nombre excède à peine cent mille; d'autres tombent dans un diminutif erroné, croiant à peine la moitié du nombre des Habitans que contient un endroit déterminé.

Pour prouver ſon ſiſtême, il poſe ſans fondement qu'il nait actuellement dans les Provinces d'Hollande & de Weſtfriſe 28000 Enfans crians; & par les obſervations faites depuis plus d'un Siècle ſur les Rentes viagères, on peut avec une certitude morale dire à quel période ſont venus les différens âges, ſurtout ſi l'on admet la naiſſance des 28000 Enfans comme il a été dit ci-deſſus, & qu'on calcule l'un dans l'autre les années de leur Vie, il réſultera qu'il y a dans les Provinces d'Hollande & de Weſtfriſe 980 mille ames. La Table que l'Auteur en forme, me paroit trop curieuſe pour ne la pas mettre ici.

Au-deſſus de l'âge de 90 ans.	-	500.
Depuis 90 juſqu'à 86 inclus:		2500
85--à - - - 81 - - -		6500
80--à - - - 76 - - -		13000
75--à - - - 71 - - -		20300
70--à - - - 66 - - -		27300
65--à - - - 61 - - -		34300
60--à - - - 56 - - -		40800
55--à - - - 51 - - -		47000
50--à - - - 46 - - -		53000
45--à - - - 41 - - -		57800
40--à - - - 36 - - -		62500
35--à - - - 31 - - -		67600
30--à - - - 27 - - -		58400
26--à - - 21 - -		94300
20--à - - 16 - - -		83400
15--à - - 11 - - -		87200
10--à - - 6 - - -		91800
De 5 juſqu'à la naiſſance,		131800
Total des Habitans,		980000

Par cette Table réduite au plus petit terme, l'on voit la proportion qu'il y a des Ames vivantes, dans cette Province, au nombre de ceux qui naiſſent annuellement, qui eſt comme 35 à 1. C'eſt-à-dire, que le nombre des vivans eſt autant de fois 35 qu'il nait tous les ans un Enfant vivant. Par pluſieurs obſervations, dont l'Auteur a tiré une partie des Savans d'Angleterre, il trouve que des 28000 Enfans il en meurt

5500

5500 par an, ce qui fait environ la cinquième partie de ceux qui naiſſent. Il a encore obſervé que des 28000, nés tous les ans, il en meurt pendant les 6 prémières années 9060, ce qui fait au-delà de 32 de 100, ou environ 65 de 200. Une remarque curieuſe que l'Auteur fait ſur le Sexe des Enfans qui naiſſent, c'eſt que dans l'eſpace de 82 ans il n'arrivera pas 11 fois que l'excédant de 14000 Enfans de chaque ſexe le nombre de l'un ſurpaſſera de 163 celui de l'autre, en poſant en fait qu'il naîtra 7200 garçons contre 6800 filles, ce qui eſt en proportion comme 18 à 17. De plus il a obſervé que d'un nombre égal d'hommes & de femmes, ces dernières vivront 3 ou 4 ans plus que les prémiers, ce qui dédomage l'excédant de la naiſſance des Garçons à celui des Filles. Notre Auteur continue de comparer les obſervations que Mr. *King* à faites ſur l'Angleterre, & les aproprie pour ces Provinces, ſavoir, que ſur un nombre de cent mille ames, il ſe trouvera:

Hommes & femmes mariés - - -	34500
Veufs - - - - - - - - -	1500
Veuves - - - - - - - -	4500
Non mariés, jeuneſſe & Enfans -	45000
Domeſtiques - - - - -	10500
Voyageurs, Etrangers, &c. - - -	4000
	100000

En raportant ceci au nombre des Habitans des Provinces de Hollande & de Weſtfriſe, on trouvera, avec probabilité:

Hommes & femmes mariés - -	338000
Veufs - - - - - -	14700
Veuves - - - - - -	44100
Non mariés, jeuneſſe & Enfans	441000
Domeſtiques - - - -	102900
Voyageurs & Etrangers, &c. - -	39300
	980000 Ames.

Ce qui démontre que, dans les Provinces de Hollande & de Weſtfriſe, l'on pourroit trouver, au beſoin, au-delà de 200000 hommes capables de porter les armes, en les prenant depuis l'âge de 16 juſqu'à 50 ans, & en déduiſant la dixième partie pour les malades & les eſtropiés. Une autre obſervation curieuſe fondée ſur l'expérience, c'eſt que dans ce Païs de 13 Ménages ou Gens mariés, tant vieux que jeunes, il y aura annuellement 2 Mariages procréans, poſant ainſi les 338000 perſonnes ci-deſſus qui ſont 169000 Ménages, il ſe trouvera que par la proportion de 2 à 13, il y aura annuellement 26000 Mariages de feconds, & produiront ainſi - - - - 26000 naiſſances

Les Jumeaux, en comptant que de 80 naiſſances il y en a une,	325
Les Bâtards, en poſant 65 contre 1000 Légitimes, - - -	1675
Ce qui revient à ce que nous avons dit ci-deſſus.	28000

Notre Auteur réfute enſuite le calcul du célèbre *Iſaac Voſſius*, fait dans les années 1684 ou

qu'à 85, par lequel il posoit qu'il n'y avoit en Hollande qu'environ 55000 Ames, sans donner aucun précis sur quoi il fondoit ce nombre, non plus que des Habitans de Paris & Londres. Les observations, qui ont été faites dans ces grandes Villes, prouvent qu'il est trop tombé dans le diminutif, ce qui peut se vérifier par ce que Messieurs *King* & *Halley* ont observé à ce sujet par raport à l'Angleterre; & *Juftel* sur ceux qui meurent & naissent à Breslau, sans oublier les remarques de Mr. *Auzout*, vers la fin du Siècle précédent, sur le nombre des Habitans de Paris, où il compte 23223 Maisons habitées par 80 mille Familles, chacune de ces 6 personnes produiront 480000 Ames, qui faisoient le nombre des Habitans de Paris dans ce tems-là. Il est probable cependant qu'il devoit être plus grand, suivant la méthode établie par notre Auteur, qui continue ses remarques sur les Villes d'Harlem, Amsterdam, Tergouw & la Haye, en commençant par ses recherches exactes sur la Ville d'Amsterdam qui, suivant lui, contient du moins le quart des Habitans de la Province. Il pose quatre périodes, chacune de 10 ans, & il prouve que l'un portant l'autre il nait tous les ans, dans cette Ville, 7092 Enfans, & par contre il y meurt 7877 personnes; & ce que le nombre des uns est moins à ceux des autres, il le remplace par le nombre d'Etrangers qui n'ont aucune famille dans une Ville, où ils ne sont attirés que par le grand Commerce qui s'y fait, & par conséquent ne peuvent procréer pour l'augmentation du nombre

des

des Habitans. Il en eſt de même par raport à Londres, où le nombre de ceux qui meurent ſurpaſſe de beaucoup celui de ceux qui y naiſſent. Après quelques réflexions, que notre Auteur fait ſur les erreurs qui ſe commettent par ceux qui font des projets de Capitation, il entre dans un détail de certaines obſervations faites pendant 12 ans, ſur la fatalité des mois, par raport à ceux qui meurent plus dans l'un que dans l'autre; d'où il réſulte que de 100 Familles mariées, en comptant l'âge de l'un & de l'autre ſexe de 25 & de 20 ans, l'on trouvera que dans l'eſpace de 20 ans de mariage, il reſtera 54 mariages, c'eſt-à-dire hommes & femmes en vie; ainſi de ceux qui ont 30 & 25 ans, il en reſtera 52: de même de 35 & 30 ans, en ſupoſant toujours 100 familles, il en doit reſter 49; ainſi que de 40 & 35 ans, il reſtera 43 en vie, ainſi de ſuite; mais en ſuppoſant une diſproportion d'âge dans l'homme ou la Femme, le nombre des reſtans ſera moindre, ce qui peut ſe prouver par la Table viagère, dont nous avons fait mention ci-deſſus. Ainſi l'on peut dire avec probabilité, que d'un mariage contracté entre des perſonnes de 50 & de 20 ans, de 100 il en reſtera au bout de 20 ans (maris & femmes vivans) le nombre de 35. Par conſéquent il y a 7 chances qu'un tel Hymen ſubſiſtera 20 ans, contre 13 que l'un des deux mourra, &c. Les remarques que l'Auteur fait enſuite ſur les Villes d'Harlem, & de la Haye, tant par raport aux mariages ou aux morts, ſe raportent à peu près aux mêmes

pre-

proportions; & l'Auteur conclut que le nombre des Habitans de toute la Province, auſſi bien que ceux des Villes d'Amſterdam, Harlem & la Haye, n'a été borné que ſur une probabilité dépendante des Fondemens prémédités, & qu'ainſi ſi l'on pouvoit prouver autentiquement que le nombre des nouveaux nés fût plus grand ou plus petit que 28000 pour la Province entière, ou bien de 1450 pour Harlem, 7000 pour Amſterdam, & 1200 pour la Haye, ſans y comprendre ceux qui ne viennent pas à terme, les fauſſes couches, & ceux qui naiſſent morts, ou bien ceux qui meurent peu après la naiſſance, l'on trouvera que le nombre des Habitans de la Province, ou bien des Villes de Harlem, Amſterdam & la Haye, ſeront toujours en proportion de 35 à 1. comme il a été dit ci-deſſus.

Voici la Table que l'Auteur a promiſe, par ſon Titre, pour évaluer les Rentes viagères, en proportion des Obligations à la charge de ces Provinces Unies & les autres ſujettes aux charges extraordinaires qu'on y a impoſées, préſentement:

100 florins par an de rente à vie.

Une vie au-deſſous d'un an, la rente vaudroit, argent comptant, *f.* 1667-ou *f* 6 pr. Ct.
Sur la vie de 5 ans juſqu'à

1 an incluſivement,		1869 - -	5--7
de 10 - -	à 6 - - -	1835 - -	5--9
de 15 - -	à 11 - - -	1770 - -	5-13
de 20 - -	à 16 - -	1667 - -	6--

de

de	25	- - - à	21	- -	1587	- -	6--6
de	30	- - - à	26	- -	1515	- -	6-12
de	35	- - - à	31	- -	1429	- -	7--
de	40	- - - à	36	- -	1334	- -	7-10
de	45	- - - à	41	- -	1212	- -	8-- 5
de	50	- - - à	46	- -	1093	- -	9--3
de	55	- - - à	51	- -	971	- -	10--6
de	60	- - - à	56	- -	840	- -	11-18
de	65	- - - à	61	- -	709	- -	14--2
de	70	- - - à	66	- -	570	- -	17-11

L'on peut voir par cette Table la valeur préſente de toutes ſortes de rentes viagères, proportionnée à l'âge des perſonnes: par exemple, l'on voudroit ſavoir ce que vaudroient 90 florins de rente, de celles de l'année 1703, ſur une vie de 3 ans. Comparant cet âge, qui doit être préſentement 37 à 38 ans, l'on prendra dans la Table le nombre depuis 40 juſqu'à 36 comme le plus aprochant, l'on trouvera 1334, ce qui multiplié par la rente de 90 florins, donne le nombre 120060; en retranchant les deux derniers nombres (le diviſeur étant 100) la valeur préſente d'une rente viagère de 90 florins ſera *f.* 1200. Si l'on vouloit ſavoir la valeur préſente d'une rente de *f.* 135, miſe ſur une perſonne de 25 ans en l'an 1733, l'on prendra dans la Table le nombre de 30, comme le plus aprochant de l'âge de la perſonne, qui ſera 1515, multiplié par les 135 de rente, donnera 204525, dont les deux derniers nombres retranchés il reſtera pour la valeur préſente *f.* 2045; & même ſi l'on en vouloit avoir les ſous, on les trouvera en multipliant le réſte par 20, & en retranchant les deux der-

derniers Chifres. Il n'y a pas de cas en fait de rentes à vie qui ne puiſſe être réſous par le moien de cette Table, même les rentes à vie négociées à 6 p. C., ſuivant la réſolution du 25 Novembre 1723, & desquelles on déduit l'un & demi-centième denier à 3 ſous par florins, en ajoutant au nombre proportionel ſa $\frac{1}{16}$ partie avant que de le multiplier avec la rente. L'exemple ſuivant rendra l'opération plus ſenſible, comme de ſavoir la valeur préſente d'une rente à vie de 60 fl. négociée en l'an 1714, à 6 p. C. en ſupoſant ſur l'âge de 4 ans, l'on prendra dans la Table les nombres proche de 20 juſqu'à 16, (puiſque la perſonne auroit préſentement 17 ou 18 ans), le nombre ſera 1667, lequel augmenté de ſon $\frac{1}{16}$ aprochera de 1771: multipliez-le par 60 florins de rente, le produit ſera 106260, dont les deux derniers nombres retranchés, il reſtera pour la valeur actuelle de 60 fl. de rente par an, la ſomme de fl. 1062, 12.

Paſſons au ſecond Traité. Il contient la confirmation de la preuve pour ſavoir le nombre probable des Habitans de la Province de Hollande & de Weſtfriſe, la baſe d'une preuve de la durée probable de la vie des Veuves, & un regle pour trouver la durée des Mariages.

L'Auteur ſe plaint que certaines perſonnes trouvent que le nombre qu'il admet dans ſon prémier Traité, pour les Habitans de la Province de Hollande & de Weſtfriſe, de même que les Enfans qui y naiſſent annuellement, ſemble excéder la véritable quantité, & il ſe trouve obligé d'éclaircir & de prouver ce qu'il a avancé. Pour y parvenir, il diviſe cette Province

en

en trois parties générales distinguées par A. B. C.

La prémière Division contient tout le Païs du Sud-Est, du côté de l'Issel Hollandoise, qui, en passant par Isselmonde, va se perdre dans la Meuse.

La seconde Division contient tout le Païs situé au Nord-Oueſt de la même Riviere de l'Issel, & au Nord de la Meuse.

La troisième Division contient toute la Weſtfrise, & le Quartier du Nord.

La prémière Division générale contient par conséquent les Villes de Dordrecht, Gorcum, Schoonhoven, & la Brille, &c.

La seconde, les Villes de Harlem, Delft, Leyden, Amsterdam, Gouda, Rotterdam, Schiedam, &c.

La troisième Division contient toute la Weſtfrise, & le Quartier du Nord, dans lesquels sont les Villes d'Alkmar, Horn, Enkhuysen, Edam, Munikkendam, Medenblik, Purmerent, &c.

Voici le calcul des naissances, fondé sur toutes les preuves qu'il a pu recueillir, & qui se raporte à la Division de A.

Dans la Ville de Dort il naît annuellement - - -	680 Enfans.
Dans les Villes de Gorichem, Schoonhoven & la Brille.	400
	1080
Les Maisons de Campagne, Villages, du Plat Païs de la prémière Subdivision, - -	340
Dans celle de la seconde Subdivision,	620
Dans la troisième Subdivision, - -	1000
Dans la quatrième Subdivision, - -	850
	3890

Dans

Dans le rang de la ſeconde Diviſion générale, côtée B, il compte qu'il nait 19070 Enfans tous les ans, ſavoir dans la Ville de Harlem. 1450
Delft & le Havre - - - - - 720
Leiden. - - - - - - 1800
Amſterdam. - - - - - 7000
Les Juifs de cette Ville - - 570
Gouda. - - - - - - 570
Rotterdam - - - - 1600
Schiedam. - - - - - 230

Campagnes, Villages & le Plat-Païs portent

Dans la prémière Subdiviſion. - - 330
Dans la ſeconde Subdiviſion. - - 1280
Dans la troiſième Subdiviſion. - - 700
Dans la quatrième Subdiviſion. - 340
Dans la cinquième Subdiviſion. - 1280
La Haye, ſon Bailliage & Scheveling. 1200

19070

Dans le rang de la troiſième Diviſion générale côtée C, notre Auteur compte 5040 naiſſances.

Dans les Villes d'Alkmar, Horn & Enkhuyſen. - - - - - 1340
Edam, Munikkendam, Medenblik & Purmerent. - - - - 380

Campagnes, Villages, le Plat-Païs portent

Dans la prémière Subdiviſion. - - 1100
Dans la ſeconde Subdiviſion. - - 520
Dans la troiſième Subdiviſion. - - 1400
Dans la quatrième Subdiviſion. - - 300

5040

Enfans 28000

Il a été dit dans le prémier Traité qu'on avoit observé, tant par les rentes viagères, que par d'autres circonstances, que le nombre de ceux qui naissent est en proportion comme 1 est à 35, par conséquent 28000 multipliés par 35 feront le nombre admis de 980 mille Ames. Cette manière de compter les Habitans d'un Païs par le nombre de naissances, dit l'Auteur, a le sort de toutes les nouveautés, qui ne déplaisent à la plupart que par le nom d'Innovation.

L'Auteur donne ensuite une liste de tous ceux qui sont morts à Dort depuis 1700 jusqu'à 1739, & trouve que pendant ces 40 ans, on y a enterré 28977 Cadavres, ce qui fait 724 par an: par contre le nombre de Mariages qui s'y sont faits, pendant le même tems, 8081; ce qui fait annuellement 202. Il trouve aussi par les mêmes Regitres qu'il est né dans cette même Ville 26056, faisant par an 651; il conclut par ces remarques que Dort contient 24000 Habitans. Ainsi de suite, la Ville de Harlem, dans la quelle pendant l'espace de 50 ans, on a observé qu'il s'y étoit célébré environ 438 Mariages par année, qu'il y naissoit 1453 Enfans, contient selon l'auteur 50500 Ames.

Les remarques de l'Auteur sur les Villes de Delft, Leïden, Amsterdam, Rotterdam, Gorcum, Schiedam, la Brille & Alkmar, ne sont pas moins curieuses que fondées sur des Regitres tenus exactement pendant près d'un demi Siècle, mais trop longues pour être raportées ici. Il donne ensuite une Table de la force ou puissance de la vie humaine, répréſentant le nombre

de l'âge de	resteront en vie	de l'âge de	resteront en vie
61	369	81	87
62	356	82	75
63	343	83	64
64	329	84	55
65	315	85	45
66	301	86	36
67	287	87	28
68	273	88	21
69	259	89	15
70	245	90	10
71	231	91	7
72	217	92	5
73	203	93	3
74	189	94	2
75	175	95	1
76	160	96	0.6
77	145	97	0.5
78	130	98	0.4
79	115	99	0.2
80	100	100	0.0

bre de 1400 Enfans nés vivans, desquels on trouvera d'une année à l'autre ceux qui restent en vie.

Dans les prémiers 8 mois de naissance il en mourra 215, desorte qu'il en restera 1185 de cet âge (*a*).

La manière de compter de notre Auteur, est suivie d'après celle du Professeur *Halley*, dont il respecte la mémoire. Au moyen de cette Table l'on peut d'un coup d'œil savoir combien de personnes resteront en vie dans 20 ans, de 100 Mariages contractés entre personnes de différens âges, sans se servir de Logarithmes, quoique cette dernière manière seroit plus courte & plus juste. L'Auteur donne ensuite quelques autres Tables qu'on ne peut insérer ici, faute de place. Venons au troisième Traité.

C'est ici où l'Auteur réfute les objections de deux Ecrivains Anglois, qui ne conviennent pas que la proportion qu'il établit, que le nombre des Habitans d'un Etat est au nombre de ceux qui y naissent, comme 35 à 1: il fait voir que Mr. *Maitland*, qui l'attaque sur plus d'un point, est dans le tort, renfermant dans son sujet une Lettre qu'il a écrite à Mr. *John Eames*, pour justifier son calcul fondé sur les Observations. Mr. *Simpson*, qui pose en fait que la proportion ci-dessus est comme 26 à 1, n'est pas moins combattu. L'Auteur communique à cet effet plusieurs Tables qui, fondées sur l'expérience, semblent détruire tout ce qu'on pourroit ima-

(*a*) Voyez la Table ci-jointe.

imaginer de plus ſubtil pour y contrarier. Notre Auteur finit ſon troiſième Traité pr l'Apologie de la Table, qui démontre la puiſſance ou la force de la vie humaine, puisque.

1. On peut trouver les différens dégrés de probabilité de vie à tout âge.

2. Les chances qu'on a de parvenir à un certain âge contre celles qui s'y opoſent.

3. La probabilité qu'il y a de vivre juſqu'à un certain période, balancé par la chance contraire.

4. Aſſurer la vie d'une perſonne & en trouver la prime.

Mr. de *Kerſeboom* a joint à ces trois Traités une brochure de 18 pages auſſi *in* 4. qui a pour Titre: *Quelques remarques ſur les conjectures par raport à l'état du Genre-humain, le calcul des Rentes viagères, & un Appendix de l'un & de l'autre, qu'on trouve dans le Livre intitulé*: Introduction à la Géographie Univerſelle publiée à Amſterdam, par Mr. *Struyck*.

C'eſt une Lettre dans laquelle Mr. *Kerſeboom* ſe juſtifie de pluſieurs accuſations, entre autres de celle de Plagiat, & confirme ce qu'il a avancé dans ſes trois Traités. Il finit cette Lettre par ces Vers de la troiſième Epitr edu Livre 1. des Epitres d'*Horace*.

Quid mihi Celſus agit? monitus, multumque monendus,
Privatas ut quærat opes, & tangere vitet
Scripta, Palatinus quæcunque recepit Apollo;
Ne, ſi forte ſuas repetitum venerit olim

Grex

Grex avium plumas, moveat cornicula risum,
Furtivis nudata coloribus.

ARTICLE XI.

LETTRE *ſur l'Explication de la* PLAINTE *de J. C. ſur la Croix*, inſérée dans le *Journal Littéraire* d'Allemagne, Tome I. Partie II.

MONSIEUR,

JE continue, avec plaiſir, la petite Correſpondance Littéraire que vous avez bien voulu que nous euſſions enſemble. La matière ne nous manquera pas. Vous avez ſouhaité que nous nous communiquaſſions réciproquement nos Remarques ſur quelques endroits des Journaux que nous liſons. Suivant ce plan, vous me marquez dans votre dernière Lettre, que vous venez de voir une Explication aſſez ſingulière de ces fameuſes paroles de J. C. ſur la Croix, *mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné* (*a*)? Paroles, qui juſqu'à préſent ont fort embaraſſé les Interprètes & les Théologiens. Vous m'exhortez à lire cette Diſſertation; je l'ai fait inceſſamment. Pour vous le prouver, je commencerai par vous rendre raiſon de cette lecture. Vous verrez ſi

(*a*) *Matth. XXVII. 46.*

ſi je ſuis bien entré dans la penſée de l'Auteur. Je vai tâcher de la rendre ici le moins mal que je pourrai.

L'Anonime croit que l'on a mal pris cette Exclamation, où J. C. ſemble ſe plaindre de l'abandonnement de ſon Père. Ce n'eſt point une ſorte de reproche qu'il lui faſſe ſur le triſte état où il ſe trouve. Cet Auteur prétend que ces paroles, bien examinées, ne renferment aucun mouvement d'impatience ni de murmure, quoiqu'elles ſemblent préſenter d'abord quelque choſe de ſemblable. Il n'y trouve pas ſeulement une plainte ou une doléance ſur l'excès de ſes douleurs, ce que tous les Commentateurs y avoient trouvé juſqu'ici. Voici donc quel eſt ſon ſentiment, ſi je l'ai bien compris. Il prend ces mots, *mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné*, pour le commencement du *Pſeaume XXII*, qui débute effectivement de cette manière. Il croit que ce n'eſt-là qu'une ſimple indication de ce Pſeaume, à la manière des Hébreux qui les déſignoient par les deux ou trois prémiers mots.

La raiſon pourquoi le Sauveur aura rapelé ce Pſeaume dans cette occaſion, eſt, dit l'Anonime, que ce Cantique eſt un tiſſu d'Oracles qui prédiſent l'abaiſſement du Meſſie, ſes ſouffrances & même ſon Crucifiement. Il prétend que J. C. a eu une vue encore plus particulière; c'étoit de repouſſer par ces deux ou trois mots les objections, ou plutôt les inſultes des Aſſiſtans, & ſur-tout des Sacrificateurs & des Docteurs de la Loi, que les deux prémiers Evangéliſtes nous ont rapportées fort en détail. On

lui

lui objectoit, en se moquant de lui, que s'il étoit le Fils de Dieu, comme il s'en vantoit, son Père devroit le tirer des mains de ses ennemis. Si Dieu est son Père, disoient-ils, qu'il vienne le secourir. J. C. après avoir souffert assez longtems ces outrages, & ces différens assauts, semble leur dire enfin: *Pour toute Réponse à vos insultes, je vous renvoie au Psaume XXII, qui commence par ces paroles: Eli, Eli, lama Sabachtani.* Ce Psaume étoit fort connu des Juifs, sur-tout des Sacrificateurs & des Docteurs de la Loi, qui le chantoient fréquemment, & qui l'appliquoient au Messie. Dès que le Sauveur leur eut indiqué ce Psaume, notre Auteur prétend, qu'ils dûrent, dans le moment même, se rapeller les Oracles si frapans qui y sont contenus. Bien plus, ils dûrent encore apercevoir que c'étoient eux-mêmes qui étoient les éxécuteurs de ces Prédictions, & qu'elles s'accomplissoient par leurs propres mains. A l'égard des railleries piquantes qu'ils lançoient contre lui, ils voulut leur faire appercevoir par-là, qu'ils lui faisoient les mêmes insultes que David avoit prédit que l'on feroit au Messie, & qu'ils y employoient précisément les mêmes termes du Psaume. J. C. en leur opposant ce Psaume, veut donc leur ouvrir les yeux, & en même tems leur fermer la bouche. Voila, si je ne me trompe, le précis de cette Explication nouvelle.

Je viens présentement, *Monsieur*, à vos Remarques sur cette ouverture de l'Anonime. Vous commencez par quelques-unes qui ne regardent pas encore le fond de l'Explication.

Vous me marquez qu'elle vous auroit fort frappé, ſi vous n'aviez pas été déja un peu familiariſé avec elle. Vous l'aviez déja vue dans la *Nouvelle Bibliothèque* imprimée *à la Haye* (*a*). Vous faites d'abord vos Réfléxions ſur la grande conformité qu'il y a entre le ſens que l'Anonime donne à cette prétendue Plainte de J. C. & celui que donne le Journaliſte. Vous êtes fort tenté de ſoupçonner que l'un eſt le Copiſte de l'autre. Je puis vous dire, *Monſieur*, que vous ne vous êtes pas mal adreſſé en me faiſant cette confidence, puiſque je crois pouvoir vous donner quelque éclairciſſement là-deſſus. Après avoir lu la Pièce du *Journal Littéraire de l'Allemagne*, j'ai cru reconnoitre l'Anonime. Je lui ai fait viſite, dans l'intention de lui arracher ſon ſecret, & j'y ai réuſſi par un moien qui devoit produire un effet tout contraire. Je lui ai dit ſans détour, que l'Auteur de cette Diſſertation étoit accuſé de Plagiat, que cette Explication ayant déja paru dès le Mois d'Octobre 1741, la préſomtion étoit toute entière contre celui qui eſt venu le dernier. J'ai encore contredit cette Explication, je l'ai chicanée de toutes mes forces ; & par cette contradiction pouſſée un peu vivement, j'ai reveillé & rechaufé la tendreſſe paternelle de mon Homme, après quoi j'ai reconnu aiſément, à la manière dont il a pris la défenſe de ce petit Ouvrage, qu'il en étoit le véritable Père. Il s'eſt dévoilé, non ſeulement pour répondre à mes objections, mais ſur-tout pour ſe

(*a*) *Octobre* 1741. pag. 218.

ſe diſculper de l'accuſation de Plagiat.

„ La Diſſertation eſt bien de moi, m'a-t-il „ dit, & je crois ne la devoir à perſonne. Il „ y a plus de vingt ans que je communiquai „ ma conjecture à quelques Amis qui la gou- „ tèrent aſſez. Pluſieurs années après, ils „ m'exhortèrent à ranger mes idées là-deſſus, „ & ſur quelques autres Paſſages de l'Ecritu- „ re Sainte, où il y a encore de l'obſcurité, „ & que je croyois pouvoir auſſi un peu é- „ claircir. Ils exigèrent en même tems que je „ les envoyaſſe à quelcun de nos Journalis- „ tes. Il y a environ deux ans que déférant à „ leur avis, je fis partir ma Diſſertion, que j'a- „ dreſſai aux Auteurs de la *Bibliothèque Ger-* „ *manique*. Ce que nous envoyons d'ici pour „ ce Journal doit aller d'abord à *Stettin* en „ Poméranie. Delà on le fait parvenir en „ Hollande, mais on attend pour cela quelque „ occaſion favorable, c'eſt-à-dire, qu'on ne „ ſe pique pas d'une grande diligence. Cepen- „ dant mon Manuſcrit étoit chez le Libraire „ d'Amſterdam dès le commencement de „ 1741. Mais ce qui cauſa un nouveau retard, „ c'eſt que ce fut juſtement alors que la *Bi-* „ *bliothèque Germanique* finit, & que l'on en „ changea le titre, & le Libraire, qui eſt un de „ ceux de la Haye. Il fallut du tems pour ces „ nouveaux arrangemens. Voila pourquoi ce „ que j'avois envoyé, il y a aſſez longtems, ne „ fait que paroitre. Ce détail étoit néceſſaire „ pour prouver ma priorité de date, & pour „ affoiblir le préjugé de Plagiat que l'on a or- „ dinairement contre un Auteur, qui ſe pro-

„ duit après un autre qui a déja dit la même
„ choſe. Je ſerois fâché de paſſer pour Pla-
„ giaire. Mais, ajouta-t-il, je ne prétens point
„ renvoyer cette Epithète à d'autres. Je rens
„ juſtice au Journaliſte de la Haye; la ma-
„ nière dont il dévelope le Paſſage en ques-
„ tion a quelque choſe d'original, & qui déſi-
„ gne un Homme, qui a tiré cette nouvelle Ex-
„ plication de ſon propre fond. Dans cette
„ ſuppoſition, on doit déja regarder comme
„ un préjugé en faveur du ſens que nous don-
„ nons l'un & l'autre à cette Exclamation de
„ J. C. qu'il ſoit venu dans l'eſprit de deux
„ perſonnes fort éloignées l'une de l'autre, &
„ qui ne ſemblent pas ſe l'être communiqué.

Peut-être, *Monſieur*, ne vous embaraſſez-vous pas beaucoup de ſavoir qui eſt le prémier Auteur de cette découverte, & c'eſt effectivement ce qui importe fort peu. J'ai cru cependant devoir vous raporter ce petit éclairciſſement en faveur de mon Ami. Venons à préſent à quelque choſe de plus intéreſſant, je veux dire à l'Explication elle-même.

Vous me dites que d'où que vienne cette Explication, elle vous a paru aſſez ingénieuſe; mais qu'il vous reſte encore divers ſcrupules qu'il ſeroit bon de lever, avant que vous puiſſiez tout-à-fait vous en accommoder. Avant toutes choſes, dites-vous, vous voudriez ſavoir ſi l'on prouve bien que ces Prophéties du *Pſeaume XXII* conviennent à J. C. Et quand on l'auroit prouvé, il reſteroit encore une ſeconde Queſtion à quoi il faudra ſatisfaire. Vous demandez, & c'eſt-là le point eſſentiel, ſi l'on peut

peut faire voir que les Juifs ayent appliqué ce Pſeaume au Meſſie. J'ai propoſé vos difficultez à mon Ami. Voici ſa Réponſe.

Quand même ce *Pſeaume XXII* ne conviendroit qu'à *David*, le Sauveur auroit déja pu l'indiquer dans la circonſtance où il ſe trouvoit, & l'indiquer fort à propos. Il auroit voulu faire entendre par-là que les mouvemens que ce Prince perſécuté exprimoit dans ce Pſeaume, lui convenoient fort bien à lui-même ſur la Croix. Par exemple, ce raiſonnement inſultant qu'on lui faiſoit, *s'il eſt le Fils de Dieu, qu'il le délivre maintenant*, étoit ſolidement réfuté, en faiſant voir qu'on avoit autrefois outragé de la même manière *David*, ce Roi ſi reſpectable, & en faveur de qui on ne peut pas douter que la Providence ne ſe fût vivement intéreſſée.

Mais il n'y a qu'à lire ce Pſeaume d'un bout à l'autre, pour être convaincu que c'eſt un tiſſu d'Oracles qui caractériſent le Meſſie. Il y a divers traits dont *David* ne ſauroit être le ſujet immmédiat. Le Prophète décrit exactement la Paſſion du Sauveur. Il en indique les particularités, particularités uniques, & qui ne conviennent qu'au Rédempteur du Genre-humain. On y trouve non ſeulement la mort de J. C. mais que ce ſeroit ſur la Croix qu'il mourroit. *Ils ont percé mes mains & mes piés* (*a*). On ne peut appliquer cette prédiction à *David*, que bien imparfaitement. On ne dira jamais d'un Homme qu'on lui a *percé les piés & les mains*, pour

(*a*) *Pſeaume. XXII.* 17.

pour déſigner qu'on l'a pourſuivi avec beaucoup de haine, & qu'on a formé de funeſtes deſſeins contre ſa vie. La tentative de *Servet*, pour trouver dans ces paroles un ſens littéral qui convînt à *David*, eſt des plus forcées. Il a prétendu que ce Prince vouloit dire qu'il s'étoit bleſſé les mains & les piés, en grimpant ſur des lieux eſcarpés, pour éviter ſes ennemis. Pourſuivons.

Ils ſe ſont partagé mes habits, & ils ont jetté ma Robe au ſort (*a*). On reconnoit-là un Homme publiquement condamné, dont les dépouilles appartiennent aux Exécuteurs. Il s'agit à la lettre des habits que le mourant portoit, *puiſque ſa Robe eſt tirée au ſort.* Tout cela doit marquer la dépouille perſonnelle d'un Homme, & non dans le ſens figuré, le ſimple pillage de ſa maiſon, ou de ſes biens. On n'a jamais oté à *David* ſes habits, pour en faire un partage ſous ſes yeux.

Ce qui mérite encore une attention particulière dans ce Pſeaume, c'eſt qu'on y trouve que la Patience du Meſſie ſeroit traitée de foibleſſe, & que l'on regarderoit ſa Confiance en Dieu, comme vaine & inutile. *Tous ceux qui me voient, m'inſultent*, dit-il. *Ils accompagnent ce qu'ils diſent contre moi d'un geſte de tête mépriſant. Il a mis en Dieu ſon eſpérance*, diſent ils, *qu'il le délivre donc, s'il eſt vrai qu'il lui plaiſe* (*b*). Ces mêmes inſultes ont été faites à J. C. Les propres termes dont ſe ſert le Prophète, ont été employés par les Sacrificateurs & les Sénateurs des Juifs. Ils ſe ſont ſer-

(*a*) *Vers.* 19. (*b*) *Vers.* 8, 9.

ſervis du même formulaire pour lui reprocher ſa foibleſſe, & l'inutilité de ſa Confiance en Dieu, qu'il regardoit comme ſon Père. *Il s'eſt confié en Dieu*, diſoient-ils, *que Dieu le délivre maintenant, s'il l'aime* (*a*).

Mon Ami confirma ce qu'il venoit de dire, par le ſuffrage d'un habile Commentateur moderne qu'il tira d'une Tablette de ſa Bibliothèque, & dont il lut cette concluſion. „ Qu'on „ liſe avec attention ce Pſeaume entier. Celui „ qui y eſt déſigné, dit, dès le *vers.* 7. *qu'il eſt* „ *regardé comme un ver de Terre, plutôt que* „ *comme un Homme*; qu'il doit être encore „ plus méconnoiſſable par l'ignominie à quoi „ il doit être expoſé, que par ſes ſouffrances; „ mais c'eſt préciſément à ces caractères que „ nous devons reconnoître *Jéſus* pour le Meſ„ ſie. Les Juifs le traitent à tous égards com„ me le Meſſie doit être traité. Ils nous ap„ prennent à le diſcerner en s'efforçant de le „ couvrir d'opprobres ". Mais, reprit-il, ma tâche n'eſt pas proprement de prouver que *Jéſus* eſt le Meſſie promis. J'étois ſeulement engagé à faire voir que le *Pſeaume XXII* convient au Meſſie, & c'eſt ce que je crois avoir rendu aſſez ſenſible.

Reſte la ſeconde Queſtion, qui eſt la plus eſſentielle, & à quoi il faut abſolument ſatisfaire, ſi l'on veut que la nouvelle Explication ait lieu. On demande ſi les Juifs, du tems du Sauveur, appliquoient au Meſſie ce *Pſeaume XXII*. Cela ne ſemble pas pouvoir ſe concilier avec leurs idées d'un Meſſie triomphant.

Cet-

(*a*) *Matth. XXVII.* 41, 42, 43.

Cette Queſtion va être vuidée en quatre mots. Le Docteur *Stanhope* m'épargnera l'embaras de cette diſcuſſion. Il me fournit un Paſſage de *Rabbi Salomon Jarchi*, dans ſon Commentaire ſur ce Pſeaume, qui dit plus que toutes les recherches que l'on pourroit faire là-deſſus. Après de foibles & d'inutiles efforts du Rabin pour donner la torture à ce Cantique, voici enfin ce qu'il dit : *Nos Grands Maitres ont interprété ce Pſeaume du Roi Meſſie ; mais je l'interpréterai de David lui-même, afin que nous puiſſions avoir dequoi répondre aux Hérétiques* (*a*). Voila un avèu qui nous donne tout ce que nous pouvons ſouhaiter ſur cette matière.

Après avoir répondu à ces deux Queſtions, que l'on peut regarder comme des Queſtions Préliminaires, notre Critique crut devoir apporter les preuves qui appuient ſon ſentiment. Il me ſemble, dit-il, que je puis rendre aſſez vraiſemblable la conjecture que j'ai hazardée, c'eſt-à-dire, que ces paroles, *mon Dieu*, *mon Dieu*, *&c.* ne doivent être regardées que comme une indication du *Pſeaume XXII*, & que le Sauveur ſe propoſoit par-là de fixer l'eſprit des Juifs, ſur les Oracles qu'il renferme, & en même tems de réfuter les objections inſultantes qu'on lui faiſoit. J'ai pour mon Explication bien des préſomptions, qui doivent au moins la faire regarder comme probable.

Le Journaliſte de la *Nouvelle Bibliothèque*, a fort bien remarqué que les mêmes Evangéliſtes,

(*a*) *Défenſe de la Religion.* Tom. II. p. 427.

tes, qui ont raporté fort en détail les railleries piquantes faites au Sauveur, ſont auſſi les mêmes qui ont raporté cette Exclamation, *mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné*? S. *Luc* & S. *Jean*, qui n'ont rien dit, ou très-peu de choſe des inſultes, ont auſſi omis ces paroles de J. C. mourant. Voila déja qui fournit une préſomtion aſſez forte que les inſultes & l'Exclamation ſont rélatives l'une à l'autre, ou, pour parler plus clairement, que par ces paroles le Sauveur a voulu réfuter ſes adverſaires. Des Sacrificateurs, des Sénateurs & des Docteurs de la Loi, font cette Queſtion inſultante à J. C. Où eſt donc ce Dieu, que vous regardez comme votre Père & votre Protecteur? Que ne fait-il paroitre préſentement la force de ſon bras pour vous délivrer? Dans le ſens qu'on donne ordinairement à l'Exclamation du Sauveur, loin de répondre à l'objection qu'on lui faiſoit, il ſemble y entrer & l'appuier en quelque manière. On lui diſoit, en ſe moquant de lui, que s'il étoit véritablement le Fils de Dieu, comme il s'en étoit vanté, ſon Père dévroit le ſecourir. La Queſtion entre J. C. & ſes adverſaires, ſembloit donc amenée à ce point déciſif, que s'il étoit le Fils de Dieu, ſon Père ne l'abandonneroit pas. Que fait le Sauveur dans cet état des choſes? Il ſe tourne vers ſon Père, & lui demande la raiſon de ce qu'il ne le délivroit pas. Voila à quoi conduit la lettre de ces paroles, *mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné*? Mais regardez-les comme le commencement du *Pſeaume XXII*; bien loin que J. C. ſoit

soit entré dans la pensée de ses ennemis, vous y trouverez une excellente Réponse aux Objections qu'ils lui faisoient, & de fortes preuves qu'il étoit effectivement le Fils de Dieu, ou le Messie.

Ce Pseaume renferme des Prédictions formelles de la mort du Sauveur, & du supplice qu'on devoit lui infliger. Sa Crucifixion y est décrite d'une manière expresse : *Ils m'ont percé les mains & les piés.* J. C. & les Apôtres savoient bien faire valoir ces sortes de Prophéties, pour triompher de l'incrédulité des Juifs. Cependant, à moins que d'admettre notre Explication nouvelle, il se trouvera que la prédiction la plus expresse & la plus frapante, n'aura jamais été employée contre les adversaires de l'Evangile. Vous ne la trouverez dans aucun endroit du Nouveau Testament. Mr. *Le Clerc*, dans son *Commentaire sur les Pseaumes*, en paroit extrêmement surpris, & il ne sait que dire là-dessus. L'embaras où il se trouve est des mieux fondés, & est une preuve de la justesse de son esprit. Mais voulez-vous que cette difficulté s'applanisse ; vous n'avez qu'à regarder l'Exclamation de J. C. comme la citation du Pseaume qui renferme cette Prédiction. Alors l'étonnement cessera. Il se trouvera que cet Oracle de la Crucifixion du Sauveur aura été allégué, & allégué dans une occasion des plus remarquables ; dans celle qui convenoit le mieux, puisque c'étoit précisément lorsqu'il s'accomplissoit actuellement.

Autre inconvénient de l'Explication ordinaire, c'est qu'elle diminue de beaucoup & qu'elle

le obſcurcit l'éclat de la Patience de J. C. dont les Evangéliſtes nous diſent cependant qu'il nous a donné un ſi beau modèle ſur la Croix. Les Juifs diſoient *qu'il deſcende de la Croix, & nous croirons en lui.* Il n'en deſcend pas, diſent les Théologiens, parce qu'il devoit être obéiſſant juſqu'à la mort. *Il étoit ſur la Croix*, dit S. Auguſtin, *pour nous enſeigner la Patience par ſon exemple, & non pour nous donner des marques de ſa puiſſance.* Cette Réponſe eſt très ſolide, mais ne donne-t-elle point lieu à une nouvelle objection? Eſt-ce bien donner cet exemple de Patience, dira-t-on, que de ſe plaindre d'une manière auſſi vive que le fait le Sauveur, *de ce que Dieu l'a abandonné*? Eſt-ce ſouffrir avec réſignation & dans le ſilence, que de s'écrier ſi vivement? *Pourquoi m'as-tu ainſi abandonné à la rage de mes ennemis*? Ce ſont-là des expreſſions bien fortes, & qui ne peuvent que faire de la peine, quand on les entend ſortir de la bouche de celui que l'on donne comme un parfait modèle de Patience.

Je ſai bien ce que les Théologiens répondent ordinairement. Ils diſent que J. C. ſe regardoit alors comme chargé des péchés du Genre-humain, que cette plainte ſi vive eſt le langage d'une Victime, qui ſent tout le poids de la colère de Dieu. Voila comment on rend raiſon de cette triſte plainte, qui ne paroit pas s'accorder avec la réſignation, que l'on doit avoir aux ordres de la Providence. Le Journaliſte de la Haye ne paroit pas content de cette ſolution. Pour moi, ſans la rejetter, j'aimerois mieux la placer dans le Jardin de *Geth-*

ſemand que ſur la Croix. Si dans cette triſte circonſtance, je veux dire aux approches de ſon ſupplice, notre Sauveur frémit, ſi par des prières redoublées, il demande d'en être exemté, je trouverois aſſez convenable de dire avec les Théologiens, que c'eſt qu'alors il ſe regardoit comme une Victime entre les mains de la Juſtice divine. Mr. *de Beauſobre* n'eſt pas tout-à-fait d'auſſi bonne compoſition que moi ſur cette idée Théologique. Il convient bien que la raiſon que l'on donne de l'agitation du Sauveur dans le Jardin, eſt conforme au ſiſtème de la Rédemption, mais il ajoute „ qu'avec tout cela il faut convenir qu'il n'y „ a rien dans toute l'Hiſtoire de l'Agonie de „ J. C. rapportée exactement par les quatre „ Evangéliſtes, qui inſinue, ni cette colère „ de Dieu contre J. C. en qualité de Victime „ pour les pécheurs, ni qu'elle ait été la cauſe de ſa triſteſſe & de ſes frayeurs. D'ailleurs l'action du Sauveur ſe dévouant lui-„ même à la mort par obéiſſance envers Dieu, „ & par ſon immenſe charité pour le monde, „ fut une action ſi agréable à Dieu qu'il n'eſt „ pas concevable qu'il l'ait pu regarder dans „ ce moment d'un œil d'indignation. C'eſt-là „ vouloir deviner, ajoute-t-il, parce qu'il s'a-„ git d'une choſe qui s'eſt paſſée entre lui & „ ſon Père, & que les Evangéliſtes ne nous „ expliquent point (*a*). Mais de quelque manière qu'on explique cette Agonie de J. C. il

(*a*) *Remarques Hiſtorique & Critique, ſur le N. T.* pag. 76.

semble que ces grands combats dûrent cesser après les consolations qu'il reçut du Ciel. Dès qu'un Ange l'eut fortifié, & qu'on l'eut vu se présenter lui-même à ceux qui le cherchoient pour le faire mourir, son courage devoit mieux se soutenir. Il devoit égaler au moins la fermeté de tant de Martirs qui ont souffert la mort sans se plaindre. Dans l'explication ordinaire de l'Exclamation, l'embaras est donc à rendre raison de ce grand abattement d'esprit qu'il a encore sur la Croix.

Nouvelle difficulté à prendre ces paroles de J. C. comme une plainte des plus amères, sur ce que Dieu l'avoit abandonné. C'est qu'alors on ne sauroit accorder cette Exclamation tragique avec le beau mouvement de confiance qu'il fait paroitre un moment après. *Mon Père*, dit-il en expirant, *je remets mon esprit entre tes mains*. Quel contraste dans notre Sauveur mourant! C'est un mélange étonnant de fermeté & de foiblesse, de courage & d'abattement. On lui fait pousser une plainte qui approche du desespoir, & immédiatement après on lui voit la plus parfaite confiance en Dieu son Père. Mais en faisant de cette prétendue plainte une simple citation d'un Psaume, qui doit fermer la bouche à ses Adversaires, le Sauveur est toujours semblable à lui-même. On y trouve une grandeur d'ame, un héroïsme qui se soutient parfaitement. Il intercède pour ses Bourreaux; il assigne au Larron converti une place dans le Paradis; il réfute en trois mots ceux qui lui contestoient la qualité de Fils de Dieu, & il expire en remettant son ame entre les mains de

ſon Père. C'eſt à tous égards un caractère de dignité & de grandeur qui ne ſe dément point. J'oubliois une raiſon, dit encore notre Critique, que je veux bien ne vous donner que pour une demi-preuve, mais qui ne laiſſe pas de me frapper beaucoup. Si ces paroles de J. C. mourant n'étoient pas une citation du *Pſeaume XXII*, pourquoi les deux Evangéliſtes qui les ont rapportées, ne ſe ſeroient-ils pas contentés de nous les donner en Grec, comme ils l'ont fait pour les autres paroles que J. C. prononça ſur la Croix, & qui ne ſont pas moins remarquables que celles-ci? Mais on a affecté ici de nous conſerver les propres termes qu'employa le Sauveur; *Eli, Eli, Lama Sabachtani.* Rien n'a plus l'air d'une citation du Texte Hébreu.

Ici je ne pus pas m'empêcher d'interrompre bruſquement mon Homme. *Je ſuis ſurpris*, lui dis-je, *que vous cherchiez du miſtère dans cet Hébreu. Les Enfans ſavent la raiſon pourquoi l'Evangéliſte a employé quelques mots de cette Langue dans cette occaſion. Il a voulu par-là nous faire ſentir l'équivoque de celui qui trompé par la reſſemblance des ſons, crut ſur la répétition du mot* Eli, Eli, *que le Sauveur appelloit* Elie *à ſon ſecours.* Je crus par-là l'arrêter tout court; mais voici ce qu'il me répondit auſſi avec un peu de chaleur. Si cette raiſon étoit la ſeule, & qu'on n'en ſuppoſât pas une autre, que je regarde comme la primitive, & la plus importante, je ſerois preſque tenté de dire qu'elle ne ſeroit bonne que pour des Enfans. Conçoit-on bien qu'une petite mépriſe d'un

d'un Inconnu fût une circonſtance aſſez intéreſſante, pour avoir déterminé deux Evangéliſtes à introduire dans leur narration une Langue étrangère? Remarquez bien, ajouta-t-il en baiſſant d'un ton, que je dis que *cette raiſon ſeule* ne paroit pas avoir dû les déterminer à inſérer ces mots Orientaux, car on comprend aiſément qu'y ayant été portés par un motif ſupérieur, je veux dire pour faire bien ſentir une citation importante, ils ont pu ajouter enſuite, mais comme en paſſant, que ces termes, mal entendus par quelqu'un des Aſſiſtans, donnèrent lieu à cette mépriſe.

Vous pourriez beaucoup appuier, répliquai-je, *ſur cette raiſon primitive que vous prétendez qui eſt ici ſuppoſée, ſi J. C. avoit prononcé le commencement du Pſeaume en pur Hébreu; mais ce n'eſt pas tout-à-fait cela. Les mots qu'ont rapportés les Evangéliſtes ſont Siro-Caldaïques, & ils diffèrent un peu de l'Hébreu.*

Je m'étois déja fait cette difficulté dans ma Diſſertation imprimée, répondit-il. J'avois tâché de la réſoudre, en remarquant qu'il y avoit partage d'opinions là-deſſus entre les Savans; que quelques-uns ont cru que le Sauveur avoit prononcé les propres paroles du Pſeaume en Hébreu, que c'eſt le ſentiment de S. *Jérôme* & de S. *Auguſtin*, parmi les Anciens, & celui d'*Eraſme* entre les modernes; & que quelques Verſions Latines ont les propres termes de l'Hébreu. Mais puiſqu'un Docteur Anglois m'a aidé à répondre à la queſtion que vous m'avez faite, ſi les anciens Juifs appliquoient le *Pſeaume XXII* au Meſſie, je vai encore emprunter

le secours d'un autre Savant de cette Nation, pour rendre raison, d'une manière satisfaisante, de la petite différence que vous m'objectez. Là-dessus il ouvrit un Volume de l'*Histoire des Juifs* du Docteur *Prideaux*, & après l'avoir un peu feuilleté, il lut ce qui suit, que j'ai transcrit en votre faveur.

„ Les Juifs ne donnoient pas au Peuple la „ Parole de Dieu dans une Langue inconnue. „ Dispersés parmi les Grecs, ils la lui don„ noient en Grec. Où le Caldéen étoit la Lan„ gue Vulgaire, ils l'avoient en Caldéen. Et „ quand on fit lire à J. C. (*a*) la seconde Le„ çon dans la Sinagogue de Nazareth, dont il „ étoit membre, il y a beaucoup d'apparence „ que ce fut un *Targum* qu'il eut, car le Pas„ sage d'*Isaïe LXI.* 1. tel qu'il se trouve dans „ S. *Luc IV.* 18. n'est exactement ni l'Hé„ breu, ni la Version des LXX, d'où l'on „ peut fort bien conclurre, que cette différen„ ce venoit uniquement de la Version Caldaï„ que, dont on se servoit dans cette Sinago„ gue. Et quand sur la Croix il prononça le „ *Ps. XXII.* 1, ce ne fut pas l'Hébreu qu'il „ prononça, ce fut le Caldéen, qui a le mot „ *Subachtani*, à la place du mot Hébreu *A„ zabtani*. (*b*).

Voila, *Monsieur*, comment mon Ami a appuié son Explication. Je ne sai si vous en serez content. Pour moi, sans adopter encore tout-à-fait son sentiment, il me semble à la ma-

(*a*) *Luc IV.* 16.

(*b*) *Prideaux, Hist. des Juifs*, Tom. V. pag. 39.

manière dont il manie son sujet, qu'on peut bien le regarder comme l'Auteur de la découverte.

Je lui ai fait en finissant encore une petite difficulté, c'est que si son Explication étoit la bonne, il seroit bien surprenant qu'on eût attendu si tard à la trouver. A cela il a répondu que J. C. s'étant exprimé d'une manière si concise & à demi-mot, il n'est pas étonnant que l'on s'y soit mépris; qu'il suffit qu'il parlât d'une manière à se faire entendre des Sacrificateurs & des Docteurs de la Loi, qu'il avoit proprement en vue en rappellant ce Pseaume. Pour ceux qui prennent ces paroles à la Lettre, ajouta-t-il, sans remonter jusqu'à l'esprit & à l'intention de celui qui les a prononcées, c'est pour n'avoir pas fait assez d'attention aux usages de ce tems-là. En s'arrêtant ainsi à la propre valeur des termes, *Eli*, *Eli*, *&c.* ils ont fait une équivoque à peu près semblable à celle de l'Inconnu qui crut qu'on appelloit *Elie*; ou si vous voulez, comme celle qu'on attribue à des Juges de Bologne. Il arriva autrefois, à ce que l'on dit, une triste avanture au Jurisconsulte *Azon*, Professeur dans cette Université. On prétend que dans une Dispute particulière trop échauffée, il jetta un Chandelier à la tête de celui qui le contredisoit, & que le coup fut mortel. Arrêté comme Homicide, il espéra des Lettres d'Abolition, en considération de son mérite. On convint que sa grande habileté devoit le mettre dans ce cas favorable. Il se fondoit sur la Loi, *Ad Bestias de Pœnis*, qui ordonne d'aller d'in-

dulgence, autant qu'il eſt poſſible, envers les Perſonnes diſtinguées par leurs talens. Il répétoit donc à tout moment, *ad Beſtias*. Mais les Juges, ignorans comme on l'étoit au XII Siècle, prenant cela pour une invective, ſe montèrent ſur le ton ſévère, & le condamnèrent à la mort. Je ne vous donne pas ce Fait pour fort certain, ajouta-t-il, mais tel qu'on le débite, il eſt fort propre à faire ſentir comment on peut ſe tromper en prenant une Citation à la valeur intrinſèque des termes.

Vos exemples ſont fort ſenſibles, lui repliquai-je, mais je ne les trouve rien moins qu'honorables pour nous. Vos comparaiſons ne ſont point du tout gracieuſes. Nous voila de votre main côte à côte de ces Juges ignorans de Bologne. Ils ne ſurent pas reconnoître une Loi, & nous ne ſavons pas reconnoître un Paſſage de l'Ecriture. Mais j'ai encore plus ſur le cœur votre prémière comparaiſon, par laquelle vous confondez ceux qui n'ont pas bien pris ces paroles du Sauveur, avec ceux des Aſſiſtans qui crurent qu'il appelloit *Elie*. Pour me vanger de cet odieux parallèle, je vous déclare que pour ſavoir ſi votre Explication eſt la bonne, j'en appelle effectivement à *Elie*. Vous entendez ce formulaire. Les Juifs qui attendent le retour de ce Prophète, pour réſoudre tous leurs doutes, déſignent par-là qu'une queſtion a encore bien de l'embaras & n'eſt pas ſuffiſamment éclaircie. C'eſt-là ce que je penſe de votre Explication. J'y mets au bas, *non liquet*.

Voila, *Monſieur*, par où j'ai conclu avec no-

votre Homme. Peut-être y a-t-il eu un peu de mauvaise humeur & de pique chez moi. Je veux bien, sur le fond de cette question, m'en raporter à votre jugement, qui me trouvera un peu plus de sang froid quand il me parviendra. Je consens de bon cœur que vous soyez notre *Elie* pour fixer mes incertitudes. J'attens donc à me déterminer que vous ayez prononcé. Je suis, &c.

A Genève, ce 15 Septembre 1742.

ARTICLE XII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE DUBLIN.

ON travaille ici à une nouvelle Edition des Ouvrages du Chevalier *Jaques Ware*, qui sera beaucoup plus exacte & plus complette que les précédentes. Le prémier Tome a déja paru. *The whole Works of Sir* James Ware *concerning Ireland revised and improved*, &c. C'est-à-dire, *toutes les Oeuvres du Chevalier* Jaques Ware *qui regardent l'Irlande, revues & augmentées.* Tome I. *contenant l'Histoire des Evêques de ce Royaume, & de toutes les affaires Ecclésiastiques & Civiles, où ils ont eu part depuis l'établissement du Christianisme jusqu'à présent. Avec une Table des personnes & des matières les plus remarquables qui sont contenues dans ce Volume. Le tout enrichi d'un grand nombre de*

Tailles-douces. In folio. Le ſecond Tome eſt actuellement ſous la preſſe.

DE LONDRES.

The entire Works of Dr. Sydenham *newly made Engliſh from the Originals*, &c. C'eſt-à-dire, *Nouvelle Traduction de toutes les Oeuvres du Dr.* Sydenham, *faite ſur les Originaux: où l'hiſtoire des Maladies aigues & Chroniques, & la plus ſûre & plus prompte manière de les traiter, eſt décrite avec beaucoup de fidélité, de clarté, & d'exactitude. Avec des Notes qui éclairciſſent la Théorie & la Pratique, tirées des plus habiles Médecins. A quoi l'on a ajouté la vie de l'Auteur, & une bonne Table, par* Jean Swan, *Docteur en Médecine.* In 8.

An hiſtorical, critical, and practical Treatiſe of the Gout, &c. C'eſt-à-dire, *Traité hiſtorique, critique, & pratique de la Goute, par T.* Thomſon, *Docteur en Médecine.* In 8.

Diſcourſes concerning the Being and natural perfections of God, &c. C'eſt-à-dire, *Diſcours ſur l'exiſtence & les perfections naturelles de Dieu, par J.* Abernethy, *Maitre ès Arts.* In 8.

On a fait une nouvelle Traduction de Lucrèce: *A new Tranſlation of Titus Lucretius Carus of the Nature of Things*, &c. C'eſt-à-dire, *Nouvelle Traduction de T. Lucrèce Carus, de la Nature des choſes. Contenant ſix Livres, avec des Notes pour faciliter l'intelligence de cet Auteur. Accompagnée de figures en Taille-douce.* 2 voll. in 8.

Mr. Joſeph *Harris* ſe propoſe de faire imprimer par ſouſcription un *Traité* des *Microſcopes*, qui ſera un volume in 4. d'environ trente feuilles, & pluſieurs planches. Le prix de la ſouſcription eſt de dix Shillings, dont on payera ſept en ſouſcrivant.

Mr.

Mr. *Owen*, Miniſtre Non-conformiſte, nous a donné *An Eſſay towards a Natural Hiſtory of Serpents in two parts. I. The firſt exhibits a general view of ſerpents in their various aſpects; ſuch as their Kinds, bulk, food, motion, propagation, coverture, colours. In which is inſerted a ſhort Account of Vegetables, mineral and animal poiſon, particularly that of the Serpent; and it Cure in various nations; where alſo the ſerpent is uſed as food and phyſick.* II. *The ſecond gives a view of moſt Serpents that are Known in the ſeveral parts of the World, deſcribed by their various names, different Countries, and qualities. Illuſtrated with Copper-plates engraved by the beſt hands.* III. *To which is added a third part, containing ſix Diſſertations upon the following Articles, as Collateral to the ſubject.* 1. *The primeval Serpent in Paradiſe.* 2. *The fiery ſerpents that infeſted the Camp of Iſrael.* 3. *The brazen Serpent erected by Moſes.* 4. *The divine Worſhip given to Serpents by Nations.* 5. *The Origin and reaſon of the monſtrous Worſhip.* 6. *The Adoration of different Kinds of beaſts by the Egyptians, and divers inſtances of the ſame ſtupidity in other Nations. The whole intermix'd with Variety of entertaing Digreſſions Philoſophical and hiſtorical. By Charles* Owen D. D. C'eſt-à-dire, „ Eſſai d'une „ Hiſtoire Naturelle des Serpens, diviſée en deux „ parties. I. Dans la prémière on donne une idée „ générale des Serpens ſelon leurs différentes pro„ priétés; on y traite de leurs eſpèces, de leur „ groſſeur, de leur nourriture, de leur mouve„ mens, de leur propagation, de leur peau, & „ de leurs couleurs. On y a inſéré une courte His„ toire du Poiſon des Végétaux, des Minéraux, „ & des Animaux, particulierement des Serpens, „ & la maniére dont on en guérit chez différens „ Peuples, où les Serpens ſervent auſſi de nourri„ ture

» ture & de remède. II. Dans la ſeconde Partie on
» marque la plupart des Serpens qui ſont connus
» dans diverſes Parties du Monde, on rapporte
» leurs noms, les Païs où ils ſe trouvent, & leurs
» qualités. Le tout expliqué par des figures en
» taille-douce, gravées par les plus habiles Maitres.
» A quoi l'on a joint une troiſième Partie, con-
» tenant ſix Diſſertations ſur les Articles ſuivans
» qui ont rapport au ſujet de cet Ouvrage. 1.
» L'ancien Serpent du Paradis terreſtre. 2. Les
» Serpens brulans qui infeſtèrent le Camp des Iſ-
» raélites. 3. Le Serpent d'Airain que Moïſe fit
» élever. 4. Le Culte Religieux que des Nations
» entières ont rendu aux Serpens. 5. L'Origine &
» la raiſon de ce Culte monſtrueux. 6. L'Adora-
» tion de différentes eſpèces d'Animaux, qui étoit
» en uſage chez les Egyptiens; avec divers exem-
» ples de la même ſtupidité chez d'autres Peuples.
» Le tout mêlé de pluſieurs digreſſions divertiſſan-
» tes, Philoſophiques & Hiſtoriques. Par Mr.
» Charles *Owen*, Docteur en Théologie. *In* 4.
Mr. *Owen* a ramaſſé ici tout ce que ſes lectures lui ont fourni au ſujet des Serpens: il ſeroit à ſouhaiter qu'il eût été moins facile à croire pluſieurs particularités qu'il rapporte; ſon Livre en auroit été plus eſtimé & plus recherché.

Mr. *Mallet*, qui avoit promis de nous donner l'Hiſtoire du Bill, où le Parlement ſe propoſoit d'exclure le Duc d'*York*, de la Succeſſion à la Couronne d'Angleterre (*a*), a changé de deſſein, ſur les avis de ſes Amis, qui lui ont fait connoître que ce Sujet n'étoit ni aſſez étendu, ni aſſez intéreſſant; ainſi il travaille à nous donner l'*Hiſtoire de Char-*

(*a*) Voyez le Tome XXVII de cette *Bibliothèque*, pag. 470.

Charles, II où cet évènement ſera compris.

Mr. *Cruden* a publié une *Concordance Angloiſe de la Bible*, ſans en excepter les Livres Apocryphes. Elle eſt plus exacte & complette que toutes celles qui ont déja paru. On auroit beſoin d'un ſemblable Ouvrage en François; mais tant que le ſtyle des Bibles Françoiſes ſera auſſi différent qu'il l'eſt à préſent, cela ſera impraticable. La Bible Angloiſe traduite par ordre de *Jaques* I, eſt unanimement reçue de tous les Proteſtans Anglois, & il n'y a aucune diverſité dans le Style.

Future Rewards and punishments believed by the Ancients, &c. C'eſt-à-dire, *la Doctrine des récompenſes & des peines à venir crues par les Anciens, particulierement par les Philoſophes. Où l'on examine quelques Objections faites par Mr.* Warburton *dans ſa Miſſion divine de Moïſe.* In 8. Mr. *Tilliard* Auteur de cettebrochure, en a depuis publié une autre (*a*).

L'Auteur qui ſoutient que le *Chriſtianiſme n'eſt pas fondé ſur le Raiſonnement* (*b*), a donné lieu à une diſpute qui ne finira apparemment pas ſitôt, ſur-tout s'il répond à ſes Adverſaires ſur le même ton qu'ils l'ont attaqué. Mais juſqu'ici il a laiſſé ſans réponſe les Ecrits qu'on a publiés contre lui, & où on lui attribue des ſentimens & des vues à quoi il n'a peut-être jamais penſé. Outre la brochure dont nous avons déja parlé (*c*), il en a paru trois ou quatre autres. Mr. *Doddridge* a publié *The perſpicuity and ſolidity of thoſe evidences of Chriſtianity, in which the generality of it's Profeſſors among us may attain, illuſtrated and vindicated*, &c. C'eſt-à-dire, *Explication & défenſe de la clarté & de la ſolidité de preu-*

(*a*) Voyez Tome XXVIII. pag. 478.
(*b*) Tom. XXIX. p. 451, 452.
(*c*) Ibid. p. 452.

preuves du Chriſtianiſme, qui ſont à la portée de ceux qui le profeſſent parmi nous. Ou Lettre à l'Auteur d'une brochure publiée depuis peu, & intitulée, que le Chriſtianiſme n'eſt pas fondé ſur le Raiſonnement, &c. Par P. Doddridge, *Docteur en Théologie.* In 8. Mr. *Doddridge* accuſe ſon Adverſaire de repréſenter le Chriſtianiſme comme une Religion déraiſonnable, de ſoutenir que l'Ecriture Sainte eſt inutile, & qu'il n'y a aucun fond à faire ſur les Miracles; que la Raiſon ou la faculté intellectuelle n'eſt pas capable de nous amener à une véritable Foi, &c. Mr. *Doddridge* ayant cru que cette *Lettre* ne ſuffiſoit pas pour réfuter pleinement ſon Adverſaire, en a publié une *ſeconde, où il examine les raiſons que cet Auteur avoit tirées du Nouveau Teſtament, & juſtifie les menaces de damnation que l'Evangile dénonce aux Incrédules, ſe fondant ſur des Principes oppoſés à ceux de ſon Adverſaire.* D'un autre côté, Mr. *Seagrave* trouvant, ſans doute, que ces reproches étoient trop violens, & qu'il y avoit beaucoup de mal-entendu dans cette diſpute, a eu la charité d'y intervenir, & de faire l'office de Médiateur dans une brochure intitulée: *Chriſtianity, how far it is, and is not founded on Argument, &c. Being the Controverſy between*, &c. C'eſt-à-dire, *juſqu'où le Chriſtianiſme eſt, ou n'eſt pas fondé ſur le Raiſonnement. Où la diſpute entre l'Auteur qui aſſure que le Chriſtianiſme n'eſt pas fondé ſur le Raiſonnement, & ſes Adverſaires, eſt ajuſtée & miſe dans ſon jour. Par* Robert Seagrave, *Maître des Arts.* In 8. Mr. *Seagrave* remarque d'abord qu'il eût été bon que ceux qui ont écrit ſur ce ſujet nous euſſent apris ce qu'ils entendent par *Chriſtianiſme*; mais ne l'ayant point fait, il ſuppoſe que ſi on entend par-là les Ecrits du Vieux & du Nouveau Teſtament, ſur quoi on puiſſe former un Syſtême

de

de Créance & de pratique : dans ce ſens-là, le Chriſtianiſme eſt *fondé* ſur le *Raiſonnement*, puiſque l'autenticité de ces Ecrits eſt reconnue, & qu'il n'y a aucun lieu d'en douter. Mais cela ne ſuffit pas pour former le véritable Chrétien ; cela ne peut produire qu'une Foi hiſtorique, le cœur n'y a point de part, la Grace ſeule le peut changer, la Raiſon ou le raiſonnement ne ſauroit produire cet effet. La Grace eſt la droite Raiſon, & la droite Raiſon eſt la Grace. Sans ce principe intérieur le ſavoir le plus profond, & la plus grande capacité ne ſauroient produire ni la Foi ni la Vertu.

Diſcourſes on ſeveral important Subjects, &c. C'eſt-à-dire, *Diſcours ſur divers Sujets importans. A quoi l'on a joint huit Sermons prêchés ſelon l'inſtitution de la Dame Moyer, dans la Cathédrale de St.* Paul *à Londres. Par* Jérémie Seed, *Maître ès Arts.* 2 voll. in 8.

The Satyres of Perſius tranſlated into Engliſh Verſe: C'eſt-à-dire, *les Satyres de Perſe traduites en Vers Anglois.* In 8.

An Impartial enquiry into the Moral Character of Jéſus-Chriſt ; wherein, &c. C'eſt-à-dire, *Recherches impartiales ſur le Caractère Moral de Jéſus-Chriſt. Où il eſt conſidéré comme un Philoſophe. Ou Lettre à un Ami.* In 8.

Le Sieur *Brindly*, qui nous donna en 1737, une ſeconde Edition de la *Nouvelle Méthode de dreſſer les Chevaux, par le Duc de* Newcaſtle, &c. a fait rimprimer cet Ouvrage en Anglois avec des Additions ſi conſidérables, qu'il ne reſte plus rien à déſirer ſur cette matière. Il y traite des Maladies des Chevaux, & des remèdes qui leur ſont propres, & donne une Deſcription Anatomique de leurs Os, de leurs Muſcles, &c. Outre les planches du Duc de *Newcaſtle*, qui ſont au nombre de

43, & qui avoient été gravées par ſon ordre & ſous ſes yeux, il y en a environ trente qui repréſentent les Muſcles, les Os, &c. dans leurs couleurs naturelles.

Mr. *Rolli* vient de publier une Nouvelle Traduction Italienne des Bucoliques de *Virgile*. L'entrepriſe eſt hardie, & peu de Savans ont ôſé la tenter; mais Mr. *Rolli* en eſt venu heureuſement à bout, & *Virgile* ne deſavoueroit pas ſa Traduction. *La Bucolica di Publio Virgilio Marone all' Altezza Sereniſſima di Giorgio Prencipe della Gran Britannia da Paolo Rolli Compagno della Reale Società.* Voici quelques Vers de la ſeconde Eglogue.

Il paſtor Coridone ardeu d' Aleſſi
Delizia del Padron, Fanciul vezzoſo;
Nè che ſperaſſe avea: ſol tra' più folti
Venſa ſovente alto ombreggianti Faggi:
Ivi ſolingo a ſelve e a Monti queſte
Incompoſte ſpargea parole invano.
Oh Aleſſi crudel! tu nulla curi
De' miei Verſi, e pietà di me non ſenti:
Mi forzerai gir finalmente a morte.
Fin le paſciute Pecore a queſt' ora
Prendon il freſco e l'ombra: Or ne' Spinati
Le Lucertole verdi aſcoſe ſtanno, &c.

La fureur des Souſcriptions en Angleterre va ſi loin, ou du moins les Libraires la pouſſent à un tel dégré, qu'on voit publier, par cette voye, juſques aux Catalogues des Bibliothèques qu'on expoſe en vente, comme nous en avons un exemple dans le Catalogue de la Bibliothèque du feu Comte d'*Oxford*, en 2 *voll. in* 8. dont la vente ſe fera au mois de de Mai prochain. Les projets de pareilles Souſcriptions

ſcriptions ne peuvent être que mal reçues en d'autres Païs où on a la coutume de favoriſer les Amateurs, & de diſtribuer gratis des Catalogues, & même des Catalogues de pluſieurs Volumes qui renferment des Collections conſidérables. Le Catalogue, dont il s'agit, paroit ſous le Titre de *Bibliotheca Harleiana.*

D'AMSTERDAM.

WETSTEIN publie actuellement, *Titi Livii Hiſtoriarum ab urbe condita Tomus quintus, curante Arn. Drakenborch*, Ouvrage dont on n'a pas beſoin de relever le mérite, & qui à meſure qu'il groſſit trouve des Amateurs de plus en plus. Ce Libraire diſtribue auſſi une Edition très belle & très correcte en IV Volumes, *in* 12, de l'*Expoſition Anatomique de la ſtructure du Corps humain, par Mr.* Winſlow, *enrichis de figures.* C'eſt déja la ſeconde Edition qui en paroit en Hollande, & qui fait infiniment plus d'honneur à ſon illuſtre Auteur, que la prémière Edition qui a été publiée en France, mais dont on ne peut guère ſe ſervir dans l'état où ce Livre a paru. On a eu ſoin de corriger ici grand nombre de fautes qui n'étoient pas marquées dans les *Errata* de Paris. On a mis à leur place les omiſſions qui étoient à la fin de l'Ouvrage, & on a eu une attention particulière pour les *numéros* des divers Traités, en les marquant auſſi exactement dans la Table des Titres, & en y ajoutant la page des Volumes. Tout ceci a été fort négligé dans l'Edition de France, où l'on a ſouvent oublié un grand nombre de Chiffres.

Wetſtein vient enfin d'achever un Ouvrage, qui n'a pas été peu de tems à ſe perfectionner, mais dont la beauté récompenſera bien l'attente des

Curieux qui ont témoigné de l'empreſſement à le voir paroître. C'eſt le *Lucien* en Grec & en Latin, d'une Traduction Nouvelle, enrichi d'excellens Commentaires, & de diverſes Pièces qui n'avoient point encore été publiées. En voici le Titre. *Luciani Samoſatenſis Opera cum nova verſione Tib. Hemſterhuſii & Jo. Matthia Geſneri, Græcis Scholiis, ac Notis omnium proxima editionis Commentatorum, additis* Jo. Brodæi, Jo. Jenſii, Lud. Kuſteri, Lamb. Boſii, Hor. Vitringæ, Joan. de la Faye, Ed. Leedes, *aliisque ineditis, ac præcipue* Moſis Solani & J. M. Geſneri. *Priorem partem hujus Operis ſummo ſtudio curavit & illuſtravit* Tiberius Hemſterhuſius. *Ceteras inde partes ordinavit, Notaſque ſuas adjecit* Joannes Fredericus Reitzius. Cette Edition, qui eſt fort belle, contient 3 voll. in 4. On en a imprimé quelques Exemplaires ſur du grand papier, pour ſatisfaire ceux qui recherchent ce qu'il y a de plus beau & de plus magnifique dans le choix qu'ils font de ces ſortes d'Ouvrages. On trouve chez ce même Libraire, parmi les Ouvrages étrangers les plus nouveaux & les plus importans ceux que voici. 1. *Natalis Alexandri Hiſtoria Eccleſiaſtica Veteris Novique Teſtamenti, ab orbe condito ad annum poſt Chriſtum Natum milleſimum ſexcenteſimum. Editio omnium noviſſima, opera & ſtudio Conſtantini Rouſaglia, fol. IX. Tomi Luca.* 2. *Annales Ordinis S. Benedicti, Occidentalium Monachorum Patriarchæ, in quibus non modo res Monaſticæ, ſed etiam Eccleſiaſticæ Hiſtoriæ non minima pars continetur, Auctore* J. Mabillon. *Editio nova a quam plurimis mendis expurgata, fol. VI Tomi, Luca.* 3. *Briſſonius de Verborum quæ ad Jus Civile pertinent ſignificatione, ſeu Dictionarium Juridicum, cura* J. G. Heineccii, *fol. Hala.*

S. Schouten, Libraire, vient d'achever & de mettre en vente, *Roſini Antiquitatum Romanarum Cor-*

pus

pus absolutissimum, &c. 4. Cette Edition ne cède en rien, pour la beauté de l'impression, à la précédente, qui fut publiée par les soins du savant *Sam. Pitiscus*, elle la surpasse même de beaucoup pour les corrections & autres changemens considérables qu'on y a faits, & dont on trouve un ample détail dans la Préface de Monsieur *J. F. Reitz*, qui en a eu principalement soin. Il seroit à souhaiter que l'attente du Public fût toujours remplie de cette manière pour les Editions des bons Auteurs, dont on ne peut guère se passer, & qui sont devenues fort rares.

ARTICLE XIII.

NOUVELLES ACADEMIQUES.

PARIS.

Mr. de *Marivaux* a été élu Membre de l'Académie Françoise, à la place de feu Mr. l'Abbé *Houtteville*.

Mr. de *Mairan*, Sécrétaire de Académie des Sciences, à la place de Mr. de *Fontenelle*, qui s'est demis de cette Charge à cause de son grand âge, a été reçu à l'Académie Françoise, à la place de Mr. le Marquis de *St. Aulaire*.

Mr. *Eurgot*, ancien Prévôt des Marchands, a succédé à feu Mr. le Cardinal de *Fleury*, en qualité d'Académicien Honoraire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

DE GIESSEN.

Liste des Professeurs de l'Université de Giessen.

LES PROFSSEURS EN THEOLOGIE, SONT:
Messieurs

Jean George Liebknecht, Docteur en Théologie.

Reinhard-Henri Rellius, Docteur en Théologie.
Jean-Hermann Brunet, Docteur en Théologie.
Erneſt-Frédéric Neubauer, Profeſſeur Extraordinaire.

LES PROFESSEURS ORDINAIRES EN DROIT, SONT:

Meſſieurs
Jean-Frédéric Kayſer, Docteur en Droit.
Jean-Frédéric Wahl, Docteur en Droit.
Henri-Chrétien Senckenberg, Docteur en Droit.

LES PROFESSEURS EXTRAORDINAIRES EN DROIT, SONT:

Meſſieurs.
Erneſt-Chriſtoſle Arnoldi, Licencié en Droit.
Jean-Erneſt Höpfner.
François-Juſt Kortholt, Docteur en Droit.
Jean-Chriſtoſle Balſer, Licencié en Droit.
Etienne-Sigmond Wömen.

LES PROFESSEURS EN MEDECINE, SONT:

Meſſieurs
Jean-Caſimir Hert, Docteur en Médecine.
Louis-Henri-Leo Hilchen, Docteur en Médicine.
On remplacera bientôt la troiſième Chaire.

LES PROFESSEURS EN PHILOSOPHIE, SONT:

Meſſieurs.
Chriſtoſle-Frédéric Ayrmann, Profeſſeur en Hiſtoire, & Bibliothécaire.
Jaques-Frédéric Muller, Profeſſeur de Logique & de Métaphyſique.
Jean-Louis Alefeld, Profeſſeur de Phyſique.
Erneſt-Frédéric Neubauer, Profeſſeur des Antiquités & de la Philologie Sacrée & Orientale.
Chrétien-Louis Gerſten, Profeſſeur de Mathematique.
Jean-Erneſt Hoepfner, Profeſſeur de Morale.

Fran-

François-Juſte Kortholt, Profeſſeur d'Eloquence & de Poëſie.

DE COPPENHAGUE.

Liſte des Profeſſeurs de l'Univerſité de Coppenhague.

LES PROFESSEURS EN THEOLOGIE, SONT: Meſſieurs

Marcus Wöldike, Docteur en Théologie.
Jérémie-Frédéric Reuſſ, Docteur en Théologie.
Sévérin Bloch.
Pierre Holmius, Profeſſeur Extraordinaire en Théologie & en Philoſophie.

LES PROFESSEURS EN DROIT, SONT: Meſſieurs

Chrétien-Louis Scheidius, Docteur en Droit.
Chrétien Theſtrup, Profeſſeur en Droit & en Philoſophie.
Pierre Mofadius Ancher.

LES PROFESSEURS EN MEDECINE, SONT: Meſſieurs

George Bethardinc, Docteur en Médecine.
Balthaſar-Jean de Buchwald, Docteur en Médecine.

LES PROFESSEURS EN PHILOSOPHIE, SONT: Meſſieurs

Jean-Pierre Ancherſen, Profeſſeur de Philoſophie & d'Eloquence, & en même tems Bibliothécaire.
Joachim-Frédéric Ramus, Profeſſeur de Philoſophie & de Mathématique.
Jean-Chrétien Kall, Profeſſeur pour l'Hébreu.
Bernard Möllman, Profeſſeur des Antiquités de Dannemarck.
Pierre Horrebow, Profeſſeur de Mathematique.
Henri Stampe, Docteur en Droit & Profeſſeur de Philoſophie.

TABLE
DES
ARTICLES.

I. EXPLICATION *de quelques Paſſages ſur l'Imitation de la Divinité.* Pag. 3
II. LETTRES *de Critique, de Littérature,* &c. de Mr. GISBERT CUPER. 16
III. HISTOIRE CIVILE *du Royaume de* NAPLES, traduite de l'Italien de PIERRE GIANNONE. 26
IV. EXPLICATION *de la prémière Epitre de St.* PAUL *aux Corinthiens*, par J. L. MOSHEIM. 56
V. MEDAILLES *du Cabinet de la* REINE CHRISTINE, &c. 64
VI. *Les* POESIES *du* ROI *de* NAVARRE, &c. 68
VII. OUVRAGES *de Morale & de Politique de Mr. l'Abbé de St.* PIERRE. Tome XVI. 84
VIII. MEMOIRES *pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des* PETRIFICATIONS *dans les quatre parties du Monde.* 127
IX. COMMENTAIRE *ſur la Loi des* Décemvirs, de la Diſſection du Débiteur inſolvable. 170
X. TRAITE' *pour prouver le nombre probable des Habitans de la Province de* HOLLANDE & WESTFRISE, &c. 181
XI. LETTRE *ſur l'Explication de la* PLAINTE *de* JESUS-CHRIST *ſur la Croix*, inſérée dans le Journal Littéraire d'Allemagne. 197
XII. NOUVELLES LITTERAIRES. 217
XIII. NOUVELLES ACADEMIQUES. 227

CATA-

CATALOGUE DES LIVRES

Nouveaux qui ſe trouvent chez WETSTEIN.

LIBRI LATINI.

CEnſorinus de Die Natali & Lucilii Satyrarum quæ ſuperſunt Reliquiæ, ex Recenſione *Haverkampi*. 8.

Homeri Opera omnia Græce & Latine juxta Editionem emendatiſſimam & accuratiſſimam *Samuelis Clarke*. 12. 2 voll.

Horatius, editio nitidiſſima, 24, cum Variantibus Bentleji ac Sanadonis.

Livius cum Commentariis Variorum ac *Drakenburgi*. 4. Tomus V.

Luloſs Introductio ad cognitionem atque uſum utriusque Globi. 8.

Obſervationum Juris Civilis Romani Liber ſingularis. 8.

Rieger Introductio in Notitiam Rerum Naturalium. 4. Tom. I & II.

Trioen Obſervationum Medico-Chirurgicarum Faſciculus. 4. cum figuris.

Vigerus de præcipuis Græcæ Dictionis idiotiſmis cum Animadverſionibus *Hogeveen*. 8.

CATALOGUE

LIVRES FRANCOIS.

Délassemens d'un Galant-Homme, ou fruits agréables de la Lecture & de la Conversation. 8.

Exposition Anatomique de la Structure du Corps Humain, par Winslow, *Nouvelle Edition, corrigée & enrichie de figures.* 12. 4 *voll.*

Le Fanatisme ou Mahomet, Tragédie, par Voltaire. 8.

La Vie errante ou Mémoires de Mademoiselle de Paisigni. 8. *Parties* 8 & 9.

Histoire Générale des Pais-Bas, contenant la Description des XVII Provinces, Nouvelle Edition augmentée de Remarques & de Nouvelles Estampes. 8. 4 *voll. fig.*

——— *de la Grande Crise de l'Europe ou des suites de la Pragmatique Sanction, traduite de l'Anglois.* 8.

L'Infortunée Sicilienne, ou Mémoires & Avantures de la Comtesse Carini, par l'Auteur de la Nouvelle Marianne. 8. 4 *Parties.*

Lettres Historiques, Politiques & Galantes. 8.

Recueil Historique d'Actes, Négociations, Mémoires & Traités, par Mr. Rousset, *Tome XVI.* 8.

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E
DES OUVRAGES
DES SAVANS
DE L'EUROPE.

Pour les Mois

D'AVRIL, MAI & JUIN,

1743.

TOME TRENTIEME.

Seconde Partie.

A AMSTERDAM,
Chez J. WETSTEIN.
MDCCXLIII.

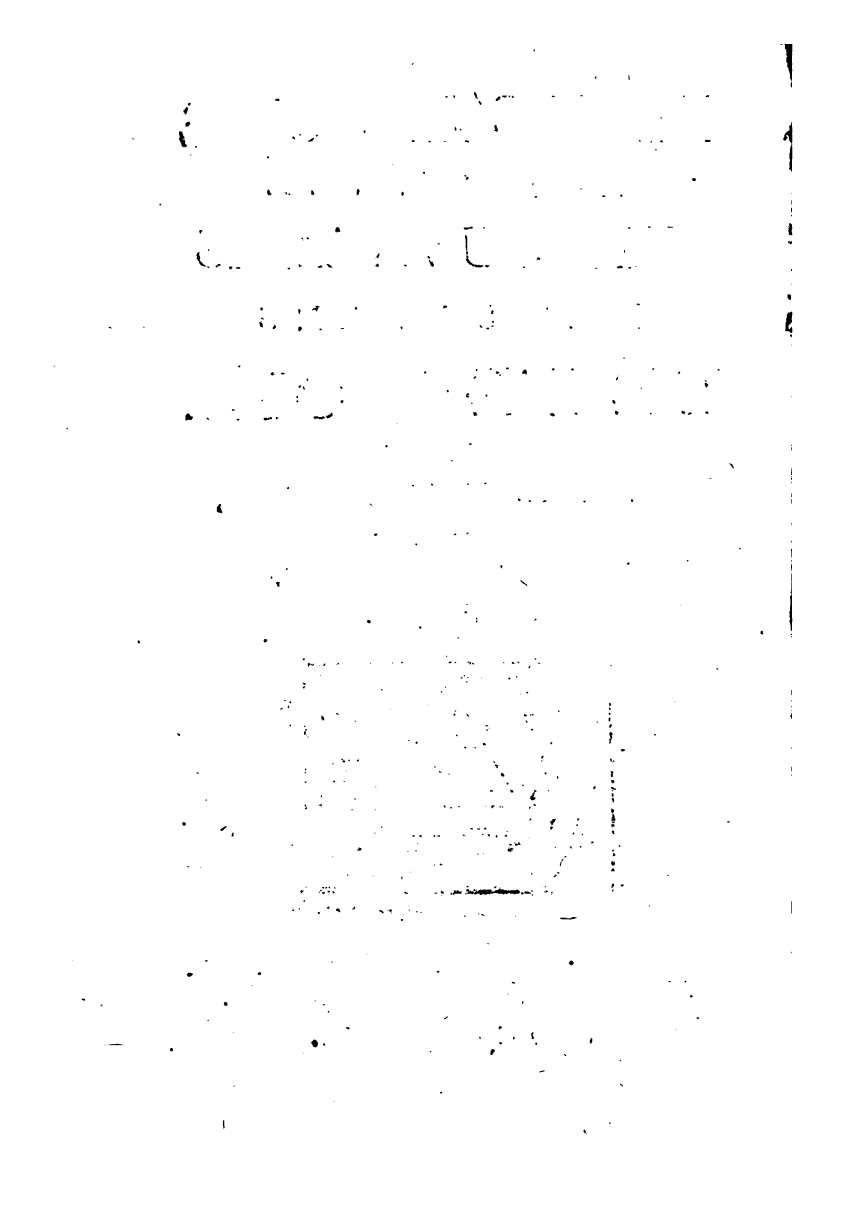

BIBLIOTHEQUE RAISONNÉE DES OUVRAGES DES SAVANS DE L'EUROPE.

Pour les Mois d'Avril, Mai, & Juin, 1743.

ARTICLE I.

HISTOIRE UNIVERSELLE *depuis le commencement du Monde jusqu'à présent, traduite de l'Anglois, d'une* SOCIETE' *de* GENS *de* LETTRES, &c. Tome III (*a*).

QUel agrément pour un Journaliste d'avoir à rendre compte au Public d'Ouvrages aussi importans, aussi intéressans que celui-ci, où il rencontre de toutes parts mille faits curieux, bien détaillés, exposés avec beaucoup d'ordre, de clarté, de netteté, de précision, &

(*a*) Nous avons donné l'Extrait du *Tome* I de cet Ouvrage à la *page* 111 du *Tome* XXIX de cette *Bibliothèque*, & on trouvera l'Extrait du *Tome* II à la *page* 389.

& accompagnés en même tems d'une infinité de Remarques, qui, en servant comme de flambeau à l'Histoire, répandent par-tout du jour & de nouvelles lumières sur ce qu'elle a d'obscur & de ténébreux! Ne croyez pourtant pas que nos Auteurs, avec toute leur sagacité, leur pénétration, & leur vaste érudition, levent toujours les doutes qui se présentent à l'esprit. Tant s'en faut. Vous trouverez dans leur Ouvrage cent questions qu'ils n'ont osé décider. Combien de fois ne laissent-ils pas l'esprit de leurs Lecteurs en suspens & dans la plus grande incertitude!

Mais, me direz-vous, à quoi bon agiter des questions, qui, sans instruire un Lecteur, semblent n'aboutir qu'à augmenter ses doutes, & à le jetter dans l'embarras? Alléguer autorités sur autorités, pour conclurre ensuite que la question proposée est remplie de ténèbres & d'obscurités, n'est-ce pas se jouer du Public, l'amuser mal-à-propos & prendre à tâche de lui faire perdre un tems précieux, qu'il pourroit mieux employer?

Ces plaintes sont injustes, elles sont déraisonnables. Il suffit qu'un Historien expose les faits avec impartialité; & si dans une Note, dans une Remarque, il étale les sentimens bisarres de quelques Auteurs, & le jugement trop précipité qu'ils en ont porté, il est de sa prudence de se précautionner lui-même contre l'erreur, en n'embrassant aucun parti, & en laissant caché sous le voile épais qui l'enveloppe, un fait que ni ses lumières ni ses recherches ne sauroient jamais éclaircir. Quel étrange travers d'exiger qu'un homme prenne parti,

il, qu'il ſe détermine, qu'il décide, ſans preuves, ſans raiſons, ſur des faits incertains, ſur des matières abſtruſes, & les queſtions les plus difficiles à terminer! N'eſt-ce pas vouloir le forcer à mentir? Vous êtes plaiſant, pourroit-il dire, de me demander ce que je voi au milieu des ténèbres! Faites-moi remonter à la ſource des évènemens, reprochez-les de moi, placez-les ſous le point de vue que je puiſſe les examiner, & je vous dirai ce que j'en penſe.

Vous m'avouerez que c'eſt bien là le parti le plus ſûr, c'eſt celui que doit prendre tout homme ſage, qui cherche la Vérité, qui l'aime, & la préfère à tout ce qui a ſeulement l'ombre de l'Erreur. Rien de plus ordinaire, rien de plus commun, que d'entendre affirmer, nier, décider. C'eſt le propre des ignorans, & de tous ceux qui ayant l'eſprit borné & rempli de préjugés, n'enviſagent preſque jamais les objets qu'on leur propoſe, que d'un ſeul côté, tandis qu'ils ſe préſentent à d'autres plus éclairés qu'eux, & moins prévenus, ſous une infinité de faces différentes. Il faut faire bien du chemin avant que de ſavoir douter à propos. C'eſt l'effet de bien des réflexions ſérieuſes & d'une grande force d'eſprit. Nous commençons à décider ſur les queſtions les plus difficiles à réſoudre, dès que nous entrons dans le monde; mais nous n'en ſortons qu'en doutant, ſi nous ſommes devenus ſages. Après tout, quel beſoin de ſe jetter imprudemment dans l'erreur? La Raiſon ne doit-elle pas s'arrêter, quand elle ne ſait quel chemin prendre. *Quand la Raiſon s'arrête*, dit un Bel-

Eſprit (*a*), *elle n'a point d'autre ſecret pour ne point s'égarer, que de ne pas faire un ſeul pas. Dès que le chemin ſe ſépare en deux, elle demeure tout court; mais cette ſituation eſt un état violent pour l'Eſprit humain, il eſt en mouvement, il faut qu'il aille. Tout le monde ne ſait pas douter, on a beſoin de lumière pour y parvenir, & de force pour s'en tenir là. D'ailleurs le doute eſt ſans action, & il faut de l'action parmi les Hommes.*

Je n'ignore pas qu'il y a bien des Savans, des Philoſophes même, qui ſe font ſcrupule de s'oppoſer aux opinions communes, aux préjugés dans leſquels croupiſſent depuis pluſieurs Siècles des Peuples entiers, & qui ſont généralement adoptés dans la Société dont il ſont membres, quoique ces préjugés faſſent révolter leur Raiſon, lorſqu'ils viennent à la ſonder, à l'interroger, & à la conſulter. Seroit-il poſſible, diſent-ils, que tout un Peuple fût dans l'erreur; & n'y a-t-il pas plus lieu de croire que ma Raiſon s'égare? Sur un pareil fondement ces Meſſieurs impoſent ſilence à cette inſolente & impérieuſe Raiſon, & l'aſſerviſſent au joug tirannique des préjugés. Ils ne ſavent pas apparemment, que, *pour trouver la Vérité, il faut tourner le dos à la Multitude, & que les opinions communes ſont toujours la règle des opinions ſaines, pourvu qu'on les prenne à contre-ſens* (*b*).

Voi-

(*a*) Mr. *de Fontenelle* dans ſes *Dialogues des Morts*. Voyez le *Dialogue* entre *Straton* & *Raphaël d'Urbin*.

(*b*) Le même Mr. *de Fontenelle* dans le *Dialogue* que je viens de citer.

Voila dequoi juſtifier nos Hiſtoriens, lorſqu'ils ont pris le parti de ne point décider ſur certaines queſtions, & de laiſſer dans l'obſcurité ce qui ne pouvôit en être tiré ſans s'expoſer au danger de ſe précipiter témérairement dans l'erreur. Ils ne décident donc preſque jamais, me direz-vous; car qu'y a-t-il qui ne ſoit ſujet à quelque difficulté, & ſur quoi on ne puiſſe former des doutes? Si cela eſt, je tremble d'avance que la lecture de leur Ouvrage n'aille me bouleverſer l'eſprit: mon parti eſt pris ſur bien des choſes, & j'ai déja impoſé ſur cela un éternel ſilence à ma Raiſon. *Point de Raiſon, c'eſt la vraie Religion cela; point de Raiſon.... Les enfans ont encore leur innocence; & pourquoi? parce qu'ils n'ont point de Raiſon.* Beati pauperes ſpiritu, *Bienheureux ſont les pauvres d'eſprit. Ils ne péchent point: la raiſon eſt, qu'ils n'ont point de Raiſon* (*a*).

Raſſurez-vous, & ne vous allarmez point. Il y a dans cet Ouvrage de quoi contenter tout le monde. Il part de pluſieurs mains, & je crois entrevoir qu'il y a dans cette Société d'Auteurs quelques Théologiens. Or vous ſavez qu'on ne ſauroit être Théologien ſans décider, même ſur des points où ces Meſſieurs con-

(*a*) C'eſt ce que diſoit le Père *Canaye*, Jéſuite, au Maréchal d'*Hocquincourt*, dans la plaiſante Converſation qu'ils eurent enſemble en préſence de Mr. *de St. Evremont*. Voyez, dans les *Oeuvres mêlées* de Mr. de *St. Evremont*, la Pièce intitulée: *Récit d'une Converſation de Mr. le Maréchal d'Hocquincourt*, &c. Cette Pièce eſt charmante, & une eſpèce de chef-d'œuvre en ſon genre.

conviennent eux-mêmes qu'ils ne comprennent rien. Auſſi ſont-ils ſouvent aux priſes avec ce que d'autres nomment Raiſon & Bons-ſens, parce que chez eux le Préjugé commande, & fait taire la Raiſon. Sans cela, il faudroit bientôt quitter la Robe & le Rabat, & perdre les gros Bénéfices qui les engraiſſent. Ils ne ſont cependant pas les ſeuls qui doivent ainſi parler affirmativement, & d'un ton ferme & aſſuré. Les Médecins, que l'on accuſe d'être peu crédules, ne ſont guère moins intéreſſés que les Prêtres à parler en maîtres & en Docteurs. Eh! je vous prie, comment gagneroient-ils la confiance du Peuple, s'ils ne parloient avec aſſurance, & s'ils ne décidoient d'un ton grave & capable d'en impoſer? Qu'un Médecin ne parle, qu'en doutant, de la cauſe des maladies & des remèdes qu'on doit y appliquer, vous lui verrez bientôt perdre tout ſon crédit, & la réputation d'habile homme. Les Avocats, engagés par leur Profeſſion à prouver le Vrai & le Faux alternativement, & qui ſe jouent hautement & impunément de la Vérité, dans le Tribunal même de la Juſtice, ne doivent pas être exemts de ce reproche. Ils font leur métier, qui eſt de revêtir le Menſonge & la Fauſſeté de l'habit & des ornemens de la Vérité. Et que dirons-nous de ces Miniſtres des Rois & des Souverains, de ces honnêtes Eſpions des Cours, qu'on appelle Ambaſſadeurs, & qui, pour être habiles hommes dans leur métier, doivent prodiguer les Dons, les Promeſſes, les Sermens, la Vérité & le Menſonge? Ah! Quel plaiſir reſteroit-il à la plupart des hommes, ſi

on

on leur ôtoit celui des chimères & des fictions?

Voila donc nos Hiſtoriens en bonne & nombreuſe compagnie. Cela doit les conſoler. Mais outre les préjugés, l'intérêt, & une eſpèce de devoir, qui portent & entrainent les hommes à prendre le parti de l'erreur, il eſt ſouvent bien difficile qu'un Auteur, quelque dégagé qu'il ſoit des prémières impreſſions de l'enfance, réſiſte toujours à l'envie de dire ſon ſentiment ſur une matière conteſtée & agitée avec chaleur par de Grands-hommes. J'en ai déja donné un exemple dans le ſecond Extrait de cet Ouvrage, où nous avons examiné avec nos Auteurs la nature de cette *Grêle de Pierre* qui tomba ſur les *Cananéens* (*a*). Ne m'avouerez-vous pas qu'au-lieu de décider & d'avancer tant de paradoxes, ils auroient dû laiſſer la queſtion entierement indéciſe, & produire ſeulement les conjectures des Commentateurs? La Raiſon le demandoit; mais, ou le Préjugé, ou l'envie d'établir une hypothèſe, où il entre beaucoup de merveilleux, les en a empêchés.

Vous voyez donc par-là, & vous le verrez encore par d'autres exemples, que nos Auteurs ne ſe ſont pas toujours renfermés dans les bornes de cette ſage retenue, & de cette eſpèce d'indifférence qui ſiéd ſi bien aux Philoſophes. Ce n'eſt pas tout encore. Vous trouverez dans leur Ouvrage, le vrai mêlé avec le faux, le cer-

(*a*) Voyez le *Tome* XXIX. de cette *Bibliothèque*, *pag.* 402, & *ſuiv.*

certain avec l'incertain; & cela pourtant toujours dans la vue de plaire & d'inſtruire. Cette Hiſtoire n'eſt pas faite ſeulement pour des Philoſophes, elle eſt auſſi deſtinée pour la Multitude, & pour une infinité de Savans de tout Ordre, de tout Etat, & de toute Religion, qui ſe trouvent dans des ſentimens oppoſés. Puiſqu'il y a des hommes qui aiment le faux, n'eſt-il pas juſte de les en régaler. Chacun a ſon gout, ſes appétits, ſes inclinations; & on doit y avoir égard, lorſqu'on ſe propoſe de contenter tout le monde.

Si quelque Philoſophe, un peu trop ſevère, alloit s'aviſer d'en faire un reproche à nos Auteurs, ils pourroient lui alléguer ce que dit *Homère* à *Eſope* dans un Ouvrage tout plein de fines penſées. *Vous vous imaginez*, dit ce Poëte, *que l'eſprit humain ne cherche que le vrai; détrompez-vous. L'Eſprit humain & le Faux ſimpatiſent extrèmement. Si vous avez la Vérité à dire, vous ferez fort bien de l'envelopper dans des Fables, elle en plaira beaucoup plus. Si vous voulez dire des Fables, elles pourront bien plaire ſans contenir aucune Vérité. Ainſi le Vrai a beſoin d'emprunter la figure du Faux pour être agréablement reçu dans l'Eſprit humain; mais le Faux y entre bien ſous ſa propre figure, car c'eſt le lieu de ſa naiſſance & ſa demeure ordinaire, & le Vrai y eſt étranger* (a).

Pour donner une idée plus particulière de ce Troiſième Tome, j'expoſerai en abrégé quel-

(a) Mr. *de Fontenelle* dans le *Dialogue* entre *Homère* & *Eſope*.

quelques-uns des endroits les plus remarquables renfermés dans le Texte ou dans les Notes, après que j'aurai indiqué auparavant les matières qu'il contient, avec l'ordre & l'arrangement qu'on leur a donnés.

Ce Volume contient quatre Chapitres, qui ſont le VIII, le IX, le X, le XI & la Suite du Chapitre VII, dont le commencement eſt renfermé dans le Second Tome. La Suite de ce CHAPITRE n'a qu'une ſeule Section, qui eſt la VIII, & dans laquelle on donne l'*Hiſtoire des Juifs depuis Saül juſqu'à la Captivité de Babylone.* Cette Section eſt ſuivie d'un Appendix *ſur l'origine & les progrès de l'Idolâtrie & de la Magie.* Le CHAPITRE VIII, dans lequel on expoſe l'*Hiſtoire* d'*Aſſyrie*, eſt partagé en cinq Sections. La Section I contient la *Deſcription de l'Aſſyrie.* On donne, dans la Section II, une idée de l'*Antiquité*, du *Gouvernement*, des *Loix*, de la *Religion*, des *Coutumes*, des *Arts*, des *Sciences* & du *Commerce des Aſſyriens.* La Section III comprend la *Chronologie Aſſyrienne juſqu'à la chûte de cet Empire.* On a renfermé dans la Section IV l'*Hiſtoire d'Aſſyrie ſelon* Ctéſias de Gnidos, & *ceux qui l'ont ſuivi.* On traite dans la Section V de l'*Hiſtoire d'Aſſyrie ſuivant l'Ecriture & les Auteurs les plus dignes de foi.* Le CHAPITRE IX, dans lequel nos Auteurs nous donnent l'*Hiſtoire des Babyloniens*, eſt diviſé en quatre Sections, dont la I contient la *Deſcription du Pais de Babylone, ou de la Chaldée.* On expoſe, dans la Section II, l'*Antiquité*, le *Gouvernement*, les *Loix*, la *Religion*, les

Cou-

Coutumes, les *Arts*, les *Sciences* & le *Commerce des Babyloniens*. La Section III renferme la *Chronologie des Babyloniens depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à sa dissolution*. La Section IV comprend l'*Histoire des Babyloniens*. Le CHAPITRE X traite de l'*Histoire des Mèdes*, & est partagé en quatre Sections. On trouve dans la Section I la *Description de la Médie*; dans la II, l'*Antiquité*, le *Gouvernement*, les *Loix*, la *Religion*, les *Coutumes*, les *Arts*, les *Sciences*, & le *Commerce des Mèdes*; dans la III, la *Chronologie des Mèdes jusqu'au tems où leur Empire fut transféré aux Perses*; & dans la IV, l'*Histoire des Mèdes*. Le CHAPITRE XI contient l'*Histoire de Perse*, & est aussi divisé en quatre Sections, dont la I comprend la *Description de la Perse*; la II, l'*Antiquité*, le *Gouvernement*, les *Coutumes*, les *Arts*, les *Sciences* & le *Commerce des anciens Perses*; la III, la *Religion des Perses*; & la IV, les *Règnes des Rois de Perse*.

Voila dequoi donner au Lecteur une idée générale de ce Volume. Entrons maintenant dans quelque détail. Nos Auteurs commencent par nous donner la vie & l'histoire de *Saül*, prémier Roi d'Israël. Comme les évènemens du règne de ce Prince sont connus de tout le monde, il suffira de nous arrêter aux Notes qui accompagnent le Texte; & qui servent à l'éclaircir.

En parlant du triste sort qu'eut *Agag*, Roi d'*Amalek*, nos Auteurs font remarquer que, „ suivant le Texte, ce fut *Samuël* lui-même qui

„ qui mit ce Prince à mort; mais *que* suivant
„ le génie de la Langue Sainte, cette expres-
„ sion signifie simplement, que *Samuël* donna
„ ordre qu'on fît mourir ce Roi. D'ailleurs,
„ *ajoutent-ils*, outre que *Samuël* n'étoit pas
„ un homme de guerre, il étoit trop âgé alors
„ pour faire une pareille exécution ". Voilà ce que disent nos Auteurs. Mais il me semble que ces deux dernières raisons sont bien foibles pour prouver que *Samuël* ne tua pas de sa propre main cet infortuné Roi. *Samuël*, disent-ils, *n'étoit pas un homme de guerre*. J'en conviens. Mais ils devoient donc prouver, & apprendre au Lecteur, qu'il falloit être *Homme de guerre* pour faire cette exécution. La seconde raison n'est pas mieux fondée. Faut-il être jeune, vigoureux, pour enfoncer le poignard dans le sein d'un Captif que l'on a mis aux fers? Vous m'avouerez qu'un Vieillard, tout décrépit que vous le supposiez, est en état de faire cette exécution, & qu'il la fera même avec d'autant moins de répugnance qu'il croit rendre service à Dieu, dont il n'est que le Ministre & l'instrument. Dieu vouloit qu'*Agag* fût mis à mort. *Samuël* est le seul dépositaire de cet ordre. Y avoit-il donc quelqu'un à qui l'exécution en convînt mieux qu'à lui? Du moins n'y avoit-il personne qui dût être plus convaincu que cette exécution si contraire, en apparences, à l'humanité, pût être agréable à Dieu.

Nos Auteurs avoient belle occasion d'étaler leur érudition, en parlant de la conduite que tint *Samuël* lorsqu'il se rendit à Bethléhem pour oin-

oindre un des Fils d'*Iſaï* à la place de *Saül*. Ils ne l'ont cependant pas fait. Voici tout ce qu'on lit dans le Texte ſur cet article. „ *Samuël*, diſent-ils, fut obligé de colorer ſon „ voyage du prétexte d'un Sacrifice qu'il avoit „ à faire dans cette Ville. Pour cet effet il prit „ avec lui une jeune Vache, tant afin de ne „ donner aucun ſoupçon à *Saül*, qui devoit „ naturellement être devenu ombrageux, qu'a- „ fin de calmer la crainte que ſon arrivée, „ dans un tems où on ne l'attendoit pas, au- „ roit pu cauſer aux Anciens de Bethléhem ".

On ne ſauroit que louer leur ſage retenue à cet égard. Quel avantage peut-il en effet réſulter d'un examen trop ſcrupuleux de cette queſtion : *Samuël uſa-t-il de déguiſement en cette occaſion*? Et, en ſuppoſant qu'il en uſa effectivement, *étoit-ce par l'ordre de Dieu ou le faiſoit-il de ſon chef*? Il eſt permis, ſans doute, d'entrer dans quelque diſcuſſion ſur cette matière. Mais la crainte d'exciter un orange auſſi terrible que celui auquel a donné lieu dans ces Provinces un pareil examen (*a*), doit faire trembler & retenir dans un ſilence reſpectueux tout Théologien qui auroit envie d'éclaircir ou d'aprofondir une matière ſi épineuſe. Quels maux cette fatale diſpute n'a-t-elle pas cauſés? La plaie ſaigne encore. Pour la gloire de Dieu & pour l'amour du Prochain, on jetta dans le cœur des Fidèles une ſemence de diviſion, & on

(*a*) Voyez cette *Bibliothèque*, Tome II, *pag.* 209, & *ſuiv.* Tome III, *pag.* 278, & *ſuiv.* Tome IV, *pag.* 206, & *ſuiv.*

on répandit par-tout le feu de la haine & de la discorde. *Le zèle de Religion produisit alors, ainsi qu'il le fait quelquefois, tout ce qui est le plus contraire à la Religion* (*a*).

Ce n'étoit pas là le but des deux Combattans. Il y a tout lieu de croire que leur intention étoit bonne. L'un ne pouvoit s'empêcher de voir ce qu'il croyoit voir en effet dans le Texte qu'il vouloit expliquer; & l'autre, fermement persuadé que son Adversaire donnoit atteinte à la véracité de Dieu, se croyoit indispensablement obligé de prendre les armes pour la défense de sa gloire & de ses intérêts. Ni l'un ni l'autre ne pouvoient prévoir les suites fâcheuses de cette dispute. Les personnes charitables, celles qui aimoient le plus la paix, ne purent condamner la candeur, la bonne foi, la sincérité du Commentateur, & crurent devoir excuser le zèle de son Adversaire qui prétendoit n'avoir d'autre vue que la défense de l'Etre suprême. Il est bien fâcheux que deux hommes tout pleins de mérite & de belles qualités ayent donné innocemment lieu à la discorde parmi ceux qui ont cru ne pouvoir se dispenser de s'intéresser vivement dans cette querelle. Il falloit laisser battre les deux Champions, puisqu'on ne pouvoit les séparer; mais il falloit regarder de sang froid le combat, & ne rien diminuer de l'amour & de l'estime dont ils étoient tous deux dignes. Ah! Quand est-

ce

(*a*) Cette réflexion est de Mr. *de Fontenelle* dans l'*Eloge* de *Joseph Sourin*, Membre de l'Académie Royale des Sciences.

ce qu'on apprendra aux hommes à pouvoir être de ſentimens différens ſur des matières controverſées, ſans ceſſer de s'aimer, ſans rompre pour cela les liens de la charité, de l'union & de l'amitié?

Le ſeul remède à de ſi grands, à de ſi terribles inconvéniens, c'eſt de recommander, d'ordonner même à ceux que leur devoir engage d'inſtruire les Peuples, d'éviter avec ſoin toutes queſtions qui ne peuvent qu'exciter des troubles, en répandant le venin dangereux de la diſcorde dans l'eſprit de la Multitude. „ Mes „ amis, *devroit-on leur dire* (*a*), la plus grande partie de ce tems que vous conſumez tout „ entier en diſputes, ſeroit mieux employée „ aux précautions d'éviter d'y entrer, ni d'y „ donner lieu. Vous reſſemblez à ces Gens, „ qui, la pipe à la bouche, fument proche des „ Magazins remplis de Blé en épi, & de fourages; mais, bien pires qu'eux, vous en laiſſez tomber des étincelles, il eſt beſoin avec „ vous d'une attention continuelle à les étouffer, elles ont donné lieu quelquefois à des „ embraſemens dont vos pareils n'ont nullement été en état de payer les fraix, ni dédommagement. A quoi ſert-il à un Royaume d'être couvert de toutes ſortes de biens, „ s'il nourrit dans ſon ſein des Sujets capables „ de

(*a*) Ce ſont les paroles que l'on prête au *Czar*, lorſque ce Prince, dans ſon Voyage en France, *paſſa ſur les Etats de la Théologie*. Voyez le Livre intitulé: *Le* CZAR PIERRE PREMIER *en France*, par Mr. *Hubert le Blanc*, Tome I, *pag.* 150.

„ de cauſer pareils accidens. Pour obvier à
„ l'inconvénient, on eſt obligé, une fois pour
„ toutes, d'ôter le feu des mains de ceux qui
„ n'ont pas la diſcrétion d'en faire uſage. Ceux-
„ là ont le tort tout entier, qui jouent à un
„ jeu, où il n'y a que perte à riſquer pour l'E-
„ tat, & aucun eſpoir d'utilité qui puiſſe lui en
„ revenir.

On trouvera une Note aſſez curieuſe ſur ce qui arriva à *Saül* lorsqu'il conſulta la Magicienne d'Endor. Comme elle eſt trop longue pour être inſérée ici en entier, nous nous contenterons d'en donner la ſubſtance, après avoir expoſé le Texte auquel elle a raport. Lorſque *Saül* ſe vit à la veille d'être attaqué par une puiſſante Armée, voyant qu'il ne lui étoit pas poſſible de conſulter Dieu par le moien de l'*Urim*, & qu'après la mort de *Samuël* il ne reſtoit aucun Prophète à qui il pût s'adreſſer, il ſe détermina à aller trouver la Magicienne d'Endor. Dans cette vue il ſe mit en chemin, quitta ſes habits Royaux, & étant arrivé de nuit chez la Nécromancienne, il s'engagea au ſecret, & obtint qu'elle évoquât *Samuël*. Elle le fit, mais quand elle vit paroitre le Prophète, ſoit d'une manière différente de celle dont paroiſſoient les autres morts qu'elle évoquoit, ou d'une manière qui lui fît connoitre que c'étoit *Saül* lui-même qui avoit eu recours à ſon miniſtère, elle jetta un grand cri, & ſe plaignit d'avoir été trompée. *Saül* lui dit de ne rien craindre, & lui demanda ce qu'elle avoit vu. Elle lui répondit, des Dieux, des Anges, ou des Juges, (car l'Original eſt également ſuſ-

ceptible de ces trois ſens) montant de terre. Elle décrivit celui qu'elle voyoit comme un Vieillard couvert d'une Manteline. *Saül* comprit que ce devoit être *Samuël*, & ſe proſterna en terre devant lui. Le Spectre, ou comme le Texte s'exprime, *Samuël*, lui demanda alors pourquoi il avoit troublé ſon repos en l'évoquant; & *Saül* lui avoua que c'étoit l'angoiſſe où il ſe trouvoit à cauſe des Philiſtins, & l'impoſſibilité de conſulter Dieu, qui l'avoient obligé à prendre cette étrange route, pour ſavoir de lui comment il pourroit ſe tirer de l'embarras cruel où il ſe trouvoit. Mais *Samuël* lui fit cette terrible réponſe. *Pourquoi m'interroges-tu, puiſque l'Eternel s'eſt retiré d'avec toi à cauſe de ta desobéiſſance à ſes ordres, & que ton Royaume eſt donné à* David? *Voici*, continua-t-il, *l'Eternel va livrer les Iſraëlites entre les mains de leurs Ennemis, & toi & tes fils ſerez demain avec moi.*

C'eſt ſur ce Texte que roule la Note de nos Auteurs, & il faut avouer que les circonſtances tout-à-fait ſingulières qu'il renferme, demandoient quelques éclairciſſemens, ſuppoſé cependant qu'il puiſſe être éclairci, car de quelque manière qu'on l'enviſage, il offre par-tout des difficultés preſque inſurmontables, qu'on n'oſeroit entreprendre de réſoudre, ſans riſquer de s'égarer. Nos Hiſtoriens en conviennent eux-mêmes. „ Il y a, *diſent-ils*, peu de „ Paſſages dans le V. T. qui ayent donné au- „ tant d'exercice aux Commentateurs, tant an- „ ciens que modernes, que celui dont il eſt „ ici queſtion, & quand on les a tous lus, on

„ ſe

„ ſe trouve obligé d'avouer qu'il y a des dif-
„ ficultés, quelque ſens qu'on donne à l'his-
„ toire de l'apparition de *Samuël*. C'eſt pour-
„ quoi nous avons adopté l'explication qui
„ nous paroit la plus naturelle, à laquelle nous
„ joindrons les raiſons qui nous ont portés à
„ lui donner la préférence.

Voila qui eſt modeſte & ſincère. Nos Auteurs veulent bien prendre parti, ils veulent bien ſe déterminer ſur le ſens le plus naturel de ce Paſſage, mais ils reconnoiſſent en même tems qu'il ne laiſſe pas d'être ſujet à de très grandes difficultés. Pour donner plus de vraiſemblance à leur opinion, ils commencent par expoſer & réfuter celle de quelques autres Commentateurs, qui n'ont ni penſé ni raiſonné comme eux ſur cet article. Abrégeons ce qu'ils en diſent, mais cependant de telle manière que le Lecteur ſe trouve en état de faire un juſte parallèle, & de juger de la force des raiſons alléguées de part & d'autre. Je dois faire remarquer que dans ces ſortes de Procès il n'y a jamais qu'un ſeul Avocat, & qu'on le doit ſuppoſer d'aſſez bonne foi pour expoſer fidélement l'état de la queſtion, & ne pas affoiblir les raiſons de l'un pour donner plus de force & plus de poids à celles de ſon adverſaire. J'avoue que c'eſt beaucoup ſuppoſer, car comme l'Avocat eſt en même tems Partie, il faut qu'il ſoit bien intègre, bien équitable pour ne pas uſer de quelque petite ſupercherie, dans la vue de faire trouver ſa cauſe bonne au Public.

La prémière opinion qu'examinent nos Auteurs, c'eſt celle de ceux qui font de la Né-

cromancienne d'Endor un *Ventriloque* qui joua *Saül*. Ils prétendent que cette opinion fait violence au Texte, & qu'il n'eſt pas apparent qu'une Femme, qu'on ſuppoſe ſi habile, ait aſſez manqué de politique pour faire une ſi terrible réponſe à *Saül*, quand même on avoueroit qu'elle étoit inſtruite des circonſtances où ce Prince ſe trouvoit. Des gens de ſa ſorte aiment mieux flater ceux qui les conſultent, & la crainte que lui inſpira la préſence de *Saül*, lui auroit fait préférer ce parti à tout autre. Ajoutez à cela, qu'une ſi terrible dénonciation auroit été le vrai moïen de porter *Saül* à tâcher de ſe dérober au ſort qui lui étoit prédit, ſoit en prenant la fuite, ſoit par quelque autre voïe.

Suivant nos Auteurs, ce dernier argument a la même force contre ceux qui croient que le Démon prit la forme & joua le rôle de *Samuël*, à moins qu'on ne le ſuppoſe ſi bien inſtruit de l'avenir, qu'il ſût que *Saül* ſe tueroit lui-même, malgré les avertiſſemens qui lui avoient été donnés. Quand même on tomberoit d'accord qu'il pouvoit prévoir que les Philiſtins ſeroient plus forts que *Saül* & ſon Armée, il ne pouvoit néanmoins avoir aucune certitude que ce Roi leur livreroit bataille après ce qu'il venoit d'aprendre, ni, en cas qu'il s'engageât dans un combat, que lui & ſes trois fils y perdroient la vie. N'eſt-ce pas d'ailleurs une choſe abſurde de ſuppoſer, que l'Ecrivain ſacré ſe ſeroit exprimé comme il a fait, & auroit introduit le Prophète évoqué comme parlant à *Saül*, ſi le Démon avoit été le ſeul acteur de

cet-

cette scène? Enfin, est-il vraisemblable que le Démon auroit affecté le langage d'un Saint, en reprochant à *Saül* sa méchanceté & sa desobéissance, & particulierement de l'avoir évoqué, ce qui ne pouvoit que lui être très agréable?

Mais, dit-on, il y a dans cette prophétie deux fausſetés, qu'on ne peut attribuer qu'au Père du Mensonge, ou à une trompeuse, qui vouloit contrefaire la Prophétesse. La prémiere est, que le Spectre dit à *Saül: Toi & tes Fils serez avec moi.* Or puisque *Saül*, s'étant tué lui-même, mourut comme un Reprouvé, comment pouvoit-il être avec *Samuël* dans le séjour des Bienheureux? Nos Auteurs répondent à cela que ces paroles de *Samuël* ne signifient autre chose, sinon, *tu mourras*, ou, *tu seras dans un autre Monde comme moi.* L'autre fausseté prétendue est, que le Spectre dit *demain*, & que cependant la bataille ne se donna pas le lendemain, mais un ou deux jours plus tard. Pour lever cette nouvelle difficulté, nos Historiens font voir que le mot Hébreu מָחָר *Mahar* ne signifie pas ici précisément *le lendemain*, & qu'il doit souvent être traduit par *dans peu*, & quelquefois *dans la suite.*

Voila le pour & le contre d'une opinion embrassée par un grand nombre d'Auteurs. Mais je trouve que dans cette dispute, & dans toutes celles qui se font par écrit, les agresseurs ont sur leurs adversaires cet avantage, qu'ils parlent toujours les derniers, & qu'ils suppoſent que les autres ont tout dit, & n'ont plus rien à repliquer pour leur justification. Je veux bien parier que dans une dispute reglée & de vive

voix ; ceux qui ſont pour l'opinion que l'on vient de réfuter, ne reſteroient pas muets, & ne manqueroient pas d'armes offenſives & défenſives pour faire de nouvelles attaques, & parer les coups qu'on vient de leur porter. J'aurois preſque envie de prendre leur parti, du moins ſur quelques articles ; mais j'aime mieux garder ici une exacte neutralité, d'autant plus que je vois que le fonds de la queſtion ne ſauroit être aſſez éclairci pour qu'on puiſſe en parler avec quelque eſpèce de certitude. Je n'aime point à raiſonner ſur des faits embrouillés, lorſqu'on ne peut plus remonter à la ſource dont ils ſont partis, à moins que le ſens de ce qu'ils contiennent ne ſoit expoſé clairement, diſtinctement & ſans nulle équivoque.

Reſte à expoſer le ſentiment de nos Auteurs. Le voici. „ Nous croyons donc, *diſent-ils*, „ avec la plus grande partie des Ecrivains, tant „ anciens que modernes, que ce fut réellement *Samuël* qui apparut à la Magicienne, „ & qui prédit la mort de *Saül* & la défaite d'Iſraël. Les anciens Juifs paroiſſent avoir été „ dans la même idée, puiſqu'il eſt dit dans le „ le Livre de l'Eccléſiaſtique (*a*) que *Samuël* „ prophétiſa après ſa mort ; qu'il éleva ſa voix „ de terre, &c. C'eſt là, comme nous l'avons déja obſervé, le ſens le plus naturel du „ Texte. On peut, à la vérité, y oppoſer „ deux objections, que nous démontrerons être peu de choſe, en comparaiſon de celles „ que nous avons oppoſées aux deux autres ſentimens.

La

(*a*) *Eccleſiaſtiq.* XLVI. vers la fin.

La prémière de ces objections eſt tirée de l'abſurdité qu'il y a de ſuppoſer que le Démon ait aſſez de pouvoir ſur les Ames des Morts, & particulierement ſur celles des Saints, pour les évoquer à la réquiſition d'un Magicien. Voila l'objection, & voici la réponſe, où il me ſemble que l'Auteur de la Note élude un peu la difficulté qu'on lui propoſe. C'eſt un artifice dont on ſe ſert quelquefois, faute de bonnes raiſons. „ Je répons, *dit-il*, qu'il n'eſt pas „ néceſſaire de ſuppoſer que le Démon ait eu „ un tel pouvoir, mais ſeulement que Dieu ait „ fait paroitre *Samuël* pour reprocher à *Saül*, & „ ſes crimes précédens, & celui qu'il commettoit actuellement en recourant à la Nécromantie, contre les Loix qu'il avoit lui-même établies, & prévenir par-là, s'il étoit „ poſſible, qu'il ne fît une auſſi funeſte fin. „ J'ajoute que tout ceci arriva contre l'attente „ de la Magicienne, qui ne pouvoit pas ignorer que c'étoit une choſe au-deſſus de ſon „ pouvoir que d'évoquer les Ames des Bienheureux, & qui, après avoir ſeulement fait „ paroitre quelqu'un de ſes Eſprits familiers, „ auroit ſuppléé au reſte par ſon adreſſe.

Vous croyez peut-être que la diſpute eſt finie par cette réponſe à l'objection propoſée. Détrompez-vous. Les adverſaires reviennent à la charge avec de nouvelles armes, & font contre la réponſe une nouvelle objection. Ils diſent „ qu'il n'eſt pas apparent que Dieu, qui avoit „ refuſé de répondre à *Saül*, tant par l'*Urim* que „ par ſes Prophètes, ait conſenti à faire cette „ réponſe par le miniſtère d'une Nécroman-

„ cienne ". Pour ſe tirer de ce nouvel embarras, nos Auteurs remarquent que le Texte n'emporte pas le refus de répondre à *Saül* par l'*Urim* ou par des Prophètes, mais que *Saül* ne pouvoit interroger Dieu par aucune de ces deux voies. En effet, diſent-ils, „ comment „ l'auroient-ils conſulté par l'*Urim*, puiſque „ le Grand Prêtre étoit auprès de David? „ Quand même Dieu auroit refuſé de répondre „ par l'*Urim*, de la manière ordinaire, il ne „ s'enſuivroit pas qu'il n'ait pu révéler à *Saül* „ ſa deſtinée d'une façon extraordinaire, pour „ faire plus d'impreſſion ſur un Prince, qui a„ voit eu peu d'égards pour les ordres de Dieu, „ quand ils lui avoient été communiqués par„ *Samuël*. Peut-être auſſi que Dieu permit „ que *Saül* s'adreſſât à une Magicienne pour „ lui faire ſentir à quel dégré d'impiété il étoit „ parvenu, par les reproches que lui en fit„ *Samuël*.

Malgré ma neutralité, je ferai à mon tour une petite objection contre ce que vient d'avancer l'Auteur de la Note, lorsqu'il dit que *Dieu fit paroitre Samuël pour prévenir par-là, s'il étoit poſſible, qu'il ne fit une auſſi funeſte fin.* Je demande s'il n'étoit pas poſſible que *Saül* évitât d'avoir une fin auſſi funeſte? Perſonne n'en diſconviendra, puiſque cela dépendoit ſur-tout de la ſuite d'un évènement dont Dieu étoit abſolument le maître. Or, ſuivant notre Auteur, le but de Dieu étoit d'empêcher la fin funeſte de *Saul*, en faiſant paroitre *Samuël*; dites-moi donc, je vous prie, à qui on doit attribuer la faute du triſte ſort du Roi des Juifs?

Juifs? Prétendre que la choſe étoit impoſſible, c'eſt ſuppoſer une impuiſſance en Dieu, c'eſt ſuppoſer qu'il ne pouvoit diſpoſer l'évènement de la Bataille de quelque autre manière qui eût empêché *Saül* de ſe donner la mort. Avancer que Dieu ne voulut point permettre que ce Prince échapât à tant de malheurs, ce ſeroit, à ce qu'il me paroit, ſe contredire viſiblement, puiſque l'Auteur ſuppoſe que *Dieu fit paroître* Samuël *pour prévenir une auſſi funeſte fin*. Le but de Dieu étoit que *Saül* n'eût pas une funeſte fin, la choſe étoit poſſible, puiſqu'elle dépendoit de lui, pourquoi donc le contraire a-t-il prévalu? Dans quel affreux labyrinthe ne ſe jette-t-on pas, lorsqu'on entreprend d'agiter de pareilles queſtions toutes pleines de myſtères & d'obſcurités! C'étoit à l'Auteur à éclaircir celle-ci, ou à s'abſtenir d'y donner lieu.

La Note que nous venons de raporter, peut donner au Lecteur une idée de celles qu'on a inſérées en aſſez grand nombre dans le Chapitre VIII, qui contient, comme nous l'avons dit, l'*Hiſtoire des Juifs depuis* Saül *juſqu'à la Captivité de Babylone*. Encore un mot ſur *Saül*, & puis je mettrai fin à cet Extrait. Ce qu'il me reſte à dire touchant ce Prince, regarde la maladie dont il fut attaqué, & dont les Commentateurs ont parlé aſſez différemment. Le Texte porte, que peu de tems après l'onction de *David*, l'Eſprit de Dieu ayant abandonné *Saül*, ce Prince commença à être tourmenté par un mauvais Eſprit, ou par une profonde Mélancolie; qu'on lui conſeilla, pour ſoulager ce mal, de faire venir, pour jouer de

la Harpe devant lui, le jeune *David*, qui s'étoit aquis la réputation d'être non ſeulement un habile Muſicien, mais auſſi un jeune homme diſcret & brave; que *David* fut mandé & gagna tellement, par les agrémens de ſa perſonne & la douceur de ſa Muſique, l'affection de *Saül*, que ce Prince lui donna la charge de porter ſes armes, & obtint d'*Iſai* qu'il reſteroit auprès de ſa perſonne; qu'ainſi, toutes les fois que *Saül* avoit une attaque de ſon mal, *David* le ſoulageoit en jouant de quelques Inſtrumens, après quoi il s'en retournoit chez lui reprendre ſes occupations ordinaires. Nos Auteurs ajoutent, qu'il paroit par la ſuite de l'Hiſtoire que *David* ſéjourna à Bethléhem durant les bons intervalles qu'eut *Saül*, & qu'un de ces intervalles fut ſi conſidérable, qu'au retour de *David* à la Cour, ni *Saül*, ni ſon Général *Abner*, ne ſavoient qui il étoit.

Nos Auteurs ont fait ſur ce Texte différentes Remarques, qui ont chacune leur mérite & leur utilité. Je ne m'arrêterai qu'à celle qui concerne les effets merveilleux que la Muſique de *David* produiſoit ſur *Saül*. Pour en rendre raiſon, nos Hiſtoriens ne croient pas qu'il ſoit néceſſaire d'avoir recours à des Miracles, comme ont fait quelques Commentateurs (*a*), qui s'imaginent qu'il jouoit ſur ſa Harpe quelques Pſeaumes ou quelques Prières, dont l'efficace étoit un Exorciſme, qui chaſſoit le mauvais Eſprit, dont *Saül* étoit poſſédé. „ Perſonne „ n'ignore, *diſent-ils*, le pouvoir qu'a la Mu-

„ ſique

(*a*) De Lyr. Toſtat. Ferrar. Cornel. à Lapid. & *alii*.

„ ſique ſur des perſonnes attaquées de mélan-
„ colie, ce que nous croyons avoir été le cas
„ de *Saül*. A la vérité, ſa maladie eſt appel-
„ lée *un mauvais Eſprit de par l'Eternel*; mais
„ ſuivant nous, ces paroles ſignifient ſimple-
„ ment, que Dieu permit qu'il tombât dans
„ cette profonde Mélancolie, pour le punir
„ de ſa desobéiſſance. Et ce ſentiment n'eſt
„ pas le nôtre en particulier, c'eſt celui qui eſt
„ à préſent le plus généralement reçu (*a*), &
„ qui nous paroit s'accorder le mieux avec le
„ génie de la Langue Sainte.

Tel eſt le ſentiment de nos Auteurs ſur le Texte en queſtion, & ce ſentiment paroit être le mieux fondé. Il n'y a en effet nul lieu de douter que les accidens fâcheux auxquels *Saül* étoit ſujet, ne fuſſent l'effet d'une eſpèce de Mélancolie, dont les ſymptômes ſont quelquefois des plus ſinguliers, & tout-à-fait étonnans. Ce qui confirme cette opinion, c'eſt que la Muſique tenoit lieu de remède à ce Prince, dans les fâcheuſes attaques qu'il reſſentoit par intervalles. Je ſuis ſurpris que nos Hiſtoriens, qui s'étendent quelquefois ſur des matières moins importantes, ne nous aient donné ici aucun exemple de ce pouvoir merveilleux qu'a effectivement la Muſique dans cette maladie, & quelques autres où l'imagination ſe trouve dérangée: ils auroient par-là donné une preuve directe & ſenſible de leur opinion, détruit le préjugé contraire, & rendu leur Note infiniment plus intéreſſante & curieuſe.

Je

(*a*) Grot. Cajetan. Geneb. Le Clerc, & alii multi.

Je ſupplérai à ce défaut par quelques faits bien avérés, & dont le récit ne peut que cauſer un plaiſir mêlé de ſurpriſe & d'admiration à ceux de mes Lecteurs qui les ignorent. Le prémier de ces faits a été bien vérifié par Mr. *Dodart*, Philoſophe à qui il auroit été difficile d'en impoſer, & dont le témoignage ne ſauroit d'ailleurs être ſuſpect.

Voici comme Mr. *de Fontenelle* raporte ce fait d'après Mr. *Dodart* (*a*). Un Muſicien illuſtre, grand Compoſiteur, fut attaqué d'une fièvre, qui ayant toujours augmenté devint continue avec des redoublemens; enfin le ſeptième jour il tomba dans un délire très violent, & preſque ſans aucun intervalle, accompagné de cris, de larmes, de terreur, & d'une inſomnie perpétuelle. Le troiſième jour de ſon délire, un de ces inſtincts naturels, que l'on dit qui font chercher aux Animaux malades les Herbes qui leur ſont propres, lui fit demander à entendre un petit Concert dans ſa chambre; ſon Médecin n'y conſentit qu'avec beaucoup de peine. On lui chanta les *Cantates* de M. *Bernier*. Dès les prémiers accords qu'il entendit, ſon viſage prit un air ſérein, ſes yeux furent tranquiles, les convulſions ceſſèrent abſolument, il verſa des larmes de plaiſir, & eut alors pour la Muſique une ſenſibilité qu'il n'avoit jamais eue..... Il fut ſans fièvre durant tout le Concert, & dès que l'on eut fini, il retomba dans ſon prémier état. On ne manqua pas de continuer l'uſage d'un remède, dont le ſuc-

(*a*) Hiſt. de l'Acad. Roy. des Scienc. *An.* 1707. *pag.* 8.

ſuccès avoit été ſi imprévu & ſi heureux, la fièvre & le délire étoient toujours ſuſpendus pendant les Concerts, & la Muſique étoit devenue ſi néceſſaire au Malade, que la nuit il faiſoit chanter, & même danſer une Parente qui le veilloit quelquefois, & qui étant fort affligée, avoit bien de la peine à avoir pour lui ces ſortes de complaiſances. Une nuit, entr'autres, qu'il n'avoit auprès de lui que ſa Garde qui ne ſavoit qu'un miſérable Vaudeville, il fut obligé de s'en contenter, & en reſſentit quelque effet. Enfin dix jours de Muſique le guérirent entierement, ſans autre ſecours que celui d'une ſaignée du pié, qui fut la ſeconde qu'on lui fit, & qui fut ſuivie d'une grande évacuation.

Voici un ſecond exemple d'une guériſon ſi extraordinaire. Le fait eſt raporté par l'excellent Hiſtorien de l'Académie, que je viens de citer (*a*), & il le tenoit de Mr. *de Mandajor* Maire d'Alais en Languedoc, homme d'eſprit & de mérite. Un Maitre à danſer d'Alais s'étant pendant le Carnaval de 1708 d'autant plus fatigué aux exercices de ſa profeſſion, qu'ils ſont plus agréables, en tomba malade dès le commencement du Carême. Il fut attaqué d'une fièvre violente, & le 4 ou 5 jour il tomba dans une léthargie dont il fut longtems à revenir. Il n'en revint que pour entrer dans un délire furieux & muet, où il faiſoit des efforts continuels pour ſauter hors de ſon lit, menaçoit de la tête & du viſage ceux qui l'en empê-

(*a*) Ibid. *An.* 1708. *pag.* 27.

pêcholent, & même tous ceux qui étoient présens, & refuſoit obſtinément & toujours ſans parler, tous les remèdes qu'on lui préſentoit. Mr. *de Mandajor* le vit en cet état, il lui tomba dans l'eſprit que peut-être la Muſique pourroit remettre un peu cette imagination ſi déréglée, & il en fit la propoſition au Médecin. Il ne deſapprouva pas la penſée, mais il craignit avec juſtice le ridicule de l'exécution, qui auroit été encore infiniment plus grand, ſi le Malade fût mort dans l'opération d'un pareil remède. Un Ami du Maitre à danſer, que rien n'aſſujettiſſoit à tant de ménagemens, & qui ſavoit jouer du Violon, prit celui du Malade, & lui en joua les airs qui lui étoient les plus familiers. On le crut plus fou que celui qu'on gardoit dans ſon lit, & on commençoit à le charger d'injures, mais preſque auſſitôt le Malade ſe leva ſur ſon ſéant, comme un homme agréablement ſurpris, ſes bras vouloient figurer les mouvemens des airs, mais parce qu'on les lui retenoit avec force, il ne pouvoit marquer que de la tête le plaiſir qu'il reſſentoit. Peu à peu cependant ceux-mêmes, qui lui tenoient les bras, éprouvant l'effet du Violon, ſe relachèrent de la violence dont ils les tenoient, & cedèrent aux mouvemens qu'il vouloit ſe donner, à meſure qu'ils reconnurent qu'il n'étoit plus furieux. Enfin, au bout d'un quart d'heure, le Malade s'aſſoupit profondément, & eut pendant ce ſommeil une Criſe qui le tira d'affaire.

Encore un exemple de l'effet que produit la Muſique, exemple qui ne le cède en rien pour le

le merveilleux aux deux précédens, ſi même il n'en a pas davantage. Peu de perſonnes ignorent ce que c'eſt que la Tarentule (*a*), & les fâcheux ſymptômes que produit ſa morſure, mais le remède extraordinaire que l'on emploie pour les calmer & les diſſiper, eſt peut-être un peu moins connu. Ce remède eſt la Muſique, que l'on met en uſage de la manière que nous allons raporter. Peu de tems après qu'on a été mordu d'une Tarentule, il ſurvient à la partie une douleur très aigue, & peu d'heures après un engourdiſſement; on tombe enſuite dans une profonde triſteſſe, on a peine à reſpirer, le pouls s'affoiblit, la vue ſe trouble & s'égare, enfin on perd la connoiſſance & le mouvement, on meurt à moins que d'être ſecouru. Tels ſont les principaux ſymptômes du mal; & voici le ſecours le plus ſûr & le plus efficace qu'on ait juſqu'à préſent pu découvrir pour y remédier.

Lorſqu'un homme mordu eſt ſans mouvement & ſans connoiſſance, un Joueur d'Inſtrumens eſſaie différens Airs, & lorſqu'il a rencontré celui dont les tons & la modulation conviennent au Malade, on voit qu'il commence à faire quelque léger mouvement, qu'il re-

(*a*) C'eſt une groſſe Araignée à 8 yeux & à 8 huit pattes, qui ſe trouve à Tarento, d'où elle a pris ſon nom. Il y en a auſſi dans pluſieurs autres endroits de l'Italie, & dans l'Iſle de Corſe. Celles de la Pouille ſont les plus dangereuſes. Il n'y a même que celles des Plaines qui le ſoient beaucoup, parce que l'air eſt plus échauffé dans les Plaines que ſur les Montagnes. Voy. *l'Hiſt. de l'Acad.* An. 1702. *pag.* 20.

remue d'abord les doigts en cadence, enſuite les bras & les jambes, peu à peu tout le corps, & enfin ſe lève ſur les piés, & ſe met à danſer, en augmentant toujours d'activité & de force. Il y en a tel qui danſe ſix heures ſans ſe repoſer. Après cela on le met au lit, & quand on le croit aſſez remis de ſa prémière danſe, on le tire du lit par le même Air pour une danſe nouvelle. Cet exercice dure pluſieurs jours, tout au plus ſix ou ſept, juſqu'à ce que le Malade ſe trouve fatigué, & hors d'état de danſer davantage, ce qui annonce ſa guériſon; car, tant que le venin agit ſur lui, il danſeroit, ſi on vouloit, ſans aucune diſcontinuation, & enfin il mourroit d'épuiſement de forces. Le Malade, qui commence à ſe ſentir las, reprend peu à peu la connoiſſance & le bon-ſens, & revient comme d'un profond ſommeil, ſans ſe ſouvenir de ce qui s'eſt paſſé pendant ſon accès, non pas même de ſa danſe.

Quelquefois le Malade, ſorti de ſon prémier accès, eſt entierement guéri; mais s'il ne l'eſt pas, il lui reſte une noire mélancolie, & de l'aliénation d'eſprit, il fuit les hommes & cherche l'eau; &, ſi on ne le garde avec ſoin, il va ſe jetter dans quelque Rivière, ou dans la Mer. L'averſion pour le noir & pour le bleu, & au contraire l'amour du blanc, du rouge & du vert, ſont encore des ſymptômes bizares de cette maladie. Si on n'en meurt pas, l'accès revient au bout d'un an, à peu près dans le tems qu'on a été mordu, & il faut recommencer la danſe. Quelques-uns ont eu ces retours reglés pendant vingt & trente ans. Chaque Malade a

ſon

ſon Air particulier & ſpécifique; mais, en général, ce ſont des Airs d'un mouvement très vif. Voila, dit Mr. *de Fontenelle*, d'après qui nous parlons, ce qui eſt atteſté par des perſonnes dignes de foi, & ce qui fut confirmé à l'Académie, non ſeulement par le ſoin que Mr. *Geoffroy* avoit eu de s'en informer en Italie, mais encore par des Lettres que lut le P. *Gouye*, où un P. Jéſuite de Toulon mandoit qu'il avoit vu danſer pluſieurs jours de ſuite un Soldat Italien mordu d'une Tarentule.

Ces faits peuvent ſervir de preuves au ſentiment que nos Auteurs ont embraſſé. Le cas de *Saül*, qui ſe trouvoit ſoulagé par la douceur de la Muſique de *David*, n'a certainement rien de plus merveilleux ni de plus extraordinaire que ce que je viens de raporter; & je croirois même que l'effet, que produiſent certains Airs ſur le cerveau dérangé d'un homme mordu de la Tarentule, a encore quelque choſe de plus inexplicable, de plus incompréhenſible, & qui aproche davantage du prodige. Quelques Philoſophes ont entrepris de rendre raiſon de ces phénomènes; mais le ſecret de ces merveilles eſt enveloppé de trop de ténèbres pour pouvoir le découvrir: O Nature, Nature! Que tes démarches ſont impénétrables & myſtérieuſes, & que nos lumières ſont foibles & bornées!

Ma tâche eſt finie, & je borne là mon Extrait. Que pourrois-je dire de plus pour faire connoître ce Volume? Parcourrai-je l'Hiſtoire des Aſſyriens, celle des Babyloniens, des Mèdes & des Perſes? Tout cela me conduiroit trop loin; & d'ailleurs l'Hiſtoire de ces Peu-

ples eſt déja ſi connue par un grand nombre d'Ouvrages, qu'il ſuffit d'avoir indiqué dans mes deux Extraits des Volumes précédens le beau & vaſte plan que nos Auteurs ſe ſont propoſé, & qu'ils ont ſuivi juſqu'à préſent avec beaucoup d'exactitude. A l'égard des Notes on y rencontre par-tout une agréable variété, beaucoup d'érudition, des recherches rares & curieuſes, en un mot dequoi intéreſſer & contenter la plupart des Lecteurs. Il me ſuffit d'en avoir raporté quelques-unes pour ſervir d'exemples, & faire juger du prix des autres. Ce qui m'a donné une idée avantageuſe du mérite des Auteurs qui travaillent à cet Ouvrage, c'eſt que dans les matières où les avis ſont partagés, ils ne propoſent leur ſentiment qu'avec beaucoup de retenue & de modeſtie, & que dans leurs critiques on ne remarque jamais ni aigreur, ni animoſité, ni faux zèle, ni aucun terme, aucun expreſſion qui puiſſe choquer la bienſéance, ou irriter ceux qui ne ſeroient pas de leur opinion.

Il me reſteroit, pour ſatisfaire pleinement le Lecteur, à dire un mot de la Traduction. On me demandera peut-être ſi elle eſt fidèle, ſi elle eſt exacte, & ſi ſon mérite répond en tout à celui de l'Original Anglois. Je répondrai que je n'en ſai rien. Pour en parler pertinemment il faudroit entendre cette Langue; je ne l'entens point. Quant au Style, il me paroit pur, net, clair, dégagé de tout embaras, tel enfin qu'il ſeroit difficile de le rendre meilleur ſans changer l'ordre des phraſes & des périodes. Dans un petit *Avertiſſement des Libraires*, qui eſt in-

inſéré à la tête de ce Volume, on lit les paroles ſuivantes, à la louange du Traducteur. *Comme le Public a été très ſatisfait de la Traduction des deux prémiers Volumes de cette Hiſtoire, nous avons prié la même Perſonne, Homme du prémier mérite par ſon génie & par ſes lumières, de vouloir bien traduire auſſi le troiſième Tome, & un quatrième qui eſt ſous preſſe.* Si celui que les Libraires ont ici en vue, eſt le même à qui la voix publique attribue la Traduction de cet Ouvrage, je ſouſcris très volontiers aux éloges qu'ils lui donnent, & je renchérirois encore ſur ce qu'ils en diſent, ſi je ne craignois de bleſſer ſa modeſtie. Il n'y a cependant perſonne qui mériteroit davantage d'être loué, que ceux qui ont beaucoup de talens ſans preſque le ſavoir eux-mêmes.

ARTICLE II.

MEMOIRES *pour ſervir à l'*HISTOIRE NATURELLE *des* PETRIFICATIONS *dans les quatre Parties* du Monde, &c. Second Extrait (*a*).

III. *Lettre ſur un Phénomène remarquable contre l'Augmentation prétendue de la Terre* (*b*).

CEtte Lettre eſt deſtinée à réfuter deux conjectures faites par Mr. *Newton*. Ce grand Phi-

(*a*) On a donné le prémier Extrait de cet Ouvrage à la *page* 127 de la Partie précédente de cette *Bibliothèque*.
(*b*) Elle eſt datée de Neuchâtel, 10 Mai 1740, & ſignée B.

Philoſophe, ſur une ſuppoſition erronée de de quelques Chimiſtes, que l'eau ſe convertit en terre, s'eſt imaginé que „ notre Globe perd „ peu à peu la quantité d'eau qui lui eſt néceſ- „ ſaire, parce que cette eau, après avoir ſervi „ à la nourriture des Plantes, eſt transformée „ en terre, deſorte que le volume du Globe „ en eſt augmenté dans ſa partie ſolide, ce qui „ fait qu'il a beſoin d'emprunter des Comètes „ une nouvelle portion de matière liquide ". Mais, comme cette prétendue augmentation du volume du Globe terreſtre lui paroiſſoit trop peu conſidérable & trop lente pour donner une raiſon phyſique de l'accélération du moyen mouvement de la Lune, il joignit les *vapeurs qui viennent du Soleil & des Etoiles fixes, aux vapeurs des Queues des Comètes. Ces vapeurs*, ſi on l'en croit, *peuvent tomber, par leur propre gravité, dans les Atmoſphères des Planètes, y être condenſées & converties en eau & en eſprits humides*, & enſuite, par le moyen d'une chaleur lente, être changées peu à peu *en Sels, en Soufres, en Teintures, en Vaſes, en Limon, en Glaiſe, en Argile, en Sable, en Pierres, en Coraux*, & en d'autres corps terreſtres.

L'Auteur de cette Lettre fait voir, en habile homme, que Mr. *Newton* s'eſt trompé, & que ces *deux conjectures valent bien toutes celles que l'on a reprochés au Grand* Deſcartes. Sans entrer en diſcuſſion ſur cette nouvelle théorie de notre Globe, fort différente de celle que Mr. *Whiſton* dédia en 1722 à Mr. *Newton* lui-même, & encore plus défférente des phénomènes de la Nature, il ſe contente d'op-

po-

poſer à ces prétendues transformations, l'aveu de tous les Philoſophes modernes, qui reconnoiſſent unanimement que les Coraux, & quantité d'autres Corps organiſés, dont il fait mention au ſujet du paſſage de Mr. *Newton*, appartiennent au règne végétal & au règne animal, & que les uns ont végété & vécu dans la Mer, & les autres ſur la Terre.

Mr. de *Voltaire* eſt aſſez maltraité dans cette Lettre, au ſujet de ce qu'il a avancé touchant la *révolution entière de l'Ecliptique & de l'Equateur de* 1944000 *ans, qui peut ſeule, à l'aide du mouvement journalier de la Terre, tourner notre Globe ſucceſſivement à l'Orient, au Midi, à l'Occident, au Septentrion*, &c. „ Rien n'eſt ſi vain, dit l'Auteur, que cette „ prétendue Période. Elle va de pair avec les „ Chronologies des Chaldéens, des Egyptiens, „ des Indiens & des Chinois ". Il fait voir en peu de mots l'abſurdité de ces Chronologies, & promet, en finiſſant, que *le ſujet en ſera amplement diſcuté dans des Lettres ſur les Antiquités Chinoiſes, qui paroîtront un jour.*

IV. *Lettre à Mr.* Garcin, *ſur les Poiſſons pétrifiés* (*a*).

Cette Lettre eſt toute pleine de louanges magnifiques pour Mr. *Garcin*. On y étale tous les Titres, on le met au rang des Grands-hommes, & on y fait un éloge pompeux & flatteur de

(*a*) Cette *Lettre* eſt datée de Neuchâtel, 20 Août 1741, & ſignée B.

de quelques Mémoires qu'il a publiés, l'un sur un *Insecte curieux*, & trois autres sur des *Plantes rares des Indes*. „ Vos découvertes dans „ la *Météorologie*, lui dit l'Auteur, vous font „ auſſi beaucoup d'honneur chez les Phyſiciens „ du prémier ordre, & vous en feront encore „ davantage quand vous aurez donné votre „ Syſtême complet, & que vous l'aurez mis „ au-deſſus des difficultés qui arrêtent encore „ les Savans ". Un fait important, dont l'Auteur a cru encore devoir informer le Public, c'eſt que Mr. *Garcin a généreuſement fait préſent au célèbre Mr.* Burman, *Docteur en Médecine à Amſterdam, d'une partie de ſon beau Recueil de Plantes ſeches des Indes & du Cap de Bonne Eſpérance*. D'autres perſonnes, & l'Auteur même, ont auſſi reſſenti les effets de la généroſité de Mr. *Garcin*. *Souffrez*, lui dit notre Auteur, *que je vous témoigne publiquement ma vive reconnoiſſance pour le beau préſent des belles Curioſités de Terre & de Mer, dont vous avez bien voulu enrichir depuis peu mon petit Cabinet de Coquilles & de Pétrifications*. Ce préſent a été le motif qui a engagé l'Auteur à adreſſer ſa Lettre à Mr. *Garcin*. Le prémier a payé, comme l'on voit, ſon généreux Ami, d'une monnoie, qu'il a cru & qu'il a ſçu, ſans doute, devoir lui être agréable. Il n'a pas ignoré que Mr. *Garcin* aime cette belle *Gloire*, que l'Abbé de *S. Pierre* recommande tant, & qui eſt chez les Grands-hommes le principal motif de leurs plus belles entrepriſes. *Cette chimère-là*, a dit un Bel-Eſ-

Esprit (*a*), *est ce qu'il y a de plus puissant au monde. Elle est l'ame de tout, on la préfère à tout, & voyez comme elle peuple les Champs Elisées; la gloire nous amène ici plus de gens que la fièvre. Je suis du nombre* (c'est *Lucrèce* qui parle) *de ceux qu'elle y a amenés, j'en puis parler.*

L'Auteur de la Lettre, après avoir ainsi rendu justice au mérite de son Ami, expose ses pensées sur le changement en Pierres, des petits *Crabes* qu'on trouve sur le rivage de la Côte de Coromandel. Divers Auteurs ont parlé de ces *Cancres pétrifiés*. Ils ont dit qu'il s'en trouve en quelques endroits de la Chine, sur les Côtes de cet Empire, dans l'Ile d'Hainan, sur les Côtes du Japon, & sur celles de Coromandel. Il y en a dans des Cabinets de divers Curieux d'Italie. L'Auteur fait voir que la pétrification des Crabes de la Côte de Coromandel est presque entièrement semblable à celle des Cancres pétrifiés d'Italie, de France, & même de l'Amérique. Tous ces Crabes pétrifiés, de quelque Païs qu'ils soient, sont ordinairement défectueux: il leur manque toujours quelque jambe, l'une ou l'autre Serre, les Antennes à ceux qui en avoient. Il s'en trouve qui sont privés de toutes ces parties-là; ce qui est une marque certaine, à ce que prétend l'Auteur, de l'état violent & forcé dans lequel ils ont été. Une chose bien singulière, & qui mérite le plus d'être admirée, c'est que l'on

(*a*) *Mr. Fontenelle, dans le Dialogue de Lucrèce & de Barbe Plomberge.*

l'on obſerve encore dans pluſieurs les marques viſibles de leurs yeux.

Après ces remarques ſur les Crabes pétrifiés, l'Auteur examine un autre phénomène des plus ſinguliers, & abſolument analogique au précédent. Ce phénomène concerne diverſes ſortes de Poiſſons renfermés entre des plaques de pierre, ſouvent ornées de petits Criſtaux, qu'on trouve en différens endroits de l'Europe & de l'Aſie. On en voit dans des pierres blanchâtres de Bolca, dans le Véronois; il y en a entre des pierres ſemblables à Oeningen, près du Lac de Conſtance, & dans des Ardoiſes noires d'une Montagne du Canton de Glaris. L'Allemagne fournit auſſi quantité de Poiſſons, dans une eſpèce de Marbre ou de Pierre à chaux griſâtre, à Rupin, à Anſpach, à Pappenheim, à Eichſtaedt, à Eyſtetten; & dans des Ardoiſes métalliques des Mines d'Eiſleben, d'Iſenach, d'Oſterode, de Franckenberg, d'Ilmenau, & d'ailleurs. On en trouve auſſi dans des plaques d'Ardoiſe blanchâtre de Waſch, en Bohême. Le Squelette preſque entier d'un Crocodile (*a*), & le Squelette d'un Poiſſon du Cabinet de Mr. le Chevalier *Sloane*, trouvés dans la Province de Nottingham, & qu'on croit venir des carrières de Fulbek, prouvent ſuffiſamment que l'Angleterre n'eſt pas deſtituée de ſemblables curioſités. A quelques lieues de Tripoli il y a une Montagne, qui fournit des Pierres griſâtres dans leſquelles on trou-

(*a*) Voyez la *Bibliothèque Angloiſe*, Tome VI. *pag.* 406, *& ſuiv.*

trouve des Poiſſons : il y en a auſſi ſur une autre Montagne de la Chine, près d'une petite Ville nommée Yen-hiang-hien, du Territoire de Fong-ſiang-fou (*a*).

Ajoutez à tous ces faits ſi ſinguliers & ſi dignes des réfléxions d'un Philoſophe, quelques circonſtances qui ne ſont pas moins remarquables. Tous ces Poiſſons ont ſubi pluſieurs dérangemens accidentels. En général, ils ont eu tous la tête écraſée ; pluſieurs l'ont perdue ; d'autres ſe trouvent ſans queue ; les nageoires & les ailerons ont été tranſpoſés dans quelques-uns ; d'autres ont été courbés en arc ; on en trouve pluſieurs dont une partie du corps a été comme ſéparée de l'autre. Il y en a, dont il ne reſte que le ſquelette ; d'autres n'ont laiſſé que des fragmens : on rencontre ſouvent des plaques qui renferment des Poiſſons diverſement ſitués ; & quelquefois c'eſt un amas biſarre d'arêtes, & d'autres fragmens de différens Poiſſons que l'on y trouve.

A quoi croyez-vous que l'on doive attribuer toutes ces irrégularités ? L'Auteur les attribue aux mouvemens de l'eau, & de la matière qui envelope ces Poiſſons, à la rencontre de divers corps qui nageoient enſemble, & aux divers efforts réciproques des couches, à meſure qu'elles ſe condenſoient. La manière dont on caſſe les Pierres & les Ardoiſes, où ſont les Poiſſons, peut auſſi contribuer à les rendre défectueux. Plu-

(*a*) *Voyages de le Brun*, Chap. VI. *pag.* 406, *& ſuiv.* Voyez encore le Tome III *de la Chine* du Père *Du-halde*, pag. 486.

Plusieurs de ces Poissons conservent encore les marques de leur Espèce, & font connoitre le lieu de leur origine. On y distingue des Brochets, des Perches, des Truites, des Harangs, des Sardines, des Enchois, des Ferrats, des Turbots, des Têtus, des Dorades, qu'on appelle Rougets en Languedoc, des Anguilles, des Saluz ou Silurus, des Guaperva du Brésil, des Crocodiles. Nôtre Auteur a vu, dans le Cabinet de Mr. *Zanichelli*, à Venise, un Poisson-volant dans une pierre de Bolca. Les pièces que l'Auteur possède, & celles qu'il a vues dans plusieurs Cabinets d'Italie & de Suisse, l'ont mis en état de juger surement de toutes ces précieuses reliques de l'ancien Monde.

Il faut avouer que voila des monumens bien autentiques d'une Inondation générale, qui doit avoir causé un terrible dérangement & bouleversement sur la surface de notre Globe. J'avoue que les Arbres & les Ossemens d'Animaux trouvés bien avant sous terre, nous offrent un phénomène que l'on peut attribuer à quelques autres causes particulières; mais à l'égard de ces Poissons de toutes Espèces, qui se trouvent comme semés & répandus sur toute la surface de la Terre & dans son sein, & dont quelques-uns viennent des Mers les plus éloignées, je ne vois pas jusqu'à présent qu'on puisse expliquer leur dispersion que par un Déluge universel. Quelle affreuse catastrophe!

V.

V. *Lettre de Mr. C***. à Mr. B***. sur les Foſſiles.*

Dans cette *Lettre*, qui eſt fort courte, l'Auteur fait une queſtion aſſez curieuſe & intéreſſante à Mr. *de* V***. & aux autres Partiſans de l'opinion, *qui promène les eaux de la Mer ſur le Globe, dans une ſuite d'un grand nombre de Siècles.* Il leur demande „ comment les „ Squelettes des Animaux terreſtres peuvent ſe „ trouver pêle-mêle avec les dépouilles des „ Animaux marins dans la terre, à une pro„ fondeur conſidérable, dans des couches exac„ tement remplies, & liées avec celles qui ſont „ au deſſus par des veines & des racines d'Oſ„ teocolle, placées en outre ſous des bancs „ d'un Tuf très dur & très compacte, & qui „ auront pour derniére couverture un lit de „ terre noire, autant profond qu'il peut l'être, „ dans les régions du Globe ſituées dans un „ Climat tempéré, & que des pluies abondan„ tes arroſent ". Il prétend qu'ils auront bien des retranchemens à forcer pour deſcendre juſqu'au fort où il les appelle. Le prémier eſt cette couche de terre noirâtre, dans laquelle ſe forment les Végétaux, & dont l'épaiſſeur varie ſelon la température & l'élévation des lieux, & la quantité du Minéral qu'elle couvre. Ce ſera à eux à faire voir que cette terre forme ſur le Globe des couches, dont la profondeur répond au tems qui s'eſt écoulé depuis que les plages ſont devenues Terre ferme, & ont reçu les pluies & les autres véhicu-

les

les de cette terre. Ils devront expliquer enſuite comment des lits de cailloux d'une profondeur conſidérable ont pu ſe former ſur des couches de Tuf, d'Arène, d'Argile, de Gravier, dont la plus baſſe de celles, où l'on eſt parvenu, ſera d'un Sable très fin, & qui aura ſervi de tombeau à des Animaux terreſtres, & qui ſeront même tout-à-fait étrangers à ces Contrées.

VI. *Lettre à Mr. de* Luze, *ſur le Squelette d'un Eléphant pétrifié* (*a*).

Ce Squelette fut trouvé dans une Montagne voiſine de *Tonnen*, Village ſitué à quelque diſtance d'*Erfort*, dans le Landgraviat de *Thuringe*, qui fait partie de l'Electorat de la *Haute Saxe*. Le fond de cette Montagne, ou plutôt de cette Colline, eſt un lit de Sable fin très pur & très blanc, qui ſe tranſporte fort loin pour l'uſage de divers Ouvriers. Ce fut là qu'au mois de Décembre de l'Année 1695, on déterra des Os prodigieux, qui faiſoient partie des jambes de derrière de l'Animal, & dont l'un étoit du poids de dix-neuf livres. On en trouva enſuite un autre de figure ronde, avec ſon emboetement plus gros que la tête d'un Homme, & peſant neuf livres; &, après celui-là, un plus grand encore, appartenant à la cuiſſe, & de la peſanteur de trente-deux livres.

Au commencement de l'Année ſuivante, après

(*a*) Cette *Lettre* eſt datée de Neuchâtel, 30 Août 1741, & ſignée B.

près que le grand froid fut passé, on se remit à creuser dans le même endroit, & on découvrit l'épine du dos avec les côtes, qui y étoient adhérantes, & dans une plus grande profondeur deux Os sphériques plus vastes encore, avec les Os des jambes de devant, & celui de l'épaule, long de quatre pieds & large de deux palmes & demie. On rencontra bientôt après les vertèbres du cou, & l'Os pointu qui en forme le *vertex*, ou le sommet. Enfin, on découvrit une tête énorme, avec quatre dents machelieres, chacune du poids de douze livres, & deux grosses dents ou cornes sortant de cette tête, larges de deux palmes & demie, & longues de huit pieds. Pour éclairer le lieu où étoit cette tête, afin qu'on pût la considérer plus exactement, on perça la colline, & il fallut, pour cet effet, creuser à la profondeur de vingt-quatre pieds: ce qui étant exécuté, le Prince de *Saxe-Gotha* s'y rendit le 22 de Janvier, & il voulut que Mr. *Tentzelius*, Auteur de cette rélation, fût du nombre de ceux qui l'accompagnoient. A l'exception des dents machelières, la carie avoit si fort gâté tous les os de cette tête, qu'on ne put en emporter aucun qui fût parfaitement sain & entier.

Cette découverte donna lieu à bien des conjectures. Les uns prétendirent que cet Animal, dont l'Espèce est originaire des Indes & d'Afrique, avoit été amené là par des Marchands de Rome, d'autres par *Attila*, d'autres par *Charlemagne*, d'autres enfin par les Comtes de *Gleichen*, & tous jugeoient en conséquence qu'il avoit été enterré dans cette Colline.

line. Entre autres raiſons qu'on allègue pour renverſer cette ſuppoſition, on fait voir que la diſpoſition de la Colline ne permet pas de croire cette prétendue ſépulture, puiſqu'en conſiderant avec attention ce Monticule, on a pu s'aſſurer qu'il n'avoit jamais été creuſé dans cet endroit. Pour rendre cette vérité ſenſible, on fait obſerver qu'une Terre noire forme le premier *Stratum* de la Colline, ou ſon lit ſupérieur épais de quatre pieds, ſous lequel ſe trouve un Gravier friable, qui reçoit, dans le milieu de ſa couche & au deſſous, des Pierres de Tuf & de l'Oſtéocolle. Ce ſecond lit a cinq pieds de profondeur. Il eſt ſuivi d'une Argile ſablonneuſe, dans laquelle ſe trouve encore une veine horizontale d'Oſtéocolle de deux pouces d'épaiſſeur. Au deſſous de cette Argile, qui occupe ſix pieds d'eſpace toujours meſuré perpendiculairement, il y a la hauteur d'un pied de cette même matière. On retrouve, après cela, un lit de Gravier de ſix pieds de profondeur: & enfin on découvre ce Sable blanc & pur, au fond duquel on n'avoit pas encore pénétré, le Squelette ayant paru après qu'on y eut creuſé à la profondeur d'environ trois pieds.

Cet arrangement ou cet état des différens lits, ſous leſquels s'eſt trouvé l'Elephant, à la profondeur de 24 pieds, fait voir évidemment, à ce que prétend *Tentzelius*, qu'on n'avoit jamais creuſé là une foſſe pour cet Animal, puiſque ſi la Colline avoit été creuſée dans cet endroit & remplie de nouveau, après que le cadavre y auroit été jetté, on y auroit ſurement trouvé les lits dérangés. D'ailleurs on conçoit

çoit beaucoup moins comment le Tuf s'y seroit formé de nouveau, & auroit pu se lier & se durcir si fort. Il y auroit eu aussi, dans ce cas, de l'interruption dans les veines, & entre les racines de l'Ostéocolle, & cette Pierre sablonneuse n'auroit pas pu y croître en telle quantité qu'elle formât une couche de deux pieds d'épaisseur, au milieu du Gravier qui composoit le second lit supérieur, & remplir au-dessous l'espace de deux pieds, &c.

De tout cela *Tentzelius* conclut que cet Eléphant est un de ceux qui périrent avec les autres Animaux dans le Déluge, & que, flottant sur les eaux, il se rencontra dans la colomne qui couvroit cet endroit de la Terre, lorsque les eaux commençoient à baisser, & qu'ayant gagné le fond elles le couvrirent des Sables qui formèrent ces différens lits, & sur lesquels une terre noirâtre s'amassa, après que la surface fut desséchée. Notre Auteur ne sauroit non plus reconnoître d'autres causes de ce phénomène, qu'une Inondation générale. Pour appuier ce sentiment, on raporte encore quelques autres faits qui ne sont pas moins dignes de la curiosité du Lecteur. Je me contenterai d'exposer ici celui qui mérite le plus d'être remarqué, & auquel j'ajouterai quelques reflexions sur les conséquences qu'on prétend en tirer. Ce fait se trouve dans une Rélation que Mr. *Salomon Reisel*, Médecin du Duc de *Wirtemberg*, envoya le 10 Février 1701, de Stutgard, à Mr. *David Spleis*, Docteur en Philosophie & en Médecine, & Professeur en Mathé-

thématique à Schaffouſe. Voici ce que contenoit cette Rélation.

Dans un lieu éloigné de mille pas de Cronſtad, petite Ville de Wirtemberg, à une lieue de Stutgard, le Séréniſſime Duc *Eberhard-Louis*, fit creuſer dans une Colline depuis la fin du Mois d'Avril juſqu'à la fin d'Octobre de l'année 1700. On y trouva plus de 60 Cornes, ou des corps recourbés ſemblables à des Cornes, depuis un pied juſqu'à dix pieds de long. On y rencontra encore un nombre prodigieux de fort grands Oſſemens, des Machoires & des Dents molaires fichées dans les Machoires, & d'autres ſolitaires; des Os des Epaules, des Hanches, des Cuiſſes, du Genou, des parties du Crane, des Vertèbres, le tout entierement ſemblable aux Os d'Eléphans.

On trouva encore au même endroit une quantité étonnante d'Oſſemens médiocres de divers Animaux domeſtiques, de ſauvages, de rapaces & d'inconnus; des parties du Crane, des Machoires, des Dents machelieres, des muſoires & des canines; des Côtes, les Os antérieurs & poſtérieurs des Vertèbres; des Os des Epaules, des Os du Tarſe, des Pieds, des Doigts, des Ongles, & leurs noyaux. Tout cela étoit accompagné d'Oſſemens plus petits, pareils à ceux de différens Animaux ſauvages & domeſtiques; puis de très petits, tels que ſont ceux des Rats & des Souris. Ils avoient tous non ſeulement la figure de vrais Os, ils en avoient encore la ſtructure organique externe & interne. Il n'y avoit aucun de ces Os

qui

qui reſſemblât à ceux d'un Homme, à moins qu'on ne veuille prendre les plus grands pour des Os de Géants. La couche de ces Oſſemens & de ces Cornes finit quand on eut creuſé vingt pieds de profondeur. Le lit, qui ſuivoit, étoit compoſé de terre ſans Os, & plus bas venoit une autre couche d'une terre rougeâtre mêlée de pierres & de particules martiales, telles qu'on les trouve coagulées dans les Bains de Canſtad.

Tous ces Oſſemens ſont, ſuivant l'Auteur de la Lettre à Mr. *de Luze*, tout autant de monumens d'une Inondation générale. „ On „ ne peut, *dit-il*, raiſonnablement attribuer „ l'introduction de tant d'Oſſemens, en tant de „ façons & en tant d'endroits, à des Inonda„ tions particulières, à des bouleverſemens & „ à des tremblemens de terre, à des Oſſemens „ ramaſſés & envelopés un long tems après „ par des matières que quelque accident y au„ roit ajoutées, à des Hommes ſuperſtitieux, „ qui, après avoir ſacrifié des Animaux, en „ auroient enſuite enſeveli les Os, & à plu„ ſieurs autres cauſes ſingulières.

Pourquoi, je vous prie, vouloir exclure toutes ces cauſes particulières, & peut-être une infinité d'autres qu'on ne ſauroit deviner, pour ne reconnoitre que celle d'une *Inondation générale* & d'un *bouleverſement de toute la ſurface ou croute de la Terre.* C'eſt aſſez l'ordinaire que, lorſqu'on a une fois adopté un Syſtême, on veut tout y raporter, ſans s'embaraſſer beaucoup de réſoudre d'une manière naturelle les difficultés ſouvent inſurmontables aux-

quelles il eſt ſujet. J'avoue que l'Auteur a de fortes raiſons à alléguer en faveur de ſon Hypothèſe ; mais j'entrevois auſſi de bien fortes difficultés qui la combattent & l'ébranlent furieuſement. Je me contenterai d'en expoſer une ſeule que voici.

Puiſque vous voulez admettre une Inondation de tout notre Globe, un bouleverſement de ſa ſurface, un dérangement général qui a déraciné les plus gros arbres, enlevé des Forêts entières, & qui, à l'aide des torrens d'eaux les a emportés & jettés dans les Païs les plus lointains, avec une infinité d'autres Plantes qui rampoient ſur la terre, avec les Animaux de toute Eſpèce, & les Hommes mêmes peut-être déja répandus par-tout l'Univers, & qui habitoient tant de différens Climats, il faut que vous admettiez que, dans cette affreuſe révolution, toute la Race humaine, toute celle des Animaux terreſtres, ait été abſorbée entierement, il faut qu'elle ait péri ſans reſſource, & ſans qu'il en ſoit échapé un ſeul. Cette terrible ſecouſſe, communiquée à notre Globe, finie, les eaux retirées & renfermées dans de nouveaux lits, la Terre s'eſt alors trouvée toute dépeuplée, elle s'eſt vue ſans Hommes, ſans Animaux. Vous ne ſauriez nier cette conſéquence, puiſque, ſelon votre Hypothèſe, on rencontre ſur la cime des plus hautes montagnes des marques ſenſibles du Déluge & du bouleverſement du Globe.

Or s'il a été un tems, qu'il n'y avoit ſur la Terre, ni Hommes, ni Animaux, je vous demande d'où ſont venus ceux qui l'habitent au-

aujourdhui ? Vous n'avez d'autre reſſource, pour éluder la force de cet argument, que de recourir ou à une nouvelle Création, ou à l'ordre que Dieu donna à Noé de ſe pourvoir d'un Bâtiment d'une grandeur énorme, pour s'y loger avec ſa famille & tous les Animaux qui devoient repeupler la Terre. Voila donc l'Arche qui vogue au gré des eaux, qui roulent impétueuſement & à grands flots au deſſus des plus hautes Montagnes, ſans être renverſée par aucune des terribles ſecouſſes que reçoit notre Globe qui s'ébroule de toutes parts.

Mais ſi l'on vous démontre que, parmi les différentes Eſpèces d'Animaux, qui ſe trouvent aujourdhui ſur la Terre, il y en a une infinité qui ne peuvent avoir été tranſportés dans l'Arche, que pluſieurs autres ne ſauroient y avoir vêcu, quelle réponſe ferez-vous pour réſoudre une difficulté qui ſemble renverſer de fond en comble tout votre Syſtême. Vous conviendrez, ſans doute, qu'il y a dans le Nouveau Monde, en Amérique, à la Chine, au Japon, dans le Groenland & la Nouvelle Zemble, des Animaux qui ne ſauroient abſolument vivre que dans les Climats où ils ont pris naiſſance, & ſe ſeul changement d'air leur fait trouver une mort certaine, comment voulez-vous qu'on ait pu les nourrir & les entretenir en vie dans l'Arche de Noé.

Autre difficulté de votre Hypothèſe. Qui a été chercher dans toutes les extrémités du Monde toutes ces différentes Eſpèces d'Animaux que vous êtes obligé de placer dans l'Arche, pour

les ſauver des eaux du Déluge univerſel? Quand même on ſuppoſeroit qu'ils y auroient effectivement été renfermés, comment pretendriez-vous expliquer leur retour dans les Régions & dans les lieux qu'ils habitent aujourdhui. Comment ont-ils traverſé des Mers immenſes pour ſe rendre dans des Iſles, où nul Mortel n'avoit abordé avant la découverte du Nouveau Monde, & où par conſéquent on ne pouvoit les avoir tranſportés.

Je me borne à cette ſeule objection, qui conſerve toute ſa force, malgré les efforts qu'ont fait des milliers de Commentateurs des Livres de Moïſe, pour tâcher de la réſoudre, ou donner du moins au fait en queſtion tout l'air de vraiſemblance dont il peut être ſuſceptible.

VII. *Lettre à Mr.* d'Ortous de Mairan, *Sécrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, ſur les Pierres à Fuſil* (*a*).

Après un petit compliment fort poli & fort gracieux, adreſſé à Mr. de *Mairan*, l'Auteur entre en matière, en raportant avec exactitude les phénomènes qui concernent le ſujet dont il eſt ici queſtion. Il remarque d'abord, en général, que l'on trouve abondamment des Cailloux ou Pierres à fuſil dans toutes les parties de l'Europe; qu'il y en a en Aſie, & que rien n'empêche que l'on ne juge par analogie qu'il s'en

(*a*) Cette *Lettre* eſt datée de Neuchâtel, 20 Novembre 1741, & ſignée L. E.

s'en rencontre auſſi beaucoup en Afrique & en Amérique.

Les Cailloux d'Europe ſont ou répandus ſur la ſuperficie de la Terre, ou enchaſſés plus ou moins profondément dans des couches de Craie, d'Argile, & d'autres matières analogues. Leur figure & leur groſſeur ne ſont pas déterminées. On en voit de plats, qui ont pluſieurs pouces en longueur & en largeur, ſur quelques pouces d'épaiſſeur. Il s'en trouve de figure ſphérique ou ovale, d'un pouce juſqu'à dix & plus de diamètre. Le vrai Genre des Cailloux ſe tire de ces figures plus ou moins régulières. Ceux de figure plus ou moins arrondie ou ovale peuvent être diſtingués en deux Eſpèces, les ſolides & les creux. L'Auteur en a eu quelques-uns de la prémière Eſpèce, & en a vu pluſieurs en Italie. Sciés en travers, on y voit des nuances de différentes couleurs, les unes ondoyantes, les autres concentriques & excentriques, & d'autres de figures bizarres. Leur ſuperficie eſt tantôt lice, tantôt ondulée de relief.

A l'égard des Cailloux creux, l'Auteur n'en connoit que de trois ou quatre Eſpèces. Les prémiers ont un vuide de différent diamètre au milieu, dont la ſuperficie intérieure & concave eſt ornée de Criſtalliſations. Tels ſont les prétendus Melons pétrifiés de Syrie. Les ſeconds renferment des bourſouflures ſolides, plus ou moins élevées, dont la matière eſt de pure Calcédoine. Ceux de la troiſième Eſpèce contiennent dans leur cavité une pouſſière fine & graveleuſe, tantôt colorée, & tantôt blanche. Ceux de la quatrième Eſpèce ne renferment

dans leur cavité intérieure que de petites élevations grumeleuses d'un blanc sale, ou de quelque couleur plus ou moins sale.

Quant aux Cailloux plats, l'Auteur n'en a vu que chez feu Mr. *Jean-Jérôme Zannichelli*, à Venise. Ces Cailloux, dont quelques-uns étoient fort lourds & d'un beau rouge clair, venoient d'une Montagne près de Téole, dans le Territoire de Padoue. Il y avoit en dedans plusieurs petites cavités vuides, dont la surface intérieure étoit d'un rouge sale, à peu-près comme de la Brique pilée. La ressemblance, qu'ont tous ces Cailloux avec les corps qui ont été en fusion, l'a déterminé à les ranger dans la classe des Pierres fondues (*a*). Il prétend, en effet, qu'ils ont été formés dans l'eau, & non dans le feu, comme il l'avoit cru auparavant avec Mr. *Leibnitz*.

La manière, dont il explique cette formation, est tout-à-fait ingénieuse. Après quelques remarques qui servent de base à son Système, mais qu'il seroit trop long de rapporter ici, voici ce qu'il dit sur cette curieuse matière, si digne des recherches & de l'attention des Naturalistes. „ Des molécules de Cristal & de terre, mêlées & épaissies jusqu'à un certain „ point, formèrent d'abord quantité de masses, „ dont une partie tourna dans le liquide agité où elles nageoient, enforte qu'elles acquirent une figure plus ou moins arrondie „ ou ovale, suivant qu'elles furent ou absolument

(*a*) C'est ce qu'il a fait dans une *Lettre sur les Minéraux*, adressée en 1713 à Mr. *Vallisnieri*.

„ ment isolées, ou environnées d'autres mas-
„ ses, qui, de plus près, ou de plus loin,
„ pouvoient résister les unes aux autres, ou
„ même diriger en mille façons les mouve-
„ mens de l'eau. L'espace vuide de quel-
„ ques-unes, & la solidité de quelques autres
„ de ces masses arrondies ou ovales, a dépen-
„ du du plus ou moins d'air, mêlé dans la
„ portion de la matière qui les compose, &
„ des parties qui reçurent les prémières une
„ plus forte condensation: celles, qui sont so-
„ lides, commencèrent à se condenser du cen-
„ tre à la circonference, & les creuses se con-
„ densèrent de la circonférence au centre.
„ C'est là la vraie raison pourquoi plusieurs de
„ ces Cailloux renferment de la poussière ou
„ de la terre, qui fut chassée au milieu, ainsi
„ qu'il est arrivé à la Géode & à l'Ethite; &
„ que d'autres ont leur cavité ornée de Cris-
„ tallisations, en quoi cette dernière sorte de
„ Cailloux ne diffère qu'en volume des Ca-
„ vernes des Alpes, où l'on trouve le Cristal
„ de Roche, & en quelques-unes le Sélénite,
„ adhérans en tout sens au Rocher, & même
„ en perçant souvent à travers la masse qui
„ approche le plus des cavités ou le Cristal
„ s'est formé.

En suivant ces idées, il n'est pas difficile à l'Auteur d'expliquer la figure plate des autres Cailloux, & de rendre raison de quelques phénomènes qui concernent cette formation. Il fait voir, par exemple, d'où vient une espèce de Pédicule à certains Cailloux, & pourquoi d'autres ne sont Pierres à fusil qu'en partie.

Toutes les explications qu'il donne, ſont claires & nettes, paroiſſent même fort juſtes, lorsqu'on les applique aux faits qu'il allègue; mais après tout, ce n'eſt encore là qu'une Hypothèſe, qui, étant ſujette à de grandes difficultés, a beſoin d'un plus grand nombre d'Obſervations & d'expériences, pour pouvoir être réduite en démonſtration. C'eſt cependant beaucoup d'être l'inventeur d'une méthode, à l'aide de laquelle on ſatisfait déja à bien des circonſtances qui accompagnent le phénomène dont il eſt ici queſtion. Un Dame, qui a beaucoup de mérite, beaucoup d'eſprit, & même d'eſprit philoſophique, a dit dans un de ſes Ouvrages (*a*) que *les bonnes Hypothèſes ſeront toujours l'ouvrage des plus Grands-hommes*; que *Copernic*, *Képler*, *Huyghens*, *Deſcartes*, *Leibnitz*, *Newton lui-même*, *ont tous imaginé des Hypothèſes utiles pour expliquer les phénomènes compliqués & difficiles*, & que *les exemples de ces Grands-hommes & leurs ſuccès doivent nous faire voir combien ceux qui veulent bannir les Hypothèſes de la Philoſophie*, *entendent mal les intérêts des Sciences.*

VIII. *Arrangement des Foſſiles proprement ainſi nommés.*

Après quelques remarques générales ſur l'infinie & agréable variété que nous offrent de tou-

(*a*) *Inſtitutions Phyſiques* de Mme. la Marquiſe de *Chaſtellet*, pag. 93.

toutes parts les productions admirables de la Nature, l'Auteur nous donne diverſes obſervations préliminaires qui ont déja paru en 1728, dans le Tome II de la Bibliothèque Italique, & delà il paſſe à l'*Arrangement des Foſſiles* dont il eſt ici principalement queſtion. Nous renvoyons le Lecteur à l'Ouvrage même, pour ce qui concerne cet *Arrangement*. Quant aux *Obſervations* qui le précèdent, & que l'on propoſe comme autant de Principes de Phyſique, il ſemble qu'il y en a quelques-unes qui auroient beſoin d'être mieux vérifiées, & dont je ne ſai ſi le contraire ne pourroit pas être vrai. En voici une ſur-tout, à laquelle il ſeroit néceſſaire de donner plus de dégrés d'évidence & de certitude, pour mériter l'approbation générale des Philoſophes. *On obſerve d'abord*, dit l'Auteur, *que généralement tous les Corps du Règne Minéral n'ont point d'Organes, & que leur origine vient des ſimples Loix générales de la communication du Mouvement.* Voila ſa prémière Obſervation; mais qui n'eſt accompagnée d'aucune preuve. Je ſerois curieux de ſavoir quelle ſorte de direction il donnera au Mouvement pour qu'il puiſſe être la cauſe de la formation de tant de différentes ſortes de Corps, dont la ſtructure paroit ſi admirable & ſi régulière.

Autre Obſervation. *Il eſt arrivé*, continue l'Auteur, *un changement extraordinaire dans le Règne Minéral, deſorte que ce changement a été la vraie cauſe de l'origine d'une variété ſurprénante de Foſſiles.* Cette thèſe ſera peut-être moins difficile à prouver que la précédente,

parce que la Nature ſe montre ici plus à découvert. Dans cette dernière Obſervation il ſuffit d'examiner & de comparer enſemble divers Corps déja formés & moulés; mais, dans la prémière, il faut pénétrer dans le Sanctuaire même des plus ſecretes & des plus myſtérieuſes opérations de la Nature, il faut voir comment elle s'y prend pour commencer, ſur quel fond elle travaille, les progrès qu'elle fait, & les moyens qu'elle met en uſage pour parvenir à ſon but. Vous m'avouerez que de pareilles découvertes ſont d'autant plus difficiles à faire, que nous ne connoitrons peut-être jamais bien les prémiers Principes des choſes.

IX. *Indice de pluſieurs Auteurs qui ont écrit ſur les Pétrifications.*

Ce morceau peut être d'une grande utilité pour ceux qui veulent s'inſtruire à fond de tout ce qui concerne les Pétrifications. Ces Auteurs ſont en aſſez grand nombre, & on remarque parmi eux des Savans du prémier ordre & de grands Philoſophes. Vous y voyez, entre autres, Mrs. *Aſtruc*, *Maraldi*, *de Reaumur*, *de Mairan*, *de Juſſieu*, *Antoine-Félix de Marſigli*, *Valliſnieri*, *Bourguet*, *Muralt*, *Scheuchzer*, *Geſner*, *Leibnitz*, *Martin Liſter*, *Ray*, *Woodward*, *Gaſpard Bartholin*, *Kaempfer*, *Rumpf*, *de Laet*, &c.

Cet *Indice* eſt ſuivi d'un autre, dans lequel on indique les *divers Endroits des quatre Parties du Monde, où l'on trouve des Pétrifications.*

tions. Les Païs qu'on met dans cette Liſte, & auxquels on a joint les Endroits particuliers où ſe ſont de ſi curieuſes découvertes, ſont le *Portugal*, l'*Eſpagne*, la *France*, l'*Italie*, la *Suiſſe*, l'*Allemagne*, la *Hongrie*, la *Turquie* Européenne, la *Pologne*, l'*Angleterre*, l'*Ecoſſe*, l'*Irlande*, la *Suéde*, la *Petite Tartarie*, la *Turquie Aſiatique*, la *Perſe*, la *Tartarie Moſcovite*, la *Chine*, les *Indes*, l'*Afrique* & l'*Amérique*.

Dans un troiſième & dernier *Indice* l'Auteur donne la liſte de toutes les *Planches* & *Figures* dont cet Ouvrage eſt enrichi, & que l'on a toutes placées à la fin. Ces *Planches* ſont au nombre de 60, & contiennent 441 Figures. On les a rangées par *Claſſes* & dans un ordre méthodique.

A la ſuite de ce dernier *Indice* viennent *quelques Remarques ſur les Figures des Planches*; & c'eſt par-là que l'Auteur termine ſon Ouvrage.

Rien n'eſt plus digne de l'attention & de l'admiration des Curieux que les trois *Figures* de la *Planche* 60. La prémiére repréſente un Poiſſon tout entier, qui eſt une *Dorade*, dans une Ardoiſe griſe d'Oeningen, du Dioceſe de Conſtance. La ſeconde fait voir une partie conſidérable d'une Anguille, trouvée auſſi dans une Ardoiſe noire du Canton de Glaris. La troiſième, qui mérite le plus d'être remarquée & conſidérée, repréſente une partie du Squelette d'un Homme dans une piéce d'Ardoiſe, ou de Marbre griſâtre, de la Carriére d'Oeningen, du Dioceſe de Conſtance.

Ce

Ce Squelette eſt un monument ſi ſingulier, ſi extraordinaire, qu'il mérite du moins que nous en donnions ici une courte explication, telle qu'elle eſt raportée par notre Auteur même, qui finit par-là ſes *Remarques*. Feu Mr. *Jean-Jaques Scheuchzer*, dans le Cabinet de qui la Pierre qui renferme cette partie de Squelette ſubſiſte encore, en publia une figure de grandeur naturelle en bois, à Zurich, l'an 1726. Il montra, dans ſon explication, qu'il y joignit en Allemand, que cet Homme pétrifié avoit eu cinq cens quatre-vingt-un pouces de Paris de haut; & il prouve, en habile Anatomiſte, que toutes les parties qui reſtent enchaſſées dans la Pierre, dont la couleur eſt différente de celle du Squelette, ont ſurement appartenu à un Homme, & non à quelque Animal, par la parfaite conformité de leurs dimenſions & de leur figure. Voici les parties du Corps humain, que l'on y reconnoit. Le contour de l'Os du Front, dans ſa grandeur naturelle; le milieu du Front; l'Os Jugal, ou le Zigoma droit & le gauche; les Orbites des Yeux; l'épaiſſeur de l'Os Coronal, avec les deux Tables, l'extérieure & l'intérieure; le trou de la partie inférieure de l'Orbite de l'Oeil, qui ſert de paſſage au Nerf de la cinquième Paire; des reſtes du Crane, ou de la peau dure du Crane; les Os qui forment l'Orbite des Yeux; les Oſſemens ſpongieux & cribreux; l'Os Vomer, qui ſépare les Narines; une pièce conſidérable du quatrième Os de la Joue ſupérieure; une partie du Muſcle Frontal; des reſtes du Nez; une pièce du Muſcle Maſſéter,

ter, qui ſert à la maſtication ; une partie de la Clavicule des deux côtés ; des pièces de la Joue & de la Machoire inférieure ; ſeize Vertèbres, ſix du Cou, & dix du Dos ; une pièce de l'Os crochu de l'Epaule ; une portion de la prémière Côte droite, qui eſt encore couverte de la matière de la Pierre ; une partie des reſtes du Foie.

Joignons à l'explication de ce Squelette, le plus précieux & le plus ancien qui ſoit au monde, la réfléxion de l'Auteur. *Ce Monument*, dit-il, *l'unique de cette eſpèce qui ait été trouvé juſqu'à préſent, montre, d'une manière indubitable, que les Hommes furent enveloppés dans la ruine de l'ancien Monde, dont nous habitons aujourdhui les débris. L'explication détaillée de ce grand évènement, tel que la Nature nous le repréſente, exige des recherches qui peuvent former la matière d'un Ouvrage conſidérable.*

Si un homme, par quelque hazard ou par quelque cas poſſible que l'on voudra ſuppoſer, avoit été enſeveli, depuis *la ruine de l'ancien Monde*, dans quelque trou, quelque caverne extrêmement profonde ; qu'il s'y fût conſervé, à l'aide de la matière qui lui auroit tenu lieu de matrice ; que, dans la ſuite, cette matière ſe fût changée en Pierre, en Ardoiſe, ou en Marbre ; qu'au bout de pluſieurs Siècles on vînt à découvrir ce Squelette humain embaumé, conſervé, du moins en partie, dans une Pierre, au fond d'une Carrière ou ſous quelque Colline ; je demande ſi, dans ce cas, on ne pourroit rendre raiſon d'un ſemblable phénomène

mène, ſans être obligé de recourir à un nouveau *Déluge*, & à une ſeconde *ruine du Monde*? Je vois déja ce que mon Auteur pourra répondre à cette demande. Vous ſuppoſez, me dira-t-il, ce qui eſt en queſtion, ſavoir la poſſibilité d'un ſemblable phénomène, ſans le ſecours des deux évènemens que je lui donne pour cauſes, le *Déluge* & le *bouleverſement de la Terre*. Sans doute je la ſuppoſe cette poſſibilité, du moins je ne vois pas qu'on puiſſe prouver que tout autre cas, différent de celui de la ruine du Monde, ſoit impoſſible. Ces cas doivent être en aſſez grand nombre, ſi l'on conſidère combien il peut être ſurvenu de révolutions particulières ſur notre Globe depuis la prémière origine du Monde, & même depuis le Déluge dont parle *Moïſe*. La thèſe de mon Auteur ſeroit encore plus difficile à ſoutenir contre un Philoſophe qui ſuppoſeroit l'Eternité du Monde.

ARTICLE III.

RELATION *de ce qui s'eſt paſſé dans le Royaume de* MAROC, depuis l'année 1727, juſqu'en 1737. A Paris, chez *Chaubert & Durand*, Libraires, *pag.* 294.

LEs Gazettes ont tant parlé depuis 15 ans, des révolutions du Royaume de *Maroc*, que l'on n'a pu qu'être extrêmement curieux d'en apprendre les progrès & les ſuites; mais

ce qu'elles en ont dit a été ſi court, & ſi incertain, que cette curioſité n'a pu être ſatisfaite. La Rélation, dont nous donnons ici l'Extrait, ne peut donc manquer d'être bien reçue du Public, qui y verra tout ce que la cruauté, l'ambition, la débauche, & la trahiſon, ont de plus affreux. Un trône uſurpé, renverſé, & rétabli plus de dix fois, pendant dix années, doit bien deſabuſer du préjugé où l'on eſt, que l'on ne voit plus dans notre Siècle ces évènemens fameux, que nous ne liſons dans l'hiſtoire ancienne qu'avec horreur, ou ſurpriſe: la bizarrerie des hommes eſt telle à cet égard, que les évènemens, qui arrivent de nos jours, les frapent bien moins que ceux qu'une longue ſuite de Siècles groſſit à leurs yeux.

Le Royaume de *Maroc* étoit poſſédé en 1727, par *Mulei Iſmaël*, qui avoit uſurpé le trône ſur ſon neveu, fils de *Mulei Arebi*, mort en 1672. *Mulei Iſmaël*, Prince d'une grande capacité, & d'une connoiſſance parfaite du génie de ſes Peuples, avoit regné 55 ans, lorſqu'il fut obligé de ſuccomber à ſes débauches, ſi c'eſt ſuccomber, que de payer, à 81 ans, le tribut à la Nature. Trois paſſions dominantes le maitriſérent, pendant toute ſa vie, la cruauté, le vin, & l'amour des femmes, dont il a pouſſé le nombre juſqu'à 8000, & de qui il a eu 900 garçons & 300 filles.

La maladie, dont *Iſmaël* mourut, engagea *Mulei Hamet Deby*, qu'il avoit nommé ſon Succeſſeur, à venir promptement à Méquinez pour prendre poſſeſſion du trône, & prévenir les intrigues de deux de ſes Frères qui pouvoient

voient être ſes concurrens, *Mulei Abdalla* & *Mulei Abdelmelek*, qui paſſoit pour un des plus habiles Capitaines du Païs. Il réuſſit, & ſe fit prêter ſerment auſſi-tôt après la mort de ſon Père. *Abdalla*, ayant fait quelques mouvemens, fut mis en fuite, & obligé de ſe cacher. Mais l'autre lui aiant donné ſa parole, qu'il pouvoit venir en ſureté, il le reçut avec toute l'amitié poſſible. Le lendemain de ſon couronnement, les Noirs (*a*) vinrent l'aſſurer qu'ils lui étoient entierement ſoumis; &, pour profiter de leur bonne volonté, il leur ordonna de marcher contre les *Alarbes*, qui s'étoient revoltés, & à qui les Noirs tuèrent 16000 hommes dans une action qui étouffa cette revolte.

Hamet Deby, paiſible poſſeſſeur du trône, voulut alors voir les tréſors de ſon Père, dont il ſe fit rendre compte, & qu'il trouva monter à plus de cinquante millions, ſans les Bijoux, & les pierreries, à quoi il joignit dix millions qu'il fit venir des Etats qu'il poſſédoit avant la mort de ſon Père, & augmenta encore ce tréſor, dit l'Auteur, par un expédient auſſi injuſte que peu galant, en ordonnant de faire une recherche de tous les Bijoux d'or que les 800 dernières Femmes de ſon Père en avoient reçus. Une paſſion effrénée pour le vin & la bonne chère lui fit alors négliger toutes les affaires

(*a*) Les Noirs qui ſont une Nation ſéparée, dans le Royaume de *Maroc*, ne s'alliant point avec les Maures, deſcendent des Eſclaves Nègres dont les Rois de *Maroc* firent autrefois acheter un grand nombre, dont ils peuplèrent diverſes Contrées de leur Royaume.

faites de ſon Royaume pour ſe livrer plus aiſément à ſes débauches. La rébellion commença dans la Province de Tetouan qui ſe révolta contre le *Bacha*, qui en étoit Gouverneur, & qui ayant eu quelques Troupes, que ſon frère lui envoya, entr'eprit de faire le ſiège de cette Ville: il la prit effectivement, mais à peine ſes Soldats y étoient-ils entrés, que les Bourgeois revenus de leur frayeur les en chaſſèrent. *Mulei Abdelmelec* profitant du déſordre des affaires, & du mépris que l'on avoit pour le Roi, & pour ſon Miniſtre, aſſembla à Tarudante, Ville du Royaume de Suſa, une Armée de 60000 hommes, à la tête desquels il ſe met en marche, toutes les Villes, ſur ſa route, & même *Maroc* ſe rendent à lui.

Hamet Deby ſe reveille alors, il donne le commandement de ſes Troupes à un de ſes frères, dont l'inexpérience hazarde une Bataille dans laquelle il eſt totalement défait. Une ſeconde Armée beaucoup plus forte, commandée par le Général des Noirs, attaque celle d'*Abdelmelek*, & tire une vengeance complette de la prémière action, *Abdelmelek* y ayant perdu ſon fils, deux de ſes Généraux faits priſonniers, & lui-même ayant été obligé de ſe ſauver.

Tout paroiſſoit alors devoir aſſurer le repos à *Hamet Deby*, les *Alarbes* ayant mis les armes bas, auſſi-tôt qu'il eurent apris la défaite d'*Abdelmelek*, & les diſſenſions entre les deux Villes de Fez, dont l'une avoit chaſſé les troupes du Roi qui étoient venues pour la pacifier,

ayant été heureuſement terminées. Le *Bacha*, qui les fomentoit, s'étoit laiſſé attirer à la Cour de *Hamet Deby*, qui le fit étrangler avec un cordon de ſoye, & promener ſon corps nud ſur une Mule dans toutes les rues de Méquinez, ayant ordonné qu'en le frapant avec des houſſines, un Héraut ſemblable en quelque maniére à l'infortuné *Phlegias*, criât, *ſoiez fidéles à votre Roi, & ſachez que c'eſt ainſi qu'il punit les traitres.*

Malgré le péril qu'avoit couru *Hamet Deby*, ſon panchant naturel le replongeoit dans ſes débauches. Le prémier Eunuque ayant tramé avec les grands du Royaume une Conſpiration, pour punir un Prince ſi vicieux, il fut arrêté le 18 Mars 1728, à 5 heures du matin, les différentes cabales s'étant réunies par les intrigues de l'Eunuque. *Abdelmelek*, quoiqu'abſent, fut proclamé Roi, & ſon fils chargé en ſon abſence du Gouvernement. On eut de la peine à trouver ce Prince fugitif, & il fallut ſe ſervir de pluſieurs ſtratagêmes, pour contenir le Peuple juſqu'à ſon arrivée qui fut le 15 Avril.

Le prémier Eunuque, traitre à ſon prémier maitre, le fut encore à celui qu'il avoit mis en ſa place; offenſé de ce que *Abdelmelek* ne déféroit pas en tout à ſes conſeils, comme il s'en étoit flaté, il entrepit de rétablir *Hamet Deby*. *Abdelmelek* en étant informé, voulut mettre ce Prince hors d'état de lui nuire. Il l'avoit envoyé à Tafilet, les fers aux pieds, il chargea alors ſon fils de lui aller créver les yeux: deux Officiers, inſtruits du ſecret, l'en avertirent, le

ſirent

firent monter sur leurs chevaux, ce qui lui donna le moyen d'éviter le fils d'*Abdelmelek*, qui le poursuivant le manqua de peu d'heures, ayant eu le tems de s'enfoncer dans le désert. *Abdelmelek* croioit être tranquille, ses injustices le mépris, & la cruauté avec laquelle il traita les Noirs, les firent révolter, & proclamer de nouveau *Hamet Deby*. Ce Prince avoit rassemblé un Corps de 1500o hommes, avec lesquels il vint joindre les Noirs, & toutes ses Troupes fortes de 6500o hommes viennent assieger Méquinez, où *Abdelmelek* s'étoit retiré. Après un siège de peu de jours, cette Ville fut prise d'assaut, par la trahison de plus de quatre mille hommes de Troupes, qui vinrent se rendre à *Hamet Deby*. On peut juger, par la férocité de ces Peuples, du massacre que les vainqueurs firent dans cette Ville.

Un des prémiers soins de *Hamet Deby* fut de faire punir les Auteurs de la révolte en faveur de son frère, il les fit clouer vivans aux portes de la Ville, & un d'entr'eux étant tombé par la pésanteur de son corps, qui avoit arraché les cloux qui le tenoient, fut tué par terre à coups de sabre.

Abdelmelek s'étoit retiré à Fez. *Hamet Deby*, profitant de sa victoire, courut l'y assieger. Trois assauts que ses Troupes y donnèrent ne purent forcer la Garnison, la faim seule en rendit maitre *Hamet Deby*, après trois mois & demi de siège. La seule condition qu'il imposa aux Habitans, fut qu'on lui livreroit son frère. Lorsqu'il lui fut présenté, on trouva sur lui un Pistolet & un poignard. *Hamet Deby*, loin de

ayant été heureusement terminées. Le *Bacha*, qui les fomentoit, s'étoit laissé attirer à la Cour de *Hamet Deby*, qui le fit étrangler avec un cordon de soye, & promener son corps nud sur une Mule dans toutes les rues de Méquinez, ayant ordonné qu'en le frapant avec des houssines, un Héraut semblable en quelque manière à l'infortuné *Phlegias*, criât, *soiez fidèles à votre Roi, & sachez que c'est ainsi qu'il punit les traitres.*

Malgré le péril qu'avoit couru *Hamet Deby*, son panchant naturel le replongeoit dans ses débauches. Le prémier Eunuque ayant tramé avec les grands du Royaume une Conspiration, pour punir un Prince si vicieux, il fut arrêté le 18 Mars 1728, à 5 heures du matin, les différentes cabales s'étant réunies par les intrigues de l'Eunuque. *Abdelmelek*, quoiqu'absent, fut proclamé Roi, & son fils chargé en son absence du Gouvernement. On eut de la peine à trouver ce Prince fugitif, & il fallut se servir de plusieurs stratagêmes, pour contenir le Peuple jusqu'à son arrivée qui fut le 15 Avril.

Le prémier Eunuque, traitre à son prémier maitre, le fut encore à celui qu'il avoit mis en sa place; offensé de ce que *Abdelmelek* ne déféroit pas en tout à ses con[illegible] comme il s'en étoit flaté, il entreprit de [illegible] *Hamet Deby* [illegible] ut mettre *Abdelmelek* en étant infor[illegible] Il l'a[illegible] Prince hors d'état de [illegible] s, il [illegible] é à Tafilet, les fe[illegible] les [illegible] son fils de lui a[illegible] en a[illegible] ciers, instruits

firent monter sur leurs chevaux, ce qui lui donna le moyen d'éviter le fils d'*Abdelmelek*, qui le poursuivant le manqua de peu d'heures, ayant eu le tems de s'enfoncer dans le désert. *Abdelmelek* croioit être tranquile, ses injustices le mépris, & la cruauté avec laquelle il traita les Noirs, les firent révolter, & proclamer de nouveau *Hamet Deby*. Ce Prince avoit rassemblé un Corps de 15000 hommes, avec lesquels il vint joindre les Noirs, & toutes ses Troupes fortes de 60000 hommes vinrent assieger Méquinez, où *Abdelmelek* s'étoit retiré. Après un siège de peu de jours, cette Ville fut prise d'assaut, par la trahison de plus de quatre mille hommes de Troupes, qui vinrent se rendre à *Hamet Deby*. On peut juger, par la férocité de ces Peuples, du massacre que les vainqueurs firent dans cette Ville.

Un des prémiers soins de *Hamet Deby* fut de faire punir les Auteurs de la révolte en faveur de son frère, il les fit clouer vivans aux portes de la Ville, & un d'entr'eux étant tombé par la pésanteur de son corps, qui avoit arraché les cloux qui le tenoient, fut tué par terre à coups de sabre.

Abdelmelek s'étoit retiré à Fez. *Hamet Deby*, profitant de sa victoire, courut l'y attaquer. Trois assauts que ses Troupes y donnèrent ne purent forcer la Garnison, la faim fesoit un maître [illegible] après trois mois & de siège [illegible] condition qu'il remettroit [illegible] livreroit [illegible] trouvoit [illegible] *Deby*. [illegible]

ſe livrer à ſa cruauté naturelle, ne lui fit que quelques légers reproches, ſur le deſſein qu'il paroiſſoit avoir de l'aſſaſſiner, à quoi *Abdelmelek* répondit, que c'étoit les armes qu'il avoit toujours coutume de porter ſur lui. *Deby* ſe contenta de le faire conduire ſous une bonne Eſcorte à Méquinez, où il fut gardé à vue dans la maiſon du *Bacha*. Cette douceur fit oublier ſes débauches & ſes cruautés paſſées, mais ne pouvant lui-même oublier ſon gout pour le vin, il recommença tellement à s'y livrer qu'il en mourut le 22 Mars 1729, ſix jours après avoir fait étrangler *Abdelmelek*.

La mort de ces deux concurrens laiſſa vacant un trône, qui, n'étant point héréditaire, n'eſt rempli que par élection ou par uſurpation. Une des Femmes de *Muley Iſmaël* fit alors de fortes brigues en faveur d'*Abdalla* ſon fils, & ces brigues ſoutenues de beaucoup d'argent répandu parmi les Noirs, lui procurèrent la couronne. Ce Prince étoit naturellement bon, & avoit toujours vêcu dans la tranquilité. Son prémier ſoin fut de s'aſſurer de *Muley Bonfer*, fils de *Hamet Deby*, qui avoit aſpiré au trône, & qu'il avoit attiré à Méquinez. Peu de tems après il l'envoya chargé de fers dans les priſons de Fez neuf, après quoi il l'exila à *Tafilet*. *Bonfer* ſe ſauva dans une Moſquée, dont l'*Imain* le livra à *Abdalla*, qui le fit de nouveau mettre en priſon, d'où il trouva encore le moien de s'échaper.

Fez refuſoit de reconnoitre *Abdalla*, qui, l'ayant priſe après 6 mois de ſiège, vouloit la detruire de fond en comble, ce qu'il auroit fait

ſi

ſi on ne lui eût repréſenté que cette Ville étant fondée par un Santon reſpecté dans toute cette Contrée, il attireroit ſur lui la malédiction de Dieu & l'indignation de ce Santon.

L'impiété & le mauvais caractère d'*Abdalla*, ſe manifeſtant tous les jours, les *Alarbes* ſe révoltèrent. Il marcha contre eux, & fut défait. C'eſt ſur les Habitans de Fez qu'il ſe vangea par mille cruautés, imaginant tous les jours de nouveaux ſupplices, pouſſant cette cruauté juſqu'à répondre à ſa mere qui lui en repréſentoit toute l'horreur „ que ſes Sujets n'avoient de „ droit à la vie que celui qu'il leur laiſſoit, „ & que pour lui il ne reſſentoit point de plus „ grand plaiſir, que celui de les tuer de ſes „ propres mains". Quel monſtre!

Les *Alarbes* ſoumis après par une victoire complette remportée ſur ces Peuples par les Troupes d'*Abdalla*, il fit pourtant alors une action d'humanité. Quatre mille *Alarbes*, dépouillés de leurs vêtemens par leurs vainqueurs, vinrent en cet état ſe préſenter à *Abdalla*, qui, touché de ce ſpectacle, leur fit donner des habits & conduire à Méquinez.

Les Habitans de *Dabra* s'étoient révoltés. *Abdalla* envoya un de ſes plus habiles Généraux qui n'ayant pu les vaincre, paya de ſa tête ſon malheur; & *Abdalla* voyant que le Boureau, qui faiſoit l'exécution de ceux qui avoient accompagné ce Général infortuné, ne s'aquitoit pas bien de ſon devoir, il deſcendit de ſon Palais, lui arracha le ſabre des mains, & lui donna des leçons de ſon infame métier, aux dépens de la tête de trois de ces malheureux. C'eſt

un des moindres exemples des cruautés que l'Auteur raporte.

Les Montagnards de *Tetouan* s'étant révoltés en 1732, *Abdalla* marcha contre eux, à la tête de trente mille hommes; mais s'étant engagé par imprudence dans les Montagnes, la plus grande partie de ſon Armée y périt, & il fut très heureux de ſe ſauver avec 400 hommes. La même imprudence lui attira un pareil malheur, dans l'expédition qu'il fit contre les Peuples de *Tafilet* auſſi revoltés.

Ses revers n'adouciſſoient point ſa cruauté, qu'il porta juſqu'à vouloir tremper ſes mains dans le ſang de ſa mère, à qui il étoit redevable du trône, ce qui l'obligea de faire un Pélerinage à la Meque, pendant lequel ce Prince commit encore de nouvelles cruautés. Une des plus marquées fut celle qu'il exerça ſur 8 jeunes hommes de Méquinez. La coutume eſt que les mariés pendant huit jours après leurs Nôces, prennent parmi leurs amis le titre de Roi, lorſque la fille qu'ils ont épouſée, a été trouvée vierge, & que par plaiſanterie ils impoſent des tributs qu'ils exigent ſous de certaines peines. *Abdalla* ayant fait venir devant lui ces huit jeunes *Alcaides*, leur réprocha leur inſolence, & les fit attacher à la queue d'une Mule, & traîner par les rues de Méquinez, juſqu'à ce qu'ils fuſſent expirés.

Il avoit réſolu de faire mourir le Général des Noirs, qui en eut avis, & qui ayant repréſenté à ſes Troupes combien il étoit dangereux de ſervir un Prince ſi perfide, & ſi indigne de leur fidélité, les fit révolter, & fit proclamer *Muley*

Ali

Ali, frère de *Hamet Deby*, malgré les intrigues & les libéralités de la mère d'*Abdalla*: il paroiſſoit vouloir ſe défendre, mais la peur le prit, il ſortit de la Ville avec 60 Cavaliers, les plus belles pierreries, & beaucoup d'argent. Sa cruauté l'emportoit toujours en lui-même ſur ſes intérêts les plus chers. Les *Alarbes*, chez qui il s'étoit réfugié, lui ayant envoyé quelques Députés pour lui faire des remontrances, il les tua de ſa propre main, ce qui fit qu'ils l'abandonnèrent.

Pendant ſa retraite, *Ali* prit poſſeſſion du trône de Méquinez, & fâché de ne pas trouver les tréſors, il s'en vengea ſur la mère, & la Gouvernante d'*Abdalla*, qu'il fit attacher enſemble, & il ordonna qu'on égorgeât la Gouvernante entre les bras de la mère d'*Abdalla*. Eſt-ce donc une propriété, attachée au trône de *Maroc*, d'inſpirer la cruauté la plus outrée à ceux qui le rempliſſent.

Il y eut pendant tout l'hiver différentes actions entre les Troupes d'*Ali*, & celles d'*Abdalla*, qui parvint par ſes intrigues à débaucher en ſa faveur une partie des mêmes Noirs, dont l'Infidélité lui avoit fait perdre la Couronne, ils la lui rendirent le 15 Mai 1736, & dirent à leur Général qui leur en demandoit la raiſon, que *Ali* étoit indigne de la porter. Il étoit effectivement abruti par l'uſage trop fréquent d'une herbe appellée par les Orientaux *Archicha*, dont la vertu eſt d'égaier l'Eſprit, lorſqu'on en uſe modérement, mais qui appéſantit le Corps & l'Eſprit, lorſqu'on en fait trop d'uſage. *Ali*, détrôné, ſe ſauve dans les Montagnes

avec quarante hommes, ſa femme, un de ſes Enfans & les effets les plus précieux qu'il put emporter.

Abdalla revint à Méquinez, dont il fit raſer la Citadelle, & toute la Garniſon eut par ſes ordres la tête coupée, & le plus jeune des fils du Gouverneur fut étranglé. Son Père s'étoit tué lui-même, après avoir égorgé ſa femme & ſes Enfans, pour ne pas tomber au pouvoir d'*Abdalla*.

Le Général des Noirs, informé qu'*Abdalla* vouloit qu'on le lui livrât, cherchant à ſe mettre en ſureté, fit proclamer un autre Roi, *Sidi Mahomet*, mais ſon parti n'ayant pas été aſſez fort pour le ſoutenir, il s'arrêta au vieux Fez, & les Noirs pour prix de leur réconciliation avec *Abdalla*, conſentirent à lui livrer leur Général, qui croyant avoir un azile dans la Religion de ces Peuples, fut préſenté à *Abdalla*, couvert du drap qui étoit deſſus le Tombeau du Saint de la *Moſquée*. *Abdalla* le baiſa reſpectueuſement, & l'ayant oté de deſſus *Selim*, il lui enfonça ſa lance dans le ſein, & demanda une coupe pour boire de ſon ſang; il l'auroit fait, ſi ſon Miniſtre ne lui eût repréſenté que cela ne convenoit pas à ſa dignité; mais ce qu'un Roi ne pouvoit pas faire, convenoit bien à un Sujet, & du conſentement d'*Abdalla*, il but une coupe pleine du ſang de ce malheureux. *Atrée* étoit un modèle de vertu, en comparaiſon de ces monſtres.

Sidi Mahomet avoit toujours un parti à *Fez*, & inquiétoit d'autant plus *Abdalla*, qu'il avoit promis aux Noirs des ſommes conſidérables, qu'il

qu'il ne pouvoit pas leur donner, même après avoir vendu ſes ſabres, & tout ce qu'il avoit de précieux. Le tems du payement de ces ſommes aprochoit, les Noirs voyant bien qu'il ne pourroit point les ſatisfaire, entretenoient une Intelligence ſecrette avec *Sidi Mahomet*, & les Habitans de Fez. *Abdalla* en fit faire le ſiège par les *Alarbes*, qui ne purent ſe rendre maîtres de cette place, après pluſieurs aſſauts où ils perdirent beaucoup de monde.

Les Noirs ſommèrent *Abdalla*, au tems préfix, de leur payer la ſomme qu'il leur avoit promiſe. Ce Prince prévoyant bien qu'il alloit encore être chaſſé du trône, prit le parti d'en deſcendre, & ſe ſauva dans les Montagnes, avec ſa mère, ſon fils, quelques-unes de ſes femmes, le plus d'eſclaves qu'il put emmener, & tout l'argent du tréſor.

Les Habitans de Fez ayant apris ſa retraite, envoyèrent aux Noirs des Députés, pour leur repréſenter combien *Sidi Mahomet* étoit plus digne qu'*Abdalla* de porter la Couronne, & pour les aſſurer qu'il leur payeroit les 400 mille ducats qu'*Abdalla* leur avoit promis.

Il ne reſta pas tranquile dans les montagnes, il deſcendit & vint ſe préſenter devant Méquinez, d'où il décampa après quelques légères tentatives, il y eut même un Combat entre ſes Troupes & celles de ſon Concurrent, où *Sidi Mahomet* fut bleſſé & penſa périr.

C'eſt à cette époque que l'Auteur termine ſon Hiſtoire, à la fin de laquelle il ajoute la Négociation faite par Mr. le Marquis d'*Antin*, pour le rachat des Eſclaves. Ce que l'on

a dit ci-deſſus de la ſingularité de ces évènemens juſtifie la longueur de cet Extrait, dans lequel on a tâché de raſſembler toutes les circonſtances, qui peuvent éclaircir ce point d'Hiſtoire ſi féconde en cruautés & en trahiſons. On ne peut que ſavoir gré à l'Auteur, dont le Stile net & concis fait que l'on lit ſon Ouvrage avec plaiſir, s'il eſt poſſible d'en prendre à la lecture de tant d'actions, qui deshonorent l'humanité.

ARTICLE IV.

DISSERTATION *ſur l'*INCERTITUDE *des Signes de la Mort, & l'Abus des Enterremens, & Embaumemens précipités*, par Mr. WINSLOW, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris; traduite & commentée par Mr. BRUHIER, auſſi Docteur en Médecine. A Paris chez *Simon, Fils*, 1743. *pag.* 360.

SI l'importance du ſujet, qu'un Auteur entreprend de traiter, décidoit de l'exécution, ce ſeroit un préjugé bien favorable pour celui dont il eſt queſtion, du moins pour le Commentaire qui accompagne la Thèſe de Mr. *Winſlow*; mais par malheur il ne paroit pas que les efforts du Commentateur ayent répondu à ſon zèle pour le bien Public. *L'avare Acheron ne lâche point ſa proie*, ce n'eſt point ceux ſur qui la mort a des Droits certains, qu'on entreprend ici de lui arracher, c'eſt ceux

ſur

ſur leſquels elle n'a que des Droits équivoques, qui deviennent réels par l'ignorance ou la précipitation. Cette queſtion intéreſſe donc tous les hommes, puiſqu'ils ſont tous ſujets à cette Loi; mais tous ceux que l'on croit morts le ſont-ils effectivement? C'eſt ce que Mr. *Winſlow* examine dans une Thèſe qu'il a fait ſoutenir dans les Ecoles de Médecine, ainſi que la queſtion, ſi *les Expériences de Chirurgie ſont plus propres que toutes les autres à découvrir des marques moins incertaines d'une mort douteuſe*, queſtion dont il a ſoutenu l'affirmative.

Cette Thèſe, rédigée dans la forme de l'Ecole, raporte dans la prémière partie quelques hiſtoires de Gens enterrés encore vivans, & retirés du Tombeau. Dans la ſeconde, on voit que la ceſſation du pouls, de la reſpiration, du mouvement du cœur, & les autres ſignes ordinaires ſont ſouvent incertains. L'Auteur n'en admet point de plus ſûr qu'un commencement de putréfaction. La troiſième partie explique ce que l'on doit faire pour éprouver ſi la mort eſt certaine, & cette partie eſt la plus eſſentielle de cette Thèſe. Mr. *Winſlow* veut que l'on donne des Sternutatoires, des Sels, des Liqueurs fortes, que l'on frote les Gencives avec force, que l'on mette en mouvement les organes du Tact, que l'on introduiſe dans les Inteſtins, par la voie des Cliſtères, de la fumée, du vent (*a*). Dans la

(*a*) Ces ſecours ſont ceux que l'Auteur du Commentaire, dans un Article ſéparé qui termine ſon Ouvrage, conſeille pour rappeller à la vie ceux que l'on ti-

re

la quatrième partie il conſeille les Opérations Chirurgicales, en ſe ſervant du fer & du feu, pour être pleinement convaincu que celui que l'on croit mort, l'eſt effectivement; & il conclut enfin en diſant, que l'on ne peut avoir trop d'attention à ne point s'expoſer au danger d'enterrer comme mort quelqu'un qui ne l'eſt pas encore; ce que l'on peut éviter, en différant l'enterrement juſqu'à ce que l'on apperçoive un commencement de putréfaction. Tel eſt le précis de la Thèſe de Mr. *Winſlow*. Le Commentateur, croiant beaucoup éclaircir cette matière, raporte pluſieurs hiſtoires tirées de ces recueils fabuleux ou impoſſibles, & les adopte avec une crédulité qui n'eſt pas ordinaire aux Médecins, ou du moins que ne devroit pas avoir un homme dont l'étude doit être l'obſervation de la Nature. Non content des exemples modernes, il pouſſe ſes recherches dans l'antiquité, il fait dire, par exemple, à Plutarque, qu'une perſonne, étant tombée de haut ſur le cou, *mourut* de ſa chute, ſans qu'il y eût la moindre apparence de bleſſure; comme on le portoit en terre, au bout de trois jours, il reprit tout à coup ſes forces, & *revint à lui*. Eſt-il naturel de croire que Plutarque ait dit d'un homme, qu'il eſt mort d'une chute, & que trois jours après il eſt revenu à la vie, la contradiction eſt trop manifeſte, & trop groſſière, pour l'attribuer à Plutarque; auſſi M. B. s'eſt bien gar-

re de l'eau comme noiés, à quoi il ajoute l'attention de les mettre dans un lit bien chaud pour ranimer la chaleur preſque éteinte.

gardé de citer l'endroit d'où il l'a tirée.

Les autres exemples cités dans ce Commentaire ſont à peu près pareils. On y voit que l'on a retiré de l'eau un homme qui y étoit tombé quinze jours auparavant, & un autre qui y étoit depuis ſept ſemaines. On fait, à la vérité, intervenir dans une de ces hiſtoires un Saint au tombeau, auquel on porta ce prétendu noié depuis ſept ſemaines; mais c'eſt pour dire que ce Saint n'a eu aucune part à cette réſurrection opérée par les ſeules forces de la Nature. Dans un cas ſi ſingulier, (ſi cependant il eſt vrai), la foi la plus ſimple devroit déterminer contre la Nature, en faveur du miracle, c'eſt tout le contraire avec Mr. *Brubier*, qui ſe refuſe au miracle pour appuier de ſon ſuffrage un fait unique dans la Nature. On jugera, par la vraiſemblance de ces exemples, du poids des conſéquences que l'on en tire.

Cet Ouvrage eſt terminé par un détail ſuccint des coutumes obſervées dans les funérailles de tous les Peuples, tant anciens que modernes, & des Embaumemens ſi dangereux, pour ceux qui ne ſont pas réellement morts, par les inciſions que l'on eſt obligé de faire, *non multa legenda*, dit quelque part *Sénéque*, *ſed multum legendum*.

L'Auteur du Commentaire paroit avoir ſuivi exactement la prémière partie de ce Conſeil; mais a-t-il ſuivi la ſeconde, où ce Philoſophe, ſous le mot de *multum*, renferme une aplication ſuivie, qui forme autant le Jugement que le Gout? C'eſt ce que décideront ceux qui voudront ſe donner la peine de lire ce Commentaire,

taire, que l'on devroit plutôt nommer *Addition de faits*, dont la plupart ſont étrangers à la Thèſe de Mr. *Winſlow*.

ARTICLE V.

HISTOIRE DE NAPLES, *en quatre Volumes in* 4. Traduite de l'Italien de Mr. GIANNONE. Tome Second, qui contient 755 *pages*, & eſt diviſé en onze Livres.

L'Auteur commence ce Volume en rapportant l'origine des Normands, qui prirent leur nom du Païs d'où ils vinrent. *Normand*, en Allemand, ſignifie homme du Nord. En effet c'eſt de cette partie du Septentrion, qu'on nommoit *Scandinavie*, que les Normands, ainſi que les Goths & les Lombards vinrent en foule habiter les Provinces Occidentales de l'Europe. Ce fut vers la fin du huitième Siècle, & ſous le règne de *Charlemagne*, que les Normands parurent, pour la première fois, & piratèrent ſur les rivages de la France. Environ quarante années après ils commencèrent à exercer le même métier contre la Flandre & la Friſe, ſous les noms deſquels l'on comprenoit alors la Province d'Utrecht, la Hollande, & l'Iſle de Walchre en Zélande. Sous le règne de *Charles* le Simple, *Rollon*, ou *Raoul*, leur Chef, Pirate d'une grande valeur, vint aſſieger Paris, ſe rendit maître de l'Aquitaine & de divers

vers autres endroits de ce Royaume. Ce Prince, craignant de ne pouvoir pas réſiſter à ces barbares, préféra de traiter avec eux, & de ſe concilier leur amitié. Il fut donc convenu qu'il leur abandonneroit, d'une manière irrévocable, pour leur habitation, la Neuſtrie, Province du Royaume de France, dont la Normandie compoſe aujourdhui une partie, & qu'en outre, *Raoul* épouſeroit *Giſelle*, qui, ſuivant le témoignage de Dudon Doyen de St. *Quentin*, étoit fille du Roi *Charles*, mais que *Pellerin* dit être ſeulement ſa parente; & qu'en conſéquence de ce mariage, *Raoul* embraſſeroit la Religion Chrétienne. C'eſt donc ainſi qu'environ l'an 900 de notre Salut, la Neuſtrie fut remiſe, avec le titre de Duc, à *Raoul*, qui épouſa *Giſelle*, & reçut en même tems le baptême. Il abandonna ſon prémier nom, il prit celui de Robert, Comte de *Poitiers*, qui avoit été ſon Parrain. Les Normands ſuivirent l'exemple de leur Chef, ſe civiliſèrent, devinrent ſociables, & la Province de Neuſtrie étant reſtée en leur pouvoir, ils en changèrent le nom en celui de Normandie, qu'elle porte aujourdhui.

D'autres Normands parurent en Italie, en l'année 1016, & s'établirent dans Averſe, & les Fils de *Tancrède*, qui habitoient la Province de Neuſtrie, ou qui deſcendoient de *Raoul*, profitant du chemin que leurs compatriotes leur avoient frayé, vinrent en Italie vers l'an 1035. Dans le récit de cette Hiſtoire on aura ſans doute peine à comprendre, comment une poignée d'hommes, venant de la France à travers mille dangers, ont pu ſe rendre maîtres d'un des plus

vaſtes

vaſtes Païs du Monde, & s'établir & fonder une Monarchie, aux limites de l'Empire d'Orient, & de celui d'Occident; comment encore ils ont pu remporter de ſi grandes Victoires, ſur deux ennemis ſi puiſſans, & délivrer l'Italie & la Sicile, des courſes & du joug des Sarrazins, & enfin les deux grands Royaumes de Naples & de Sicile. On ſera cependant moins étonné des grands progrès que firent les Normands, ſi l'on conſidère l'état déplorable dans lequel ſe trouvoient alors les Provinces d'Italie diviſées entre elles, & ſoumiſes à tant de différens maitres; & ſi l'on fait attention à la valeur extraordinaire, & à la bravoure des Normands; ce qui leur fit remporter des avantages ſi conſidérables, que la gloire & la grandeur de leurs actions peut aller de pair avec celle des Romains, dont nous avons fait l'objet de notre admiration. En effet il eſt peu d'autres Nations qui ayent étendu leurs conquêtes auſſi loin que les Normands, qui après avoir comme bouleverſé la France entière, ſe rendirent maitres de pluſieurs Provinces. *Guillaume*, dit le conquérant, deſcendant des mêmes Ducs de *Neuſtrie*, conquit l'Angleterre, & aſſura la Couronne à ſa poſtérité. Enfin la Pouille, la Calabre, la Sicile, Jéruſalem, Antioche, furent ſoumiſes aux Normands. Voila ce qu'on a cru devoir raporter, pour faire connoitre l'Origine des Normands, à quelle occaſion, & comment cette Nation vint dans des Provinces ſi éloignées, & après divers évènemens s'en rendit maitreſſe. Voyons à préſent à quelle occaſion ils choi-

choisirent la Ville d'Averse, pour leur prémier établissement en Italie.

Ils avoient été fort maltraités par *Pandolf de Tiano*, Prince de *Capoue*, qui étoit protégé par l'Empereur *Henri*. Après la mort de ce Prince, *Conrad* fut élu en sa place. *Guimar* Trois, Prince de *Salerne*, dont celui de *Capoue* s'étoit attiré l'inimitié, résolut de se servir de cette occasion pour lui en marquer son ressentiment: il commença par ne rien négliger de tout ce qui pouvoit lui faire gagner les bonnes graces de l'Empereur *Conrad*. Il y réussit à tel point que ce Prince l'aimoit beaucoup. Le prémier usage que *Guimar* fit de sa nouvelle faveur, fut de demander à l'Empereur la liberté de *Pandolf* IV, dont il avoit épousé la sœur, qui se trouvoit encore en Allemagne, chargé de chaines, & qu'il voulût bien lui rendre la Principauté de *Capoue*, dont *Henri* l'avoit dépouillé. Il obtint ces deux graces.

Rainolf & les Normands, qui avoient été si indignement traités par *Pandolf de Tiano*, ne perdirent pas une si belle occasion de lui en marquer leur ressentiment. Ils se liguèrent avec *Guimar*, & entreprirent de rétablir *Pandolf* dans la Principauté de *Capoue*. En conséquence, le Prince mit le siège devant cette Ville, &, malgré la résistance de *Pandolf de Tiano*, qui dura une année & demie, s'en rendit maitre. *Pandolf* IV, ainsi rétabli, n'eut pas pour les Normands toute la reconnoissance que méritoit l'importance des services qu'ils lui avoient rendus en cette occasion: ces mauvais

procédés les porterent à se procurer par eux-mêmes quelques lieux voisins, propres pour une habitation commode. Ils jettèrent d'abord la vue sur un endroit, qu'on croit être celui qui s'appelle aujourdhui *Ponte*, en Sicile, à trois milles au-dessus d'Averse; mais ayant reconnu que le terrain étoit trop marécageux, ils l'abandonnèrent, & s'établirent enfin dans celui où ils bâtirent la Ville, qui fut ensuite appellée, de leur nom, Averse la Normande, que *Rainolf* posséda avec le titre de Comté, que lui donna *Sergio* Duc de Naples. La Raison que *Summonte* en rapporte, sur le témoignage de *Jean Villani*, dans la Chronique de Naples, paroit assez vraisemblable: il la tire de ce que ce Territoire n'étant éloigné que de huit milles de Naples, il en dépendoit, & ce raisonnement se confirme par ces paroles de *Villani*, que j'ai déja cité, que les Normands bâtirent Averse, qui étoit auparavant un Château dépendant de Naples. Ce Comté fut ensuite confirmé à *Rainolf* par l'Empereur *Conrad*, qui lui en donna l'investiture, pour rendre d'autant plus solide l'établissement des Normands en ce Comté, & parce qu'en vertu de cela cette Ville & ce Territoire leur étoient aquis en toute propriété, avec toutes les prérogatives attachées à de semblables concessions. Les Normands peu de tems ensuite profitèrent de l'occasion qui se présenta de se rendre maitres de la Pouille, & s'étant assemblés dans la Ville de Matera en l'année 1043, ils nommèrent pour leur Commandant *Guillaume*, dit Bras-de-fer, à qui ils devoient le succès de leurs actions

sions les plus glorieuses & les plus avantageuses, & lui déférèrent en même tems le titre de Comte de la *Bouille*. Voilà de quelle façon les Normands commencèrent leur établissement dans l'Italie. Voyons à présent les différends qu'ils eurent avec les Papes, & qui furent causés par les investitures que les Papes prétendoient leur appartenir, & dont nous allons rapporter l'origine. Ce sujet est d'autant plus important, qu'il s'agit ici des entreprises des Papes sur le Royaume de Naples, & de voir par quel manière, & sur quel foible fondement, ils ont enfin obtenu qu'il fût regardé comme Fief de l'Eglise. Il paroîtra extraordinaire que les Papes ayent obtenu ce que les Empereurs d'Orient & d'Occident n'ont jamais pu se procurer d'une manière stable par de longues guerres, & avec le secours de puissantes Armées; mais tous ces obstacles disparoissent, quand on considère ce que peuvent l'ignorance & la superstition, nourries par l'adresse & la vigilance des Ecclésiastiques, & quelle étoit pour lors la simplicité de ces Peuples.

Brunon, Evêque de *Toul*, Allemand de Nation, & descendu de Maison Royale, mais bien plus illustre encore par son savoir & par sa piété, fut élu Pape en 1049, & prit le nom de *Léon* IX. Quoique sa vie ait été irréprochable, il ne laissa pas cependant d'être l'inventeur de plusieurs nouveautés, qui apportèrent des maux infinis, & qui eurent des conséquences très pernicieuses. Ce fut lui qui, traversant la France en habits Pontificaux, rencontra à *Clugny Hildebrand*, Moine du Mont Cassin,

perſonnage d'un génie ſupérieur, qui lui perſuada de quitter ces ornemens, d'entrer dans Rome en Pélerin, & de s'y faire élire Pape par le Clergé & le Peuple, en ſupprimant ainſi l'abus de recevoir le Sacerdoce ſuprême de la main laïque. Cette nouveauté fut la ſource des guerres ſanglantes, qui ſurvinrent enſuite entre les Empereurs d'Occident & les Papes, par raport aux inveſtitures; ces prémiers ne pouvant ſouffrir qu'on leur enlevât ainſi une prérogative, dont ils jouiſſoient depuis longtems. Ils mirent ſur pied des Armées pour la conſerver, & portèrent par-tout le fer & le feu. Les Succeſſeurs de *Léon* IX s'obstinèrent à ſoutenir cette entrepriſe, & déployèrent, pour parvenir à leurs fins, les excommunications, les dépoſitions, & ils bouleverſèrent toute l'Europe par leur intrigue, juſqu'à faire révolter le fils contre le père.

Mais le ſecond exemple, que donna le St. Pape *Léon* IX, fut encore d'une conſéquence beaucoup plus pernicieuſe. Il ſe mit à la tête des Armées, & entreprit de les commander. Les Papes *Jean* VIII & X avoient bien tenu, à la vérité, la même conduite, mais elle pouvoit s'excuſer, n'ayant pris les armes que contre les perfides & infidèles Sarazins, au lieu que *Léon* IX entreprit la guerre contre les plus zèlés Catholiques, & ſans aucun ſujet légitime, ſans pouvoir même trouver un prétexte pour en colorer l'injuſtice. Son unique but étoit d'augmenter les forces temporelles de l'Egliſe, & de l'enrichir des biens de ce Monde.

Au

Au moins si cette entreprise eût été formée, si cet exemple eût été donné par les prédécesseurs de *Léon* IX, leur vie scandaleuse eût empêché les malheureuses influences qui en ont résultées, on n'eût pas voulu s'autoriser par leur conduite ; mais il n'en fut pas ainsi des exemples que donna *Léon* IX, revêtu de la qualité de Saint, ses Successeurs se firent une gloire de l'imiter, & ne donnèrent plus aucunes bornes à toutes les extraordinaires nouveautés qu'il leur plut d'entreprendre ; mais comme dit *Pierre Damien*, Auteur contemporain, en parlant de cette entreprise de *Léon* contre les Normands, „ de même, *dit-il*, que „ l'Apôtre St. *Pierre* fut Saint, non pour a„ voir renié Jésus-Christ, mais en considéra„ tion de ses autres grandes & incomparables „ vertus, de même ce n'est pas à l'occasion „ de ces faits de guerre, que *Léon* IX fut é„ levé à la Sainteté, mais à cause de l'innocen„ ce & de la pureté de ses mœurs". L'on peut voir, dans l'Auteur, combien l'entreprise de ce Pape contre les Normands fut malheureuse. Cependant cela ne rebuta pas ses Successeurs, jusqu'à ce qu'enfin le Pape *Nicolas*, voyant que les Normands ne s'embarassoient pas beaucoup des foudres du Vatican, & qu'ils n'étoient pas gens à rien accorder volontairement, voyant outre cela la nécessité où il étoit de s'assurer du secours d'un Prince puissant, pour pouvoir résister aux Empereurs d'Occident, avec qui il étoit en dispute au sujet des investitures, crut qu'il pouvoit trouver des moyens de faire avec *Robert* un Traité, qui seroit plus

avantageux que nuisible au St. Siège. Comme ils étoient également bien disposés, ils ne tardèrent pas à avoir une entrevûe ensemble. Le Duc *Robert* se rendit à *Melfi*, où le Pape tenoit un Concile pour réprimer la licence des Ecclésiastiques. Le Pape *Nicolas* & *Robert* trouvèrent d'autant plus facilement entre eux des moyens d'accommodement, qu'ils ne cherchoient l'un & l'autre que des expédiens pour s'emparer du bien d'autrui: ils firent leur Traité ensemble, où il fut stipulé que les Normands seroient absous des Excommunications qu'ils avoient encourues, & qui avoient été prononcées contre eux; que l'on confirmeroit, en faveur de *Robert*, la possession des Duchés de la *Pouille* & de la Calabre, & en outre qu'en cas qu'ils chassassent les Grecs & les Sarazins, qui occupoient une grande partie de la Sicile, le Pape lui en donneroit l'investiture; & enfin qu'il confirmeroit l'usurpation que *Richard* avoit faite à l'infortuné *Landolf*, de la Principauté de *Capoue*. En échange, il fut convenu que *Robert Richard*, & leurs Successeurs, se mettroient sous la protection du Pape, qui leur donneroit l'investiture de tous les Etats d'Italie, qu'ils pourroient conquérir sur les Sarazins; qu'en conséquence ils prêteroient serment de fidélité, comme feudataires du St. Siège, auquel *Robert* seroit obligé de payer chaque année de tribut douze deniers pour chaque paire de bœuf. Cet accord fut fait à *Melfi*, en cette année 1059, & exécuté de bonne foi de part & d'autre. *Robert* prêta le serment de fidélité, que *Baronius* dit avoir

voit trouvé dans un Livre du Vatican, intitulé *Liber Censuum*. L'on y voit la teneur de ce ſerment, qui commence par ces mots, *ego Robertus, Dei gratia & Sancti Petri, Dux Apuliæ & Calabriæ, atque utroque ſubveniente futurus Siciliæ*. Ce fut ainſi que la Cour de Rome s'accommoda avec les Normands. Cette alliance fut avantageuſe aux deux partis. Nous voyons enſuite que ce fut le Pape *Anaclet*, qui donna l'inveſtiture de la Sicile à *Roger*, qui en fut le prémier Roi. Ce Prince fut peu de tems après attaqué par le Pape *Innocent* XI, qui s'étoit ligué avec l'Empereur *Lothaire*, le Prince de *Capoue*, & le Duc de Naples, pour le dépouiller. Ils n'y trouvèrent pas leur compte, *Roger* les ayant tous défaits, & s'étant emparé de leurs Etats. Les bons & les mauvais ſuccès de *Roger* font voir la viciſſitude de la fortune. L'Empereur *Lothaire*, en ſon ſecond voyage en Italie, ayant vaincu le Roi de Sicile à ſon tour, renverſa entièrement ſa puiſſance. *Roger* continua cependant la guerre contre le Pape *Innocent*, mais il y a apparence qu'il ne l'auroit pas fait avec ſuccès, ſi la mort de l'Empereur *Lothaire* ne lui eût donné le tems de ſe reconnoître. Elle produiſit de grands changemens, car *Roger* reprit toutes les Villes qu'il avoit perdues, & ſoumit même le Duché de Naples & les Provinces des environs. Son bonheur voulut encore qu'il fit priſonnier le Pape *Innocent*, qui lui accorda enfin l'inveſtiture du Royaume de Sicile. *Roger* fit encore une expédition en Afrique, & mourut peu de tems après. *Guillaume* Prémier lui ſuccéda.

Le règne de ce Prince fut agité de troubles & de desordres d'autant plus fâcheux, qu'ils furent causés par les Barons, qui s'étoient révoltés contre lui. C'est ce qui forma plus de conjuration contre sa personne, que de guerres, & de batailles. Le Roi *Frédéric*, voulant détrôner le Roi *Guillaume*, fit d'abord une ligue avec *Emmanuel Comnène* Empereur d'Orient, & de concert avec le Pape, entreprit la guerre contre ce Prince. *Guillaume* fut surpris d'apprendre cette nouvelle, mais il ne se laissa pas abattre, & ayant assemblé le mieux qu'il put une Armée, il partit avec elle de Messine, & vint cette nouvelle année 1156 camper devant Brinde. Il envoya delà des Ambassadeurs au Pape, pour lui demander la paix, à des conditions mêmes assez avantageuses au St. Siège. Mais ses propositions furent rejettées, desorte que ce Prince voyant qu'il ne lui restoit d'autre ressource, que le succès de ses armes, serra Brinde de si près, qu'il la prit de force, & fit prisonniers tous les Capitaines les plus renommés, avec un grand nombre d'autres Officiers, & une bonne partie des Barons de la Pouille. Après cette expédition il mena son Armée victorieuse devant Bari, qui se rendit d'abord à discrétion. Mais il ne voulut leur accorder aucune grace, en ayant même fait raser toutes les maisons. Il assiega ensuite Bénévent, ce qui obligea le Pape, qui s'y étoit renfermé avec ses Cardinaux, de lui envoyer demander la paix, que *Guillaume* lui accorda, après avoir exigé des conditions très avantageuses.

La paix ainsi conclue, le Roi *Guillaume* entre-

reprit avec la même fortune la guerre contre l'Empereur *Emmanuel*, qu'il contraignit bientôt à lui envoyer des Ambaſſadeurs, aux vives inſtances desquels il accorda la paix. Par ces heureux exploits, le Roi *Guillaume* aquit, dès le commencement de ſon règne, le nom de Grand.

L'Empereur *Frédéric* ne fut pas plutôt informé comment le Pape, ſous de ſecrettes conditions, s'étoit accommodé avec *Guillaume*, qu'il en porta ſes plaintes à tous les Princes & Prélats Allemands. Il ne ſe borna pas là, il prit ſon parti ſur le champ, ſe mit en marche pour l'Italie, tint une Diète à *Roncaglia*, & rétablit en ce Païs les Droits d'une abſolue Souveraineté. Il exigea divers Droits du Fiſc, qui depuis très longtems ne ſe payoient plus. Il obligea la Nobleſſe & les Evêques à s'y ſoumettre, & il étoit ſi animé contre le Pape *Adrien*, qu'il lui auroit fait reſſentir les effets de ſon indignation, ſi ce Souverain Pontife n'étoit pas mort ſur ces entrefaites. *Aléxandre* Trois fut élu en ſa place. Le Roi *Guillaume*, qui étoit attentif à contrecarer dans toutes ſes vues l'Empereur *Frédéric*, n'eut pas plutôt appris l'élection de ce Pape, qu'il lui envoya des Ambaſſadeurs, pour le reconnoître, & lui rendre obéiſſance. *Aléxandre* lui en ſçut ſi bon gré, qu'il lia une amitié particulière avec lui, ce qui le ſauva d'un grand danger. Car Majone, favori de ce Prince, toujours occupé du deſſein de ſe mettre la Couronne ſur la tête, fit offrir une groſſe ſomme à *Aléxandre*, pour qu'à l'exemple du Pape *Zacharie*, il détrônât ce Prin-

ce, & lui donnât l'investiture de ce Royaume. Le Pape eut horreur de cette proposition, & la nouvelle des desseins de Majone s'étant répandue, accéléra sa perte, ayant été tué par *Mario Bonello*, homme d'une grande éloquence. *Guillaume* aimoit ce favori, & ne le croyant pas coupable, il témoigna du ressentiment contre ceux qui avoient été complices de sa mort, ce qui engagea les Barons & autres, qui se sentoient coupables, d'ôter la Couronne à ce Prince, & de la donner à *Roger* son fils âgé pour lors de neuf ans. Ils exécutèrent leurs complots, enfermèrent le Roi, & firent proclamer *Roger* son fils; mais *Romuald*, Archevêque de Palerme, ayant représenté au Peuple de Palerme, qu'il falloit rendre la liberté au Roi, ne put souffrir qu'on le traitât si indignement. Ce Peuple, comme s'il eût été saisi d'une inspiration divine, vint en armes au Palais, l'assiégea, & somma ceux qui s'en étoient rendus maîtres, de donner sur le champ la liberté au Roi. Les conjurés épouvantés se défendirent quelque tems, mais voyant qu'ils ne pouvoient pas résister à cette multitude échauffée, ils firent sortir le Roi de prison, partirent de Palerme, & se réfugièrent à *Cacabo*.

Le Roi *Guillaume* reprit le Gouvernement de ses Etats, mais il fut si surpris de la mort de son fils aîné, qu'il ne lui survécut que peu de tems. Il survint encore, avant la mort du Roi, de nouveaux troubles à Palerme, en 1166, qui est à peu-près le tems que l'*Antipape Victor* étant mort, *Alexandre* III retourna à Rome, où il fut reconnu pour légitime Pape par tous les Chrétiens, si l'on en excepte l'Empereur

Fré-

Frédéric, & quelques Allemands obligés de suivre son parti. *Guillaume* Trois succéda à son Pere, & entretint, à son exemple, une amitié particuliere avec le Pape *Alexandre*, & lui donna des secours contre *Frédéric*, qui lui faisoit une guerre cruelle; mais l'Empereur ayant été repoussé par les Milanois, qui l'avoient attaqué, il prévit bien qu'il ne pourroit pas suivre avec succès la guerre qu'il avoit contre les Lombards, tandis qu'il auroit aussi le Pape pour ennemi, & le Roi *Guillaume*. Ainsi *Frédéric* résolut de demander sincérement la paix à *Alexandre*. Les Négociations qui se firent à ce sujet, & le voyage que le Pontife fit à Venise, ont été rapportés diversement par les Ecrivains modernes, qui ont rempli les histoires, qu'ils en ont données, de fables, & par-là ont enhardi ceux qui les ont copiés à prendre la même licence. C'est ce qui a engagé l'Auteur, pour rétablir la vérité dans ses Droits, de rapporter fort au long les faits de cette Négociation, mais comme elle est trop étendue, nous nous contenterons de dire que la paix fut conclue entre l'Empereur *Frédéric* & le Pape *Alexandre*, à Venise, en 1177. L'Empereur *Frédéric* fit aussi dans le même tems une trêve de dix ans avec les Lombards, & de quinze avec le Roi *Guillaume*. Plusieurs Auteurs ont écrit faussement que le Pape *Alexandre*, pendant ses démêlés avec *Frédéric*, alla à Venise, déguisé en Pélerin, & qu'il y resta longtems caché sous le métier de Cuisinier, & qu'après qu'il eut fait la paix avec l'Empereur, il avoit accordé aux Venitiens la Souveraineté, & la gar-

garde de la Mer Adriatique, & que c'eſt delà qu'eſt venu l'uſage qui s'obſerve encore toutes les années le jour de l'Aſcenſion d'épouſer la Mer, comme s'il eût été au pouvoir d'*Alexandre* de diſpoſer des Mers, ainſi que ſes Prédéceſſeurs avoient fait de la Terre. *Frère Paul*, de l'Ordre des Servites, grand Théologien & Conſeiller d'Etat, a prouvé bien au long dans ſon Traité intitulé *Dominio del Mar Adriatico*, que la Mer Adriatique apparteint aux Venitiens, non pas en vertu d'une conceſſion d'*Alexandre*, ou de quelque autre Pape, non plus que des Empereurs, mais parce que ce Droit étoit né avec la République, & qu'elle l'avoit aquis en vertu du titre que les Juriſconſultes nomment, *pro derelicto*. Cet Auteur prétend que les derniers Empereurs d'Orient embaraſſés dans différentes entrepriſes, n'ayant point d'Armée navale, ne purent pas garder le Golfe, & l'abandonnèrent entièrement; que les Venitiens, devenus puiſſans ſur Mer, ſe rendirent maitres de ce Golfe, qui n'étoit plus poſſédé par perſonne; ils s'y ſont maintenus enſuite contre quiconque a voulu les troubler dans cette poſſeſſion. L'on peut voir par ce trait de *Frère Paul* la fauſſeté des Ecrivains, qui ont prétendu que cette ceſſion avoit été faite par *Alexandre*.

Le quatorzième Livre contient la mort de *Tancrède*, Roi de Sicile, à qui *Guillaume* Trois ſuccéda. Le règne de ce Prince fut une ſuite cruelle d'infortunes. Il eut à ſoutenir la guerre contre l'Empereur *Henri*, qui lui enleva le Royaume par une horrible trahiſon, & le

fit

fit priſonnier, ainſi que la Reine *Sybille* ſa femme, ſes filles & le jeune *Guillaume*, à qui ce cruel Empereur fit créver les yeux, & le mit hors d'état d'avoir jamais de poſtérité. Il ne fut pas content d'exercer ſa barbarie & ſa cruauté contre les vivans, il voulut auſſi la ſatisfaire ſur les morts, & pour cet effet il fit déterrer *Tancrède* & ſon fils *Roger*, à qui il ôta les Couronnes Royales, avec leſquelles ils avoient été enſévelis. Pendant qu'il faiſoit toutes ces cruautés, *Conſtance* étoit partie d'*Allemagne*, pour venir joindre l'Empereur ſon Mari, & partager la Couronne qu'elle tenoit de ſes Ancêtres. Elle trouva ce Prince à ſon arrivée ſi occupé à ſatisfaire ſon naturel féroce & barbare, & elle eut elle-même tant d'horreur de voir qu'il faiſoit périr dans les tourmens les plus affreux tous les Seigneurs Normands, qu'elle ſe déclara contre lui, fit tuer tous les Allemands qui lui tombèrent ſous les mains, & n'auroit pas manqué de faire enfermer l'Empereur lui-même, s'il ne ſe fût retiré dans une fortereſſe. Mais ce Prince ne pouvant en ſortir, ſans être arrêté, accepta les conditions que *Conſtance* lui fit propoſer, & dont la principale étoit qu'il retourneroit directement en Allemagne; comme il ne vouloit pas déranger ſes projets d'outre-mer, il fit embarquer ſur le champ ſes Troupes pour paſſer en Syrie; mais la mort de ce Prince arrivée peu de tems après, en 1197, délivra non ſeulement l'Empereur de Conſtantinople, mais encore tous les Habitans de la Sicile & de la Pouille des continuelles inquiétudes que la cruauté de ce

Prin-

Prince leur donnoit. Après ſa mort l'Impératrice *Conſtance* gouverna le Royaume, mais elle ne ſurvêcut pas longtems à ſon mari, étant morte l'an 1198. Ce fut ainſi que par la mort de cette Princeſſe finit la race Royale des Princes Normands, & que de ſi beaux Royaumes paſſèrent aux Princes de la Maiſon de Suabe. Les Peuples de ce Duché ne parurent pas en Italie ſous le titre d'Ennemis, comme les Lombards, ni ſous la figure de Pélerins, comme les Normands, mais ils s'y préſentèrent ſous la conduite de l'Empereur *Henri*, leur Duc, qui ayant épouſé *Conſtance* dernière Princeſſe du Sang Royal & légitime des Normands, transmit à titre de Succeſſion à ſon Fils *Frédéric*, le Royaume de Naples & de Sicile.

Nous paſſerons ſur tous les évènemens rapportés dans le quinzième Livre, & nous nous contenterons de parler du fameux Tribunal de l'Inquiſition. C'eſt dans les commencemens du troiſième Siècle que l'Inquiſition contre les Hérétiques prit une forme certaine, & fut fondée ſur des Décrets, & ſur des règles. *Innocent* Trois ſe ſervit des Dominicains & des Frères Mineurs, qui étoient nouvellement établis, & dont il connoiſſoit le zèle, pour extirper les Héréſies naiſſantes. Il chargea les Dominicains d'aller prêcher aux Hérétiques la vraie foi, afin de les convertir, & d'exhorter les Princes & les Peuples Catholiques à perſécuter ceux qui ſeroient obſtinés. Enfin, leur devoir conſiſtoit à s'informer dans chaque endroit, du nombre & de la qualité des Hérétiques, du zèle des Catholiques, & de la diligen-

gence des Evêques, pour en venir rendre compte à Rome. C'eſt delà qu'on les nomme Inquiſiteurs.

Innocent IV étant reſté, par la mort de l'Empereur *Frédéric*, comme maître de la Lombardie, s'adonna entièrement à l'extirpation des Héréſies, & connoiſſant le zèle des Dominicains & des Franciſcains, il crut qu'à l'exemple de ſon Prédéceſſeur, il ne pouvoit rien faire de mieux que de les employer à cet uſage, & d'ériger en leur faveur un Tribunal fixe, qui ne fût chargé que du ſoin de pourſuivre & de punir les Héréſies. Voila quels furent les commencemens du rédoutable Tribunal de l'Inquiſition; voyons à préſent de quelle manière il fut introduit dans les Provinces du Royaume de Naples, & à quel point il ſe rendit ſi odieux, que ſon ſeul nom vint en abomination.

Ce fut en 1251 qu'*Innocent* IV envoya les Dominicains, comme Inquiſiteurs, dans la Lombardie, la Romagne, & la Marche Treviſanne. L'année ſuivante il députa encore, comme Inquiſiteur à Milan, Frère *Pierre de Veronne* Dominicain. Voici comment en parle *Penſa*, dans la vie d'*Innocent* IV. Il faiſoit empriſonner les uns, il banniſſoit les autres, & en livrant les obſtinés au bras ſéculier, les condamnoit au dernier ſupplice, faiſoit périr par la faim ceux qu'il jugeoit coupables; déja pluſieurs avoient été exécutés, & d'autres étoient prêts de l'être après Paques.

Tant de ſang répandu jetta l'épouvante dans l'eſprit de quelques-uns des plus conſidérables d'en-

d'entre les Milanois. Informés que l'Inquiſiteur avoit fait informer des procès contre eux, & que par conſéquent leur vie n'étoit pas en ſureté, ils conjurèrent enſemble, & réſolurent de le prévenir, en le faiſant mourir lui-même. Ils ſe mirent en embuſcade dans un endroit écarté, entre Milan & Côme, où le Moine devoit paſſer, & auſſi-tôt qu'ils l'apperçurent, coururent deſſus, & le tuèrent à coups d'épée. Cette affaire fit grand bruit à Milan, & les coupables furent punis ſévèrement. Comme les Papes ont toujours des récompenſes de toute eſpèce à donner à ceux qui les ſervent bien, *Innocent* regardant la mort de l'Inquiſiteur comme un martire, le canoniſa. Les Frères Mineurs agirent de leur côté avec la même ardeur, & le Pape les ayant envoyés du côté de Thoulouſe, pluſieurs d'entre eux s'y firent aſſommer. Les Papes qui ſuccédèrent à *Innocent*, introduiſirent ce Tribunal dans la Toſcane, dans l'Arragon, & dans quelques Villes de France, mais elle ne ſubſiſta pas longtems dans ces deux derniers Païs. Quant aux Princes du Royaume de Naples, tandis que ceux de la Maiſon de Suabe eurent le Gouvernement, on ne changea rien à la manière de procéder contre les Hérétiques, établie par *Frédéric*.

Mais lorſque ce Royaume eut paſſé ſous la Domination des Princes de la Maiſon d'Anjou, entièrement dévoués aux Pontifes Romains, quoiqu'on n'eût pas un Tribunal de l'Inquiſition fixe & ſtable, dépendant de celui de Rome, cependant de tems à autre les Pa-

Papes envoyoient des Commiſſaires particuliers, & comme Inquiſiteurs, ordinairement Dominicains, qui parcouroient ces Provinces, & faiſoient des exécutions, & ſouvent même ils faiſoient ſupporter au Tréſor Royal les dépenſes que leurs recherches occaſionnoient. Mais les Dominicains n'eurent pas ſeuls la gloire de toutes ces ſanglantes expéditions, les Frères Mineurs la partagèrent avec eux. C'eſt ainſi que ſous le règne des Princes de la Maiſon d'Anjou, l'Inquiſition eut lieu dans les Provinces du Royaume de Naples. Mais nous verrons dans les Volumes ſuivans combien ce Royaume s'aquit de diſtinction & de gloire, en ſupprimant radicalement, & ſans en laiſſer aucune trace, un Tribunal ſi formidable, & qui ne pouvoit ſubſiſter qu'autant que le Prince auroit lâchement abandonné la vie & les biens de ſes Sujets à la diſpoſition de la Cour de Rome, & à la diſcrétion des Moines qu'elle mettoit en œuvre.

Les conteſtations, que *Frédéric* eut avec les Succeſſeurs d'*Innocent* III, produiſirent des effets ſi extraordinaires, que le détail fait le ſujet des deux Livres ſuivans de cette Hiſtoire. Je me réſerve d'en extraire ſeulement ce qui regarde la fameuſe Académie que *Frédéric* établit dans la Ville de Naples.

Naples, comme Ville Greque, eut, dès ſon origine, des Ecoles, où la jeuneſſe étoit inſtruite dans les Belles-Lettres, mais l'année 1225 *Frédéric* les rétablit, & les mit en forme d'Académie. *Richard* de St. *Germain*, Ecrivain contemporain, aſſure que *Frédéric* établit cet-

te Académie, dans le Mois de Juillet de l'année 1725, & qu'il envoya pour cet effet des Lettres dans toutes les parties du Royaume, tant dans la Pouille que dans la Sicile. Voici comment cet Auteur s'exprime. *Menſe Julio pro ordinando ſtudio Neapolitano, Imperator ubique per Regnum mittit Litteras generales.* Enfin il pourvut cette Académie de Profeſſeurs en tout genre de Science, afin que rien n'y manquât, ainſi qu'il le dit dans ſa Lettre onzième: *Imprimis quod in civitate prædictâ Doctores & Magiſtri erunt in qualibet Facultate.*

Cette Univerſité fut également pourvue de Profeſſeurs en Médecine, & alors Naples commença à ne le céder en rien au Collège des meilleurs Médecins de Salerne. *Frédéric* ordonna, par une de ſes Conſtitutions, que perſonne dans le Royaume n'entreprît d'enſeigner la Médecine, ou la Chirurgie, à la réſerve des Docteurs de Salerne & de Naples, & que nul ne pourroit prendre les Grades de Médecin, ou de Chirurgien, s'il n'avoit été premierement examiné par les Médecins de ces deux Univerſités. *Frédéric* accorda enſuite de très grands privilèges aux Profeſſeurs & aux Etudians.

Voila à peu près tout ce que nous avons cru devoir dire pour donner une idée de l'Académie de Naples, qui s'eſt rendue ſi célèbre dans la ſuite.

Entre pluſieurs évènemens remarquables que contiennent le XVIII & XIX Livres, nous nous contenterons de donner un précis de la cauſe de la tranſlation des Couronnes de Naples,

ples & de Sicile, de la Maiſon de Suabe, à celle d'Anjou; cet Extrait, qui eſt déja aſſez long, nous empêchant de nous étendre ſur d'autres faits qui, quoique moins importans, méritent cependant l'attention du Lecteur.

Dès le Mois de Juin de l'année 1253, le Pape *Innocent* s'étoit tranſporté avec toute ſa Cour à Naples. Informé de tous les progrès que Mainfroy avoit faits dans la Pouille, il craignoit qu'il ne réuſsît enfin à ſe rendre maître de toutes les autres Provinces du Royaume ſoumiſes au Gouvernement de l'Egliſe. Dans cette ſituation, perſuadé qu'il ne tireroit aucun ſecours de la part de l'Angleterre, il tourna ſes vues d'un autre côté. Pendant ſon ſéjour en France, il s'étoit informé du caractère de *Charles d'Anjou*, Comte de Provence, frère de St. *Louis* Roi de France; & il avoit appris combien ce Prince poſſédoit de valeur & de prudence. Il envoya donc en France Maître *Albert de Parme*, ſon Chapelain & Sécrétaire, & le chargea de l'engager à venir dans le Royaume, dont il lui offroit l'Inveſtiture; mais comme dans ce tems-là le Roi *Louis* étoit en Orient, occupé de la guerre Sainte, & par conſéquent hors d'état de donner à ſon frère *Charles d'Anjou*, aucun ſecours pour cette nouvelle entrepriſe, Maître *Albert* ne put pas conclurre pour lors cette Négociation. Il demeura cependant toujours en France, & pendant quatorze années conſécutives, ſous le Pontificat des Succeſſeurs d'*Innocent*, il continua à pourſuivre l'exécution dont il étoit chargé; & enfin, ſous *Urbain* IV, il réuſſit

à la réaliſer. Ce fut en 1263 qu'*Urbain* envoya l'Archevêque de *Coſence* en Provence, où, dès qu'il fut arrivé, il exécuta ſa Commiſſion auprès du Comte de ce nom, avec autant d'activité que de ſuccès. Il n'omit rien de tout ce qui pouvoit tenter le Comte de Provence; il lui repréſenta avec beaucoup d'adreſſe & de force, la beauté, & la richeſſe de l'un & de l'autre de ces Royaumes, ainſi que la facilité qu'il trouveroit à les conquérir, à cauſe de la haine générale que les Peuples témoignoient contre la Maiſon de Suabe. Quoique *Charles* fût un Prince ambitieux, cependant après qu'il eut entendu les propoſitions du Légat, étonné par la difficulté de l'entrepriſe, & arrêté par les conſeils du Roi St. *Louis*, ſon frère, qui la deſaprouvoit hautement, il reſta quelque tems dans l'irréſolution, & fut même ſur le point de refuſer les offres qu'on lui faiſoit, mais *Béatrix* ſa femme vint à bout de le déterminer. Cette Princeſſe voyoit avec peine trois de ſes ſœurs, l'une Reine de France, l'autre d'Angleterre, & la troiſième d'Allemagne, tandis qu'elle, qui avoit eu une dote plus conſidérable, étant reſtée héritiere de la Provence & du Languedoc, ne jouiſſoit que du ſeul titre de Comteſſe. Ainſi animée par ſa vanité, & pour faire ſortir *Charles* ſon époux de l'incertitude dans laquelle il flottoit, elle lui offrit tout ſon tréſor, ſes effets les plus précieux, juſques à ceux-mêmes qui ſervoient pour l'ornement de ſa perſonne, à condition qu'il en employât le produit à cette entrepriſe, qui lui paroiſſoit ſi honorable. Ce Prince, ſollicité par

le

le désir de complaire à sa femme, & par sa propre cupidité de règner, répondit donc à l'Archevêque, qu'il remercioit le Pape d'une offre si obligeante, & qu'après qu'ils seroient convenus des conditions de l'Investiture, il ne resteroit plus qu'à en informer le Roi de France son frère, duquel il se flattoit de recevoir enfin l'approbation de cette entreprise, la protection, & les secours nécessaires pour pouvoir l'exécuter avec plus de promtitude & de facilité.

On passa ensuite à traiter des charges que le Pape vouloit mettre sur les deux Royaumes de la Sicile & de la Pouille, & l'on vit alors que l'intention d'*Urbain* étoit d'accorder l'Investiture à *Charles*, sous les mêmes conditions stipulées dans le Traité de paix entre Mainfroy & le Cardinal *Octavien*, alors Légat Apostolique, savoir que Naples & toutes les Provinces de la Terre de Labour, avec les Villes, Terres, & Isles adjacentes, comme Capoue, & Procida, Bénévent avec son Territoire, & le Val de Gade, appartiendroient & resteroient à l'Eglise, & que toutes les autres Provinces, avec l'Isle de Sicile, seroient remises à *Charles*, à titre d'Investiture.

Ce Prince, informé de ces conditions, ne voulut absolument point les accepter, & il fit de son côté les modifications suivantes ; qu'il ne se seroit jamais porté à se charger de l'entreprise contre Mainfroy, s'il n'eût pas cru qu'on lui abandonnoit entierement le Royaume de Sicile, avec toutes les terres en deça du Phar, jusques aux confins de l'Etat de l'Eglise, tout

ainſi que l'avoient poſſédé les Rois Normands & Suabes, enſorte qu'à la réſerve de la Ville de Bénévent, avec toutes ſes appartenances & dépendances, le Siège Apoſtolique ne ſe retiendroit aucune autre Terre, ni Droit, que celui du Cens, que *Charles* lui payeroit toutes les années, de dix mille onces d'or.

Urbain étoit preſſé de conclurre ce Traité. Sans une promte expédition, il prévoyoit qu'on ne réuſſiroit point à expulſer Mainfroy du Trône. Ce Pape aquieſca donc aux modifications que *Charles* demandoit, & la Négociation ainſi finie & fixée, il écrivit au Roi *Louis*, pour le ſolliciter à donner du ſecours au Roi ſon frère. Le Roi *Louis* ne put réſiſter à tant d'importunités, &, malgré lui, fut enfin obligé de donner ſon conſentement à ce que ſon frère s'engeagât dans cette expédition. Le Pape *Urbain*, au rétour du Légat Apoſtolique, étant mort à Pérouſe en 1265, n'eut pas la joie de voir mettre ce Traité en exécution.

La mort du Pape *Urbain* fut pour *Mainfroy* un ſujet de joie. Il crut que ſes affaires en iroient mieux, mais il ſe trompa. Car les Cardinaux qui l'avoient offenſé, craignant ſon reſſentiment, élurent au Mois de Février de la nouvelle année 1265 l'Archevêque de Narbonne, qui étoit non ſeulement François de Nation, mais encore Sujet de *Charles*. Il prit le nom de *Clément* IV. Auſſi-tôt que ce Pape fut en poſſeſſion du Pontificat, la prémière choſe dont il fut occupé, fut de mettre en exécution le Traité fait ſous ſon prédéceſſeur avec *Charles*. Il chargea le Cardinal de *Tours* de

de convenir des conditions ſous leſquelles l'Acte d'Inveſtiture devoit être expédié, quoique l'on ne pût ſuivant les termes de la Juſtice rien changer aux conditions faites avec *Urbain*.

Cependant lorſque *Clément* vit *Charles* engagé dans cette entrepriſe, au point qu'il ne lui convenoit pas de l'abandonner, il profita de la circonſtance, pour tâcher d'unir au St. Siège la Terre de Labour, & voyant qu'il ne pouvoit y réuſſir, dans le même tems qu'il lui donna l'Inveſtiture, il la chargea de diverſes conditions dures & onéreuſes. Les conditions de cette Inveſtiture, qui furent ſtipulées & promiſes par *Charles*, ſuivant que le Pape les avoit exigées, ſont au nombre de 25, qu'on peut voir dans l'Auteur.

Ce Traité ainſi conclu, *Charles* arriva heureuſement à Rome, au Mois de Mai de l'année 1265. Il y fut reçu avec de grandes marques d'empreſſement & de joie. Le Peuple Romain le créa Seigneur & Sénateur perpétuel de Rome. L'heureuſe & promte arrivée de ce Prince lui aquit une ſi haute réputation de valeur & de courage, que déja toute l'Italie l'admiroit. Tous les partiſans de la faction des Guelfes ſe rendirent auprès de lui, & lui offrirent leur ſervice. Après divers évènemens ſon Armée, qui venoit par Terre, étoit enfin arrivée en Italie, & la Comteſſe *Béatrix* ſa femme à Rome. Alors *Charles*, craignant que s'il ſéjournoit trop longtems dans cette Capitale, l'argent pour payer ſes Troupes ne fût épuiſé, ſe hâta d'en venir à une expédition, & raſſembla tout ſon monde pour aller

attaquer l'Armée de *Mainfroy*, & entrer dans un Royaume qu'il étoit impatient de poſſéder.

Mais avant de quitter Rome, *Charles* voulut que *Clément* le couronnât Roi avec les ſolemnités accoutumées, & qu'il lui remît l'Inveſtiture, ſuivant ce dont on étoit convenu. Les Cardinaux, prépoſés par le Pape pour cette Cérémonie, firent donc la lecture de la Bulle d'Inveſtiture donnée par *Clément*, par laquelle il l'inveſtiſſoit ſous les conditions rapportées ci-devant du Royaume de Sicile, & *de totâ terra, quæ eſt citra Pharum, uſque ad confinia terrarum ipſius Romanæ Eccleſiæ, exceptâ Civitate Beneventâ, cum toto territorio, & omnibus Diſtrictibus & pertinentiis.* D'un autre côté les Cardinaux reçurent l'hommage-lige du Roi, & ſon ſerment de fidélité, dont voici la formule. *Nos Carolus, Dei Gratiâ, Rex Siciliæ, Ducatus Apuliæ & Principatus Capuæ, & Vobis Dominis Rodulpho, Albanenſi Epiſcopo archerio & Diaconis Cardinalibus, quibus per Litteras ſuas Dominus Papa commiſit receptionem ligii homagii, quod pro regno Siciliæ, ac aliis terris, nobis à prædictâ Eccleſiâ Romanâ conceſſis tuemur, eidem Domino Papæ Clementi IV, & ejus ſucceſſoribus, canonicè intrantibus, & prædictæ Eccleſiæ Romanæ facere, ac in manibus veſtris, vice & nomine ipſius Domini Clementis Papæ, & hujusmodi ejus ſucceſſorum, ac Romanæ prædictæ Eccleſiæ, ligium homagium facimus pro regno Siciliæ, ac totâ terrâ quæ eſt citra Pharum, uſque ad confinia terrarum, exceptâ civitate Beneventanâ, cum toto territorio, & omnibus.*

Dis-

Diſtrictibus & pertinentiis ſuis, nobis, & hæredibus noſtris à prædictâ Romanâ Eccleſiâ conceſſis, &c. Auſſitôt que toutes les Cérémonies du Gouvernement furent finies, le Roi *Charles* marcha, ſans perdre de tems, avec ſes Troupes contre *Mainfroy*, qui faiſoit tous ſes efforts pour lui réſiſter. Mais ce fut inutilement; car *Charles* étant arrivé au bord du *Gariglian*, près de *Cepperano*, le Comte de *Caſerto*, qui étoit chargé de la garde de ce paſſage, ſe retira, & laiſſa paſſer ſans aucun obſtacle cette riviere à l'Armée ennemie. Ce fut ainſi que *Charles* avec ſon Armée victorieuſe entra dans le Royaume & prit St. *Germain*. *Mainfroy* ayant appris cette nouvelle, connut toute l'étendue du danger qu'il couroit, & crut n'avoir d'autre parti à prendre que de riſquer une bataille. Ce fut à deux milles de Bénévent, dans la Campagne de cette Ville, que les deux Armées ſe rencontrèrent; celle de *Mainfroy* fut taillée en pièces. Trois jours après la bataille, l'on trouva le corps de cet infortuné Prince, confondu avec ceux des vaillans guerriers qui périrent en cette occaſion. L'Armée victorieuſe de *Charles* s'avança dans le Royaume, & pendant ſon paſſage, il n'eſt point de cruautés & de meurtres, que les *François* ne commiſſent, ce qui fit ſi fort déteſter le règne de *Charles*, que les eſprits ſe reveillèrent, & invitèrent *Conradin* à venir conquérir ce Royaume. Ce Prince aquieſça à la bonne volonté que ces Peuples lui témoignoient; mais il eut ſujet de s'en répentir, car ayant été attaqué par les François, ſon Armée fut entierement

défaite, & lui-même fait prisonnier. *Charles* ordonna qu'on lui fît son procès; & les Juges, pour complaire à ce Prince, condamnèrent à la mort l'infortuné *Conradin*, âgé seulement de dix-sept ans. Ainsi finit en sa personne l'illustre Maison de Suabe, qui, tant en ligne masculine que féminine, descendoit des Races Royales de France, de *Clovis*, & de *Charlemagne*, de même que des Ducs de Bavière, & comment prit naissance le règne des François, qui occasionna tant de différens changemens dans ces Provinces, & qui feront le sujet des Volumes suivans.

ARTICLE VI.

INTRODUCTIO in notitiam Rerum Naturalium & Arte factarum, quarum in communi Vitâ, sed præcipue in Medicinâ usus est; exponens Materiam Medicam, seu Historiam Simplicium, Medicamenta composita eorumque componendorum rationes, & therapeuticas Remediorum classes; unà cum terminis apud Botanicos, Chemicos, & Pharmacopœos vulgo receptis. *Per Alphabeti ordinem digessit* JOANNES CHRISTOPHORUS RIEGER *Kiesenburgo-Prussus.*

C'est-à-dire:

INTRODUCTION *à la connoissance des Choses Naturelles & Artificielles, dont on se*

ſe ſert dans l'uſage ordinaire de la Vie, & ſur-tout en Médecine; où l'on expoſe la Matière Médicinale, ou l'Hiſtoire des Simples, les Médicamens compoſés, la manière de les préparer, & les différentes claſſes des Remèdes. Avec *les termes dont ſe ſervent ordinairement les Botaniſtes, les Chimiſtes, & les Apoticaires.* Rédigé par ordre alphabétique par Mr. J. C. RIEGER. Deux Tomes *in* 4. diviſés chacun en deux Parties. Le prémier contient 1102 *pagg.* ſans compter la *Préface*, & une ample Table des noms des Auteurs & des Titres des Ouvrages, auxquels il a eu reçours. Le ſecond Tome comprend 1230 *pagg.* A la *Haye*, chez P. *Goſſe*, 1743.

VOici un Ouvrage, dont l'éxécution ne ne peut guère avoir un heureux ſuccès, s'il n'eſt entrepris par un Auteur extrèmement laborieux, & qui joigne à une vaſte & profonde érudition, beaucoup de juſteſſe d'eſprit & de diſcernement. La beauté de ce plan, ſa grandeur, & le champ immenſe qu'il préſente, demandent en effet des recherches infinies, une lecture variée, une opiniâtreté conſtante au travail, des diſcuſſions ſans nombre, & un gout exquis pour choiſir ce qu'il y a de meilleur dans une multitude prodigieuſe de matériaux répandus & diſperſés de toutes parts. Il faut, outre cela, que celui qui s'engage dans une ſi pénible & ſi rude carrière, ait une connoiſſance parfaite des Arts & des Sciences dont il traite, il faut qu'il les ait approfondies, qu'il

en

en connoiſſe les beautés, les avantages, l'utilité, les défauts mêmes & les imperfections, en un mot, qu'il puiſſe en rendre un compte fidèle & exact au Public qu'il entreprend d'inſtruire, en lui faiſant part du fruit de ſes lectures, de ſes refléxions & de ſes travaux.

Tout cela ſe trouve-t-il réuni dans l'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons? A-t-il rempli ſa tâche en habile homme, & juſqu'à quel point? Un Journaliſte doit quelquefois ſe trouver dans d'aſſez grands embaras, lorſqu'on lui fait de pareilles questions. D'un côté il ne doit point en impoſer au Public par un faux expoſé, & de l'autre il ne doit ni louer ni critiquer mal-à-propos un Ouvrage, dont il eſt cenſé le juge, dès qu'il ſe charge d'en rendre compte au Public. Je puis dire, ſans trop flatter Mr. *Rieger*, qu'il poſſède une belle & vaſte érudition, du moins à en juger par le nombre prodigieux d'Auteurs qu'il a lus & qu'il cite à propos. La ſeule liſte qu'il en donne, à la tête du prémier Tome, pourroit ſervir à former, pour un Philoſophe-naturaliſte, une Bibliothèque des plus curieuſes & des mieux choiſies. On peut donc dire qu'en ſe familiariſant avec aſſiduité avec tant d'Auteurs, où il y a toujours beaucoup à apprendre, il a dû y puiſer bien des lumières, & s'y former une idée juſte & aſſez étendue de toutes les Sciences qui ont fait le ſujet de leurs études. On eſt charmé, lorſqu'on enviſage cette prodigieuſe variété de traits curieux & inſtructifs, tirés de tout ce qu'il y a de plus beau & de plus important dans les Arts & les

Scien-

Sciences, répandus avec une eſpèce de profuſion dans tout ſon Ouvrage, & diſtribués enſuite avec choix, chacun à la place & dans l'Article pour lequel ils étoient deſtinés. On pourroit appliquer ici à Mr. *Rieger* du moins une partie de ce qu'un Auteur judicieux & de beaucoup d'eſprit (*a*) a dit d'un des plus beaux Génies de France (*b*).

Il ſait les Langues faſtueuſes,
Dont ſe bouffiſſent les Savans.
De l'Antiquité ténébreuſe
Il a pénétré tous les tems.
. . . . . .
. . . . . .
Il eſt grand Métaphyſicien
Et ſait par conſéquent toute l'analogie
De l'admirable Ontologie:
Ce qui fait qu'il diſtingue bien
Le Pneumatique & le Phyſique.
Non ſeulement Théologien,
Mais encore grand Phyſicien,
Et de plus Mathématicien,
Il excelle en Aſtronomie.
. . . . . .
. . . . . .
L'Hiſtoire Naturelle avec l'Anatomie,
Et même la Pathologie,
Botanique, Dendrologie,
Ce qu'on nomme Ornithologie,
Pyrotechnie, Hydrologie,

Les

(*a*) Mr. de *Sainte Hyacinthe.*
(*b*) Mr. de *Fontenelle.*

Les merveilles de la Chimie,
L'Algèbre, la Géométrie,
L'Arithmétique & la Planimétrie,
Longimétrie, Altimétrie,
La Trigonométrie & Stéréométrie.

. . . . . .

. . . . . .

Navigation, Géographie,
A ſes yeux ne déguiſent rien.
L'Optique avec la Catoptrique,
La Perſpective & Dioptrique,
L'Acouſtique avec la Muſique,
La Statique, la Méchanique,
Joignons encore la Gnomonique,
Soit en ie *enfin, ſoit en* ique,
Il ſait tout & le ſait très bien.

Je ne connois point perſonnellement Mr. *Rieger*, mais la lecture de ſon *Introduction* me fait concevoir de ſon ſavoir & de ſon érudition l'idée avantageuſe que je viens d'en donner. Ce portrait n'eſt point flatteur. Qu'on jette les yeux ſur ſon Ouvrage, & on y trouvera à chaque page de nouvelles preuves de cette vérité.

Mais quoi! me dira-t-on, cet Ouvrage eſt-il donc parfait, & ne trouvez-vous rien à y critiquer? Vous venez de rendre juſtice à l'Auteur ſur ſa profonde érudition, donnez maintenant au Lecteur une idée juſte & exacte de la manière dont il a exécuté ſon plan, ſans cacher ſes défauts, ſes imperfections; parlez-en avec impartialité, & en juge intègre qui ne ſait point déguiſer la vérité. Le Public eſt en droit d'exiger cela d'un Journaliſte, & un Jour-

Journaliſte ne ſauroit, ſans quelque ſorte d'injuſtice, lui refuſer cette ſatisfaction.

N'eſt-ce pas une choſe aſſez gênante, que nous ne puiſſions ſouvent nous diſpenſer de nous expoſer, ou aux reproches desagréables du Public, ou à l'indignation des Auteurs. Voila ſans doute un poſte, que l'on ne ſauroit guère occuper ſans riſque, & qui ne conviendroit nullement à ceux qui aiment le repos & la tranquilité. Le ſeul avantage que nous ayons, c'eſt d'attaquer dans l'obſcurité, & de nous expoſer de compagnie aux traits ſanglans qu'on lâche au hazard contre nous. Si le Journaliſte, qui a fait le coup, a le malheur d'être reconnu, on fait bientôt volte-face, & on dreſſe contre lui ſeul toutes les batteries deſtinées auparavant à foudroier une Société toute entière, dont les Membres ne ſont à l'abri des inſultes, qu'autant qu'ils ſe tiennent bien cachés, & qu'on ne ſauroit diſtinguer d'où a parti le trait. Il y a donc du riſque à attaquer? Oui, ſans doute, il y en a. Mais faut-il, pour cela, ne pas faire ſon devoir? Le métier des Journaliſtes eſt une eſpèce de guerre, qu'ils déclarent à une partie de la République des Lettres, & dès qu'une fois ils ſe ſont enrollés, dès qu'ils ont fait ſerment de combattre pour la vérité, & d'aſſaillir tous ceux qu'ils trouvent en défaut, il n'y a plus moien de reculer, il faut qu'ils faſſent leur devoir, ou qu'ils paſſent pour de lâches flatteurs auprès du Public impartial, à qui ſeul il appartient de juger en dernier reſſort.

Le ſort eſt jetté. Il faut tenir mes engagemens.

mens. J'ai déja rempli une partie de ma tâche, en rendant juſtice à mon Auteur ſur le rare mérite de ſon Ouvrage. Tournons la médaille, examinons l'autre côté. Cette production, quoique toute remplie d'érudition, de recherches curieuſes, inſtructives même pour quantité de Savans du prémier ordre, ne me paroit pas entierement ſans défauts, ſans quelques légères imperfections, que l'on remarquera peut-être d'autant plus facilement que le reſte de la pièce a des beautés peu communes, & dequoi s'attirer des éloges.

1. Un des défauts de cette *Introduction*, c'eſt que l'Auteur lui donne trop d'étendue, ſoit pour avoir embraſſé un champ trop vaſte, ou parce qu'il s'étend trop ſur quelques Articles, qu'il auroit pu renfermer dans des bornes plus étroites. Il y a des cas, où les meilleures choſes répandues avec trop de profuſion dans un Ouvrage, peuvent lui être nuiſibles, & lui faire perdre une partie de ſon mérite, du moins dans l'eſprit de quelques Lecteurs. Mr. *Rieger* ne nous apprend point quel ſera le nombre de Volumes, dont ſon *Introduction* ſera compoſée; mais ſi l'on doit en juger par les deux prémiers Tomes qui paroiſſent, & que nous avons annoncés dans le Titre, cet Ouvrage ne pourra être conduit à ſa fin, ſans groſſir conſidérablement. Je ſuppoſe ici que l'Auteur obſerve toujours, d'un bout de l'Alphabet à l'autre, une juſte proportion, & qu'il donne aux dernières Lettres autant d'Articles qu'elles doivent en avoir, & à chaque Article autant d'étendue qu'en ont, à proportion, ceux des deux

pré-

prémiers Tomes. Le prémier Tome, diviſé en deux parties, forme un aſſez gros Volume de 1102 pages, & ne contient que les Articles qui commencent par la Lettre A. Le ſecond Tome, auſſi diviſé en deux Parties, eſt de 1230 pages, & ne renferme que les Articles des Lettres B & C. On peut, ſur cela, ſe former une idée de l'étendue que donnera l'Auteur au reſte de l'Ouvrage, lequel, ſi je ne me trompe, doit naturellement trop groſſir, &, ce qui en eſt une ſuite, devenir fort cher.

2. J'ai dit que l'Auteur s'étendoit trop ſur certains Articles. Celui, où il traite des *Eaux Minérales*, en général & en particulier, ſous le mot ACIDULÆ, eſt prodigieuſement long, & pourroit former ſeul un petit Volume, en moindre format que celui de cette *Introduction*, puiſqu'il s'étend depuis la page 67 juſqu'à la page 164. Joignez à cela que les deux mots BALNEUM & THERMÆ, forment deux autres Articles ſéparés, & dont le ſujet a beaucoup de raport avec ce qui eſt traité dans l'Article des *Eaux Minérales*. L'Article *Balneum* s'étend depuis la page 9 du ſecond Tome juſqu'à la page 32. Je ne ſaurois rien dire de l'étendue de l'Article *Thermæ*, qui n'eſt point encore imprimé, & auquel l'Auteur renvoie dans l'Article *Acidulæ*. Ces trois Articles réunis enſemble, à cauſe de leur affinité, feroient un Traité complet & aſſez gros, ſur les *Eaux Minérales* & les *Bains*. Une pareille Diſſertation eſt un excellent morceau, mais n'occupe-t-elle pas trop de place dans un Dictionnaire ? C'eſt une demande que je fais,

& je laiſſe au Public à y répondre.

L'Article de l'*Air*, que l'Auteur a placé ſous le mot AER, eſt auſſi bien long. Il eſt partagé en pluſieurs paragraphes, & contient environ 50 pages. Tout ce qui s'y trouve eſt excellent, il n'y a ſuivi que de très bons guides; le ſujet en eſt beau, curieux, intéreſſant, & offre un champ bien vaſte. Voilà dequoi juſtifier l'Auteur. Mais, dira-t-on, il n'y a pas pas moien de renfermer ici tant de bonnes choſes. C'eſt de l'or, des pierres précieuſes; j'en conviens, mais l'Ouvrage ne ſauroit les contenir toutes, il n'y a pas aſſez de place. On eſt quelquefois obligé de jetter dans la Mer une partie de ce qu'il y a de plus précieux dans un Vaiſſeau, pour ne pas trop le charger, pour l'empêcher de faire naufrage. On auroit peut-être pu trouver ici un meilleur expédient, en réduiſant en un plus petit volume, toutes les richeſſes que renferme l'Article en queſtion. Ce ſeroit dommage, en effet, de ſacrifier entièrement la moindre portion d'un tréſor, qui a couté tant de peine à amaſſer.

L'Article ALIMENTUM, *Aliment*, *Nourriture*, lequel s'étend depuis la page 371 juſqu'à la page 407, contient quelques détails qu'on auroit pu ſupprimer, & on y tranſcrit d'aſſez longs paſſages qu'on auroit dû abréger, ou dont il auroit fallu ſe contenter de donner la ſubſtance. J'avoue qu'il y a une infinité de belles choſes à dire ſur cet Article; mais, encore un coup, faut-il mettre en œuvre tous les matériaux qu'on a raſſemblés, quelque précieux qu'ils ſoient?

Un

Un autre Article, que je trouve énorme, pour son étendue, est le mot AQUA, de l'*Eau*. Je dis *énorme*, relativement à la nature de l'Ouvrage où il est placé, car il y occupe 100 pages entières, depuis la page 735 jusqu'à la page 835. Mais il faut tout dire. Cet Article est divisé en plusieurs autres, qui en sont des dépendances, & dont la plupart ne peuvent guère en être séparés. C'est une source qui se partage en une infinité de branches, que l'on ne sauroit parcourir, sans faire de longues marches & même des écarts. De la description de l'*Eau*, en général, l'Auteur passe à l'examen des différentes Eaux particulières, & parle ensuite des Eaux composées qui sont d'usage en Médecine. On juge bien, sans que je le fasse voir, que tout cela doit prendre bien de l'espace, bien du terrain. Ceux qui cherchent d'être instruits de tout à fond, ceux qui aiment à avoir rassemblé en corps, de suite & avec ordre, tout ce que l'on peut dire de meilleur sur un sujet, ne se plaindront point de la longueur de cet Article; ils seront ravis de tous ces détails où entre l'Auteur; mais à l'égard de ceux qui demandent de la briveté dans les descriptions, & qui se persuadent qu'il suffit d'alléguer un petit nombre d'Autorités, ils ne manqueront pas de se récrier sur la pompe, la magnificence & le grand cortège dont on a accompagné cet Article, comme pour le faire briller davantage parmi un grand nombre d'autres qui sont d'un rang moins élevé. Il en est de cet Article, comme de certaines Beautés, qui ne manquent

pas d'adorateurs, parce qu'elles ont effectivement du mérite & des agrémens, mais qui donnent quelquefois lieu à la critique par leur trop d'ajuſtemens.

3. Il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur eût toujours rectifié le ſentiment des Naturaliſtes & d'un grand nombre de Médecins, qui ont attribué à certaines Plantes, à certains Médicamens, des vertus qu'ils n'ont certainement pas. C'eſt ſur-tout dans cette occaſion qu'un peu de critique étoit néceſſaire, pour guider le Lecteur, & l'empêcher de tomber dans l'erreur. Si l'on vouloit adopter tout ce qu'ont dit les Anciens, & après eux les Modernes, des vertus admirables de quantité de remèdes, tant ſimples que compoſés, les hommes ne devroient plus être ſujets à aucune ſorte de maladies, ils auroient, pour prévenir & arrêter, dans l'inſtant, tous les maux, des moiens ſûrs, admirables, infaillibles & divins.

Pour donner un exemple de ce que je crois que notre Auteur auroit dû pratiquer en pareil cas, je me contenterai d'alléguer l'Article intitulé, AQUA *Dominarum Mynſichti.* Voici ce que dit Mr. *Rieger*, de l'efficacité de cette Eau, après *Mynſicht*, qui en eſt l'inventeur. *L'Auteur en donne*, dit-il, *depuis une cueillerée juſqu'à trois, pour faciliter l'Accouchement, chaſſer l'Arrière-faix, & procurer les Menſtrues.* Je ne trouve point à redire que Mr. *Rieger* ait fait mention de cette Eau, je ne le blâme pas d'avoir expoſé les vertus ſingulières que *Mynſicht* lui attribue; mais il auroit dû, ce me ſemble, s'expliquer lui-même là-deſſus,

&

& apprendre au Lecteur ce qu'il faut en penſer.

Mr. *Rieger* eſt trop habile homme pour ignorer que *Mynſicht* s'eſt ici émancipé, qu'il a donné dans l'excès, & qu'il s'eſt formé une idée beaucoup trop avantageuſe de ſon remède. Peut-être y a-t-il lieu de douter que ce Spécifique ſoit jamais de quelque utilité dans les cas qu'il propoſe; mais, en ſuppoſant qu'il y a effectivement des cas où on peut l'employer avec ſuccès, n'eſt-il pas certain qu'il s'en rencontre une infinité d'autres, où il ne ſauroit être d'aucun ſecours, ſur-tout pour faciliter l'Accouchement. Combien de fois n'a-t-on pas beſoin de la main même d'une habile Accoucheur pour délivrer une femme en travail? Combien de fois ne faut-il pas en venir à de cruelles opérations pour lever des obſtacles qui empêchent l'Accouchement? Je ne ferai point le détail de ces cas, ils ſont aſſez nombreux. Je demande donc ſi Mr. *Rieger* n'eût pas dû avertir ſon Lecteur du peu de fond qu'il y a à faire ſur les magnifiques promeſſes de *Mynſicht*? Une ligne ou deux pouvoient tenir lieu de correctif, & on auroit parlà guidé un jeune Médecin & tous ceux qui adoptent, ſans beaucoup d'examen, tout ce qu'ils trouvent dans un Auteur. Les hommes ne ſont déja que trop portés à croire le merveilleux, & c'eſt leur rendre ſervice que de les desabuſer lorſque l'occaſion s'en préſente.

On ne doit pas s'attendre que je donne un Extrait ſuivi de cette Introduction. Tout Ouvrage compoſé de morceaux détachés, & qui

n'ont entre eux preſque nul rapport, nulle liaiſon, n'en eſt point ſuſceptible. Cependant, pour donner du moins au Lecteur quelque idée du plan que l'Auteur a ſuivi pour les Articles les plus importans, j'expoſerai en peu de mots ce qui ſe trouve dans l'Article de l'*Air*, qui eſt un des plus longs & des plus inſtructifs.

Après avoir expliqué ce que c'eſt que l'Air, notre Auteur le conſidère prémierement comme un *Corps fluide*, dont les parties ſont continuellement en mouvement, mais que l'on ne ſauroit jamais appercevoir, à l'aide même des Microſcopes. Cette prémière propriété de l'Air donne lieu à Mr. *Riegel* d'expliquer certains phénomènes aſſez ſinguliers, & l'explication qu'il en donne eſt fondée ſur des expériences faites par de Grands-hommes & d'habiles Phyſiciens.

La ſeconde propriété de l'Air, c'eſt ſa *Réſiſtance*. L'Auteur paſſe légerement ſur cette propriété, mais il s'étend beaucoup plus ſur la ſuivante, qui eſt la *Gravité*, ou le poids particulier de l'Air, lequel n'eſt jamais longtems le même, étant ſujet à des variations continuelles & tout-à-fait ſurprenantes, cauſées par le changement des Saiſons, par ſon plus ou moins d'élevation, & par quantité de Météores dont on donne ici le détail. L'Auteur explique avec beaucoup de clarté, de netteté & de préciſion, les principaux effets qui dépendent de cette Gravité, & il cite avec beaucoup d'exactitude & de fidélité tous les Philoſophes qui en ont écrit avec le plus de ſagacité & de pénétration.

L'E-

L'*Elaſticité* eſt une autre propriété de l'Air des plus étonnantes. L'Auteur en donne des exemples curieux, & je me ferois un plaiſir d'en raporter quelques-uns, ſi je ne craignois de donner trop d'étendue à cet Extrait. Tout ce que je puis en dire, pour exciter la curioſité de mon Lecteur, c'eſt que Mr. *Rieger* a étalé ici tout ce que ſa profonde érudition a pu lui fournir de plus important, & qu'il a raſſemblé avec art, & ſous un même point de vue, tout ce qu'il y a de meilleur ſur cette matière dans les Ouvrages des Philoſophes modernes. Il fait voir enſuite que l'Air *renferme & contient une infinité de corpuſcules étrangers*, de différentes ſortes, qui s'y rendent de toutes parts, & qui y nagent comme dans une Mer immenſe. Delà il paſſe à l'*état de l'Air*, conſidéré comme *en repos & en mouvement*. Tout ce qu'il en dit eſt digne des réflexions d'un Philoſophe. On a remarqué que ni les Animaux, ni les Végétaux, ne ſauroient vivre dans un Air renfermé, dans un Air qui n'eſt point renouvellé, qui eſt ſans mouvement, ſans quelque eſpèce d'agitation; qu'il leur faut, au contraire, pour l'entretien & la conſervation de leur vie & de leurs fonctions, un Air libre, dégagé, ouvert, & non étoufé. Ces deux phénomènes oppoſés, merveilleux, & peut-être inexplicables, donnent lieu à l'Auteur d'établir une ſeptième propriété de l'Air, laquelle n'eſt cependant pas ſans exception, puiſqu'on trouve des Coquillages enfermés dans des pierres, dans des cailloux, où ils ne laiſſent pas de vivre &

de ſe nourrir. On ne manque pas non plus d'exemples d'autres Animaux, comme de Crapaux, de Grenouilles, de Serpens, qui ont vécu dans des corps durs & ſolides, & cela pendant un tems conſidérable.

Outre ces propriétés de l'Air, il y en a d'autres encore que Mr. *Rieger* examine avec d'autant plus de ſoin, qu'elles influent prodigieuſement ſur la ſanté des hommes. Il fait voir, par exemple, qu'un *Air trop chaud & brulant* peut cauſer des maladies inflammatoires, & qu'il eſt extrêmement nuiſible au genre nerveux; il deſſèche les parties ſolides, il diſſout & diſſipe les fluides, & coagule enſuite les autres humeurs du corps, qui deviennent par-là incapables de circuler & de remplir les fonctions auxquelles elles ſont deſtinées.

On trouvera dans ce paragraphe & dans les ſuivans quantité de faits & de remarques importantes, dont la connoiſſance eſt abſolument néceſſaire non ſeulement aux Médecins & aux Chirurgiens, mais encore à tous ceux qui aiment à ſe conſerver eux-mêmes en ſanté, & à écarter & prévenir une infinité de maladies cauſées par l'intempérie de l'Air. Il y a des maux que les hommes ne ſauroient guère éviter, quelques meſures qu'ils prennent pour s'en préſerver; mais combien n'y en a-t-il pas que l'on peut éloigner, ou dont on peut arrêter le cours & les effets pernicieux par de légères précautions, par des moiens qui ne demandent preſque nul ſoin, nul embaras, nul dépenſe. La ſanté eſt quelque choſe de ſi précieux aux hommes, qu'on ne l'achète jamais trop cher:

on

on propoſe ici des moyens ſûrs de la conſerver, du moins dans une infinité de cas, & il n'y a preſque perſonne qui ne puiſſe en profiter. C'eſt un grand mal qu'on ne faſſe ſouvent cas de la choſe du monde la plus précieuſe, que lorsqu'on ne la poſſède plus. J'ai remarqué que la plupart des hommes regardent les maladies & la mort dans un trop grand éloignement.

Dans tout ce que je viens de raporter des propriétés de l'Air, je n'ai fait qu'indiquer, d'une manière fort vague, les principales matières qui y ſont traitées; les bornes de cet Extrait ne me permettent pas de m'étendre davantage ſur cet important Article, qui n'a d'autre défaut que d'être un peu long, ſi cependant c'en eſt un, que d'avoir raſſemblé en un corps, de ſuite, avec beaucoup d'ordre, & dans une charmante perſpective tout ce que les Philoſophes anciens & modernes, les Médecins, les Naturaliſtes & les plus fameux Voyageurs nous ont laiſſé & appris de plus curieux & de plus intéreſſant ſur un ſujet ſi vaſte & ſi digne d'être examiné avec ſoin. Les longues diſcuſſions ne doivent jamais ennuier, ni rebuter, lorsqu'elles roulent ſur des matières dont la connoiſſance eſt ſi néceſſaire pour augmenter la félicité des hommes, & les mettre à l'abri des traits pernicieux qui les menacent de toutes parts.

Il ſeroit à ſouhaiter que le Public ne fût pas privé longtems des autres Volumes qui doivent ſuivre les deux prémiers que nous venons d'annoncer. Un pareil Ouvrage eſt d'une trop

grande utilité, pour qu'on en ſouffre ſans plaiſir & ſans murmure le retardement. D'ailleurs la gloire de l'Auteur & l'avantage du Libraire y ſont intéreſſés; & Mr. *Rieger* ne doit s'attendre à recevoir le comble des éloges qu'il mérite, que lorsqu'il aura mis la dernière main à une production commencée avec tant de ſuccès & ſous de ſi heureux auſpices.

ARTICLE VII.

HISTOIRE ROMAINE *depuis la Fondation de* Rome *juſqu'à la Bataille d'*Actium: *c'eſt-à-dire, juſqu'à la fin de la République*, Par Mr. ROLLIN, ancien Recteur de l'Univerſité de Paris, Profeſſeur d'Eloquence au Collège Royal, & Aſſocié à l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. TOME VIII. Revu depuis la mort de l'Auteur, par Mr. CREVIER, Profeſſeur de Rhétorique au Collège de Beauvais. *In* 12. *pagg.* 447, ſans compter la *Table* & l'*Eloge* de Mr. *Rollin*. A *Amſterdam*, chez *J. Wetſtein*, 1742. (*a*).

LA mort de Mr. *Rollin*, arrivée le 14 Septembre 1742, exigeoit néceſſairement que Mr.

(*a*) On trouvera les ſept prémiers Extraits de cette Hiſtoire dans les *Tomes* XXII, *pag.* 352; XXIV, *pag.* 434; XXV, *pag.* 91; XXVII, *pag.* 203; XXVIII, *pag.* 243; XXIX, *pag.* 3 & 326 de cette Bibliothèque.

Mr. *Crevier* rendit compte au Public des soins & des peines qu'il s'est donnés pour faire paroître ce Huitième Tome dans l'état de perfection où nous le voyons. C'est aussi ce qu'il a exécuté, en mettant à la tête de ce nouveau Volume un *Avertissement*, dans lequel on rencontre quelques particularités dont on ne sauroit se dispenser d'informer ici le Lecteur, ne fût-ce que pour le calmer sur la crainte où il pourroit être que le mérite de ce Volume & des suivants ne se trouvât beaucoup inférieur à celui de leurs aînés. Le mérite de ceux-ci est en effet si grand, si reconnu, qu'on a d'abord tout lieu de soupçonner que leurs cadets ayent jamais pu parvenir au même dégré de perfection, en supposant qu'ils ne soient point sortis tout formés de l'habile main de leur Illustre Auteur.

C'est donc pour dissiper cette crainte & ces soupçons que je transcrirai ici ce que dit à ce sujet Mr. *Crevier*, dans l'*Avertissement* qu'il a jugé à propos d'adresser au Public. „ Il a „ déja paru, dit ce savant homme, deux Vo„ lumes de l'Histoire Romaine depuis la mort „ de Mr. *Rollin*. Néanmoins celui dont je „ procure ici l'édition, est le prémier qui puis„ se être véritablement apellé *posthume*. Le „ sixième & le septième étoient imprimés du „ vivant de l'Auteur, & n'attendoient pour „ paroître que les Cartes de Mr. *D'Anville*, „ qui, jaloux de la perfection de ses Ouvra„ ges, prend avec raison le tems nécessaire „ pour les mettre dans un état où le Public ait „ lieu de s'en louer. Le huitième Volume

„ n'est

„ n'eſt plus dans le cas de ſes ainés. Mr. *Rollin* m'en remit, ſuivant ſon uſage, les prémiers cahiers en partant pour la campagne au mois de Juillet 1741, après ſa prémière maladie, & ils ne ſont plus retournés entre ſes mains. Ainſi il n'a donné à ce Volume & à pluſieurs grands morceaux, qu'il avoit préparés pour le neuvième, que la prémière façon. La reviſion, qu'il faiſoit avec un très grand ſoin, manque de ſa part à cette partie de ſon Ouvrage. Et, au-lieu que ci-devant je lui offrois ſeulement mes obſervations, toujours ſoumiſes à ſon jugement, j'ai été obligé ici de prendre ſur moi la déciſion par raport aux additions & changemens qui ont pu me paroitre néceſſaires ".

Voila ce qu'il étoit eſſentiel de ſavoir à l'égard du Volume que nous annonçons & de ceux qui doivent le ſuivre. Mais, dira-t-on, en quoi donc conſiſtent ces *additions* & ces *changemens*, dont Mr. *Crevier* ſe dit l'Auteur? Sont-ce des pièces entières qu'il auroit ajoutées, ou quelques réfléxions qu'il auroit faites ſur certains évènemens, ou ne ſont-ce enfin que des corrections qui concernent uniquement le Style? Mr. *Crevier* n'entre point dans tous ces détails, mais il paroit aſſez par tout ce qu'il dit en général de ces additions ou changemens, qu'ils ne regardent nullement le fond de l'Ouvrage, & que par conſéquent rien n'empêche qu'on ne puiſſe en attribuer le mérite à Mr. *Rollin*. „ J'ai penſé, dit-il, que ſes maximes & ſon exemple me condamneroient, „ ſi, par un reſpect exceſſif pour ſa mémoire,

„ je

„ je laiſſois ces derniers fruits de ſon travail dans
„ un état où il ne les auroit pas laiſſés lui-même;
„ & ſi je ne donnois mes foibles ſoins pour
„ les approcher, autant qu'il me ſeroit poſſible,
„ du dégré de perfection, où il les auroit portés s'il eût vêcu. J'ai eu du moins l'attention de me placer à ſon point de vue, & ſur
„ chaque doute, qui naiſſoit dans mon eſprit,
„ d'interroger l'idée que j'avois de ſon gout
„ & de ſa façon de penſer; *& je n'ai fait aucune addition, aucun changement, que je ne me ſois perſuadé qu'il eût approuvé ſur mes repréſentations. Après tout, ce qui eſt de moi dans ce Volume ſe réduit à aſſez peu de choſe: tout le fond, tout l'eſſentiel eſt toujours du même Auteur.* J'ôſe donc aſſurer
„ le Public qu'il retrouvera encore ici Mr. *Rollin*, c'eſt-à-dire, non ſeulement la facilité, l'élégance, & la nobleſſe de ſon Style,
„ mais ſes ſentimens généreux & élevés, ſon
„ zèle pour tout ce qui appartient au bien de
„ la Société humaine, ſon amour pour la Vertu, ſon reſpect pour la Divine Providence, enfin une matière profane ſanctifiée par l'eſprit
„ de Religion dont il étoit rempli.

De ces remarques générales ſur le Volume dont il eſt ici queſtion, Mr. *Crevier* paſſe à l'*Eloge* que Mr. *de Boze* nous a donné de Mr. *Rollin*, & qu'on a imprimé à la tête de ce Huitième Tome. Ce ſeroit ici le lieu de faire mention d'un morceau ſi précieux, ſi on ne l'avoit déja inſéré en entier dans la Partie précédente de cette Bibliothèque (*a*), tant en faveur

(*a*) Voyez la *pag.* 435, *& ſuiv.*

veur de ceux qui n'achètent pas l'*Hiſtoire Romaine* de notre Auteur, que pour ſatisfaire la louable curioſité d'une infinité perſonnes, qui ſe font un plaiſir de voir les belles productions au moment même qu'elles ſortent de la main de l'Ouvrier qui les a formées. D'ailleurs ce ſeroit dommage qu'un Portrait ſi magnifique, ſi reſſemblant au Grand-homme qu'il repréſente, & fait avec toute l'habileté d'un excellent Peintre, ne ſe trouvât qu'en un ſeul endroit. C'eſt Mr. *Boze* lui-même qui a remis cette pièce à Mr. *Crevier* pour la faire paroître à la tête de ce Volume. Une circonſtance heureuſe pour ce dernier, & qui ne pouvoit qu'être très agréable au Public, força Mr. *Boze* de prévenir le tems où cet *Eloge* devoit paroître dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*. Le reſpect pour Mr. *Rollin*, & la prévention d'eſtime auſſi légitime que favorable pour tout ce que traite Mr. *Boze*, inſpirèrent à quelques perſonnes le deſſein de lui faire un de ces larcins inévitables, qu'on ne s'aviſe de faire qu'aux habiles Ouvriers. Son Diſcours fut recueilli à meſure qu'il le prononçoit dans l'Aſſemblée même, & il fut imprimé dans le douzième Tome d'un Recueil intitulé, *Amuſemens du Cœur & de l'Eſprit*, avec des interpolations, des erreurs de fait, des fautes de ſtyle, qui le défigurent entièrement.

On a pû remarquer dans l'Eloge que Mr. *Boze* nous a donné de Mr. *Rollin*, qu'il s'eſt renfermé dans ce qui convenoit à l'Auditoire devant lequel il parloit, & qu'il ne l'a guère conſidéré que par les talens de l'eſprit & du

côté

côté de la Littérature. La raiſon qu'en donne Mr. *Crevier*, c'eſt que *le portrait du cœur de Mr.* Rollin *eſt inutile après ſes Ouvrages.* Il s'y eſt peint lui-même avec une naïveté & une force que nulle main étrangère ne peut égaler. On ſait que ce ſont ces ſentimens d'une belle ame imprimés dans tous les traits de ſa plume, qui lui on attiré le plus d'admirateurs & en France & parmi les Etrangers, & que l'Homme charme en lui plus encore que l'Ecrivain. Ne paſſons pas ſous ſilence une autre remarque que fait encore Mr. *Crevier* ſur le caractère de Mr. *Rollin*, remarque d'autant plus eſſentielle à faire qu'on y propoſe un exemple tout-à-fait digne d'être imité par tous les Savans & les Beaux-eſprits. „ Je n'entreprendrai pas, dit-il, de louer ici ſon caractère „ bienfaiſant, ſa candeur, ſa générosité, ſes „ aumones, ſa piété tendre & ſincère. Qu'il „ me ſoit permis ſeulement d'obſerver pour „ l'honneur de la Religion, & pour la confuſion de ceux qui regardent la dévotion comme le partage des petits eſprits, que la piété „ en lui étoit auſſi ſimple qu'elle étoit éclairée; & qu'il vérifioit parfaitement ce mot „ célèbre, que la Religion ſe fait admirer dans „ les grands eſprits par les petites choſes qu'elle leur fait faire, & dans les communes par „ les grandes.

En voila aſſez ſur le caractère de Mr. *Rollin*, paſſons à ſon Ouvrage, dont il faut rendre compte au Lecteur. Le Tome Huitième, que nous venons d'annoncer, contient les Livres XXV, XXVI, & XXVII. Dans le pré-

prémier de ces Livres l'Auteur nous donne l'Hiſtoire de *Perſée*, Roi de Macédoine, depuis l'an de Rome 573 qu'il monta ſur le trône, juſqu'à l'an 585 qu'il fut mené en triomphe par *Paul-Emile*. Il en étoit reſté, dans le Tome précédent, à la mort de *Philippe*, à qui *Perſée* ſon fils ſuccéda dans le Royaume de Macédoine. Il a enſuite réuni enſemble, ſous différens titres, tous les évènemens qui ſe trouvent mêlés, pendant l'eſpace d'onze années, avec l'Hiſtoire du règne de *Perſée*, ſans y avoir aucun raport, afin de n'être point obligé d'en interrompre pluſieurs fois le fil, & de pouvoir la raconter toute entière de ſuite, ce qui la rend plus claire & plus agréable. Le Livre XXVI contient un eſpace de plus de vingt ans. On y expoſe, entr'autres évènemens, cette ſuite d'affaires qui dûrent leur origine à la guerre des Romains contre *Perſée*; le Décret pour chaſſer de Rome les Philoſophes & les Rhéteurs; les Guerres contre les Dalmates & contre quelques Peuples Liguriens; les affaires de Macédoine; la troiſième Guerre Punique; le ſiège, la priſe, & la ruine de Carthage, avec ſon rétabliſſement; les troubles excités dans l'Achaie; le ſiège de la Ville de Corinthe, qui eſt priſe, brulée, & entierement détruite; la réduction de l'Achaie en Province, & les Triomphes de *Métellus* & de *Mummius*.

Le Livre XXVII renferme un eſpace d'environ vingt ans. On y fait remarquer l'inquiétude que l'Eſpagne cauſe aux Romains, qui font pluſieurs pertes dans la Celtibérie; on y expoſe le ſiège & la priſe d'Iſtercatie; le combat

bat ſingulier & la victoire de *Scipion*; le ſiège de Pallantia par *Luculle*; & la levée de ce ſiège; la défaite du Préteur *Galba* en Luſitanie, & la déteſtable perfidie de ce Préteur; les avantages remportés en pluſieurs rencontres ſur les Romains par *Viriathus*; le caractère de *Métellus*, & les évènemens de la guerre qu'il fait pendant deux ans contre les Celtibériens; l'éloge & le caractère de *Viriathus*, qui, après avoir défait le Conſul *Fabius*, ſe retire dans la Luſitanie; les excès auxquels *Métellus* ſe porte lorſqu'il apprend que *Q. Pompeius* doit lui ſuccéder; les expéditions de *Fabius* dans l'Eſpagne Ultérieure; la paix conclue entre *Viriathus* & les Romains; la rupture de cette paix; le Traité de paix conclu avec les Numantins par *Pompée*, qui nie enſuite d'avoir fait ce Traité, & a le crédit de ſe faire abſoudre à Rome; la ruine de Numance; les Triomphes de *Scipion* & de *Brutus*; la Vie privée de *Scipion l'Afriquain*; la proſcription des nouvelles Superſtitions; la guerre contre les Salaſſes, contre *Ariſtonic*, & celle des Eſclaves en Sicile.

Tels ſont les principaux évènemens contenus dans ce Huitième Tome. Il y en a d'extrêmement curieux, d'intéreſſans & d'inſtructifs. On remarque par-tout une variété, qui fait d'autant plus de plaiſir, qu'elle délaſſe & récrée l'eſprit, en même tems qu'on lui expoſe les faits de la manière du monde la plus agréable, avec force, avec énergie, en un mot dans les termes & avec les expreſſions les plus capables de captiver l'attention de toute ſorte de Lecteurs. Entrons maintenant dans quelque pe-

petit détail de ces événemens, uniquement pour faire voir au Public que ce Volume, quoique posthume, ne le cede en rien à ses aînés, qu'il en a tout le mérite, toutes les graces, les beautés & les perfections.

Je me bornerai au Livre XXV, dont je n'extrairai que les principaux faits qui concernent la guerre contre *Persée*, Roi de Macédoine, Prince qui avoit de grandes vertus & de grands vices. Le portrait qu'en fait Mr. *Rollin* est magnifique. „ Toute sa conduite, dit-il, toute „ sa personne sembloit annoncer un Prince digne de regner. Sa taille étoit avantageuse, sa „ physionomie noble & prévenante; &, comme „ il étoit dans la force de l'âge, il se trouvoit „ en état de soutenir & les fatigues de la Guerre & le travail des Affaires & du Gouvernement. Ajoutez qu'il ne se livroit point à „ ces excès de débauches & de dissolutions, „ par lesquels son pere s'étoit si souvent deshonoré. Ce fut par ces apparences de vertus que ce Prince donna au commencement „ de son regne des espérances, auxquelles il „ auroit été à souhaiter que la fin eût répondu ". *Persée*, dans la vue de se mieux affermir sur le trône, avoit envoyé des Ambassadeurs aux Romains, leur demander qu'ils renouvellassent avec lui l'alliance qu'ils avoient faite avec son pere, & que le Sénat le reconnût pour Roi. Il ne cherchoit qu'à gagner du tems. Les Romains n'aimoient pas ce Prince. Ils se défioient de lui, & ne doutoient pas qu'à la premiere occasion favorable qu'il en trouveroit, & lorsque ses forces le lui permettroient,

il

il ne leur déclarât la guerre, dont son père avoit fait pendant tant d'années les préparatifs, quoiqu'il en cachât soigneusement le dessein. Cependant, afin qu'on ne pût pas leur reprocher de lui avoir cherché querelle pendant qu'il demeuroit en paix, ils lui accordèrent tout ce qu'il leur demandoit.

Rien de plus beau que les commencemens du règne de ce Prince. Croyant, par le renouvellement du Traité, sa puissance solidement établie, il ne songea plus qu'à se ménager des amis parmi les Grecs. Pour cet effet, il rapella dans la Macédoine tous ceux qui s'en étoient bannis pour éviter le payement de leurs dettes, ou qui avoient été condamnés à cette peine par les Juges. Il fit afficher en plusieurs Villes de la Grèce les Edits de leur rapel, qui leur promettoient non seulement l'impunité, mais la restitution de leurs biens avec les fruits, à compter du jour que chacun s'étoit absenté. Il remit aussi à tous ceux qui se trouvoient dans les Etats tout ce qu'ils pouvoient devoir au Fisc, & il mit en liberté tous ceux qui étoient retenus dans les prisons pour affaires d'Etat. Par cette indulgence, il rendit la confiance à une infinité de personnes, gagna l'affection de tous les Grecs, & les remplit des espérances les plus flatteuses.

Les Romains ne tardèrent pas à être informés des mauvais desseins de *Persée*. *Eumène*, Roi de Pergame, qui vint alors à Rome, déclara entr'autres au Sénat „ que ce Prince a-„ voit hérité de la haine de *Philippe* son père „ contre les Romains aussi bien que de son

„ ſceptre, & qu'il ne négligeoit rien pour ſe
„ préparer à une guerre qu'il croyoit lui être
„ échue comme par droit de ſucceſſion; que
„ la longue paix dont la Macédoine avoit joüi,
„ lui fourniſſoit de nombreuſes Troupes, &
„ en très bon état; qu'il avoit un riche & puiſ-
„ ſant Royaume, qu'il étoit lui-même dans la
„ fleur de l'âge, plein d'ardeur pour les expé-
„ ditions guerrières, dont il avoit fait l'appren-
„ tiſſage ſous les yeux & ſous la conduite de
„ ſon père, & où il s'étoit depuis fort exercé
„ en diverſes entrepriſes contre ſes voiſins;
„ qu'il étoit extrêmement conſidéré dans les
„ Villes de la Grèce & de l'Aſie, ſans qu'on
„ pût bien dire par quelle ſorte de mérite il a-
„ voit aquis ce crédit, ſi ce n'eſt que ſa haine
„ pour les Romains lui en tenoit lieu; que les
„ plus puiſſans Rois recherchoient ſon allian-
„ ce; qu'il avoit épouſé la fille de *Seleucus*,
„ & donné ſa ſœur en mariage à *Pruſias*; qu'il
„ avoit ſçu s'attacher les Béotiens; que c'étoit
„ à lui que les Etoliens, dans leurs troubles
„ domeſtiques, s'étoient adreſſés pour lui de-
„ mander du ſecours; que, ſoutenu par de ſi
„ puiſſans Alliés, il faiſoit encore par lui-mê-
„ me des préparatifs de guerre qui le mettoient
„ en état de ſe paſſer de ſecours étrangers;
„ qu'il avoit trente mille hommes de pié, cinq
„ mille chevaux, des vivres pour dix ans".
On peut voir dans notre Auteur les autres rai-
ſons alléguées par *Eumène* contre *Perſée*, pour
porter le Sénat à prendre des meſures contre
cet ennemi caché, & enfin à lui déclarer la
guerre.

Ces

Ces raiſons étoient fortes, & touchèrent ſenſiblement les Romains. Cependant, par un rare exemple de ſageſſe & de diſcrétion, le Sénat garda ſur tout cela un profond ſecret, quoiqu'il ne s'y trouvât pas moins de trois cens perſonnes; & ce ne fut qu'après la fin de la guerre que l'on divulgua & le Diſcours d'*Eumène*, & la réponſe qu'on lui avoit faite. On donna audience quelques jours après aux Ambaſſadeurs de *Perſée*. Ils trouvèrent le Sénat fort prévenu contre leur Maître, & à peine daigna-t-on les écouter. *Harpale*, Chef de l'Ambaſſade, aigrit encore les eſprits par la fierté de ſon Diſcours. Il dit que „ *Perſée* ſouhaitoit „ qu'on le crût ſur ſa parole, lorſqu'il déclaroit n'avoir rien dit ni fait qui pût le faire „ regarder comme ennemi. Qu'au reſte, s'il „ s'apercevoit qu'on cherchât contre lui un ſujet de guerre, il ſauroit bien ſe défendre avec courage. Que le ſort des armes eſt toujours hazardeux, & l'évènement de la guerre incertain ". *Harpale* fut renvoyé comblé d'honneurs & de préſens.

Perſée, qui ſoupçonna bientôt que les Romains avoient été inſtruits par *Eumène* de toutes ſes démarches les plus ſecretes, commença à agir contre lui, non par la voie des armes, mais par celle du crime & de la trahiſon. Il apoſta *Evandre* de Crète, Général de ſes Troupes Auxiliaires, & trois Macédoniens qui lui avoient déja prêté leur miniſtère en ſemblables occaſions, pour aſſaſſiner ce Prince. *Perſée* ſavoit qu'il ſe préparoit à faire un voyage à Delphes. Les aſſaſſins le voyant engagé dans un

défilé fort étroit au milieu des montagnes, roulèrent sur lui de la hauteur où ils s'étoient placés deux grosses pierres, & lui en jettèrent encore d'autres plus petites, comme une grêle dont ils cherchoient à l'accabler : puis l'ayant laissé pour mort, ils prirent la fuite. Le Roi, tout couvert de sang, fut transporté à Corinthe, & delà dans l'Isle d'Egine, où l'on travailla à le panser de ses blessures ; &, quand sa santé lui permit de se remettre en mer, il retourna à Pergame. On fut averti en même tems d'un autre projet, non moins odieux, formé par *Persée* : c'étoit d'empoisonner les Généraux & les Ambassadeurs Romains, qui logeoient tous à Brindes chez le prémier Citoyen de cette Ville, nommé *L. Rammius*. Le Roi de Macédoine avoit voulu engager ce *Rammius* à lui rendre un si criminel service ; mais celui-ci ayant eu horreur d'un pareil dessein, en informa les Romains.

Après des traits si horribles, le Sénat se prépara à la guerre contre *Persée*, & la lui fit déclarer par des Ambassadeurs. Les Levées se firent avec plus de soin que jamais. Les deux Légions, qui devoient servir en Macédoine, étoient de six mille hommes de pié, & de trois cens chevaux, au-lieu que les Légions ordinaires n'étoient que de cinq mille deux cens hommes de pié : pour le nombre des Cavaliers, il étoit toujours le même. On permit aussi au Consul, qui seroit chargé de cette guerre, d'incorporer dans son Armée tous les Centurions & les Soldats vétérans qu'il voudroit choisir jusqu'à l'âge de cinquante ans.

Tou-

Toutes ces mesures que prirent les Romains, & d'autres encore dont Mr. *Rollin* fait mention, mais que nous supprimons à dessein, étonnèrent *Persée*, & l'engagèrent à envoyer des Ambassadeurs à Rome. Ces Ambassadeurs représentèrent que le Roi leur Maître étoit fort surpris qu'on eût fait passer des Troupes en Macédoine, & qu'il étoit prêt à donner au Sénat toute la satisfaction qu'on exigeroit de lui. Comme on savoit que ce Prince ne cherchoit qu'à gagner du tems, on leur répondit que le Consul *Licinius* arriveroit bientôt avec son Armée en Macédoine, & que si le Roi demandoit la paix de bonne foi, il pourroit lui faire ses propositions; mais qu'il ne songeât point à envoyer de nouveaux Ambassadeurs en Italie, où ils ne seroient plus reçus: &, pour ceux-ci, ils eurent ordre d'en sortir avant douze jours. Les Romains, pour ne rien omettre de tout ce qui pouvoit contribuer au succès de leurs entreprises, envoyèrent de tous côtés des Ambassadeurs dans toutes les parties de la Grèce, pour animer & fortifier ceux des Alliés qui leur étoient constamment attachés, pour déterminer ceux qui étoient flottans & incertains, & pour intimider ceux qui paroissoient mal disposés. Pendant que deux de ces Ambassadeurs, *Marcius* & *Atilius*, étoient à Larisse, il y arriva des Envoyés de *Persée*, qui avoient ordre de s'adresser particulièrement à *Marcius*, de le faire souvenir de l'ancienne liaison & amitié que le père de ce Romain avoit eue avec le Roi *Philippe*, & de lui demander une entrevue avec leur Maître. *Marcius* mar-

qua pour cette entrevue un endroit près du fleuve Penée. On s'y rendit de part & d'autre peu de jours après.

Perſée avoit un grand cortège, & étoit environné d'une foule de Grands Seigneurs & de Gardes. Les Ambaſſadeurs n'étoient pas moins bien accompagnés. L'abord fut très gracieux. Ils ne ſe traitèrent point comme ennemis, mais plutôt comme des amis liés par le droit ſacré de l'Hoſpitalité. *Marcius*, qui prit le prémier la parole, commença par s'excuſer ſur la triſte néceſſité où il ſe trouvoit de faire des reproches à un Prince pour qui il avoit une grande conſidération. Il déduiſit enſuite fort au long tous les ſujets de plainte que le Peuple Romain formoit contre lui, & les différentes atteintes que *Perſée* avoit données aux Traités. Il inſiſta beaucoup ſur l'attentat commis contre *Eumène*, & finit en témoignant qu'il déſiroit que le Roi pût lui fournir de bonnes raiſons, & le mettre en état de plaider ſa cauſe, & de le juſtifier pleinement devant le Sénat. *Perſée*, après avoir coulé légerement ſur le fait d'*Eumène*, qu'il paroiſſoit étonné qu'on ôſat lui imputer ſans aucunes preuves plutôt qu'à tant d'autres ennemis qu'avoit ce Prince, deſcendit ſur le reſte dans un grand détail, & répondit le mieux qu'il lui fut poſſible à tous les chefs d'accuſation formés contre lui. Le réſultat de la conférence fut que *Perſée* enverroit de nouveaux Ambaſſadeurs à Rome, afin de tenter toutes les voies poſſibles pour n'en point venir à une rupture & à une guerre ouverte. C'étoit un piège que l'Ambaſſadeur tendoit au Roi

pour

pour gagner du tems. Le Sénat donna audience à ces Ambaſſadeurs ; mais comme on étoit déterminé à déclarer la guerre à leur Maître, loin de ſe laiſſer fléchir à leurs ſupplications, on leur ordonna de ſortir de la Ville ſur le champ, & de toute l'Italie dans l'eſpace de trente jours.

A la nouvelle que reçut *Perſée* de la réſolution qu'avoient priſe les Romains de lui déclarer la guerre, il tint un grand Conſeil, où les avis furent partagés. Les uns propoſèrent qu'il devoit ſouffrir, pour obtenir la paix, tout ce qui ſeroit ſupportable, plutôt que d'expoſer ſa Perſonne & ſon Royaume au danger de périr abſolument. Le plus grand nombre fut d'un ſentiment bien différent. Ils dirent que, quoique la paix fût préférable à la guerre, tout le monde convenoit qu'il n'y avoit rien de plus honteux que de céder l'Empire ſans réſiſtance, & rien de plus glorieux que d'avoir mis tout en œuvre pour s'y maintenir. Ce Conſeil ſe tint à Pella, dans l'ancien Palais des Rois de Macédoine. *Perſée* ſe déclara, ſans héſiter, pour le dernier avis. *Puiſque vous en jugez ainſi*, dit-il, *faiſons donc la guerre, & prions les Dieux de nous être favorables.* Il donna ordre en même tems à tous ſes Généraux d'aſſembler leurs Troupes à Citium, Ville de Macédoine, & il s'y rendit bientôt après lui-même avec tous les Seigneurs de ſa Cour & toute ſa Garde. Il y trouva l'Armée déja aſſemblée. Elle montoit, en comptant les Troupes étrangères & celles du Païs, à trente-neuf mille hommes de pié, dont à peu près la moitié com-

posoit la Phalange, & à quatre mille Chevaux. *Persée*, avant que de se mettre en campagne, crut devoir haranguer ses Troupes. Il monta donc sur un Tribunal, qui lui avoit été élevé au milieu du Camp, & delà, ayant ses deux fils à ses côtés, il parla d'une maniere tout-à-fait propre à animer les Soldats. Il partit ensuite avec toutes ses forces, &, marchant vers l'Eordée, il arriva le lendemain dans l'Elimée sur les bords du fleuve Haliacmon; &, ayant passé les Monts Cambaniens, il s'empara du Païs appellé Pélagonie ou Tripolis. Il assiegea ensuite Cyréties & Myle, qu'il prit de vive force. N'ayant pas osé attaquer Gyrton, qu'il trouva trop bien défendu, il se saisit d'Elatie & de Gonne, Villes situées à l'entrée du Défilé qui conduit à Tempé, & enfin il s'arrêta à Sycurie au pié du Mont Ossa, résolu d'y attendre l'ennemi.

Après quelques autres expéditions assez peu importantes, & où *Persée* eut de l'avantage sur les Romains, on mit fin à cette Campagne, & les Troupes se retirerent en quartiers d'hiver. *Persée* crut devoir profiter de l'hiver pour faire une expédition contre l'Illyrie, qui étoit le seul endroit dont la Macédoine eût à craindre des irruptions pendant que le Roi seroit occupé contre les Romains. Cette entreprise lui réussit fort heureusement, & presque sans aucune perte de sa part. Il commença par le siége de la Ville d'Uscana, qui étoit tombée au pouvoir des Romains, & la prit après une assez longue résistance. Il se rendit maître ensuite de toutes les Places fortes du Païs, dont la plupart appartenoient

voient Garniſon Romaine, & il fit un grand nombre de priſonniers. Il ſe fit encore de part & d'autre pluſieurs expéditions, tant par Mer que par terre, qui n'eurent pas beaucoup de ſuites, & ne furent pas fort importantes. Le Préteur *C. Marcius* forma quelques ſiéges, qu'il fut obligé de lever.

Comme les Romains ſe propoſoient de finir cette guerre le plutôt poſſible, ils prirent toutes les précautions que l'on put imaginer pour le bien du ſervice. *Paul Emile*, que l'on avoit nommé Conſul, reçut ordre de partir inceſſamment pour la Macédoine, pour commander l'Armée qu'on lui avoit confiée. Les Troupes, qui compoſoient cette Armée, montoient à vingt-cinq mille huit cens hommes, ſavoir, deux Légions Romaines, chacune de ſix mille hommes de pié, & de trois cens Chevaux, ce qui faiſoit douze mille ſix cens hommes. Plus, autant d'Infanterie, & le double de Cavalerie des Alliés du Païs Latin. Le reſte des Troupes, qu'on lui aſſigna, étoit pour remplir les Garniſons. Celles qui compoſoient l'Armée du Préteur *Anicius*, qui devoit commander en Illyrie, montoient à vingt & un mille huit cens hommes, ſavoir, deux Légions Romaines, compoſées chacune de cinq mille deux cens hommes de pié, & de trois cens Chevaux; dix mille hommes d'Infanterie Latine, & huit cens Chevaux. On aſſigna au Préteur *Octavius*, Amiral de la Flotte, cinq mille Soldats, qui y devoient ſervir ſous lui. L'attention des Romains alla encore plus loin. Les Tribuns des Soldats étoient les prémiers Officiers

ciers de la Légion, & la commandoient tour à tour. Il fut dit qu'on ne choisiroit pour cet emploi, que des hommes qui eussent été en charge; &, sur les quarante-huit Tribuns qu'il s'agissoit de nommer pour huit Légions que la République avoit actuellement sur pié, on donna à *Paul Emile* la liberté de choisir ceux qu'il lui plairoit au nombre de douze pour les deux Légions qu'il devoit avoir sous ses ordres.

Cette conduite du Sénat donne lieu à Mr. *Rollin* de faire quelques reflexions extrêmement judicieuses. „ Il faut avouer, dit-il, que „ Rome se conduisit ici avec une grande sa„ gesse. Elle avoit, comme on l'a vu, nom„ mé d'un consentement unanime pour Con„ sul & pour Général, celui des Romains qui „ étoit inconteſtablement le plus habile guer„ rier de son tems. Elle veut qu'on élève à „ la Charge de Tribuns les Officiers qui ont „ le plus de mérite, le plus d'expérience, le „ plus d'habileté reconnue par des services „ réels; avantages que ne donnent pas toujours „ la naissance, ni l'ancienneté, auxquelles aussi „ les Romains n'étoient point du tout astreints. „ Rome fait plus, & par une exception singu„ liere, compatible avec le Gouvernement Ré„ publicain, elle laisse *Paul Emile*, maitre ab„ solu de choisir parmi les Tribuns ceux qu'il „ lui plaira, sachant de quelle importance il „ est qu'il y ait une parfaite union entre le Gé„ néral & les Officiers subalternes qui servent „ sous lui, afin que les ordres que donne le „ prémier, qui est comme l'ame de toute l'Ar„ mée, & qui en doit régler les mouvemens,

„ soient

„ ſoient exécutés avec la dernière exactitude: „ ce qui ne peut ſe faire s'il ne règne entre eux „ une parfaite intelligence, fondée ſur l'amour „ du Bien public, & que ni l'intérêt, ni la „ jalouſie, ni l'ambition, ne ſoient capables de „ troubler.

On trouve dans Mr. *Rollin* le beau Diſcours que *Paul Emile* tint à l'Aſſemblée du Peuple avant ſon départ. Il parla avec une noble & ſage fierté, qui lui attira l'eſtime & le reſpect de tous ceux qui l'entendirent. Les remontrances qu'il fit au ſujet de la liberté que chacun ſe donnoit de contrôler la conduite & les actions des Généraux, ſont tout-à-fait dignes de remarque, & pourroient être appliquées au tems où nous vivons. Aujourdhui dans Londres, dans Paris, dans Vienne, dans toutes les grandes & les plus petites Villes de l'Europe, il n'y a pas juſqu'au moindre petit Bourgeois qui ne s'arroge le droit d'examiner, de critiquer & de condamner, ſouvent mal-à-propos & ſans nul fondement, les démarches des Généraux les plus expérimentés, & qui la plupart du tems ne font aucune entrepriſe d'importance ſans des ordres ſecrets de leurs Maitres.

C'eſt ce qui m'oblige à tranſcrire ici une partie de cet excellent Diſcours de *Paul Emile*, lequel ne ſauroit mieux convenir que dans les circonſtances où ſe trouve aujourdhui l'Europe. S'il n'eſt pas poſſible de réprimer par-là entierement la licence effrénée de tant de pitoiables Diſcoureurs & de cette multitude prodigieuſe d'Ecrivains partiaux, qui abuſent le Public & le jettent dans l'erreur, les paroles

de

de ce Grand-homme feront du moins impreſſion ſur l'eſprit des perſonnes équitables, elles les porteront à ſuſpendre leurs jugemens en une infinité d'occaſion, & à ne pas juger des faits ſur des relations vagues, incertaines, & qui n'ont ſouvent pour Auteurs que de vils eſclaves du menſonge & de l'impoſture. *J'aurai ſoin*, dit ce Conſul, *de vous mander exactement tout ce qui arrivera, & vous pouvez compter ſur la certitude & la vérité des nouvelles que j'enverrai, ſoit au Sénat, ſoit à vous. Mais je vous demande en grace de ne point ajouter foi, ni donner du poids, par votre crédulité, à des bruits vagues & ſans Auteur certain. Car, de la maniére dont les choſes ſe paſſent parmi vous, ſur-tout depuis cette guerre, il n'y a point de Général, quelque fermeté d'ame qu'il ait, que les Diſcours que l'on tient ici ne ſoient capables d'ébranler & de décourager. Il y a des gens qui, dans les cercles & les converſations, & même au milieu des repas, conduiſent les Armées, reglent les démarches du Conſul, & preſcrivent toutes les opérations de la Campagne. Ils ſavent mieux que le Général, qui eſt ſur les lieux, où il faut camper, & de quels poſtes il faut ſe ſaiſir: où il eſt à propos d'établir des gremiers & des magazins: par où, ſoit par terre, ſoit par mer, on peut faire venir des vivres: quand il faut en venir aux mains avec l'Ennemi, & quand il faut ſe tenir en repos. Et non ſeulement ils preſcrivent ce qu'il y a de meilleur à faire, mais pour peu qu'on s'écarte de leur plan, ils en font un crime au Conſul, & le citent à leur tribunal. Sachez*, Romains, *que*

que cette licence qu'on se donne à Rome, aporte un grand obſtacle au ſuccès de vos Armes, & au Bien public. Tous vos Généraux n'ont pas la fermeté & la conſtance de Fabius, qui aima mieux voir ſon autorité inſultée par la témérité d'une multitude indiſcrète & imprudente, que de ruiner les affaires de la République, en ſe piquant à contretems de braver pour faire reſſer les bruits populaires. Je ſuis bien éloigné de croire que les Généraux n'aient pas beſoin de recevoir des avis. Je penſe, au contraire, que quiconque veut conduire par ſes ſeules lumières & ſans conſulter, marque plus de préſomption que de ſageſſe. Que peut-on donc exiger raiſonnablement? C'eſt que perſonne ne s'ingére de donner des avis à vos Généraux, que ceux premièrement qui ſont habiles dans le métier de la guerre, & à qui l'expérience a appris ce que c'eſt que de commander; & ſecondement, ceux qui ſont ſur les lieux, qui connoiſſent l'Ennemi, qui ſont en état de juger des différentes conjonctures, & qui ſe trouvant comme embarqués dans un même Vaiſſeau partagent les dangers avec nous. Si donc quelqu'un ſe flatte de pouvoir m'aider de ſes conſeils, dans la guerre dont vous m'avez chargé, qu'il ne refuſe point de rendre le ſervice à la République, & qu'il vienne avec moi en Matéloine: galère, chevaux, tentes, vivres, je le défraierai de tout. Mais, ſi l'on ne veut pas prendre cette peine, & qu'on préfére le doux loiſir de la Ville aux dangers & aux fatigues du Camp, qu'on ne s'aviſe pas de vouloir tenir le gouvernail, en demeurant tranquile dans le Port. S'ils ont

une

une ſi grande démangeaiſon de parler, la Ville leur fournit par elle-même aſſez d'autres matières: celle-ci n'eſt point de leur compétence. En un mot, qu'ils ſachent que nous ne ferons cas que des conſeils qui ſe donneront dans le Camp même.

Ce Diſcours, où *Paul Emile* expoſe avec tant de juſteſſe le peu d'équité qu'il y a ſouvent à juger légerement de la conduite de ceux qui ont le commandement des Armées, roule ſur une matière ſi importante, & qui mérite ſi fort d'être inculquée aux hommes, que nous joindrons encore ici le jugement qu'en a porté Mr. *Rollin*, & par-là nous ferons connoître en même tems l'habileté & la grande ſagacité de cet excellent Auteur, qui n'a mis en œuvre, dans toute ſon Hiſtoire, aucun trait frappant & digne de remarque, ſans l'accompagner & l'orner de ſes réfléxions, qui ſont toujours ſenſées, juſtes, inſtructives, & auxquelles on ne ſauroit refuſer d'applaudir. Qu'on en juge par celles-ci; je ne doute pas que le Lecteur n'en ſoit charmé. „ Au reſte, *dit-il*, l'abus dont ſe „ plaint *Paul Emile* dans ce Diſcours dicté „ par le bon-ſens & la raiſon, nous montre que „ les Hommes ſont toujours les mêmes dans „ tous les tems. On ſe fait un plaiſir ſecret „ & comme un mérite d'envenimer, de criti- „ quer, de condamner la conduite des Géné- „ raux, & l'on ne s'aperçoit pas qu'en cela on „ péche viſiblement & contre le bon-ſens, & „ contre l'équité. Contre le bon-ſens: car „ quoi de plus abſurde & de plus ridicule, que „ de voir des gens ſans aucune connoiſſance

„ de

„ de la guerre, & ſans aucune expérience, s'é-
„ riger en cenſeurs des plus habiles Généraux,
„ & prononcer d'un ton de maitres ſur leurs
„ actions? Contre l'équité : car les plus ex-
„ perts n'en peuvent juger ſainement s'ils ne
„ ſont ſur les lieux, la moindre circonſtance
„ du tems, du lieu, de la diſpoſition des
„ Troupes, des ordres mêmes ſecrets qui ne
„ ſont pas connus, pouvant changer abſolu-
„ ment les regles ordinaires. Mais il ne faut
„ pas eſpérer que l'on ſe corrige de ce défaut,
„ qui a ſa ſource dans la curioſité & dans la
„ vanité naturelles à l'Homme; & les Géné-
„ raux, à l'exemple de *Paul Émile*, font ſa-
„ gement de mépriſer ces bruits de Ville, &
„ ces rumeurs de gens oiſifs, ſans occupation,
„ & ſouvent ſans jugement.

Reprenons maintenant le fil de l'hiſtoire de la guerre des Romains contre *Perſée*, dont nous nous ſommes propoſés de donner un court extrait, ſans entrer dans aucun détail d'un grand nombre d'autres évènemens, dont Mr. *Rollin* a cru devoir faire mention pour ne rien omettre de ce qui entroit naturellement dans ſon plan. *Paul Emile*, après avoir ſatisfait aux devoirs de Religion, partit pour la Macédoine avec le Préteur *Cn. Octavius*, deſtiné à commander la Flotte. Jamais Conſul, partant pour ſa Province, ne fut accompagné d'une ſi grande multitude de Citoyens. Dès ce jour-là, tous les Romains conçurent une eſpérance ferme qu'il termineroit la guerre de Macédoine, & reviendroit bientôt à Rome victorieux & triomphant. Pendant qu'on avoit

travaillé à Rome aux préparatifs de la guerre. *Perſée*, de ſon côté, ne s'étoit pas endormi. La crainte du danger prochain, dont il étoit menacé, l'avoit emporté ſur ſon avarice ; il convint de donner à *Gentius* Roi d'Illyrie trois cens talens d'argent, (trois cens mille écus), & d'acheter ſon alliance à ce prix. Il envoya en même tems des Ambaſſadeurs à Rhodes, perſuadé que ſi cette Iſle, très puiſſante alors ſur Mer, prenoit ſon parti, Rome ſeroit fort embaraſſée. Il en députa auſſi vers *Eumène* & *Antiochus*, les deux plus grands Rois de l'Aſie, & qui étoient fort en état de le ſecourir. C'étoit ſageſſe à *Perſée* de chercher à ſe fortifier par de tels apuis, mais il s'en aviſa trop tard : il auroit fallu commencer par-là, & en faire le prémier fondement de ſon entrepriſe. Le Traité avec *Eumène* fut rompu d'une manière qui n'étoit guère honorable ni pour l'un ni pour l'autre des deux Princes. *Perſée* manqua auſſi par ſon avarice le puiſſant ſecours d'un Corps de Troupes Gauloiſes, auxquelles notre Auteur donne le nom de Baſtarnes. Ce même vice, qui le dominoit entierement, le priva encore de l'alliance de *Gentius*, alliance qui devoit lui être extrêmement précieuſe. Mr. *Rollin* donne un détail exact & circonſtancié de toutes ces Négociations manquées : ſur quoi il rapelle cette maxime de *Philippe* & d'*Alexandre*, les plus illuſtres prédéceſſeurs de *Perſée* : Que *l'on doit acheter la Victoire par l'argent, & non pas conſerver l'argent aux dépens de la Victoire.*

Dès le commencement du Printems, les Gé-

Généraux Romains s'étoient rendus à leurs départemens : le Conſul en Macédoine, *Octavius* à Orée avec la Flotte, *Anicius* dans l'Illyrie. Ce dernier eut un ſuccès auſſi rapide qu'heureux. Il fit la guerre contre *Gentius*, qui avoit fait empriſonner deux Ambaſſadeurs Romains, qu'il avoit auprès de ſa perſonne, ſous prétexte que c'étoient des Eſpions. Il termina cette guerre avant qu'on ſût à Rome qu'elle étoit commencée. Elle ne dura que trente jours. *Gentius*, après s'être renfermé dans Scodra ſa Capitale, vint ſe jetter aux pieds d'*Anicius*, qui le traita humainement, & le fit conduire à Rome avec ſa mère, ſa femme, ſes enfans, ſon frère, & les principaux Seigneurs du Païs.

Paul Emile, de ſon côté, ne demeura pas dans l'inaction. Quand il ſe fut approché des Ennemis, il trouva *Perſée* campé très avantageuſement près de la Mer au pié du Mont Olympe, dans des lieux qui paroiſſoient inacceſſibles. Entreprendre de forcer des lignes auſſi impénétrables que celles-là, c'eût été expoſer les Troupes à la boucherie. Il ſe tint donc quelques jours en repos ſans faire le moindre mouvement. Ayant appris que *Perſée* avoit envoyé à Pythium, Ville ſituée au plus haut du Mont Olympe, un Détachement de cinq mille hommes, il prit la réſolution de les chaſſer de ce poſte, & de s'en emparer. *Scipion Naſica*, Gendre de *Scipion* l'*Africain*, y fut envoyé avec un Détachement de cinq mille hommes de Troupes choiſies. Cette expédition eut un heureux ſuccès. *Scipion* trouva les

Ennemis endormis, & n'eut pas de peine à les déloger de ce poſte. La plupart furent tués; le reſte ſe ſauva par la fuite, & porta la terreur dans le Camp. *Perſée*, que *Paul Emile* avoit amuſé par de légères eſcarmouches, craignant que les Romains, après s'être ouvert ce paſſage, ne vinſſent l'attaquer par derrière, décampa ſur le champ pour ſe mettre en ſureté. Il ſe retira ſous les murs de Pydna, Ville voiſine & bien fortifiée. Il y établit ſon camp, ſe prépara à donner bataille, n'oublia rien pour profiter de l'avantage des lieux, aſſigna à chacun ſon poſte, & donna tous les ordres néceſſaires, réſolu d'attaquer les Romains dès qu'ils paroîtroient.

Paul Emile ayant réjoint le Détachement de *Scipion*, marcha en ordre de bataille vers l'Ennemi, en côtoyant toujours la Mer, d'où la Flotte Romaine lui envoyoit des vivres ſur des barques. Arrivé en préſence des Macédoniens, il fit alte pour penſer à ce qu'il avoit à faire. Le lieu où campoit *Perſée* étoit une campagne raſe & unie, très propre à mettre en bataille un corps nombreux de gens de pié peſamment armés, tel qu'étoit la Phalange. A droite & à gauche il y avoit des Côteaux, qui, touchant les uns aux autres, fourniſſoient une retraite ſure à l'Infanterie légère & aux Gens de trait, & leur donnoit auſſi moien de dérober leur marche, & d'aller envelopper l'Ennemi en l'attaquant par les flancs. On étoit dans le fort de l'Eté. Il étoit près de midi. Ses gens avoient fait une aſſez longue marche dans un chemin rempli de pouſſière, & brulé par le

So-

Soleil. La chaleur & la laſſitude ſe faiſoient déja ſentir; &, à cette heure du jour, il étoit viſible qu'elles augmenteroient encore. Il réſolut donc, pour toutes ces conſidérations, de ne les pas mettre aux mains avec un Ennemi frais & repoſé. L'envie de combattre étoit ſi grande dans les deux Armées, que le Conſul n'eut pas moins de peine à éluder l'ardeur de ſes Soldats, qu'à réprimer la fougue des Ennemis.

Une eſpèce de hazard engagea le lendemain la bataille. Des Soldats Thraces chargèrent quelques Romains qui revenoient du fourage. Sept cens Liguriens coururent au ſecours de ces fourageurs. Les Macédoniens firent avancer des Troupes pour ſoutenir les Thraces; & les renforts qu'on envoyoit aux uns & aux autres groſſiſſant toujours, enfin la bataille ſe trouva engagée. On trouvera dans Mr. *Rollin* un détail bien circonſtancié de tout ce qui ſe paſſa de plus remarquable à cette journée; mais à l'égard de l'ordre de la bataille, il s'eſt vu hors d'état d'en donner une juſtée idée, ce que nous en dit *Plutarque* étant tout différent du peu qui en reſte dans *Tite-Live*.

La choſe n'eſt pas ſurprenante. Les hommes ne voient que trop ſouvent les mêmes objets ſous un point de vûe tout différent, ſoit par prévention, ſoit faute d'attention ou de jugement. Delà viennent tant de rélations, toutes oppoſées les unes aux autres, d'une ſeule & même Action, & cela de la part même de ceux qui y ont été préſens, & qui diſent avoir tout vu de leurs propres yeux. Je pourrois dé-

ja compter plus de trente rélations différentes de ce qui s'eſt paſſé pendant la marche du Comte *Belleiſle* avec ſes Troupes, depuis Prague juſqu'à Egra (*a*).

A qui doit-on ajouter foi? Aux Nouvelliſtes Autrichiens ou aux François? Ils ſont peut-être tous recuſables, parce qu'ils prennent tous parti pour ou contre. Mais où trouvera-t-on donc des Juges deſintéreſſés, qui ſachant bien les circonſtances de cet évènement, nous les transmettent avec impartialité, ſans les farder, ſans les déguiſer? Je n'en ſai rien. Peut-être ne s'en rencontrera-t-il aucun; tant il eſt rare, dans ces occaſions, de voir un homme qui ſe mêle d'écrire ou de débiter des nouvelles de politique, qui ne ſoit en même tems plus porté pour une Nation que pour une autre, & par conſéquent plus diſpoſé à expoſer un fait en faveur de celle pour laquelle il s'eſt déclaré. Le tems nous éclaircira (*b*), ſans doute, une partie de ces évènemens, mais il en reſtera toujours quelques-uns de la vérité desquels on ne pourra jamais convenir.

Delà l'incertitude de l'Hiſtoire, incertitude qui n'eſt pas moins grande à l'égard de l'Hiſtoire ancienne, que de la moderne. Ne ſoions donc nullement ſurpris que *Plutarque* ne s'accor-

(*a*) Le Comte de *Belleiſle* eſt ſorti de Prague la nuit du 16 au 17 de Décembre 1742.

(*b*) On ſait déja à quoi l'on doit s'en tenir à l'égard de quelques-uns de ces évènemens, je veux dire à l'égard de ceux qu'on n'a pu ni déguiſer, ni cacher au Public.

corde pas avec *Tite-Live* ſur l'ordre de la bataille qui ſe donna entre les Romains & les Macédoniens. Quant aux circonſtances mêmes de cette bataille, qui fut déciſive, quoique Mr. *Rollin* ne paroiſſe en révoquer qu'une ſeule en doute, on ne doit pas croire pour cela qu'elles ſoient la plupart entierement dans le vrai, puiſque nous n'avons aucune preuve de la fidélité & de l'impartialité des Auteurs qu'il a ſuivis. Dès que Mr. *Rollin* convient que *Plutarque* & *Tite-Live* ſont en contradiction ſur l'ordre de la bataille, on eſt fondé à ne pas ajouter légerement foi à ce que nous ont laiſſé les Hiſtoriens touchant les circonſtances de l'Action même. Celle que Mr. *Rollin* revoque en doute, eſt en effet ſi peu croyable, qu'on ſe ſent porté à donner ſechement un démenti à l'Hiſtorien qui nous l'a tranſmiſe. „ Après „ cette défaite (d'un Corps de trois mille Ma„ cédoniens d'élite), dit notre Auteur, tout „ le reſte prit la fuite, & on en tua un ſi grand „ nombre, que toute la plaine, juſqu'au pié „ de la Montagne, étoit couverte de morts. „ On dit qu'*il périt dans ce combat du côté des* „ *Macédoniens plus de vingt-cinq mille hom*„ *mes*, *les Romains n'en perdirent que cent.* „ (Cela paroit bien difficile à croire, il pour„ roit bien y avoir quelque erreur dans les chi„ fres). Il firent onze ou douze mille priſonniers.

Mr. *Rollin* trouve cela *bien difficile à croire*, & moi je le regarde comme incroiable, en ſuppoſant comme vrai ce qu'il nous dit de la grande bravoure que firent d'abord paroître les Ma-

cédoniens. Ecoutons-le parler lui-même. „ Les „ Péligniens (*a*), dit-il, qui avoient attaqué „ la Phalange Macédonienne, ne pouvant la „ rompre avec tous leurs efforts, un de leurs „ Officiers prit l'Enseigne de sa Compagnie, „ & la jetta au milieu des Ennemis. Les „ Soldats s'élancent donc à corps perdu pour „ éviter la honte de perdre leur Drapeau. Il se „ fait là des exploits inouis de part & d'autre, „ & *un carnage effroiable*. Les Péligniens tâ- „ chent de couper avec leurs épées les piques „ des Macédoniens, ou de les repousser avec „ leurs boucliers ; ou ils essaient avec leurs „ mains de les arracher, ou de les détourner, „ pour s'ouvrir une entrée. Mais les Macé- „ doniens se serrant toujours, & tenant leurs „ piques à deux mains, présentent ce rempart „ de fer, & donnent de si grands coups à ceux „ qui s'avancent sur eux, que, perçant bou- „ cliers & cuirasses, *ils jettent morts à la ren-* „ *verse les plus hardis de ces Péligniens, qui* „ sans aucun ménagement, *alloient*, comme „ des bêtes féroces, *s'enferrer eux-mêmes, &* „ *se précipiter dans une mort qu'ils voyoient de-* „ *vant leurs yeux.*

Il y eut d'autres chocs que ceux-là, & où les Romains perdirent apparemment encore du monde. Après cette terrible attaque dont on vient de parler, il fallut que les Romains se jettassent dans les espaces vuides, & qu'ils attaquassent les Ennemis, par troupes détachées

&

(*a*) Peuple d'Italie qui fournissoit des Troupes aux Romains.

& par différens endroits tout-à-la fois. Il fallut après cela combattre d'homme à homme; & Mr. *Rollin* nous apprend *que ce fut à l'attaque de la Phalange que ſe fit le plus grand effort, & où les Romains trouvèrent le plus de réſiſtance.* Y a-t-il donc lieu de croire que les Romains ne perdirent à cette Journée que cent hommes, tandis qu'il en périt plus de vingt-cinq mille du côté des Macédoniens?

Mais, dit Mr. *Rollin*, *il pourroit bien y avoir quelque erreur dans les chifres.* J'en conviens. La choſe eſt fort poſſible; mais il ſe peut auſſi que les Nouvelliſtes & les Hiſtoriens Romains de ce tems-là aient été de grands menteurs, & qu'à l'exemple de quelques-uns de nos Gazetiers d'aujourdhui, ils aient tout outré, déguiſé la plupart des faits, & qu'ils aient pris à tâche de relever & d'exalter la bravoure des Troupes de leur Nation, au préjudice de leurs Ennemis. S'il étoit permis de tout dire, nous citerions ici l'exemple de pluſieurs Généraux de notre tems, qui ne ſe ſont fait nul ſcrupule de publier & faire débiter des rélations de batailles, qu'ils ſavoient être remplies de fauſſetés, & cela dans la vue ou de ſe faire valoir, ou de ne pas abattre le courage du Soldat, ou pour retenir dans l'alliance de leur Maître ceux qui contribuoient à ſoutenir le poids de la guerre. Si ces Meſſieurs, dont la plupart étoient d'ailleurs gens d'honneur, ont été aſſez lâches que de trahir ſi ouvertement la vérité, par des raiſons de politique & d'intérêt, de quoi ne ſera pas capable un miſérable Ecrivain, ſouvent ſans foi, ſans honneur, qui

prodigue en toute occaſion la vérité & le menſonge, & qui une fois prévenu contre quelque Nation, ſe fait un plaiſir malin de la déchirer & de la noircir ? Mille fauſſes rélations, dont les meilleurs Hiſtoriens n'ont pu ſe diſpenſer de faire uſage, faute de pouvoir remonter à la ſource, doivent leur origine à l'eſprit de parti, à l'envie, à la jalouſie, à la malignité des hommes.

ARTICLE VIII.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE, *ou* HISTOIRE *de la* LITTERATURE FRANÇOISE, *&c.* Par Mr. l'Abbé GOUJET. Tomes V & VI. Pages 430 pour le prémier Tome, & 338 pour le ſecond.

NOus ſuivrons, dans l'Extrait de ces deux Volumes, le même plan que nous avons ſuivi dans l'Extrait du III & du IV Volumes, c'eſt d'indiquer l'ordre que s'eſt propoſé Mr. l'Abbé *Goujet*, pour que l'on ſache quelles ſont les matières dont il traite ſucceſſivement. Ces deux Volumes contenant les Extraits des Traductions Françoiſes en Vers, ou en Proſe, des anciens Poëtes Latins, nous ne parlerons que de celles qui ſont eſtimées actuellement, ne croiant pas devoir ſuivre Mr. l'Abbé *Goujet*, dans ce qu'il dit de toutes ces Traductions informes, ou par la faute de la Langue qui n'étoit point encore perfectionnée, ou par celle

le des Traducteurs eux-mêmes. Ce n'eſt pas cependant que l'on n'adopte en entier une judicieuſe reflexion de Mr. l'Abbé *Goujet*, qui dit (*a*) qu'il „ ſera toujours ridicule de s'imaginer „ qu'il n'y a de l'eſprit que dans le Siècle où „ l'on vit, & de traiter de Barbares & d'ignorans ceux qui ne nous ſont ſouvent inférieurs, „ que parce qu'ils n'ont manqué que de l'unique avantage qu'ils ne pouvoient ſe procurer „ de vivre dans un Siècle plus éclairé & plus „ poli "; mais ces vieilles Traductions n'étant d'aucun uſage, on croit, ſuivant ce que nous avons dit dans le prémier Extrait (*b*), qu'il eſt inutile d'en parler.

Il n'étoit pas poſſible, quelque ſoin qu'eût pris Mr. l'Abbé *Goujet*, qu'il eût eu connoiſſance de tous les Ecrits qui doivent entrer dans ſon plan. Il lui en étoit auſſi échapé pluſieurs qu'il a découverts, ou qu'on lui a communiqués depuis l'impreſſion des quatre prémiers Volumes; il les indique dans un Article qui commence le V, & qui ſert d'Additions & de Corrections aux précédens.

On ignore quel eſt l'Auteur des Diſtiques qui paſſent ſous le nom de *Caton*. Mr. l'Abbé *Goujet* ne croit point qu'ils ſoient de *Caton* le Cenſeur, il ne croit point non plus qu'ils ſoient du VIII Siècle, comme quelques Critiques le penſent, puiſqu'on en parle dès le cinquième, ni que leur Auteur ait été Chrétien. La Morale qu'ils renferment ſur la

(*a*) Pag. 96.
(*b*) *Bibliothèque Raiſonnée*, Tome XXV. pag. 163.

la crainte de la mort, & la privation volontaire des plaiſirs, étant trop oppoſée à la Morale du Chriſtianiſme. On n'en a que de vieilles Traductions, peu lues, & recherchées ſeulement des curieux pour orner leurs Bibliothèques. Il n'en eſt pas de même de *Lucrèce*, que Mr. l'Abbé *Goujet* dit (*a*) qu'on doit être étonné de trouver dans le même Article avec *Caton*, l'un n'ayant écrit que pour former les mœurs, & les diriger au bien, & l'autre ne ſemblant avoir écrit que pour donner des préceptes de volupté.

La prémière Traduction de ce Poëte ſur laquelle s'étend Mr. l'Abbé *Goujet*, après avoir parlé d'une faite dans le XVI Siècle par *Guillaume Deſautels*, eſt celle de l'Abbé de *Marolles*, Traducteur infatigable, qui n'avoit, dit-il, employé que quatre Mois à cet Ouvrage. C'eſt ici la prémière occaſion que l'Auteur a de parler de cet Abbé, l'objet de ſes juſtes railleries, toutes les fois qu'il a ſujet de le citer, ce qui eſt très fréquent dans ces deux Volumes. La ridicule fatuité de ce Traducteur mérite en effet les traits de ſatyre que lui lance Mr. l'Abbé *Goujet*, & que l'on émouſſeroit en les transcrivant ici.

Malgré les défauts ſans nombre de cette Traduction, quelques perſonnes l'eſtiment cependant plus que celle du Baron *Deſcoutures*, dont on attendoit quelque choſe de plus que ce qu'il a donné, par la longue étude qu'il avoit faite de ce Poëte.

Quoi-

(*a*) Pag. 2.

Quoiqu'une élegante ſimplicité, & des graces naturelles faſſent le caractère de *Catulle*, Mr. l'Abbé *Goujet* le croit cependant plus dangereux à lire que *Lucrèce*, tout impie qu'il eſt, „ parceque ſes faux Raiſonnemens, en matière „ de Religion, ne peuvent ſurprendre perſon- „ ne, & que l'on peut apprendre dans ſon Poë- „ me beaucoup de choſes curieuſes, au-lieu „ que Catulle eſt trop tendre, & la paſſion „ qui l'enflame trop contagieuſe. Elle peut, dit- „ il, allumer, ſur-tout dans le cœur des jeunes „ gens, un feu qui ne peut jamais s'éteindre ". On aura de la peine à ſouſcrire à ce jugement: il y a bien de la différence entre un Poëte, dont l'Ouvrage contient un Syſtême ſuivi d'Irreligion & d'Athéïſme, & un Poëte qui s'égayant dans de petits Sujets, ne fait qu'une impreſſion paſſagère, & même n'en fait aucune, ſi le moment d'aimer n'eſt pas venu. Celui, au contraire, qui cherche de deſſein prémédité à affranchir les hommes du joug de la Religion, eſt bien plus dangereux, les égaremens de l'eſprit ayant des ſuites beaucoup plus funeſtes que ceux du cœur, dont la poſſeſſion, le dégout, l'inconſtance, l'âge, & mille autres cauſes nous font revenir, au-lieu que l'Eſprit ſe plait & ſe confirme dans ſes erreurs, de quelque eſpèce qu'elles ſoient.

Ce n'eſt pas que nous aions deſſein de juſtifier l'Amour, mais c'eſt qu'il a paru que Mr. l'Abbé *Goujet*, qui fait éclater par-tout un zèle extrême contre ce penchant naturel, eſt tombé

(*a*) Pag. 26.

bé par-là dans un paralogiſme qu'il auroit peine à juſtifier. *Catulle*, tout libre qu'il eſt, feroit pourtant peu de mal, s'il n'avoit été traduit que par l'Abbé de *Marolles*, dont la plume étoit trop peſante pour rendre les graces de cet Auteur. C'eſt ce que Mr. de la *Chapelle* a entrepris de faire, dans le Roman intitulé, *Les Amours de Catulle*, où il a tâché d'enchaſſer toutes ſes Poëſies dans une eſpèce d'Hiſtoire galante, groſſie de quelques Anecdotes amoureuſes, vraies, ou ſuppoſées, de la Cour d'*Auguſte* & des amis de *Catulle*.

Plus d'un Critique s'eſt exercé ſur le *Pervigilium Veneris* attribué à ce Poëte. Celui qui y a mieux réuſſi, eſt Mr. le Préſident *Bouhyer*, dont l'Ouvrage eſt analiſé ici avec juſteſſe.

Ceux qui liront la Bibliothèque Françoiſe, ſouſcriront ſans peine aux juſtes louanges que Mr. l'Abbé *Goujet* donne à *Virgile*. *Octavien* de St. *Gelais*, Evêque d'Angoulême ſous *Louis* XII, eſt le prémier qui ait entrepris de traduire l'Enéïde en Vers. Cette Traduction eſt juſtement oubliée depuis longtems, ainſi que beaucoup d'autres. L'on voit pourtant, par le détail ſuperflu qu'en fait Mr. l'Abbé *Goujet*, qu'il a eu la patience de les lire, quoiqu'avec un extrême dégout: il eſt à plaindre de l'avoir eue, la plus grande partie du Public ne lui en ſachant aucun gré. *Segrais* né avec du talent pour la Poëſie, entreprit par amuſement la Traduction de quelques morceaux de *Virgile*, la facilité qu'il y trouva l'anima à continuer, & c'eſt à cette facilité que nous devons la Traduction entière de l'Enéïde, & celle des Bu-

co-

coliques, Traduction fort louée dans ſon tems, mais dont le ſtile, dit Mr. l'Abbé *Goujet*, eſt un peu vieilli, & à l'Auteur de laquelle on peut reprocher une exactitude trop ſcrupuleuſe à mettre en François, des uſages & des détails de Mythologie, & des Cérémonies Religieuſes qui font un bel effet en Latin, mais que notre Langue ne ſuporte pas.

Si, pour le bonheur des Lettres, on a oublié la Traduction de *Virgile* en Vers, faite par l'Abbé de *Marolles*, avec autant de rapidité que de platitude, on voit du moins par ce qu'en dit Mr. l'Abbé *Goujet*, juſqu'où peut aller la fatuité d'un Auteur rempli de vanité, & poſſédé de la démangeaiſon d'écrire. Mr. *Richer*, Mr. l'Abbé *de la Roche* & Mr. *Greſſet*, ont auſſi traduit en Vers les Bucoliques de *Virgile*. C'eſt à la Traduction de Mr. *Richer*, que l'Auteur donne la préférence, quoique le ſtile burleſque ſoit rentré dans le juſte mépris d'où le mauvais gout l'avoit fait ſortir. Le *Virgile Traveſti* de *Scarron*, eſt cependant trop connu pour qu'on n'en diſe par ici un mot (*a*). Le but de ce Poëte burleſque étoit, dit Mr. l'Abbé *Goujet*, de donner un Livre tous les Mois, & de ſe faire un petit revenu pour l'année 1658, par les Mécènes auxquels il comptoit dédier chacun de ces Livres; mais s'il finit bientôt les ſix prémiers il n'en fut pas de même des ſix derniers, n'ayant pu même en faire que huit, parce que, dit l'Auteur de ſa Vie, il avoit peu lu ces Livres, qui par conſéquent étoient un Païs neuf

(*a*) Pag. 137.

neuf pour lui. On peut ajouter à cette raiſon, que la dernière moitié de l'Enéïde ne contenant que des Batailles, eſt bien moins facile à ridiculiſer que la prémière remplie de Voyages, de Jeux, & d'Amour.

Si cette Traduction a le défaut, que l'on y trouve ſouvent des platitudes & des obſcénités, on la lit cependant toujours avec plaiſir, par les plaiſanteries naïves & ſouvent ingénieuſes qu'elle contient, naïveté dont juſqu'à préſent perſonne n'a pu aprocher, quoique pluſieurs Auteurs ayent voulu l'imiter.

Nous avons, dit Mr. l'Abbé *Goujet*, plus de Traductions complettes de *Virgile* en Proſe, que nous n'en avons en Vers. On avoit preſque oublié toutes les Traductions en Proſe de *Virgile*, lorſque le P. *Catrou* en donna une en 1708, augmentée & corrigée en 1716, toutes deux chargées de Notes, où principalement par raport aux Bucoliques, on voit le Syſtême que le P. *Catrou* s'étoit formé ſur le tems où chacune de ces Pièces avoit été compoſée. On trouve, dit Mr. l'Abbé *Goujet*, que trop ſouvent le P. *Catrou* à fait entrer le Commentaire dans le Texte, ſon Ouvrage étant plutôt une Paraphraſe qu'une Traduction de *Virgile*.

Le P. *Catrou* a été ſuivi du P. *Fabre*, de l'Oratoire, dont la Traduction plus littérale eſt, ſelon Mr. l'Abbé *Goujet*, pure, claire & ne manquant pas même d'élegance. Quelque oppoſition qu'il y ait dans les ſentimens des deux Compagnies, dont étoient ces deux Auteurs, ils ont pourtant choiſi le même ſujet pour exercer leur plume. *Virgile* leur a également plu; pour-

pourquoi faut-il que le gout & le ſentiment ayent plus de force pour réunir les hommes que n'en ont la raiſon, & les vérités les plus importantes.

Quelques pièces attribuées à *Virgile*, telles que le *Culex* & le *Moretum*, ne ſont connues que des Savans; on a auſſi traduit ces Pièces. Mr. l'Abbé *Goujet* analiſe ces Traductions, tout informes qu'elles ſont, avec autant d'exactitude que ſi elles la méritoient. C'eſt apparemment un penchant naturel à s'intéreſſer pour les malheureux, qui fait que Mr. l'Abbé *Goujet* donne à ſes Lecteurs la peine de lire, & qu'il a pris celle d'écrire ſur tant d'Auteurs, oubliés preſque en naiſſant. On en eſt cependant dédommagé dans le Chapitre ſuivant, où l'Auteur détaille avec beaucoup de juſteſſe les Ecrits faits pour & contre *Virgile*, dont les principaux ſont ceux de *Segrais* & de *St. Evrémont*, ſur le caractère d'*Enée*, & de *Segrais* & de Mr. *Huet*, ſur les Explications de quelques Vers de ce Poëte.

Horace, ſi lu & ſi digne de l'être, ſuccède immédiatement à *Virgile*. Peu d'Auteurs ont traduit en Vers tous les Ouvrages de ce Poëte, trop varié pour que l'on puiſſe aſſervir ſon imagination à le ſuivre dans tous les genres qu'il a embraſſés, mais beaucoup ſe ſont exercés ſur différentes Pièces qui leur ont plu; il ſeroit difficile, dit Mr. l'Abbé *Goujet*, de les compter, & peut-être même de les connoitre toutes. On en a cependant un Recueil fait par Mr. de la *Martiniere*, où il a cherché à raſſembler les Traductions des meilleurs Auteurs du Siècle

cle dernier. Il n'en est pas de même des Traductions en Prose. L'Abbé de *Marolles* reparoit encore ici sur la scène. Il présenta, dit-il, dans ses Mémoires, sa Traduction à S. A. R. *Gaston* Duc d'*Orléans*, le jour de l'Eclipse du Soleil en 1652. A quoi, par une assez froide pointe, Mr. l'Abbé *Goujet* ajoute qu'*Horace* éclipsé dans cette Traduction méritoit de paroître dans une pareille circonstance.

Trois Traductions, en Prose, sont les seules qu'on lise à présent, ce sont celles du P. *Tarteron*, de Mr. *Dacier* & du P. *Sanadon*. Le précis du jugement que Mr. l'Abbé *Goujet* porte sur ces Traductions, est que le P. *Tarteron*, dont le stile est enjoué, vif, & gracieux, a traduit *Horace* en Homme du monde. Mr. *Dacier* l'a traduit en savant Commentateur, plus occupé souvent du génie de la Langue de l'Auteur, que de celui de la Langue dans laquelle il le traduisoit; & le P. *Sanadon* a tâché de donner à sa Prose tout le feu de la Poësie: l'ordre nouveau, dans lequel il place les différens Ouvrages d'*Horace*, est une de ces hardiesses, qu'on ne peut justifier que par beaucoup d'esprit, ce qu'a fait le P. *Sanadon*, & ce que Mr. l'Abbé *Goujet* expose avec exactitude.

On est surpris que, dans l'endroit où Mr. l'Abbé *Goujet* rend compte des démêlés que Mr. *Dacier* eut avec un savant Ministre François retiré en Angleterre (*a*), démêlé rempli de toute l'érudition dont Mr. *Dacier* faisoit tant de parade, il ne soit pas dit un mot de la dif-

(*a*) Mr. *Maisson*.

dispute qu'il eut avec Mr. le Marquis de *Sevigné*, sur ce passage de l'Art Poëtique, *difficile est propriè communia dicere* : il n'est pas à croire qu'il ne connoisse pas ces Ecrits, où l'Homme de Cour terrassa le Savant.

Si la lecture des Poësies d'*Horace*, dit Mr. l'Abbé *Gonjet*, est propre à former le gout, celle des Ecrits d'*Ovide* peut le gâter, si on ne l'a déja bien formé ; c'est pour justifier ce jugement qu'il raporte les portraits, que d'illustres Ecrivains ont fait de ce charmant Poëte (*a*).

Ovide, dans ses Héroïdes, ses Elégies, l'Art d'aimer, & le Remède d'Amour, brille par les tours galans & agréables, dont il a orné ses Sujets, qui en étoient si susceptibles. La profonde connoissance, qu'il avoit de la Mytologie, paroit dans les Métamorphoses & dans les Fastes, & les différentes situations de son Esprit se font voir dans les Tristes & les Epîtres *de Ponto*. Personne n'a traduit en Vers tous les Ouvrages d'*Ovide*. Ceux qui ont le mieux réussi dans la Traduction des Héroïdes, selon Mr. l'Abbé *Gonjet*, sont l'Abbé *Barrin*, & Mr. *Richer*. L'Abbé *Barrin* a eu le même succès dans la Traduction des Elégies, qui est la seule que l'on lise avec plaisir, mais s'il ne peut lui refuser les justes éloges qu'il mérite, en qualité de Traducteur, il ne peut aussi se dispenser de le blâmer d'avoir choisi un Sujet si contraire aux bonnes mœurs, faute qu'il nous aprend avoir été effacée par un sincère répentir.

Il

(*a*) Mr. l'Abbé *Gedoin*, & Mr. l'Abbé *Souzhay*, tous deux de l'Académie des Inscriptions.

Il eſt heureux pour les bonnes mœurs, & malheureux pour la Littérature, que juſqu'à préſent perſonne n'a traduit l'Art d'aimer, & le Remède d'Amour, avec les graces de l'Original. La Traduction de l'Abbé de *Marolles* ne faiſant honneur, ni à l'Original qu'on n'y reconnoit point, ni au Traducteur qu'on n'y reconnoît que par ſa fureur de traduire ſans gout & ſans talent.

On n'eſt pas dans la même diſette par rapport aux Métamorphoſes, deux Auteurs célèbres nous en ont donné une traduction, *Thomas Corneille* en Vers, & Mr. l'Abbé *Banier* en Proſe.

Un des avantages, que l'on trouve dans la Traduction en Vers, dit Mr. l'Abbé *Gouſet* (*a*), c'eſt que dans les endroits qui peuvent être obſcurs pour nous, & qui ne l'étoient pas du tems d'*Ovide*, le Traducteur a ajouté quelques Vers ſurnuméraires, qui répandent un nouveau jour dans la fable & en continuent ſi bien le ſens, qu'on a peine à s'appercevoir qu'ils y ſont ajoutés. Un autre avantage, c'eſt que ces Vers interpolés ſont imprimés d'un Caractère différent, enſorte qu'on peut les paſſer ſans que la liaiſon naturelle de ce qui précède, & de ce qui ſuit en ſoit interrompue. C'eſt un Commentaire ingénieux, mais bien placé, court, & éloigné de ces longues Paraphraſes, qui ôtent à *Ovide* toute ſa force, ſon élegance & ſon énergie.

Mr. l'Abbé *Banier*, de qui Mr. l'Abbé G. em-

(*a*) Vol. VI. pag. 39.

emprunte les couleurs qu'il fait ſervir au Portrait d'*Ovide*, n'a pas de moindres louanges. La Mythologie (*a*), dont il avoit fait une étude particulière, le lui avoit rendu ſi familier, qu'il en connoiſſoit également toutes les beautés & tous les défauts, & que la matière ne lui étoit pas plus étrangère qu'à *Ovide* lui-même; cependant cette Traduction a été critiquée. Quel Ouvrage ne l'eſt pas? Mr. l'Abbé *Banier* eſt bien juſtifié par Mr. l'Abbé *Goujet* des imputations qu'on lui avoit faites d'avoir profité du travail de Mr. de *Beaumarchais*, dont cet Abbé avoit bien plus lieu de ſe plaindre, puiſqu'il s'étoit approprié les propres travaux de Mr. l'Abbé *Banier*, publiés depuis bien des années.

Nous n'avons les Faſtes traduits que par l'Abbé de *Marolles*, cet infatigable Ecrivain, qui finit en ſix ſemaines un Ouvrage, que, ſelon Mr. l'Abbé *Goujet*, de plus habiles ne parviennent ſouvent à entendre, qu'après une longue étude & une application ſérieuſe. Nommer ce Traducteur ſeul, c'eſt-à-dire, que les Faſtes n'ont point été traduits.

Le P. de *Mervillars*, Jéſuite, a traduit les Elégies intitulées les Triſtes. Mr. l'Abbé *Goujet* lui reproche d'avoir chargé ſon Livre de Notes ſuperflues, qui n'apprennent rien, ſinon qu'il a beaucoup lu: c'eſt un reproche qu'on pourroit faire à plus d'un Auteur, qui ſéduit par

(*a*) Pag. 53.
(*b*) Pag. 59.
(*c*) Pag. 66.

par l'apparende de l'utilité, ſous laquelle il ignore quelquefois de bonne foi, que ſe cache l'envie de faire parade de ſes Lectures, donne au Public d'amples Recueils pour des morceaux de gout, & les fruits d'un travail aſſidu, pour ceux du génie & de l'Eſprit.

Nous tomberions peut-être dans ce défaut, ſi nous voulions pouſſer plus loin cet Extrait. Nous croions que ce que nous venons de dire ſuffit pour continuer à faire connoître l'Ouvrage de Mr. l'Abbé *Goujet*, d'autant plus que nous avons parlé des trois plus célèbres Poëtes du Siècle d'*Auguſte*, *Virgile*, *Horace*, *Ovide*. Ceux qui ſuivent ſont *Tibulle*, *Properce*, *Columelle*, *Perſe*, *Juvenal*, *Lucain*, *Sénèque*, *Pétrone*, *Stace*, *Martial*, *Claudien*, & les Poëtes Eccléſiaſtiques, tels que *Prudence*, St. *Paulin*, &c.

On annonce qu'il en paroitra bientôt deux autres Volumes, ſur une matière nouvelle. Il eſt à ſouhaiter que Mr. l'Abbé *Goujet* pouſſe ſon entrepriſe auſſi loin qu'il le pourra, car il n'eſt pas à préſumer qu'il la finiſſe. L'Hiſtoire ſeule, lorſqu'il commencera à en parler, peut l'occuper pendant bien des années; s'il ne peut ſe diſpenſer, pour ſatisfaire ſes différens Lecteurs, de parler de tous les Ouvrages qu'il ſera obligé de lire, on lui demande au moins qu'il ſe reſtraigne, autant qu'il ſera poſſible, dans l'Extrait de ceux qui ſont notoirement mauvais, & qu'il ſe borne aux Anecdotes littéraires qu'ils pourront lui fournir. La Bibliothèque Françoiſe en ſera plus variée & plus intéreſſante, & ſe fera lire avec plus de plaiſir.

Mr.

Mr. l'Abbé *Goujet* ne doit pas craindre de manquer de matières, il a ſçu y pourvoir.

ARTICLE IX.

DE USURIS licitis & illicitis, vulgo nunc compenſatoriis & lucratoriis, ſecundum Jus Naturale, Divinum Veteris atque Novi Teſtamenti, Eccleſiaſticum & Civile; ac juxta Doctrinam Sanctorum, veterumque Patrum, Theologorum, ac Juris tum Canonici, tum Civilis Peritorum; nec non uſum omnium Sæculorum & plurimarum Regionum. Libri XII, in quibus omnia ordine chronologico pertractantur, & ſigillatim cauſa dicitur pro uſu Emporiorum in æſtimando pecuniarum interuſurio, illisque ad tempus collocandis, adverſus recentiores aliquot Doctores ac Scriptiones. Autore NICOLAO BROEDERSEN, Paſtore Romano-Catholico Delphis, &c. 1743.

C'eſt-à-dire:

DE *l'*USURE *permiſe & défendue, ſuivant le Droit Naturel, Divin, Eccléſiaſtique & Civil; & ſuivant la Doctrine des anciens Pères, des Théologiens, & des Juriſconſultes*, &c. Diviſé en XII Livres. Par Mr. NICOLAS BROEDERSEN, Paſteur Catholique-Romain à Delphes, &c.

1743. *In folio*, pag. 1743, ſans compter la *Préface* & les *Tables*.

L'Auteur de cet Ouvrage nous conduiroit bien loin, ſi nous voulions le ſuivre pas à pas. Son point de *partance* ne préſente d'abord qu'une charmante perſpective, mais à peine s'eſt-on engagé avec lui dans la route qu'il s'eſt tracée, que l'on ſe trouve engagé dans un labirinthe affreux, d'où l'on ne ſauroit ſortir qu'à travers mille écueils & avec des peines infinies. *L'Uſure eſt-elle permiſe, & dans quels cas*? Tel eſt le point d'où part l'Auteur. C'eſt cette ſimple queſtion qui fait d'abord le ſujet de ſon Ouvrage, mais il la diviſe & ſubdiviſe enſuite en un ſi grand nombre d'autres, qu'on perd bientôt de vue ce qui en fait l'eſſentiel, & qu'on eſt comme accablé par la multitude des diſtinctions. N'eſt-ce pas en effet dequoi rebuter, épouvanter même l'homme du monde qui craint le moins le travail, que de lui propoſer de lire *mille ſept cens quarante-trois* mortelles *pages* ſur une ſeule & même matière, ſur une queſtion ſi ſimple en apparence, que le plus ſtupide des Hottentots pourroit y répondre ſur le champ & en peu de mots?

Sans doute, dira-t-on, que cette queſtion eſt après cela bien éclaircie, & qu'après tant de recherches épineuſes l'Auteur conduit enfin ſon Lecteur à quelque port aſſuré. Détrompez-vous. Mr. *Broederſen*, dans cette vaſte carrière qu'il a à parcourir, eſt obligé de livrer des batailles ſans nombre à une infinité d'en-

d'ennemis qui ſe préſentent de toutes parts; &, lors même qu'il ſe tient dans l'inaction, on voit combattre opiniâtrément à ſes côtés une foule prodigieuſe d'Ecrivains, tirés de tous les ordres, de toutes les Nations & de tous les Païs du Monde, qui ne veulent ni céder le terrain, ni mettre bas les armes. Tous diſent avoir raiſon, tous croient avoir remporté la victoire, perſonne ne ſe dit vaincu. C'eſt l'ordinaire de toutes ces diſputes que l'eſprit humain a ſçu multiplier à l'infini, & où l'on s'appuie beaucoup plus ſur le préjugé, l'intérêt, ſur le nombre des témoignages & des autorités, que ſur la raiſon.

Que l'on juge par-là ſi le ſpectateur d'une ſcène ſi variée, & où il règne une ſi grande diverſité de ſentimens, eſt en état de décider de quel côté ſe trouve la vérité. S'il eſt ſage, il gardera un profond ſilence, ou bien il ſuivra l'exemple de ce *Juge* dont parle *Montagne* (*a*) „ lequel où il rencontroit un aſpre „ conflit entre *Bartolus* & *Baldus*, & quelque „ matière agitée de pluſieurs contrarietez, met„ toit en marge de ſon Livre, *Queſtion pour* „ *l'amy*, c'eſt à dire que la vérité étoit ſi em„ brouillée & débattue, qu'en pareille cauſe „ il pourroit favoriſer celle des parties que bon „ luy ſembleroit. Il ne tenoit qu'à faute d'eſ„ prit & de ſuffiſance, qu'il ne peuſt mettre „ par tout, *Queſtion pour l'amy*. Les Advo„ cats & les Juges de noſtre temps, dit ce mê„ me Auteur, trouvent à toutes cauſes aſſés „ de

(*a*) Dans ſes *Eſſais*, Tome III, pag. 392.

„ de biais pour les accommoder où bon leur
„ semble. A une science si infinie, dépendant
„ de l'authorité de tant d'opinions, & d'un
„ subject si arbitraire, il ne peut estre, qu'il
„ n'en naisse une confusion extreme de juge-
„ mens. Aussi n'est-il guere si clair procez,
„ auquel les advis ne se trouvent divers: ce
„ qu'une Compaignie a jugé, l'autre le juge
„ au contraire, & elle-mesme au contraire
„ une autre fois. Dequoy nous voyons des
„ exemples ordinaires, qui eschent merveilleu-
„ sement la cerimonieuse authorité & lustre
„ de nostre justice, de ne s'arrester aux ar-
„ rests, & courir des uns aux autres Juges,
„ pour décider d'une mesme cause.

Rendons cependant justice à notre Auteur. Ce n'est point lui qui a embrouillé la question, qui fait le sujet de ce Traité, il n'en a point multiplié les parties, il n'a fait que les expo-ser, les examiner, les discuter; & on lui est même redevable d'avoir trouvé le moien de les tirer du cahos où elles étoient, de les mettre en ordre, & d'en former un corps régulier, bien assorti, & si complet, qu'il peut tenir lieu d'une infinité d'autres Ouvrages, où cette matière n'est traitée que très imparfaitement. Ce Livre a donc son mérite d'un certain côté, & l'Auteur est digne de la reconnoissance du Public, d'avoir tant travaillé à donner de l'arrangement à des pièces qui n'en paroissoient pas susceptibles. Si on ne peut pas encore terminer le différend, on peut du moins compter les suffrages. N'est ce pas déja beaucoup?

Le

Le point principal seroit de réunir les esprits sur toutes ces questions. Mais ce projet est-il praticable? Tout Auteur, qui allègue le pour & le contre, le bon & le mauvais, avec profusion, ne fait souvent qu'embarasser le Lecteur, il l'étourdit, il l'assomme, & l'empêche de pouvoir discerner le vrai d'avec le faux. Lorsque l'esprit est ébranlé par trop de mouvemens contraires, il reste comme immobile, & ne sait de quel côté se tourner, il s'irrite contre l'Auteur même qui ne lui offre qu'un cahos qu'on ne sauroit débrouiller. „ Il faut, „ dit *Montagne* (*a*), avoir les reins bien fermes „ pour entreprendre de marcher front à front „ avec ces gens-là. Les Escrivains indiscrets „ de nostre siecle, qui parmy leurs ouvrages „ de neant, vont semant des lieux entiers des „ anciens Autheurs pour se faire honneur, font „ le contraire. Car cett' infinie dissemblance „ de lustres rend un visage si passe, si terni, „ & si laid à ce qui est leur, qu'ils y perdent „ beaucoup plus qu'ils n'y gaignent..... Le „ Philosophe Chrysippus mesloit à ses livres, „ non les passages seulement, mais des ouvrages entiers d'autres Autheurs: & en un la Medée d'Euripides: & disoit Apollodorus, que, „ qui en retrancheroit ce qu'il y avoit d'estranger, son papier demeureroit en blanc..... „ Il m'advint l'autre jour de tomber sur un „ tel passage: j'avois trainé languissant après „ des paroles Françoises, si exangues (*b*), si des- „ char-

(*a*) Ibid. *Tome* I, *pag.* 280.
(*b*) Ce mot vient du Latin *exsanguis*, qui veut dire *sans*

„ charnées, & ſi vuides de matière & de ſens, „ que ce n'eſtoient voirement que paroles „ Françoiſes: au bout d'un long & ennuyeux „ chemin, je vins à rencontrer une piece hau- „ te, riche, & eſlevée juſques aux nuës. Si „ j'euſſe trouvé la pente douce, & la montée „ un peu alongée, cela euſt eſté excuſable: „ c'eſtoit un précipice ſi droit & ſi coupé que „ des ſix premieres paroles je cogneus que je „ m'envolois en l'autre monde: de là je deſ- „ couvris la fondriere d'où je venois, ſi baſſe „ & ſi profonde, que je n'eus oncques-puis le „ cœur de m'y ravaler.

Tel eſt, en effet, le grand défaut de ces ſortes d'Ouvrages. Ils ne préſentent par-tout que des routes effroiables, des précipices qui font trembler; &, lorſqu'on en eſt une fois ſorti, on ne veut plus riſquer de s'y expoſer. On renonce bientôt à l'envie de rechercher la vérité, lorſqu'on voit qu'on ne peut la trouver que dans un chemin tout ſemé de ronces & d'épines, & à travers mille difficultés inſurmontables.

Le plan, que Mr. *Broederſen* a ſuivi, eſt ſi vaſte, qu'il n'a pu le remplir qu'en faiſant des recherches immenſes. Sur chaque queſtion principale, qu'il examine, il cite une infinité de paſſages tirés de toute ſorte d'Auteurs, dont il adopte ou refute les ſentimens, ſuivant qu'ils ſont conformes ou contraires à la thèſe qu'il établit. Je laiſſe à juger du nombre des Auteurs qu'il

ſans ſang; & lorſqu'on l'applique à un Diſcours, il ſignifie *ſec, maigre, &c.*

qu'il fait paroitre ſur cette ſcène. Ils forment une Armée innombrable, compoſée de toutes les Nations. „ Il y a, comme dit *Furetiere*, „ des Arabes & des Rabins, qui font peur aux „ Peuples, à cauſe qu'on n'entend point leur „ langue; gens de père en fils, & de toute an- „ cienneté attachez au ſervice de ces Etats de „ pédanterie. Il y a auſſi des Grecs & des Ro- „ mains, qui font grand bruit, & qui marchent „ avec beaucoup d'équipage..... Ce qui ſe „ trouve de remarquable, c'eſt que chaque „ Authorité eſt obligée, en venant s'enrôler, „ d'avoir un buletin de ſanté, pour marquer le „ lieu d'où elle vient.

Ces Troupes ne ſont pourtant pas celles qui occupent ici le plus de terrain. On y voit rangés par file tous les Bataillons & les Eſcadrons des Juriſconſultes & des Théologiens. Ils marchent tous en grand cortège, & font grand bruit. Les Théologiens, gens aguerris, & chauds dans la mêlée, forment divers Corps ſéparés, qui ont chacun leurs Chefs, leurs Drapeaux, avec une Livrée particulière qui les diſtingue les uns des autres. Il ſe livre de toutes parts autant de combats qu'il y a de pelotons. Mr. *Broederſen*, comme Généraliſſime de l'Armée, va de rang en rang, forme l'ordre des combats, met lui-même les Troupes aux priſes, les anime par ſon exemple, les ramene enſuite à leur poſte, &, lorſqu'il voit le calme un peu rétabli, il adjuge la victoire à qui bon lui ſemble.

Je n'ai ni aſſez de tems, ni aſſez d'eſpace, pour donner ici une deſcription complète de quel-

quelqu'un de ces combats. J'en dirai pourtant quelque choſe, afin d'en donner une légère idée. Pour cet effet j'extrairai une partie de ce qui eſt contenu dans le *Livre II*, où l'Auteur prétend prouver que *le prêt de l'Argent, tel qu'il l'a décrit dans le Livre I, eſt contraire à la Loi naturelle.*

Ce Livre eſt diviſé, comme tous les autres, en Chapitres, & chaque Chapitre en pluſieurs Paragraphes, dans leſquels ſont miſes en reſerve toutes les armes offenſives & défenſives, dont ſe ſervent les Champions que l'on fait entrer en lice. L'Auteur n'entame cette ſeconde Campagne, qu'en ſuppoſant que dans la prémière il a entierement deſarmé ſes ennemis, & remporté ſur eux une victoire complète. Il s'agiſſoit de ſavoir, dans le prémier Livre, ſi, dans certains cas que l'on établiſſoit, le prêt de l'argent étoit condamné par l'Ecriture Sainte. Les débats avoient été fort vifs, la diſpute fort échauffée, & enfin on en étoit venu aux mains, faute de pouvoir s'accorder à l'amiable. Ce que j'ai trouvé de bien ſingulier dans ces expéditions, c'eſt que les deux combattans s'y ſervent des mêmes armes pour ſe terraſſer, & paroiſſent s'en ſervir de part & d'autre avec une égale force & la même adreſſe. Le même paſſage de l'Ecriture eſt allégué par les deux adverſaires pour établir deux aſſertions contraires, pour prouver deux thèſes entierement oppoſées & contradictoires. Cette ſorte de combats a quelque choſe d'aſſez divertiſſant pour celui qui n'en eſt que le ſpectateur.

Tous ceux qui ont eu du deſſous dans ces pré-

prémiers combats, reviennent à la charge dans ce ſecond Livre, & tâchent, avec de nouvelles armes, de porter de nouveaux coups à leurs adverſaires. Au-lieu de s'opiniâtrer davantage à tordre l'Ecriture, comme les en accuſe notre Auteur, ils ont recours à la Loi Naturelle, & ſe ſervent des armes qu'elle leur fournit pour reparoître en campagne.

Pour mieux juger des coups qui doivent ſe donner, Mr. *Broederſen* établit dans le prémier Chapitre *certains Principes généraux, à l'aide desquels on peut connoître ſi quelque choſe répugne à la Loi Naturelle.* Il ouvre cette prémière Scène par un paſſage de St. *Auguſtin*, l'un des plus grands Heros de l'Antiquité. *Æterna Lex*, dit ce Père (*a*), *eſt ea, quâ juſtum eſt, ut omnia ſint ordinatiſſima.* Ce qui ſignifie, que la *Loi éternelle eſt celle, qui fait que tout eſt bien ordonné.* Or, dit notre Auteur, toutes choſes ſeront bien ordonnées, lorſqu'elles obſerveront l'ordre qui leur eſt naturel, ſuivant la raiſon Divine, & la volonté de Dieu. C'eſt ce qu'il prouve par cet autre paſſage du même Père (*b*): *Lex vero æterna eſt ratio Divina, vel voluntas Dei, ordinem naturalem conſervari jubens, perturbari vetans.* „ L'ordre naturel de la Créature raiſonnable, ajoute notre „ Auteur, eſt, qu'elle ſoit ſoumiſe à Dieu „ par l'amour: l'ordre de la Créature irraiſonnable eſt, qu'elle ſoit dans l'état & dans le „ lieu

(*a*) De *lib. Arbitrio.* Cap. VI.
(*b*) Lib. XXII *contra Fauſtum*, Cap. 27.

„ lieu où elle doit être ſuivant l'ordre naturel „ de l'Univers.

Après St. *Auguſtin*, qui conduit ici la marche & donne le prémier branle, Mr. *Broederſen* fait défiler un à un quelques autres Pères, qui tiennent à peu près le même langage, comme s'ils s'étoient donnés le mot. Quelques paſſages, tirés de *St. Paul* & de St. *Matthieu*, ſervent à appuier le ſentiment des Pères, & forment comme l'arrière-garde.

Toutes ces autorités, tirées des Pères, ne me paroiſſent pas ſuffiſantes pour prouver la thèſe de mon Auteur. Ils nous diſent bien qu'il y a une Loi Naturelle, mais ils ne ſpécifient pas aſſez en quoi elle conſiſte. Leurs principes ſont ſi généraux, ſi vagues, qu'ils ne peuvent tenir lieu de règles, du moins pour ceux qui ne reconnoiſſent encore d'autre guide, d'autre autorité que la Raiſon. N'eſt-ce pas, en effet, le jugement qu'on doit porter de ce paſſage de St. *Thomas*? *Lex æterna*, dit ce Docteur Angélique (*a*), *nihil aliud eſt quam ratio Divinæ Sapientiæ, ſecundum quod eſt directiva omnium actuum & motionum.* Voila du phœbus, un vrai *galimatias*, qui ne vaut pas la peine d'être traduit en François. St. *Chryſoſtome* s'exprime ſur cela d'une manière bien plus claire & plus intelligible; mais le principe, qu'il établit, eſt contredit par ce qui ſe paſſe chez toutes les Nations. *Lorſque Dieu forma l'homme*, dit ce Père, *il lui inculqua une Loi Naturelle. Mais qu'eſt-ce que la Loi Naturelle? La Conſcience nous*

(*a*) In *prima ſecundæ* 4. 93. art. 1. in corp.

nous l'a expliqué, & nous a procuré d'elle-même la connoiſſance des choſes qui ſont honnêtes, & de celles qui ne le ſont pas (*a*).

Vous m'avouerez que voila une règle bien incertaine. C'eſt cependant ſur cela, & ſur quelques autres autorités de même poids, que Mr. *Broederſen* établit que la Loix Naturelle n'eſt autre choſe que le *Dictamen* de la droite Raiſon, & une certaine participation de la Raiſon Divine. *Adeo ut*, dit-il, *Lex Naturalis non ſit niſi dictamen rectæ Rationis, & participatio quædam Rationis Divinæ.*

Il y a encore bien du chemin à faire pour rendre cette thèſe auſſi évidente qu'on la ſuppoſe. Qu'eſt-ce que cette Conſcience que l'on fait tant valoir? Il y a des hommes qui n'en ont point. Celle des autres eſt ſi biſarre, ſi déréglée, qu'elle ne les porte ſouvent à rien moins qu'à ce qu'on honore du beau nom de Vertu. Ces Meſſieurs regardent cependant la choſe comme démontrée, & traitent hautement d'aveugles ceux qui ne penſent pas comme eux. Il me ſemble qu'ils ſe contrediſent alors groſſierement, car s'il y a des hommes qui ne ſont point ſur cela de leur avis, comment ôſent-ils ſoutenir que cette Loi, cette Conſcience, eſt la même dans tous les hommes?

N'eſt-ce pas là, en effet, une contradiction manifeſte? „ Ils ſont plaiſans, dit *Monta-*
„ *gne* (*b*), quand pour donner quelque cer-
„ ti-

(*a*) Orat XII *ad Popul. Antioch.*
(*b*) Dans ſes *Eſſais*, Tome III, pag. 385.

„ titude aux *Loix*, ils disent qu'il y en a au-
„ cunes fermes, perpétuelles & immuables,
„ qu'ils nomment *Naturelles*, qui sont em-
„ printes en l'humain genre par la condition
„ de leur propre essence: & de celle-là, qui
„ en fait le nombre de trois, qui de quatre,
„ qui plus, qui moins: signe, que c'est une
„ marque aussi doubteuse que le reste. Or ils
„ sont si defortunez, (car comment puis-je
„ nommer cela, sinon defortune, que d'un
„ nombre de Loix si infiny, il ne s'en rencon-
„ tre au moins une que la fortune & temerité
„ du sort ait permis estre universellement re-
„ ceuë par le consentement de toutes les Na-
„ tions)? ils sont, dis-je, si miserables, que
„ de ces trois ou quatre Loix choisies, il n'en
„ y a une seule, qui ne soit contredite & des-
„ advouée, non par une Nation, mais par plu-
„ sieurs. Or c'est la seule enseigne vray-sem-
„ blable, par laquelle ils puissent argumenter
„ aucunes Loix Naturelles, que l'universite
„ de l'aprobation: car ce que Nature nous
„ auroit véritablement ordonné, nous l'ensuy-
„ vrions sans doutte d'un commun consente-
„ ment: & non seulement toute Nation, mais
„ tout homme particulier, ressentiroit la force
„ & la violence, que luy feroit celuy, qui le
„ voudroit pousser au contraire de cette Loy.
„ Qu'ils m'en montrent, pour voir, une de
„ cette condition.

Tout ce que dit *Montagne* dans ce beau pas-sage est confirmé par des exemples qui rendent la chose sensible, & donnent beaucoup de force au systême qu'il paroit avoir adopté. J'y ren-

renvoie le Lecteur, & à ce qui eſt déja dit ailleurs ſur cette même matière dans un des Volumes de cette Bibliothèque (*a*).

Après avoir examiné dans le prémier Chapitre ce que c'eſt que la Loi Naturelle, notre Auteur expoſé dans le Chapitre ſuivant *quelques Argumens négatifs* contre le ſentiment de ſes adverſaires. S'il ne remporte pas ici la victoire, ce n'eſt pas faute d'avoir expoſé ſes raiſons avec toute la force dont elles ſont ſuſceptibles, ni d'avoir allégué tout ce qu'on peut produire de plus plauſible & de plus ſolide en faveur de ſon opinon. Toutes ſes preuves, tant celles qu'il tire de l'Autorité, que celles que lui ſuggère la Raiſon, ſont étalées non ſeulement avec beaucoup de pompe & d'appareil, mais encore avec tout l'ordre & la régularité que preſcrivent les plus habiles Logiciens. En un mot, preſque chaque Argument eſt en *forme ſyllogiſtique*, & vous y voyez clairement la *Majeure*, la *Mineure*, & la *Concluſion*. Joignez à cet avantage, qu'on ne remarque rien d'obſcur, rien d'embaraſſé, dans ſes périodes, ni dans ſes expreſſions. Tout eſt dans un beau jour, & admirablement bien développé.

Les prémiers paragraphes de ce Chapitre ſont employés à faire voir l'utilité & l'avantage de ce qu'on nomme *Argumens négatifs*. A la ſuite de ces Préliminaires viennent quelques-uns des plus forts Argumens, par leſquels on commence l'attaque, & qui doivent ſervir à foudroier les

(*a*) Voyez le *Tome* XXIX, *pag.* 155, & *ſuiv.* & *pag.* 192, & *ſuiv.*

les retranchemens des adverſaires. Je ne ſaurois ni les expoſer tous, ni dans toute leur étendue, il n'y a pas ici aſſez de place; je me contenterai de donner la ſubſtance d'une partie. Voici la traduction du prémier, auquel je ne ferai cependant pas grand changement, à cauſe de ſa brieveté.

Le prêt de l'Argent, dont il eſt ici queſtion, tant celui qui ſe fait entre Marchands, que celui que l'on accorde à toute autre ſorte de perſonnes, a toujours été très uſité, & l'eſt encore aujourdhui dans preſque tous les Royaumes du Monde. On ne ſauroit même douter que la plupart de ceux qui l'ont mis en pratique, ou qui l'exercent encore, n'aient été & ne ſoient très recommandables par leur Doctrine & par leur piété. Toute la conduite de leur vie, & ſur-tout leur grande charité envers le Prochain, prouve ſuffiſamment qu'ils étoient très éloignés de tromper ou d'opprimer ceux avec qui ils avoient afaire. Les accuſera-t-on donc tous d'avoir commis un crime contre la Loi Naturelle, & les condamnera-t-on aux peines de l'Enfer, pour avoir prêté de l'argent, de la manière qu'on le ſuppoſe ici, ſans uſer d'aucune fraude, ſans faire aucun tort à leur Prochain? A Dieu ne plaiſe. La ſeule penſée d'un jugement ſi ſévère eſt capable de revolter.

L'Auteur propoſe ce Raiſonnement comme de lui-même; mais pour lui donner plus de force, il l'accompagne d'autres preuves équivalentes, qui ſervent merveilleuſement à l'étaier, à l'apuier, & qu'il a puiſées dans une infinité de ſources, dont quelques-unes ne

ſont

ſont connues que d'un petit nombre de Savans. Telle eſt celle qu'il a tirée d'un petit Livre François fort rare ſur l'*Uſure*, compoſé par *Bezian Arroy*, Docteur de Sorbonne & Théologien de l'Egliſe de Lion.

Le Raiſonnement de ce Docteur eſt dans le même gout, & a la même force que celui de notre Auteur, mais on y entre dans le détail de certains cas particuliers qui rendent la choſe plus ſenſible. Voici en quels termes il s'exprime ſur cette queſtion, tant de fois débattue, & jamais décidée. „ Puiſque le ſujet de nôtre „ deſſein, ou la matière, de laquelle nous é- „ crivons, eſt l'argent qu'on donne a profit „ dans la Ville de Lyon, & que ce profit eſt „ innocent, & epuré du peché d'uſure, com- „ me nous avons taché de prouver juſques icy. „ Nous avons jugé a propos de rechercher l'an- „ tiquité du negoce, qui ſe fait dans la même „ Ville, & faire voir dans cette chronologie, „ qu'il y a eu toujours en cette Ville un grand „ negoce & abord des negocians, leſquels „ n'ont jamais été repris d'uſure, quoique qu'il „ ſoit tenu des Conciles generaux, dont l'Aſ- „ ſemblée étoit compoſée de trois cens Evê- „ ques, & autres Prelats de l'Egliſe, en tout „ juſques à mille. S. Irenée y a veu ces ne- „ goces, & ces Foires: Il y a eu des Arche- „ veques de Lyon doctes, ſçavans, & reverez „ comme Saints, les derniers ont été auſſi „ doctes, Monſieur le Cardinal de Marque- „ mont eſt en eſtime de Sainteté, étant Arche- „ veque de Lyon n'a jamais rien trouvé à re-

„ dire sur la façon de negocier des marchands, „ & il en étoit bien instruit.

Voila des faits, qui ont grand rapport avec l'Argument général de notre Auteur, & qui tiennent lieu de ce que les Logiciens appellent *Confirmation* d'une Preuve ou d'un Raisonnement. Reste à exposer la *Conclusion* que le Docteur de Sorbonne tire de ces faits. La voici. „ Concluons que si tant de grands personnages, saints, doctes, craignans Dieu, qui „ ont tenu des Conciles generaux, & particulierement dans la Ville de Lyon, depuis „ qu'elle a receu la grace du Christianisme, „ n'ont pas reconnu que dans le maniement de „ l'or & de l'argent, qui s'y pratiquoit, étoit „ tache d'usure, c'est qu'elle n'y étoit pas, ou „ bien qu'ils ne l'ont pas veu, ou n'en ont été „ avertis, ou bien ils ont crû qu'elle n'étoit „ pas damnable : or est il que ce seroit une „ chose ridicule de dire qu'elle y étoit, & que „ tous ces grands personnages ne s'en sont pas „ aviséz, ou n'en ont pas été avertis; donc „ ils ne l'ont pas veu, parce qu'elle n'y étoit „ point; or est il encore que les Negocians y „ trafiquoient en argent, comme ils trafiquent „ aujourd'huy, donc s'il n'y en avoit pas en „ ce temps la, il n'y en a point aussi maintenant.

Autre Preuve, tirée d'une autre Source. Les Saints Pères, dit Mr. *Broedersen*, n'ont jamais condamné les *cas conteséz* : Or, si ces cas étoient contre le Droit Naturel, les Saints Pères n'auroient pas manqué de les condamner particuliere-

sement, du moins quelquefois ; donc ces cas ne sont point contre le Droit Naturel.

Il n'est plus question que de prouver la *Majeure* de cet Argument. C'est ce que fait notre Auteur par un grand nombre de témoignages que sa vaste lecture lui fournit. Il cite, entr'autres, un Docteur en Théologie de l'Université de Paris, nommé *Carrel*, lequel après avoir établi dans la prémière Partie de son Livre intitulé, *La Pratique des Billets*, que les cas dont il s'agit ne sont pas contraires au Droit Naturel, mais au Droit Divin positif, cite quelques passages de St. *Ambroise*, de St. *Jérôme* & de St. *Basile*, par lesquels il prétend que ces Pères desapprouvent expressément le prêt de l'argent, tel que le pratiquent les riches, sans aucune fraude ni oppression. Après cela, ce Théologien avoue ingénûment que ces mêmes cas n'ont point été condamnés par les autres Pères de l'Eglise : *Les autres Peres*, dit-il, *qui ont combattu l'usure, ne marquent pas, à la vérité, celle-là en particulier, qu'on exige des riches.* Ces dernières paroles suffisent à Mr. *Broederſen* pour prouver son assertion, parce qu'il prétend qu'on a fait voir, d'une manière évidente, qu'aucun des trois Pères, que l'on vient de citer, n'avoit condamné en particulier les cas dont il est question.

Je me borne à ces exemples des *Argumens négatifs* de mon Auteur, car je ne saurois le suivre sans trop m'écarter. Il a des vues si vastes, si étendues, ou plutôt, il forme tant d'attaques pour repousser l'ennemi, qu'il seroi

même impoſſible de les indiquer toutes dans un Extrait. C'eſt ce qui m'oblige de paſſer tout d'un coup au *Chapitre* Troiſième, où l'Auteur propoſe *les Argumens que l'on nomme poſitifs, & par leſquels on prouve que les cas en queſtion ne repugnent point au Droit Naturel.*

Je n'expoſerai ici qu'une ſeule de ces Preuves, & je choiſirai même une de celles qui occupent le moins de terrain. La voici; c'eſt la prémière de toutes. Dieu, dit-il, a accordé expreſſément l'Uſure aux Iſraélites à l'égard des Etrangers; & Dieu n'a rien permis aux Iſraélites à l'égard des Etrangers, particuliérement dans les Contrats, qui bleſſe le Droit Naturel, ou qui ſoit en ſoi-même injuſte; Donc l'Uſure ne bleſſe point le Droit Naturel, ou n'eſt point injuſte par elle-même.

Il n'y a perſonne qui ne ſache que Dieu a effectivement permis l'Uſure aux Iſraélites à l'égard des Etrangers, & l'Auteur le fait voir par un paſſage du *Deuteronome* XXIII, 19, 20, lequel nous nous diſpenſerons de citer. Par-là il ſe croit fondé à conclurre que l'Uſure ne ſauroit jamais être une choſe injuſte par elle-même, une action contraire au Droit de la Nature. Il me ſemble qu'il a raiſon. Ce qui eſt injuſte, criminel, par ſoi-même, ne doit jamais être permis. L'Uſure, dans certains cas, n'eſt donc point criminelle, puiſque Dieu l'a permiſe.

Juſques-là, les adverſaires de Mr. *Broedersen* ne l'ont pas fort traverſé, ils lui ont laiſſé dreſſer ſes batteries & faire ſes décharges aſſez tranquilement; mais dans la Seconde Partie de ce

ce Livre, ils deviennent eux-mêmes les aggreſſeurs, & vont aſſaillir dans ſes retranchemens mêmes celui qui leur avoit lancé des traits que tout Spectateur auroit crus d'abord mortels. C'eſt dans le Chapitre IV que ſe fait la prémière attaque. Elle eſt des plus bruſques, & vous voyez coup ſur coup les traits partir avec une force, une vigueur, qui ſemble devoir tout abattre, renverſer, terraſſer. Je ne doute point que le Lecteur ne trouve un plaiſir infini à voir aux priſes tous ces Héros, ſur le champ même de bataille. Voici les Armes offenſives & défenſives des deux Partis. *Argumens négatifs propoſés par les Adverſaires contre les cas controverſés, avec leur réfutation.*

Les Chapitres ſuivans contiennent les autres raiſons alléguées contre la thèſe de notre Auteur, qui ne manque jamais d'y joindre la réfutation, afin que l'on puiſſe mieux juger de quel côté panche la victoire. Mr. *Broederſen* prétend que tout l'avantage eſt de ſon côté, & c'eſt ce qu'il inſinue toujours dans ſes concluſions. C'eſt à quoi on doit s'attendre, puiſqu'il faudroit autrement qu'il prît la défenſe de deux propoſitions contradictoires. Puiſqu'il ſoutient qu'il a raiſon, il faut bien de néceſſité qu'il convienne que les autres ont tort. Quant à moi, j'aurois aſſez de peine à me déterminer ſur cette queſtion. Les différentes preuves, alléguées de part & d'autre, ſont en ſi grand nombre, que l'examen qu'il faudroit en faire, m'épouvante & me fait trembler. Il me ſemble cependant que s'il falloit abſolument opter, je me déclarerois pour le ſentiment de notre Au-

teur. N'eſt-ce pas un préjugé bien favorable en faveur d'une opinion, qu'elle ſoit fondée ſur une pratique généralement reçue de toutes les Nations. Après tout, on doit conſidérer que s'il réſulte de cette pratique quelques légers inconvéniens, il en revient d'un autre côté un ſi grand bien à la Société, qu'il n'y a pas lieu de croire qu'on s'aviſe jamais de la bannir entierement.

Mr. *Broederſen* a défendu ſa cauſe en ſi habile homme, que je puis bien me diſpenſer de rien ajouter à ce qu'il en a dit. Du reſte, il n'y a guère d'Ouvrages qui aient mieux prouvé la profonde érudition de leurs Auteurs que celui-ci. C'eſt une louange qu'on ne ſauroit refuſer à ce laborieux Ecrivain, & il y auroit de l'injuſtice à ne pas reconnoitre publiquement qu'il la mérite.

ARTICLE X.

JACOBI THEODORI KLEIN, Hiſtoriæ Naturalis Piſcium Miſſus Primus, Secundus, Tertius.

C'eſt-à-dire;

MEMOIRES *pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Poiſſons, par* JAQUES THEODORE KLEIN. Mémoire Prémier. Dantzic, chez *Schreiber* 1740. Quarto Royal, cinq feuilles & ſix Planches. Mémoire Deuxième,

me, chez le même 1741, cinq feuilles & quatre Planches. Mémoire Troiſième, chez le même 1743, ſix feuilles & ſept Planches.

L'Auteur eſt connu par ſon gout pour l'Hiſtoire Naturelle. On a de ſa façon une Deſcription d'un Nouveau Genre de Plantes, qu'il apele *Cacalianthemum*, & que Mr. *Linnæus* a conſervé ſous le nom de *Kleinia* (*a*). L'Ouvrage, dont nous allons parler, eſt parfaitement bien exécuté. Nous avons pluſieurs Ouvrages de divers Savans de Danzic, où l'Auteur tient un rang diſtingué, tous magnifiquement imprimés. Cela fait voir & l'opulence de la Patrie, & le bon gout des Habitans. Mr. *Cliffort*, ce généreux Protecteur de *Linnæus*, & de l'Hiſtoire Naturelle, a fait les fraix des Planches du prémier Mémoire, au-lieu de n'en faire que la Commiſſion, & elles ſe diſtinguent par la délicateſſe du burin. La Phyſique des Anciens étoit beaucoup plus imparfaite que leur Morale ou leur Poëſie. Les Grecs avoient infiniment plus de diſpoſition à raiſonner qu'à faire des expériences. Ils manquoient d'une infinité d'inſtrumens néceſſaires pour l'Hiſtoire Naturelle. L'Anatomie, qui ſeule fait ſervir l'Hiſtoire des Animaux à la Phyſique, n'étoit que dans ſon enfance, il n'y avoit ni Injections, ni Microſcopes. D'ailleurs tous les Grecs aimoient naturellement l'extraordinaire. Ils avoient pour le merveilleux une crédulité infi-

(*a*) *Char. Plant. Natur.* n. 775.

infinie, dont nous-mêmes, après tant de Siècles, ne nous ſommes guéris que depuis peu. Encore cela n'eſt-il vrai que dans le Nord de l'Europe, dans le Midi on recommande fortement au Peuple de croire comme ont fait leurs Ancêtres, & on ſe fâche, quand quelque Phyſicien arrache aux mauvais déclamateurs une erreur populaire, qui leur ſervoit de topique (*a*).

Peut-on être ſurpris, après tout cela, qu'il y ait beaucoup d'imperfection dans l'Hiſtoire des Animaux, que nous a laiſſée *Ariſtote*? Pour nous, nous ſommes étonnés de la voir ſi bonne, ſi pleine de faits ſinguliers & d'exactes Obſervations. Le puiſſant génie de ce Philoſophe l'élevoit, malgré les difficultés, il voyoit le vrai dans le crépuſcule, preſque auſſi bien que nous le voyons en plein jour.

Nous avons remarqué, qu'entre les Animaux, ce ſont les Poiſſons, dont *Ariſtote* a le mieux écrit. Cette claſſe d'Animaux étoit familière aux Grecs, leur patrie eſt preſque toute en Côtes, leurs Mers ſont fort poiſſonneuſes, & leur bonne-chère conſiſtoit preſque uniquement en Poiſſons. On n'a qu'à lire *Athénée*, pour s'en convaincre, & le fameux Apologue ſuffiroit, au défaut d'*Athénée*. *Homère* eut beau réciter ſes Poëmes, dit *Phèdre*, toute l'Aſſemblée

(*a*) Les Journaliſtes de Trevoux ont fait un crime à *Peireſc* d'avoir découvert, que les prétendues pluyes de Sang n'étoient nullement un miracle. Ont-ils cru que l'erreur & l'ignorance feroient honneur à la Religion, & qu'une véritable piété pouvoit être fondée ſur des chimères. *Réaumur, Mémoire pour ſervir à l'Hiſtoire des Inſect.* II. pag. 298. édit. de Paris.

blée le quitta, dès que l'heure du marché aux Poiſſons eut ſonnée.

Depuis *Ariſtote*, nous avons *Oppien*, & depuis le rétabliſſement des Sciences, *Bellon*, *Rondelet*, *Salviani* & *Geſner*, dont les deux derniers ont excellé pour leur Siècle. Mais l'Hiſtoire Naturelle des Animaux a bien changé de face depuis ces Auteurs. On s'eſt laſſé, à la fin, du ſtérile plaiſir de faire des figures de leur extérieur. L'Anatomie rétablie, avec le reſte des Sciences, a découvert dans les Animaux une ſource inépuiſable d'admiration toujours nouvelle. Une infinité d'Animaux différens pour les mœurs, pour la nourriture & pour l'habitation, ſe trouvent être conſtruits avec une étonnante préciſion, pour ce même genre de vie qu'ils ſuivent invariablement. La figure extérieure, les muſcles, les os, les viſcères, tout eſt diſtribué, peſé, meſuré, avec une exactitude de calcul infinie, pour les beſoins particuliers de chaque Animal. On trouve par l'Anatomie, l'eſſence des Eſpèces, ce qui fait le Lion, ce qui fait le Lièvre, ce qui aſſortit la fureur, & ce qui convient à la timidité. Bornés dans le caractère de leur Eſpèce, les Individus ont des bornes entre leſquelles il leur eſt permis de varier. Ils ont aſſez de différences pour être diſtingués, ils n'en ont point qui les faſſent ſortir de leur caractère. Le ſiècle précédent a produit d'heureux génies, qui ont ſaiſi ce qu'il y a de beau, d'inſtructif & de charmant, pour un œil Philoſophe. De nos jours on a tiré de leur obſcurité ce nombre prodigieux d'Inſectes mépriſés, pour

en

en faire l'admiration des Savans, & le plaiſir des Rois (*a*).

De tous les Animaux les Poiſſons ont été les moins connus. Ce n'eſt pas tout-à-fait la faute des Phyſiciens. Ces Animaux ſont extrêmement nombreux, répandus dans tous les climats de la Terre, & ils habitent des Mers immenſes, dont nous ne connoiſſons preſque que les Côtes. Une infinité d'Eſpèces n'eſt vue que bien rarement, & lorſqu'elle vient à l'être, c'eſt par des gens groſſiers, qui ne ſavent ni voir, ni ſe prêter à la curioſité de ceux qui ont de meilleurs yeux. D'heureux naufrages amènent de tems en tems en Europe des Poiſſons inconnus. C'eſt par des accidens pareils, que les Baleines ont été aportées aux Anatomiſtes, & que le *Narwhal* eſt connu depuis peu d'années. Mais c'eſt une reſſource bien mince que les naufrages des Poiſſons (*b*).

Il nait preſque chaque ſiècle des hommes qui ſe roidiſſent contre les difficultés, & qui paroiſſent même les aimer avec préférence. C'eſt ainſi que *Swammerdam* a abandonné l'Anatomie de l'Homme, où il commençoit à briller, pour la diſſection infiniment plus difficile des Inſectes. De grands Animaux étoient trop faciles, trop communs, ils n'auroient pas aſſez occupé cette

(*a*) *Reaumur*, Préf. du IV. Volume de ſes Mémoires ſur les Inſectes.

(*b*) *Tranſactions Philoſoph.* n. 447. Ce poiſſon échoua dans une petite rivière du Païs de Brême, & feu Mr. le Prémier Médecin *Stoigerthal* en a fourni la Deſcription.

te industrie prodigieuse, qui le distinguoit du reste des Savans.

C'est avec une pareille ardeur qu'*Artedus* s'est livré à l'Histoire Naturelle des Poissons. Il avoit mesuré ses forces contre *Linnæus*, & desespérant de le surpasser dans la connoissance des Plantes, il sépara ses possessions de celles de son ami (*a*), en se reservant les Animaux les plus difficiles à aquerir, les plus rares, & les plus diversifiés. Une mort funeste l'enleva dans la fleur de son âge; & ses coups d'essai nous font regretter la perte que la Physique a faite par sa mort.

Animé pas la hardiesse de *Linnæus*, *Artedus* a fait main-basse sur la méthode qu'on s'étoit faite pour les Poissons, il n'a épargné ni les Classes, ni les Espèces, ni les Noms. A la vérité cette méthode étoit bien imparfaite, elle ne se fondoit que sur des raports fort vagues; loin de nous faire connoitre les Animaux, elle ne suffisoit pas pour nous en faire comprendre les Descriptions, ni pour concilier les Auteurs.

Mais *Artedus* n'a pu donner qu'un fragment bien imparfait du plan, qu'il s'étoit formé. Ses caractères sont pris d'un détail d'Anatomie assez particulier; il ne le trouvoit pas dans les Auteurs, & tout ce qu'on avoit écrit avant lui, étoit à peu près perdu pour lui. Il entreprit de se passer du secours des autres, & il dessequa lui-même un grand nombre de Poissons; mais un particulier ne pouvoit pas aller bien

(*a*) *Linnæus*, dans la Préface de l'Ichthyologie d'*Artedus*, imprimée pas ses soins, à Leyde en 1738.

bien loin, & ſur-tout un particulier, qui n'a pas laiſſé de quoi être inhumé (*a*).

Monſieur *Klein* eſt entré en lice avec bien des avantages ſur *Artedus*. Il ne s'eſt pas aſſujetti à écrire un ſiſtême entier, dangereux projet, qui le plus ſouvent a rendu inutiles les plus grands talens, parce qu'on a été obligé d'écrire plus qu'on n'avoit vu par ſoi-même, ou plus qu'on n'avoit médité à fond. Un grand Mathématicien, un génie profond, tel que celui de *Deſcartes*, auroit pu mener bien près de la perfection quelque partie de la Phyſique qu'il eût choiſie, s'il avoit daigné ſe preſcrire des bornes, & marcher dans l'ennuieuſe route des expériences. Il s'eſt élevé en puiſſant génie, il a formé un ſiſtême pour l'Univers, il a ébloui les hommes pendant cinquante ans, mais ſans les avoir éclairés.

Heureuſement pour les Sciences, on s'eſt défait à la fin de cette orgueilleuſe pareſſe des Anciens, & les conſeils de *Bacon* ont prévalu. On a apris non ſeulement à ſe renfermer dans un ſujet limité, mais on cherche auſſi à le connoître par ſoi-même, à voir, & non pas à raconter ce que d'autres ont vu, & ſouvent ce qu'ils n'ont fait que croire avoir vu. C'eſt en ſuivant cette modeſte méthode, que nous pourrons livrer à la poſtérité une infinité de faits, détachés à la vérité, & preſque hors d'œuvre, mais vrais, circonſtanciés, exacts, & dignes de ſervir de ma-

(*a*) Monſieur *Seba* donna cinquante florins pour ſon enterrement, & le généreux Mr. *Clifort* racheta ſes propres papiers, que *Linnæus* a mis en ordre.

de matériaux au majeſtueux édifice de l'Hiſtoire du Monde, que nos neveux ſeront en état d'élever. L'immenſe Créateur de l'Univers nous a deſtinés, à ce qu'il paroit, à cette occupation. Il nous a placés dans un Monde infiniment varié, qu'il a daigné d'embellir pour nous inviter à le connoitre: la matière n'y eſt brute que le plus rarement qu'il eſt poſſible, ce ſont par-tout des Animaux & des Plantes; & dans ces Plantes & dans ces Animaux le Créateur a placé une féconde infinité de reſſorts, toujours plus fins les uns que les autres, & que nous ne pouvons découvrir que ſucceſſivement. Les Microſcopes nous en développent quelques-uns, après que les yeux n'y ont plus ſuffi, & d'autres inſtrumens plus déliés rendront viſible à la poſtérité ce qui eſt trop fin pour nos Microſcopes.

Si cette vaſte étendue de la Nature, ſi cette infinité d'organiſations toutes parfaites dans leurs eſpèces, ſont toutes deſtinées à être connues, nous avons lieu d'eſpérer que notre Globe ne ſera détruit qu'après bien des Siècles. Notre Europe renferme un nombre prodigieux de Plantes & d'Animaux, à peine en connoiſſons-nous le quart: & c'eſt bien peu de choſe, que ce que nous appellons connoitre. Il nous manque l'Anatomie groſſière de la plupart des Eſpèces, & la fine Anatomie de toutes. Un *Swammerdam* en eût peut-être découvert quelque choſe, s'il avoit vécu des Siècles, & il l'auroit ébauchée, ſi une délicateſſe de conſcience, pouſſée juſqu'à la ſuperſtition, ne l'avoit forcé à abandonner ces recherches mêmes, que

quelque tems auparavant il avoit reconnues lui-même ſervir puiſſamment à relever la gloire du Créateur (*a*).

Monſieur *Klein* s'eſt choiſi ſa portion de la Nature, il s'eſt deſtiné aux Poiſſons ſeuls, à développer les noms & les deſcriptions confuſes des Auteurs, & à nous donner de bonnes figures, & des diſſections faites avec ſoin. Il ne promet même à la fin de chaque Mémoire, que celui qui le doit ſuivre immédiatement; c'eſt le moyen de tenir parole, & cela peut ſervir d'exemple à bien des Savans. On a formé des Bibliothèques entières uniquement d'Ouvrages promis, qui n'ont jamais vu le jour; nouvelle eſpèce de Romans, où les Auteurs ont amuſé leur imagination & flatté leur orgueil, ſans s'expoſer à la peine inſéparable de la réalité.

Le prémier Mémoire de notre Auteur enrichit les Poiſſons d'un ſens qu'on leur avoit diſputé, il leur rend l'organe de l'ouie, que *Rai* & *Artedus* même leur avoient diſputé. *Caſſerius* en avoit parlé (*b*), mais on ne l'avoit pas cru, & c'étoit en partie ſa faute, car il avoit confondu les organes de l'odorat avec ceux de l'ouie, & aſſigné le même organe à deux ſens, anomalie prodigieuſe, & dont il n'y a point d'exemple (*c*).

Quand

(*a*) On voit, avec compaſſion, cet excellent homme ſe laiſſer diriger par Mlle. *Bourignon*, & traiter de *Séraphin Jaques Böhme*, qui n'avoit pour en impoſer qu'un jargon inintelligible, & qui lui-même étoit en tout ſens infiniment au-deſſous de *Swammerdam*.

(*b*) Dans la XII Planche de ſon Traité *de auditu*.

(*c*) Il eſt vrai que les organes des quatre autres ſens ſer-

Quand même les poiſſons ſeroient ſourds, il n'y auroit pas fort dequoi s'étonner. L'Homme eſt le modèle de l'organiſation la plus parfaite, & la plus propre pour loger une Ame raiſonnable. Le Singe commence à en dégénérer par ſon crane trop plat incapable de loger un grand cerveau; par les pouces de ſes pieds, trop courts pour ſoutenir longtems ſon corps élevé ſur deux pieds, & par pluſieurs autres imperfections. Les Quadrupèdes s'éloignent de plus en plus de l'Homme, & les Oiſeaux commencent une autre Claſſe, où la raiſon trouve encore moins ſon compte. S'ils nous divertiſſent par leur chant, s'il y en a qui nous amuſent par les paroles qu'ils begaient, tout cela eſt toujours bien uniforme & bien machinal. Incapables de diſcipline, ils n'aprennent point à ſe tenir propres, ils ne diſtinguent que foiblement leurs maitres, ſans les aimer, ni s'y attacher perſonnellement; les Poules couvent de la craie, & les Oiſeaux n'ont généralement que peu de mémoire.

Les Poiſſons ſont infiniment plus brutes encore. Comme ils n'ont ni des femelles, ni des petits, qui ſoient véritablement à eux, ils ne connoiſſent ni les douceurs de l'amour, ni celles de l'amitié, & ils détruiſent ſans diſtinction

ſervent à une eſpèce d'atouchement: mais cela ne forme point d'objection ſolide. L'atouchement ne differe des autres ſens, que comme le Genre des Eſpèces, ils ſont tous des atouchemens plus fins, & ſenſibles à des impreſſions qui n'ébranlent pas les nerfs deſtinés au Tact tout ſeul.

tion les Animaux de la même Eſpèce. C'eſt un Peuple furieux, où le plus fort dévore le plus foible, ſans ces répugnances naturelles, que l'on remarque dans les Quadrupèdes les plus carnaſſiers, & dans les Vautours & les Aigles mêmes.

Les Inſectes ſont toujours plus éloignés de l'homme. S'il y en a qui vivent en Société entre eux, & qui même paroiſſent agir par des principes de bien public (*a*), ce n'eſt pas pour l'homme qu'ils ont des idées, ils ne le connoiſſent point; ils ne ſe lient jamais à nous, ni par crainte, ni par reconnoiſſance. Ce n'eſt pas manque de bien voir; au-lieu de deux yeux, que leur diſputoit Monſieur *Perrault*, on ſait par des expériences certaines, qu'ils en ont huit (*b*). Quelques-uns d'entre eux paroiſſent avoir un odorat, & même aſſez fin, ſur-tout ces mouches carnaſſieres qui ſe jettent avec tant d'avidité ſur les choſes corrompues. Il eſt aſſez douteux s'il y en a qui aient une Langue, mais il eſt reconnu qu'ils ſont deſtitués du ſens des ouies, & qu'ils ne reçoivent de l'air que le ſimple choc. Jamais on ne leur a trouvé des Organes pour ce ſens, la molleſſe de leur tête paroit les en rendre incapables.

La Mer & la Terre nous fourniſſent une autre

(*a*) Comme Mr. de *Reaumur* a cru remarquer dans les Abeilles. *Mémoire pour ſervir à l'Hiſtoire des Inſect.* Tome V.

(*b*) *Swammerdam* en a trouvé les nerfs optiques, & juſqu'aux filets de ces nerfs, dont ſe forme la Choroïde.

tre Classe d'Animaux plus imparfaits encore, sans yeux, sans odorat, presque sans viscères, sans mouvement progressif, & bornés à l'unique sens de l'atouchement. Il nage sur l'Océan des Indes une infinité d'Orties & d'autres prétendus excrémens de la Mer, que l'on n'a reconnu vivre qu'avec bien de la peine. Les eaux croupissantes, les infusions de différentes herbes, les liqueurs corrompues, contiennent un Monde d'Animaux si simples, si dépourvus d'Organisation visible, que jamais on ne les admettroit au rang des Animaux, si la vivacité & leur prodigieuse multiplication n'étoient des preuves convainquantes de leur vie (*a*). On ne seroit donc pas surpris, si les Poissons étoient dépourvus du sens de l'ouie. Ils vivent dans un élément, où il n'y a que peu d'air, ils sont parfaitement muets, ils n'ont aucune espèce de Société entre eux, & ceux, qui sont le plus reconnus, n'ont que des os cartilagineux, bien différens de ceux des Animaux, dont l'ouie est hors de contestе, & qui les ont tous d'une dureté aprochante de celle de leurs dents. Pour les Poissons cétacées, on ne leur dispute point ce sens. Ils ont des os durs, comme les Quadru-

(*a*) On en voit dans l'infusion de Foin, qui nagent, qui s'évitent dans leur mouvement, & qui ne sont cependant que des anneaux percés à jour. C'est une figure très commune dans les petites particules de la poussière des Etamines. Il y a même de ces poussières, dont les molécules se meuvent, & assez brusquement, comme Mr. *Staehelin* l'a fait voir dans l'*Equisetum*. Voila les Animaux bien proche des Plantes, & les frontières des deux Royaumes reconnues.

drupèdes, la coquille, les canaux demi-circulaires, les oſſelets de l'ouie, tout s'y trouve, comme on le voit dans la VI Planche. Mr. *Rai* avoit échoué à trouver ces Organes dans la petite Eſpèce de Dauphin, où Mr. *Klein* les a découverts. Dans la Claſſe des Veaux marins, la choſe eſt encore plus évidente; & *Worm* a découvert, depuis longtems, que les prétendues *Pierres de Tiburon*, qui apartiennent au *Lamantin*, ne ſont que ſon os pierreux, puiſque la coquille s'y trouve toute entière.

Monſieur *Klein* a raproché les Poiſſons épineux & cartilagineux, du reſte de leur Tribu, il les a trouvés, ces organes, juſque dans les Poiſſons difformes, plats, incapables de nager, & confinés dans le fond de la Mer. Il leur a rendu l'ouie, cela veut dire en langage de Phyſicien, qu'il leur a trouvé les Organes néceſſaires pour ce ſens. En effet, il a rencontré dans pluſieurs Eſpèces de Poiſſons, & le conduit extérieur, & le timpan membraneux, & les trois oſſelets de l'ouie, & même dans quelques Eſpèces les canaux démi-circulaires (Tome III. F. 1, 2.). Cette analogie des Poiſſons avec les Quadrupèdes eſt preſque trop grande; puiſque les Oiſeaux, qui chantent ſi bien, & qui ont l'ouie ſi fine, n'ont que deux Oſſelets (*a*).

On avoit connu depuis longtems ces Oſſelets; mais on les trouvoit informes, on n'y ſoupçonnoit point d'organiſation, & on étoit tenté de croire que leur utilité étoit bornée à la Médecine, ſans avoir de raport à l'Animal mê-

(*a*) Caſſerius, *de Aud.* C. XI.

même, où on les trouvoit. Auſſi, à l'exception de *Caſſerius*, les Auteurs n'en comptoient-ils que deux, il ne valoit pas la peine d'en chercher un troiſième trop petit, preſque inviſible, & qui n'auroit rien ajouté au poids. Quelque glaireux cependant que ces Oſſelets ſoient, & quoiqu'ils ne ſoient qu'une eſpèce de chaux dans la plupart des Poiſſons cartilagineux, ils ſont conſtans, organiſés, d'une figure invariable, & aſſez curieuſe dans pluſieurs Eſpèces, & ils ont des périoſtes, qu'aucune Pierre n'eut jamais. L'Auteur en a fait deſſiner trente-cinq aſſortimens, tirés d'autant de différentes Eſpèces de Poiſſons.

Ce Mémoire finit pas une Anatomie fort exacte de la plus petite Eſpèce des Dauphins (*a*). On y trouve une nouvelle preuve de l'analogie des Poiſſons cétacées avec les Quadrupèdes; c'eſt le canal thorachique dont les Poiſſons à ouies & les Oiſeaux ſont deſtitués. Les Dauphins n'ont point de véſicule du fiel, cela a fait dire à *Ariſtote*, qu'ils n'avoient point du tout de bile. Mais le Dauphin, le Pigeon, le Cheval & le Cerf, en ſont abondamment pourvus, quoique leur bile ne vienne que du foie. Ce prétendu excrément eſt trop néceſſaire pour la digeſtion, tous les Quadrupèdes, toute l'Epèce des Oiſeaux & des Poiſſons en eſt fournie, il n'eſt pas même bien ſûr qu'elle manque aux Inſectes (*b*).

Le

(*a*) Le *Turſio* ou la *Phocæna* des Anciens.

(*b*) Les Vers à Soie & les Ephémères ont ſous l'eſto-

Le Second Mémoire eſt pour les *Poiſſons Cétacées*, Animaux ambigus, qui reſpirent, qui engendrent, & qui ont le ſang chaud comme les Quadrupèdes. C'eſt la ſtructure des Animaux terreſtres, cachée ſous la forme extérieure des Poiſſons.

L'Auteur a diſpoſé en Tables ces vaſtes Animaux, en ſuivant une méthode nouvelle. L'Hiſtoire Naturelle doit à la Botanique l'idée de la véritable méthode. C'eſt dans les Plantes que l'on a commencé à fixer les caractères des Eſpèces, à les unir en Genres, & à en former des Claſſes ſupérieures, toutes definies par des caractères évidens. Avant le tems des méthodes, il falloit, pour la connoître, comparer chaque Plante avec toutes les autres Plantes de l'Univers : à préſent il ſuffit de la comparer avec deux ou trois qui lui reſſemblent le mieux, & auxquelles on la raporte à la prémière vue, conduit par des marques écrites ſur ſes fleurs par les mains de la Nature même. Cette excellente méthode a été apliquée aux Pierres figurées, aux Inſectes, aux Animaux, elle gagne tous les jours, auſſi fait-elle honneur aux hommes. Donner aux Etres corporels des noms tirés de leurs attributs eſſentiels, c'eſt ſe raprocher de cette ſageſſe primitive, qui éclaira *Adam*, lorsqu'il donna des noms

mac des eſpèces de petits boyaux, qui s'ouvrent dans le pylore, & qui reſſemblent fort aux ſacs pancréatiques des Poiſſons. Ils ont tout l'air de fournir une liqueur propre à faire la digeſtion; c'eſt la véritable place où elle eſt néceſſaire.

nomis raiſonnés aux Créatures, qui venoient de lui être ſoumiſes.

C'eſt ſur les mêmes vues que l'Auteur commence par définir la Claſſe des Cétacées. Ce ſont des Poiſſons, ils nagent par le moien des nageoires, mais ils ont de véritables Poumons, & les autres Poiſſons ont ce qu'on apelle, mal-à-propos, des ouies. Les mêmes Poiſſons, que la Nature a doués de Poumons, jettent l'eau par une ouverture, qui vient du palais, & perce le haut de la tête; ſecond caractère diſtinctif des Poiſſons Cétacées, qui les ſépare en même tems des Veaux marins, véritable Colonie des Quadrupèdes, & qui ne reſſemble aux Poiſſons, que parce qu'elle paſſe une partie de ſa vie dans la Mer. Ces Soufleurs, (c'eſt le nom général que l'Auteur donne aux Poiſſons Cétacées), ſe diviſent en Baleines, en Narwhals, & en Dauphins. Les Baleines ſont de vaſtes Animaux, ils ſont au prémier titre de la grandeur que la Nature a deſtinée aux Etres vivans: d'ailleurs ils ont tous la tête d'une groſſeur énorme. Elles ſe ſubdiviſent par leurs nageoires, & par les dents, qui manquent à quelques Eſpèces, & que d'autres n'ont qu'à une machoire, & d'autres enfin à toutes les deux. L'Auteur nous donne un abrégé de leur Deſcription, & leurs marques individuelles, qu'il égaie par des remarques intéreſſantes & par d'excellentes Figures originales. Pour le Narwhal, ſa corne célèbre ſuffit pour le diſtinguer, & les Dauphins ſe reconnoiſſent à leur muſeau pointu; ils ſont d'ailleurs d'une tail-

le fort inférieure à celle des moindres *Baleines*.

Le Second Mémoire ſe termine par un recueil de faits ſur les dents d'Elephans, auxquels l'Auteur raporte, ſans héſiter les dents du *Mammouth* (*a*), fabuleux Animal ſouterrain, que s'étoit forgé l'ignorance des Chaſſeurs Ruſſiens. Il ne laiſſe pas d'être ſingulier, que dans la Sibérie, Païs ſi froid, & ſi inſupportable aux Eléphans, il ſe trouve une quantité ſi conſidérable de leurs dents. L'Auteur fait monter à cinq cent le nombre qu'on transporte tous les ans à la Chine.

Monſieur de *Réaumur* répète ſouvent, & peut-on trop le répéter? que l'Hiſtoire Naturelle eſt plus lucrative qu'on ne penſe. Une Nation, qui ſeroit ſupérieure aux autres dans la connoiſſance de la Phyſique, ne pourroit manquer d'effacer toutes les autres Nations par ſes Manufactures: elle les ſurpaſſeroit infiniment par l'excellence, par la nouveauté, & par le bon marché des matériaux qu'elle ſauroit mettre en œuvre. Mr. *Klein*, donne une nouvelle preuve de cette fécondité de la Philoſophie. Il recommande aux Négocians de la Guinée, de ne plus négliger les dents Molaires des Eléphans. On les acheteroit preſque pour rien, & elles donnent un ivoire bien plus beau que celui des grandes dents auxquelles on s'eſt attaché uniquement.

Le

(*a*) C'eſt à Dantzic que l'on a prouvé démonſtrativement, que les os & les dents du *Mammouth* ſont de véritables os & de véritables dents d'Eléphant. *Phil. Tranſ.* n. 446. pag. 124.

Le Troiſième Mémoire commence l'Hiſtoire Naturelle des Poiſſons à ouies, dont l'Auteur fait deux Claſſes principales. La prémière a les ouies cachées, il faut employer le ſcalpel pour les découvrir, & elles ſont placées derrière la tête, ſur les côtes, dans une Claſſe inférieure, & ſur la poitrine dans une autre. La Seconde Claſſe ſupérieure a les ouies découvertes, & elles ſont placées à la tête même. Il s'agit dans ce Mémoire des Poiſſons à ouies cachées.

Les Chiens de Mer, les Eſpadons, les Anguilles, les Torpilles, & les Rayes, ſont de cette Claſſe. Les Chiens ſont de formidables Animaux, on eſt effraié d'en voir tant d'Eſpèces. A lire les Voyageurs, on croiroit qu'il n'y a qu'un ſeul Requiem, & on en trouve ici une vintaine, tous différens par quelque attribut, mais tous voraces, deſtructeurs, & les plus grands anthropophages qu'il y ait dans la Nature. Auſſi ſe reſſemblent-ils tous par une ſtructure particulière, qui met un frein à leur avidité. Ils ont la gueule ſi reculée ſous leur long muſeau, qu'ils ſont obligés de ſe mettre à la renverſe pour attraper leur proie, qui ſouvent peut prendre cet intervalle pour leur échaper.

On ſera ſurpris, peut-être, de voir confondre avec la Seconde Eſpèce des Chiens, ce Poiſſon ſingulier, à qui une longue ſcie ſort du bout de la tête. Comme il y en a pluſieurs Eſpèces dans les Mers des Indes, & que cette défenſe eſt unique en ſon genre, tout comme l'eſt la corne en vis du Narwhal, il ſemble que l'Auteur auroit pu laiſſer ſon nom à un Poiſſon ſi re-

reconnoiſſable. C'eſt ainſi qu'il auroit pu conſerver aux Anguilles leur nom, elles en ſont en poſſeſſion depuis vingt Siècles ; il ne dérive point d'*Anguis*, & on a de la peine à trouver un Poiſſon ſi commun, ſous le nom de *Conger*, où il eſt caché depuis *Artedus*. Il y a un peu trop de la manière de *Linnæus*, dans ce peu d'égard pour des Eſpèces généralement reçues. Nous ferons une autre remarque ſur l'Eſpadon. L'Auteur donne, à la troiſième Planche, la figure d'un fœtus de cette Eſpèce, ſa défenſe y eſt envelopée d'une membrane, à peu près comme les dents du fœtus humain ſont cachées dans les gencives. La Nature n'a pas voulu expoſer la mère aux dangereuſes bleſſures, que les mouvemens d'un embrion ſi bien armé auroient pu faire à ſa matrice. La diſſection qui ſuit, & l'excellente figure d'une Raye, ont leur mérite pour les connoiſſeurs.

Le Renard marin (*Galeus*) a été diſſéqué autrefois par les Académiciens de Paris. Mais en matière de Phyſique, on ne doit jamais craindre de travailler après d'autres ſur les mêmes ſujets. L'Auteur a fait une recherche plus particulière des Ovaires de ce Poiſſon. Il a trouvé dans les œufs, dont ils ſont compoſés, & des commencemens informes d'un Animal, & des embryons reconnoiſſables, & des fœtus prêts à éclore. On trouve dans *Ruyſch* la même ſucceſſion dans l'acroiſſement de l'embrion de l'homme. La même main qui a formé l'Animal, a fait l'homme : des Loix générales dominent ſur toute l'étendue de la Na-

Nature, elles exécutent les effets les plus différens avec une uniformité que nous découvrons de plus en plus.

C'eſt ici que finit ce Troiſième Mémoire. L'Auteur en promet un quatrième, qui traitera des Poiſſons à ouies découvertes, Claſſe extrêmement nombreuſe, où ſe raportent preſque tous les Poiſſons d'eau douce, & une infinité de Poiſſons de Mer. Le Public ne peut que ſouhaiter la continuation de cet Ouvrage, il eſt obligé à tout Auteur, qui voit par lui-même, & il eſt doublement obligé à Monſieur *Klein*, car il eſt viſible qu'il fait lui-même les fraix de ſon Livre. Ne ſeroit-ce pas aſſez de travailler pour la vérité? Ceux qui ſe repoſent ne devroient-ils pas récompenſer les peines qu'on prend pour l'utilité générale du Genre Humain? Cela paroit juſte, & ne ſe fait point.

Croit-on, peut-être, que la vérité elle-même récompenſe les Philoſophes, mieux que les hommes ne le ſauroient faire. En effet, elle leur fournit des plaiſirs infiniment plus purs, plus variés, plus conſtans, & plus faciles à aquerir, que ceux dont nous flatte l'ambition & la volupté.

ARTICLE XI.

LA BOUCLE *de Cheveux enlevée Poëme Héroi-Comique de* Mr. POPE, *Poëte Anglois*, traduite en Vers François, par Mr. D.... &

& *Balſora*, ou la *Sultane Poſthume*, Nouvelle Perſanne, par le même Auteur. Paris, chez *Thibaut*, Imprimeur du Roi, *pag.* 109.

L'envie, la critique, & l'ignorance, ſont trois choſes dont ceux qui ſe diſtinguent le plus dans la République des Lettres, ne peuvent éviter les atteintes, ce n'eſt que par des talens ſupérieurs que l'on donne lieu à l'envie. Ce vice ſi déteſté ne fait ordinairement du tort qu'à celui qui en eſt attaqué, & laiſſe dans ſon entier, ou même fait briller encore plus la réputation de celui qui en eſt l'objet. Une Critique juſte & éclairée peut être utile à l'Auteur qu'on critique, en lui faiſant appercevoir les fautes inévitables, même aux plus Grands-hommes, parce qu'ils ſont hommes; mais l'ignorance qui défigure les plus beaux Ouvrages, en voulant les traduire, ou les imiter, ne ſert qu'à multiplier le nombre des mauvais Livres, & à ternir, ou même effacer les graces des meilleurs Ecrits, en les préſentant dans une autre Langue tout autres qu'ils ſont dans la Langue originale. C'eſt le ſort que vient d'éprouver Mr. *Pope*, par la Traduction dont nous rendons compte dans cet Article. Tous ceux qui entendent l'Anglois, & connoiſſent tant ſoit peu la Littérature Angloiſe, ſavent que la *Boucle de Cheveux enlevée* eſt un des jolis Poëmes, qui ait paru depuis longtems; tout y eſt animé, tout y rit, tout y a des graces, de la fineſſe, de la nobleſſe, on y trouve en 750 Vers des Deſcriptions variées & fleuries, des narrations vives & conciſes, des imitations

tions nobles & heureuſes, des allégories ingénieuſes. Il s'en faut beaucoup que le Traducteur qui, dans le Privilège, prend le Titre d'Académicien de l'Académie d'Angers, ait ſu rendre la moindre partie de ce qui fait plaiſir dans ce Poëme charmant. Pour que l'on ne nous ſoupçonne pas d'en faire une Critique trop ſévère, nous comparerons quelques endroits de la Traduction avec l'Original.

Le ſujet du Poëme eſt extrêmement ſimple. Le Baron ..... coupe une Boucle de Cheveux à *Bélinde*, & triomphe de l'adreſſe qu'il a eue à la couper. Les Génies, les Silphes & les autres Puiſſances élémentaires, ſont les Dieux qui agiſſent & qui s'intéreſſent pour *Bélinde*, ou pour le Baron. Le Traducteur a choiſi le Vers de dix Sillabes, peu propres aux grands Sujets, car celui-ci, quoique comique, eſt traité dans la grande manière, comme le Lutrain de *Boileau*. Il emploie 66 Vers pour rendre les 25 prémiers de Mr. *Pope*. Ce début languiſſant annonce que le reſte de l'Ouvrage ſe ſoutiendra de même. Mr. *Pope* exprime heureuſement l'action de faire ſonner une montre à répétition.

The preſs'd Watch returnd a ſilver ſound.
La Montre preſſée rend un ſon argentin.

Ce qui eſt à peu près auſſi vif qu'un Vers, où l'Auteur de *l'Anti-Lucrèce* (*a*), en parlant des découvertes de la Phyſique moderne, dit

(*a*) Mr. le Cardinal *de Polignac*.

dit d'un homme qui fait ſonner ſa Montre : *Digitoque premens interrogat horam.*

Voici le tour que prend le Traducteur.

Trois fois enfin de la Montre ſonnante
Reſſort preſſé par main impatiente,
Avoit déja ſuffiſament inſtruit
Que l'Antipode avoit compté minuit.

Mr. *Pope* ſera, ſans doute, bien étonné de voir que ſon Traducteur le mene ſi vite aux Antipodes pour dire qu'il eſt midi.

Vers la fin du prémier Chant Mr. *Pope* décrit la Toilette de *Bélinde*, qui vêtue de blanc, devant ſon miroir, toute occupée de ſa beauté & de ſon ajuſtement, adore

The Coſmetic Pow'rs.
Les Dieux de la Parure.

Le Traducteur confondant le mot Grec *Koſmos*, qui ſignifie *le Monde*, avec le même mot qui ſignifie la *Parure*, comme en Latin *Mundus muliebris*, dit que,

Son tendre cœur avec dévotion
Offre ſes vœux aux Puiſſances du Monde.

Peut-on faire une plus lourde mépriſe!

Dans le ſecond Chant, *Bélinde* habillée paroit avec une Croix de Diamans, auxquels la beauté de ſa Gorge ajoute encore un nouvel éclat; & le Juif, dit Mr. *Pope*, viendroit baiſer cette Croix, & l'Infidèle l'adorer. Ce n'eſt pas certainement la figure de la Croix, qui attire-

tireroit le Juif & l'Infidèle, c'eſt ſa matière & l'endroit qu'elle pare. Cette idée eſt toute défigurée dans le Traducteur, qui ſe contente de dire :

Sa belle Gorge eſt richement parée
Du vif éclat d'une brillante Croix
Qui du Juif même eût été révérée.

Ariel rappelle aux Silphes, qui lui ſont ſoumis, leurs différens emplois. Quelques-uns d'entre vous, leur dit-il, ſont chargés de faire voir en ſonge aux Belles, combien un pli changé, ou un falbala ajouté, donnera de graces à leur ajuſtement. C'eſt dans le François une Paraphraſe plutôt qu'une Traduction.

Juſque dans leurs ſonges
Nous leur offrons d'agréables menſonges.
Elles ont vu des modes les flatter,
A leur reveil il faudra les porter.

Le troiſième Chant commence par une penſée, qui rendue avec toute la majeſté du Poëme Epique, finit par une plaiſanterie extrêmement ingénieuſe, ſur-tout en Anglois. Voici ce que dit l'Anglois. „ Près de la prairie tou„ jours couverte de fleurs, où la Tamiſe voit „ avec orgueil les Tours qui s'élèvent dans „ les airs, eſt un bâtiment ſuperbe, qui tire ſon „ nom du Village voiſin d'*Hampton*; c'eſt là „ que les Politiques Anglois prédiſent la „ chute des Tirans Etrangers, & celle des „ Nimphes de l'Iſle, & c'eſt là, grande Prin-

„ ceſſe à qui trois Royaumes obéiſſent, que „ quelquefois vous prenez Conſeil, & quel„ quefois du Thé.

Ce paſſage ſubit d'une grande choſe à une bagatelle, eſt très heureux dans l'Original. Le Traducteur, non content de n'en pas rendre la force, n'en n'a pas même rendu le ſens.

C'eſt en ce lieu Royal & magnifique,
Que très ſouvent le Conſeil Britannique,
Vient s'aſſembler pour regler les deſtins
Des Potentats éloignés & voiſins.
C'eſt auſſi là ſage & puiſſante Reine,
De trois Etats maitreſſe Souveraine,
Que l'on te voit prendre avec majeſté
De ton Conſeil des avis & du Thé.

L'idée que préſentent ces deux derniers Vers, eſt que les Miniſtres Anglois ſervent à la Reine le *Thé*, en même tems qu'ils lui donnent leurs avis ſur les affaires d'Etat; ce n'eſt nullement le ſens de l'Auteur.

Les paſſages, que l'on vient de rapporter, peuvent faire juger du reſte de la Traduction. On ne parle point des fautes de François, des conſtructions, & des céſures vicieuſes, des idées louches, des expreſſions proſaïques; cet Extrait deviendroit trop conſidérable, puiſqu'il n'y a point de page où l'on ne trouve quelque faute de cette eſpèce. On n'auroit même point inſéré, dans cette Bibliothèque, un Article ſur cette Traduction, ſi la réputation de l'Original n'avoit fait craindre que ceux qui n'entendant pas l'Anglois en auroient jugé ſur cette

cette Traduction, n'euſſent eu une fauſſe idée des Talens du célèbre Mr. *Pope*. La Traduction de ce Poëme en Proſe, par un fameux critique de nos jours (*a*), eſt la ſeule qui puiſſe faire ſentir le prix de l'Original, & ce que le Traducteur en Vers a fait de mieux eſt de tranſcrire l'Epitre dédicatoire telle qu'elle eſt dans la Traduction en Proſe.

Balſora, ou la Sultane *Poſthume*, eſt une Hiſtoire Perſane extrêmement ſimple, dont l'Intrigue eſt ſans agrément, & à laquelle la verſification n'en apporte aucun. Il s'en fait néanmoins une nouvelle Edition à Amſterdam, laquelle, ſi on n'y prend garde, paroitra avec tous les défauts de l'Original.

ARTICLE XII.

LETTRES, MEMOIRES & NEGOCIATIONS *de Monſieur le Comte d'*ESTRADES, *tant en qualité d'Ambaſſadeur de* S. M. T. C. *en Italie, en Angleterre & en Hollande, que comme Ambaſſadeur Plénipotentiaire à la Paix de Nimègue, conjointement avec Meſſieurs* COLBERT & *Comte d'*AVAUX; *avec les* REPONSES *du* ROI & *du* SECRETAIRE *d'*ETAT. Ouvrage où ſont compris l'*achat de Dunkerque*, & pluſieurs autres choſes très intéreſſan-

(*a*) Mr. l'Abbé *des Fontaines*.

reſſantes. Nouvelle Edition, dans laquelle on a rétabli tout ce qui avoit été ſupprimé dans les précédentes. Neuf Volumes *in* 12. A la Haye chez P. *de Hondt*, 1743.

VOici un Ouvrage qui nous découvre bien des myſtères. On y voit au naturel le vrai eſprit des Cours, les intrigues les plus cachées du Cabinet, les reſſorts & les moiens que la Politique la plus rafinée puiſſe mettre en œuvre pour faire réuſſir une entrepriſe. Ce n'eſt pas ici une Ecole, où l'on apprenne à vivre, je ne dis pas en Chrétien, mais en honnête homme. Chacun cherche à s'y ſupplanter par des voies directes & indirectes, par des menées ſecretes, par mille tours & détours, par de belles & magnifiques promeſſes, dont on eſt extrêmement prodigue, parce qu'elles ne coutent rien, mais que l'on a l'art de retracter & de ne pas tenir, lorſque les intérêts viennent à changer. Tel eſt l'eſprit des Cours. On y joue au plus fin; & lorſque l'intrigue ne ſuffit pas, on appelle la force à ſon ſecours. Le moins ruſé & le plus foible devient alors le jouet & la dupe des autres. Fiez-vous, après cela, aux grands Puiſſances. Un Seigneur, qui vient de faire grand bruit dans une des Cours de l'Europe, où l'on ſe pique le plus de bonne foi, & où il y en a effectivement beaucoup, ayant reçu, il y a déja quelques années, de magnifiques promeſſes d'un des Miniſtres d'une Cour où il réſidoit, s'aviſa, peut-être trop imprudemment, de lui faire cette

te

te demande hardie : *Mais le Roi votre Maitre tiendra-t-il ſa parole ?*

On n'eſt que trop ſouvent fondé à faire cette queſtion. Comme il eſt aſſez rare que les Souverains, qui ont la force en main, rempliſſent exactement leurs engagemens, on entre en méfiance, & on n'ôſe preſque ſe repoſer ſur la foi des Traités les plus ſolemnels. Toutes ces Fortereſſes qu'on bâtit dans chaque Etat, toutes ces Troupes qu'on entretient à grands fraix ſur les Frontières, & cela même lorsqu'on jouit de la plus profonde paix, ſont autant de marques de la crainte où l'on eſt d'être inſulté, attaqué, opprimé, envahi par quelqu'un de ſes Voiſins. Un grand Philoſophe, mort depuis peu & dont on regrette infiniment la perte, avoit coutume de dire, qu'on ne doit agir avec les hommes, que dans la ſuppoſition qu'ils peuvent nous tromper. Si ce principe doit être obſervé entre de ſimples particuliers, qui n'ont que des affaires de peu d'importance à regler, il doit l'être beaucoup plus, lorsqu'on traite avec les Princes, à qui l'honneur de leur Couronne, la gloire, l'intérêt, la convenance, l'augmentation de leur pouvoir & de leur empire, tiennent ſouvent lieu de règle dans les démêlés qu'ils ont entre eux. C'eſt ce qu'on remarquera d'une manière bien ſenſible dans l'excellent Ouvrage dont nous allons donner l'Extrait.

Le Public connoit déja le mérite de ces *Lettres* & *Mémoires* du Comte d'*Eſtrades* ; mais les Hiſtoriens de nos jours, ſoit par négligence ou par quelque autre motif, n'ont

pas assez puisé dans une source si pure, où l'on expose si clairement tous ces ressorts & ces prémiers mobiles qui ont donné le branle à toutes ces grandes révolutions, dont l'Europe a été si furieusement agitée dans le siècle précédent, & dont celles d'aujourdhui ne sont guère que les suites & les effets. La vérité a-t-elle fait peur à ces Historiens ? Ont-ils craint de s'attirer la haine & l'indignation de certains Souverains & de quelques Familles puissantes, dont la conduite pourroit donner lieu à des soupçons desavantageux ? Quoiqu'il en soit à cet égard, personne ne disconviendra que ces *Lettres* & *Mémoires* ne méritent certainement d'être un peu plus connues, & qu'on ne sauroit trop en recommander la lecture & l'usage à tous les Ministres, aux Politiques, & sur-tout aux Historiens, qui cherchent plutôt à instruire qu'à flatter & à déguiser la vérité. L'Histoire ne doit pas être un panégyrique, un simple éloge des vertus & des belles qualités des Princes ou des particuliers, elle doit peindre en même tems leurs vices, leurs défauts, & en faire voir toute la laideur & la déformité.

On ne peut plus se plaindre aujourdhui que cet Ouvrage soit *incomplet & même fort tronqué*, ou qu'on en ait supprimé *certains mots*, *certaines lignes*, *certains passages entiers*, comme on s'en est effectivement plaint, & avec raison, avant cette dernière Edition. „ M'é-„ tant proposé, dit le Libraire, pour l'utilité „ générale, de réimprimer ces *Lettres*, &c. „ de Mr. d'*Estrades*, je me suis fait un de-„ voir de les donner aussi parfaites qu'elles sor-

„ ti-

„ tirent des mains de l'Auteur: & j'ai eu le
„ bonheur d'avoir entre les miennes dequoi les
„ rétablir dans leur intégrité primitive. Pour
„ donner encore un nouveau dégré de perfec-
„ tion au Recueil que je publie à préſent, j'ai
„ ajouté les trois Tomes qu'*Adrien Moetjens*
„ fit imprimer à la Haye en 1710, ſous le ti-
„ tre de *Lettres & Négociations de Mrs. le*
„ *Maréchal d'*Eſtrades, Colbert, *Marquis de*
„ Croiſſy, *& Comte d'*Avaux, *Ambaſſadeurs*
„ *Plénipotentiaires du* Roi *de* France *à la Paix*
„ *de* Nimègue, *& les Réponſes & Inſtructions*
„ *du* Roi *& de Mr. de* Pompone. Je me flat-
„ te qu'on me ſaura gré d'avoir raſſemblé, de
„ cette manière, toute ce qui a paru juſqu'i-
„ ci ſous le nom du Comte d'*Eſtrades*.

Outre ces augmentations, on a encore inſéré à la tête du prémier Tome, une Pièce qui n'avoit point paru dans les Editions précédentes, & qui a pour titre: *Introduction aux Lettres, Mémoires & Négociations de Mr. le Comte d'*Eſtrades, *ou Extrait de l'Hiſtoire ſecrete de l'Europe*. Le Libraire nous explique, dans ſon *Avertiſſement*, ce que c'eſt que cette *Introduction*; &, comme il a bien ſenti que ce morceau ne ſeroit pas du gout de tout le monde, il tâche de ſe mettre à couvert des reproches qu'on pourroit lui faire de l'avoir publié, en donnant à entendre qu'il ne prend abſolument aucune part à ce que l'Auteur y avance. „ Je ne prétens, *dit-il*, me rendre ga-
„ rant, ni de toutes les Obſervations de l'*Hiſ-*
„ *torien ſecret de l'Europe*, ni de tous les

„ Faits qu'il allègue, ni de tous les Jugemens
„ qu'il en porte.

J'appelle cela, ſe tirer d'affaire avec adreſſe & eſprit. A ſa place j'en aurois fait autant. Cette *Introduction* eſt, en effet, un morceau aſſez bon & curieux, mais pour ceux-là ſeulement qui ne veulent voir & examiner qu'un ſeul côté de la Médaille. La partialité y eſt ſur ſon trône, elle y règne à un point, qu'il faut s'aveugler entierement pour ne pas voir que l'Auteur n'a eu d'autre but que de blâmer la conduite de *Louis* XIV, noircir la réputation de ce Prince, celle de Mr. *de Wit*, & de tout ce qu'il appelle *la Faction Françoiſe*. Cette Pièce n'eſt point un expoſé fidèle des *Lettres* du Comte d'*Eſtrades*, c'eſt un *Factum* où l'on n'étale qu'une partie du procès, & par lequel les Juges ne peuvent être inſtruits qu'à demi. Tout d'un côté, & rien de l'autre, c'eſt le vrai moien de faire pancher la balance où l'on veut. Peut-être pourroit-on faire un contrepoids, en ſuivant une méthode diamétralement oppoſée à celle de cet Ecrivain.

Un détail éxact, bien ſuivi, & impartial de ces *Lettres*, auroit été gouté de toutes les perſonnes ſages & deſintéreſſées, & l'Auteur auroit par-là rendu un ſervice ſignalé à tous ceux qui n'ont ni le tems, ni ſouvent aſſez de patience, pour aller chercher, dans un ſi grand nombre de Volumes, quantité de faits importans, qui ſont comme enſevelis & cachés dans un tas de particularités moins intéreſſantes. Le Li-

Libraire auroit agi prudemment, s'il eût supprimé cette pièce. De quel uſage peuvent être des matériaux raſſemblés exprès pour en faire une ſatyre? On a les mêmes Faits expoſés au naturel, & avec toutes leurs circonſtances, dans les *Lettres* mêmes & dans les *Mémoires*; quelle néceſſité y avoit-il donc de les détacher pour les déguiſer, ou du moins pour les accompagner de réfléxions malignes & infamantes?

A cette *Introduction* près, tout le reſte de l'Ouvrage eſt dans l'ordre, & on doit ſavoir gré au Libraire, ou à l'Editeur, d'avoir réuni en un corps tant de Pièces autentiques & intéreſſantes. S'il s'en trouve quelques-unes qui ſoient peu agréables à certaines Cours ou à certaines Familles, on ne doit pas lui faire un crime de les avoir publiées; il n'a fait que ſon devoir, & il n'auroit pu les ſupprimer que par une lâche complaiſance que l'on auroit été fondé à lui reprocher. Ceux qui veulent que l'on diſe du bien d'eux n'ont qu'à en faire. L'Hiſtoire eſt un tableau où l'on doit repréſenter fidelement les vices & les vertus des hommes. Les actions d'un Tyran, comme *Néron*, expoſées avec toute l'horreur qu'elles méritent, ſont une excellente leçon pour tous les Princes qui aiment la vraie gloire. Il n'y a que des monſtres qui ſe ſentent portés à imiter ceux qui ſont devenus l'éxécration du Genre-humain.

A la ſuite de l'Introduction on a placé l'Eloge du Comte d'*Eſtrades*, Auteur de la plupart des Lettres & Mémoires dont l'Ouvrage

eſt compoſé. Voici ce qu'on nous y apprend de plus remarquable touchant la vie & l'Hiſtoire de ce fameux Négociateur.

Godefroi, Comte d'*Eſtrades*, &c. fit ſes prémières campagnes en Hollande, à l'âge de 19. ans, au ſortir de Page du Roi. Il s'aquit, par ſa bonne conduite & ſon courage, dont il donna des preuves en pluſieurs occaſions, l'eſtime du *Prince d'Orange*, qui lui donna le commandement du Régiment de Candale. Le Roi l'employa enſuite en diverſes occaſions près des Etats; lui fit faire pluſieurs voyages vers le Landgrave de Heſſe & les autres Princes de l'Empire, en Piemont & ailleurs. Il eut divers autres emplois honorables près des Princes étrangers, & vers les Ambaſſadeurs qui traitoient de la Paix à Munſter. Il fut delà commander à Portolongone & à Piombino, & ſervit dans l'Armée d'Italie ſous le Prince de Modène. En 1649 il eut commiſſion pour commander à Dunkerque, en l'abſence du Maréchal de Rantzaw. Ce Maréchal étant mort, il fut pourvu du Gouvernement de cette Ville en 1650. Il ſervit la même année en qualité de Lieutenant-Général dans l'Armée de Flandre ſous le Maréchal de Praſlin. En 1553 il fut établi Maire perpétuel de la Ville de Bourdeaux, & Lieutenant-Général pour le Roi en toute la Province de Guyenne en 1655, avec pouvoir d'y commander ſous le Prince de Conti. Le Roi l'envoya, en 1661, ſon Ambaſſadeur en Angleterre, d'où il paſſa en Hollande en la même qualité. Pour reconnoître ſes ſervices, le Roi le nomma Cheva-

valier de ſes Ordres à la promotion de l'année 1661, l'honora de la Dignité de Maréchal de France en 1675, & le fit la même année le prémier de ſes Ambaſſadeurs Extraordinaires & Plénipotentiaires aux Conférences de Nimègue pour la Paix générale, qu'il conclut, en 1678, avec beaucoup de gloire & de ſatisfaction. En 1685 il fut fait Gouverneur du Duc de Chartres, & il s'aquitta de cette Charge avec honneur juſqu'à ſa mort, arrivée à Paris le 26 Février 1686, à l'âge de 79 ans.

Voila une idée de toutes les Pièces qui ſe trouvent à la tête de l'Ouvrage. Il nous reſte maintenant à parler des *Lettres* mêmes, des *Mémoires* & *Négociations* qu'il contient, & qui en font la principale partie. Pour les faire connoitre d'une matière qui puiſſe être de quelque utilité au Lecteur, je ne vois guère de meilleur moien que de ſuivre l'ordre des tems, de faire choix dans chaque Pièce des Faits les plus intéreſſans, les plus curieux, & d'en expoſer fidelement la ſubſtance. Je ſuivrai ce plan. Mais, comme on ne ſauroit l'exécuter ſans aller au-delà des bornes que preſcrit ce Journal, nous reſerverons la ſuite de notre Extrait pour la Partie ſuivante de cette Bibliothèque. Les Faits, expoſés dans cet Ouvrage, ſont trop importans pour ſe borner à un ſeul Extrait; & d'ailleurs les circonſtances critiques, où ſe trouve aujourdhui l'Europe, demandent qu'on ſe rapelle les révolutions arrivées dans le Siècle précédent, du moins celles qui ont le plus de raport au tems préſent. Je ne me bornerai cependant pas toujours

jours aux affaires générales, ſi je rencontre dans mon chemin quelque Fait particulier qui puiſſe intéreſſer la curioſité du Lecteur, je ne négligerai pas d'en faire mention & d'en donner une légère idée. Du reſte, on peut être aſſuré que j'obſerverai, dans cet Extrait, une parfaite impartialité. Je ne ſuis ni pour la *Faction Françoiſe*, ni pour le Parti oppoſé. Pour qui êtes-vous donc, me direz-vous ? Je ſuis pour la Vérité. Elle a trop d'attraits pour que l'on faſſe un choix à ſes dépens.

La prémière de toutes les Pièces, dont ce Recueil eſt compoſé, eſt l'*Inſtruction* (*a*) dont le Cardinal de *Richelieu* chargea le Comte d'*Eſtrades* lorſqu'il partit pour l'Angleterre. Le Comte devoit diſpoſer le Roi d'Angleterre à ne pas donner de ſecours aux Places de la Côte de Flandre, en cas que le Roi de France & le Prince d'Orange en attaquaſſent quelqu'une pendant la Campagne. Comme Mademoiſelle de *Chevreuſe* avoit aigri l'eſprit de la Reine d'Angleterre contre le Cardinal, & l'avoit *mis mal avec elle par de faux raports, conformes aux manières d'agir malicieuſes de cette Femme*, le Comte devoit preſſentir en quels ſentimens ſeroit la Reine pour le Cardinal, avant de ſe déclarer.

Le Comte d'*Eſtrades* ne réuſſit pas dans cette Négociation. La Reine, à qui il s'adreſſa d'abord, lui répondit: *Qu'elle étoit mieux informée des intentions du* Cardinal *pour ce qui la regardoit; qu'il n'étoit pas de ſes Amis, & qu'el-*

(*a*) Elle eſt du 12 Novembre 1637.

qu'elle ne déſiroit rien de ſon Eminence. Le Comte entreprit envain de desabuſer cette Princeſſe. Elle lui repliqua fort ſechement, *qu'elle ne demandoit aucun éclairciſſement là-deſſus, & qu'elle ſavoit, à n'en pas douter, que le* Cardinal *n'étoit pas de ſes Amis.* Le Roi d'Angleterre fit un accueil plus gracieux au Comte ; mais il témoigna beaucoup d'éloignement à prendre, ſur ce qu'on lui propoſa, aucun engagement avec Sa Majeſté Très Chrétienne.

On peut juger de l'effet que produiſit ſur l'eſprit du Cardinal une nouvelle ſi peu agréable. *L'année ne ſe paſſera pas*, répondit-il au Comte (*a*), *que le Roi & la Reine d'Angleterre ne ſe répentent d'avoir refuſé les offres que vous leur avez faites de la part du Roi.* Et plus bas, il ajoutoit : *On connoitra bientôt qu'on ne me doit pas mépriſer.* Il donna en même tems ordre au Comte de quitter l'Angleterre, & d'aller trouver le Prince d'*Orange*, pour conclurre avec lui le Traité de Campagne. Le Comte devoit faire tout ſon poſſible pour porter ce Prince à attaquer Anvers, & lui promettre que le Roi attaqueroit St. Omer. Le Prince d'*Orange* étoit alors à *Honſlaerdyk*. Le Comte l'y alla trouver, & prit avec lui les meſures néceſſaires pour les opérations de la Campagne.

Dans une Lettre (*b*) du Comte d'*Eſtrades* au Cardinal de *Richelieu* on trouve un Fait qui prou-

(*a*) Lettre du 2 Décembre 1637.
(*b*) Du 29 Avril 1638.

prouve ſenſiblement la haine que portoit le Prince d'*Orange* aux habitans d'Amſterdam. On avoit arrêté un nommé *Beiland*, accuſé d'avoir freté quatre Flutes, qui étoient chargées de Poudres, de Mouſquets & de Piques, pour le ſervice des Eſpagnols. Il fut arrêté, & conduit devant les Bourguemaitres d'Amſterdam. Interrogé ſur le Commerce qu'il avoit eu avec les Ennemis, il répondit que les Bourgeois d'Amſterdam avoient droit de faire leur Commerce par-tout; qu'il en nommeroit cent qui étoient Commiſſionnaires des Marchands d'Anvers, & qu'il en étoit un; que le Commerce ne pouvoit être interrompu, & que, pour lui, il vouloit bien leur déclarer, que, *ſi pour gagner dans le Commerce il falloit paſſer par l'Enfer, il hazarderoit de bruler ſes Voiles.* Sur cette réponſe de *Beiland*, Meſſieurs d'Amſterdam le jugèrent innocent. Cette conduite du Magiſtrat déplut fort au Prince d'*Orange*. *Vous voyez*, dit-il au Comte, en lui parlant de cette affaire, *la patience qu'il faut avoir avec ces brutaux de Marchands: je n'ai pas de plus grands Ennemis que la Ville d'Amſterdam; mais ſi j'ai une fois Anvers, je les mettrai ſi bas, qu'ils ne s'en releveront jamais.*

En 1638 le Comte d'*Eſtrades* reçut ordre du Cardinal de ſe rendre à Turin (*a*) auprès de Madame la Ducheſſe de Savoye, pour porter cette Princeſſe à permettre qu'on arrêtât le Père *Monot* Jéſuite, ſon Confeſſeur. Ce bon Père, au-lieu de vaquer aux devoirs de ſa Pro-

(*a*) L'*Inſtruction* eſt du 5 Décembre 1638.

Profeſſion, ſe mêloit d'affaires de politique. Il étoit en négociation avec le Prince Thomas & le Cardinal de Savoye, pour l'engager à s'accommoder avec l'Eſpagne, & renoncer à l'alliance du Roi de France. Au cas que la Princeſſe voulût conſentir qu'on mît en ſureté le Père *Monot*, le Comte devoit l'aſſurer du mariage du Dauphin avec la Princeſſe *Adélaïde*. Dans la ſuppoſition qu'une promeſſe ſi avantageuſe ne fût pas ſuffiſante pour engager Madame de Savoye à ce qu'on déſiroit d'elle, le Comte étoit chargé d'aller lui-même avec mille Chevaux, que le Cardinal de la *Valette* avoit ordre de commander auſſitôt qu'il en ſeroit averti, ſe mettre en embuſcade ſur le chemin d'Ivrée, où le Père *Monot* étoit alors, & d'où il devoit partir pour ſe rendre à un rendez-vous que le Cardinal de Savoye lui avoit donné.

Le Comte d'*Eſtrades* s'aquita fidelement & en habile homme de ſa Commiſſion. Il vit la Ducheſſe, lui propoſa de faire arrêter le Père *Monot*, & de l'interroger ſur toutes les intelligences qu'il avoit avec les Ennemis de Son Alteſſe & du Duc ſon Fils. La Ducheſſe fit tout ce qu'elle put pour juſtifier ſon Confeſſeur, lequel, à ce qu'elle prétendoit, ne lui avoit jamais rien dit, ni conſeillé, contre ce qu'elle devoit au Roi, ou ce qu'elle pouvoit ſe promettre de l'amitie de ſon Eminence. Sur ce qu'on lui repliqua que le Cardinal avoit en main les Originaux des Lettres interceptées, elle verſa des larmes, & ſe plaignit amerement du traitement que le Roi & Son Eminence lui fai-

faiſoient. Tout cela ne toucha point le Comte. Il avoit ſes ordres. Dès le lendemain le pauvre *Monot* fut pris par les Troupes qu'on avoit poſtées ſur ſon chemin, & il fut conduit à Pignerol ſous l'eſcorte de mille Chevaux. Voila, ſans doute, un tour bien hardi, d'aller ſaiſir un Domeſtique d'un Prince étranger au milieu même de ſes Etats. N'eſt ce pas violer hautement le droit des Gens? *Richelieu* étoit un terrible homme, il ſe croyoit tout permis, lorſqu'il avoit la force en main.

Je ne trouve rien davantage ſur cette Négociation dans les Lettres du Comte d'*Eſtrades*. Quelques-unes des Lettres ſuivantes roulent entierement ſur les préparatifs de guerre qui ſe faiſoient de part & d'autre, & c'eſt dans une de ces Lettres (*a*) que le Comte apprend au Cardinal de *Richelieu* la défaite de la Flote d'Eſpagne, malgré la retraite que le Roi d'Angleterre lui avoit donnée dans un de ſes Ports. Je tranſcrirai ici la rélation qu'il en fait, tant parce qu'elle eſt fort courte, que parce qu'elle diffère un peu de celles que nous ont laiſſées quelques Hiſtoriens.

„ La Flote d'Angleterre, dit le Comte, voyant la réſolution de l'Amiral *Tromp*, d'aller attaquer celle d'Eſpagne, s'eſt retirée à „ côté & demeurée neutre. Le Combat a duré quatre heures. Le Vaiſſeau *la Thérèſe*, „ Amiral de Portugal, a été brulé; il étoit „ monté de cent pièces de Canon de fonte, & „ quin-

(*a*) Elle eſt datée de Berg-op-Zoom, 20 Septembre 1639.

„ quinze cent Soldats deſſus ; douze autres
„ grands Vaiſſeaux ont échoué aux Côtes de
„ Boulogne & de Calais, étant pourſuivis par
„ les nôtres. L'Eſcadre de Dunkerque s'eſt
„ ſauvée, & a retiré Dom *Antonio Doguendo*,
„ qui commande l'Amiral d'Eſpagne, d'entre
„ dix Vaiſſeaux des nôtres, qui l'avoient in-
„ veſti. Nous avons perdu dans ce Combat
„ dix de nos Navires, qui ont été brulés ou
„ coulés à fond. La Victoire eſt la plus com-
„ plète qui ſe ſoit jamais vue.

Il étoit difficile que l'alliance entre la France & la Hollande durât longtems. Les conquêtes des François allarmèrent bientôt les Hollandois, ce qui engagea le Prince d'*Orange* à céder à la volonté des Etats & des Peuples, en propoſant de nouvelles meſures pour la continuation de la guerre contre l'Eſpagne. C'eſt ce qui paroit clairement par l'*Inſtruction* (*a*) que le Prince d'*Orange*, *Henri*, donna au Comte d'*Eſtrades*, lorſqu'il partit pour France ſur la fin de 1641. „ Je m'apperçois
„ depuis quelque tems, *dit ce Prince*, que
„ les progrès du Roi dans les Païs-Bas don-
„ nent de grands ombrages aux Etats & aux
„ Peuples, & j'ai été pluſieurs fois preſſé de
„ ne me pas engager pendant les Campagnes
„ à des entrepriſes qui faciliteroient les con-
„ quêtes du Roi en Flandre. Je n'ai pas laiſ-
„ ſé, nonobſtant toutes les remontrances qu'on
„ m'a faites ſur cela, & la mauvaiſe diſpoſi-
„ tion

(*a*) Elle eſt du 15 Décembre 1641.

„ tion des Peuples, de faire tous les efforts „ qu'il m'a été possible pour favoriser les des- „ seins de Sa Majesté; mais je crois qu'il est „ de la prudence de temporiser, & de cher- „ cher les moyens de détruire ces soupçons: „ ainsi je crois que si le Roi vouloit bien por- „ ter ses armes la Campagne prochaine du cô- „ té de la Catalogne, ou de l'Italie, cela me „ donneroit le tems & les occasions d'effacer „ les impressions, qui se sont faites sur les es- „ prits de ce Païs, & de les guérir de l'opi- „ nion qu'ils ont, que la grandeur du Roi „ leur est plus nuisible que celle du Roi d'Es- „ pagne.

Peut-être les Hollandois n'avoient-ils pas tort. Laquelle des deux Puissances étoit alors le plus à craindre? Celle de la France, ou celle de l'Espagne? Le trop grand voisinage des François devoit certainement causer beaucoup d'inquiétude aux Hollandois, qui couroient risque de tomber eux-mêmes quelque jour sous le joug. L'expérience fit voir dans la suite si cette crainte étoit fondée.

Le reste de cette *Instruction* rouloit sur les expéditions que le Prince d'*Orange* se proposoit de faire lui-même pendant la Campagne. On voit, par la Lettre suivante (*a*), que le Comte d'*Estrades* écrivit à ce Prince, que le Cardinal „ avoit été fort satisfait d'avoir re- „ marqué les bonnes *Instructions* de Son Al- „ tesse, tant sur le dessein qu'elle donnoit au „ Roi de porter ses armes du côté de Catalo- „ gne,

(*a*) De Paris, le..... 1642.

„ gne, ou d'Italie, que pour le projet qu'elle „ faiſoit d'occuper l'Armée que les Eſpagnols „ avoient en Flandre, & de ſecourir Mr. le „ Comte de *Guébriant*, en cas que les Ar„ mées de l'Empereur & d'Eſpagne ſe joigniſ„ ſent pour l'attaquer.

Ce fut ſur ces entrefaites qu'éclata la Conſpiration de *Cinq-Mars* contre le Cardinal de *Richelieu*. Comme le Duc de *Bouillon*, neveu du Prince d'*Orange*, y étoit engagé, le Cardinal crut devoir prévenir ſur cela Son Alteſſe. Il écrivit, pour cet effet, au Comte d'*Eſtrades*, qui devoit engager ce Prince à ne pas ſe déclarer contre Son Eminence. Toute la crainte du Cardinal étoit que le Roi ſon Maître ne prêtât l'oreille aux diſcours de ſes ennemis. L'expédient auquel il eut recours ne pouvoit guère manquer de réuſſir. *Il ſuffira pour cela*, diſoit-il dans ſa Lettre (*a*) au Comte, *que vous le* (le Prince d'Orange) *faſſiez ſouvenir, qu'il vous a dit ſouvent, que c'eſt principalement la confiance qu'il a dans mes ſoins qui le tient attaché aux intérêts de la France, & lui fait rejetter les offres de l'Eſpagne.* Plus bas il ajoutoit ces paroles remarquables: *Cette manière de s'expliquer, dans un Prince auſſi éclairé que lui, ne ſeroit avantageuſe, & comme il en reviendroit ici quelque choſe, elle feroit un bon effet pour moi, & je vous ſaurai bon-gré du ſoin que vous aurez employé à ménager en cela mes intérêts.*

Voila un artifice qui marque la prévoiance &

(*a*) De Ruël, le 15 Mai 1642.

& la grande *habilité* du Cardinal. Si le Roi venoit à le diſgracier, il riſquoit de voir le Prince d'Orange ſe détacher de ſes intérêts pour s'accommoder avec l'Eſpagne. L'affaire réuſſit au gré de Son Eminence. Le Comte d'*Eſtrades* alla trouver le Prince, & lui parla conformément aux Inſtructions qu'il avoit reçues. La réponſe de Son Alteſſe fut entierement conforme aux vues du Cardinal. C'eſt ce qui paroit par la Lettre que le Comte lui écrivit de Berg-op-Zoom (*a*). „ Monſieur le Prince d'Orange, „ *lui diſoit-il*, m'a paru avoir une telle horreur de l'ingratitude de Mr. de Cinq-Mars, „ & entrer ſi avant dans les intérêts de votre „ Eminence, que je la puis aſſurer, qu'elle „ peut compter ſurement ſur ſon amitié, & „ ſur la manière avantageuſe dont il ſe diſpoſe „ à s'en expliquer dans les occaſions.

Le Prince d'Orange tint fidélement ſa parole. Lorſque le Comte partit pour France, il le chargea d'une *Inſtruction*, & de deux Lettres, l'une pour le Roi, & l'autre pour le Cardinal. Voici ce qu'il y a de remarquable ſur ce ſujet dans l'*Inſtruction* (*b*). „ Si Monſeigneur le Cardinal Duc eſt hors des bonnes „ graces du Roi, & fort malade, ainſi que les „ dernières Lettres nous l'apprennent, il lui „ dira, que ne prenant plus confiance en de „ nouveaux Miniſtres, j'accepterai les offres „ que les Eſpagnols me font, qui ſont très a„ vantageuſes aux Etats & à moi; mais ſi Mon„ ſei-

(*a*) Elle eſt du 10 Juin 1642.
(*b*) Elle eſt du 18 Juillet 1642.

„ ſeigneur le Cardinal reſte toujours dans le „ même crédit, & dans le Gouvernement des „ affaires, il l'aſſurera que je refuſerai tout ce „ qui m'a été offert ". Le Prince demandoit en même tems qu'on lui accordât la vie du Duc de *Bouillon*, ſon Neveu, *afin*, diſoit-il, *que du moins je ne voie pas répandre ſon ſang ſur un échafaut.* Il fait la même demande dans deux Lettres au Roi & au Cardinal.

On trouvera dans une Lettre (*a*) du Comte d'*Eſtrades* au Prince d'*Orange* quels furent les ſentimens du Roi & du Cardinal ſur les demandes & les repréſentations qu'il leur fit de la part de Son Alteſſe. Sa Majeſté aſſura le Comte, *qu'Elle n'avoit jamais eu l'intention d'ôter ſes affaires d'entre les mains de Mr. le Cardinal, ni de l'éloigner de ſa Perſonne; & que, pour preuve de cela, Elle l'avoit laiſſé ſeul à commander ſon Armée avec tout pouvoir.* Le Roi lui promit auſſi, qu'en conſidération de Son Alteſſe, il ſauveroit la vie au Duc de *Bouillon*. La condition étoit que ce Duc remettroit Sedan entre les mains de Sa Majeſté. On donna ordre au Cardinal *Mazarin* d'en aller ſigner le Traité.

Six ſemaines avant la mort du Cardinal de *Richelieu*, le Comte d'*Eſtrades* reçut de Son Eminence une *Inſtruction* (*b*) touchant les conditions de Paix qu'il devoit propoſer au Prince d'*Orange*, au cas qu'on vînt à conclurre quelque Traité avec les Eſpagnols. Ces conditions ne

(*a*) Datée de Lyon, le 4 Septembre 1642.
(*b*) Datée du 4 Octobre 1642.

ne devoient être guère agréables aux Eſpagnols. En voici une qui m'a paru aſſez ſingulière. Le Comte devoit dire au Prince, „ comme de „ lui-même, qu'il eſtime que la meilleure fa- „ con de faire la Paix, eſt que la France & la „ Suède imitent l'exemple des Hollandois, qui „ ne rendent rien de ce qu'ils ont pris, quand „ ils font la Paix, parce que ſi on en uſoit au- „ trement avec les Eſpagnols, ils ne crain- „ droient point de rentrer en guerre, & d'en „ prendre le hazard, ſur l'eſpérance que, ſi „ leur entrepriſe étoit deſavantageuſe, on leur „ rendroit toujours une partie de ce qu'ils au- „ roient perdu ". Une autre choſe que le Comte devoit encore repréſenter au Prince, c'eſt qu'il avoit ſouvent ouï dire en France, qu'il n'y avoit preſque point d'autres moiens de faire une Paix ſûre, qu'en la faiſant *à des conditions ſi cuiſantes pour l'Eſpagne, qu'elle appréhendât de rentrer en guerre, par la crainte de recevoir un pareil traitement.*

Le Comte d'*Eſtrades* n'avoit peut-être jamais ouï dire en France ce que le Cardinal veut qu'il diſe ici au Prince. C'eſt ainſi que les Princes & leurs Prémiers Miniſtres obligent ſouvent leurs Ambaſſadeurs à mentir, ou du moins à uſer de déguiſemens. On demande, après cela, ſi un Ambaſſadeur peut être honnête homme. Pour dire qu'oui, il faut ſuppoſer qu'il eſt permis de trahir la Vérité. On trouve des Caſuiſtes qui enſeignent cette belle Morale, & il y a tout lieu de croire que Son Eminence a profité plus d'une fois de cette condeſcendance. Ce Cardinal étoit bien près

de

de la fin lorſqu'il donna ce conſeil au Comte. Je ne trouve plus de lui qu'une ſeule Lettre, laquelle on a placée immédiatement après l'*Inſtruction* dont je viens de parler, & qui eſt datée du 4 Octobre 1642. La Lettre ſuivante, du 18 Février 1643, eſt du Cardinal *Mazarin* au Prince d'*Orange*. Il lui parle de la mort du Cardinal de *Richelieu*, & lui dit que cette *perte lui a été ſi ſenſible, qu'il n'a pas été capable depuis d'aucune conſolation, ni même de penſer à autre choſe qu'au ſujet de ſa douleur*. Le bon Apôtre! Je crois qu'il n'étoit pas fâché d'être devenu Prémier Miniſtre par la mort de ſon Confrère. On ſe conſole aiſément lorſqu'on ſuccède à des Poſtes ſi honorables & ſi lucratifs.

La Paix ſe fit en 1648, à Munſter en Weſtphalie. Il n'en eſt fait nulle mention dans ce Recueil; mais on voit, par une Lettre (*a*) du Prince d'*Orange* au Comte d'*Eſtrades*, que les François ſollicitoient fort Son Alteſſe d'y envoyer des Députés. Ces inſtances chagrinoient ce Prince, qui n'étoit pas de leur avis. La raiſon qu'il en donne fait voir combien il étoit jaloux de ſon pouvoir & de ſon autorité. „ Il eſt „ à propos, *diſoit-il au Comte*, de ne les envoyer pas ſitôt, mais bien de faire ſemblant „ de les faire partir, parce que tant qu'ils ſeront „ à la Haye, j'en ſerai le maître, mais quand „ ils ſeront une fois à Munſter, je ne le ſerai „ plus; & ils feront la Paix particulière, malgré „ la France & moi. Ce que je vous dis eſt „ ſûr;

(*a*) Du 4 Février 1646.

„ ſûr; & j'ai des avis que *Pauw*, qui eſt Dé-
„ puté de la Province de Hollande, a déja pris
„ des meſures avec l'Eſpagne pour faire une
„ Paix ſéparée: à quoi je vous déclare que je
„ ne pourrai pas remédier, ſi l'on continue à
„ me preſſer de faire partir nos Députés pour
„ Munſter ". Cette Lettre eſt la dernière de ce Prince dans ce Recueil, les autres ſont du Prince *Guillaume* ſon fils.

ARTICLE XIII.

ECLAIRCISSEMENT *touchant la fin de l'Article X*, de la prémière Partie de ce Tome XXX, pag. 196.

EN reliſant l'Article X de la prémière Partie de ce Tome XXX de notre Bibliothèque, qui contient l'Extrait d'un excellent Ouvrage de calcul de Mr. *Kerſeboom*, & voulant voir dans l'*Introduction à la Géographie Univerſelle* de Mr. *Struyck*, ce qui avoit donné lieu au démêlé entre ces deux Savans, nous avons trouvé qu'on ne pouvoit donner dans un contre-ſens plus groſſier que celui qui ſe trouve dans le dernier *alinea* de notre Extrait, pag. 196. Quoique nous ne puiſſions concevoir comment il nous eſt échapé, nous ne rougirons pas de l'avouer. *Aliquando bonus dormitabat Homerus*, perſonne n'eſt infaillible & nous en devons une belle & bonne réparation à l'Auteur des *Remarques ſur les Conjectures* de Mr. *Struyck*. Nous avons dit qu'*il ſe juſtifioit de pluſieurs accuſations, entre autres de celle de Plagiat*; & nous devions

vions dire, tout au contraire, qu'il accuſe & convainc ſon adverſaire de ce crime impardonnable dans la République des Lettres, où il devroit être puni avec autant de ſévérité que le vol dans la Société, ou comme dit Mr. *Kerſeboom*, au commencement de cette quatrième Brochure, comme les *Taons* qui ſe fourent dans une Ruche. Dans cette quatrième Brochure, Mr. *Kerſeboom* démontre, papier ſur table, & en citant chaque page de l'*Introduction*, des périodes entières, des calculs, des raiſonnemens, des preuves, que l'Auteur a pris dans les Traités de Mr. *Kerſeboom*, qui en note les pages, que Mr. *Struyck* s'eſt apropriés, ſans citer l'Auteur, & qu'il donne comme ſon propre bien; & ceci eſt ſi vrai que Mr. *Struyck* ſe ſentant convaincu, & ſe rendant juſtice à lui-même & à ſon Adverſaire, a gardé un ſage & prudent ſilendence, qui peut paſſer pour un aveu, car *qui tacet conſentire videtur*. Cette courte idée de la quatrième Brochure ſuffira pour mettre le Lecteur au fait du contre-ſens que nous avions commis, & pour faire au ſavant Auteur de ces quatre Traités la réparation qui lui eſt due.

ARTICLE XIV.

Voici la preuve d'un nouveau *Plagiat*, mais d'un *Plagiat* énorme, qui nous étoit tout-à-fait inconnu, & qu'une perſonne, à portée de le découvrir, nous communique dans la Lettre ſuivante qui nous exemtera de donner, comme nous l'avions réſolu, un ſecond Extrait de l'*Antimachiavel* de Mr. de *Voltaire*, que cette découverte vange aſſez de tout les Sarcaſmes que le *Plagiaire* lance contre lui.

LETTRE *d'un Gentilhomme Allemand aux Auteurs de la Bibliothèque Raisonnée*, sur le Livre Hollandois qui a pour Titre : MACHIAVEL REPUBLICAIN, tegens den ANTI-MACHIAVEL verdedigt, waer achter by gevoegt is MACHIAVEL *Boekdrukker*. C'eſt-à-dire, MACHIAVEL REPUBLICAIN *défendu contre l'*ANTIMACHIAVEL : *auquel on a ajouté le Machiavel Imprimeur*. A *Utrecht* chez *Jean Evelt*, 1741.

MESSIEURS,

QUoique campagnard, je me mêle un peu de Littérature ; & parmi les Journaux que je lis, pour me former le goût, le vôtre n'eſt pas celui que j'eſtime le moins. Prévenu en faveur de votre critique & de votre ſavoir, j'ai cru devoir vous communiquer quelques remarques que j'ai faites ſur un Livre, dont vous paroiſſez faire beaucoup de cas, afin que par votre déciſion je puiſſe juger juſqu'à quel point j'ai profité de vos leçons, & quel dégré de bon goût j'ai aquis par la lecture de votre excellent Journal.

Comme j'ai reconnu que vous faites profeſſion de franchiſe, je me ferai d'autant moins de ſcrupule de vous parler franchement ; & l'Ecrivain Hollandois, qui nous a donné l'Ouvrage en queſtion, me ſaura peut-être gré d'une vertu qui paroit naturelle à ſa Nation.

D'abord, je vous avouerai que je fus un peu ſurpris, en liſant la prémiére Partie du Tome XXVIII de votre Bibliothèque, d'y trouver des ſouhaits pour que l'Ouvrage de l'Anonyme Hollandois fût traduit en Langue Latine, vu que ce n'eſt qu'une Traduction d'un Ouvrage Latin compoſé il y a environ douze ans par un ſavant Profeſ-

feſſeur de l'Univerſité de Leipzic, comme j'eſpère de vous le prouver en peu de mots. Il eſt vrai que l'Auteur Hollandois n'a pas jugé à propos d'inſtruire le Public d'une circonſtance, qui néanmoins étoit néceſſaire pour n'être pas mis

Parmi la foule téméraire
De ces imitateurs groſſiers,
Dont jadis le front plagiaire
Se paroit d'injuſtes lauriers (a).

Mais il a eu ſes raiſons pour en uſer ainſi; car, ſans cette précaution, comment faire paſſer le trait de modeſtie renfermé dans ſon Diſcours préliminaire, où il dit, *qu'il veut être inconnu; qu'il ne cherche point à ſe faire un nom dans la République des Lettres, & qu'il veut vivre tranquille & dégagé de toute ambition?* Ce ſont là de beaux ſentimens, mais qui auroient mal figuré à la ſuite d'un aveu de plagiariſme, & qu'un ſimple Traducteur n'auroit pu étaler avec décence. Il ajoute qu'il ne cherche qu'à ſe rendre utile à ſa Nation, & que c'eſt pour cette raiſon qu'il a mieux aimé écrire en Hollandois qu'en François. Le motif eſt louable, mais il n'excuſe pas le plagiariſme. On ſert ſa Nation & ſa Patrie en lui faiſant part du travail des autres, & l'on ſatisfait aux devoirs de la Société en rendant à *Céſar* ce qui lui appartient. Cependant l'Anonyme ne dit pas un mot de ſon Original, & ce ſilence eſt une injuſtice criante dans l'Etat Littéraire.

Voila, Meſſieurs, pour ce qui regarde la Préface. A préſent, permettez-moi d'entrer dans quelque détail par raport au corps de l'Ouvrage. Il contient, ſi j'ai bonne mémoire, vingt-cinq feuilles

(a) La Motte, *Ode* à Monſeigneur le Duc de Bourgogne, intitulée *Deſcente aux Enfers*.

les & demie, grand *Octavo*, diviſées en douze Chapitres, le tout précédé du Portrait de *Machiavel* d'après celui que *Boiſſard* nous en a laiſſé.

Les trois prémiers Chapitres roulent, 1. Sur l'avantage du Gouvernement Républicain, ſur-tout à l'égard de la culture des Arts & des Sciences. 2. Sur la décadence de ces mêmes Arts & Sciences, ſous le Gouvernement Monarchique. 3. De l'ancienne & nouvelle méthode de traiter la Politique.

Tout ce début eſt traduit, mot pour mot, de l'Ouvrage du Profeſſeur de Leipzic, excepté lorſque l'Anonyme a jugé à propos de tordre le ſens & les expreſſions de l'Original, pour les accommoder à ſes préjugés & à ſes fauſſes maximes. Par exemple, quand l'Ecrivain Hollandois ſoutient qu'il n'y a que la Démocratie qui ſoit favorable aux Sciences, & qu'elles ne ſauroient fleurir dans l'Etat Monarchique, aſſurez-vous que c'eſt lui qui parle, & que le Profeſſeur Allemand eſt trop équitable pour avancer une propoſition qui l'eſt ſi peu; il eſt même très certain qu'il a dit le contraire.

Il paroit que l'Anonyme a voulu donner ici, en paſſant, un coup d'encenſoir à ſa Patrie; c'eſt un mouvement tout ſimple & tout naturel. Mais quand on lui accorderoit ce qu'il prétend contre tout droit & raiſon, qu'y gagneroit-il? Rien. On lui feroit un *diſtinguo*, qui rabattroit furieuſement la fumée dont il veut bien ſe repaitre. On vous paſſe, lui diroit-on, que le Gouvernement Républicain eſt plus favorable aux Lettres que le Monarchique; mais on vous ſoutient, en même tems, qu'il faut exclure du prémier genre l'Eſpèce Républicaine qui ne s'occupe que du Commerce & de la Navigation. Ce n'eſt ni Carthage, ni Tyr qui ont fait fleurir les Lettres: c'eſt Rome, c'eſt Athènes. La Démocratie, toute compoſée de Marchands avides

des de gain ; n'eſt pas une ſituation avantageuſe aux Beaux-Arts : il faut de la généroſité, de la munificence pour les encourager, & un Monarque eſt plus en état de contribuer à une œuvre ſi louable, lorſque ſon gout le porte là. Jamais les Lettres n'ont été en plus grande conſidération, ni plus cultivées à Rome, que ſous le règne d'*Auguſte* ; ni dans l'Italie moderne, que ſous les *Médicis* ; ni en France, que ſous *François* I, & ſous *Louïs* le Grand. Il me vient une foule de réfléxions là-deſſus, mais j'écris une Lettre, & non pas une Diſſertation : je les renvoie donc à une autre occaſion, & je retourne à mon ſujet.

Les autres Chapitres ſont, 4. De l'Origine & de la Nature des divers Gouvernemens. 5. De la Vie & des Mœurs de *Nicolas Machiavel*. 6. De ſes Ecrits. 7. De ceux qui l'ont attaqué, ou défendu. 8. Défenſe de *Machiavel* contre *Oſorius* & *Gentillet*. 9. Réfutation du ſecond Livre de *Gentillet*. 10. Penſées de *Machiavel* ſur *Moïſe*, & ſur la fortune, défendues contre ſes Adverſaires. 11. Réponſe au dernier Livre de *Gentillet* ſur *Céſar* de *Borgia*.

L'Anonyme n'a pas même pris la peine de changer les Titres des Chapitres, comme on le peut voir dans l'Original Latin, où l'on trouve, *de Moſe*, *de Fortunâ*, *de Cæſare Borgia objecto* ; & tout ce qu'il dit dans ces derniers eſt pillé de l'Ouvrage du Profeſſeur ; de même que dans le XII Chapitre qui a pour Titre, *Remarques ridicules de Poſſevin*, *de Bozius*, *de Ribadeneira & de Voltaire*, *ſur Machiavel*. C'eſt là que notre Anonyme ſe donne carrière, & qu'il s'aproprie les penſées & les paroles de ſon Original, ſans aucun ſcrupule, n'y ajoutant de ſon propre fond qu'un zèle outré, un emportement qui ne prévient pas pour ſa politeſſe, & qui fait tort à ſa cauſe. On peut auſſi regarder comme ſon propre

ou-

ouvrage, ce qu'il dit de *Voltaire*; mais, à cela près, tout le reſte eſt un bien qui ne lui apartient point. En voici un échantillon, p. 12 de l'Ouvrage Latin qui a pour Titre, *Libri tres de Machiavello*, & p. 44 du *Machiavel Républicain*.

„ Ex illis, qui nimium „ propendere in libertatis ſtudia, nimiumque „ principatus nomen atque unius imperium „ odiſſe, vulgo vocantur populares, ſive publicolæ, aut, quod dictis & ſcriptis regiam „ poteſtatem ſolent oppugnare, novo vocabulo, *Monarchomachi*, Galli *les Républicains*.

Die geene, welke voor de Vryheid ſtryden, en de Koninglyken naem zoeken gehaet te maeken, Populares *of* Publicolas, *voorſtanders van de vryheid, en derwyſe gewoon zyn de Heerſchappy der Koningen met bonne daeden en Schriften te beſtormen, heeft men hen nog een nieuwen ſtytel toegevoegd, de welke uit het Griekſch ontleent is te weeten, men noemtſe*, Monarchomachos, *de Franſchen noemenſe les* Républicains.

Vous voyez, Meſſieurs, que c'eſt là une Traduction aſſez littérale. Il eſt vrai que l'Anonyme ne ſe pique pas de traduire toujours auſſi fidelement: car le Profeſſeur de Leipzic parlant, pag. 18, de la négligence du Sr. *Varillas* à examiner les Faits, lui reproche après *Pufendorff*, d'avoir fait ouvrir la tranchée devant Stokholm dans la glace, *Cuniculos per aquam concretam egiſſe*. Ce que l'Anonyme traduit pag. 90. *Dat de Konynen in de Winter door ſberck ys konnen booren*: prenant le mot *Cuniculos* pour des *Lapins*, au-lieu qu'il ſignifie ici des *Trous* pour ſe mettre à couvert, en un mot, des *Boyaux de Tranchée*.

L'Ou-

L'Ouvrage Hollandois finit par une Pièce Satyrique, intitulée *Machiavel Imprimeur*, d'une feuille & demie, qui eſt, à mon gré, un morceau aſſez froid. Peut-être l'Auteur a-t-il voulu tourner en ridicule quelques Libraires de Hollande; mais c'eſt de quoi je m'embaraſſe fort peu. Il ſuffira de remarquer que tout le fin de cette Pièce eſt une feinte Bulle du Pape à *Machiavel*, devenu Imprimeur ou Libraire, par laquelle ce Pontife lui enjoint d'imprimer le *Machiavel Républicain*, & promet de grandes indulgences à ceux qui le liront ou l'entendront lire. Voila-t-il pas une charmante ſaillie! Je finis, Meſſieurs, malgré toutes les réfléxions que je pourrois ajouter, & les preuves du peu de bonne foi & de bon gout qui règne dans un Ouvrage, pour la compoſition duquel on a eu d'excellens matériaux. J'ajouterai ſeulement que ces matériaux ſont le fruit d'une jeune plume; & que le ſavant Profeſſeur, qui les a compoſés, étoit bien éloigné de prévoir qu'on renouvelleroit les accuſations intentées depuis bien du tems contre *Machiavel*, & encore moins que ſon travail auroit le ſort de celui des Abeilles.

ARTICLE XV.

NOUVELLES LITTERAIRES,

DE LONDRES.

MR. *Chubb* vient de publier *An Enquiry concerning Redemption, wherein the Chriſtian Redemption is particularly conſidered*, &c. C'eſt-à-dire, *Recherches touchant la Rédemption, où la Rédemption de Jéſus-Chriſt eſt particuliérement conſidé-*

ſidérée. Avec une Préface dans laquelle on fait voir que ſi le Chriſtianiſme n'eſt pas fondé ſur le Raiſonnement, mais ſur les impreſſions divines, qui ſont produites dans l'eſprit de l'homme, (comme un Auteur moderne a entrepris de le prouver), il ſera très incertain & précaire, & ne pourra être réduit à aucune règle. On y fait voir auſſi que, bien loin que le Pouvoir Civil ait ſoutenu & établi le Royaume de Jéſus-Chriſt, il a été au contraire la cauſe de ſa ruine. In 8. Mais, quoique Mr. *Chubb* déſaprouve abſolument l'opinion de l'Auteur, qui a ſoutenu que le Chriſtianiſme n'eſt pas fondé ſur le Raiſonnement, mais ſur une eſpèce d'Inſpiration ou d'Enthouſiaſme que chacun tournera à ſa maniere, & qu'il ne tend qu'à cauſer de la confuſion; il ne laiſſe pas d'avouer que cet Auteur a traité ce ſujet avec beaucoup de clarté & de force, & qu'il a produit plus de raiſons & d'argumens pour exclure le raiſonnement du Chriſtianiſme, qu'on n'avoit fait juſqu'ici. D'où il conclut que ſon Livre mérite l'attention des Théologiens les plus hupés. Il croit auſſi que cet Auteur a voulu, d'une maniére détournée, faire connoitre à nos Théologiens qu'ils ne devoient pas biaiſer dans une affaire ſi importante; mais, ou déclarer avec cet Auteur, que la Raiſon ou le Raiſonnement ne conviennent point au Chriſtianiſme, ou les prendre conſtamment pour guides dans tout ce qui y a du rapport: au-lieu de ſoutenir, comme ils font ſouvent, le parti de la Raiſon, lorſqu'elle les favoriſe; & la rejetter bien loin, lorſqu'ils trouvent qu'elle leur eſt contraire. Mr. *Chubb* fait pluſieurs réfléxions ſur le génie & la conduite inégale des Chrétiens, ou plutôt des Théologiens, qui cenſurent dans autrui ce qu'ils pratiquent eux-mêmes, & employent l'artifice & la fourberie pour décrier ceux qu'ils appel-

pellent *Penſeurs libres*. Sur quoi il ſe plaint de Mr. *Warburton*, qui dans la Préface de ſon Commentaire Critique & Philoſophique ſur l'Eſſai de Mr. *Pope*, touchant l'Homme, l'a repréſenté comme l'ennemi de la Raiſon & de la Religion; quoiqu'il ſe ſoit, dit-il, toujours ſincèrement attaché à maintenir la cauſe de la Religion & de la Vertu, & qu'il ne ſe ſente pas coupable d'avoir donné la moindre occaſion à une calomnie ſi atroce. Comme on l'accuſe d'être *Freethinker*, à cauſe de ce qu'il avoit dit dans quelques Ecrits précédens, il croit qu'on pourra bien renouveller cette accuſation ſur ce qu'il publie aujourdhui. Mais, ajoute-t-il, je ne m'en mets point en peine, quoiqu'on ait rendu ce terme odieux, & qu'on le regarde comme une injure. *Penſer librement*, dit-il, *c'eſt examiner d'une maniere deſintéreſſée un ſujet & tout ce qui y a du rapport, ſoit qu'il favoriſe nos préjugés & nos inclinations, ou qu'il les combatte; & regler notre jugement ſur l'évidence qui paroit, ſans qu'aucune préoccupation ſéduiſe notre eſprit, quand il forme ce jugement. Voila*, dit-il, *ce que c'eſt que penſer librement, & ceux qui en agiſſent ainſi ſont* Thinkers, *la gloire de de la nature humaine & l'ornement de la Société Civile.*

DE GOTTINGEN.

Mr. *Trever*, Conſeiller Aulique & Profeſſeur en Droit à Gottingen, eſt mort le 25 Février de l'année courante. Il a laiſſé à ſes Heritiers un grand Ouvrage tout fini : c'eſt un Recueil d'un nombre preſque infini de petits Ouvrages appartenant à l'Hiſtoire de l'Empire. Il y en a pour XII Volumes *in Folio*.

Mr. *Trevor* avoit fait ſon étude particulière de cette Hiſtoire, & il en avoit écrit avec beaucoup de ſuccès. Le prémier Volume, qui contient l'Hiſtoire de l'Allemagne barbare, étoit ſur le point d'être mis ſous la preſſe, lorſque la mort de l'Auteur le ſuſpendit. Ce ſeroit bien dommage qu'un Recueil preſque unique, & raſſemblé avec tant de gout par un homme ſi éclairé, dût périr ſans utilité pour le Public; il y auroit dequoi aſſortir les vaſtes Recueils de l'Hiſtoire d'Italie, Païs beaucoup moins conſidérable, & qui n'influe que peu ſur le reſte de l'Europe.

ARTICLE XVI.

NOUVELLES ACADEMIQUES.

BALE.

Liſte des Profeſſeurs de l'Univerſité de Bâle.

LES PROFESSEURS EN THEOLOGIE SONT: Meſſieurs

Jean-Louis Frey, Docteur en Théologie, & Profeſſeur du Vieux Teſtament.

Jean Grynæus, Docteur en Théologie, & Profeſſeur du Nouveau Teſtament.

Jean-Balthaſar Burcardus, Docteur en Théologie, & Profeſſeur de la Théologie de Controverſes & des Lieux Communs.

LES

LES PROFESSEURS EN DROIT SONT:

Meſſieurs *Jean Tonjoa*, Docteur en Droit, & Profeſſeur des Pandectes & du Droit Canonique.

Jean-Rudolf à Waldkirchen, Docteur en Droit, & Profeſſeur des Inſtituts de Juſtinien & du Droit public.

Nicolas Bernoulli, Docteur en Droit, & Profeſſeur du Code & du Droit Feudal.

LES PROFESSEURS EN MEDECINE SONT:

Meſſieurs *Jean-Rudolf Zwinger*, Docteur en Médecine, & Profeſſeur de Thérapeutique.

Emanuel Koenig, Docteur en Médecine, & Profeſſeur de Médecine Théorétique.

Daniel Bernoulli, Docteur en Médecine, & Profeſſeur en Botanique & en Anatomie.

LES PROFESSEURS EN PHILOSOPHIE SONT:

Meſſieurs *Jean Bernoulli*, Docteur en Médecine & Profeſſeur en Mathématique.

Samuel Battier, Docteur en Médecine, & Profeſſeur de la Langue Greque.

Benoit Stehlin, Docteur en Médecine, & Profeſſeur en Phyſique.

Pierre Ryhiner, Profeſſeur de Logique.

Jean-Rudolf Battier, Profeſſeur en Hébreu.

André Weiſſ, Docteur en Droit, & Profeſſeur du Droit de Nature & de Morale.

Jean-Chriſtoſle Beck, Licentié en Théologie, & Profeſſeur en Hiſtoire.

Jérémie Raillard, Professeur de Rhétorique.

Jean Bernoulli, Docteur en Droit, & Professeur en Eloquence.

GENEVE.

DES PROFESSEURS *de cette* ACADEMIE *sont*: Messieurs *Antoine Maurice*, Professeur en Théologie.

Jaques Bessonet, Professeur en Théologie.

Louis Tronchin, Professeur en Théologie.

Jaques-Théodore le Clerc, Professeur en Langues Orientales.

Amadée Lullin, Professeur en Histoire Ecclésiastique.

Jean-Jaques Burlamaqui, Docteur en Droit, & Professeur *Emeritus*.

Charles-Frédéric Necker, Professeur en Droit public.

Pierre Pictet, Professeur en Droit.

Pierre Lullin, Professeur en Droit.

Amadée de la Rive, Professeur en Philosophie.

Jean-Louis Calandrini, Professeur en Philosophie.

Gabriel Cramer, Professeur en Philosophie & en Mathématique.

Jaques Jalabert, Professeur en Mathématique & en Philosophie expérimentale: il est aussi Bibliothécaire.

Jaques Vernet, Professeur des Humanités.

Jean-Pierre Crommelin, Professeur en Histoire Civile.

TABLE DES ARTICLES.

I. HISTOIRE UNIVERSELLE *depuis le commencement du Monde juſqu'à préſent, traduite de l'Anglois*, &c. Tome III. 235
II. MEMOIRES *pour ſervir à l'*HISTOIRE NATURELLE *des* PETRIFICATIONS, *&c.* Second Extrait. 267
III. RELATION *de ce qui s'eſt paſſé dans le Royaume de* MAROC, depuis 1727 juſqu'en 1737. 294
IV. DISSERTATION *ſur l'*INCERTITUDE *des Signes de la* MORT, &c. Par Mr. WINSLOW. 306
V. HISTOIRE *de* NAPLES *de Mr.* GIANNONE. Tome II. 310
VI. INTRODUCTION *à la connoiſſance des Choſes Naturelles & Artificielles*, &c. Par Mr. J. C. RIEGER. 338
VII. HISTOIRE ROMAINE *depuis la Fondation de* Rome *juſqu'à la Bataille d'*Actium, *&c.* Par Mr. ROLLIN. Tome VIII. 354
VIII. BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE, *ou* HISTOIRE *de la* LITTERATURE FRANÇOISE, &c. Par Mr. l'Abbé GOUJET la ſuite. 386
IX. *De l'*USURE *permiſe & défendue*, &c. Par Mr. BROEDERSEN, &c. 399
X. MEMOIRES *pour ſervir à l'*HISTOIRE NATURELLE *des* POISSONS. Par Mr. KLEIN. 418
XI. *La* BOUCLE *de* CHEVEUX, *enlevée*, &c. 437
XII. LETTRES, *Mémoires & Négociations du Comte d'*ESTRADES, &c. 443
XIII. ECLAIRCISSEMENT *ſur l'Article* X *du Tome* XXX, *Part.* I *de cette Bibliothèque.* 464
XIV. LETTRE *d'un Gentilhomme Allemand aux Auteurs de cette Bibliothèque*, ſur le MACHIAVEL REPUBLICAIN, &c. 466
XV. NOUVELLES LITTERAIRES. 471
XVI. NOUVELLES ACADEMIQUES. 474

TABLE
DES
MATIERES.

A.

Aaylard. En quelle Langue il chantoit ſes Amours. 80

Académie Françoiſe. Plan de cette Académie. 111

Air. Ses propriétés. 350, *& ſuiv.*

Aiſtulfe eſt mis ſur le trône par les Lombards. 46. Jalouſie que ſa puiſſance donne aux autres Princes. *ibid.* Ses expéditions. 47

Alboin, prémier Roi d'Italie. Particularités touchant ce Prince. 41

Ame. Examen des preuves de ſa ſpiritualité & de ſon immortalité. 89, *& ſuiv.* Si *Deſcartes* a bien prouvé la diſtinction des deux Subſtances. 92

Arroy (*Bezian*), Docteur de Sorbonne, cité. 413

Artedus s'eſt attaché à l'Hiſtoire Naturelle des Poiſſons. 423

Auguſtin (St.), cité. 407

B.

Banier (Mr. l'Abbé). Sa Traduction des Métamorphoſes d'*Ovide*. 396

Barbyrac (Mr.), cité. 12, *& ſuiv.*

Barrin (l'Abbé). Sa Traduction d'*Ovide*. 395

Baſnage Lettres de Mr. *Cuper* à ce Savant. 20

Batailles. Pourquoi on voit tant de rélations, toutes oppoſées les unes aux autres, d'une ſeule & même Action. 381

Belleiſle (le Comte de). Pourquoi on a donné tant de rélations différentes touchant ſa ſortie de

de Prague. 382
Beryte. Remarques sur son Académie. 32
Bignon. Lettres de Mr. *Cuper* à cet Abbé. 19
Blanc (Mr. *Hubert le*), cité. 248
Boerhaave. Idée avantageuse qu'il donne de l'*Histoire Physique de la Mer* par le Comte de *Marsili.* 105
Bouillon (le Duc de), neveu du Prince d'Orange, est engagé dans la conspiration de *Cinq-Mars.* 459. Il obtient sa grace, & à quelles conditions. 461
Bourguet. Ouvrage de cet Auteur. 130
Broederson (Mr. *Nicolas*). Extrait de son Traité sur l'*Usure.* 399. Troupes dont il est fait Généralissime. 405. Son éloge; sa profonde érudition. 418

C.

Caillaud (Mr.), cité. 18
Cailleux. Voyez *Pierres.*
Cancres pétrifiés. 271
Carrel, Docteur en Théologie de l'Université de Paris, cité. 415
Catrou (le Père). Jugement sur sa Traduction de Virgile. 392
Chais (Mr.), Pasteur à la Haye, cité. 18
Chansons (les) ont commencé à paroitre en Langue vulgaire sous le règne de *Philippe-Auguste.* 81. Morceaux de quelques Chansons d'autrefois. 82, *& suiv.*
Charlemagne. Ce qui se passa à son Election à l'Empire Romain. 48, *& suiv.*
Chasse (la). Ses avantages. 125, *& suiv.*
Chastellet (Madame la Marquise du). Son éloge. 288. Son sentiment sur les bonnes Hypothèses. *ibid.*
Chevaux. Nouvelle Edition de la *Méthode de dresser les Chevaux.* 223
Christianisme. S'il est fondé sur le Raisonnement. 221
Chrysostome (St.), cité. 408
Christine (la Reine). Médailles de son Cabinet. 64

Chubb (Mr.). Ouvrage de cet Auteur. 471
Cinq-Mars. Sa conſpiration. 459
Clerc (Mr. *Le*). Son commerce de Lettres avec Mr. *Cuper.* 20
Clergé. Projet pour le perfectionner en France. 110
Cliffort (Mr.). Son éloge. 419
Code Théodoſien. Remarques ſur cet Ouvrage. 33, *& ſuiv.*
Conciles. Pourquoi il eſt inutile d'en aſſembler. 96
Confucius. Quelle eſt la règle fondamentale de ſa Morale. 7
Conſcience. Combien elle eſt biſarre. 409
Corneille (*Thomas*). Sa Traduction des Métamorphoſes d'*Ovide.* 396
Création. Voyez *Newton.*
Crévier (Mr.) publie un Volume de l'*Hiſtoire Romaine* de Mr. *Rollin.* 355
Croze (Mr. *La*). Lettres écrites à ce Savant. 19
Cuper (*Gisbert*). Extrait de ſes *Lettres de Critique, de Littérature*, &c. 16, *& ſuiv.* Son éloge. 18

D.

Dacier (Mr.). Jugement ſur ſa Traduction d'Horace. 394
Dalen (Mr. *van*). Lettres adreſſées à ce Savant. 21
Déluge. Sa poſſibilité phyſique. 156, *& ſuiv.* Objections contre le Déluge univerſel. 281, *& ſuiv.*
Deſcartes. Si ce Philoſophe a bien prouvé la ſpiritualité & l'immortalité de l'Ame. 92
Dieu. Diſcours ſur ſon exiſtance. 218
Divinité. Explication de quelques Paſſages ſur l'*Imitation de la Divinité.* 3, *& ſuiv.* Pourquoi l'Evangile nous a fait un Précepte de cette Imitation. 4. Vertus de la Divinité que nous devons tâcher de copier. 5
Doute. Lumieres néceſſaires pour parvenir à douter. 238

Driesbergen, Professeur en Théologie parmi les Remontrans, cité. 18
Dumont (Mr.), Professeur à Rotterdam, cité. 18

E.

Ecclésiastiques. Tems auquel ils ont commencé à sortir de la simplicité des prémiers siècles. 36
Electeurs. Origine des Electeurs de l'Empire. 53, *& suiv.*
Elephant pétrifié trouvé dans une Montagne du Landgraviat de Thuringe. 276. Explication de ce phénomène. *ibid. & suiv.*
Empire. Translation de l'Empire des Italiens aux Allemands. 52, *& suiv.*
Estrades (le Comte d'). Extrait de ses *Lettres, Mémoires & Négociations*. 443. Abrégé de sa Vie. 450.
Evremont (Mr. de St.), cité. 239

F.

Fables (les) peuvent plaire sans qu'elles contiennent aucune Vérité. 242
Fiefs. Voyez *Italie*.
Fleury (le Cardinal de) écrit à Mr. *de Fontenelle*, 112. Son sentiment sur le projet de *Paix perpétuelle* de l'Abbé de St. *Pierre*. *ibid.* Lettre qu'il écrit à cet Abbé. 113. Réponse de l'Abbé. *ibid.*
Fontenelle (Mr. *de*). Jugement qu'il porte de *Guy Patin*. 102. Il écrit au Cardinal de *Fleury*. 112. Vers de sa façon. 119. Son sentiment sur les changemens arrivés à la Terre par de grandes Inondations. 129. Moyen qu'il donne pour empêcher la Raison de s'égarer. 237, 238. & pour trouver la Vérité. 238. Ce qu'il dit du pouvoir de la Gloire. 270, 271. Vers à sa louange. 341
Fossiles. Remarques sur les Fossiles. 275. Leur arrangement. 288, *& suiv.*
France. Moyens d'augmenter le Commerce en France. 108. La Noblesse Françoise méprise trop le

Négociant. 109. Projet pour le *perfectionnement* du Clergé en France. 110
Nouvelliste, cité. 405

G.

Garcin (Mr.). Son éloge. 270. Ses découvertes. *ibid.*
Gélais (*Octavien de St.*) est le prémier qui ait entrepris de traduire l'*Enéide* en Vers. 390
Généraux. Combien ceux-là sont blâmables qui critiquent & condamnent la conduite des Généraux. 376
Giannone (*Pierre*). Extrait de son *Histoire Civile du Roiaume de Naples*. 26, *& suiv.*
Goujet (Mr. l'Abbé). Extrait de sa *Bibliotheque Françoise*, &c. 386
Goute. Traité historique, critique, &c. de cette Maladie. 218
Guet (l'Abbé *du*), cité. 5, *& suiv.* 9, *& suiv.*

H.

Hans-Sloane (Mr.) a fait voir que les Dents de *Mamouth* sont de véritables Dents d'Eléphant. 23
Hardouin (le Père). Epitre Latine dans laquelle Mr. *Cuper* relève vivement la témérité de ce Jésuite. 21, *& suiv.*
Histoire. Origine de son incertitude. 382
Histoire universelle depuis le commencement du Monde jusqu'à présent, &c. Extrait du Tome III de cet Ouvrage. 235
Hollande. Extrait d'un *Traité* pour *prouver le nombre probable des Habitans de la Province de Hollande & West-frise*, &c. 181, *& suiv.*
Homme pétrifié qui vivoit du tems du Déluge. Voyez *Squelette*.
Horace. Jugemenr sur les Auteurs qui l'ont traduit. 393
Houdart (Mr. *de la Motthe*). Vers qu'il aporte à Mr. *de Fontenelle*. 119
Huet (Mr.) Ses Lettres à Mr. *Cuper*. 21

Hyacinthe (Mr. *de St.*), cité. 341
Hypothèses. Utilité des bonnes Hypothèses. 288

I.

Jesuites. Réfléxions sur leur conduite. 22
Italie. Origine des Fiefs en Italie. 41. Origine de la Langue Italienne. 43
Jurieu. Lettres de Mr. *Cuper* à ce Ministre. 21
Justinien. Mesures qu'il prit pour donner une meilleure forme à la Jurisprudence. 36, *& suiv.* Ses expéditions militaires. 38, *& suiv.*

K.

Kerseboom (Mr.) Eclaircissement sur son démêlé avec Mr. *Struyk.* 464
Klein (*Jaques Théodore*). Extrait de ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des Poissons.* 418

L.

Latin (le) a commencé à être banni des Actes publics sous St. *Louis.* 78
Lettre sur l'explication de la Plainte de *Jésus-Christ* sur la Croix. 197
Lettres. Avantages qu'on retire des Lettres des Savans. 17
Licorne. Remarque sur cet Animal fabuleux. 25
Loix Naturelles. S'il y en a. 409, *& suiv.* Ce qu'en dit *Montagne.* *ibid.*
Louis XIII, Roi de France. Portrait qu'en fait l'Abbé de St. *Pierre.* 99
Lucien. Nouvelle Edition de cet Auteur. 226
Lucrèce. Jugement sur cet Auteur. 389

M.

Machiavel Républicain, &c. L'Auteur de cet Ouvrage Hollandois accusé d'un plagiat énorme. 466
Magiciens d'Endor. Voyez *Saül.*
Mamouth (les Dents de) sont de véritables Dents d'Eléphant. 23
Mandeville. Examen de son opinion: *Que toutes les Pas-*

Passions sont des Vices, &c. 114. Accusé d'avoir tiré des conclusions très fausses, de Principes moitié vrais, moitié faux. 115. Conséquences que l'on tire contre son Système. 117. Accusé de s'être fait un grand nombre d'Ennemis. *ibid.*
Marchand (Mr. P.), cité. 18
Maroc. Extrait de la Rélation de ce qui s'est passé dans ce Royaume depuis 1727 jusqu'en 1737. 294
Marolles (l'Abbé *de*). Sa plume regardée comme trop pesante. 390. Sa démangeaison d'écrire. 391
Marsili (le Comte de). Eloge de son *Histoire Physique de la Mer.* 136
Martin. Lettres de Mr. *Cuper* à ce Ministre. 21
Martinière (Mr. *de la*). Recueil où il a cherché à rassembler les Traductions des meilleurs Auteurs du dernier Siècle. 393
Mazarin (le Cardinal) avoit en mourant plus d'argent comptant que le Roi son Maitre. 103. Douleur qu'il témoigne de la mort du Cardinal de *Richelieu.* 463
Médailles de grand & de moyen bronze du Cabinet de la Reine *Christine.* 64
Mélancolie (la) guérie par la Musique. 259
Mervillars (le Père de), Jésuite. Sa Traduction des *Elégies* d'*Ovide.* 397
Microscopes (Traité des). 218
Ministre. Si un Roi doit récompenser un Prémier Ministre & ses Parens. 100, *& suiv.* Pourquoi les Prémiers Ministres savent d'ordinaire si bien remplir leur bourse. 103
Monot (le Père), Jésuite, est pris par un Détachement de Troupes, & conduit à Pignerol. 456
Montagne, cité. 401, 403, 409. Son Sentiment sur la Loi Naturelle. 410
Montfaucon (le Père), critiqué. 24
Mort. Extrait de la *Dissertation sur l'incertitude des Si-*

Signes de la Mort, &c. 306
Mosheim (Mr. J. L.). Extrait du Commentaire de cet Auteur sur la prémière Epitre de St. *Paul* aux Corinthiens. 56, *& suiv.*
Musique (la). Avantages qu'elle procure. 125. Eclairciſſemens sur les Inſtrumens de Muſique dont on ſe ſervoit autrefois. 81. Admirables effets de la Muſique. N 258, *& suiv.*
N *Aples*. Extrait de l'*Hiſtoire* de ce Roiaume. 26, *& suiv.* Second Extrait de cet Ouvrage. 319
Newton. Difficultés auxquelles eſt ſujette l'explication qu'il a donnée de la Création. 138. Deux conjectures de ce Philoſophe réfutées. 267, *& suiv.*
O.
O *Livet* (Mr. l'Abbé *d'*), cité. 18
Orange (*Henri* Prince d'. Inſtruction qu'il donne au Comte d'Eſtrades. 457
Ovide. Auteurs qui l'ont traduit; &, jugement ſur ces Traductions. 395
P.
P *Aix*. Syſtême de la Paix perpétuelle en Europe, par l'Abbé de St. *Pierre*. 111
Papes. Tems auquel ils ont commencé à ſe mêler des affaires d'Etat. 39. Prémier exemple que nous avons de la demande que les Papes ont faite aux Rois de France de leur protection. 44. Suivant l'Abbé de St. *Pierre* il eſt inutile de recourir à l'autorité des Papes pour terminer les Diſputes qui ſurviennent entre les Théologiens. 95, 96.
Papier de Mauve. 24
Patin (*Guy*). Ce qu'il dit au ſujet de quelques Vers qu'on vouloit faire à ſa louange. 102
Peireſc, critiqué ſans fondement par les Journaliſtes de Trevoux. 420
Pépin force les Alpes, & met en déroute l'Armée des Lombards qui s'y oppoſoit. 48

Pétrifications. Extrait des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Pétrifications.* 127. Lettres ſur les Pétrifications qui reſſemblent aux Corps marins. 148. Second Extrait de ces *Mémoires.* 267. Auteurs qui ont écrit ſur les Pétrifications. 290. Endroits des quatre parties du Monde où l'on en trouve. 291

Pierre (l'Abbé de St.). Extrait du Tome XVI de ſes *Ouvrages de Morale & de Politique.* 84, *& ſuiv.* Examen des Principes de cet Abbé. 85, *& ſuiv.* Moyen qu'il propoſe pour abaiſſer l'autorité du Pape. 95, *& ſuiv.* Lettre qu'il écrit au Cardinal de *Fleury.* 112. Réponſe du Cardinal. 113. Autre Lettre de l'Abbé au Cardinal. *ibid.* Il recommande la joie & les plaiſirs. 121, *& ſuiv.*

Pierres. Quelle eſt leur origine, & celle des Cailloux. 132. Comment elles ſe ſont formées. 134. Difficultés propoſées contre le Syſtême par lequel on prétend expliquer leur formation. 235, *& ſuiv.* Autre origine des Pierres, poſtérieure à la précédente. 144, *& ſuiv.* Comment s'engendrent les Pierres dans le corps humain. 146

Pierres figurées. Ce que c'eſt. 149, *& ſuiv.*

Pierres à fuſil. Leur deſcription. 284, *& ſuiv.*

Plagiat énorme & tout-à-fait ſingulier. 465, *& ſuiv.*

Pluche (Mr. l'Abbé). Objection qu'il forme contre les Philoſophes qui n'admettent dans la Création de l'Univers qu'un certain mouvement, ſans reconnoître aucune volonté ſpéciale d'un Etre ſuprême. 140, *& ſuiv.* Explication qu'il donne du Déluge. 158, *& ſuiv.* Objections contre cette explication. 161, *& ſuiv.*

Poiſſons renfermés dans des Pierres, dans des Ardoiſes, &c. 272. Mémoires pour ſervir à leur hiſtoire. 418

Pope (Mr.). Extrait de ſa *Boucle de Cheveux enlevée.*

ple. 437. Idée de la Traduction Françoiſe qu'on a donnée de cet Ouvrage. 438, *& ſuiv.*

R.

Raiſon (la) doit s'arrêter quand elle ne ſait quel chemin prendre. 237

Religion. Erreur de ceux qui font conſiſter l'eſſence de la Religion dans des ſpéculations arides & infructueuſes de quelque paquet de paroles myſtérieuſes. 126

Richelieu (le Cardinal de). Jugement ſur ſon *Teſtament Politique.* 94, *& ſuiv.* Comment il gouvernoit le Roi *Louis* XIII. 99. Sa Maxime au ſujet des Négociations. 103. Il eſt mécontent du Roi & de la Reine d'Angleterre. 453. Il fait prendre le Père *Monot.* 456. Voyez *Monot.* Sa mort. 461

Rieger (Mr. J. C.) Extrait de ſon *Introduction à la connoiſſance des Choſes Naturelles & Artificielles.* 338. Son éloge. 341

Rollin (Mr.). Extrait du Tome VIII de ſon *Hiſtoire Romaine.* 354. Sa mort. *ibid.* Son caractère. 359

Rome. Collège qui y a été fondé par *Adrien*, pour enſeigner en public les Sciences & les Belles-Lettres. 30. En quel endroit de la Ville cet Edifice ſe trouve ſitué. *ibid.* Agrandiſſement de cet établiſſement. 31. Grande réputation de cette Académie. *ibid.*

Royer (Mr.), Paſteur à la Haye, cité. 18

S.

Samuël (le Prophète). S'il tua lui-même *Agag.* 244, *& ſuiv.* Conduite qu'il tint lorſqu'il ſe rendit à Bethléhem pour oindre un des Fils d'*Iſaï* à la place de *Saül.* 245, *& ſuiv.*

Saül. Remarques ſur ce qui lui arriva lorſqu'il conſulta la Magicienne d'Endor. 249, *& ſuiv.* Voyez *Samuël* (le Prophète). Effet que la Muſique produiſoit ſur ce Prince. 258, *& ſuiv.*

Scar-

Scarron. Jugement ſur ſon *Virgile Traveſti.* 391
Serpens. Eſſai d'une *Hiſtoire Naturelle des Serpens.* 219
Squelette d'un Homme qui vivoit du tems du Déluge, trouvé dans une pièce de Marbre. 291, *& ſuiv.* Explication de ce phènomène ſi ſingulier. *ibid.*
Struyck (Mr.), convaincu de plagiat. 465
Sydenham. Nouvelle Traduction de toutes ſes Oeuvres. 318

T.

Tarentule. Ce que c'eſt. 265. Fâcheux Symptômes que produit ſa morſure. 263. Remède uſité dans cette occaſion. *ibid & ſuiv.*
Tarteron. Jugement ſur ſa Traduction d'*Horace.* 394
Terre (la) eſt un Corps organiſé. 136, *& ſuiv.* Comment elle peut être renverſée & bouleverſée. 169. Objections contre ce bouleverſement. 281, *& ſuiv.*
Tite-Live. Nouvelle Edition de cet Auteur par Mr. *Arn. Drakenborch.* 225

V.

Virgile. Nouvelle Traduction Italienne de ſes *Bucoliques.* 224. Jugement ſur les Auteurs qui l'ont traduit. 390, *& ſuiv.*
Voltaire (Mr. *de*). Parallèle qu'il fait d'un Seigneur bien poudré avec un Négociant, par raport à l'avantage que l'un & l'autre peuvent procurer à l'Etat. 109. Réfuté. 269.
Uſure. Extrait d'un Traité ſur l'*Uſure.* 399

W.

Winſlow. Nouvelle Edition de ſon *Expoſition Anatomique*, &c. 225. Extrait de ſa *Diſſertation ſur l'incertitude des Signes de la Mort.* 306
Wolf. Ce qu'il a fait voir dans ſa Harangue ſur la *Philoſophie des Chinois.* 7, *& ſuiv.*

FIN DE LA TABLE.